U d'/of OTTAWA
39003001187573

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

COLLECTION

DES MÉMOIRES

RELATIFS

A L'HISTOIRE DE FRANCE.

MÉMOIRES D'ARNAULD D'ANDILLY, TOME II.
MÉMOIRES DE L'ABBÉ ARNAULD.
MÉMOIRES DE LA DUCHESSE DE NEMOURS.

COLLECTION

DES MÉMOIRES

RELATIFS

A L'HISTOIRE DE FRANCE.

MÉMOIRES D'ARNAULD D'ANDILLY, TOME II.
MÉMOIRES DE L'ABBÉ ARNAULD.
MÉMOIRES DE LA DUCHESSE DE NEMOURS.

DE L'IMPRIMERIE DE A. BELIN.

COLLECTION
DES MÉMOIRES

RELATIFS

A L'HISTOIRE DE FRANCE,

DEPUIS L'AVÉNEMENT DE HENRI IV JUSQU'A LA PAIX DE PARIS CONCLUE EN 1763;

AVEC DES NOTICES SUR CHAQUE AUTEUR, ET DES OBSERVATIONS SUR CHAQUE OUVRAGE,

PAR M. PETITOT.

TOME XXXIV.

Université d'Ottawa
BIBLIOTHÈQUES
LIBRARIES
University of Ottawa

PARIS,
FOUCAULT, LIBRAIRE, RUE DE SORBONNE, N°. 9.
1824.

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

DC
3
.C622
1820
V.34

MÉMOIRES

D'ARNAULD D'ANDILLY.

SECONDE PARTIE.

Le Roi arriva à Paris le 10 janvier 1623; et M. de La Vieuville, qui s'étoit instruit depuis long-temps dans les finances chez M. de Beaumarchais son père, réussit enfin dans le dessein qu'il avoit formé d'arriver, à quelque prix que ce fût, à la charge de surintendant. Ainsi le 21 du même mois M. de Schomberg m'envoya querir. Je le trouvai seul dans son grand cabinet, et il me dit : « Me voilà bien récompensé de tous mes « services; le Roi vient de m'envoyer par M. Tron- « çon un ordre de me retirer à Nanteuil, et de vous « remettre entre les mains tous mes papiers. Je suis « fort aise de ce dernier ordre, parce que je ne sau- « rois les donner à personne en qui j'aie plus de « confiance qu'en vous, ni qui puisse mieux s'en « servir pour ma justification. » Je lui répondis ce que l'on peut s'imaginer; et sur cela M. le marquis de Megnelai, madame la duchesse d'Halluin sa fille, belle-fille de M. de Schomberg, et madame de Liancourt arrivèrent. Il les mena, et moi avec elles, dans son petit cabinet, ferma la porte, et leur déchargea son cœur sur l'injustice du traitement qu'il recevoit. Il finit en leur disant : « Dieu sait que j'ai servi le Roi

« avec tant de zèle, de fidélité et de désintéressement,
« que je n'ai sur cela rien à me reprocher. Le seul
« regret qui me reste est de n'avoir pas cru M. d'An-
« dilly lorsqu'il me conseilloit de faire des amis ;
« mais j'étois si occupé de ma passion pour le service,
« que je ne pensois à autre chose. » Il partit le soir même pour se retirer à sa maison de Nanteuil, d'où il ne se passoit presque point de jour qu'il ne me fît l'honneur de m'écrire, et je lui écrivois de Paris tout ce qui le regardoit.

Cependant M. de Puisieux qui m'aimoit fort, comme je l'ai dit, et qui étoit alors en grande faveur, m'envoya dire que le Roi vouloit me rendre justice, et me donner la charge d'intendant des finances, qui m'étoit si justement due. Je répondis que l'éloignement de M. de Schomberg n'étoit pas un temps propre à recevoir des grâces ; et tant que M. de Schomberg a vécu, je n'ai point vu M. de Puisieux, parce que l'on croyoit qu'étant d'un parti contraire il avoit contribué à sa disgrâce. Mais après la mort de M. de Schomberg il me fit l'honneur de me venir voir, et m'a toujours témoigné jusqu'à la fin de sa vie une amitié particulière.

C'est une chose incroyable que la quantité de visites que je recevois continuellement durant plusieurs jours après cet éloignement de M. de Schomberg, quoique chacun sût que je ne prétendois alors à aucun emploi. Ainsi, un jour que mon cabinet étoit plein de personnes de qualité, M. Tronçon, qui portoit tous les ordres du Roi, entra, et me dit que le Roi me commandoit de remettre entre les mains de M. de Beaumarchais, trésorier de l'épargne qui entroit en

exercice, tous les papiers que M. de Schomberg m'avoit laissés. Je lui répondis que le Roi étoit trop juste pour me faire un tel commandement, s'il eût été informé du particulier, que ces papiers étoient nécessaires pour la décharge de M. de Schomberg de plusieurs millions employés dans une si grande guerre; mais que, retenant les originaux pour sa justification, j'en ferois faire des copies collationnées qui suffiroient à M. de Beaumarchais, et irois en rendre compte au Roi. Le jour même j'allai trouver Sa Majesté, et après lui avoir dit ce que j'avois répondu à M. Tronçon, j'ajoutai que ma conscience m'obligeoit à lui témoigner qu'il étoit impossible de le servir avec plus de passion, de fidélité et de désintéressement qu'avoit fait M. de Schomberg; et que, comme je n'étois point à M. de Schomberg, mais à Sa Majesté auprès de lui, s'il avoit donné sujet aux mauvais offices qu'on lui avoit rendus, elle l'auroit connu, non pas par mon rapport, à quoi j'aurois eu mauvaise grâce, mais par ma retraite d'auprès de lui. « Mais peut-on dire, me répliqua « le Roi, qu'il n'y ait point eu de malversation dans « mes finances? — S'il y en a eu, Sire, repartis-je, « ce n'est pas à M. de Schomberg que Votre Majesté « s'en doit prendre, mais à elle-même. — Et pourquoi « cela, me dit alors le Roi? — Parce que, Sire, lui « répondis-je, si Votre Majesté, en établissant M. de « Schomberg surintendant des finances, lui eût en « même temps donné le pouvoir de nommer à toutes « les charges qui en dépendent, il auroit été respon- « sable à Votre Majesté des personnes qu'il y auroit « mises; mais Votre Majesté vendant ces charges aux

« personnes qui lui en donnent davantage, il n'y « entre que ceux qui ont le plus de passion de s'en- « richir. » Le Roi ne me répondit rien, et je me retirai après m'être acquitté de ce témoignage que je m'étois cru obligé de rendre à la probité de M. de Schomberg.

Quelques jours après, M. de Schomberg, qui regardoit le gouvernement d'Angoumois comme le lieu de sa retraite, et qui avoit négligé durant sa faveur de donner ordre à munir la citadelle d'Angoulême, écrivit à M. le maréchal de Bassompierre pour le prier de lui faire avoir de la poudre, des boulets et autres munitions; il m'envoya sa lettre pour la lui rendre. Il passoit dans ce nouveau changement pour avoir beaucoup de crédit, parce qu'il étoit fort uni avec M. de Puisieux. Je le trouvai qui reconduisoit des dames, et sa maison étoit pleine de gens qui lui faisoient la cour. Ainsi, dans la crainte que l'on ne me prît pour être de ce nombre, je lui dis tout haut, en tenant la lettre : « Monsieur, voici une lettre de M. le comte « de Schomberg qui me servira de passeport, car « sans cela je ne viendrois pas dans un tel temps « rendre des devoirs à un homme qui est dans une « aussi grande faveur que vous. » Il me fit de grandes civilités, me mena dans la salle, et, après avoir vu la lettre et promis de servir M. de Schomberg, il me dit : « Voici une étrange affaire, car le Roi m'a dit « qu'il y avoit de quoi faire couper plus de douze « têtes. » Ces paroles, qui blessoient de telle sorte l'honneur de M. de Schomberg, me touchèrent si sensiblement, que je lui répondis : « Le Roi n'a ja- « mais dit, monsieur, de paroles plus véritables ; car,

« pour faire qu'il ait conçu une mauvaise opinion « d'un homme qui l'a aussi fidèlement et aussi digne- « ment servi qu'a fait M. de Schomberg, il faut que « plus de douze personnes lui aient dit plus de mille « faussetés contre lui, et il n'y a pas un seul de tous « ceux-là qui ne méritât qu'on lui coupât la tête. » Cette réponse le surprit, et, sans me rien répliquer, il continua à m'assurer qu'il feroit ce qu'il pourroit pour servir M. de Schomberg.

M'étant engagé à parler du changement de M. d'Epernon, je ne saurois trouver dans ces Mémoires un lieu qui y soit plus propre. M. d'Epernon étant alors revenu à la cour, quoique dans cet éloignement de M. de Schomberg je ne fisse aucune visite, je crus que l'affection qu'il m'avoit fait l'honneur de me témoigner m'obligeoit à lui rendre mes devoirs; j'allai le voir. Il y avoit une très-grande quantité de monde, et il ne fit pas presque semblant de me connoître. Quelques jours après, ayant rencontré M. du Plessis, sergent de bataille, qui étoit un très-honnête gentilhomme, et entièrement attaché à lui depuis longtemps, je lui dis que si j'avois cru que M. d'Epernon m'eût traité de la sorte, je n'aurois pas reçu de lui cette marque de froideur, si différente de la manière dont il me traitoit autrefois. Il me répondit qu'il falloit qu'il ne m'eût pas reconnu dans une si grande presse, et que si je voulois y retourner il s'assuroit que je serois content de lui. J'y allai, et sachant qu'il étoit renfermé avec M. d'Herbaut, secrétaire d'Etat, je ne demandai point à le voir. Quelques jours après, la gelée étant si grande que tout le monde alloit à pied, allant au Louvre avec un de mes amis, je rencontrai

dans la rue Saint-Thomas-du-Louvre M. d'Epernon qui en revenoit fort accompagné. Je lui dis que j'avois été pour avoir l'honneur de le voir, mais que je l'avois trouvé empêché. Il me répondit du ton que chacun sait qu'il parloit : *Monsieur, désirez-vous quelque service de moi?* Il n'eut pas plutôt achevé ces paroles que je lui dis : *Monsieur, je suis votre très-humble serviteur,* mis mon chapeau, passai outre, et ne l'ai jamais vu depuis. M. le colonel d'Ornano, qui étoit très-sensible à tout ce qui me regardoit, lui parla ensuite sur ce sujet d'une manière qui ne put pas ne lui point faire voir qu'il auroit été plus honnête à lui d'en agir d'une autre sorte.

J'ai cru devoir rapporter ceci pour faire connoître qu'il y a peu de gens en l'affection desquels on puisse prendre grande confiance; et il auroit été sans doute plus digne de la qualité de M. d'Epernon, ou de ne me point témoigner tant d'amitié s'il n'avoit point d'estime pour moi, ou, s'il en avoit, de me la continuer, puisque j'étois le même dans les deux temps auxquels il m'a traité d'une manière si différente, et que c'étoit une chose au-dessous de lui de ne me considérer que par un emploi qui me donnoit quelques moyens de le servir, ainsi que j'avois fait dans les occasions qui s'en étoient présentées, et particulièrement touchant M. le chevalier de La Valette son fils naturel, que chacun sait qu'il aimoit extrêmement : mais si M. d'Epernon s'est conduit ainsi envers moi, M. le cardinal de La Valette son fils en a usé tout au contraire, comme la suite le fera voir.

M. de La Vieuville ayant au mois de février 1624 trouvé le moyen de faire éloigner M. le chancelier de

Sillery et M. de Puisieux son fils, comme il avoit avant fait éloigner M. de Schomberg, résolut aussi de perdre M. le colonel d'Ornano, gouverneur de Monsieur. Ainsi il fit encore que le Roi, après l'avoir ôté d'auprès de Monsieur, sous prétexte qu'il ne lui falloit plus de gouverneur, lui fit commander de se retirer dans son gouvernement du Pont-Saint-Esprit.

Pour bien démêler la suite de cette affaire, et la faire mieux entendre à mon égard à cause de la part que j'y ai eue, il faut reprendre les choses de plus haut. Aussitôt que M. le colonel d'Ornano entra dans la charge de gouverneur de Monsieur, il me fit connoître particulièrement à Son Altesse Royale, qui m'a fait l'honneur de me dire depuis que, dès le premier moment qu'il m'avoit vu, il m'avoit pris en affection. J'étois fort bien dès lors avec M. le cardinal de Richelieu, qui étoit entré dans le ministère le 30 du mois d'avril précédent; et il n'eut pas peine à me mettre bien dans l'esprit de la Reine-mère de qui j'avois l'honneur d'être déjà connu, et qui avoit honoré mon oncle l'intendant d'une bienveillance si particulière.

La Reine-mère, comme chacun le sait, aimoit fort Monsieur. M. le cardinal étoit bien aise de le servir; et ainsi, comme il savoit que Monsieur affectionnoit beaucoup M. le colonel d'Ornano, il ne put pas ne le point considérer, quoique naturellement ils n'eussent point d'inclination l'un pour l'autre.

Les choses étant dans cet état lorsque M. de La Vieuville entreprit de ruiner M. le colonel, il étoit facile de juger que s'il étoit une fois éloigné, il ne reviendroit jamais à la cour avec considération, parce que l'on mettroit auprès de Monsieur des per-

sonnes qui n'oublieroient rien pour tâcher de le lui faire oublier, quand même l'absence ne seroit pas seule capable de refroidir peu à peu son affection. Ces raisons me firent dire à M. le colonel que je ne voyois point de différence entre cet éloignement et la ruine entière de sa fortune; mais qu'étant indubitable que le refus d'obéir seroit suivi d'une prison, c'étoit à lui de se sonder lui-même pour voir s'il s'y pourroit résoudre. Comme il avoit un très-grand cœur, il n'eut point de peine à prendre ce parti; et madame sa femme, qui n'avoit point alors moins de confiance en moi que lui, et qui avoit de l'esprit, du courage, et plus d'ambition que je n'en ai jamais vu en aucune femme, y consentit aussi.

Il écrivit ensuite une lettre au Roi pour lui représenter les raisons qui l'empêchoient d'obéir à ce commandement, et le supplier de trouver bon qu'il entrât plutôt dans la Bastille pour rendre compte de ses actions et justifier son innocence.

Je fis imprimer cette lettre, dont j'ai encore quelques exemplaires; et M. le colonel demeurant ferme dans sa résolution et préparé à tout, M. de Boislouet, exempt des gardes du corps, vint lui dire que le Roi lui commandoit pour la dernière fois de se retirer au Pont-Saint-Esprit. M. le colonel lui ayant répondu qu'il ne le pouvoit pour les raisons qu'il avoit eu l'honneur d'écrire à Sa Majesté, M. de Boislouet lui dit : « Monsieur, j'ai ordre, si vous n'o-« béissez, de vous conduire présentement à la Bas-« tille. » M. le colonel demanda aussitôt son manteau, et alla avec lui à la Bastille avec une fermeté admirable.

Rien ne peut être plus généreux que fut en cette occasion toute sa conduite, et particulièrement la manière dont il parla au Roi dans un fort long discours qu'il eut avec lui en présence de la Reine-mère, qui est rapporté mot à mot dans mon journal, aussi bien que les incroyables témoignages que Monsieur donna de son extrême affection pour lui.

La cour étoit alors à Compiègne, et M. de La Vieuville proposa au Roi de m'envoyer aussi à la Bastille, comme étant, à ce qu'il disoit, cause de sa résistance, et ayant sans doute fait la lettre qu'il avoit écrite à Sa Majesté. M. de Feuquières en eut avis; il me le manda, et je partis à l'instant pour aller à Pomponne préparer madame de La Boderie ma belle-mère et ma femme à l'exécution de cet ordre, et revins aussitôt à Paris pour l'y attendre; mais l'injustice de cette proposition parut si grande qu'elle demeura sans effet.

Je travaillai alors de tout mon pouvoir à entretenir dans l'esprit de Monsieur, qui me faisoit l'honneur d'avoir une entière confiance en moi, l'affection qu'il avoit pour M. le colonel, et n'oubliois rien aussi de tout ce qui pouvoit conserver la bonne volonté de la Reine-mère, et l'amitié de M. le cardinal de Richelieu.

Lorsque M. de La Vieuville vit que l'affection de Monsieur pour M. le colonel ne diminuoit point, il fit qu'on le transféra de la Bastille au château de Caën; mais cela ne put empêcher que Monsieur, que je voyois continuellement, ne demeurât toujours aussi ferme que jamais dans son affection pour lui.

Le 12 août de la même année 1624, la cour étant

à Saint-Germain, et le Roi se dégoûtant alors de M. de La Vieuville, Monsieur lui fit faire ce grand charivari que chacun a su, et qui fut suivi de sa chute; car il fut dès le lendemain envoyé prisonnier à Amboise.

Le Roi dépêcha en même temps vers M. de Schomberg qui étoit à sa maison de Duretal, pour le faire revenir à la cour en qualité de ministre, et avec des témoignages d'une très-grande impatience de le revoir. Il envoya aussi retirer du château de Caën M. le colonel pour le remettre auprès de Monsieur, et le rétablir dans toutes ses charges, excepté celle de gouverneur, à cause que Son Altesse Royale n'étoit plus en âge d'en avoir. J'allai au-devant de M. de Schomberg, et, quand il arriva à Saint-Germain, le Roi étant chez la Reine dans le château neuf, lorsqu'on en sortit je sentis quelqu'un qui m'embrassoit au milieu de cette grande foule, et trouvai en me retournant que c'étoit Monsieur, qui, dans le transport de sa joie du retour de M. le colonel, m'en donnoit une marque si obligeante.

M. le cardinal de Richelieu me prit par la main, me la serra, et me dit : « Hé bien! suis-je un homme de « parole? » entendant aussi par ces mots parler du retour de M. le colonel.

J'allai ensuite au-devant de lui pour l'informer si exactement de l'état de toutes les choses de la cour, que sa prison ne pût empêcher qu'il n'en connût la suite, et qu'il ne sût qui étoient ceux qui avoient fait voir, durant sa disgrâce, qu'ils étoient véritablement de ses amis ou n'en étoient pas, afin qu'il pût témoigner sa reconnoissance aux uns, et ne se pas confier aux autres.

Il fut reçu à la cour comme en triomphe, parce qu'on vit les preuves extraordinaires que Monsieur lui avoit données d'une amitié si constante. On considéroit qu'il rentroit glorieusement dans ses charges auprès d'un prince dont il étoit tant aimé, et que chacun regardoit alors comme l'héritier présomptif de la couronne; joint que la générosité avec laquelle il avoit préféré la perte de sa liberté à une retraite qui lui auroit ôté l'espérance de se rapprocher de Monsieur, lui avoit acquis une grande réputation.

Il seroit inutile de dire quelle fut ma joie de voir revenir à la cour M. de Schomberg et M. d'Ornano d'une manière si glorieuse; mais, quelque temps après, la mort de mon oncle, gouverneur du Fort-Louis, me donna le déplaisir que l'on peut penser. J'étois venu de Saint-Germain à Pomponne lorsque la nouvelle en arriva : et M. de Toiras, qui étoit du petit coucher, et l'un de ceux qui avoient le plus de part dans toutes les affaires du Roi, fit si bien sa partie, que Sa Majesté lui donna le régiment de Champagne et le gouvernement du Fort-Louis. J'en eus avis et je m'en allai aussitôt à Saint-Germain, où étant arrivé le soir, et voulant parler au Roi, Sa Majesté, qui n'eut pas peine à juger de ce qui m'amenoit, me dit : « Il est « trop tard pour vous parler; mais j'irai demain matin « à la chasse; trouvez-vous à cinq heures à mon le- « ver. » Je m'y rendis, et le suppliai de donner les charges de mon oncle à M. de Feuquières qui avoit épousé une de ses nièces, et que je lui proposois comme l'un de tous ceux qu'il pouvoit choisir des plus capables de le bien servir. Il me répondit : « Je « les ai données à M. de Toiras. — Votre Majesté,

« lui répliquai-je, voudroit-elle bien, après les ser-
« vices que mon oncle lui a rendus, préférer pour
« lui succéder une personne qui lui étoit étrangère,
« à un de ses proches si capable de la servir? — Je ne
« saurois, répondit le Roi, changer la résolution que
« j'ai prise, parce que c'est une chose faite; mais je
« vous ferai donner dix mille écus. — Dix mille écus,
« Sire! il en faudroit plus de soixante et dix pour payer
« ce que mon oncle a employé de son bien en sa charge
« et au Fort-Louis au service de Votre Majesté; mais
« je ne demande point d'argent, Sire, je suis d'une
« race accoutumée à préférer le service de Votre
« Majesté à tout intérêt. Je vous demande seulement
« de donner ces charges à l'un des plus braves gen-
« tilshommes de votre royaume, et qui peut aussi
« dignement vous y servir. » Le Roi me répondant toujours qu'il étoit engagé, je me sentis percé d'une si vive douleur de voir tant de si grands services si mal reconnus, que je lui dis : « Je vois bien, Sire,
« d'où vient notre malheur, c'est que mon oncle est
« né votre sujet; car s'il étoit né sujet du roi d'Espa-
« gne, et que, l'ayant servi comme il a servi Votre
« Majesté, il fût mort sans héritiers, on en auroit
« supposé, Sire, plutôt que de laisser de tels services
« sans récompense. » Je me retirai ensuite sans que le Roi me répondît rien; mais deux heures après, M. de Schomberg me dit que le Roi venoit de lui dire tout ce que je viens de rapporter, et avoit ajouté que jamais personne ne lui avoit parlé de la sorte. Il faut néanmoins que Sa Majesté m'ait fait la justice dans son cœur de ne me pas trop condamner, puisqu'elle ne m'a jamais témoigné depuis le moindre refroidis-

sement, et que connoissant ma fidélité et mon zèle, ma liberté à lui parler, quelque grande qu'elle ait été, ne lui a pas sans doute été fort désagréable. Pour en donner une preuve, je crois qu'il ne sera pas mal à propos de rapporter ici une autre chose aussi libre que je dis à Sa Majesté, quoique ce ne fût qu'un an après.

M'étant venu en l'esprit de lui parler sur quatre sujets très-importans, dont celui des duels étoit un, je lui demandai durant son dîner s'il auroit agréable de me donner audience. Il me répondit : *Oui, dès que j'aurai dîné.* Dès qu'il fut levé de table, il me mena à la fenêtre de son cabinet des oiseaux qui regarde sur la rivière, où, étant seul avec lui, je lui parlai à loisir de ces quatre affaires, dont je rapporterai seulement ici ce qui regarde les duels, à cause que ce fut sur le sujet de celle-là que, pour le porter à se résoudre absolument à remédier à un si grand mal, je lui dis cette parole si hardie, qui fut qu'après lui avoir représenté tout ce que je croyois plus capable de faire impression sur son esprit, je finis en lui disant : « Pardonnez-moi, Sire, si j'ose ajouter que « le Roi votre père, ce grand prince, ayant permis « que le sang de sa noblesse ait été répandu par les « duels, Dieu a permis que le sien l'a été. » Ces paroles le touchèrent extrêmement, et il me dit : « Mais « tels et tels (qu'il me nomma) s'étant battus il y a « quelque temps, ne les fis-je pas prendre pour leur « faire leur procès ?—Oui, Sire, lui répondis-je ; et « qu'en arriva-t-il ? Tout votre parlement en corps « vint alors vous faire des remerciemens de cette ac- « tion de justice. Et Votre Majesté peut juger par là

« quelle gloire ce lui sera devant Dieu et devant les « hommes, si elle demeure inflexible dans la résolu- « tion de s'acquitter de ce qu'elle doit à Dieu, à son « royaume et à elle-même, pour exterminer un « monstre tel que celui des duels. » Sur la fin de cet entretien qui fut fort long, le Roi eut la bonté de me dire : « Toutes les fois que vous voudrez me par- « ler, je vous donnerai tant d'audiences que vous « voudrez. »

Ce que je viens de rapporter ne fait-il pas voir combien ceux qui n'approchent des princes que pour les flatter sont coupables, et combien eux-mêmes sont à plaindre de ce que l'on ne leur dit point la vérité, puisqu'ils pourroient, s'ils la connoissoient, faire tant de bien qu'ils ne font pas, et empêcher tant de maux qui se font, manque d'employer leur autorité pour les réprimer? Mais faut-il s'étonner que cet amour pour le bien public, qui a élevé les monarchies à la grandeur où on les voit, étant mort aujourd'hui presque en tous les hommes, chacun ne pense à la cour qu'à son intérêt et à sa fortune?

Voilà de quelle sorte nous perdîmes avec les charges de mon oncle, et le bien qu'il avoit dépensé dans son emploi si important, et la récompense que nous devions avec raison attendre de ses services. Mais au moins ne sauroit-on ravir à notre famille l'honneur d'avoir porté un homme à qui on peut dire sans flatterie que la gloire est due d'avoir mis le Fort-Louis en un état sans lequel on n'auroit osé former le dessein de prendre La Rochelle, tant il auroit paru impossible d'y réussir, et que notre nom vivra malgré l'envie dans l'histoire autant que le souvenir de

cette place, si redoutable qu'elle pouvoit passer pour une république qui avoit secoué le joug de la monarchie.

Pour bien faire comprendre la suite de ce qui me regarde, je suis obligé de dire dans quelle assiette d'esprit étoient pour moi le Roi et la Reine sa mère, M. le cardinal de Richelieu et M. le colonel d'Ornano. Le Roi me considéroit toujours comme un serviteur fidèle qu'il connoissoit dès son enfance, de la probité duquel il étoit assuré, et en qui il pouvoit prendre confiance. La Reine-mère n'avoit pas des sentimens moins favorables pour moi. Monsieur me faisoit l'honneur de joindre à cela une inclination si particulière qu'il ne se pouvoit rien ajouter aux marques continuelles qu'il m'en donnoit, comme la suite le fera voir. M. le cardinal de Richelieu me témoignoit tant d'affection, que, dans le séjour de la cour à Saint-Germain, il m'enfermoit quelquefois dans son cabinet lorsqu'il alloit au conseil, pour des choses qu'il me commandoit d'écrire, et dont il me témoignoit à son retour être plus satisfait que je ne le pouvois désirer. Il me faisoit même diverses fois souper seul dans son cabinet, avec ordre à ses domestiques de dire à qui que ce fût qu'on ne le pouvoit voir, si ce n'étoit de la part du Roi ou de la Reine. Alors il me parloit de toutes choses jusqu'à ce que le sommeil le prît, et commençoit même à se déshabiller avant que de me permettre d'appeler ses valets de chambre ; et pour le regard de M. le colonel d'Ornano, il seroit inutile d'en rien dire, puisqu'on en peut juger par ce que j'ai rapporté de lui jusqu'ici.

Quant à ce qui étoit de toutes ces personnes dont

je viens de parler, il est nécessaire de savoir dans quelles dispositions elles étoient entre elles. Le Roi n'étoit pas sans quelque petite jalousie de l'inclination particulière que chacun remarquoit que la Reine-mère avoit pour Monsieur. La Reine-mère de son côté vouloit s'assurer de plus en plus de la reconnoissance que Monsieur devoit à son affection. Monsieur, qui étoit encore jeune, ne se contraignoit pas assez pour plaire au Roi, et pour rendre à la Reine sa mère tous les soins qu'il auroit été à désirer. M. le cardinal de Richelieu avoit peine à se confier à M. le colonel d'Ornano, et M. le colonel d'Ornano n'en avoit pas moins à se fier à lui. Sur quoi il survint encore une affaire capable de les diviser : c'étoit la pensée du mariage de Monsieur avec mademoiselle de Montpensier, que la Reine-mère et M. le cardinal désiroient extrêmement, mais pour lequel Monsieur n'avoit point d'inclination, et M. le colonel encore moins.

Toutes ces personnes, sans parler du Roi, avec qui il n'y avoit rien à traiter, convinrent pour s'assurer les uns des autres de me rendre dépositaire des promesses qu'ils se firent de vivre en bonne intelligence, mais telle que quand le Roi l'auroit sue il auroit dû en être très-satisfait. Ainsi je me vis honoré de leur confiance à tous. Dieu sait que je n'ai point abusé d'une si grande faveur. Je ne pensois qu'à porter Monsieur à rendre tant de devoirs au Roi et à la Reine sa mère qu'ils eussent sujet d'être pleinement contens de lui, et à faire que Monsieur aimât véritablement M. le cardinal de Richelieu. Et d'un autre côté, il n'y avoit rien que je ne fisse pour maintenir M. le cardinal et M. le colonel dans une sincère union ; ce qui

n'étoit pas peu difficile, parce que cet éloignement qu'ils avoient l'un pour l'autre donnoit souvent sujet à des défiances, et particulièrement à M. le cardinal, auprès duquel il me falloit sans cesse soutenir des assauts pour M. le colonel. Et une fois entre autres, lorsqu'il étoit à Coutances, et qu'il s'emportoit sur ce sujet plus qu'à l'ordinaire, je lui parlai avec tant de force que je le ramenai entièrement; et M. Bouthillier qui en entendit une partie me dit au sortir de là : « Il n'y a que vous au monde qui osiez lui dire ce qu'il « ne nous est permis que de penser. » La même chose m'est arrivée en plusieurs autres rencontres, et j'eus d'ailleurs beaucoup à travailler pour faire connoître à Monsieur et à M. le colonel qu'il n'y avoit point de raison qui dût éloigner le mariage de mademoiselle de Montpensier. J'avois pour cela l'avantage d'entretenir Monsieur en particulier tant que je voulois; car il y prenoit un tel plaisir, que, durant la plus grande partie de l'hiver de cette année 1624, il s'enfermoit après son souper dans le cabinet de M. le colonel, où lui seul et moi étions avec lui, et où M. le colonel me laissoit souvent seul avec Son Altesse Royale; et là, elle me retenoit jusqu'à deux heures après minuit, que l'on fermoit les portes du Louvre. Ces entretiens étoient pour la plus grande partie des choses les plus importantes, dont j'avois eu connoissance, et dignes d'être sues d'un prince que tout le monde regardoit comme pouvant un jour monter sur le trône, le Roi n'ayant point encore d'enfans. Et comme j'avois été nourri dans la conversation des personnes du siècle les plus habiles, et que je n'avois point d'autre intérêt que celui de sa grandeur et de sa

gloire, il ne m'étoit pas difficile de l'informer de plusieurs choses qu'il n'auroit pu apprendre que par une longue expérience, et que la dissimulation et la flatterie qui régnoient dans la cour des grands auroient pu même l'empêcher d'apprendre jamais. Les désordres que le temps fait insensiblement glisser dans les Etats, et les remèdes qu'on y pouvoit apporter, n'y étoient pas oubliés; et comme j'avois pris soin toute ma vie de m'informer des actions et des services des personnes les plus considérables, et que je connoissois très-particulièrement toute la cour, je l'informois des emplois qu'ils avoient eus, des occasions où ils s'étoient signalés dans la guerre, de leurs bonnes qualités, et de l'estime qu'il devoit faire de leur mérite; ce qui étoit, à proprement parler, l'histoire du temps. Il s'y joignoit aussi des histoires anciennes, et Son Altesse Royale me commandoit même de lui dire des choses qu'elle prenoit plaisir d'entendre. Cela ayant encore continué l'année d'après, comme je le dirai en son lieu, on verra dans la suite l'effet que produisoient de tels entretiens.

L'affection et la confiance dont Monsieur m'honoroit augmentant toujours, il voulut absolument me donner une charge dans sa maison, afin de m'attacher entièrement près de sa personne. Ainsi il fit supplier le Roi par M. le colonel d'Ornano de trouver bon qu'il m'en donnât une d'intendant général de sa maison, semblable à celle qu'avoit M. de Villemareuil (Castille). Sur quoi Sa Majesté fit connoître sa bonne volonté pour moi; car, ne prenant nul plaisir à multiplier les charges de la maison de Monsieur, elle répondit néanmoins qu'elle vouloit avec joie qu'il ap-

prochât de sa personne un aussi honnête homme que moi, et ordonna en même temps que l'on augmentât de huit mille livres par an le fonds de la dépense de la maison de Monsieur pour les appointemens attribués à cette charge; et quand j'allai faire au Roi mes très-humbles remercîmens, il ne se peut rien ajouter à la bonté avec laquelle il les reçut, et à la manière dont il me parla. Lorsque je fis le serment de cette charge entre les mains de Monsieur, il fit paroître tant de joie qu'il me dit en me serrant les mains : « C'est « maintenant que vous êtes tout-à-fait à moi. » Le lendemain il partit pour aller à Chantilly, me mena dans son carrosse, et me donna dans le voyage plusieurs marques si particulières de son affection, qui seroient trop longues à raconter, qu'elles produisirent d'étranges effets, comme on le verra dans la suite; car madame la marquise de Montlaur (c'étoit le nom que prenoit madame d'Ornano avant que le colonel fût maréchal de France), qui me faisoit autrefois l'honneur de me tant aimer, mais qui étoit, ainsi que je l'ai dit, la plus ambitieuse femme que je vis jamais, et qui prétendoit avoir plus de pouvoir sur l'esprit de Monsieur que qui que ce fût, sans en excepter même son mari, ne put souffrir de me voir si bien auprès de Son Altesse Royale. Cette jalousie fut encore infiniment fomentée et fortifiée par M. le président Le Coigneux, chancelier de Monsieur. Il travailla de telle sorte à gagner son esprit en la flattant dans sa passion, et en lui persuadant qu'elle devoit empêcher que personne n'eût autant de part qu'elle dans la confiance de Monsieur, qu'il la porta jusqu'à témoigner à Son Altesse Royale sa jalousie de l'entière confiance qu'il

avoit en M. le colonel et en moi, et à lui insinuer en même temps qu'il pouvoit se confier au président Le Coigneux. Ce qui paroît si incroyable que je ne serois pas si hardi pour le rapporter s'il m'étoit permis d'en douter, après que Monsieur lui-même nous le dit, à M. le colonel et à moi, à l'entrée de la grande galerie du Louvre, et nous le dit en riant d'un si étrange discours de madame la marquise, qui alloit à faire qu'il prît créance en M. le président Le Coigneux, au préjudice même de M. son mari.

D'un autre côté, M. de Chaudebonne, qui étoit un très-brave gentilhomme, très-homme d'honneur, extrêmement mon ami, et qui l'a été jusqu'à la mort, mais qui, étant ami avant moi de M. le colonel, ne pouvoit voir sans peine qu'il n'eût pas toute sa confiance, et grande part à celle de Monsieur, à quoi ni M. le colonel ni moi ne pouvions remédier, à cause de l'inviolable secret entre la Reine-mère, Monsieur, M. le cardinal de Richelieu, M. le colonel et moi, auquel nous étions engagés, et dont nous ne pouvions nous dispenser; M. de Chaudebonne, dis-je, non pas par mauvaise volonté pour moi, mais parce qu'il le croyoit juste pour son propre intérêt, entra, à mon préjudice, dans la confiance de madame la marquise de Montlaur, et il n'y eut rien qu'elle ne fît pour donner de la jalousie de moi à M. son mari. Comme il m'aimoit extrêmement, il y résista fort long-temps; mais enfin, ne pouvant plus tenir ferme contre des instances si continuelles et si pressantes, il alla trouver M. l'abbé de Saint-Cyran qui étoit un autre moi-même, et par conséquent fort de ses amis. Après lui avoir protesté que son amitié et sa tendresse

pour moi étoient toujours les mêmes, il lui dit que cette inclination et cette confiance de Monsieur pour moi éclatoient de telle sorte, qu'il seroit bon que, pour empêcher qu'elles ne parussent tant, j'évitasse une partie des occasions dans lesquelles Monsieur me les témoignoit. Nul autre n'ayant l'esprit plus pénétrant que M. de Saint-Cyran, ni ne connoissant mieux celui de M. le colonel, dont il étoit aussi extrêmement connu, ainsi qu'on le pourra voir dans un Mémoire particulier signé de ma main, que j'ai fait il y a long-temps de tout ce qui le regarde ; sachant aussi que Son Eminence ne se confioit que par moi à M. le colonel, et n'ignorant pas quelle étoit l'ambition de madame la marquise, et sa passion de gouverner Monsieur, il n'eut pas peine à juger que ce discours étoit un effet de la jalousie. Ainsi il répondit à M. le colonel que ce qu'il venoit de lui dire lui faisoit connoître qu'il falloit nécessairement qu'il y eût comme un cercle de diverses personnes, dont la dernière étoit toujours proche de son oreille, signifiant par ce mot madame sa femme, qui s'accordoient ensemble pour lui donner cette pensée de me reculer de la confiance de Monsieur, mais que la connoissance qu'il avoit de ma parfaite amitié pour lui, et de ma manière d'agir, l'obligeoit à lui dire qu'il avoit plus d'intérêt que moi à me conserver cette entière confiance de Son Altesse Royale.

Le colonel, ainsi que je l'ai dit, n'agissant point en cela par son propre mouvement, mais par contrainte, ces paroles le touchèrent ; et néanmoins, étant toujours combattu par la presse que lui faisoit madame sa femme, il ne put s'empêcher de me dire qu'il me

prioit d'aller voir M. de Saint-Cyran touchant quelque chose qu'il avoit à me communiquer. Comme il ne m'auroit jamais pu venir dans l'esprit rien de semblable, parce que Dieu m'est témoin que je ne me servois que pour son avantage, et pour ce qui regardoit les intérêts de Son Altesse Royale, de la confiance dont elle m'honoroit, sans lui avoir de ma vie demandé chose quelconque pour moi, je le pressai en riant de me dire quel étoit ce secret dont M. de Saint-Cyran devoit me parler, mais il s'en défendit toujours. J'allai voir M. de Saint-Cyran, et nulles paroles ne peuvent exprimer jusqu'à quel point je fus surpris, et sentis mon cœur blessé de ce que j'appris de lui. A mon retour, étant seul avec M. le colonel dans son cabinet, il me demanda si j'avois vu M. de Saint-Cyran. « Oui, « monsieur, lui répondis-je, et je voudrois être mort « avant de l'avoir vu, parce que jusqu'alors notre « amitié étoit vierge, et que ce qu'il m'a dit m'a fait « connoître que vous l'avez violée. » Ce furent mes propres paroles; et parce qu'il m'aimoit très-véritablement, et qu'il étoit d'un naturel très-tendre, elles le touchèrent de telle sorte qu'elles lui firent répandre quelques larmes. Il voulut me parler pour dissiper à l'heure même ce nuage qui étoit le seul qui eût encore apporté de l'obscurcissement à notre amitié; mais comme la cour étoit sur le point de partir pour Fontainebleau, où madame sa femme ne devoit point aller, je le suppliai d'attendre que nous y fussions. Monsieur y alla à cheval, et M. le colonel et moi dans le carrosse de Son Altesse Royale. Nous nous y entretînmes durant le chemin de choses indifférentes, et il étoit fort triste. Aussitôt que nous arri-

vâmes dans le bourg de Fontainebleau il me dit : « Nous voici à Fontainebleau. — Il est vrai, monsieur, « lui répondis-je ; mais le temps n'est pas propre à s'en- « tretenir. — Ce sera donc, dit-il, demain au matin à « sept heures, et je ne sortirai point du lit qu'après « que nous aurons parlé tout à loisir, afin que per- « sonne ne nous interrompe. » Notre éclaircissement se fit donc le lendemain, et je ne pense pas qu'il se soit jamais vu plus de témoignages d'amitié et de tendresse de part et d'autre. Il m'ouvrit son cœur, je lui ouvris le mien. Il me témoigna vouloir prendre en moi plus de confiance que jamais. Pour m'en donner des preuves, il affectoit de me laisser seul des après-dînées entières avec Monsieur dans son cabinet, où Son Altesse Royale aimoit mieux demeurer que dans le sien, afin de n'être point importunée ; et il s'en alloit cependant faire quelques visites dans le château, particulièrement chez M. de Bassompierre, où étoit le rendez-vous de tout le monde.

Ces entretiens étoient semblables à ceux de l'hiver précédent dont j'ai parlé, et Monsieur s'en servoit admirablement. Les personnes de mérite étoient ravies de voir qu'il ne prenoit pas seulement plaisir à les entretenir, mais leur témoignoit de savoir les bonnes actions qu'ils avoient faites. Les dames n'étoient pas moins contentes de sa civilité, et il agissoit en toutes choses avec tant de noblesse et tant d'esprit, qu'il gagnoit le cœur de tout le monde. Le bruit s'en répandit de telle sorte par toute la France, que l'on ne parloit d'autre chose, et il y avoit presse à obtenir des charges dans sa maison. Mais en même temps il redoubloit avec tant de soin ses devoirs auprès du Roi

pour lui ôter tout sujet de jalousie, que la Reine sa mère et M. le cardinal de Richelieu ne pouvoient se lasser de témoigner de la satisfaction de sa conduite.

En ce même temps M. de Champigny, contrôleur général des finances, et depuis premier président du parlement, me fit offrir fort obligeamment de se défaire entre mes mains de sa charge de contrôleur général pour cent mille livres de récompense dont le Roi me donneroit un brevet d'assurance. Comme je n'étois pas en état d'entendre à aucune proposition sans l'agrément de Monsieur, je lui rendis compte de cette affaire pour savoir sa volonté. Il me répondit ces mêmes mots : « Si je vous aimois moins que je fais, « ou si j'étois moins honnête homme que je suis, « vous auriez tort de ne pas accepter cette offre ; mais « je ne puis rien approuver qui vous éloigne d'auprès « de moi. » Cette affaire ne put donc réussir ; et comme le Roi avoit agréé la proposition que lui avoit faite M. de Champigny en ma faveur, et su que je ne l'avois pas acceptée, M. de Bouthillier me dit de la part de M. le cardinal que l'on feroit entrer au lieu de moi dans cette charge telle personne que je voudrois. Elle fut donnée, en ma seule considération, à M. Marion, président au grand-conseil, mon oncle maternel, quoiqu'il y eût dix-huit prétendans, et il l'a possédée jusqu'à sa mort.

Plus les choses alloient en avant, plus M. le cardinal témoignoit être satisfait de moi ; et peut-être ne sera-t-il pas mal à propos de rapporter sur cela les paroles qu'il me dit un jour. M. le cardinal Barberin étant venu légat en France en cette année 1625, je faisois toutes les allées et venues pour régler la manière dont

Monsieur devoit vivre avec lui. Une fois entre autres, étant allé trouver M. le cardinal de Richelieu au petit Luxembourg, il me dit en suite de cet entretien : « M. de Bérulle, qui me dit continuellement du bien « de vous, vouloit m'en parler encore ce matin ; mais « je lui ai fermé la bouche en lui disant que cela étoit « fort inutile, parce que je vous connoissois encore « mieux qu'il ne vous connoissoit, et que, pour le lui « témoigner, je lui déclarois que je vous aimois comme « mon ame. Or, ajouta-t-il, je ne la veux pas perdre. »

Son Eminence témoignant donc avoir tant de satisfaction de moi, il se mit dans l'esprit de me faire secrétaire d'Etat, et me disoit souvent sur ce sujet : « Je « me regarde en cela autant que vous, parce que j'y « trouverai mon soulagement. » Il en parla à M. Bouthillier, alors secrétaire des commandemens de la Reine-mère, qui m'en parla ensuite diverses fois, en me disant que M. le cardinal avoit cela tout-à-fait à cœur, et qu'il trouvoit qu'il avoit raison ; qu'ainsi, quoiqu'il fût vrai qu'il souhaiteroit fort une telle charge, il consentoit volontiers que je passasse devant lui, et qu'après il penseroit à un autre.

Je ne puis sur ce sujet, avant de passer outre, ne point dire qu'il ne peut y avoir une amitié plus constante et plus obligeante que celle que M. Bouthillier m'a témoignée jusqu'à sa mort. Quatre jours avant, il me fit écrire par M. de Chavigny son fils à Port-Royal des Champs, où j'étois retiré il y avoit déjà long-temps, qu'il me prioit de lui donner la consolation de me pouvoir embrasser avant de mourir. Je partis à l'instant, et sa joie de me voir fut si grande qu'on l'auroit prise pour une guérison. Je dois rendre cet honneur à

sa mémoire, que je n'ai jamais vu d'homme plus égal dans la bonne et dans la mauvaise fortune. Il ne s'élevoit point dans l'une, et ne s'abattoit point dans l'autre. Je n'ai remarqué en lui aucune bassesse, et il avoit naturellement beaucoup d'amour pour la justice. Madame sa femme m'a toujours aussi fait l'honneur de me témoigner, et me témoigne encore la même affection.

Voilà de quelle sorte tout m'étoit favorable dans le voyage de Fontainebleau de 1625, durant lequel M. de Schomberg fut le 17 juin fait maréchal de France. Mais après le retour de la cour à Paris, madame de Montlaur, qui, comme je l'ai dit, n'avoit point été à Fontainebleau, recommença ses batteries pour m'éloigner de la confiance de Monsieur et de celle de M. son mari, dont elle aigrit l'esprit contre M. le cardinal, sur ce qu'il différoit trop à lui procurer la charge de maréchal de France qu'il lui avoit fait espérer par moi. Ainsi M. le colonel ne pouvant plus résister à cette tentation domestique fortifiée par M. de Chaudebonne qui, bien que mon ami, comme je l'ai dit, désiroit d'avoir part à la confiance de Monsieur; et M. le président Le Coigneux faisant jouer toute sorte de ressorts pour venir à ses fins, il changea tout d'un coup de conduite à mon égard. Il cessa et fit que Monsieur cessa aussi d'avoir confiance en moi. Il ne me parloit plus que de choses indifférentes, ne prenoit plus soin de conserver l'amitié de M. le cardinal, et alloit très-souvent le soir chez la Reine régnante, comme s'il eût pris plaisir à donner du soupçon de lui à M. le cardinal pour se faire considérer davantage d'elle; ce qui étoit au contraire le

vrai moyen de se perdre, ainsi que la suite le fit voir.

Ce changement de Monsieur et de M. le colonel pour moi étant si visible que personne ne l'ignoroit, mes amis me conseilloient de profiter de la créance que j'avois dans l'esprit de Son Altesse Royale pour regagner sa confiance; mais, par une générosité qui ne sera peut-être approuvée de guère de gens, et à laquelle je n'ai nul regret, je ne le voulus point faire, à cause que je ne l'aurois pu sans me plaindre de M. le colonel, et que je ne pouvois me résoudre d'employer contre lui-même la confiance qu'il m'avoit procurée auprès de Monsieur. Je lui dis seulement en présence de Son Altesse Royale, dès qu'il commença d'aller chez la Reine, que je croyois que cela lui pourroit beaucoup nuire par l'ombrage qu'en prendroit M. le cardinal. Sur quoi ayant voulu s'excuser, Monsieur, qui n'étoit pas encore désaccoutumé de me parler confidemment, me dit devant lui : *Il vous trompe, car il y va très-souvent.* Madame sa femme en étoit si aveuglée qu'elle en étoit bien aise, sans considérer combien cela lui pourroit nuire, aussi bien que du refroidissement qu'on remarqua dans l'esprit de Monsieur pour le mariage de mademoiselle de Montpensier.

M. le cardinal de Richelieu, qui, comme je l'ai dit, n'avoit pris confiance que par moi à M. le colonel, ne pouvant ignorer une chose aussi publique qu'étoit celle de son changement envers moi, et par lui de celui de Monsieur, le considéra dès lors plutôt comme son ennemi que comme son ami. Mais sachant quelle étoit mon affection pour M. le colonel, il ne m'en témoigna rien, ni ne m'en fit jamais témoigner la

moindre chose; et rien n'étant capable de m'empêcher de servir de tout mon pouvoir M. le colonel, je continuai avec la même ardeur qu'avant de solliciter M. le cardinal touchant la charge de maréchal de France, et l'en pressai de telle sorte, qu'enfin il me donna parole qu'il le seroit dans trois jours. Je l'allai dire à M. le colonel, qui en demeura fort surpris, et madame sa femme aussi, parce qu'ils ne s'y attendoient plus; et cette parole fut suivie de l'effet le 8 janvier 1626.

M. le cardinal continuant toujours dans son dessein de me faire secrétaire d'Etat, il m'avoit donné vers la fin de 1625 toutes les instructions et les pièces qu'il avoit touchant les affaires étrangères qui regardoient cette charge, et m'avoit dit de les mettre en tel ordre que je le jugerois le meilleur, et d'y changer et ajouter ce que je voudrois. En 1626, la cour étant à Fontainebleau, je lui en portai plusieurs volumes très-bien écrits; sur quoi il me dit en riant : « Pensez-« vous que je vous en sache gré? c'est pour vous-« même que je vous ai engagé à ce travail, et non « pas pour moi, qui n'en ai plus besoin; mais n'en « avez-vous pas gardé une copie? — Oui, monsieur, « lui répondis-je. — Voilà qui est bien, me repartit-il, « et je serai fort aise d'avoir ceux-ci. » M. de Bérulle étant alors à Fontainebleau, et Son Eminence sachant combien il m'aimoit, elle lui montra ces recueils, et lui parla du dessein qu'elle avoit de me faire secrétaire d'Etat.

Cependant ces fréquentes visites de M. le maréchal d'Ornano chez la Reine régnante augmentèrent de telle sorte les défiances de M. le cardinal, qu'il de-

meura persuadé, comme je l'ai su depuis, que c'étoit à dessein de former une grande cabale de la Reine, de Monsieur et de quelques grands; ce que je ne saurois croire qui fût véritable, tant j'ai reconnu en M. le maréchal d'Ornano des sentimens pour le service du Roi et pour l'Etat dignes du nom qu'il portoit; mais je pense qu'il y avoit en cela plus de bagatelle et d'amusement que de dessein. Ainsi personne ne fut jamais plus surpris que je le fus lorsque, le 4 mai, dans ce même séjour de Fontainebleau, étant avec madame la marquise de Seneçay, alors dame d'atour de la Reine, auprès de laquelle je lui avois fait rendre des offices qui ne lui avoient pas été inutiles, on vint lui dire que M. le maréchal d'Ornano étoit arrêté. Je courus chez le Roi, et ne pus passer plus avant que la salle des Gardes, parce que personne n'entroit. M. Bouthillier sortit pour me venir chercher, et me trouva là. Il me dit que le Roi s'étoit cru obligé de faire arrêter M. le maréchal d'Ornano; que Sa Majesté n'ignoroit pas que depuis longtemps il n'avoit plus nulle confiance en moi, et qu'il m'avoit fait perdre celle de Monsieur; qu'elle désiroit que j'y rentrasse, et que je n'avois qu'à dire qui étoient ceux auprès de Monsieur qui n'étoient pas de mes amis, et qui me pouvoient traverser, et qu'on les éloigneroit à l'heure même. On pourra juger par ma réponse si je suis fort violent. Je dis à M. Bouthillier, après lui avoir témoigné mon extrême douleur de la détention de M. le maréchal, que n'ayant que servi dans la maison de Monsieur tous ceux que j'avois pu, ni fait de mal à personne, je ne croyois pas y avoir des ennemis. Mais les suites firent voir qu'il

suffit d'être bien dans l'esprit d'un prince pour avoir pour ennemis ceux qui prétendent à la même chose.

En même temps que M. le maréchal d'Ornano fut arrêté chez le Roi, on arrêta aussi M. de Chaudebonne qui n'y étoit pas. Le premier fut conduit au bois de Vincennes, où il mourut le 4 septembre de la même année, et M. de Chaudebonne fut mené à la Bastille.

Un peu après que M. Bouthillier m'eut quitté, Monsieur sortit de chez le Roi, où cette nouvelle l'avoit fait aller aussitôt qu'il l'eut apprise, et me trouvant dans cette salle des Gardes, il me mena dans son cabinet, ferma la porte, et me parla avec une entière confiance, et avec des témoignages d'une si sensible douleur de la détention de M. le maréchal, qu'encore qu'il fût plus de minuit, il me commanda d'aller trouver à l'heure même M. le cardinal, pour faire de sa part auprès de lui toutes les instances imaginables en faveur de M. le maréchal d'Ornano; et comme il est impossible d'être plus touché que je l'étois de son malheur, il ne me fut pas difficile de m'acquitter de cette commission avec toute l'affection imaginable. M. le cardinal me fit la réponse que l'on peut juger, c'est-à-dire de grands témoignages de respect pour Monsieur, qu'il feroit ce qu'il pourroit, et autres paroles générales.

Ayant appris que ceux qui m'avoient vu entrer si tard chez M. le cardinal aussitôt après la détention de M. le maréchal d'Ornano, sans savoir que c'étoit Monsieur qui m'y envoyoit, joignant à cela le refroidissement que M. le maréchal d'Ornano avoit eu pour moi, s'imaginoient que j'avois su le dessein de l'arrêter; et il y en avoit même quelques-uns qui disoient qu'il y

avoit grande apparence que je ne lui avois pas rendu de fort bons offices. J'étouffai ces discours, et leur fermai la bouche, en disant hautement et publiquement que, pendant que j'avois été dans l'entière confiance de M. le maréchal d'Ornano, je répondrois de ma vie qu'il n'avoit point d'autres sentimens que ceux qu'on pourroit désirer d'un parfaitement homme de bien et très-fidèle serviteur du Roi; et que si, depuis cela, j'avois dit quelque chose à son désavantage, il faudroit que je l'eusse inventé, puisqu'il y avoit plus de six mois qu'il ne vivoit plus que civilement avec moi, et ne me parloit que de choses indifférentes.

Cependant M. le président Le Coigneux ne s'endormoit pas, ni M. de Puylaurens, pour qui Monsieur avoit témoigné avant avoir quelque inclination, mais qui n'alloit pas jusqu'à le fort considérer, avant la détention de M. le maréchal d'Ornano, ni M. du Bois d'Annemets (Daniel Normand), qui avoit eu fort envie d'avoir un peu de crédit. Ils faisoient, comme je l'ai su depuis, tout ce qu'ils pouvoient contre moi, afin de faire croire à Monsieur que j'étois d'intelligence avec M. le cardinal, et que mon ressentiment d'avoir été éloigné de sa confiance par M. le maréchal d'Ornano m'avoit porté à lui rendre de mauvais offices. Et en même temps que M. de Puylaurens et M. du Bois d'Annemets agissoient de la sorte, et que je n'aurois eu qu'à dire une parole pour les faire éloigner d'auprès de Monsieur, ils me faisoient faire de très-grandes protestations d'amitié par M. Passard, aumônier de Son Altesse Royale, qui étoit un fort homme de bien et de mes amis. D'un autre côté, madame la maréchale d'Ornano m'ayant écrit pour me prier

de m'employer pour la liberté de M. son mari, et de répondre de ses actions, je lui répondis, comme il étoit très-véritable, que je le servirois avec la même passion que s'il y alloit de ma vie, et que je souhaiterois que tout le monde fût aussi persuadé que je l'étois de la sincérité de ses actions; mais que j'appréhendois qu'on n'ajoutât pas autant de foi aux témoignages que j'en rendrois qu'on auroit fait avant, à cause que l'on savoit que depuis quelque temps il ne me confioit plus chose quelconque. Cette réponse si sincère et si raisonnable, au lieu de contenter madame la maréchale d'Ornano, l'anima contre moi. Comme elle savoit en sa conscience qu'elle seule avoit porté son mari à s'éloigner de moi, elle s'imagina sans doute que j'avois voulu m'en ressentir; en quoi Dieu, qui voit le fond de mon cœur, sait qu'elle m'a fait la plus grande de toutes les injustices, et la plus inexcusable, après tant de preuves qu'elle avoit eues de ma parfaite amitié pour son mari, de ma passion à le servir, et de mon entier désintéressement. Ainsi, y étant encore poussée par ceux qui vouloient prendre ma place dans l'esprit de Monsieur, elle me rendit auprès de lui par les personnes qui lui étoient confidentes, comme je l'ai su depuis, toutes sortes de mauvais offices, et particulièrement par M. le président Le Coigneux, qui avoit de tout temps, ainsi qu'on l'a pu voir par ce que j'ai ci-devant rapporté, travaillé à gagner son esprit pour se mettre bien auprès de Son Altesse Royale.

Que si madame la maréchale d'Ornano s'est montrée si extrêmement injuste envers moi, M. de Moisergues, M. d'Ornano grand-maître de la garde-robe de

Monsieur, et M. de Sainte-Croix, frères de M. le maréchal d'Ornano, n'en ont pas usé de la même sorte. Ils m'ont fait l'honneur et la justice de me témoigner toujours la même amitié ; et nous avons souvent mêlé nos larmes ensemble dans une perte aussi déplorable, pour eux et pour moi, que celle d'une personne à qui, outre leur proximité, ils avoient toutes les obligations que l'on peut avoir, et moi celle de n'avoir pas été moins aimé de lui que si j'eusse eu l'honneur de lui être aussi proche qu'eux.

Ainsi madame la maréchale d'Ornano, en agissant contre moi, agit en effet contre elle-même, puisque, dans le désir que M. le cardinal me témoignoit qu'auroit le Roi que je fusse mieux que nul autre auprès de Monsieur, afin de le porter à s'attacher entièrement à Sa Majesté, et dans la satisfaction que j'aurois eu sujet d'espérer que Dieu m'auroit fait la grâce de donner de moi à l'un et à l'autre par la fidélité avec laquelle je les aurois servis, il n'y auroit rien que je ne me fusse efforcé de faire auprès de Sa Majesté et de M. le cardinal, pour servir M. le maréchal d'Ornano, que j'ai toujours constamment aimé, et que j'aimerai jusqu'à la mort de toute la plénitude de mon cœur, dans la certitude que j'ai qu'il m'a aimé de la même sorte, et que jamais violence n'a été plus forte que celle que l'on a faite sur son esprit, pour l'empêcher malgré lui de me donner son entière confiance.

A cette conjuration domestique formée contre moi auprès de Monsieur, il s'en joignit une étrangère ; car M. le comte de Soissons et M. le grand-prieur, frère de M. de Vendôme, qui étoit bien avec Mon-

sieur, employèrent aussi tous leurs efforts pour le porter à m'éloigner. Je ne saurois le mieux savoir. Voici comme je l'ai appris : M. le grand-prieur ayant l'année suivante été mis au bois de Vincennes, il manda au Roi, durant sa prison, que, s'il lui plaisoit de lui envoyer quelque personne de confiance, il l'informeroit sincèrement de ses actions.

Le Roi lui envoya M. le marquis de Fossé, qui, étant extrêmement mon ami, me dit que M. le grand-prieur l'avoit prié de protester à Sa Majesté, en son nom, qu'il n'avoit jamais eu aucune mauvaise intention contre son service; mais qu'il étoit vrai que dans le désir d'être bien avec Monsieur, il n'y avoit rien que lui et d'autres n'eussent fait pour le porter à m'éloigner, à cause qu'il étoit impossible de me gagner. M. de Fossé ajouta qu'ayant trouvé à son retour du bois de Vincennes le Roi auprès de la Reine sa mère, il leur avoit rapporté cela à tous deux.

Il faut revenir maintenant à la suite que cet incident m'a fait interrompre. J'étois si bien durant les premiers jours auprès de Monsieur, qu'il demanda au Roi et obtint de lui, pour les personnes que je lui proposai sans nul intérêt, des charges fort considérables, et je ne pensois qu'à travailler à le servir et à lui acquérir des serviteurs; mais, pendant que j'agissois ainsi, les personnes dont j'ai parlé agissoient sans cesse contre moi, comme je l'ai appris depuis, et disoient entre autres choses que j'avois des entretiens secrets avec le Roi dans un lieu du château qu'ils lui marquoient, et où je ne fus de ma vie, et que je me trouvois les soirs sur le minuit dans la cour du Cheval

blanc avec diverses personnes; ce qui étoit aussi faux que le reste.

Quelques jours se passèrent de la sorte, et M. le cardinal étant allé à Limours, tous ceux qui s'accordoient contre moi prirent ce temps pour redoubler leurs instances auprès de Monsieur, afin de le porter à m'éloigner; et, quelque peine qu'il eût à s'y résoudre, ils le pressèrent tant qu'enfin il leur promit. Il ne l'exécuta pas néanmoins, mais différoit toujours, jusqu'à ce que, vaincu par leurs importunités, il s'y résolût.

Ainsi, étant allé un matin chez la Reine sa mère, et ne l'ayant pas trouvée éveillée, il passa dans la grande galerie du Cheval blanc, et il n'y eut que M. d'Ouailly, capitaine de ses gardes, M. Goulas, secrétaire de ses commandemens, et moi qui le suivîmes. Il mena M. d'Ouailly à une fenêtre de cette galerie, et lui parla assez long-temps. Après être retourné chez la Reine sa mère, il s'en alla chez la Reine régnante, et je m'arrêtai quelque temps dans la chambre de la Reine-mère à parler à madame la duchesse d'Aiguillon, qui m'a toujours honoré d'une amitié et d'une confiance égale dans tous les temps, et à qui j'ai des obligations si particulières que je ne saurois trop les reconnoître.

L'heure du dîner approchant, comme je m'en allois à la Conciergerie, où madame Zamet, à qui le Roi en avoit conservé la capitainerie, avoit toujours voulu me loger, je rencontrai Monsieur qui sortoit de chez la Reine avec un visage extrêmement triste, et il m'ôta son chapeau si bas que j'en fus étonné. En arrivant à la Conciergerie, je trouvai M. d'Ouailly qui m'y at-

tendoit ; il me dit que c'étoit avec un très-grand regret qu'il m'apportoit un ordre de Monsieur de me retirer ce jour-là, et de m'en aller à Paris. Je lui répondis ces mêmes mots : « J'avoue, monsieur, que ce « commandement me surprend extrêmement, parce « qu'ayant servi Monsieur avec autant de passion et « de fidélité que j'ai fait, et un tel désintéressement « qu'il sait que je ne lui ai de ma vie rien demandé « pour moi, je n'aurois jamais pu m'imaginer qu'il vou- « lût m'éloigner d'auprès de lui. Mais, monsieur, vous « êtes homme bon et homme d'honneur, et cela me « fait vous supplier de me promettre de lui dire que « je prie Dieu qu'il ne lui arrive pas souvent des « choses aussi préjudiciables à son service qu'est celle « d'éloigner un aussi homme de bien que je suis. — « Je vous le promets, » me répondit M. d'Ouailly, extrêmement touché et ayant presque les larmes aux yeux ; et comme c'étoit un très-brave gentilhomme, et très-homme d'honneur, il s'acquitta de sa promesse, ainsi que je l'ai su long-temps après de la bouche de Monsieur, qui me le dit dans un grand entretien que j'eus seul avec lui à Saint-Germain le lendemain de la naissance du Roi, dans lequel il parut bien qu'il a toujours conservé dans son cœur de l'affection pour moi ; car il me dit ces mêmes paroles : « Ne m'aimerez-vous donc plus à cette heure qu'il y « a un dauphin en France ? » On peut juger ce que je lui répondis ; et ayant pris ensuite la liberté de lui demander comment il avoit pu se résoudre à m'éloigner, il me dit : « C'est que j'étois encore bien jeune. » Sur quoi je pense avoir sujet de croire que jamais personne n'a eu tant de pouvoir sur son esprit que

j'y en ai eu, puisqu'il n'est pas étrange que ceux qui flattent les princes, et entrent dans toutes leurs passions, aient du crédit auprès d'eux; mais de leur être agréable, et d'avoir toute leur confiance, lorsque l'on combat leurs mauvaises inclinations, et qu'on les porte à se faire violence pour embrasser la vertu dans un siècle aussi corrompu qu'est le nôtre, et faire qu'enfin ils y prennent plaisir, c'est, ce me semble, ce que l'on peut appeler avoir quelque pouvoir sur leur esprit; et c'est l'état où je me suis trouvé avec Monsieur, qui étoit l'un des princes du monde qui avoit le plus besoin d'avoir des gens de bien auprès de lui, parce qu'étant bon et facile, il se portoit aisément du côté où ceux en qui il avoit confiance le portoient; et ceux qui abusoient de l'honneur de ses bonnes grâces étoient d'autant plus coupables, que, comme je le lui ai dit à lui-même, il faisoit le bien avec joie.

Quelques-uns m'ont dit que dès le jour même qu'il m'eut envoyé l'ordre de me retirer il y eut regret, et que si je ne fusse parti que le lendemain il m'auroit rappelé auprès de lui; mais je ne suis point assuré de cela comme du reste. Le Roi témoigna être fort mal satisfait de cette action de Monsieur, et la Reine-mère en fut si mécontente, qu'elle me fit l'honneur de dire plusieurs fois tout en colère ces propres paroles : « Pourquoi pensez-vous qu'il ait éloigné un « tel? c'est parce qu'il est de mes amis. »

M. le maréchal de Brezé m'a dit que Sa Majesté l'avoit envoyé en très-grande diligence à Limours donner avis à M. le cardinal de ce qui s'étoit passé, et qu'il lui avoit témoigné d'en être extrêmement

touché, et résolu de travailler de tout son pouvoir à mon rétablissement. Son Eminence me fit ensuite donner les mêmes assurances, sans que je l'en aie de ma vie importunée; mais les belles promesses que lui fit M. le président Le Coigneux de ne vouloir dépendre que de lui auprès de Monsieur, le mariage de Son Altesse Royale avec mademoiselle de Montpensier, le voyage de Bretagne, l'affaire de M. de Chalais, et tant d'autres choses qui arrivèrent ensuite, l'empêchèrent de donner son application à ce qui me regardoit.

Les effets ont fait voir que ce que j'avois prié M. d'Ouailly de dire à Monsieur, et qu'il lui dit, n'étoit que trop véritable, puisque s'il eût continué à m'honorer de sa confiance, je ne m'en serois servi que pour l'exhorter à vivre dans une telle union avec le Roi et la Reine-mère, qu'il y a sujet de croire qu'il ne seroit point tombé dans les malheurs qui lui sont arrivés, qui l'ont éloigné durant tant d'années, non-seulement de la cour, mais de la France, et qui lui donnèrent enfin le déplaisir, dans cette funeste journée de Castelnaudary, d'être cause de la mort d'un prince aussi bien fait qu'étoit M. le comte de Moret, et de la prison et de la mort de M. de Montmorency, dont toute la France a pleuré la perte.

Comme ce dernier m'honoroit d'une affection très-particulière, comment pourrois-je ne point rapporter sur son sujet la dernière preuve qu'il m'en a donnée, puisqu'elle est si avant gravée dans mon cœur, qu'elle ne sauroit s'effacer de ma mémoire. M. le maréchal de Brezé l'ayant conduit à Lectoure, où il demeura pendant quelque temps avant qu'on le menât à Toulouse pour lui faire son procès, et M. Arnauld mon

cousin, mestre de camp général des carabins de France, et mon jeune frère qui étoit son lieutenant, l'y ayant accompagné avec les compagnies qu'ils commandoient, après qu'ils eurent comme les autres pris congé de M. de Montmorency, il les renvoya querir, et leur dit : « Je vous prie d'écrire à M. d'Andilly que « si je le pouvois aimer plus que je l'aime je le ferois ; « mais cela est impossible. Je le prie de n'être point « en peine de moi, parce que j'espère qu'en cette « occasion Dieu me fera la grâce de m'assister de telle « sorte que je ne ferai rien d'indigne de son amitié. »

Les guerres que le Roi fit ensuite, tant pour se rendre maître de La Rochelle que pour achever d'abattre le parti huguenot, et contre M. de Savoie, tinrent durant plusieurs années la cour presque toujours hors de Paris; et, lorsqu'elle y revenoit, il fut facile à M. de Richelieu, dans un aussi grand accablement d'affaires qu'étoit le sien, d'oublier un homme comme moi, qui ne s'aidoit point pour le faire souvenir de lui. Ainsi il ne faut pas s'étonner si Son Eminence ne pensa sérieusement à moi que lorsqu'elle crut que je pouvois servir utilement dans une occasion qu'elle avoit extrêmement à cœur : et voici de quelle sorte cela arriva.

En 1634 le Roi fit avancer vers le Rhin ses principales forces commandées par M. le maréchal de La Force, et résolut d'envoyer M. le maréchal de Brezé pour les commander conjointement avec lui. J'étois alors à Pomponne, où je passois avec ma famille et avec mes livres une partie de l'année dans une grande tranquillité d'esprit; et ce fut là que je reçus une lettre de M. Servien, écrite de sa main, ce qu'il faisoit

rarement à cause de l'incommodité de son œil, par laquelle il me mandoit que le Roi m'avoit choisi pour m'envoyer intendant dans cette armée, et qu'encore que ce ne fût pas un emploi tel que je le pouvois espérer, je devois compter pour beaucoup de ce qu'on m'envoyoit chercher dans ma maison, comme autrefois les dictateurs à la charrue, et qu'il avoit ordre de me mander de venir très-promptement. J'allai à Paris, et le trouvai chez M. le cardinal; et sur ce qu'après qu'il m'eut parlé, je lui répondis que je ne voyois pas que cet emploi me fût fort avantageux, parce qu'après qu'il seroit fini je me trouverois au même état qu'avant, et qu'ainsi je serois bien aise de m'excuser, il me dit que je m'en gardasse bien, puisque si je le refusois on n'oseroit seulement me nommer à M. le cardinal, tant il s'en tiendroit offensé, parce que cette armée étant la plus belle que le Roi eût jamais eue, il avoit tant de passion de m'y envoyer, et avoit parlé de moi au Roi d'une manière si avantageuse, que son carrosse étoit dans la cour de Son Eminence pour aller dire à Sa Majesté, à Versailles, comme une chose qu'il savoit qui lui seroit fort agréable, que j'étois arrivé, et que je ferois toute la diligence qu'il se pourroit pour partir bientôt.

Le père Joseph, dont chacun sait quel étoit le crédit auprès de M. le cardinal, vint sur cela, et me dit les mêmes choses que M. Servien, pour me faire connoître qu'il n'y avoit pas lieu de délibérer. Ainsi j'entrai dans la chambre de M. le cardinal, qui me parla de la manière du monde la plus obligeante, et me dit entre autres choses qu'il me prioit de bien vivre avec M. le maréchal de Brezé, et qu'il lui recommande-

roit d'en user de même à mon égard. J'allai ensuite trouver le Roi à Saint-Germain, et Sa Majesté me dit ensuite que c'étoit avec joie qu'elle me donnoit cet emploi dans une armée qui lui étoit si considérable, parce qu'elle étoit assurée que je l'y servirois utilement. Je pris aussi congé de la Reine, qui dès lors me faisoit l'honneur de me témoigner beaucoup d'affection.

Dans le mémoire en forme d'instruction que je dressai pour moi-même, et que messieurs de Bullion et Bouthillier, surintendans des finances, signèrent, il y avoit un article qui me donnoit pouvoir de disposer de dix mille livres par mois pour les dépenses que je jugerois nécessaires, sans être obligé d'en donner aucune connoissance à messieurs les généraux; ce que je ne sais point avoir été accordé à aucun autre intendant des armées du Roi. Rien n'est néanmoins plus utile pour le service, lorsque l'on en use comme l'on doit, n'étant pas croyable combien de petites sommes employées à propos produisent des effets excellens, ainsi que la suite le fera voir, parce que les armées sont comme ces grands corps dont de petites machines, qui ne paroissent rien, facilitent extrêmement le mouvement en plusieurs rencontres.

Je partis le 2 novembre de cette année 1634, et arrivai à Châlons-sur-Marne, qui est une des villes de France où il se trouve le plus de blé : j'y demeurai un jour pour y faire marché, sous le bon plaisir de messieurs les surintendans, de quantité de blé et du prix des voitures. Je pris ensuite un setier de blé, le fis moudre, pétrir, cuire, et peser devant moi le nombre des rations qu'il rendit, et envoyai un mé-

moire très-particulier à messieurs les surintendans, dans lequel je faisois voir que l'on pouvoit, par le moyen de ces achats et de ce ménage, gagner deux cent mille écus au profit du Roi, sur le prix que l'on donnoit aux munitionnaires pour le pain de munition. Sur quoi, bien que M. de Bullion ne m'aimât point, il ne put s'empêcher de m'écrire que l'on ne pouvoit trop me louer d'avoir, même en chemin faisant, travaillé avec tant de soin pour cette affaire. Cela ne s'exécuta pas néanmoins, et je veux croire qu'il y eut de bonnes raisons qui l'empêchèrent.

Je joignis M. le maréchal de Brezé à Nancy, et l'accompagnai le lendemain à Lunéville. Il avoit beaucoup d'esprit, et même extrêmement d'acquis, écrivoit bien, faisoit une grande distinction des personnes, traitant aussi civilement ceux qu'il estimoit, que fièrement ceux qu'il n'estimoit point, ne s'accommodoit pas de tout le monde, étoit bon ami et fort dangereux ennemi. Quoique je fusse trop de la cour pour ne l'avoir pas vu et parlé à lui diverses fois, je n'avois pas néanmoins d'habitude particulière avec lui, et l'on avoit voulu me faire peur de son humeur, de même que ce que je vais dire fera voir qu'on avoit voulu lui faire appréhender la mienne. Etant donc à Lunéville, lorsqu'après souper il eut donné le bon soir à tout le monde, il me retint seul dans sa chambre, et me dit ces mêmes paroles : « Plusieurs personnes m'ont voulu faire appréhender « votre humeur, et quelques-uns même ont passé « jusqu'à me dire que j'aurois mieux fait de refuser « l'emploi dont le Roi m'a honoré, que de l'accepter « dans le même temps qu'il vous a donné l'inten-

« dance de cette armée, parce que vous voudriez y « agir avec tant d'autorité que je ne pourrois en « recevoir que du mécontentement. Je leur ai ré- « pondu que j'avois peine à concevoir cette opinion « de vous, et que je ne l'avois pas si mauvaise de « moi, que de me croire assez foible pour souffrir « que l'on entreprît quelque chose dont j'eusse sujet « de me plaindre. Mais ce que j'ai maintenant à vous « dire, monsieur, c'est que j'ai de grands avantages « sur vous, et que vous en avez de grands sur moi. « Ceux que j'ai sur vous sont que je suis maréchal « de France, général d'armée, et beau-frère de M. le « cardinal; et ceux que vous avez sur moi sont.... (Je ne puis achever ceci, parce que ce sont des louanges que je ne mérite point, et dont je ne saurois me souvenir sans rougir.) Oubliez, je vous prie, « tous ces avantages que vous avez sur moi, comme « je veux oublier tous ceux que j'ai sur vous, et vi- « vons dans une entière intelligence et une parfaite « amitié. » Il seroit inutile de rapporter ici quelle fut ma réponse à un discours si obligeant, et il me suffit de dire que M. le maréchal de Brezé m'a témoigné depuis ce jour jusques à sa mort une si extrême confiance et une si grande amitié, que tous ceux qui l'ont connu plus particulièrement savent qu'il n'en a jamais tant fait paroître pour personne, sans que durant tout le long temps que cette affection a duré, elle ait jamais été obscurcie du moindre nuage; et entre ce grand nombre de lettres que j'ai reçues de lui, également belles et obligeantes, il y en a sur un sujet fort important, par lesquelles il me marque avoir éprouvé en cette occasion que j'avois plus de

pouvoir sur lui qu'il n'en avoit lui-même, et l'une de ces lettres commence par ce vers du Tasse :

A tanto intercessor nulla.

J'arrivai avec lui à l'armée, qui étoit de dix-neuf mille hommes de pied et de cinq mille chevaux effectifs, des plus belles troupes qui se soient jamais vues en France, parce que tous les vieux régimens faisoient partie de l'infanterie, et que la cavalerie, outre les vieilles troupes entretenues, étoit composée de compagnies de cent hommes chacune, commandées par des personnes de grande qualité qui ont depuis rempli les principales charges, et qui s'efforçoient à l'envi de rendre leurs compagnies très-belles.

Comme c'étoit sur la fin de l'année, je trouvai qu'il n'y avoit plus de fonds pour le pain de munition nécessaire à la subsistance de l'infanterie ; mais ces messieurs qui commandoient la cavalerie, que je connoissois presque tous fort particulièrement, et qui témoignoient de la joie de mon arrivée, me présentèrent sur ma simple parole quarante mille livres pour cette dépense, et m'en offrirent encore davantage en attendant l'arrivée de la voiture.

Ce Mémoire n'étant que pour rapporter ce qui me regarde en particulier, je me contenterai seulement de toucher en peu de mots ce que fit cette armée. Elle s'avança sur le bord du Rhin au-delà de Manheim, que le grand Gustave, roi de Suède, avoit fait fortifier, à l'embouchure où le Necker entre dans le Rhin ; et comme Philisbourg en étoit proche, ce fut alors que je pris le temps d'y aller.

M. de Gassion, depuis maréchal de France, qui servoit en Allemagne, étant venu donner avis à messieurs les généraux qu'Heidelberg, qui est la capitale du Palatinat, et assise sur le Necker, étoit sur le point d'être prise par les troupes de l'Empereur si on ne la secouroit promptement, on résolut de passer le Rhin pour conserver cette place à l'un des alliés de la France. Ainsi, après avoir fait un pont de bateaux vis-à-vis de Manheim, l'armée s'y rendit de tous les quartiers qui en étoient assez éloignés, passa le Rhin, et le même jour, qui étoit le 22 décembre, et par conséquent le plus court de l'année, elle marcha jusqu'à Heidelberg, qui en est éloigné de quatre ou cinq lieues de France; et les Impériaux n'ayant osé l'attendre levèrent le siége. Messieurs les généraux me laissèrent à Manheim pour donner ordre à beaucoup de choses; et j'avois au chevet de mon lit les drapeaux de tous les vieux régimens qui les avoient laissés, à l'exception d'un seul pour chacun.

L'armée passa ensuite le Necker pour prendre des quartiers dans le Bergstrass, et M. le duc de Weimar et M. le grand-chancelier Oxenstiern se rendirent à Besigheim pour conférer avec messieurs les maréchaux de France sur ce qu'il y avoit à faire, et j'assistois à tous ces conseils.

Après leur séparation, étant venu nouvelle que les ennemis s'avançoient à Aschaffembourg, qui est au-dessus de Francfort sur le Mein, M. le duc de Weimar demanda d'être fortifié de cinq régimens de notre infanterie pour aller vers eux. On les lui donna, et nos généraux, pour s'approcher plus près de lui, allèrent dans le Darmstadt, et logèrent dans le palais

du landgrave, qui n'y étoit point, et dont ils n'étoient pas satisfaits. Ce fut là qu'ils eurent avis de la prise de Philisbourg, qui me donna tant de sujet de me plaindre de M. le marquis de La Force, que je ne voulus point l'année suivante servir auprès de lui, comme on le verra dans la suite, parce que l'ayant avant pressé diverses fois d'envoyer des troupes à Philisbourg pour renforcer la garnison que la peste avoit réduite en l'état que j'ai dit ailleurs, il avoit toujours différé, et n'y avoit envoyé que cinq compagnies qui n'arrivèrent qu'après la prise de la place.

Il faut revenir maintenant à ce qui regarde ma charge. Comme j'étois persuadé que le plus grand service que je pouvois rendre étoit de travailler de tout mon pouvoir à la subsistance de l'armée, j'avois, dès que j'y fus arrivé, commencé et continué toujours depuis à mettre un prix à toutes choses que je faisois observer à toute rigueur, et pris un soin très-particulier de l'hôpital ; ce qui fut d'autant plus utile qu'un hiver aussi extraordinaire que fut celui-là, joint aux maladies ordinaires dans les armées, fit qu'il alla successivement plus de six mille soldats à l'hôpital, où ils furent traités avec tant de soin qu'il n'en mourut presque point.

Il n'est pas croyable quelle affection pour le service cela donna aux soldats, et combien grande fut celle qu'ils témoignoient avoir pour moi. On en verra des preuves dans la suite; et j'avoue ne comprendre pas comment des hommes dont la profession est d'exposer continuellement leur vie, peuvent le faire de bon cœur lorsqu'ils voient que dans leurs maladies et dans leurs blessures on a moins soin d'eux que l'on

n'en a des chevaux, que l'on fait panser soigneusement, à cause qu'on ne les peut perdre sans qu'il en coûte de l'argent pour en avoir d'autres.

M. le cardinal de Richelieu fut si content de ma conduite, qu'il voulut m'en donner une marque par une lettre que l'on trouvera dans mes papiers, dont la substance étoit qu'encore qu'il laissât à messieurs les secrétaires d'Etat le soin d'écrire à ceux qui étoient dans des emplois semblables au mien, la manière dont je servois l'obligeoit à me témoigner sa joie de la satisfaction que le Roi en avoit. Son Eminence écrivit en même temps à M. le maréchal de La Force, et par une méprise on changea la suscription de ces deux lettres; de sorte qu'il reçut celle qui étoit pour moi, et je reçus celle qui étoit pour lui. Ainsi il vit ce que M. le cardinal me mandoit, et trouva que cette lettre étoit plus obligeante pour moi que celle qui étoit pour lui ne l'étoit à son égard.

Ces cinq régimens que l'on avoit prêtés à M. de Weimar étant les premiers qui aient servi avec les Suédois, et les Français n'étant pas aussi accoutumés que ceux de cette nation à des fatigues tout-à-fait extraordinaires, je n'eus pas de peine à juger qu'ils seroient à leur retour en un tel état que les officiers ne manqueroient pas de demander quelques grâces que l'on auroit peine à leur accorder. Ainsi, je m'avisai d'envoyer des commissaires des guerres au-devant d'eux, avec ordre de dresser un rôle du nombre des soldats dans le défilé qu'ils jugeroient le plus commode pour cela, et de m'en rapporter les extraits sur lesquels ils devoient être payés à la prochaine montre.

Et comme je ne doutois point que tous les officiers

ne fussent très-malcontens, et n'alléguassent pour appuyer la justice de leurs plaintes le nombre des malades et des blessés demeurés derrière, je dis aux mêmes commissaires de prendre garde, sans en faire semblant, au nombre de ces malades et de ces blessés, qui n'ayant pu suivre les autres viendroient après eux, et de m'en rapporter des mémoires très-exacts. Ils l'exécutèrent ponctuellement, et ce que j'avois prévu arriva; car les mestres de camp et les capitaines me firent d'étranges plaintes; et leur ayant répondu fort civilement qu'ils savoient que je ne pouvois faire payer les montres que sur les extraits des revues, ils me conjurèrent de considérer qu'il n'y auroit point de justice de les traiter avec une si extrême rigueur. Chacun me donna un mémoire du nombre des malades de sa compagnie qui étoient demeurés derrière, et je trouvai que ces mémoires se rapportoient à ceux que les commissaires m'avoient mis entre les mains. Alors je leur dis que s'ils vouloient me promettre sincèrement de ne point mettre de passe-volans dans les montres suivantes, je prendrois le hasard du blâme que l'on pourroit me donner de passer par-dessus les règles, en les faisant payer sur le pied de leurs mémoires, outre ce qui étoit porté par leur extrait. Ils me le promirent solennellement, et me le tinrent; car après que l'armée eut repassé le Rhin pour tourner tête vers la France, et qu'elle eut fait montre, ces cinq régimens, qui avoient encore rejoint M. de Weimar, et qui étoient demeurés derrière, étant revenus dans l'armée, on leur fit aussi faire montre, et les commissaires des guerres me vinrent dire qu'il ne s'étoit jamais rien vu de semblable à ce qui s'y étoit

passé, parce que les soldats des autres régimens qui avoient déjà fait montre s'offrant de tous côtés pour grossir le nombre de ceux-ci, les capitaines dirent qu'ils n'en souffriroient pas un seul, parce qu'ils m'en avoient donné parole et qu'ils vouloient me la tenir. Ainsi cette revue s'étoit trouvée moindre que la précédente de plus de trois cents hommes, dont la solde fut autant de deniers revenant-bons au profit du Roi.

Après que l'armée eut, comme je viens de dire, repassé le Rhin, sur ce que l'on apprit que les Impériaux avoient jeté dans Spire plus de trois cents hommes de leurs meilleures troupes, et qu'ils étoient avec de grandes forces de l'autre côté du Rhin dans le dessein de le passer sur un pont de bateaux, à la faveur de cette place et d'un fort qu'ils avoient fait sur les bords du fleuve du côté de la ville, messieurs les maréchaux de La Force et de Brezé résolurent d'attaquer cette place, quoique la rigueur du froid fût encore extrême et qu'à peine les soldats eussent de quoi se couvrir. Je demeurai à Landau, qui n'en est éloignée que d'environ trois lieues, pour donner ordre aux choses nécessaires pour la subsistance de l'armée, et envoyai, outre toutes sortes de provisions, tous les médicamens pour les malades et les blessés que je pus trouver, avec quantité de vin pour distribuer gratuitement aux soldats. Ces rafraîchissemens firent un tel effet que ceux qui étoient à ce siége, et qui restent encore en vie, peuvent témoigner que jamais gens n'ont fait paroître plus de vigueur, ni été plus gaiement au péril qu'ils firent, ayant, entre autres actions, emporté ce fort, et taillé en pièces tout ce qui étoit dedans, après y être montés

sur les pointes des hallebardes. Ainsi les Impériaux, qui étoient delà le Rhin, virent en peu de jours prendre la place.

Le siége fini, je fis apporter à Landau sur des échelles tous les blessés, qui trouvèrent toutes choses préparées pour les recevoir dans des cloîtres de monastères, où ils furent traités comme dans Paris; et, avant de partir dudit Landau, je donnai de ma main, au nom du Roi, trois pistoles à chacun de ceux qui étoient considérablement blessés, dont le nombre étoit de plus de deux cents. Ce fut alors que l'on connut l'effet que de petites récompenses peuvent produire dans le cœur des soldats; car, non-seulement ceux-là, mais tous les autres, dans l'espérance d'être traités de même s'ils se trouvoient au même état, s'animèrent de telle sorte à bien servir, que les mestres de camp et les capitaines me firent de grands remercîmens de ce qu'un seul de leurs soldats ne leur demandoit plus congé comme autrefois, quelque grande qu'eût été la fatigue de ce siége, mais qu'il n'y avoit rien au contraire qu'ils ne fussent capables d'entreprendre dans la disposition où ils les voyoient.

En ce même temps M. le marquis, maintenant duc de La Force, fils de M. le maréchal, partit avec un corps de cavalerie pour aller favoriser le passage de M. le duc de Rohan de la Valteline, et messieurs les généraux se séparèrent. M. le maréchal de La Force demeura dans l'Alsace avec une partie des troupes, et M. le maréchal de Brezé vint en Lorraine avec le reste.

Comme ce Mémoire m'est particulier, je crois y pouvoir rapporter deux choses qui confirment ce que

j'ai dit de l'affection des soldats pour moi, et de celle dont M. le maréchal de Brezé m'honoroit.

Ne s'étant jamais vu de plus mauvais chemins que ceux qui se rencontrèrent durant cette marche dans une fin d'hiver, et dans d'aussi bonnes terres que sont celles d'Alsace, une de mes charrettes sur laquelle étoit ma vaisselle d'argent et des papiers fut perdue pendant trois jours sans espérance de la recouvrer, quelque soin que l'on prit, et auroit sans doute été pillée si les soldats m'eussent moins aimé; mais, ayant su qu'elle étoit à moi, un sergent dit qu'il me la rameneroit à quelque prix et en quelque lieu que ce fût; et ainsi, lorsque nous étions à Saverne, on le vit arriver avec vingt soldats qu'il avoit pris pour l'escorter. M. le maréchal de Brezé n'en témoigna pas moins de joie que moi, et ce fut en ce même lieu qu'il me donna, d'une manière également surprenante et obligeante, une marque de son affection que je crois devoir rapporter.

Un gentilhomme qui commandoit une des compagnies qui étoient en garnison dans cette place, me pria, avec grande instance, de lui demander la permission d'aller chez lui pour donner ordre à ses affaires, à cause que sa maison avoit été brûlée. Je lui en parlai tout bas, et il me dit tout haut, en la présence de la plupart des officiers de l'armée et de cette garnison : « Monsieur, que lui avez-vous répondu? » Je demeurai assez surpris, et lui repartis : « Je lui ai ré-« pondu, monsieur, que je vous en parlerois. — « Vous lui avez fort mal répondu, » me dit-il alors. Ce qui me surprit encore davantage : « Parce, ajou-« ta-t-il, que vous n'avez pas besoin de me parler

« pour disposer de tout ce qui peut dépendre de « moi. »

Lorsque nous fûmes à Rambervillers, il reçut des dépêches de la cour, qui portoient que le Roi l'avoit choisi avec M. le maréchal de Châtillon pour passer en Flandre avec l'armée qui se devoit joindre à celle de messieurs les Etats commandée par M. le prince d'Orange, et que Sa Majesté avoit extrêmement à cœur que ces troupes fussent parfaitement belles. M. le maréchal de Brezé ayant fait voir ces dépêches à ces personnes de qualité qui commandoient ces compagnies de chevau-légers, plus belles et plus fortes que n'ont été depuis plusieurs régimens, leur désir de paroître dans une telle occasion les fit venir pour me dire que je savois la fatigue qu'elles avoient eue durant un hiver si rude, et particulièrement celles qui étoient revenues de favoriser le passage de M. de Rohan; mais que si je voulois les faire payer comme complètes, ils me donnoient leur parole de mettre chacun deux mille écus du leur pour les mettre en tel état qu'il ne se seroit jamais vu de plus belles troupes.

Je n'eus pas peine à juger que cette proposition étoit avantageuse au service du Roi; mais, ayant dans l'esprit le dessein que l'on verra par la suite, je leur répondis qu'il n'y avoit rien que je ne désirasse de faire pour les servir, mais que je les priois de considérer que cela passoit mon pouvoir, que j'avois les mains liées, et qu'il ne m'étoit libre de faire payer que le nombre porté par les extraits de revue; ensuite ils furent trouver le maréchal de Brezé pour le conjurer de me faire résoudre à leur accorder cette demande. Il vint aussitôt me voir, accompagné d'eux

tous, et me dit qu'il venoit joindre ses prières aux leurs. Je lui répondis que je le suppliois de trouver bon qu'avant que de lui répondre je lui disse un mot en particulier. Alors je lui dis, dans la ruelle de mon lit, que je croyois cette proposition si avantageuse pour le service du Roi, qu'encore que rien ne soit plus extraordinaire que de faire payer plus d'hommes que ne portent les extraits de revue, j'appréhendois si peu que l'on m'accusât de le faire par aucun autre intérêt que celui du service, que je ne craindrois point de l'entreprendre ; mais que désirant que ce fût à lui seul et non pas à moi que ces messieurs en eussent l'obligation, parce que devant servir sous ses ordres ils ne pouvoient lui être trop affectionnés, je m'étois excusé de consentir à ce qu'ils désiroient, afin qu'ils le tinssent purement de lui. Je n'ai jamais vu personne plus touché que M. le maréchal de Brezé le fut de cette réponse, et nulle parole ne peut exprimer le gré qu'il m'en témoigna. Il revint à ces messieurs, leur dit que je m'étois résolu de faire pour l'amour de lui tout ce qu'ils désiroient, quoique ce fût la chose du monde la plus extraordinaire : à quoi il ajouta qu'il falloit avoir une réputation de probité aussi bien établie et aussi hors d'atteinte qu'étoit la mienne pour oser l'entreprendre. Il seroit inutile de dire quelle fut la joie que témoignèrent tous ces messieurs, non plus que les remercîmens qu'ils firent à M. le maréchal. Ils renouvelèrent les assurances qu'ils m'avoient données, et les exécutèrent de telle sorte que chacun sait qu'il ne s'est jamais vu de plus belles troupes que furent celles qu'ils menèrent en Flandre, et qui eurent tant de part au gain de cette fameuse bataille

d'Avein, qui, pour avoir acquis tant de gloire aux armes du Roi, donna une jalousie à M. le prince d'Orange qui produisit des effets si contraires à ceux que l'on devoit attendre d'une campagne ouverte par une si belle victoire.

Je veux croire que l'on ne jugera pas mal à propos que je remarque dans cet endroit combien il importe pour le service du Roi que ceux qui sont dans les charges aient une probité à l'épreuve pour ne point appréhender dans une rencontre singulière, telle qu'étoit celle-là, de faire une chose aussi extraordinaire que de faire payer une montre à des troupes sans s'arrêter aux extraits des revues.

M. le maréchal de Brezé partit ensuite pour aller à la cour, et comme j'étois destiné pour aller dans cette armée qui devoit passer en Flandre, j'allai trouver M. le maréchal de Châtillon pour me rendre avec lui à Mézières, où l'on devoit résoudre toutes choses avant que de se mettre en marche. Ce fut sur ce chemin que parut encore l'affection du soldat pour moi, outre tant d'autres marques que j'en avois déjà reçues et que je n'ai pas rapportées : car, comme j'étois en carrosse avec M. le maréchal de Châtillon, les régimens de Piémont et de Rambures, qui revenoient de notre armée d'Allemagne pour aller en Flandre, étant venus à passer, ils ne m'eurent pas plutôt aperçu que les soldats commencèrent à s'écrier : « Courage, voilà « M. d'Andilly, soyons malades, soyons blessés, il « n'importe ! » Cela toucha extrêmement M. le maréchal de Châtillon, et j'ai su depuis que dans cette guerre faite en Flandre les soldats de ces régimens, et des autres qui avoient servi comme eux de mon

temps, s'imaginoient, quoique peut-être sans sujet, que dans les maux qu'ils souffroient j'aurois pu les soulager s'ils m'eussent eu encore avec eux.

M. le maréchal de Brezé étant arrivé à la cour trouva que le Roi vouloit s'avancer vers Langres, sur la frontière, avec une armée, en même temps qu'il faisoit passer en Flandre celle dont je viens de parler; et sur ce qu'il parla à M. le cardinal de Richelieu comme ne mettant point en doute que je ne servisse dans celle de Flandre, et que Son Eminence lui dit que le Roi me destinoit pour servir dans son armée, il insista de telle sorte pour m'avoir, que M. le cardinal s'en fâcha et lui dit ces mêmes mots : « S'il y a un bon « officier vous voulez l'avoir. » Ainsi il lui fallut céder, et il en témoigna plus de déplaisir que je ne méritois.

Je reçus aussitôt après à Mézières un ordre de me rendre à la cour, qui étoit alors en Picardie. Je vins en poste à Paris, où j'allai trouver M. de Bullion qui y étoit demeuré, n'y ayant que M. Bouthillier, son collègue en la surintendance, qui eût suivi le Roi. Je ne fus pas peu surpris qu'au lieu des témoignages de satisfaction que je croyois avoir sujet d'attendre de lui, il commença par me quereller, en me disant que j'avois fait payer des troupes au-delà de ce que portoient les extraits des revues : « Oui, monsieur, lui « répondis-je, et je crois en cela avoir fort utilement « servi le Roi. Il me semble qu'on doit être content « des grandes sommes qu'il y a eues des deniers re- « venant-bons.—Bien, bien, me dit-il alors, vous vous « justifierez devant le Roi, papiers sur table. — Oui, « oui, lui répondis-je en le quittant, et très-bien. »

J'allai ensuite trouver le Roi à Saint-Quentin, et

fus parfaitement bien reçu de Sa Majesté et de M. le cardinal. La première parole que Son Eminence me dit, fut : « Vous avez charmé le maréchal de Brezé. « —Ce n'est pas moi, monsieur, lui répondis-je, « mais c'est votre Eminence qui l'a charmé, en lui « témoignant qu'elle seroit bien aise qu'il me fît l'hon- « neur de m'aimer. » Comme il y avoit quantité de monde, il me remit au lendemain pour m'entretenir. Je l'allai trouver dans un pré où il se promenoit avec messieurs de Longueville et Servien. Aussitôt que M. de Longueville l'eut quitté, je m'approchai, et M. Servien se recula. Je lui dis que j'avois grand sujet de me plaindre de M. de Bullion, de ce qu'au lieu de me témoigner de la satisfaction de la manière dont j'avois servi, il m'avoit querellé. Il me répondit : « Ne « connoissez-vous pas son humeur ? » Je lui repartis : « Sa mauvaise humeur le devoit-elle porter jusqu'à « me dire que je me justifierois devant le Roi, pa- « piers sur table ? Voici, ajoutai-je, en tirant une « liasse de ma poche, ma justification tout entière, « et dont j'espère que votre Eminence sera satisfaite « s'il lui plaît de jeter les yeux dessus. » Sur cela M. le cardinal appela M. Servien et lui dit : « Voilà « une chose insupportable de M. de Bullion, d'avoir « dit à M. d'Andilly qu'il se justifieroit devant le « Roi, papiers sur table. » Il n'y eut rien ensuite d'o- bligeant que M. le cardinal ne me dît ; et ni lui, ni M. Bouthillier, ni M. Servien ne voulurent jamais voir cette liasse, que je puis assurer hardiment qui contenoit le compte le plus exact que l'on puisse rendre d'un tel emploi.

M. Bouthillier et M. Servien furent étonnés quand

je leur dis qu'au lieu de dix mille francs par mois dont j'avois pu disposer absolument, je n'en avois pas employé la moitié, quoique toute la dépense de l'hôpital y fût comprise, aussi bien que cette gratification faite aux soldats blessés au siége de Spire, et plusieurs autres dépenses qui n'étoient pas moins utiles. Néanmoins M. de Bullion fut si juste et si raisonnable qu'à mon retour du second voyage d'Allemagne dont je parlerai ensuite, après n'avoir employé dans tous les deux voyages que vingt-trois mille livres au lieu de soixante-dix mille dont j'avois pu disposer durant les sept mois que les armées avoient agi, et rapporté au profit du Roi quarante-sept mille livres restant, il disoit qu'il falloit que je payasse du mien les vingt-trois mille que j'avois employés; sur quoi je laisse à juger si des ministres de cette humeur, et qui ne sont pas du tout si sévères envers eux-mêmes, sont propres à animer les gens de bien à bien servir, et je suis fort trompé si ç'a été par de semblables moyens que, dans les Etats les mieux réglés, on a porté les hommes à se distinguer par leur zèle et par leur fidélité.

Le Roi étant tombé malade auprès de Reims, il me commanda d'aller vers Langres, où les troupes s'assembloient dans le même temps que M. le maréchal de La Force étoit venu avec son armée en Lorraine, où feu M. le prince commandoit alors. Je m'arrêtai à Chaumont; et ce fut là que je fis connoissance avec madame de Saint-Ange, fille de M. de Boulogne qui étoit fort de mes amis et que j'étois allé voir, ayant su par un compliment qu'il m'avoit envoyé faire qu'il étoit à Chaumont avec la goutte.

Comme ce Mémoire me regarde plus que nul autre,

je ne saurois ne point dire quelque chose de l'étroite amitié dont il a plu à Dieu de m'unir avec madame de Saint-Ange, puisqu'elle est telle que j'ose assurer qu'il n'y en eut jamais une plus grande. C'est une femme admirable, et de qui l'on ne sauroit dire quand la vertu a commencé, parce que Dieu lui a fait tant de grâces qu'elle a paru en elle dès son enfance. Aussitôt qu'après être veuve elle eut donné ordre aux affaires de sa famille, elle se fit religieuse (1) à Port-Royal où elle est encore; et je crois ne pouvoir alléguer une meilleure preuve de son extraordinaire piété, que ce que la mère Angélique et la mère Agnès, que l'on sait qui n'étoient pas prodigues de louanges sur un semblable sujet, me dirent un jour. Je partois de Paris pour m'en retourner à Port-Royal des Champs, et lorsque je disois adieu à la mère Angélique, étant venus à parler de madame de Saint-Ange, je lui demandai si l'on n'étoit pas toujours fort satisfait d'elle dans la maison. « On peut bien l'être, me dit-elle, « puisque depuis qu'elle y est nous n'avons pas « remarqué en elle la moindre imperfection. » La mère Angélique étant sortie, et la mère Agnès étant venue me dire adieu, je lui témoignai la joie que j'avois de ce que la mère Angélique venoit de me dire. Elle me répondit : « Elle pouvoit, mon frère, passer « plus avant, en ajoutant, comme il est vrai, que ma

(1) *Elle se fit religieuse :* Cette dame fut l'une des religieuses de Port-Royal qui montrèrent le plus d'opiniâtreté à l'occasion de la signature du formulaire. Etant attaquée, en 1665, d'une maladie mortelle, elle aima mieux se priver des sacremens que de céder. On lui dit qu'elle ne seroit pas enterrée en terre sainte : « Jésus-Christ lui-même, répondit-elle, « n'y a pas été enterré. »

« sœur Anne de Sainte-Eugénie croît toujours de « vertu en vertu. »

Pour revenir à la suite de ma narration, m'étant rendu à Clermont où ces troupes assemblées auprès de Langres, au nombre de huit ou neuf mille hommes, étoient commandées par M. de Bellefond, maréchal-de-camp, on eut avis que M. de Lorraine venoit pour les combattre; mais il n'osa l'entreprendre, et nous allâmes assiéger Arnay, que l'on prit sans qu'il le secourût. M. le prince me manda de l'aller trouver à Epinal; j'y fus, et après qu'il eut tenu conseil sur tout ce qu'il avoit à faire, je m'en retournai. Son Altesse m'écrivit ensuite qu'elle jugeoit à propos que j'allasse servir dans l'armée de M. le maréchal de La Force, que ces troupes commandées par M. de Bellefond étoient allées joindre; mais, ne pouvant m'y résoudre pour les raisons que j'en ai dites, je m'en retournai à Chaumont, d'où j'écrivis à la cour pour demander mon congé. Lorsque je l'y attendois, M. le cardinal de La Valette, accompagné de M. de Turenne et de M. le comte de Guiche, maintenant duc de Grammont et maréchal de France, qui revenoient de l'armée de M. le maréchal de La Force et s'en alloient à la cour, vinrent à Chaumont, où M. le cardinal de La Valette témoigna beaucoup de joie de me trouver.

Mon congé ne venant point, et étant obligé de l'attendre, M. le cardinal de La Valette revint de la cour où le Roi lui avoit donné le commandement d'une armée, et pour maréchaux de camp M. de Turenne, M. le comte de Guiche et M. le colonel Hebron; et il m'apporta un ordre de Sa Majesté pour servir dans cette armée, composée entre autres troupes

de dix compagnies du régiment des Gardes les plus belles du monde.

Lorsqu'il fut assez avancé dans sa marche, M. le duc de Weimar le joignit avec son armée, dont M. de Feuquières étoit lieutenant-général, parce qu'il l'avoit fortifiée d'un corps de troupes allemandes levées par le Roi, dont il avoit été fait général.

Comme l'on sait jusqu'à quel point M. le cardinal de Richelieu portoit la dignité de cardinal, et que ce prince alloit au solide, il demeura d'accord de céder le rang à M. le cardinal de La Valette. Mais ce dernier, qui étoit l'un des hommes du monde le plus civil, en usoit si discrètement qu'au lieu d'affecter de passer devant lui, il sortoit d'ordinaire du lieu où ils étoient assemblés, ou y entroit en faisant semblant de parler à quelqu'un.

Sur quoi, encore que la réputation que ce prince a laissée soit si grande qu'il n'y a personne qui n'ait entendu parler de lui, je crois devoir dire quelque chose de ce que j'y ai remarqué. Il seroit inutile de m'étendre sur le sujet de sa valeur et de sa science dans la guerre, puisque, sans parler de tant d'autres actions, et de la bataille de Lutzen dont il remporta tout l'honneur, le roi de Suède ayant d'abord été tué, rien n'a jamais été plus glorieux que l'état où il s'étoit mis par sa seule vertu, en se rendant maître de Brisach après avoir gagné trois batailles dans une même campagne, et commencé pour en venir là par faire passer des hommes au-delà du Rhin dans des bateaux de pêcheurs. Mais ce que j'ai reconnu en lui, outre son extrême vigilance, sa prévoyance et son ordre, c'étoit une sagesse et une civilité qui l'auroit plutôt fait

prendre pour un Italien que pour un Allemand ; et ce qui étoit encore incomparablement plus estimable, mais qui donne tant de sujet de déplorer son malheur d'avoir vécu et d'être mort dans une fausse religion, c'est qu'il témoignoit un tel respect pour Dieu qu'il ne manquoit jamais d'attribuer à lui seul tous ses bons succès. J'ai l'obligation à sa mémoire de m'avoir donné plusieurs marques de sa bonté et de sa confiance. J'avois commencé, comme je l'ai dit, d'être connu de ce prince après le premier passage de l'armée du Roi au-delà du Rhin ; et, lors de sa jonction avec M. le cardinal de La Valette dont je viens de parler, il le pressa fort de lui faire donner sur ce qui lui étoit dû deux mille écus dont il disoit avoir incessamment besoin. Son Eminence se défendit de toucher au fonds nécessaire pour le paiement de ses troupes ; mais enfin elle crut ne le pouvoir pas mécontenter, et m'envoya lui dire qu'on lui donneroit cet argent quand il lui plairoit. Voyant ensuite que plusieurs jours se passoient sans qu'il en parlât, je lui dis que je m'étonnois que Son Altesse ayant tant pressé pour avoir cet argent, elle n'en parloit plus. Il me répondit : *Ne l'ai-je pas, puisque j'ai votre parole ?*

Dans un voyage qu'il fit long-temps après en France, étant allé lui rendre mes devoirs, il me reçut avec tous les témoignages d'affection imaginables, et me raconta tout ce qui lui étoit arrivé d'important depuis que je n'avois eu l'honneur de le voir. Le jour qu'il entra dans Brisach, que l'on peut dire avoir été le plus illustre de sa vie et comme le jour de son triomphe, il me fit l'honneur de m'écrire la lettre du monde la plus obligeante ; et la manière dont il y parle est une

preuve de ce que j'ai dit qu'il référoit à Dieu tous ses bons succès.

M. le cardinal de La Valette et ce prince ayant eu avis que Mayence, assiégée par une partie des troupes impériales, étoit à l'extrémité, et que le général Gallas s'avançoit vers eux avec une grande armée, ils résolurent de le combattre, marchèrent contre lui, et l'on ne doutoit pas que l'on ne dût le lendemain donner bataille. M'étant avancé à la tête de l'armée avec ces deux généraux, M. le duc de Weimar, dont toute la cavalerie marchoit dans un tel ordre que je n'ai jamais rien vu de plus beau, la tête d'un cheval ne passant pas l'autre, dit à M. le cardinal de La Valette qu'il importoit du tout de ne se pas écarter ni s'amuser au pillage après avoir rompu les ennemis, mais qu'il falloit demeurer serré et en ordre pour pousser toujours sa victoire, parce qu'autrement les ennemis, qui étoient accoutumés à se rallier, regagneroient aisément l'avantage qu'ils auroient perdu, n'ayant affaire qu'à des troupes écartées.

Je crus qu'il étoit très-important d'informer les nôtres de cet ordre qu'ils devoient tenir dans le combat; mais, parce qu'il ne m'appartenoit pas de leur en parler comme de moi-même, je quittai Son Eminence et Son Altesse, et, sous prétexte de chercher M. de Turenne et lui porter cet ordre de la part de M. le cardinal de La Valette, je parlai à toutes les troupes les unes après les autres, y ajoutai tout ce que je crus pouvoir les animer davantage au combat et leur augmenter l'espérance de la victoire, fis distribuer aux régimens qui m'en demandèrent, poudre, plomb, mèche, ce qu'ils en avoient besoin, et après les avoir

laissés dans une telle ardeur d'aller au combat que la plupart sautoient de joie, et particulièrement les cadets de ces belles compagnies des Gardes, je m'en retournai aussitôt trouver les généraux.

Mais cette espérance de donner bataille s'évanouit, lorsque M. de Feuquières, qu'ils avoient envoyé reconnoître les ennemis, trouva que Gallas s'étoit retiré par le détroit de Landstel, dans un fort qui auroit dû les empêcher d'y passer, qui lui avoit été remis entre les mains par un Allemand de qui l'on se croyoit assuré, et que ce général y avoit laissé des troupes qui nous fermoient le passage.

Il fallut donc retourner sur nos pas et camper dans un bois où l'armée souffrit extrêmement par le défaut de vivres, auquel il avoit été impossible de pourvoir dans un marche aussi prompte et dans un tel pays. Et lorsqu'on agita dans le conseil des moyens d'y remédier, étant aussi pressé de marcher qu'on étoit pour secourir Mayence, M. le duc de Weimar dit qu'il n'y en avoit point d'autre que de gagner du pain à coups d'épée, en s'avançant toujours et faisant reculer l'ennemi. Cela fut exécuté; car les Impériaux n'osant nous attendre, et la moisson étant prête à se faire, nous trouvâmes des blés sur la terre à l'entrée de Kreutznach. Nous assiégeâmes ensuite et prîmes Bingen, qui est une place sur le Rhin au-dessous de Mayence, dont les ennemis nous voyant si proches se retirèrent.

Ayant donc ainsi, en sauvant Mayence, sauvé une ville si considérable, nous y allâmes; et mon fils aîné qui, au sortir de l'académie, avoit pris la poste pour se rendre à cette armée, y arriva, et prit un mousquet dans le régiment des Gardes, en la compa-

gnie de M. de Vaines, qui étoit fort de mes amis.

Après que nous eûmes fait un pont de bateaux, nos deux armées passèrent le Rhin et se campèrent de l'autre côté, dans la créance que quelques princes d'Allemagne se joindroient à nous, comme ils l'avoient fait espérer; mais les Impériaux ayant fait des efforts extraordinaires pour assembler des forces de toutes parts, et l'armée de Gallas, qui avoit pris son poste à Worms, étant de trente-cinq mille hommes, ces princes n'osèrent se déclarer, de peur d'avoir toutes les forces de l'Empereur sur les bras lorsque nous aurions repassé le Rhin pour tourner tête vers la France. Le landgrave de Hesse entre autres envoya faire ses excuses par M. de La Boderie, neveu de mon beau-père. Il servoit le Roi près du landgrave, et étoit colonel d'un régiment de cavalerie allemand.

Ainsi notre séjour au-delà de ce fleuve, qui est comme la barrière des deux empires, ne pouvant plus produire aucun effet, on résolut de le repasser, et Gallas, qui tenoit le dessus du Rhin, fit, pour tâcher à nous en ôter le moyen, côtoyer le long de ce fleuve des bateaux pleins d'artifices pour brûler notre pont. Le feu commença à s'y mettre, et on dut principalement à M. de Feuquières de l'avoir garanti, par le soin extraordinaire qu'il prit et le péril où il s'exposa pour l'empêcher d'être brûlé.

Aussitôt après on eut avis que le colonel Schemideberg, que Gallas avoit assiégé dans Manheim, étoit près de se rendre faute de vivres. Sur le minuit, M. de Feuquières vint me trouver dans ma tente, où j'étois malade et avois ce jour-là été saigné des deux bras; il me dit que l'on venoit de résoudre dans le conseil,

sur la proposition que M. le colonel Hebron en avoit faite, et dont lui qui me parloit avoit été chargé de l'exécution, que l'on prendroit cinq mille chevaux, dont chaque cavalier porteroit en croupe un sac de blé qu'il iroit décharger vis-à-vis de Manheim, sur le bord du Rhin, du côté de l'Alsace, où le colonel Schemideberg les enverroit prendre avec des bateaux, et qu'ainsi il falloit que je donnasse promptement ordre aux munitionnaires de préparer ce blé et ces sacs. L'impossibilité évidente de tirer un bon effet de cette résolution me frappa tellement l'esprit, que je lui dis que je ne comprenois pas qu'on eût pu seulement penser à la prendre; que Gallas étoit à Worms avec toute son armée, et par conséquent entre nous et Manheim; que nos cinq mille chevaux ne seroient pas plus tôt en marche dans ce long espace de chemin, depuis Mayence jusqu'à Worms, qui n'est pas moins que de vingt lieues de France, qu'il en auroit avis par des Croates qui battoient continuellement la campagne, et qu'il leur tomberoit sur les bras avec toutes ses forces; qu'aussitôt qu'ils se verroient attaqués, on ne pouvoit douter qu'ils ne jetassent leurs sacs, pour penser plutôt à se défendre qu'à les sauver; mais que quand même ils pourroient arriver sans perte jusque sur les bords du Rhin, à l'opposite de Manheim, et décharger leurs blés, quel moyen de revenir sans être entièrement défaits, puisque Manheim étant plus éloigné de Mayence que Worms, il faudroit qu'ils repassassent à travers les quartiers de l'armée de Gallas toute campée à l'entour de Worms; que quand même les Croates n'auroient point dès

avant donné avis de leur marche, ils ne pourroient pas alors l'ignorer; et qu'ainsi la perte d'un corps aussi considérable que cinq mille chevaux seroit inévitable, et celle de toute notre armée par une si grande diminution de ses meilleures troupes, par la terreur que cela jetteroit dans l'esprit des autres, et par la manière dont ce succès enfleroit le cœur des ennemis. « Je demeure d'accord de tout ce que « vous me dites, me répondit M. de Feuquières; « mais pouvois-je représenter ces difficultés, puis- « qu'en même temps que la proposition en a été faite « on m'a choisi pour l'exécuter? — Si cette raison vous « a retenu, lui repartis-je, et que vous n'ayez pas pu « ne vous y point rendre, je ne l'ai pas, et puis ainsi « être plus hardi que vous. C'est pourquoi je vous « déclare que je n'exécuterai point cet ordre, et que « l'état où vous voyez que je suis ne m'empêchera « pas de me lever pour l'aller dire à M. le cardinal. » Aussitôt je m'habillai, m'en allai dans la tente de Son Eminence, la fis éveiller, et lui dis tout ce que je viens de rapporter. Il me répondit : « Vos raisons sont « excellentes; mais que vouliez-vous que je fisse? « M. le colonel Hebron a proposé cela d'une manière « qu'il sembloit qu'il y auroit quelque lâcheté à ne « l'oser entreprendre. — Et pourquoi, monsieur, lui « dis-je, êtes-vous général, si ce n'est pour décider « absolument ce que vous jugez être le plus utile? « — N'en parlons donc plus, me dit M. le cardinal, « il n'y faut pas penser davantage. » Ainsi ce dessein fut rompu; et l'événement fit voir que je puis dire avec vérité que Dieu m'a fait la grâce, en cette occasion, d'avoir rendu au Roi et à la France un aussi

grand service que d'empêcher la perte d'une partie si considérable de cette armée, et qui auroit indubitablement attiré celle de tout le reste : car, sans parler de ce qu'il se trouva que Manheim s'étoit déjà rendu, comment ces cinq mille chevaux auroient-ils pu n'être point taillés en pièces, puisque nous eûmes aussitôt après sur les bras toute l'armée de Gallas qui seroit fondue sur eux, et les auroit enveloppés de toutes parts ?

Dès le moment que ce dessein fut rompu, l'on ne pensa plus qu'à repasser le Rhin le plus promptement qu'il se pourroit ; et pour en cacher la résolution aux ennemis M. de Feuquières proposa d'aller avec quatre ou cinq mille chevaux donner jusque dans les barrières de Francfort, où il y avoit de leurs troupes. On l'approuva, et on le chargea de l'exécution. Il s'en acquitta avec tant de conduite et de jugement que cette action éclata fort, comme on en pourra voir le particulier, ainsi que de plusieurs autres choses que je ne rapporterai pas ici, dans la relation que je fis de cette campagne par l'ordre de M. le cardinal de Richelieu dont je parlerai ensuite. Je dirai seulement ici, en passant, que ce fut à cette occasion que M. de Thou, qui étoit naturellement si vaillant qu'il ne pouvoit s'empêcher d'aller au péril où sa profession ne l'engageoit pas, reçut une mousquetade au bras droit, dont, au lieu de tirer vanité, il témoignoit quelque honte. Il étoit si homme d'honneur, si généreux et si bon ami, que nul autre n'a moins mérité que lui de finir sa vie (1) d'une manière qui a tiré des larmes de tant

(1) *De finir sa vie* : De Thou périt à Lyon sur l'échafaud le 12 septembre 1642, pour avoir été instruit de la conspiration de Cinq-Mars,

de personnes de qualité, que je crois pouvoir dire que jamais particulier n'a été plus généralement regretté, ni avec plus de sujet; et ce seroit me rendre indigne de l'amitié qu'il me portoit, que de ne pas rendre ce témoignage à sa mémoire.

Aussitôt après le combat fait jusque dans les portes de Francfort nous repassâmes le Rhin; et on ne put plus douter alors qu'il n'y avoit point de temps à perdre, puisque Gallas venoit déjà à nous avec toute son armée et nous avoit fermé le chemin par lequel nous devions retourner en France, et sur la route duquel étoient tous les blés que j'avois fait assembler et mettre en divers entrepôts pour la subsistance de notre armée. Ainsi l'on se trouva réduit à chercher un autre passage par des pays qui peuvent passer pour des déserts, tant ils sont peu habités; et je ne pourrois, sans faire tort à la vérité, ne point dire que l'honneur de cette célèbre retraite qui porte le nom de la retraite de Mayence, et qui passe avec raison pour l'une des plus illustres actions de nos longues guerres, fut principalement du à M. le duc de Weimar et à M. de Feuquières son lieutenant-général, qui, commandant les troupes allemandes et suédoises, pouvoient par elles faire des choses que les Français n'auroient pu faire dans un tel pays.

Cette si longue retraite qui dura onze jours me faisoit souvenir des Israélites dans le désert, lorsque dans l'extrême nécessité de vivres et le peu d'eau que nous rencontrions, continuellement poursuivis par une si puissante armée, des pommes sauvages et

et ne l'avoir pas révélée. Ce jugement fut fondé sur un édit de Louis XI, du 22 décembre 1477.

quelques petites fontaines étoient toute notre nourriture le jour, et la lune, alors dans son plein, notre lumière durant la nuit. Mais qui peut mieux faire connoître quelle étoit notre nécessité, que de dire que, encore que ma charge me donnât un entier pouvoir sur les officiers des vivres, à peine pouvois-je, tout malade que j'étois, avoir du pain et de l'eau?

La vigilance de M. le duc de Weimar étoit incroyable. Il mettoit chaque jour à bout plusieurs chevaux, étoit partout, donnoit ordre à tout; et pour pouvoir recouvrer des guides il employoit jusqu'à cinq cents chevaux pour en prendre dans les bois où les paysans s'enfuyoient dans ce pays si sauvage: car rien n'étoit plus important, parce que, pour favoriser notre retraite, il falloit faire marcher les troupes, l'artillerie et le bagage par trois chemins différens, afin d'éviter l'embarras; et la difficulté étoit de pouvoir découvrir tous les chemins. Je courus grande fortune de n'en jamais revenir, parce que mon carrosse ayant rencontré dans une descente de montagne une pierre, les Allemands, qui ne pouvoient rien souffrir qui les retardât, crioient d'en haut à d'autres Allemands de le jeter en bas; et ils étoient près de le faire, lorsque par bonheur il sortit de ce mauvais pas. Je crois qu'il ne se passa point de jour que Son Altesse n'eût la bonté de me venir demander comment je me portois.

M. de Feuquières secondoit sa vigilance; il demeura entre autres quarante heures de suite sans descendre de cheval, et pensa mourir après à Metz d'une maladie que de si grandes fatigues lui causèrent.

Que si tant de difficultés qui se rencontrèrent dans cette retraite la rendent célèbre, elle ne l'est pas

moins par l'extrême valeur que les nôtres y firent paroître : car dans le milieu de notre marche une partie des ennemis nous ayant joint, il se donna un combat où après qu'on leur eut défait quatre mille chevaux ils furent contraints d'abandonner douze pièces de campagne ; et lorsque notre armée eut passé la Sarre à Vaudrevange, où M. de Netz, qui servit très-bien, commandoit pour le Roi, toute celle de Gallas étant arrivée de l'autre côté de la rivière, il s'engagea ensuite à Boulay un second combat dans lequel on leur défit huit mille chevaux ; et ce fut là que M. de La Meilleraye de Normandie, M. de Londigny et M. de Cahusac furent tués.

Quand je fus arrivé à Metz, ne pouvant guérir, à cause qu'en quelque état que je fusse on me parloit continuellement de tant d'affaires que je n'avois pas le moindre repos, parce que dans une charge unique comme celle d'intendant d'une armée on ne sauroit être soulagé de personne, je résolus de m'en revenir, et suppliai M. le cardinal de La Valette de mander à la cour que M. de Thou, alors guéri de sa blessure, et qui n'étoit venu à l'armée que pour son plaisir et par l'affection qu'il avoit pour lui, pourroit prendre ma place. Son Eminence le fit, et j'écrivis sur le même sujet à M. Servien. Le Roi l'agréa, et ainsi je remis la charge entre les mains de M. de Thou. Mais, afin que Sa Majesté ne pût trouver mauvais que j'eusse demandé mon congé, j'allai la trouver à Bar, où elle s'étoit rendue pour s'opposer aux progrès que Gallas prétendoit faire. Sa Majesté, surprise de me voir avec un si mauvais visage qu'à peine étois-je reconnoissable, me dit d'abord : « Il fait bien meilleur à Pom-

« ponne que delà le Rhin ; » et ce qui la faisoit parler de la sorte, c'est qu'étant passée par Pomponne le jour d'une foire qui s'y tient tous les ans, elle avoit entendu que les paysans la nommoient ainsi. Elle me fit l'honneur de me témoigner ensuite être fort contente de mes services.

Après avoir pris congé de Sa Majesté je m'en allai à Paris, et fus trouver à Chilly M. le cardinal de Richelieu. Il me reçut très-bien ; et dans le compte que je lui rendis de tout ce qui s'étoit passé dans cette campagne jusqu'au retour de l'armée à Metz, lui ayant dit particulièrement, et selon la vérité, de quelle manière M. de Feuquières avoit servi, il me dit qu'apprenant par là beaucoup de choses qu'il ne savoit pas, il seroit bien aise d'avoir une relation exacte de cette campagne. Je la fis, et la lui portai à son retour à Paris. J'en gardai une copie qui doit être parmi mes papiers.

Après être sorti de la chambre de M. le cardinal à Chilly, j'allai voir M. Bouthillier ; M. Mazarin, depuis cardinal, y vint quelque temps après, et lui dit en ma présence : « M. de Chavigny vient de me dire que « M. d'Andilly a parlé de M. de Feuquières à M. le « cardinal d'une manière qui a fait aujourd'hui sa for- « tune, parce que, encore que Son Eminence croie « qu'il y entre de cette chaleur que chacun sait que « M. d'Andilly a pour ses amis, ce discours a fait une « telle impression sur son esprit, qu'il est impossible « que M. de Feuquières n'en ressente des effets. »

Voilà de quelle sorte se passèrent mes emplois dans ces armées, qui furent les premières qui depuis tant de siècles firent voir aux Allemands les Français tra-

verser le Rhin pour porter la guerre dans leur pays, malgré cette forte barrière qui faisoit dire autrefois que ce fleuve étoit la borne fatale qui empêchoit l'Empire romain de s'étendre plus avant.

Ce fut dans ce dernier voyage que je fis une amitié si étroite avec M. de Fabert, et dont il m'a donné des preuves si particulières, comme plus de deux cents lettres que j'ai de lui le témoignent, que je ne pourrois, sans manquer de reconnoissance, ne point parler de lui dans ces Mémoires. Mais, parce que personne n'ignore combien c'étoit un homme admirable, je me contenterai de dire que nul autre n'a mieux fait connoître la vérité de cette belle parole d'un ancien : Qu'il y a un certain degré de mérite si élevé, que l'envie même la plus furieuse n'ose entreprendre d'y donner atteinte ; puisque, lorsque le Roi l'honora de la charge de maréchal de France, il ne se trouva personne assez hardi pour dire qu'il y eût dans cette action plus de faveur que de justice, et que d'un autre côté jamais homme, en s'abaissant, ne s'est tant rehaussé que lui, lorsque l'incroyable modestie qui le porta à refuser l'honneur d'être chevalier de l'ordre du Saint-Esprit lui en acquit un encore plus grand.

Le 25 novembre de cette même année 1635, peu après mon retour, madame de La Boderie, ma belle-mère, mourut à Pomponne. Je ne la pus trop regretter pour son mérite et sa vertu.

Deux ans n'étoient pas encore passés depuis cette mort, que le 23 août 1637 Dieu retira aussi à lui ma femme. Comme nulles paroles ne peuvent exprimer quelle fut ma douleur d'une si cruelle séparation, je me contenterai de dire que les sentimens que j'eus

de cette perte sont inconcevables; et si Dieu ne m'avoit préparé la consolation d'un ami tel que M. l'abbé de Saint-Cyran, je ne sais ce que je serois devenu. Il l'assista à la mort, et moi après sa mort, d'une manière si également sainte et extraordinaire, que Dieu, qui sembloit parler par sa bouche, ne sauroit ne lui avoir point tenu compte des preuves qu'il nous donna à l'un et à l'autre de son ardente charité et de cette parfaite amitié chrétienne qu'il nommoit, après les saints Pères, le rehaussement de la charité. Que si Dieu ne se fût servi de lui pour me fortifier contre les plus grandes afflictions que l'on puisse recevoir en cette vie, comment aurois-je pu, ensuite d'une telle perte que celle que je venois de faire, résister encore à cet autre accablement de douleur, de le voir lui-même un peu après mené au bois de Vincennes où il demeura cinq ans, et n'en sortit qu'après la mort du cardinal de Richelieu? Je ne parlerai point des divers intérêts qui contribuèrent à son emprisonnement si injuste, ni de ce qui se passa dans cette partie la plus éclatante de la vie de ce grand personnage, tant par l'incroyable vertu avec laquelle il supporta cette prison, que par les admirables écrits qu'il y fit et la manière si glorieuse dont il en sortit, d'autant que j'en ai fait un mémoire très-particulier, signé de ma main, qui se trouvera entre mes papiers. Je dirai seulement ici que Dieu voulut que, par une rencontre étrange, je le vis entrer en prison, et que ce fut moi qui l'en allai retirer; à quoi j'ajouterai que la feue Reine-mère eut la bonté de m'envoyer témoigner par M. le comte de Maure la part qu'elle prenoit à ma joie de sa liberté.

Il faut revenir à la suite des choses que j'ai rapportées dans ce Mémoire, et que je me suis trouvé obligé d'interrompre.

Après que Monsieur fut de retour en France, il m'envoya par M. Goulas, secrétaire de ses commandemens, un brevet de mille écus de pension, de même que la Reine sa mère, quelques années avant, m'en avoit envoyé un tout semblable par M. Desroches; et la feue Reine-mère m'en envoya un tout pareil par M. Le Gras, secrétaire de ses commandemens, aussitôt qu'elle fut régente, sans que j'aie seulement pensé à solliciter aucun de ces brevets; et Sa Majesté ne se contenta pas de me donner cette pension, comme elle en donna quelques autres durant sa régence qui n'ont pas subsisté depuis, mais elle voulut qu'elle fût employée sur l'état de sa maison, afin que je n'eusse pas besoin d'ordonnance pour en être payé, comme je l'ai toujours été jusqu'à sa mort.

Monsieur m'a fait l'honneur de me témoigner toujours beaucoup de bonne volonté, et de recevoir très-bien les devoirs que je lui rendois de temps en temps jusqu'au jour de ma retraite, lors de laquelle Son Altesse royale eut la bonté de conserver à mon fils de Pomponne cette pension de mille écus qu'elle me donnoit, et il en a toujours été payé jusqu'à la mort de ce prince.

Pour ce qui est de la feue Reine-mère, on sait assez quelle étoit la bonté dont elle m'honoroit; mais il n'y a que quelques personnes, dont M. de Bartillac, mon intime ami, à qui j'ai de très-grandes obligations, est l'une, et madame de Saint-Ange, religieuse à Port-Royal, est l'autre, comme en ayant eu connoissance par feu

M. de Saint-Ange son mari, premier maître-d'hôtel de Sa Majesté, en la fidélité duquel elle avoit une entière confiance, qui sachent que j'ai été assez heureux pour servir Sa Majesté en des occasions si importantes qu'elles ne pouvoient l'être davantage. Mais quelle preuve de l'extrême confiance dont elle m'honora peut être plus grande que ce qu'elle me dit à Saint-Germain durant le dernier voyage du Roi, que l'une des choses (1) du monde qu'elle désiroit le plus étoit, si cela dépendoit d'elle, de me mettre M. le Dauphin entre les mains pour l'élever comme je voudrois? « Car, ajouta-t-elle, que pourrois-je faire de « mieux que de mettre le Roi entre les mains d'un « homme à qui Dieu a donné le cœur d'un roi? » Ce furent ses propres paroles, et elles étoient trop obligeantes pour moi pour pouvoir jamais en perdre le souvenir. Elle parla de ce dessein qu'elle avoit à feu madame la princesse et à madame la princesse de Guémené (2), qu'elle savoit qui me faisoient toutes deux l'honneur de m'aimer. Sa Majesté témoigna depuis que le jansénisme, ce vain fantôme dont on lui a toujours fait tant de peur, et qui lui a fait faire depuis tant de choses si contraires à son humeur, lui donnoit peine sur mon sujet, sans qu'elle ait cessé

(1) *Que l'une des choses :* Il est fort douteux qu'Anne d'Autriche ait tenu ce discours à d'Andilly. Fortement prévenue contre les jansénistes, elle mit quelques années après la plus forte opposition à ce que Pomponne entrât, comme chancelier, dans la maison du jeune frère de Louis XIV. Elle donna pour raison que Pomponne étoit le fils d'un chef de secte. (Voyez une lettre du cardinal Mazarin, du 25 août 1659. Mémoires de Coulanges, page 459.) — (2) *La princesse de Guémené :* Anne de Rohan, princesse de Guémené. Elle fut la maîtresse du cardinal de Retz, et affecta en même temps le plus grand zèle pour Port-Royal.

néanmoins de m'honorer de témoignages d'une affection dont je ne saurois conserver une trop grande reconnoissance. Mais quand ce fantôme n'auroit point été un obstacle dans son esprit qui l'auroit empêchée de continuer dans ce dessein qu'elle avoit de se reposer sur moi d'un emploi qui lui étoit d'une si extrême importance, M. le cardinal Mazarin auroit-il pu y consentir?

Ceux à qui Dieu fait la grâce de mépriser tout ce qui les regarde en particulier pour ne considérer que lui seul, et ne penser qu'à s'acquitter de leurs devoirs, ne sont pas propres à des favoris. Leur intérêt va à s'élever toujours de plus en plus, à affermir leur autorité, à obscurcir le mérite des autres, à s'attribuer la cause des bons succès, à rejeter sur autrui celle des mauvais, à se rendre les distributeurs des grâces et des faveurs, et à faire que leurs maîtres ne voient que par leurs yeux afin de leur être nécessaires. L'intérêt des rois au contraire va à connoître le mérite des personnes de toutes conditions les plus capables de les bien servir, à se faire entretenir de leurs bonnes actions, à leur témoigner le gré qu'ils leur en savent, et à les louer en ces rencontres en présence de tout le monde pour exciter entre eux cette généreuse émulation qui fait que rien ne leur paroît impossible pour se rendre dignes d'un si grand honneur. L'intérêt des rois va à leur demander en diverses rencontres leur sentiment, à s'enquérir d'eux de l'état des provinces, des abus qui s'y commettent, et des remèdes qu'on y peut apporter, pour voir si cela se rapporte à ce dont leurs ministres les informent. L'intérêt des rois va à ne se contenter pas de remar-

quer les signalés services et desservices qu'on leur rend, mais à les faire écrire dans des registres pour se les faire lire de temps en temps afin de reconnoître les uns et se ressouvenir que les autres ne méritent pas de recevoir un semblable traitement ; ce qui retiendroit tout le monde dans le devoir, rien n'étant plus véritable que cette parole dite il y a tant de siècles : *Que la récompense et la peine sont les deux vrais démons des Empires.* Et enfin l'intérêt des rois va à faire monter avec eux sur le trône la piété, la vertu et le mérite, pour régner par eux et avec eux d'une manière si chrétienne, si généreuse et si noble, qu'après avoir été durant leur vie l'objet des faveurs de Dieu, de l'amour de leurs peuples, et de l'admiration des étrangers, ils vivent encore après leur mort non-seulement pour un temps sur la terre dans la mémoire des hommes, ce qui est commun aux bons et aux méchans princes, mais éternellement dans le ciel.

Après la mort du feu Roi, le jour même que la Reine fut déclarée régente, elle me fit l'honneur de me parler de choses fort importantes avant que d'aller au parlement, et encore après en être revenue et s'être mise dans le lit à cause qu'elle étoit fort lasse : ce qui fut tellement remarqué que feu monsieur le prince me pressa de lui dire de quoi je l'avois donc tant entretenue ; mais je m'en excusai, parce que ce n'étoient pas des choses que je pusse dire à d'autres qu'à Sa Majesté même.

M. Servien étoit alors encore exilé en Anjou, et faisoit une étroite profession d'amitié avec mon frère l'abbé de Saint-Nicolas, à présent évêque d'Angers. Je suppliai la Reine, auprès de laquelle je lui avois déjà

rendu de grands offices, d'avoir agréable qu'il revînt à la cour. Elle me l'accorda, et ainsi on le vit dans le Louvre sans que personne sût qu'il eût permission de revenir. Il étoit, en arrivant, venu descendre à mon logis pour être informé de l'état de toutes choses avant de voir personne. Je lui rendis encore d'autres offices fort importans dont je ne parlerai point ici, et dont j'aurois dû être pleinement satisfait de son amitié et de sa confiance si elles eussent répondu aux protestations qu'il m'en faisoit, puisqu'il ne s'y pouvoit rien ajouter. Mais, en rentrant dans les emplois et dans la faveur, je le trouvai dans sa bonne fortune si différent de lui-même lorsqu'elle étoit mauvaise, que je renonçai de bon cœur à ce que je devois attendre de sa reconnoissance.

M. l'abbé de Saint-Cyran, dont l'amitié m'étoit un trésor sans prix, étant mort au mois d'octobre de cette même année 1643, lorsque j'étois à Pomponne, d'une apoplexie qui ne lui donna que le temps de recevoir ses sacremens, madame la princesse de Guémené demanda et obtint de la Reine son abbaye pour M. de Barcos, dont je ne puis mieux témoigner quel est le mérite qu'en disant qu'il est un digne neveu d'un tel oncle. Comme les jésuites (1) n'ont jamais plus haï personne que feu M. de Saint-Cyran, parce que, encore qu'il n'ait point mis son nom à ses ouvrages, ils savent qu'il est l'auteur de cette réponse à la Somme

(1) *Comme les jésuites* : L'auteur cherche à faire illusion sur les véritables torts de l'abbé de Saint-Cyran, qui étoit parvenu à former une secte puissante. Son neveu Barcos ne montra pas plus de modération que lui, et ne témoigna aucune reconnoissance de la grâce que lui avoit accordée la régente.

théologique du père Garasse, l'un de leurs confrères, qui a fait voir dans ce livre tant d'erreurs et tant d'hérésies, et de cet autre admirable ouvrage de *Petrus Aurelius* pour la défense de la hiérarchie, dont tout le clergé de France s'est tenu si obligé qu'il ne s'est pas contenté d'employer toutes sortes de moyens pour l'engager à s'en déclarer l'auteur, afin de lui en témoigner sa reconnoissance par des gratifications proportionnées à la grandeur du service qu'il lui avoit rendu, mais a fait imprimer deux fois à ses dépens cet excellent ouvrage avec un éloge à la tête, qui conservera pour jamais dans les archives de l'Eglise l'honneur qui est dû à sa mémoire. Il n'y eut point d'effort que cette compagnie ne fît pour obliger la Reine à révoquer la grâce qu'elle venoit d'accorder à ce successeur de la science et de la vertu de M. de Saint-Cyran, parce que chacun sait que leur haine ne meurt point avec ceux qui osent combattre les erreurs et les dangereuses maximes de leur compagnie. Mais Sa Majesté demeura ferme, et me fit l'honneur de répondre : « Que diroit M. d'Andilly si je re-
« fusois cette grâce au neveu d'un homme qu'il a
« tant aimé ? »

Je revins aussitôt de Pomponne pour aller rendre mes remercîmens à Sa Majesté ; et sur ce qu'elle me dit : « Vous aimiez donc bien M. de Saint-Cyran ? » et que je lui repartis : « Je lui avois, madame, de si
« grandes obligations que je l'aimois plus que ma vie ;
« il y a même ajouté celle de me donner son cœur
« par son testament ; et j'estime plus *cela*.... » Sur ce mot de *cela*, Sa Majesté, par une présence d'esprit admirable, me répondit en serrant le bras du Roi

qu'elle menoit par la main dans la galerie du Palais-Royal, *Que d'être cela.*

L'un des premiers soins que cette grande princesse se crut obligée de prendre pour attirer les bénédictions de Dieu sur sa régence fut d'empêcher les duels. Elle en parla à monsieur le chancelier, et il lui dit que M. le cardinal de Richelieu ayant voulu, un peu avant sa mort, remédier à un si grand mal par l'édit le plus solennel qui se fût encore fait, il m'avoit prié d'y travailler, que je l'avois fait, et que je devois l'avoir entre les mains. Sa Majesté en témoigna beaucoup de joie, et me commanda ensuite de mettre cet édit entre les mains de M. le chancelier. Ainsi je le lui donnai; et quelque temps après ayant rencontré M. le duc de Bellegarde chez M. de Chavigny, il me dit. « Il y a huit jours que tout ce que nous sommes « d'officiers de la Couronne sommes assemblés pour « examiner l'édit des duels que vous avez dressé, sans « avoir pu trouver un seul mot à y changer. » Ainsi il fut expédié au mois de juillet de cette même année 1643, et vérifié au parlement le 11 août sans aucune modification. Voyez la page 152 du Recueil imprimé par Cramoisy, en 1660, de tout ce qui regarde les duels.

Comme Dieu m'a fait la grâce, dont je ne puis assez le remercier, de connoître depuis long-temps le néant des choses de la terre, et que je suis persuadé que nulle autre fortune ne peut rendre un homme véritablement heureux selon le monde que celle des souverains, par le moyen qu'elle leur donne de faire des biens infinis, au lieu que même les plus élevées de toutes les autres conditions sont renfermées dans

une dépendance qui rend tous leurs bons désirs inutiles, quelque grand que soit leur amour pour le public et l'entier désintéressement qu'il demande : je n'eus pas plus tôt perdu ma femme que je pensai à me retirer, en conservant toujours cette inclination dans mon cœur. La perte d'un ami tel que M. de Saint-Cyran me fit, avec l'assistance de Dieu, m'y déterminer entièrement. Ainsi, peu de jours après sa mort, j'en pris la résolution; mais, parce qu'ayant une si grande famille je ne devois rien faire inconsidérément, je voulus pourvoir avant à toutes choses, et crus avoir pour cela besoin de deux ans. Mais j'avançai ce terme de six mois.

Toutes les pensions ayant été diminuées d'un tiers, celle de six mille livres que le Roi me donnoit étoit réduite à quatre mille; je désirai la laisser à mon fils de Pomponne pour en jouir, outre ses gages du conseil : et il m'en fut expédié des lettres-patentes. M. Almeras, maître des comptes, très-considéré dans sa compagnie, en fut rapporteur, et m'a dit que la chambre avoit considéré comme une chose sans exemple qu'une pension passât d'un père à un fils, parce que cela seroit d'une trop dangereuse conséquence; mais que l'affaire avoit néanmoins passé tout d'une voix en ma faveur, chacun disant que l'on ne pouvoit refuser à mes services et à la manière dont j'avois vécu de m'excepter de cette règle générale : ce qui est une trop grande obligation que j'ai à cette compagnie, pour n'en conserver pas aussi bien le souvenir dans ce Mémoire que le ressentiment de mon cœur.

N'y ayant plus alors de religieuses à Port-Royal des Champs, M. Le Maître mon neveu, dont j'ai parlé,

s'y étoit retiré avec un de ses frères, et le troisième de mes fils qui avoit été nourri page de M. le cardinal de Richelieu, et que Dieu avoit touché ensuite d'une grande maladie qu'il avoit eue au retour de l'armée. Il s'y étoit aussi retiré avec eux. Je crus que nulle autre solitude ne m'étoit plus propre, et que je ne pouvois en lieu du monde finir mes jours plus tranquillement que dans ce désert : mais, comme j'avois plusieurs amis à qui je me trouvois obligé de rendre compte de ma conduite, je n'estimai pas leur devoir cacher mon dessein, ni même partir sans prendre congé de la Reine. Ainsi j'en parlai à Sa Majesté qui me témoigna en être touchée, et me fit l'honneur de me dire qu'elle vouloit avant me parler à loisir. Sa Majesté me donna le lendemain au matin une audience si favorable qu'elle défendit de laisser entrer aucun autre que moi. Les dernières paroles que je lui dis furent : « Que quand elle n'auroit point « de couronne sur la tête, je la suppliois très-hum- « blement de croire que je ne l'honorerois pas moins, « et, si elle me permettoit de le dire, que je ne l'ai- « merois pas moins que je faisois. » A quoi elle me répondit ces mêmes mots : *C'est cela qui est obligeant.*

M. le cardinal Mazarin, à qui j'avois à parler touchant le bruit que faisoit le livre de la Fréquente Communion, et dont l'affaire étoit encore dans sa chaleur, me donna aussi une audience si favorable qu'ayant commandé que sa porte fût fermée ce matin-là à tout le monde, excepté moi, et M. le prince étant venu, M. l'abbé Auvry, maître de chambre de Son Eminence, et depuis évêque de Coutances, lui dit :

« Monseigneur, il faut être monsieur le prince pour « voir ce matin monsieur le cardinal. — Et pour- « quoi, lui répondit Son Altesse? — Parce que, lui « répliqua-t-il, il est enfermé avec M. d'Andilly, qui « vient prendre congé de lui. — Où va-t-il, lui de- « manda monsieur le prince? » M. l'abbé Auvry le lui dit, et il répondit : « Voilà ce qui s'appelle « une belle retraite. » M. le prince entra ensuite dans la chambre, mais il ne voulut jamais parler à M. le cardinal que je n'eusse achevé ce que j'avois à lui dire, et s'entretint cependant avec M. l'abbé Auvry. Cette faveur m'obligea d'aller prendre congé de Son Altesse; et la sorte dont elle me reçut, l'entretien que j'eus avec elle, et la manière dont elle me témoigna en être touchée, seroient le sujet d'un trop long discours.

Je partis aussitôt après. Je fus obligé, avant, de faire imprimer un volume de mes lettres par l'occasion que je vais dire.

M. le président de Gramond, du parlement de Toulouse, que je ne connoissois non plus qu'il ne me connoissoit, ayant fait une histoire dans laquelle il parloit de moi comme d'un homme qui par intérêt s'étoit rendu esclave du cardinal de Richelieu, j'écrivis sur ce sujet une lettre à M. de Montrave, premier président au même parlement, laquelle faisoit retomber sur M. de Gramond la confusion que j'aurois dû recevoir, si ce qu'il disoit étoit aussi véritable qu'il étoit faux : et je fis imprimer cette lettre. M. de Gramond, ne pouvant alors ne pas reconnoître le tort qu'il avoit, me manda par un nommé Doujat qu'il avoit fait refaire cette feuille de son ouvrage, après

en avoir retranché ces paroles qui me blessoient, et qu'il me prioit de supprimer aussi ma lettre. Je lui répondis que je ne le pouvois, parce que des exemplaires de son histoire étant déjà entre les mains de tout le monde, il étoit raisonnable que ma justification fût aussi publique que son livre. Cette réponse n'ayant pas plu à M. de Gramond, il fit imprimer une lettre adressée à Philarque, qui se trouvera parmi mes papiers, par laquelle il tâchoit à défendre ce qu'il avoit fait. J'écrivis sur cela une autre lettre à M. de Montrave qui réduisit M. de Gramond au silence. Ainsi l'affaire en demeura là. Mais comme ce mémoire fit voir que l'honneur a été le seul bien que mes proches et moi avons recherché, et qu'ainsi l'on ne doit pas trouver étrange que je veuille au moins laisser à mes enfans une réputation sans tache, je crus que des feuilles volantes, qui se perdent aisément, ne suffiroient pas pour détruire ce qui se trouve écrit dans un gros livre qui se trouve dans quelques bibliothèques. Ainsi je résolus de rassembler plusieurs de mes lettres qui pussent faire corps avec celle-là, afin de former un juste volume d'une grosseur assez raisonnable : et sans cette considération je n'aurois point fait imprimer ces lettres, parce qu'elles ont cela de fâcheux, que les personnes à qui l'on écrit n'étant pas toutes incapables de changer, on est sujet de dire d'elles en un temps ce qu'on n'en diroit pas en un autre.

Cette même raison m'a empêché de permettre qu'on réimprimât ces lettres : mais elles le sont en Hollande et à Lyon sans date ; ce qui est un grand défaut, parce qu'elles servent beaucoup pour l'éclaircissement des sujets dont on y parle.

Etant arrivé dans cette sainte solitude que j'avois choisie pour ma retraite, j'y ai passé près de vingt années, et le repos dont j'y jouissois étoit trop grand pour durer toujours. Mais le fantôme du jansénisme (1), à qui rien n'est impénétrable, qui court toutes les provinces, qui passe et repasse si souvent les Alpes, et qui ne se lasse point de troubler l'Eglise, ne manqua pas de le traverser. Ce n'est pas ici le lieu de rapporter en particulier tous les maux qu'il a causés. De plus habiles que moi ont commencé et pourront continuer à en écrire l'histoire : mais plus elle est véritable, plus la postérité aura de peine à la croire ; tant il est difficile de se persuader que les jésuites aient pu par leurs cabales et leurs artifices faire jouer tant de ressorts et élever de si grandes machines sur un fondement imaginaire. Ainsi je me contenterai de dire sur ce sujet quelques-unes des choses qui ont de la liaison avec ce qui me touche.

Lorsqu'en 1654 on tint au Louvre, chez M. le cardinal Mazarin, cette assemblée d'évêques, et que mon frère le docteur répondit par quatre écrits à tout ce qu'alléguoit le père Annat, jésuite, confesseur du Roi, j'en envoyois toutes les feuilles à Son Eminence avant qu'elles fussent imprimées, n'y ayant rien de tout ce qui peut dépendre de moi que je ne voulusse faire pour ce qui regarde la paix de l'Eglise. Ainsi, après cette assemblée du Louvre, M. le cardinal m'ayant fait témoigner par M. l'évêque de Coutances,

(1) *Le fantôme du jansénisme :* Les mouvemens d'une secte qui agitèrent les règnes de Louis XIV et de Louis XV, et qui aboutirent à prendre la part la plus active à la révolution de 1789, peuvent faire juger si le jansénisme n'étoit qu'un fantôme.

qui lui rendoit mes lettres, qu'il désiroit extrêmement que l'on n'écrivît plus, je dis à mon frère, et à ceux de mes amis qui avoient le plus de part dans cette affaire, qu'après avoir fait tout ce qu'ils avoient pu pour éclaircir et pour défendre les vérités qu'ils soutenoient, il me sembloit qu'ils devoient en demeurer là, pourvu que les jésuites de leur côté n'écrivissent plus aussi. Ils l'approuvèrent; mais comme je n'ai jamais donné de parole que je n'aie tenue, et qu'ainsi, avant que de m'engager, je voulois qu'on ne pût douter de la leur, je les obligeai de signer ce qu'ils me promettoient. J'écrivis ensuite à M. le cardinal ce que j'avois fait. Il en fut si content qu'il porta à l'instant ma lettre à la Reine, et Sa Majesté me fit l'honneur de lui dire ce que M. de Coutances m'a rapporté: « Que « puisque j'avois donné ma parole, on ne pouvoit « plus mettre la chose en doute. »

Qui n'auroit cru qu'après cela l'affaire demeureroit assoupie? Mais les jésuites ne savent point quitter prise, lorsqu'ils ont une fois conspiré la ruine de ceux qui ont commis un aussi grand crime qu'est dans leur esprit celui d'oser choquer leur société. Ainsi, sans se soucier de la parole formelle qu'ils ne pouvoient ignorer que Son Eminence m'avoit donnée, et qu'il avoit sans doute aussi tirée d'eux de demeurer dans le silence, ils firent une lettre circulaire pleine d'erreurs et d'hérésies qu'ils supposèrent avoir été écrite et envoyée de tous côtés par les disciples de saint Augustin. Une copie m'en étant tombée entre les mains, mon frère le docteur cota de sa main à la marge ces erreurs et ces hérésies, et je l'envoyai à M. de Coutances, pour faire voir à M. le cardinal de

quelle sorte les jésuites lui tenoient parole. L'on me manda que Son Eminence en étoit très-mal satisfaite, qu'elle y donneroit ordre, et que cependant elle me prioit que l'on continuât à demeurer dans le silence. On le fit; mais bientôt après il parut des vers latins imprimés, dont j'ai encore des exemplaires, par lesquels les jésuites représentoient Port-Royal des Champs comme un enfer, y marquoient en particulier toutes les peines des damnés, et finissoient cette charitable pièce par une fervente prière à Dieu de nous précipiter tous dans cet abîme. J'envoyai ces vers à M. le cardinal, et lui renouvelai mes plaintes. Il me manda qu'il s'en étoit mis en grande colère, et que si je pouvois en découvrir l'auteur il le feroit châtier sévèrement. Je n'y eus pas grande peine, parce qu'ils se distribuoient publiquement par les jésuites dans leur collége de Clermont, où ils avoient été faits; et il se rencontra que celui qui en étoit l'auteur avoit durant les guerres civiles fait aussi des vers les plus sanglans du monde contre Son Eminence. Je le lui fis savoir, lui dis son nom; et, voyant qu'il n'y mettoit aucun ordre, je retirai ma parole.

Ainsi l'on recommença à écrire; et les jésuites n'y trouvant pas leur compte, ils eurent recours à leurs armes ordinaires, dont ils ont un arsenal inépuisable, qui sont les impostures et les calomnies.

On élevoit à Port-Royal des Champs dans la piété et dans les sciences, avec un soin extraordinaire, un très-petit nombre de jeunes enfans; et une éducation si chrétienne, qui pouvoit leur faire faire également tant de progrès dans la vertu et dans les lettres, fut insupportable aux jésuites. Ils résolurent d'employer

tous leurs efforts pour détruire cette bonne œuvre, et ils en vinrent à bout; car ils assurèrent si hardiment que le nombre de ces enfans étoit fort grand, et que c'étoit un véritable séminaire où on leur enseignoit ce qu'ils nommoient les maximes du jansénisme, sans pouvoir dire ce que c'est, non plus que ce prétendu jansénisme, que les parens furent obligés de retirer leurs enfans (1), avec la douleur de les voir privés d'une instruction que les seuls commencemens ont fait connoître être si bonne que la plupart ont parfaitement bien réussi.

Les jésuites n'en demeurèrent pas là. C'étoit trop peu pour eux de n'avoir fait sentir qu'à des enfans les effets de leur animosité : elle n'épargna personne; et, avec la même hardiesse qu'ils avoient dit faussement qu'il y avoit tant d'enfans, ils assurèrent à la cour qu'il y avoit un très-grand nombre de gens qui s'étoient retirés dans cette maison, et que celui des seuls ecclésiastiques n'étoit pas moindre que quarante, quoiqu'il n'y en ait jamais eu au plus que trois ou quatre.

La résolution fut donc prise d'envoyer le lieutenant civil pour faire sortir les personnes qui s'étoient retirées dans cette maison; et ce fut à cette occasion, comme en tant d'autres, que la Reine-mère me donna une preuve très-particulière de la bonté dont elle m'honoroit; car elle me fit écrire par M. de Bartillac ce qui avoit été résolu, et qu'elle avoit bien voulu

(1) *Furent obligés de retirer leurs enfans :* Ces écoles, estimables sous beaucoup de rapports, n'étoient pas autorisées. Elles subsistèrent illégalement pendant les troubles auxquels la Fronde donna lieu, et ne furent fermées qu'en 1661.

m'en donner avis, afin que je n'en fusse point surpris.

Après avoir rendu à Sa Majesté de très-humbles remercîmens de l'honneur qu'elle m'avoit fait, j'écrivis à M. le cardinal qu'il n'y avoit rien de plus éloigné de la vérité que ce grand nombre de personnes dont on lui avoit parlé, qu'il étoit au contraire très-petit, et qu'encore qu'il fût bien rude de faire sortir d'une maison consacrée à Dieu ceux qui ne s'y étoient retirés que pour travailler à leur salut, néanmoins, si le Roi le vouloit, il falloit obéir; mais qu'il n'étoit point nécessaire pour cela de M. le lieutenant civil, ni de faire un si grand éclat: puisque, si Sa Majesté continuoit dans ce dessein, je ne demandois que huit jours pour l'exécuter. M. le cardinal ayant montré ma lettre à la Reine, Sa Majesté lui dit que l'on pouvoit sur ma parole tenir la chose pour faite, et commanda en même temps à M. Le Tellier de révoquer l'ordre donné à M. le lieutenant civil.

Quelques jours après j'écrivis à M. le cardinal que je lui avois demandé huit jours, qu'il n'y en avoit que quatre de passés, et qu'il pouvoit, quand il lui plairoit, envoyer voir si le Roi n'avoit pas été obéi. Sur cela, Son Eminence m'écrivit la lettre suivante, pour me faire connoître d'une manière si civile que je devois aussi me retirer.

« Monsieur,

« J'ai reçu la lettre que vous avez pris la peine de « m'écrire; et quoique M. l'évêque de Coutances vous « ait déjà mandé les intentions du Roi et informé de « toutes choses, je ne laisserai pas de vous dire que « j'ai fait valoir, avec le soin que vous pouviez dé-

« sirer, votre soumission entière aux volontés de Sa « Majesté; mais je vous prie d'achever comme vous « avez commencé : car, laissant cette affaire entre les « mains de la Reine, il est bien malaisé que, dans « l'estime et l'affection qu'elle a pour vous, la chose « ne réussisse à votre contentement. Je suis, mon- « sieur, votre très-affectionné serviteur, le cardinal de

« MAZARIN. »

A Paris, ce 24 mars 1656.

En même temps, la Reine me fit dire qu'elle me promettoit de me faire retourner dans un mois. Il fallut donc me résoudre à quitter ma solitude, avec cette consolation néanmoins, dans mon déplaisir, de ne pouvoir douter que la parole d'une si grande Reine ne fût suivie de l'effet; et je m'en vins à Pomponne, après avoir rendu cette réponse à Son Eminence :

« MONSEIGNEUR,

« Si quelque chose étoit capable d'adoucir mon in- « croyable douleur d'être contraint de sortir de ma « solitude, la manière dont votre Eminence m'a fait « l'honneur de m'écrire l'auroit adoucie. J'avoue, « avec toute la reconnoissance imaginable, que jamais « commandement ne fut fait en des termes plus obli- « geans, et je ne saurois assez admirer que votre « Eminence ait pu trouver des paroles qui expriment « d'une manière si douce et si favorable un ordre « qui m'est si rude et si sensible. Mais, monseigneur, « cette pénétration d'esprit de votre Eminence, qui, « jointe à sa bonté, lui auroit fait trouver le moyen « de guérir la plaie que ce commandement fait dans

« mon cœur, si elle n'étoit point incurable, fera,
« comme je l'espère, que, connoissant encore mieux
« par votre discernement les sujets de mon déplaisir
« que je n'ai pu les lui exprimer par mes lettres, elle
« ne le jugera pas excessif, quoiqu'il soit aussi grand
« qu'il puisse être. Après cela je ne dirai point à
« votre Eminence que j'obéirai, mais je lui dirai que
« j'ai déjà commencé d'obéir, en quittant la sainte
« maison où Dieu par sa miséricorde m'a donné le
« dessein de finir mes jours : et je continuerai d'obéir,
« en m'en allant demain à Pomponne, que je ne re-
« garde plus comme ma maison, quoique je l'aie fort
« aimée, mais comme le lieu de mon exil, et d'un
« exil si douloureux que rien ne m'y peut faire vivre
« que ma confiance en la bonté dont la Reine et votre
« Eminence m'honorent. Ainsi, mon prompt retour
« dans mon heureuse retraite n'étant pas une simple
« grâce que je demande à votre Eminence, mais une
« grâce qui m'importe de tout, je la supplie de con-
« sidérer les jours de mon bannissement comme elle
« feroit les années pour d'autres, et de croire que les
« faveurs qu'elle accorde à ceux qui établissent leur
« bonheur dans les avantages de la fortune ne leur
« sauroient être plus sensibles que me sera celle-là ;
« parce qu'elle peut contribuer à m'acquérir un bon-
« heur en comparaison duquel toutes les fortunes de
« la terre ne sont qu'un néant. J'en aurai tant de re-
« connoissance que votre Eminence peut juger par
« là avec combien de passion et de respect je serai
« toute ma vie, etc. »

De Paris, ce 30 mars 1656.

A peine étois-je arrivé à Pomponne que madame du Plessis vint m'y prendre, et me mena en sa maison de Fresne qui en est proche, sans que monsieur son mari ni elle aient jamais voulu m'en laisser partir tant que cet exil dura.

Il faudroit être bien méconnoissant et bien insensible pour ne point parler ici de l'extrême bonté pour moi de M. du Plessis qui est l'un des hommes du monde en qui j'en ai le plus remarqué, et des obligations incroyables que j'ai à madame sa femme. Notre amitié d'elle et de moi commença lors des guerres de Paris, où, nous trouvant ensemble à Port-Royal aux sermons de M. Singlin, nous parlions aussi hautement pour le service du Roi (1) que l'on pourroit faire aujourd'hui. L'affection et la confiance s'augmentèrent depuis de telle sorte, qu'étant aussi savant en amitié que tous ceux qui me connoissent savent que je le suis, je puis dire sans crainte qu'il n'y en sauroit avoir une plus grande. J'ai trouvé en madame du Plessis tout ce que l'on peut souhaiter pour rendre une amitié parfaite. Son esprit, son cœur, sa vertu semblent disputer à qui doit avoir l'avantage. Son esprit est capable de tout, sans que son application aux plus grandes choses l'empêche d'en avoir en même temps pour les moindres. Son cœur lui auroit, dans un autre sexe, fait faire des actions de courage tout héroïques ; et sa vertu est si élevée au-dessus de la bonne et de la

(1) *Nous parlions aussi hautement pour le service du Roi :* Il est permis de douter de ce dévouement, lorsqu'on pense que messieurs de Port-Royal étoient liés avec les principaux frondeurs, et qu'ils firent les derniers efforts pour maintenir, malgré Louis XIV, le cardinal de Retz sur le siége de Paris.

mauvaise fortune, que ce ne seroit pas la connoître que de la croire capable de se laisser éblouir par l'une et abattre par l'autre; enfin, pour le dire en un mot, c'est l'une de ces grandes ames dont j'ai parlé dans un autre endroit de ces Mémoires. Je dois principalement à son amitié le bonheur sans prix de posséder en pareil degré celui de M. l'évêque de Cominges, son cousin germain par la naissance, et son véritable frère par la manière dont il a plu à Dieu de les unir. Je n'ai, pour faire connoître ses admirables qualités, qu'à dire de lui ce que je viens de dire d'elle, en y ajoutant que sa science, son zèle, et la sainteté de sa conduite dans les fonctions de son ministère, font voir dans ce grand évêque un véritable successeur des apôtres; et qu'il a tant d'humilité, de douceur et de modestie, qu'il semble que ce soient comme autant de voiles dont il se sert pour cacher l'éclat de tant de vertus.

Le mois que la Reine-mère m'avoit fait dire que dureroit mon éloignement étant fini, Sa Majesté me fit mander que je pouvois, quand je voudrois, retourner à Port-Royal. Je me donnai l'honneur de lui écrire pour lui en rendre mes très-humbles remercîmens, et j'écrivis aussi à M. le cardinal, qui me fit cette réponse :

« Monsieur,

« Je suis ravi de la satisfaction que vous avez de « retourner dans votre solitude, et je ne m'estime « pas malheureux d'avoir eu le bonheur d'y contri- « buer quelque chose. Je ne doute pas, dans le re- « pos et la tranquillité dont vous jouirez, que vous

« ne conserviez toujours le même zèle pour le ser-
« vice du Roi ; et j'espère bien aussi que vous n'ou-
« blierez pas dans vos prières celui qui est votre
« très-affectionné serviteur. Le cardinal MAZARIN. »

A Paris, ce 5 mai 1656.

Un peu avant, et dès le 24 mars de la même année 1656, Dieu fit à Port-Royal de Paris, par la sainte épine, un miracle qui fut suivi de tant d'autres (1). Tous ces miracles étant comme la voix du Ciel, par laquelle Dieu se déclaroit en faveur de l'innocence de ces bonnes religieuses, consolèrent leurs amis, et étonnèrent d'abord leurs ennemis. Mais rien n'étant capable d'ouvrir les yeux des aveugles volontaires, les jésuites n'eurent pas de honte de s'efforcer de ravir à l'Eglise la joie de voir que Dieu continue à lui être si libéral de ses grâces. Ils tâchèrent de faire croire par des écrits publics et scandaleux que ces miracles étoient supposés ; mais y en ayant eu de vérifiés dans les formes les plus authentiques qui se puissent pratiquer dans l'Eglise, il ne leur resta plus que d'avoir recours à leurs calomnies ordinaires ; et ils ont fait jouer tant de ressorts sous prétexte de la signature du formulaire, qu'ils ont enfin réussi dans leur malheureux dessein de réduire l'un des plus saints monastères qui soient en France dans l'état où on le voit aujourd'hui, et qui fait gémir les gens de bien.

(1) *Un miracle qui fut suivi de tant d'autres :* Ce miracle fit autant de bruit que, dans le siècle suivant, les convulsions du cimetière de Saint-Médard. Les fanatiques y ajoutèrent une foi aveugle, les hommes vraiment pieux n'y virent que les efforts tentés par un parti pour entraîner la multitude.

Ces déplorables effets de l'animosité, ou, pour mieux dire, de la fureur des jésuites, passeroient un jour pour incroyables, si les écrits faits sur ce sujet, auxquels ils n'ont pu répondre sans faire connoître leur mauvaise foi, et se couvrir eux-mêmes de confusion, n'en étoient des preuves incontestables. Ainsi cette lamentable histoire ne pouvoit être plus particulièrement et plus fidèlement rapportée qu'elle l'est dans ces écrits qui sont entre les mains de tout le monde. Je dirai seulement en peu de paroles, pour venir à ce qui me regarde en particulier, qu'après que l'on eut arraché d'entre les bras de ces véritables religieuses ce grand nombre de pensionnaires qu'elles élevoient dans la piété d'une manière si chrétienne, et du pied de l'autel ces novices consacrées à Dieu, dont la constante résolution de mourir plutôt que de quitter le voile qu'elles avoient reçu à la face de l'Eglise fit voir combien leur vocation étoit sainte; enfin que l'on en vint à cette dernière extrémité, dont l'impression qui a passé de mes yeux dans mon esprit fait que je ne saurois en parler sans horreur, d'enlever, le 26 août 1664, douze religieuses de cette sainte maison, du nombre desquelles étoient l'abbesse, la prieure, la mère Agnès ma sœur, madame de Saint-Ange et mes trois filles, pour les envoyer prisonnières dans d'autres couvens. Que si cette action fut terrible en elle-même, la manière dont elle s'exécuta ne le fut pas moins; et il n'y eut personne qui ne crût, en voyant l'appareil avec lequel M. l'archevêque de Paris arriva dans ce monastère, qu'on alloit prendre de force une place où de grands criminels s'étoient retirés, dans la résolution de se bien défendre. Il commença par

faire saisir toutes les portes, et environner toute la clôture de cette maison par deux cents archers, et entra ensuite accompagné de M. le lieutenant civil avec nombre de commissaires, de M. le chevalier du guet, du prévôt de l'Isle et de tous leurs exempts. Je n'avois point vu M. de Paris depuis le temps qu'il étoit maître de la chambre de M. le cardinal de Richelieu ; et lorsqu'il fut sorti de son carrosse, je lui dis ces mêmes mots : « Je suis bien malheureux, monsieur, d'avoir « vécu jusqu'à soixante et seize ans pour voir ce que « je vois aujourd'hui. » Il parut surpris, et me répondit : « Que puis-je faire autre chose dans cette dés- « obéissance? — Ce ne peut, monsieur, lui repartis-je, « être tout au plus qu'un scrupule (1) qui empêche ces « religieuses de vous obéir ; mais un scrupule n'est « pas un crime, et je pense que vous auriez peine à « trouver dans toute l'histoire de l'Eglise un exemple « de rien de semblable à ce que vous vous préparez « de faire. » Sur cette réponse il mit son bonnet, entra dans l'église, et j'y demeurai toujours jusqu'à la fin de cette action qui tira les larmes des yeux de plusieurs assistans, et même de quelques-uns de ces exempts, qui ne purent, sans être touchés, voir, entre autres choses si pleines de compassion, trois de ces religieuses se jeter à genoux devant moi pour me demander ma bénédiction, parce que c'étoient mes filles. Je les conduisis toutes douze dans le carrosse préparé pour les mener dans ces diverses prisons.

Voyant alors qu'il n'y avoit plus de Port-Royal de Paris pour moi, je ne différai pas d'un moment à me

(1) *Un scrupule :* C'est un terme assez étrange pour exprimer une résistance opiniâtre opposée par des religieuses aux décisions de l'Eglise.

préparer à en sortir pour me retirer à Port-Royal des Champs. J'y retournai quatre jours après, croyant qu'on me laisseroit en repos dans une maison que chacun sait n'être devenue habitable que par la dépense que j'y ai faite pour remédier à ce qui la rendoit si malsaine que les religieuses avoient été contraintes de l'abandonner pour se retirer à Paris. Mais M. l'archevêque ne m'y pouvant souffrir, dans le dessein qu'il avoit de ne pas mieux traiter ce monastère que celui de Paris, il eut la bonté de dire au Roi que le jour qu'il avoit fait sortir ces douze religieuses de leur maison de Paris, j'avois voulu exciter une sédition. Sur quoi j'ai cette obligation, avec tant d'autres, à la mémoire de la Reine-mère d'avoir assuré le Roi qu'il étoit impossible que cela fût, puisqu'il n'y avoit point d'homme au monde plus éloigné que je l'étois d'en avoir seulement eu la pensée.

A peine étois-je retiré à Port-Royal des Champs, que, le 2 de septembre, un lieutenant de M. le chevalier du guet m'apporta un ordre du Roi pour me retirer à Pomponne, et j'écrivis au dos ces mêmes mots : « J'ai « reçu le présent ordre du Roi par M. Dubois, lieu- « tenant de M. le chevalier du guet, et j'y obéirai « avec le même respect que j'ai toujours obéi aux com- « mandemens du feu Roi en des occasions fort diffé- « rentes. » Trois jours après, mon fils de Luzancy reçut un ordre tout semblable; et le 9 septembre nous nous retirâmes à Pomponne, où j'attends avec une entière soumission aux ordres de Dieu s'il lui plaira, de mon vivant, calmer cette grande tempête qu'il a permis, pour des causes qui nous sont inconnues, s'être élevée contre une maison si particulièrement consa-

crée à son service, et me faire la grâce de finir mes jours dans cette sainte solitude, où je m'estimois si heureux d'être que je soupire toujours dans le désir d'y retourner.

Après avoir rapporté, le plus brièvement que j'ai pu, une grande partie des choses les plus remarquables dans ma vie, ce seroit ici le lieu de parler de mes enfans. Mais comme mon fils de Pomponne a désiré de moi ce Mémoire, pour donner aux siens la connoissance de ce qu'il ne peut savoir sur ce sujet, et des actions de leurs proches dont j'ai parlé, je me remets à lui de faire la même chose pour ce qui le regarde.

Les emplois qu'il a eus, qu'il a encore, et qu'il peut avoir à l'avenir lui fourniront assez de sujets. Je ne doute point que, s'il rencontroit des occasions aussi favorables pour sa fortune que celles que j'ai eues, il ne s'en servît plus avantageusement que je n'ai fait; mais il faut que chacun combatte dans ses armes. Personne n'a plus que lui de cette ambition qui ne néglige rien pour s'élever sans bassesse par tous les moyens légitimes, ni ne s'accommode plus de toutes sortes d'humeurs: ce qui lui donne l'avantage d'avoir, outre mes amis, quantité d'autres, et une approbation générale. Je n'ai jamais eu au contraire aucune ambition, parce que j'en avois trop, ne pouvant souffrir cette dépendance qui resserre dans des bornes si étroites les effets de l'inclination que Dieu m'a donnée pour des choses grandes, glorieuses à l'État, et qui peuvent procurer la félicité des peuples, sans qu'il m'ait été possible d'envisager en tout cela mes intérêts particuliers, comme je l'ai assez fait voir lorsque m'étant vu aussi bien dans l'esprit de Mon-

sieur qu'on le peut être, dans un temps auquel on n'auroit pu s'imaginer qu'il ne seroit point arrivé, il ne m'est jamais venu la moindre pensée d'en tirer autre avantage que la satisfaction d'être assez heureux pour contribuer avec la grâce de Dieu à le rendre l'un des plus grands princes qui ait jamais gouverné cette monarchie. Ainsi je n'étois propre que pour un roi qui auroit régné par lui-même, et qui n'auroit eu d'autre désir que de rendre sa gloire immortelle aussi bien dans le ciel que sur la terre. Tout le reste me paroît si méprisable que je ne comprends pas comment un cœur formé de la main de Dieu pour le posséder lui-même est capable de s'y attacher; car est-ce connoître son infinie et éternelle grandeur, que de se laisser éblouir par le faux éclat de ces grandeurs passagères et périssables dont presque tout le monde est idolâtre? Et quelles réflexions ne pourrois-je point faire sur le grand nombre de celles que j'ai vues commencer et finir durant le long cours de ma vie? Mais sans aller chercher dans les maisons des rois, des princes, des grands et des favoris, des exemples du peu de fondement que l'on peut faire sur ce qui dépend de la fortune, ce Mémoire, fait pour mes enfans, ne peut-il pas le leur faire voir par ce que j'ai rapporté de notre famille? Car à quoi se sont terminées tant d'espérances qu'il y avoit sujet d'avoir qu'elle pourroit s'élever dans une assez grande considération pour donner de l'envie à beaucoup d'autres? Mais, à juger des choses solidement, et non pas sur de vaines apparences, je ne saurois au contraire rendre trop de grâces à Dieu d'avoir exaucé la prière que ma mère, qui étoit une femme vérita-

Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis

blement chrétienne, lui faisoit sans cesse de renverser la fortune temporelle de ses enfans pour établir sur ses ruines une fortune éternelle, puisqu'à considérer les choses selon la foi, quelle autre famille est plus heureuse! De vingt enfans que mon père a eus de cette vertueuse femme, dix sont morts en âge d'innocence, et par conséquent éternellement heureux. Des dix autres, six filles ont fini ou finiront leurs jours dans la sainte maison de Port-Royal; et de quatre frères que nous étions, mon frère l'évêque d'Angers et mon frère le docteur de Sorbonne, marchant comme ils font dans la voie étroite, et combattant le bon combat, se mettent par l'assistance de Dieu en état d'être couronnés un jour de sa main. J'ai sujet d'espérer que Dieu aura fait miséricorde au troisième qui fut tué auprès de Verdun; et, quelque grand pécheur que je sois, son infinie bonté me fait attendre de lui la même grâce, par le mérite du sang répandu par mon Sauveur sur la croix.

Quant à mes enfans, de quinze que Dieu m'a donnés, cinq sont morts en âge d'innocence, trois des six de mes filles religieuses à Port-Royal sont mortes saintement, et je ne saurois trop louer Dieu de ce que les trois autres marchent sur leurs pas. Le dernier de mes quatre fils, mort jeune à l'armée, avoit été élevé d'une manière si chrétienne, et M. le maréchal Fabert, qui m'avoit fait l'honneur d'en vouloir prendre autant de soin que s'il eût été son fils, l'avoit confirmé de telle sorte dans ses bons sentimens, que j'ai sujet de croire que Dieu l'a retiré du monde pour ne l'y pas laisser corrompre.

Celui qui est compagnon de ma solitude avoit,

comme je l'ai dit, renoncé au siècle avant moi, par l'espérance du siècle à venir; et Dieu fera, s'il lui plaît, la grâce aux deux autres de ne pas souffrir que leurs puînés soient plus avantagés qu'eux dans le partage de cet héritage céleste auquel nous devons sans cesse aspirer. C'est ce bien véritable que je leur souhaite avec ardeur, et non pas ces faux biens qu'il m'auroit été facile de leur amasser lors de mes emplois dans les finances, si Dieu, par une faveur que je ne saurois assez reconnoître, ne m'avoit donné de l'horreur pour tout ce qui s'acquiert par des voies illégitimes. Je le prie d'en graver si fortement une semblable dans le cœur de mes petits-fils, qu'ils considèrent la vertu comme le plus grand de tous les trésors, et se mettent continuellement devant les yeux cette merveilleuse parole sortie de la propre bouche de Jésus-Christ : Que serviroit a l'homme de gagner tout le monde, s'il perdoit son ame? Et cette autre parole du grand apôtre : La figure de ce monde passe, pour faire voir par une telle expression que ce monde est si méprisable, que, ne méritant pas d'être considéré comme quelque chose de réel, il ne peut passer que pour une figure, c'est-à-dire, pour une chimère et pour un néant.

Je ne saurois ne point espérer de l'infinie bonté de Dieu qu'il répandra ses saintes bénédictions sur ces enfans, lorsque je considère de quelle sorte il lui a plu de bénir le mariage dont ils sont nés : car je ne crois pas qu'il s'en puisse voir un plus heureux; et pour faire connoître combien je suis content de leur mère, et quelle est mon estime pour elle, il me suffit de dire qu'il ne lui manque aucune des qualités que

je pouvois désirer pour avoir sujet de l'aimer parfaitement ; et que je ne la regarde pas seulement comme ma belle-fille, mais comme ma propre fille.

Je pense m'être acquitté de ce que mon fils de Pomponne a désiré de moi ; et j'y ajouterai seulement que ma plus grande passion, après mon salut, ayant été d'avoir pour amis les personnes que j'ai connues être les plus dignes d'estime, je crois que nul autre n'en a eu tant que moi de véritables, et dont le mérite et la vertu doivent faire réputer à grand honneur d'être aimé. Que si je ne les ai pas tous nommés dans ces Mémoires, c'est qu'il m'a semblé ne devoir parler que de ceux qui se rencontrent avoir part aux choses que j'ai rapportées.

Néanmoins comme les morts doivent avoir en cela quelque privilége, je veux croire qu'en demeurant dans le silence pour les vivans dont j'aurois souhaité de pouvoir parler sans affectation, on ne trouvera pas étrange que je dise quelque chose de quatre personnes, dont deux qui ont fait honneur à leur sexe et à leur siècle n'ont honoré nul autre plus que moi de leur amitié ; et les deux autres, qui étoient des hommes d'un rare mérite, étoient mes amis très-intimes.

De ces deux dames, l'une étoit madame la marquise de Maignelai (1), qui peut passer pour la sainte Paule de nos jours, tant on a vu paroître en elle avec éminence toutes les vertus qui peuvent faire admirer les grâces de Dieu dans une veuve véritablement chré-

(1) *La marquise de Maignelai :* Marguerite-Claude de Gondy, femme de Florimond d'Halluin, marquis de Maignelai. Elle étoit tante du cardinal de Retz. Elle mourut en 1650.

tienne, telle que le grand apôtre la représente; l'autre étoit madame la marquise de Rambouillet (1), que je ne saurois louer davantage qu'en disant: qu'encore que l'on n'ait de notre temps vu personne à qui l'on ait donné plus de louanges, elle les méritoit toutes; et il n'y avoit autre différence entre elle et ces anciennes Romaines, de qui elle tiroit en partie son origine, que l'avantage incomparable qu'elle avoit par-dessus elles de pouvoir, par une foi et des vertus aussi véritables que les leurs étoient fausses, espérer de la miséricorde de Dieu de le voir éternellement dans un autre monde.

Les deux hommes étoient M. le président Barillon (2) et M. Briquet, avocat-général, si connus par la réputation qu'ils ont laissée, que je me contenterai d'en rapporter seulement quelques particularités qui me regardent. Je commencerai par M. le président Barillon. Comme l'amitié ne sauroit être plus grande entre deux frères que celle qui étoit entre lui et moi, et qu'ainsi le fond de son cœur ne m'étoit pas moins connu que le mien, je dois rendre cet honneur à sa mémoire, que l'ambition ni la vanité n'avoient point de part à cette fermeté inflexible qui lui a coûté di-

(1) *La marquise de Rambouillet*: Catherine de Vivonne, femme de Charles d'Angennes, marquis de Rambouillet. On sait quelle réputation eût son hôtel, où se tenoient les réunions les plus brillantes de ce temps-là. Cette dame étoit d'origine romaine, et Balzac fit pour elle un Traité sur les mœurs de l'ancienne Rome. Elle mourut en 1665. — (2) *Le président Barillon*: Après avoir servi Anne d'Autriche sous le ministère de Richelieu, il se mit, au commencement de la régence, dans le parti des importans. Il fut enfermé à Pignerol, où il mourut. « Il étoit « homme d'honneur, dit madame de Motteville, mais de ces gens « chagrins qui haïssent toujours ceux qui sont en place, et croient qu'il « est d'un grand cœur de n'aimer que les misérables. »

vers exils, diverses prisons, et enfin la vie. Sa liberté à dire son sentiment sur les affaires publiques ne procédoit que de ce qu'il étoit persuadé que sa conscience l'y obligeoit ; et, un peu avant qu'on l'envoyât à Pignerol, il me dit dans notre entière confiance que, ne pouvant changer de conduite dans l'exercice de sa charge sans trahir ses sentimens, son dessein étoit de la quitter, et de se retirer dans une de ses terres pour y passer avec ses livres et quelques uns de ses amis une vie tranquille, et penser sérieusement à son salut. On ne pouvoit voir sans étonnement qu'il n'étoit pas plus tôt exilé ou prisonnier dans quelque province du royaume, qu'il sembloit qu'il n'y fût allé que pour prendre possession de quelque grande charge, tant il s'y acquéroit d'autorité ; et il n'y avoit pas sujet de s'en étonner, parce que sa grande capacité, son humeur franche, libre, civile et obligeante, charitable et libérale, lui gagnoient le cœur de tout le monde. Il terminoit plus de procès par des arbitrages et des accommodemens qu'il n'en auroit jugé dans le parlement ; il réunissoit les familles divisées, avoit toujours les mains ouvertes aux besoins des pauvres, et conservoit son esprit dans un tel calme, que ceux qui le voyoient si tranquille avoient peine à ajouter foi à leurs propres yeux pour le croire exilé ou prisonnier. Tant de lettres que j'ai de lui lorsqu'il étoit en cet état, et dont on peut voir quelques unes des réponses dans les miennes imprimées, ne peuvent permettre de douter de la vérité de ce que je dis ; et il me souvient sur ce sujet que M. le chancelier, me parlant un jour du dessein que l'on avoit de le reléguer encore à cause qu'on le rencontroit toujours

pour obstacle dans le parlement, me dit : « Nous ne « savons plus où l'envoyer, parce qu'en quelque lieu « qu'il aille il y est reçu comme en triomphe. » Je n'ai point vu d'homme qui eût l'âme plus élevée au-dessus de l'argent ; et il me dit un jour qu'il donneroit de bon cœur cent mille livres de la charge de lieutenant civil, à condition qu'elle ne lui vaudroit comme autrefois que trois mille livres par an ; mais qu'il croiroit son argent bien employé, puisqu'il lui donneroit la satisfaction d'établir une telle police dans Paris, que nulle autre ville du monde ne pourroit être mieux réglée.

Dans le même temps que je le perdis, je perdis M. Briquet, qui étoit aussi l'un des hommes de sa profession du plus grand mérite et de la plus solide vertu. Il avoit l'esprit si beau, si élevé, si capable, qu'étant passé de la charge de conseiller au parlement à celle d'avocat-général, qu'avoit M. Bignon son beau-père, dont le nom est si célèbre, sans avoir avant parlé en public, il soutint d'une telle sorte la dignité d'une charge si difficile, que son savoir, son jugement et son éloquence étonnèrent cette grande compagnie, et le firent admirer de toute la France. Mais on peut dire avec vérité qu'il lui en coûta la vie, parce que son extrême travail joint aux efforts sans lesquels ces grandes actions ne se peuvent faire lui causèrent un crachement de sang, qui l'emporta dans un âge où il avoit acquis en peu d'années une réputation extraordinaire. Et, pour faire voir jusqu'où alloit l'extrême amitié qu'il avoit pour moi, il me suffit, ce me semble, de dire, entre tant d'autres choses que j'en pourrois rapporter, qu'après avoir fait quelqu'une de

ses principales actions publiques, il venoit me les dire en particulier de vive voix dans mon cabinet, jusqu'à parler quelquefois trois heures de suite. Aussi l'on peut juger quelle douleur ce fut pour moi de perdre en même temps deux tels amis.

Fait à Pomponne, le 25e jour de juin 1667.

ARNAULD D'ANDILLY.

FIN DES MÉMOIRES D'ARNAULD D'ANDILLY.

MÉMOIRES

DE

L'ABBÉ ARNAULD,

CONTENANT

QUELQUES ANECDOTES DE LA COUR DE FRANCE,
DEPUIS 1634 JUSQU'A 1675.

NOTICE

SUR

L'ABBÉ ARNAULD.

Antoine Arnauld naquit en 1616, et fut le fils aîné de Robert Arnauld d'Andilly. Elevé d'abord dans la maison paternelle, il eut pour précepteur Barcos, neveu du fameux abbé de Saint-Cyran; puis il passa au collége de Lizieux, où il termina ses études. Quoique les inclinations de ce jeune homme fussent très-mondaines, il fut destiné à l'état ecclésiastique par son père qui, ayant une affection particulière pour un autre de ses fils, Simon, depuis marquis de Pomponne, se proposoit de pousser ce dernier à une grande fortune, et vouloit lui sacrifier le reste de sa famille. Arnauld, soutenu par sa mère, qui avoit une égale tendresse pour tous ses enfans, ne répondit point aux désirs de son père, et résolut de prendre le parti des armes. Né avec un caractère doux, facile, aimable, il ne témoigna aucune jalousie contre le frère qui lui étoit préféré, continua d'entretenir avec lui la liaison la plus intime, et ne montra quelquefois un peu d'humeur qu'à l'égard de l'extrême parcimonie de d'Andilly, qui lui refusa souvent les secours les plus nécessaires.

Son début dans la carrière militaire ne fut pas heureux; il espéroit servir sous un de ses oncles qui étoit

gouverneur de Philisbourg ; mais cette ville ayant été prise, et le gouverneur fait prisonnier, il entra comme cadet dans un régiment des Gardes qui se trouvoit à Metz, où commandoit le marquis de Feuquières son parent. D'Andilly ayant quelque temps après refusé de lui acheter une enseigne, il alla près de son oncle qui avoit été mis en liberté, et fit avec lui, comme volontaire, la fameuse campagne de 1636, pendant laquelle les armées de l'Empereur répandirent l'effroi jusque dans la capitale.

Après cette campagne, Feuquières fut nommé gouverneur de Verdun. Arnauld vint l'y trouver, et obtint une compagnie dans le régiment du comte de Pas, fils de ce général. Il se conduisit de manière à se concilier l'estime et l'amitié de cette famille très-attachée à la sienne ; et il auroit probablement fait son chemin sous un chef si habile, si des désastres inattendus n'eussent bientôt renversé toutes ses espérances. Feuquières eut ordre, en 1639, d'aller faire le siége de Thionville avec des forces trop peu considérables. Son armée fut défaite, il reçut une blessure grave, et tomba au pouvoir des ennemis. Arnauld, qui s'étoit très-bien montré dans cette affaire, eut le bonheur de s'échapper, et continua de servir avec le fils du général. Tous deux avoient lieu d'espérer que Feuquières ne tarderoit pas à être libre ; mais à peine avoit-il été échangé contre un officier supérieur allemand, qu'il mourut au moment où il étoit sur le point de se mettre en route pour revenir en France [1640].

Quoique cette mort privât Arnauld de tout espoir d'avancement, il servit encore trois ans ; mais, ayant sollicité une grâce qui lui fut refusée, il quitta irré-

vocablement la carrière des armes, où il s'étoit souvent distingué, non-seulement par son courage dans les occasions périlleuses, mais par un sang-froid qui est encore plus rare. Agé de vingt-sept ans, et ne possédant pas les connoissances nécessaires pour entrer, soit dans la magistrature, soit dans l'administration, il prit la résolution d'embrasser l'état ecclésiastique, auquel il avoit été destiné dès son enfance; et cette soumission tardive aux volontés de son père ne lui fit pas recouvrer sa tendresse.

Ne pouvant compter sur cet appui, il crut devoir s'attacher à l'un de ses oncles, Henri Arnauld, abbé de Saint-Nicolas, qui fut nommé en 1645 chargé des affaires de France à Rome. Il profita de cette occasion pour faire un voyage agréable; et son esprit vif, enjoué, insinuant, ne fut pas inutile au négociateur qui avoit à dissiper d'assez fortes préventions. L'abbé de Saint-Nicolas n'avoit pas encore adopté les doctrines des jansénistes : c'étoit alors un homme du monde, très-exercé aux affaires, et quelquefois peu scrupuleux sur les moyens de les faire réussir. Pendant son séjour à Rome, il encouragea les révoltés de Naples, qui, sous les ordres de Mazanielle et de Gennare, se livrèrent aux excès les plus monstrueux, et favorisa de tout son pouvoir les projets ambitieux du duc de Guise, qui, à la faveur des troubles, essaya d'usurper cette couronne. S'étant ensuite brouillé avec Fontenay, ambassadeur extraordinaire, il revint en France en 1648, époque des premiers troubles de la Fronde.

Son neveu, qui ne l'avoit pas quitté, le suivit à Port-Royal des Champs, où d'Andilly s'étoit fixé depuis quelques années. Là, on vit s'opérer la plus sin-

gulière métamorphose dans l'abbé de Saint-Nicolas, qui, jusqu'alors entièrement occupé de politique et d'affaires mondaines, ne s'étoit jamais mêlé de controverses. Entraîné par ses parens et ses amis dans une secte qui, au milieu des désordres, se promettoit de grands succès, il montra une ferveur et un zèle qu'on n'auroit jamais soupçonnés. L'année suivante, il fut nommé évêque d'Angers, et se prépara dès lors à soutenir de la manière la plus opiniâtre le parti qu'il avoit embrassé.

L'abbé Arnauld, son neveu, se trouva obligé de suivre cette direction, quoiqu'elle fût bien contraire à son caractère et à ses goûts. Devenu janséniste, en quelque sorte malgré lui, il parut adopter les opinions de sa famille, mais il ne put jamais s'imposer le rigorisme apparent qu'elle affectoit. Lié avec plusieurs femmes aimables et même galantes, il cherchoit dans leurs entretiens quelque soulagement à la fatigue que lui causoient les disputes auxquelles il étoit sans cesse obligé de prendre part. Ces liaisons, qu'il préféroit à celles qu'il auroit pu former avec les plus graves docteurs, lui sembloient plus utiles, plus solides, et surtout plus amusantes. « Je dois dire, à la louange du « sexe, observe-t-il dans ses Mémoires, que j'ai trouvé « beaucoup plus de fidélité dans mes amies que dans « mes amis, ayant été souvent trompé par ceux-ci, « et ne l'ayant jamais été par les premières. »

Il fut assez heureux pour connoître madame de Sévigné, et l'on n'a pas besoin de remarquer qu'il apprécia bientôt ses brillantes qualités. « Son nom seul, « dit-il, vaut un éloge à ceux qui savent estimer l'es- « prit, l'agrément et la vertu. » Son enthousiasme a

quelque chose de poétique lorsqu'il raconte l'impression qu'elle fit sur lui. « Il me semble que je la « vois encore telle qu'elle me parut la première fois « que j'eus l'honneur de la voir, arrivant dans le fond « de son carrosse tout ouvert, au milieu de monsieur « son fils et de mademoiselle sa fille : tous trois tels « que les poètes représentent Latone au milieu du « jeune Apollon et de la petite Diane, tant il éclatoit « d'agrément et de beauté dans la mère et dans les « enfans ! Elle me fit l'honneur de me promettre de « l'amitié, et je me tiens fort glorieux d'avoir con- « servé jusqu'à ce jour un don si cher et si précieux. »

Lorsque Pomponne fut parvenu au ministère [1671], l'abbé Arnauld témoigna peu d'ambition ; mais il reçut avec plaisir l'abbaye de Chaumes, assez bon bénéfice qui se trouvoit dans le voisinage de la principale propriété de sa famille. Après la disgrâce de ce ministre [1679], il se retira près de l'évêque d'Angers, dont il administra le temporel. L'ayant perdu en 1692, il vécut fort tranquille, et ne tint au parti des jansénistes que par une certaine conformité d'opinions que démentoient son caractère et son genre de vie. Il mourut en 1698, au milieu des nouvelles disputes auxquelles donna lieu la conduite indécise du cardinal de Noailles.

Ses Mémoires, qui vont jusqu'au mois de janvier 1677, sont écrits avec élégance et facilité ; l'auteur y peint très-bien les principaux personnages de son temps, et raconte plusieurs particularités peu connues sur les dernières années du règne de Louis XIII, et sur une partie du règne de Louis XIV. Il n'est janséniste qu'autant que semble l'exiger sa position ; et ses

opinions, lorsqu'il est question de Port-Royal, sont presque toujours en opposition avec sa morale facile et indulgente.

Cet ouvrage fut publié en 1756 [Amsterdam, Jean Néaulme et compagnie, trois parties in-12], par le génovefain Pingré, d'abord ardent janséniste, puis astronome de quelque réputation, mort, en 1796, membre de l'Institut.

AVIS DES ÉDITEURS.

Monsieur l'abbé Arnauld, né en 1616, étoit l'aîné des fils du célèbre M. Arnauld d'Andilly. Il entra au service à l'âge de dix-neuf ans : il servit d'abord environ un an dans le régiment des Gardes ; il en sortit en 1636, pour se mettre en qualité de volontaire dans le corps des carabins de France, sous Isaac Arnauld, cousin germain de son père, et mestre de camp général de la compagnie. Dès la fin de la même année il devint capitaine d'infanterie sous M. le comte de Pas-Feuquières, son cousin issu de germain. En 1639 M. Arnauld lui donna la cornette des carabins ; mais il ne se défit pas pour cela de sa compagnie d'infanterie : il servit sous l'un et l'autre titre jusqu'en 1643. En cette année, dégoûté du monde, il embrassa l'état ecclésiastique, accompagna Henri Arnauld, son oncle, à Rome, et se retira auprès de lui à Angers, lorsque ce grand homme en fut consacré évêque en 1650. Depuis ce temps il mena une vie assez retirée ; le Roi le gratifia en 1674 de l'abbaye de Chaumes en Brie. Il mourut dans sa quatre-vingt-deuxième année, au mois de février 1698.

M. l'abbé de Chaumes avoit deux frères, Simon Arnauld, marquis de Pomponne, et Henri Arnauld, sieur de Lusanci. Celui-ci passa sa vie dans la solitude : le premier fut deux fois ambassadeur en Suède et une fois en Hollande, et ensuite ministre et secrétaire d'Etat. Il a laissé sur ses négociations des Mé-

moires qui doivent être très-curieux et très-instructifs, qu'il ne seroit pas impossible de donner au public, s'il paroissoit les désirer.

Quant à ceux que nous donnons maintenant, nous croyons que le public nous aura obligation de les avoir fait imprimer. Ce n'est que depuis peu de temps qu'ils sont parvenus entre nos mains. Terminés en 1677, ils avoient été conservés précieusement depuis la mort de l'auteur dans un dépôt authentique. Nous les avons communiqués à d'habiles connoisseurs : ceux-ci ont jugé qu'ils pouvoient être utiles. En effet, on y trouvera des anecdotes curieuses qui pourront contribuer à éclaircir plusieurs points importans de l'histoire de France, ou à faire connoître ceux qui étoient pour lors à la tête des affaires. Ils en contiennent d'autres plus amusantes qu'instructives, mais qui par cela même plairont peut-être davantage à ceux qui ne liront ces Mémoires que pour se délasser d'occupations plus sérieuses.

Quant à la certitude des faits qui sont ici rapportés, il seroit difficile de la révoquer en doute. M. l'abbé Arnauld parle toujours comme témoin oculaire : quand il ne l'est pas, il cite des garans dignes de foi. Sa narration porte d'ailleurs partout le sceau de la simplicité, de l'ingénuité, de la vérité. C'est pour ne point altérer ces caractères que nous n'avons pas cru devoir supprimer des faits et des éloges qui paroîtront très-peu intéressans à la plupart des lecteurs. Nous avons respecté jusqu'à son style, qui pourroit cependant être susceptible de quelque réforme. L'unique que nous nous soyons permise a été d'éclaircir souvent la narration, que des phrases trop longues et

un mauvais usage des particules relatives rendoient trop obscure. Mais les changemens que nous avons faits à cet égard sont très-légers ; et nous pouvons assurer que nous offrons ici, non-seulement les pensées, mais même le style et les expressions de l'auteur.

A Leipsick, le 31 *mai* 1756.

LETTRE

DE Mme. DE BRISSAC A M. L'ABBÉ ARNAULD,

SUR SES MÉMOIRES.

Le peu de temps que j'ai employé à lire vos Mémoires vous prouvera aisément qu'ils m'ont donné beaucoup de plaisir. Je vous assure, monsieur, que je les ai trouvés si agréables et si bien écrits, que j'ai souhaité plus d'une fois que vous voulussiez les faire imprimer, et cela sans songer à l'intérêt que certains endroits m'y pourroient donner. Je prie le Seigneur qu'il augmente les honneurs de votre maison, afin que vous ayez de quoi augmenter vos Mémoires, et qu'ils ne finissent que lorsque vos petits-neveux seront officiers de la Couronne. Il ne faut pour cela que vivre jusqu'au siècle à venir; ce ne doit pas être une affaire pour vous, qui portez un nom auquel Dieu a marqué de si longs jours et de si illustres.

Le 24 avril 1677.

AVERTISSEMENT.

Je n'entreprends point de justifier le titre que je donne à cet ouvrage, quoique je n'ignore pas qu'il y a des gens qui croient qu'on ne doit nommer Mémoires que ce qui peut servir à l'histoire générale, ou ce qui regarde la vie des personnes si éminentes en naissance ou en dignité, qu'elle fait elle-même une partie de cette histoire. Par cette raison j'en ai vu qui n'approuvoient pas les Mémoires de M. de Pontis, qui ont paru depuis quelque temps. « Il ne parle que de « lui, disoient-ils ; et qu'avons-nous affaire de savoir « ce qui le regarde ? » Mais je leur demanderois volontiers de qui ils veulent que parle un homme qui ne prétend écrire que ses Mémoires et non ceux des autres ; quoique, si on vouloit rendre justice à cet auteur, on ne laisseroit pas d'avouer qu'on trouve dans ses ouvrages beaucoup de particularités agréables, et des traits même de l'histoire de son temps, soit par rapport aux faits auxquels il a eu part, soit par rapport à ceux qu'il rapporte des autres, selon les connoissances qu'il en a eues. Ce n'est pas mon dessein de faire ici l'apologie de M. de Pontis ; mais j'avouerai ingénûment qu'ayant lu ses Mémoires avec plaisir, j'en ai conçu la pensée de faire ceux-ci dans un temps où, après une maladie de quelques mois (1), je ne me trouvois pas capable d'une plus grande application. Comme je n'y ai point eu d'autre but que

(1) En novembre 1676.

celui de me divertir dans une espèce de solitude où je passe la meilleure partie de ma vie, j'aurois gagné au-delà de mes souhaits s'ils en pouvoient divertir d'autres. Je n'ai point intention de les rendre publics ; s'ils le deviennent par hasard, je veux avertir de bonne foi les lecteurs de ce qu'ils en doivent attendre. Ce n'est point ici une histoire ni une pièce d'érudition ou de littérature : j'ai trop tôt quitté l'étude et embrassé le parti des armes pour me pouvoir piquer d'être savant, et j'ai trop tard recommencé à aimer mon cabinet pour avoir pu réparer la perte que j'avois faite dans ma jeunesse, principalement avec le peu de mémoire qui m'est resté de celle que j'ai eue autrefois. Ce ne sont donc que des Mémoires de certaines circonstances de ma vie, ou de choses qui ont fait une assez forte impression dans mon esprit pour m'en pouvoir ressouvenir ; et je veux bien demeurer d'accord que ce ne sont pas peut-être celles-là qui auroient dû s'y attacher le plus fortement. Mais qui est celui qui se puisse vanter de commander à son esprit ? Dans les plus sérieuses occupations, dans la méditation même et dans la prière, nous n'en sommes pas les maîtres : il va se promener comme il lui plaît, sans nous en demander la permission, et s'arrête souvent à des bagatelles qui ont fait rougir les philosophes et gémir les plus grands saints. Cependant, si les choses dont je parle ne sont pas absolument élevées, j'espère qu'on n'y en trouvera point aussi d'absolument rampantes. On peut ne pas traiter toujours des royaumes et des empires ; et même, dans une histoire parfaite, des bergers trouvent agréablement leur place parmi de grands seigneurs et des princes. Pour le style, je ne me flatte

point qu'il soit sans défaut; il est sans étude et sans art, ne m'étant jamais appliqué aux règles. Je parle ma langue naturelle telle que je l'ai apprise dès le berceau; et s'il arrive que ces Mémoires passent pour n'être pas mal écrits, on ne devra pas m'en estimer davantage. On pourroit dire seulement ce que mon père dit autrefois assez agréablement, quoiqu'avec un peu de vanité, à propos du livre de la Fréquente Communion, de M. Arnauld son frère; car comme on lui témoignoit de l'admiration qu'un jeune homme qui ne faisoit qu'à peine de sortir des écoles, sans aucun usage du monde, eût pu écrire si bien et si poliment, il répondit qu'il n'y avoit pas lieu de s'en étonner, et qu'il parloit simplement la langue de sa maison. Ceci me fait souvenir d'un certain valet que son maître avoit emmené tout neuf de Paris à Turin, et qui lui vint dire comme une grande merveille qu'il venoit de voir un enfant de quatre ans qui parloit italien. Au reste, comme je ne prie personne de lire ces Mémoires, que personne ne se plaigne de moi, ni du temps qu'il aura perdu à les lire. J'aurois pu les grossir, comme beaucoup d'autres, de force généalogies, dater les temps et coter les lieux où chaque chose est arrivée: on trouve aisément tout cela avec un peu de soin et de peine; mais je n'aurois pu m'y appliquer sans manquer au but que je me suis proposé, qui n'a été, comme je l'ai dit, que de me divertir, sans penser à ce que pourroient désirer les autres. Tout ce que je dois ajouter ici est qu'on n'y trouvera rien que d'exactement véritable, ayant toute ma vie été ennemi du mensonge jusqu'au scrupule, même dans les moindres choses. Je n'y rapporte rien

que je n'aie vu ou connu par moi-même, ou que je n'aie appris de gens qui se piquoient de la même fidélité. Je ne prétends pas y avoir dit toutes les vérités que je sais, car toutes ne sont pas bonnes à dire : mais on peut au moins s'assurer que si j'y trompe quelqu'un, je le trompe de bonne foi, ayant moi-même été trompé le premier. On y pourra trouver en certains endroits quelques obscurités sur des choses qui me regardent. J'aurois bien pu les éclaircir si j'avois voulu ; mais, par de bonnes considérations, j'ai cru avoir des raisons pour ne le pas faire.

Il m'est arrivé deux ou trois fois d'user du mot de *sien* et de *sienne*, en une manière que je sais bien n'être plus guère en usage. Qu'on ne croie donc pas que cela me soit échappé faute de connoissance ou par mégarde : je l'ai fait à dessein, parce qu'il me semble qu'on pourroit encore fort bien se servir de ces expressions en des rencontres semblables à celles dans lesquelles je les ai employées ; et je crois même qu'il y en a d'autres où il seroit comme nécessaire de le faire.

MÉMOIRES

DE

L'ABBÉ ARNAULD.

PREMIÈRE PARTIE.

Il est inutile que je dise de qui je tiens ma naissance; ceux qui liront ces Mémoires, et qui m'auront connu, le sauront assez, et il importe peu aux autres de le savoir. Je puis dire pourtant que mon père a eu une assez belle réputation dans le monde pour être regardé comme un homme extraordinaire. Il étoit né avec d'excellentes inclinations, et bien lui en prit; car, étant fort ardent en toutes choses, si ses passions s'étoient tournées au mal, il n'y auroit peut-être point eu d'homme qui s'y fût plus abandonné que lui. Son naturel le portoit à aimer; et l'amour nous étant si particulièrement recommandé dans la loi nouvelle, il se laissoit aller agréablement à une passion qui n'avoit rien en lui de ce feu impur qui nous la doit faire craindre. Il aimoit extrêmement ses amis; mais on peut dire que les nouvelles amitiés avoient toujours en lui quelque préférence sur les anciennes. Il est aisé de juger par là que ses enfans n'étoient pas ce qu'il aimoit le plus, et je crois qu'on en sera convaincu par la suite de ces Mémoires. La plus grande

obligation que je lui aie eue a été celle de l'éducation. Il étoit extrêmement ami de feu M. l'abbé de Saint-Cyran, dont le nom et les ouvrages sont assez célèbres pour que je n'aie pas besoin de m'étendre sur le mérite de ce grand homme. Comme nous commencions à croître, mon frère et moi, et que nous étions en cet âge où il est si important à des enfans d'avoir un sage précepteur pour régler leur esprit et leurs mœurs, mon père pria M. de Saint-Cyran de lui en donner un; et lui, par un effet aussi rare de son amitié pour mon père qu'il étoit avantageux pour nous, lui donna son propre neveu M. de Barcos, qui a succédé depuis à son oncle dans son abbaye de Saint-Cyran, et encore plus à sa vertu et à son mérite. Si nous avons valu quelque chose, nous pouvons dire que nous le devons à sa grande application et à sa sage conduite. Elle étoit bien nécessaire pour tempérer un peu l'humeur ardente de mon père, qui, pour vouloir nous rendre trop savans en nous tenant continuellement attachés à l'étude, nous en auroit bien pu rebuter. Quelques années après, M. de Barcos se retira, et on nous mit au collége de Lizieux. Mon frère y eut la petite vérole; et d'abord notre maître en fut si alarmé, sans savoir encore ce que c'étoit, qu'il nous fit déloger à neuf heures du soir tout ce que nous étions de pensionnaires. Je me retirai chez mon père. Mon frère guérit, et il y avoit déjà plus de quinze jours qu'il sortoit quand il crut qu'il n'y avoit plus de danger de me venir voir. Il y vint donc, et dès le soir même je ne manquai point d'être pris, tant la force du sang est grande pour communiquer cette maladie. J'en fus extrêmement malade. Durant

le cours de ma maladie ma mère ne me vit point, parce que mon père le lui avoit défendu; mais je reçus tant de marques d'amitié de sa part, qu'elles ne pouvoient partir que d'une tendresse aussi grande que celle qu'elle a toujours eue pour moi. Elle la fit bien paroître par la surprise et l'affliction qu'elle témoigna la première fois qu'elle me vit après que je fus guéri. Elle me trouva extrêmement changé de ce que j'étois auparavant: et assurément la perte que j'y avois faite lui fut beaucoup plus sensible qu'à moi. Je ne dirai plus rien de ce qui se passa durant le temps que nous fûmes au collége; je me contenterai seulement de rapporter un accident assez fâcheux qui pensa arriver à mon frère, et dont je fus assez heureux pour le sauver. Nous étions venus passer les vacances à Pomponne; et, comme le mois de septembre fut fort chaud cette année-là, nous nous dérobions souvent pour nous baigner où nous pouvions. Un jour nous fûmes assez hardis, mon frère, un autre écolier et moi, pour nous aller baigner dans la rivière de Marne entre des îles où nous ne pouvions être vus; et comme cette rivière est fort dangereuse, et que nous ne savions point nager, il arriva que mon frère, voulant aller un peu plus haut que nous, tomba malheureusement dans une fosse. Nous le perdîmes tout d'un coup de vue; il perdit lui-même l'usage des sens et de la raison. Je m'avançai pour le secourir, et je le tirai heureusement du courant qui commençoit à l'emporter. Quelques années auparavant je l'avois tiré d'un péril presque pareil: il étoit tombé la tête la première dans le bassin de la fontaine de Pomponne, et, le fond en étant fort glissant, il ne pouvoit se relever.

Dieu le préserva de ces périls pour le réserver à une meilleure fortune. Je ne puis bien dire si ce fut en cette même année que le grand M. de Rohan passant par Pomponne s'y arrêta pour voir mon père ; mais je me souviens bien que nous étant rencontrés, mon frère et moi, au passage d'une allée où ils se promenoient, mon père nous appela pour le saluer, et que nous ayant vus assez poudreux et malpropres, parce que nous venions de la chasse, il lui en fit des excuses ; sur quoi ce grand homme lui répondit agréablement par ce vers d'Horace :

Non indecoro pulvere sordidos ;

vers que je n'aurois jamais si bien retenu de toutes les leçons qu'on m'avoit faites.

En l'année 1634 le gouvernement de Philisbourg fut donné à M. Arnauld, mestre de camp général des carabins de France. Il étoit cousin germain de mon père, mais encore beaucoup plus uni à lui par l'amitié que par le sang. Dès qu'il se vit en ce poste, il pensa à lui offrir de l'emploi pour moi. Mon père avoit eu jusque-là des pensées bien différentes sur mon sujet ; car comme il étoit dans une dévotion fort solide (quoiqu'il ne fût point de ces dévots de profession tels que ceux que nous voyons aujourd'hui sembler faire une cabale), il m'avoit destiné à l'Eglise, croyant peut-être par là faire un sacrifice agréable à Dieu en lui donnant son premier né, comme il étoit ordonné dans l'ancienne loi. Le respect que j'avois pour lui, et que j'ai eu toute ma vie, même au préjudice de mes intérêts, me faisoit consentir sans résistance à ce qu'il souhaitoit de moi. J'aurois pourtant bien plus

volontiers suivi les sentimens de ma mère, à qui cette destination ne plaisoit pas. Je ne saurois dire par quel motif il changea d'avis; mais enfin quand M. Arnauld lui eut fait la proposition dont je viens de parler, cédant aux désirs de ma mère, il me donna le choix de la profession que je voudrois suivre. Il étoit en ce temps-là en Allemagne intendant de l'armée du Roi commandée par M. le maréchal de Brezé, son ami intime; et c'étoit, je crois, en sa considération que l'année précédente M. le cardinal de Richelieu l'avoit envoyé chercher à Pomponne pour lui donner cet emploi, lorsqu'il ne pensoit plus qu'à jouir du repos où on l'avoit laissé depuis plusieurs années. Il eut même de la peine à quitter ce repos; il fallut lui alléguer les raisons les plus fortes, et lui représenter ce qu'il devoit à sa famille, pour vaincre la répugnance qu'il avoit à accepter cet emploi; aussi peut-on dire que jamais homme ne mena une vie plus douce et plus heureuse que la sienne. Il avoit dans sa parenté assez d'honnêtes gens qui se rassembloient d'ordinaire chez lui, pour n'avoir pas besoin d'aller chercher ailleurs une compagnie plus agréable. Il s'y mêloit beaucoup de ses amis, tous gens d'esprit et de bon commerce: et surtout l'hôtel de Rambouillet (qu'il suffit de nommer pour désigner tout ce qu'il y avoit alors en France de plus spirituel et de plus galant, et où il étoit fort aimé) lui fournissoit des plaisirs si purs, qu'il eût été fort difficile d'en trouver de plus grands, en quelque condition qu'il eût pu être. Ce n'étoit tous les jours que jeux d'esprit et parties galantes; et je crois, à propos de cela, pouvoir en rapporter une qui lui donna d'abord un peu de cha-

grin, mais qui finit en plaisanterie. Un jour que nous étions à Pomponne, madame la marquise de Rambouillet, avec une troupe choisie, résolut de l'y venir surprendre : M. Godeau (1) en étoit; il ne pensoit point en ce temps-là à devenir prince de l'Eglise, comme il le fut quelques années après, ayant été fait évêque de Grasse et puis de Vence. Ceux qui l'ont connu savent qu'il étoit fort petit, et à l'hôtel de Rambouillet on l'appeloit pour cette raison le nain de la princesse Julie (2). Ils partirent de Paris en deux carrosses, et sur les cinq heures du soir deux ou trois cavaliers viennent à Pomponne comme s'ils eussent été des maréchaux des logis d'une compagnie de cavalerie, et demandent à faire le logement. Aussitôt on court au château en avertir M. d'Andilly, qui n'étant pas accoutumé à recevoir de ces sortes d'hôtes vient fort échauffé trouver ces messieurs, les interroge de leur ordre, s'étonne qu'on lui ait voulu causer ce déplaisir, et les prie de ne rien faire qu'il n'ait parlé à leurs officiers. Pendant qu'il raisonne avec eux, on entend sonner la trompette : il s'avance croyant que ce fût la compagnie; mais il fut étrangement surpris de voir le nain de la princesse Julie, lequel armé à l'antique et monté sur un grand coursier, sans lui donner le

(1) *M. Godeau :* Antoine Godeau. Il fut l'un des premiers membres de l'Académie française, et composa plusieurs ouvrages en vers et en prose. Mademoiselle de Rambouillet parloit ainsi de lui dans une lettre à Voiture : « Il y a ici un homme plus petit que vous d'une coudée, et, « je vous jure, mille fois plus galant. » — (2) *La princesse Julie :* Julie d'Angennes étoit fille de la marquise de Rambouillet. Elle se distingua par son esprit; et ce fut pour elle que presque tous les poètes du temps firent des vers qui, réunis dans un superbe manuscrit, prirent le nom de *Guirlande de Julie.* Elle épousa, n'étant plus jeune, le duc de Montausier, qui avoit long-temps soupiré pour elle.

loisir de le reconnoître, pousse sur lui à toute bride, et lui rompt au milieu de l'estomac une lance de paille qu'il avoit mise en arrêt, lui jetant en même temps un cartel de défi en vers fort galans. Il ne fut pas long-temps à revenir de l'étonnement où cette surprise l'avoit jeté, car les deux carrosses parurent aussitôt, et les éclats de rire lui firent perdre sa mauvaise humeur. Il reçut cette agréable compagnie de meilleur cœur qu'il n'auroit fait l'autre; mais ce ne fut pas sans avoir puni par quelques soufflets ce petit nain audacieux de sa téméraire entreprise.

Pour revenir à ce qui me regarde, ma mère ayant reçu de mon père la commission de me parler me fit appeler dans son cabinet, et me dit à peu près ces paroles : « Mon fils, vous savez les pensées que votre « père a toujours eues sur vous, et qu'il ne désespé- « reroit pas de vous obtenir quelque abbaye; vous « n'ignorez pas peut-être aussi les miennes : je n'ai « osé les faire paroître tant que j'ai cru votre père « arrêté en sa première résolution, et que je ne vous « y ai point vu résister; mais aujourd'hui qu'il vous « laisse le choix de la profession que vous voudrez « embrasser, c'est à vous à voir ce que vous avez à « faire. M. Arnauld vous offre une compagnie dans « Philisbourg; il est assez de nos amis pour croire « qu'il fera pour vous tout ce que nous pourrons « souhaiter. » Ce discours, auquel je ne m'étois point attendu, me surprit un peu, mais je ne fus pas long-temps à délibérer. Je commençai dès ce moment à goûter le plaisir de la liberté dont j'avois été comme privé jusqu'alors. Ainsi je lui répondis d'un air gai : que, puisque le consentement de mon père me dé-

chargeoit d'une obéissance que je ne lui aurois pas rendue sans beaucoup de peine, j'avois une extrême joie de pouvoir faire quelque chose qui pût plaire à la meilleure mère du monde en suivant aussi mon inclination. Elle fut très-satisfaite de ma réponse. Dès là on ne pensa plus qu'à me faire quitter le collége et à me mettre à l'académie pour m'envoyer au printemps à Philisbourg. Nous achevâmes le mois de septembre à Pomponne; mais ce ne fut pas sans douleur qu'étant de retour à Paris il fallut me résoudre à être séparé de mon frère. Nous avions toujours été élevés ensemble, et, comme je n'avois que deux ans plus que lui, nous avions presque toujours été capables des mêmes exercices et des mêmes divertissemens: ce qui avoit fait une union entre nous telle qu'elle devroit toujours être entre des frères, quoiqu'on l'y voie assez rarement. Je puis dire que de mon côté je n'ai point manqué à l'amitié que j'avois pour lui. On verra dans la suite les marques que je lui en ai données, et s'il y a répondu comme il devoit.

J'entrai à l'académie chez M. de Benjamin. Il étoit ami particulier de mon père; et, comme je n'y devois être que six mois, il s'appliqua avec toute l'affection possible à me faire si bien employer ce temps que je n'en susse pas moins en sortant de chez lui que ceux qui y passoient des années entières.

[1635] Il arriva pendant cet hiver bien du changement en tous mes projets. Philisbourg fut pris sur M. Arnauld par les troupes de l'Empereur; et lui, avec tout ce qui échappa de la garnison, fut emmené prisonnier dans diverses villes d'Allemagne. Comme

la vertu est ordinairement en butte à l'envie, et qu'on peut dire de M. Arnauld qu'il n'y avoit guère d'homme en France qui eût plus de mérite que lui, soit pour l'esprit, soit pour le cœur, et une plus parfaite connoissance de la guerre, il ne manqua pas de gens en ce temps-là qui voulurent blâmer sa conduite, en l'accusant de nous avoir fait perdre par sa négligence une si importante place. Il est certain toutefois qu'il n'oublia rien pour la conserver. Il donna au maréchal de La Force, qui commandoit alors l'armée du Roi, divers avis du mauvais état de la garnison que la peste avoit extrêmement diminuée, afin qu'il lui envoyât quelque renfort. Il se trouva que cet hiver fut un des plus rudes qu'on eût éprouvés depuis très-long-temps en Allemagne, en sorte qu'on passa deux fois le Rhin sur la glace. Il n'y avoit à Philisbourg que des fortifications de terre, avec un fort grand talus où l'on pouvoit monter aisément; toute sa force étoit en son fossé plein d'eau, d'une fort grande largeur, mais qui se trouvoit alors à sec par la force de la gelée, quelque soin qu'on eût de casser la glace de trois heures en trois heures. Ainsi il ne fut pas difficile aux ennemis, bien avertis de toutes ces choses, de former leur entreprise et de l'exécuter. Ils trouvèrent la garnison sous les armes, mais trop foible pour pouvoir soutenir un assaut général. Toute la conduite et toute la valeur du gouverneur ne purent lui servir qu'à se bien défendre, et à vendre chèrement sa liberté, après que presque toute sa garnison eut été passée au fil de l'épée. Il n'ignora pas dans sa prison les bruits qui couroient de lui à la cour, et il ne pensa plus dès lors qu'à trouver les moyens de se sauver pour les venir

détruire par sa présence : ce fut dans cette vue qu'il refusa d'être prisonnier sur sa parole. L'entreprise n'étoit pas aisée, étant gardé par des soldats qui l'accompagnoient le soir quand on le menoit prendre l'air, et qui couchoient dans son logis à la porte de sa chambre. Il ne laissa pas néanmoins d'y réussir. Il observa la hauteur de sa fenêtre qui regardoit dans le fossé de la ville où il étoit (1), et il ne douta point que s'il y pouvoit descendre il ne pût se remettre en liberté. Il avoit fait pratiquer quelques cavaliers français qui étoient au service de l'Empereur, sous l'espérance de leur donner de l'emploi dans son régiment de carabins, et il leur tint en effet parole lorsqu'il fut de retour en France. La difficulté étoit donc d'avoir des cordes pour descendre dans le fossé de la ville, qui, pour être bien avant en Allemagne et hors d'insulte, n'étoit point gardée régulièrement. Pour cela il s'avisa, toutes les fois qu'on le menoit promener, de faire jouer ses gardes à divers jeux, sous prétexte de se divertir; et comme il leur donnoit pour boire, et qu'ils s'y divertissoient eux-mêmes, ils étoient les premiers à le proposer. Parmi ces jeux il y en avoit un qu'ils appeloient de *sangler l'âne*. Celui-ci lui parut bien propre à son dessein; car, comme il falloit une brasse de corde pour lier un de ceux qui y jouoient, il jetoit une pièce d'argent au premier venu pour en aller acheter, et ne se faisoit point rendre son reste. Si peu de corde ne pouvoit donner aucun soupçon, et n'étoit propre à aucun usage : ainsi on la jetoit d'ordinaire quand le jeu étoit fini; mais quelqu'un de ceux qui étoient à lui

(1) Eslinghen.

avoit soin de la ramasser sans faire semblant de rien et en badinant. Quand il s'en vit assez pour son dessein, il donna jour à ces cavaliers dont j'ai parlé, et se sauva heureusement avec eux. Il est aisé de croire qu'ils firent diligence : ainsi ce fut M. Arnauld le premier qui nous en apprit la nouvelle. Il vint descendre à Paris chez mon père, qui étoit encore intendant de l'armée en Allemagne. Il y trouva ma mère et M. l'abbé de Saint-Nicolas (1), mon oncle. S'ils furent surpris de sa venue, ils le furent encore plus de sa résolution, qui fut de se mettre à la Bastille, et de demander qu'on examinât son affaire. Il y fut quelques mois, après lesquels il en sortit bien justifié. Il ne sera peut-être pas hors de propos de rapporter ici une chose que je lui ai ouï dire cent fois, pour détruire l'opinion de quelques gens qui, sans l'avoir jamais éprouvé, traitent de bagatelle d'être en prison. Il n'y en pouvoit avoir assurément une plus douce que celle de M. Arnauld. Il s'y étoit mis volontairement; son innocence lui ôtoit toute crainte. Il y avoit pour compagnons des plus honnêtes gens de France, tels que les maréchaux de Bassompierre et de Vitry, le comte de Cramail, l'abbé de Foix, et tant d'autres illustres malheureux que la dureté du ministère plutôt que de véritables crimes avoit condamnés à ce châtiment. Il y jouissoit de toute la liberté qu'on y peut avoir, et étoit entre les mains de M. du Tremblai, gouverneur de la Bastille, son ami particulier, et en quelque façon son allié. Cependant toutes les fois qu'après être rentré le soir dans sa chambre il entendoit fermer

(1) *M. l'abbé de Saint-Nicolas :* Henri Arnauld, depuis évêque d'Angers.

les verroux sur lui, il avouoit de bonne foi qu'il lui prenoit une inquiétude dont il ne pouvoit être le maître, et qui l'empêchoit de dormir toute la nuit.

Après cette digression que je n'ai pu m'empêcher de faire pour la justification d'un homme d'honneur auquel j'avois mille obligations, je dirai que tout ce changement arrivé en sa fortune changea aussi le plan de la mienne : au lieu que je devois être capitaine dans Philisbourg, il fallut se résoudre à commencer comme les autres par porter le mousquet. J'entrai au régiment des Gardes, dans la compagnie de M. de Rambures qui en étoit mestre de camp; et M. le baron de Monrevert, son lieutenant, m'y reçut, lui ayant été présenté par M. l'abbé de Saint-Nicolas, mon oncle. Mais je ne dois pas oublier de dire auparavant qu'en sortant de l'académie je reçus de M. de Benjamin des témoignages d'une amitié vraiment paternelle, et des avis pour ma conduite dont je lui serai éternellement obligé. C'étoit un homme extraordinaire dans sa profession; et, quoiqu'il fût fort exact à faire faire tous les exercices, on peut dire que c'étoit la moindre chose qu'on apprît chez lui. Il s'appliquoit particulièrement à régler les mœurs: et jamais personne ne fut plus propre à former les jeunes gens à la vertu, soit en louant à propos ceux qui faisoient bien, soit en reprenant fortement les autres, et imprimant en tous un respect dont on ne pouvoit se défendre, tant il savoit tempérer sagement la bonté qui lui étoit naturelle par une sévérité nécessaire.

Quelques jours avant que je sortisse de chez lui, M. de Cinq-Mars y entra. A sa physionomie, qui sembloit lui promettre toute la grandeur à laquelle il fut

élevé quelque temps après par sa faveur auprès du Roi, on n'auroit pas jugé qu'il dût un jour finir sa vie par une mort aussi funeste que la sienne.

M. le duc d'Enghien, qui sous un nom si glorieux, et ensuite sous celui de prince de Condé, s'est acquis la réputation du plus grand capitaine du siècle, entra aussi quelques jours après chez M. de Benjamin; et c'est, je crois, la plus forte preuve qu'on puisse donner de l'estime dans laquelle étoit cet excellent maître, qu'on l'ait jugé digne de former un si grand disciple. Telle fut la gloire du sage Chiron, quand on lui confia la conduite du jeune Achille.

Je ne fus pas long-temps dans la compagnie de M. de Rambures, où je m'ennuyois assez de n'avoir autre chose à faire que d'aller en garde à Fontainebleau, la cour y étant pour lors. Mon père, qui étoit toujours en Allemagne où il y avoit douze compagnies des Gardes, laissa à mon choix de demeurer dans celle où j'étois, ou de passer dans une de celles qui étoient à l'armée. Je pris le dernier parti sans balancer; et ainsi je m'acheminai à Metz où M. de Feuquières, qui en étoit lieutenant de Roi, avoit madame sa femme, cousine germaine de mon père et sœur de M. Arnauld dont j'ai parlé. Outre une famille assez nombreuse qu'elle avoit, elle tenoit encore auprès d'elle deux de ses nièces, dont l'une étoit d'un esprit vif et agréable qui lui acquéroit bien des serviteurs. Je ne la connoissois point encore, mais j'avois vu quelquefois sa sœur qui n'étoit sortie de Paris que depuis quelques mois. En arrivant à Metz, je fus à la messe en l'église de Saint-Arnauld, où ces deux sœurs se rencontrèrent par hasard. Je ne les connus point,

parce qu'elles avoient leurs coïffes à demi baissées; mais il me sembloit bien qu'elles se parloient bas en me regardant. En effet, comme elles me le dirent après, la plus jeune disoit à sa sœur : « Si je savois que mon « cousin d'Andilly dût venir ici, je croirois que ce « le seroit là ; mais il n'y a point d'apparence, car « nous en saurions quelque chose. » Je les laissai dans leur erreur, mais je les en retirai bientôt, ayant été presque aussitôt qu'elles chez madame de Feuquières qui me reçut comme elle auroit pu faire un de ses enfans, et comme je le pouvois attendre de l'étroite union qui a toujours été entre nos familles. Ce fut alors que mesdemoiselles de Pré, ses nièces, m'apprirent la distraction que je leur avois causée à l'église. Nous eûmes bientôt fait connoissance, et je me trouvai aussi sensible que beaucoup d'autres au mérite de l'aînée. Elle avoit institué un ordre de chevalerie qu'elle avoit nommé l'*Ordre des Egyptiens*, parce qu'on n'y pouvoit être admis qu'on n'eût fait quelque larcin galant. Elle s'en étoit fait la reine, sous le nom d'Epicharis ; et tous ses chevaliers portoient avec un ruban gris-de-lin et vert une griffe d'or avec ces mots : *Rien ne m'échappe*. Beaucoup d'officiers de l'armée et du parlement qui étoit à Metz avoient été enrôlés dans cet ordre, qui étoit alors fort à la mode ; car il falloit avoir quelque esprit pour y être admis, puisqu'on ne le pouvoit être qu'en présentant une requête en vers à la reine Epicharis. Et je me souviens à propos de cela d'un fort honnête homme, M. de Vivans, qui étoit chambellan de feu M. le duc d'Orléans et capitaine de cavalerie, lequel voulant être aussi de cet ordre, et n'ayant pu obtenir de dis-

pense de la requête en vers, comme il n'étoit pas né poète, quoique Gascon, fit enfin celle-ci, qui donna plus de plaisir qu'une meilleure :

Princesse, recevez Vivans :
Tout le monde vous y condamne ;
Je reconnois qu'il a dessein
De vous servir, ou Dieu me damne.

Il ne faut pas demander si je voulus aussi être admis au nombre des chevaliers d'Epicharis. J'étois jeune et de bonne humeur, et je faisois des vers passablement. C'étoit assez la mode en ce temps-là ; et je veux raconter une aventure qui étoit arrivée peu auparavant, pour apprendre à quelques gens qui se piquent d'esprit à ne se point parer de celui des autres. On avoit fait des vers sur toutes les dames de Metz qui étoient assurément fort jolies ; mais comme l'auteur n'étoit pas ami de toutes, il y en avoit quelques-unes d'assez maltraitées. On eut beau chercher et deviner qui il étoit, il se tint toujours fort caché. Quelquefois on en faisoit la guerre à Mercure, qui étoit un de ces hommes qui se piquent de bel esprit ; et parce que ces vers étoit beaux, il s'en défendoit d'une telle manière, que, sans que le véritable auteur le pût accuser de se les approprier, il n'étoit pas fâché de donner lieu à croire qu'il les avoit faits ; mais cette sotte vanité reçut une punition assez rude, par quelques coups de bâton que lui fit donner, à ce qu'on crut, un gentilhomme dont la sœur n'y avoit pas été traitée favorablement.

Je fus quelques jours à Metz, en attendant un convoi pour passer à l'armée. Enfin M. le prince de

Deux-Ponts devant y aller, je fus averti par M. de Bonica, gentilhomme allemand, fort honnête homme, auquel mon père m'avoit recommandé comme à un de ses amis particuliers, de me tenir prêt pour partir la nuit avec ce prince qu'il accompagnoit aussi. Je fis mes adieux si longs chez madame de Feuquières, que je ne me couchai point jusqu'à la pointe du jour que nous partîmes : et cela me pensa causer un grand accident dont je fus quitte à bon marché ; car comme j'étois accablé de sommeil, mon cheval me porta si près de quelques chevaux de main du prince de Deux-Ponts, qu'il s'en fallut fort peu que l'un d'eux ne me cassât la jambe d'un coup de pied, dont je ne fus pourtant qu'un peu meurtri.

Nous arrivâmes à Deux-Ponts, d'où notre armée avoit quelques jours auparavant fait lever le siége aux ennemis ; nous y demeurâmes onze jours avant que de pouvoir passer à l'armée ; et quoique je fusse logé dans le château du duc qui étoit demeuré à Metz, et fort bien traité du prince son fils qui voulut que je mangeasse toujours à sa table, je puis dire que je ne me suis jamais tant ennuyé, étant parmi des gens dont je n'entendois point la langue, et ne pouvant encore m'accommoder de leurs longs et ennuyeux repas. Dès que je me pouvois dérober, je me retirois dans ma chambre, bien heureux d'avoir quelques livres pour me servir de compagnie. Le château est beau, la ville petite et assez jolie ; mais elle étoit alors fort délabrée et en fort mauvais état, par l'attaque qu'elle venoit de soutenir. Enfin Dieu nous fit la grâce d'en partir, et nous arrivâmes quelques journées après à Bingen sur le Rhin.

On voit dans une île de cette rivière, presque vis-à-vis de Bingen, une tour qu'on appelle la Tour aux rats. La tradition du pays est qu'elle y fut bâtie par un évêque de Mayence, pour s'y sauver des rats qui le persécutoient par une punition de Dieu, punition qu'il ne put cependant éviter, y ayant été poursuivi et mangé par ces cruels exécuteurs de la vengeance divine.

Le lendemain je passai le Rhin à Mayence, et me rendis auprès de mon père, qui avoit son logement dans un village auprès duquel toute l'armée étoit campée. Elle étoit commandée par M. le cardinal de La Valette: M. le comte de Guiche, aujourd'hui M. le maréchal de Gramont, et le grand M. de Turenne y faisoient pour la première fois la fonction de maréchaux de camp. M. le duc Bernard de Weimar avoit son corps séparé; M. de Feuquières étoit son lieutenant général.

On avoit de grands desseins en Allemagne, on attendoit la jonction de quelques alliés: ce qui nous fit demeurer assez long-temps dans nos mêmes postes. Cependant mon père me fit entrer dans la compagnie de M. de Vesnes, capitaine au régiment des Gardes, qui étoit fort son ami. Dans cette compagnie il n'y avoit de cadets que le marquis de Birague et moi. Il ne se passa rien de considérable pendant ce temps qu'une entreprise que firent les ennemis pour brûler notre pont; mais elle fut rendue inutile, principalement par les soins de M. de Feuquières. Un de nos partis de cavalerie fit aussi une course jusqu'aux portes de Francfort. Tout ce qu'il y avoit de volontaires à l'armée voulurent en être: et M. de Thou, maître des

requêtes, qui étoit venu voir M. le cardinal de La Valette, se piquant de bravoure comme les autres, y attrapa un coup de mousquet dont il eut le bras cassé; et pour récompense, au lieu de le plaindre, on disoit: Qu'alloit-il faire là? Belle leçon pour avertir que chacun fasse son métier, sans vouloir faire celui des autres. C'étoit un homme d'un grand mérite et d'une probité à toute épreuve. Il en rendit quelques années après un illustre et malheureux témoignage, ayant mieux aimé hasarder sa vie que de manquer de fidélité à ses amis; et l'ayant perdue en effet, sans être coupable d'autre crime que d'avoir su leurs mauvais desseins, et de ne les avoir pas révélés.

Après un assez long séjour dans ce camp près de Mayence, M. de La Boderie, cousin germain de ma mère, qui étoit résident auprès de M. le landgrave de Hesse-Cassel, et colonel d'un régiment de cavalerie dans ses troupes, vint trouver de la part de ce prince M. le cardinal de La Valette, pour lui représenter les raisons qui l'empêchoient de le pouvoir joindre. Cette nouvelle déconcerta tous nos desseins; et comme on étoit bien averti de la marche des ennemis qui s'avançoient avec des forces beaucoup supérieures aux nôtres, on ne songea plus qu'à se retirer et à ramener l'armée du Roi en Lorraine, pour défendre notre frontière de cette inondation d'Allemands dont elle étoit menacée. C'est ici que se fit cette célèbre et glorieuse retraite de Mayence, qu'on peut dire sans flatterie ne le céder en rien aux plus illustres de celles qui sont marquées dans l'antiquité, puisque pendant onze jours et onze nuits qu'elle dura, quoique plus foibles de moitié que les ennemis que nous avions

toujours en queue et souvent en tête, non-seulement nous ne fûmes jamais battus, mais nous les battîmes toutes les fois qu'ils voulurent s'opposer à notre passage. La gloire en fut due principalement au grand duc de Weimar et à M. de Feuquières; car, à moins d'avoir eu d'aussi bons guides qu'ils étoient, il eût été difficile d'éviter les passages que nous fermoient continuellement les ennemis, et encore plus difficile de les forcer. Les Allemands n'étoient pas les seuls ennemis que nous eussions à combattre: les pluies et le manquement de pain nous faisoient une plus cruelle guerre; et c'est une espèce de miracle que l'on ait pu résister à tant de misères. Je me souviens qu'au deuxième jour de notre marche, après cette rude journée qui nous obligea d'abandonner dans les bois quelques pièces de canon qu'on ne pouvoit plus traîner, tant les chemins étoient devenus mauvais, l'armée ayant fait une petite halte auprès de Kreutznach, M. de Feuquières vint dans son carrosse voir mon père qui y étoit malade: et après avoir fort raisonné ensemble sur la conjoncture présente des affaires, qu'ils jugeoient aux plus mauvais termes où elles pussent être, ils se dirent adieu avec fermeté et avec courage, comme deux hommes qui ne devoient peut-être jamais se revoir. Je pris aussi congé de mon père dans cette pensée, en me rendant à la compagnie où mon devoir m'appeloit. Il courut un fort grand hasard quelques jours après: son carrosse s'étant trouvé accroché dans un chemin étroit sur le bord d'un précipice, arrêtoit tous les bagages qui le suivoient; quelques Allemands craignant pour les leurs crièrent qu'il falloit jeter le carrosse dans le bas, et

ils l'auroient peut-être exécuté si le cocher dans ce moment, se servant adroitement de son cric, ne se fût tiré de cette mauvaise affaire. M. de Baradas, qui avoit été peu auparavant favori du Roi, se trouva aussi malade pendant la retraite. C'étoit un homme qui avoit d'excellentes qualités, et qu'on peut dire que la disgrâce avoit achevé de perfectionner, l'ayant rendu civil et honnête, d'orgueilleux et peu caressant qu'il étoit pendant sa faveur. Lorsqu'il se vit disgracié, il ne demeura point fainéant chez lui comme beaucoup d'autres. Mais, ayant levé un fort beau régiment d'infanterie, il fit gloire de le commander lui-même, et de faire voir au Roi que, tout malheureux qu'il étoit, rien ne le pouvoit empêcher de le servir avec une entière soumission; soumission dont il faisoit même profession jusque sur ses drapeaux, n'y ayant fait mettre que ces mots pour toute devise : *Fiat voluntas tua.* Nous battîmes le général Colloredo qui nous avoit coupé le chemin, et lui prîmes quelques petites pièces de canon. Enfin, après des fatigues incroyables, nous arrivâmes à Vaudrevange, où nous commençâmes à respirer. Nous ne nous y arrêtâmes pourtant qu'un jour; et nous n'eussions pas encore été au bout de nos peines, sans la valeur du gouverneur, M. de Netz, qui, dans cette méchante place, et avec une assez foible garnison, arrêta toute l'armée ennemie. On peut dire qu'il rendit un très-grand service, en donnant le temps à nos troupes harassées de se mettre à couvert sous les murs de Metz. Sa place fut emportée d'assaut; il fut fait prisonnier, et, ce qu'il y a de plus étrange, il mourut de misère dans sa prison, sans que M. l'évêque d'Orléans son frère, ni ceux qui

gouvernoient à la cour, se missent en peine de le retirer.

Nous arrivâmes ainsi à Metz heureusement, après avoir encore battu les ennemis au combat de Boulay, où MM. de Mouy et de Cahusac furent tués. Mais ceux qui avoient échappé aux ennemis n'échappèrent pas aux maladies qui accablèrent presque tout le monde ; M. de Feuquières en pensa mourir. Mon père qui avoit été malade pendant toute la retraite, se trouvant un peu soulagé par ce repos, sans attendre son congé (1) de la cour, ne songea plus qu'à gagner Paris pour se remettre entièrement. Pour moi je ne fus point malade, mais il m'arriva une chose assez plaisante le lendemain que je fus à Metz. Après avoir fort bien dîné, comme j'étois accablé de sommeil, je me mis au lit, et dis qu'on ne m'éveillât que pour le souper. Quand l'heure en fut venue, on me vit dans un si grand repos, qu'on eût eu conscience de le troubler. Je ne me réveillai que le lendemain à midi ; et ayant demandé si on souperoit bientôt, je fus bien étonné de me voir près de dîner, après avoir ainsi dormi près de vingt-quatre heures sans m'éveiller. Mon père s'en alla, comme j'ai dit, et je restai dans la compagnie de Vesnes.

Gallas étoit cependant entré en Lorraine avec une armée de quarante mille hommes ; et la nôtre s'étant un peu rafraîchie et fortifiée de nouvelles troupes et des arrière-bans de France, marcha vers Nancy pour s'y opposer. Il ne se passa rien de considérable, non-

(1) *Sans attendre son congé :* D'Andilly dit au contraire dans ses Mémoires qu'il ne partit qu'avec l'agrément du Roi, après avoir remis ses fonctions à de Thou.

obstant le voisinage de tant de troupes ; et, comme la saison commençoit à être avancée, on pensa de part et d'autre à prendre des quartiers de rafraîchissement.

Ce fut en ce temps-là que je reçus la première marque du peu d'amitié que mon père avoit pour moi, ou du moins du peu de soin qu'il avoit de mon établissement et de ma fortune. L'enseigne de M. de Vesnes avoit vaqué par la mort de son lieutenant. L'enseigne étant monté à la lieutenance, tout ce qu'il y avoit d'officiers des Gardes à l'armée me regardèrent comme devant m'accommoder de cette charge avec M. de Vesnes qui me la laissoit à dix mille livres, et plusieurs m'en parlèrent, me témoignant même qu'ils le souhaitoient : ce qui fit que j'en écrivis à mon père, espérant qu'il ne me refuseroit point une chose qui m'étoit si avantageuse, et qui n'étoit point au-dessus de ses forces ; mais je fus étrangement surpris quand je vis par sa réponse que je ne devois rien attendre de lui. Le chagrin que j'en eus, joint à toutes les fatigues de cette campagne, me donna tellement dans la tête que je tombai malade à Château-Salins où notre compagnie étoit. Je prévis bien d'abord que le mal seroit grand ; ainsi je demandai congé à M. de Vesnes pour m'aller faire traiter à Metz. J'y arrivai sur le point que M. et madame de Feuquières en devoient partir pour Paris, et M. Arnauld, conseiller au parlement de Metz, avec eux. Il me reçut chez lui et me laissa sa maison. Je fus deux ou trois jours à traîner, et il eut l'honnêteté de vouloir demeurer à cause de moi ; mais comme il avoit déjà pris toutes ses mesures pour son voyage, je le priai de ne le point

rompre en ma considération. Il sembloit que je n'attendisse que d'être abandonné à moi-même pour tomber entièrement : car, dès qu'ils furent tous partis, mon mal augmenta de telle sorte que je fus enfin contraint de me mettre au lit pour n'en relever de long-temps après. Dieu, qui m'a toujours fait plus de grâces que je ne mérite, me fit alors celle de m'inspirer le dessein de me confesser, et il étoit temps : car, aussitôt après que j'eus satisfait à ce devoir, ma fièvre redoublant avec une extrême furie, le transport se fit au cerveau, et je demeurai vingt-deux jours sans connoissance. Ce ne fut pourtant pas mon plus grand mal, puisque je ne le sentois pas pour lors ; mais quand la raison me fut revenue, et que je me trouvai aveugle, j'avoue que je sentis une douleur que je n'entreprends point d'exprimer : il faut avoir passé par là pour comprendre quel désespoir c'est de se voir, dans la fleur de sa jeunesse, condamné à passer sa vie dans des ténèbres éternelles. Dieu eut enfin pitié de moi, et, après m'avoir laissé quelques jours dans cet état déplorable, il me fit revoir la lumière. Ma vue revint peu à peu, mais très-foiblement, et elle s'est toujours ressentie depuis de cette cruelle maladie. La jeunesse et le mauvais régime me redonnant bientôt plus de force que n'auroit pu faire un meilleur, je fus sur pied en peu de temps. Comme je n'avois personne qui me gouvernât, je vécus à ma mode et ne refusai rien à mon appétit qui étoit fort désordonné, comme il arrive d'ordinaire après une grande maladie. Dès que je fus en état de monter à cheval, je pris le chemin de Paris, voyant encore à peine à me conduire. Mais, étant arrivé chez mon père, je trouvai tout le

monde en garde pour empêcher que ma mère qui étoit en couche ne fût surprise de ma venue. Elle m'avoit pleuré comme mort, avec toute la douleur d'une mère aussi tendre qu'elle l'étoit pour moi. Dans l'état où elle étoit alors, un excès de joie n'étoit pas moins à craindre pour elle que ne l'avoit été son affliction, laquelle l'avoit mise en un grand péril. Il fallut donc prendre bien des détours pour la préparer à me recevoir. On lui dit un jour que j'étois en chemin, un autre que j'arriverois dans deux jours, enfin que j'étois arrivé; et, en vérité, je m'aperçus bien que ce n'avoit pas été sans sujet qu'on avoit pris ces précautions. On a raison de dire qu'il n'y a rien de comparable à la tendresse d'une bonne mère. Elle me reçut entre ses bras avec des transports que je ne puis dire, et je me vis presque autant en hasard de ma vie par son amitié, que j'y avois été pendant la campagne, tant je fus près d'être étouffé par ses embrassemens continués. J'eus pourtant sujet de m'étonner quelque temps après qu'elle entrât si aisément dans les sentimens de mon père qui me gourmanda fort sur la dépense que j'avois faite à Metz, un peu plus grande qu'il n'eût voulu, quoique assurément un autre que lui n'y eût guère trouvé à redire. Ce n'étoit pas qu'il fût avare : on pouvoit l'accuser au contraire d'être libéral et même prodigue; mais, par malheur pour ses enfans, il ne l'étoit que pour lui-même et pour ses nouvelles amitiés, qu'en un autre homme que lui on auroit pu nommer amours avec assez de raison.

En cette année 1636, les Espagnols ayant formé une puissante armée sur la frontière de Picardie, M. Arnauld fut envoyé reconnoître l'état de nos places

qui pouvoient être attaquées. Il les trouva en assez bon état pour rompre les desseins des ennemis, si les gouverneurs eussent aussi bien fait leur devoir qu'ils le firent mal. Le marquis du Bec qui l'étoit de La Capelle, homme d'esprit et de qualité, mais qui n'avoit jamais vu de guerre, y reçut M. Arnauld agréablement, lui fit faire le tour de la place en dedans et en dehors, lui en fit remarquer le fort et le foible, discourant avec tant de lumière et de bon sens de ce que pouvoient entreprendre les ennemis s'ils l'assiégeoient, et de ce qu'il leur opposeroit pour sa défense, que César lui-même, à ce que disoit M. Arnauld, n'auroit pas pu en parler plus pertinemment. Cependant cet homme si habile et si brave dans son cabinet perdit l'esprit et le cœur à la vue des ennemis, et rendit sa place de la manière qu'on a su : tant il est rare que dans un métier si périlleux la spéculation toute seule puisse former un bon officier.

Notre armée que commandoit M. le comte ayant été ensuite forcée au passage de Bray sur la Somme, les ennemis entrèrent dans la Picardie, et y firent d'extrêmes ravages. L'alarme fut grande à Paris : tout ce qu'il y avoit de gens d'épée se rendirent aussitôt à l'armée. J'avois quitté le régiment des Gardes; et, comme je n'avois point d'emploi, je fus servir en qualité de volontaire auprès de M. Arnauld, qui se trouva cette année avoir un commandement considérable par sa charge de mestre de camp général des carabins, car on en mit sur pied plusieurs compagnies nouvelles des levées qu'on fit à Paris; et je me souviens que M. le marquis de Palluau, qui a depuis été M. le maréchal de Clérembault, fut obligé par M. le

cardinal d'en prendre une, quoiqu'il fût déjà capitaine de chevau-légers en Italie, et qu'il ne se trouvât à Paris que pour y avoir apporté la nouvelle du combat du Tésin, où M. le duc de Savoie avec le maréchal de Créqui avoit battu les ennemis. On ne connut jamais si bien les ressources de la France et la force du génie de M. le cardinal de Richelieu qu'en cette occasion. Il parut toujours intrépide dans Paris lorsqu'il sembloit avoir tout à craindre dans la consternation où étoit le peuple. On ne se croyoit pas en sûreté dans cette capitale du royaume; on en fortifioit les avenues; et M. de Feuquières, à peine revenu de sa grande maladie, eut ordre de faire des retranchemens au Pont-Yblon. Force familles se retiroient du côté de la rivière de Loire, ne se trouvant pas assurées si elles ne mettoient plusieurs rivières entre les ennemis et elles. Cependant ce torrent si impétueux passa sans avoir fait d'autre mal que de s'emparer de quelques bicoques, brûler des villages et prendre Corbie; encore ne prirent-ils cette place que par la faute du gouverneur qui se voulut rendre, quelque résistance qu'y pût apporter le brave Saint-Preuil, qui y étoit entré dès le commencement du siége, ayant passé au travers de l'armée ennemie, et s'étant jeté à la nage dans le fossé : ce qui le remit en grâce à la cour, car il y étoit mal auparavant pour quelque combat qu'il avoit fait.

Les ennemis ne jouirent pas long-temps de leur conquête. L'armée du Roi, fortifiée des nouvelles levées qui furent faites à Paris avec une diligence presque incroyable, et commandée par M. le duc d'Orléans, ayant marché à eux, ils se retirèrent. Son

Altesse Royale fit le siége de Roye, qui se rendit en peu de jours. Je n'oublierai jamais la rodomontade d'un Espagnol qui nous fit assez rire. Comme la garnison sortoit de la place, nos soldats ayant vu ce misérable, qui n'étoit apparemment qu'un valet, grimpé sur le haut d'une charrette de bagage dans une posture aussi fière que s'il eût été sur un char de triomphe, s'écrièrent assez haut : « Ah ! voilà un Espagnol ! » Alors cet homme, sans s'étonner, avec un branlement de tête, leur dit d'un ton grave et un peu moqueur : *Señores, yo era solo ;* comme voulant dire : S'il y en avoit eu beaucoup comme moi, vous ne seriez pas encore dans la place.

Les deux armées furent long-temps assez proches ; et comme les carabins avoient toujours le poste avancé, nous ne dormions pas fort tranquillement. Jean de Verth, ce fameux enleveur de quartiers, vint une nuit pour forcer le nôtre ; mais il nous trouva faisant si bonne garde, que ce fut à lui à se retirer. Cela pensa pourtant causer du désordre entre M. Arnauld et M. le colonel Gassion, qui étoit venu depuis peu au service du Roi. Il étoit logé avec son régiment dans notre même quartier ; et les ennemis ayant donné de son côté lui enlevèrent quelques cavaliers ; il en voulut jeter la faute sur les carabins, qui n'avoient pas fait bonne garde. Les choses allèrent si avant que M. Arnauld le fit appeler par le marquis de Palluau ; mais M. de Gassion ne trouva pas à propos de se battre, et ils furent ensuite accommodés.

La campagne se passa de cette sorte jusqu'après la retraite des ennemis, et pour lors on forma le siége de Corbie. Mais je ne dois pas oublier le bonheur que

j'eus cette année d'acquérir un illustre ami qui m'a toujours conservé depuis l'honneur de son amitié (c'est M. Daurat, conseiller de la grand'chambre, dont j'entends parler), et que ses belles qualités, sa fermeté et son éloquence ont rendu célèbre dans le parlement. Il avoit eu quelque démêlé avec son père, qui étoit un homme de grande vertu, mais de ces gens austères et sérieux qui ne peuvent rien pardonner à la jeunesse; et comme il n'osoit alors se présenter devant lui, il vint faire la campagne avec nous jusqu'à ce qu'il eût fait sa paix.

Pendant le siége de Corbie, qui se faisoit avec assez de langueur, nos compagnies de carabins étoient logées à Feuquières, à quatre lieues du camp où nous allions tous les huit ou dix jours relever la garde de cavalerie. Ce peu d'occupation que nous avions fit naître la pensée à M. Arnauld de nous dérober dans l'intervalle d'une de nos gardes, et d'aller faire une visite à madame la marquise de Rambouillet, qui étoit alors à Rambouillet avec toute son illustre famille, et avec madame et mesdemoiselles de Clermont ses amies particulières. Ces deux demoiselles sont aujourd'hui mesdames d'Avaucourt et de Marsin. Nous partîmes trois jours avant la Toussaint, M. Arnauld, un de mes oncles qui étoit son lieutenant, et moi. Un de ses capitaines de carabins, nommé Montarbaut, qui avoit sa maison dans la vallée de Montfort, le pria de lui permettre de l'accompagner jusque-là, par une impatience de mari, et peut-être d'un mari un peu jaloux. Cet homme nous divertit beaucoup pendant le voyage par les contes qu'il nous faisoit de sa femme : c'étoit, à l'entendre parler, une merveille accomplie,

qui ne lui demandoit, quand il étoit obligé de la quitter, que du papier et de l'encre pour lui écrire en prose et en vers. Comme nous fûmes arrivés sur des hauteurs d'où l'on découvre toute la vallée de Montfort, il nous montra sa maison qui se remarquoit assez par une grande fumée dans les cheminées. « Oh ! nous dit-il, on fait là beau feu ; vous verrez « que nous y trouverons bonne compagnie. Si M...., « maître des comptes, y est, vous aurez du plaisir de « le voir danser avec ma femme, car c'est une chose « fort agréable ;» et en nous disant cela, on remarquoit sur son visage une certaine inquiétude qu'il avoit bien de la peine à dissimuler. Il nous obligea de coucher chez lui cette nuit-là. En y arrivant, la dame qui avoit été avertie vint au-devant de nous menée par le maître des comptes dont le mari nous avoit parlé. Elle étoit dans un déshabillé de taffetas bleu, avec la gorge fort découverte malgré la saison. Parmi beaucoup de blanc et de rouge qui éclatoient sur son visage, nous cherchions la beauté dont on nous avoit donné une si grande idée. En saluant M. Arnauld et mon oncle, je remarquai quelque surprise en elle et en eux ; et je compris par les signes qu'ils se firent que ce n'étoit pas là la première fois qu'ils s'étoient vus. Pour moi, comme ce n'étoit pas de mon temps, je me contentai d'observer les choses ; et quand nous fûmes retirés, j'en appris toute l'histoire. Le lendemain nos hôtes firent ce qu'il leur fut possible pour nous retenir ; mais comme nos jours étoient comptés, nous allâmes dîner à Rambouillet. Jamais visite ne fut plus surprenante que la nôtre, et visite ne fut aussi jamais mieux reçue. Le marquis de Pisany ne pouvoit

se lasser de s'écrier : « Il n'y a que messieurs Arnauld « au monde qui soient capables de faire de ces « tours-là pour leurs amis. » Il est bon de savoir ce que c'étoit que le marquis de Pisany : il étoit fils de madame de Rambouillet, c'est assez dire pour faire croire qu'il avoit beaucoup d'esprit; mais il avoit été mal partagé des grâces du corps, étant petit et laid, et d'une taille fort contrefaite. La peur qu'il avoit eue que pour ces défauts on ne le voulût obliger à être d'église avoit fait qu'il n'avoit jamais voulu étudier, et il se piquoit d'ignorance comme un autre feroit de savoir beaucoup. Cependant il avoit un tour plaisant dans l'esprit qui le rendoit fort agréable, et, selon l'ordinaire des bossus, il étoit fort sur la raillerie; témoin ce qu'il dit un jour sur la marquise de Sablé qui avoit toujours aimé la bonne chère, et qui s'étoit mise depuis peu dans la dévotion : qu'elle avoit beau faire, qu'elle ne chasseroit point le diable de chez elle, et qu'il s'étoit retranché dans la cuisine. Comme nous n'avions que trois jours à être à Rambouillet, et qu'on les vouloit employer agréablement, on proposa de jouer une comédie. Celle qui étoit alors le plus en vogue étoit la Sophonisbe de Mairet (1). On distribua les personnages; mais parce qu'il étoit difficile d'apprendre tous ces vers en si peu de temps, on multiplia les acteurs; et c'étoit une chose assez plaisante de voir une Sophonisbe aux trois premiers actes et une autre aux deux derniers. C'étoit mademoiselle de Rambouillet et mademoiselle de Clermont qui jouoient ce personnage. Les autres furent partagés de même.

(1) *La Sophonisbe de Mairet :* Cette pièce fut représentée pour la première fois en 1629; elle ne fut imprimée qu'en 1635.

Cette représentation étant en tout extraordinaire, on ne faisoit point de difficulté d'avoir son rôle dans la main pour y avoir recours quand la mémoire s'égaroit. Il n'y eut que mon oncle et moi qui, par une hardiesse un peu téméraire, entreprîmes de savoir nos vers; nous en sortîmes pourtant à notre honneur. Il faisoit le personnage de Massinisse, et moi celui de Scipion; et comme ce général des Romains étoit fort jeune quand il fit l'expédition d'Afrique, et que je l'étois pareillement alors, ayant de plus les cheveux courts, parce qu'ils ne m'étoient pas encore bien revenus depuis ma grande maladie, madame de Rambouillet disoit avec sa douceur obligeante que j'étois tel qu'étoit Scipion, ou que Scipion devoit être tel que j'étois: ce qui fit que pendant quelque temps on m'appela de ce nom-là à l'hôtel de Rambouillet. Après plusieurs répétitions de notre comédie qui étoient plus agréables que la pièce même, le théâtre, du soin duquel madame de Rambouillet s'étoit chargée, se trouvant prêt et parfaitement bien éclairé, tous les acteurs richement habillés d'habits que nous avions choisis parmi un grand nombre de ceux du Roi et de ses ballets, dont M. le marquis de Rambouillet avoit des coffres pleins du temps qu'il étoit grand-maître de la garde-robe, nous représentâmes notre pièce avec tout l'appareil qu'on auroit pu faire pour une grande assemblée; cependant tous nos spectateurs étoient réduits à M. et madame de Rambouillet, la bonne femme madame de Clermont, le marquis de Pisany et M. Arnauld, tout le reste de la compagnie étant des acteurs de la pièce. Mademoiselle Paulet (1)

(1) *Mademoiselle Paulet*: C'étoit une des personnes les plus distin

habillée en nymphe chantoit avec son théorbe entre les actes; et cette voix admirable dont on a assez ouï parler sous le nom d'Angélique ne nous faisoit point regretter la meilleure bande de violons qu'on emploie d'ordinaire en ces intermèdes. La pièce fut fort bien représentée, et les acteurs et les spectateurs en furent également satisfaits.

Cette petite partie de plaisir nous fit achever notre siége plus gaiement que nous n'eussions fait, et ensuite tout le monde reprit le chemin de Paris. Mais il faut que je rapporte une aventure assez singulière qui nous arriva une nuit que nous allions relever la garde à Corbie, et qui nous donna beaucoup de chagrin. Le temps étoit fort pluvieux, la nuit fort noire et déjà longue comme elle l'est après la Toussaint; M. Arnauld, craignant de s'égarer, prit pour guide le jardinier de Feuquières qui savoit parfaitement bien le pays. Nous marchâmes toute la nuit sous sa conduite, et jamais chemin ne nous sembla si long. Enfin cela commençant à inquiéter M. Arnauld qui, par le temps que nous avions mis, comptoit que nous devions être arrivés, il appela son guide, et lui demanda où nous étions : il avoua qu'il s'étoit un peu égaré, mais il ajouta que ce n'étoit rien, et nous aperçûmes en même temps quelque lumière à un village : nous y allâmes pour prendre langue. Notre guide, qui connut son erreur, se sauva, et il fit bien; car, dans la colère où étoit M. Arnauld, je crois qu'il l'auroit tué, quand étant allés à ce village nous trouvâmes que c'étoit celui même d'Arbonnières d'où nous étions

guées de l'hôtel de Rambouillet. Il est quelquefois question d'elle dans les lettres de Voiture.

partis et où nous étions retournés, après avoir marché cinq heures par un temps et des chemins très-fâcheux. De pareils accidens à la guerre ont quelquefois fait manquer des entreprises d'importance ; mais, par bonheur pour nous, celui-là ne fut qu'un sujet de rire.

Au retour de cette campagne, le Roi donna le gouvernement de Verdun à M. de Feuquières, et un régiment d'infanterie au comte de Pas son fils aîné, pour l'y mettre en garnison. J'y eus une des premières compagnies, et je m'y rendis ce même hiver de l'année 1637. Mon père me recommanda fort d'y voir souvent une supérieure des carmélites qu'il avoit connue à Metz, et qui étoit fort de ses amies. C'étoit une personne de beaucoup d'esprit, et qui, quoique fort exacte dans l'observance de sa règle, n'avoit pas tout-à-fait perdu l'agrément qu'elle avoit eu dans le monde. Elle étoit d'une bonne maison de Normandie ; elle avoit été belle et galante en son temps, ayant été aimée et ayant aimé. Sa retraite fut la suite d'une intrigue qui dura long-temps entre un sien cousin et elle avec autant de tendresse que de vertu, mais avec assez de malheur pour ne pouvoir jamais parvenir au mariage qu'ils souhaitoient passionnément l'un et l'autre : ce qui les fit résoudre enfin, lui à se faire chartreux, et elle carmélite. Cette histoire qu'elle me conta, l'agrément qu'elle avoit dans son entretien, et le son de voix le plus beau du monde et le plus charmant, m'avoient donné une forte curiosité de voir son visage. J'en fus bientôt puni ; elle s'en étoit long-temps défendue : enfin elle me l'accorda aux conditions des carmélites, qui est de ne point parler pen-

dant qu'elles sont dévoilées. Je ne tardai guère à me repentir de l'empressement que j'avois eu pour cela : je ne vis plus en elle aucune beauté ; et peu s'en fallut que je ne lui disse : « C'est assez, madame ; je vous « prie que je vous entende toujours et que je ne vous « voie jamais. » Ceci peut servir d'avertissement contre les curiosités défendues ; car enfin que me pouvoit-il revenir de la mienne ?

Je passai tout l'hiver à Verdun ; et il faut que je dise ici que je ne me vis jamais si embarrassé qu'au premier conseil de guerre où je me trouvai, et dans lequel il étoit question de juger des déserteurs ; car, encore que l'ordonnance soit formelle pour les condamner, j'avois une peine étrange à me résoudre d'opiner à punir de mort un crime qui paroît si peu de chose. Nous étions la plupart de jeunes officiers qui n'étions pas encore accoutumés au style des ordonnances militaires, qu'on dit être écrites en caractères de sang. Mais M. de Feuquières ne nous laissa pas long-temps dans nos doutes ; car, quoique ce fût l'homme du monde le plus doux, il étoit pourtant sévère pour la discipline ; et, par des railleries piquantes qu'il nous fit de notre douceur, il nous apprit à la garder pour des occasions plus raisonnables.

Au printemps M. de Feuquières ayant été nommé lieutenant général de l'armée de M. le maréchal de Châtillon, il eut agréable que je le suivisse en cette campagne avec le comte de Pas son fils, avec lequel j'avois une liaison particulière d'amitié, ayant été ensemble à l'académie. Nous fîmes quelques petits siéges, entre autres celui d'Yvoy, où, dans une sortie, un capitaine du régiment de la Bloquerie reçut le

plus étrange coup de mousquet dont on ait peut-être jamais ouï parler, puisque, sans lui ôter la vie, il le rendit aveugle et sourd, c'est-à-dire, beaucoup plus malheureux que s'il fût mort.

Je me souviendrai toute ma vie d'un entretien que j'eus pendant ce siége avec M. de Feuquières, que je puis dire qui me faisoit l'honneur de m'aimer comme un de ses enfans. C'étoit un jour de Saint-Louis : on avoit mis l'armée en bataille sur le soir, pour solenniser par les salves la fête du Roi ; nous avions mis pied à terre en attendant que tout fût prêt, et M. de Feuquières s'appuyant sur moi et me parlant de beaucoup de choses, vint à tomber sur mon père et sur le peu qu'il faisoit pour moi ; il blâmoit en cela sa conduite, et me dit ces paroles : « Pour moi, je ne « prétends point agir ainsi avec mes enfans ; et je « crois faire plus pour eux de les pousser pendant « ma vie, et de les mettre en état de faire quelque « chose d'eux-mêmes, que si je leur laissois un peu « plus de bien après ma mort. Pour votre cousin, « ajouta-t-il en parlant du comte de Pas, je n'en suis « point en peine : il me semble qu'il est né heureux ; « mais il faut penser à ces pauvres cadets. » Si Dieu n'eût point ravi sitôt ce tendre père à sa famille (comme nous le dirons en son lieu), il eût été en état de l'établir glorieusement ; et j'ai assez reçu de marques de son amitié, pour me flatter qu'il m'auroit donné quelque part à sa fortune.

Après la prise d'Yvoy, on résolut le siége de Damvilliers ; je crois que M. de Feuquières eut beaucoup de part à ce dessein, pour mettre son gouvernement à couvert des courses de cette garnison qui, n'étant

qu'à quatre lieues de Verdun, étoit continuellement à nos portes. Comme je n'entreprends pas d'écrire une histoire, je ne ferai la description ni de la place, ni de la circonvallation, ni des tranchées. Je dirai seulement ce qui me regarde, et ce qui n'a peut-être pas été remarqué par d'autres. Ce siége traîna assez longtemps par la fantaisie du maréchal de Châtillon, qui se mit en tête d'attaquer cette place à la hollandaise. Je ne sais si ce fut pour l'instruction de messieurs de Coligny et d'Andelot ses enfans, qui étoient auprès de lui; mais je sais bien qu'on perdit tant de temps à faire la descente dans le fossé en forme d'une galerie souterraine qu'on fit à la sape, sans perdre un seul homme, que cela pensa faire manquer notre entreprise; car les ennemis eurent le loisir de tenter le secours: et en effet ils auroient secouru la place, ayant forcé la nuit un de nos quartiers, et plus de cinq cents hommes y fussent entrés si le gouverneur, qui avoit signé la capitulation le jour précédent, n'eût été d'assez bonne foi pour les refuser; ainsi ils furent tous faits prisonniers de guerre dans la contre-escarpe. Cette action du gouverneur fut diversement expliquée. Ce qui est certain, c'est qu'il nous fit fort grand plaisir; car, avec ce nouveau secours, il auroit encore pu tenir quelque temps; et comme la saison étoit avancée, les pluies dans ce pays marécageux nous auroient pu faire de la peine. La plus belle occasion de ce siége, et presque la seule, fut l'attaque de la demi-lune, où je me trouvai heureusement avec le comte de Pas et un gentilhomme de M. de Feuquières, nommé Persode. Nous ne manquions point toutes les nuits d'aller visiter les quartiers qui étoient depuis celui de M. de Feu-

quières jusqu'à la rivière : ce qui faisoit environ la moitié de la circonvallation ; et nous finissions d'ordinaire par la tranchée, où nous demeurions jusqu'au jour. Y étant donc arrivés comme on alloit donner à la demi-lune, nous suivîmes les gens détachés; et, malgré la grande résistance des ennemis et le feu continuel de la place, nous nous en rendîmes maîtres. Jamais il ne fut peut-être plus tiré de coups de canon en une seule attaque ; nous y perdîmes aussi assez de monde ; et nous fûmes comme miraculeusement préservés, le comte de Pas et moi, d'un coup de pièce qui emporta tout une file où nous touchions. Je fus tout couvert du sang et des entrailles d'un gentilhomme de Normandie, nommé Saint-Michel, que la cuirasse dont il étoit armé ne garantit pas de ce coup de foudre ; ce qui vérifie bien ce qu'avoit coutume de dire le feu colonel Hebron, Ecossais, qui est mort depuis maréchal-de-camp des armées du Roi au siége de Saverne : que chaque balle avoit sa commission. Le pauvre Persode dont j'ai parlé eut le bras droit emporté de ce même coup, et c'est peut-être le seul homme en France que deux coups de canon n'aient pu tuer ; car, deux ans après, il en reçut un autre dans l'autre bras à la bataille de Thionville, et il a encore vécu longtemps depuis. Il faut que je rapporte ici une chose assez agréable d'un officier du régiment de Turenne dont j'ai oublié le nom. Nous avions pour un de nos maréchaux-de-camp M. de Sauvebeuf; et je ne sais par quel malheur il n'étoit pas extrêmement estimé dans notre armée. Une nuit qu'il étoit de garde à la tranchée, et qu'on devoit faire un logement, il commanda cet officier vec cinquante hommes, et lui dit : « Quand vous

« aurez besoin de dix hommes, vous crierez : *Sauve-*
« *beuf! à moi.* Si vous en voulez vingt, vous direz :
« *Sauvebeuf! Sauvebeuf! à moi.* Enfin autant de
« fois que vous répéterez mon nom, ce sera autant de
« dix hommes que je vous enverrai. » Cet officier, qui étoit de ces hommes froids qui n'en disent que plus plaisamment les choses, l'écouta fort tranquillement, puis avec un grand sérieux lui répondit : « Monsieur,
« voilà le plus bel ordre du monde; mais je crains une
« chose. Vous savez qu'en ces sortes d'occasions les
« soldats ne demandent pas mieux quelquefois que
« d'avoir un prétexte pour reculer; ainsi j'ai peur
« qu'en répétant si souvent Sauvebeuf ils n'enten-
« dent : *Sauve qui peut!* et qu'ils ne m'abandonnent;
« s'il vous plaisoit, monsieur, nous donner le nom de
« quelque autre de vos terres. »

Je reçus pendant ce siége la plus mauvaise nouvelle que je pusse recevoir : ce fut celle de la mort de ma mère. Il ne pouvoit rien m'arriver de pis; et je puis dire que je perdis tout en la perdant : c'étoit toujours une médiatrice puissante auprès de mon père. Cette légère froideur qu'elle avoit eue pour moi, par complaisance pour lui, s'étoit bientôt évanouie, ainsi qu'elle me l'avoit témoigné par des lettres les plus affectionnées qu'il fût possible. Je la pleurai avec toutes les larmes qu'une véritable et juste douleur peut arracher; et j'aurois, ce me semble, reçu de bon cœur une mort qui m'eût pu rejoindre à elle. Je ne fus pas long-temps sans ressentir les effets de sa perte. Je ne pus tirer aucun secours de mon père, et on aura peut-être de la peine à croire que, pendant tout le temps que j'ai servi, il ne m'a jamais donné que deux cents écus par an.

Il me fallut passer à Verdun toute l'année 1638, sans pouvoir suivre M. de Feuquières à l'armée en Franche-Comté, où il fut lieutenant général sous M. le duc de Longueville. J'en fus d'autant plus touché qu'il s'y passa des occasions assez glorieuses pour lui, entre autres le combat de Poligny où il obligea M. de Lorraine à se retirer, et la défaite du prince Savelli qui y perdit ses meilleures troupes et tout son bagage. L'action d'un officier lorrain ne doit pas être oubliée ici; ce fut au commencement de cette campagne. C'étoit un soldat de fortune qu'on avoit mis dans une de ces sortes de châteaux (1) qui semblent faits pour faire pendre leurs commandans, soit qu'ils ne se défendent pas, soit qu'ils se défendent. L'armée étant arrivée, on le fit sommer inutilement : on le força dans une espèce de basse-cour; il se retira dans le château, et commanda à ses soldats de ne tirer qu'aux officiers. En effet, ils en mirent cinq ou six sur le carreau. On le somma encore, et il s'en moqua. Enfin on fit jouer un fourneau sous une tour où il s'étoit retranché; il tomba sous les ruines, enterré jusqu'à la moitié du corps; et encore en cet état il tira un coup de pistolet à un soldat qui le voulut prendre. Une hardiesse si extraordinaire donna de l'admiration à tout le monde. Cependant ayant été amené devant M. de Longueville, on lui demanda s'il ne savoit pas ce qu'il méritoit d'avoir osé arrêter une armée royale devant une si méchante place. Il répondit sans s'étonner qu'il le savoit bien, mais qu'avec cela il espéroit que, quand les raisons de sa conduite seroient connues, on lui pourroit faire quelque grâce.

(1) Fontenai.

Et en effet il montra une lettre de M. de Lorraine qui lui promettoit de le secourir, s'il pouvoit tenir jusqu'au jour qu'il fut pris. M. de Longueville parut fort porté à lui pardonner, mais l'avis plus sévère prévalut par les raisons de la conséquence; et ce brave homme, toujours également intrépide, fut pendu aux fenêtres de son château, admiré de ceux mêmes qui le condamnoient, et digne assurément d'une meilleure fortune. Aussi sembla-t-il que la Providence lui voulût faire plus de justice que les hommes; car, la corde ayant rompu, il fut tué d'un coup de mousquet, trouvant une mort honorable, au lieu de l'infâme qu'on lui avoit destinée.

Cette année fut heureuse à la France en toute manière, mais particulièrement par la naissance du Roi, qui, étant venu au monde comme par miracle, a été lui-même un miracle continuel dans la suite de sa vie. Je n'ai garde d'oublier de quelle manière j'appris cette agréable nouvelle. Nous étions sortis de Verdun deux cents hommes de pied, et quelque cavalerie d'officiers et de volontaires, pour attaquer un parti des ennemis qui étoit venu enlever nos bestiaux. Nous les avions poursuivis jusqu'au soir, après leur avoir fait quitter leur butin : et alors M. le comte de Pas, qui nous commandoit, me donnant la moitié de l'infanterie pour battre encore quelques bois, s'en retourna à Verdun avec le reste. Après avoir exécuté ma commission, comme je m'en revenois, sur le minuit, j'entendis des coups de canon à Verdun : ce qui me donna de l'inquiétude. Je doublai le pas, et étant arrivé sur les hauteurs d'où l'on découvre cette place, je la vis toute en feu; et j'entendois une salve presque

continuelle de coups de canon et de mousquet, comme si on eût eu à soutenir une forte et vigoureuse attaque. J'avoue que de ma vie je ne fus plus embarrassé ; enfin je pris ma résolution de rentrer dans la place à quelque prix que ce fût. Je détachai un sergent avec dix hommes pour aller reconnoître dans le faubourg ; je le fis soutenir par un lieutenant avec trente, et je les suivis avec le reste de ma troupe ; mais nous fûmes agréablement surpris de connoître que ce que nous avions pris pour l'effet d'une insulte des ennemis n'étoit que des marques de la réjouissance publique, qui leur devoit faire plus de peur qu'à nous.

Il se passoit souvent de petites occasions entre les partis de notre garnison et ceux des garnisons ennemies. Je ne devrois pas en parler, puisqu'elles n'étoient pas assez considérables. J'y courus pourtant une fois un assez grand péril par un accident un peu singulier ; et on auroit de la peine à croire que des bêtes d'une même espèce fussent capables d'aussi grandes aversions que celles qui le causèrent. Nous étions allés la nuit pour enlever un parti dans un village où l'on nous avoit dit qu'il étoit. Pendant que nous avions envoyé le reconnoître, nous faisions halte à cinq cents pas, par le plus beau clair de lune du monde. Le vicomte de Courval, capitaine d'une compagnie de notre régiment et d'une compagnie de carabins, étoit monté sur un cheval alezan qui avoit une haine mortelle pour celui que je montois et qui étoit à M. de Feuquières. Nous étions assez éloignés l'un de l'autre, ne pensant nullement à ce qui se passoit dans la tête de ces animaux, quand tout d'un coup s'élevant sous nous et s'abordant à demi-cabrés,

et la bouche ouverte comme pour se dévorer, nous ne pûmes si bien les retenir que le mien, qui se trouva le plus foible, ne se renversât sur moi, étant poussé des pieds de devant de l'autre. J'en fus quitte pour quelque contusion, mais je devois me tuer. Beau sujet pour exercer le raisonnement des philosophes sur l'ame des bêtes.

Je rapporterai encore un autre fait d'une autre nature qui n'est pas moins extraordinaire, et qui mérite bien d'être su. Il y avoit un célèbre cravate de bois (c'est ainsi qu'on appeloit certains petits partisans avoués de quelque garnison du Luxembourg) qui nous incommodoit assez; et le bruit étoit qu'il étoit charmé, et nous nous en moquions. Cependant, ayant un jour été arrêté par un de nos partis, il vérifia bien ce qu'on en disoit; car, comme on ne faisoit point de quartier à ces sortes de gens qu'on considéroit plutôt comme voleurs que comme soldats, on lui donna plusieurs coups d'épée, on lui tira des coups de mousquet à bout portant, sans pouvoir jamais le blesser; et nos soldats furent contraints pour s'en défaire de l'assommer à coups de crosse de mousquet.

Ce fut cette année, si je ne me trompe, que j'eus l'honneur de connoître cette amazone de nos jours, madame la comtesse de Saint-Balmont, dont la vie a été un vrai prodige de valeur et de vertu, ayant rassemblé en sa personne toute la fierté d'un soldat déterminé et toute la modestie d'une femme véritablement chrétienne. La moitié de ce témoignage lui fut rendue en ma présence par quelques soldats espagnols qu'elle avoit pris à la guerre et qu'elle avoit envoyés à Verdun à M. de Feuquières lequel leur ayant

demandé en riant s'ils avoient en leur pays des femmes aussi vaillantes que celle-là, l'un d'eux prit la parole et lui répondit sérieusement qu'il ne la prendroit jamais pour une femme, et qu'il lui avoit vu faire des actions d'un soldat furieux. Ceux qui liront ces Mémoires ne seront peut-être pas fâchés de savoir un peu plus particulièrement des nouvelles d'une femme si extraordinaire. Elle étoit d'une très-bonne maison de Lorraine, et née avec des inclinations dignes de sa naissance. La beauté de son visage répondoit à celle de son ame, mais sa taille ne répondoit pas à sa beauté, étant petite et un peu grossière. Dieu, qui la destinoit à une vie plus laborieuse que celle des femmes ordinaires, la rendit ainsi plus robuste et plus propre aux fatigues du corps; il lui donna aussi un si grand mépris pour la beauté, qu'ayant eu la petite vérole elle se réjouissoit d'en être marquée, comme les autres ont accoutumé de s'en affliger, disant qu'elle en seroit plus semblable à un homme. Elle épousa le comte de Saint-Balmont, qui ne lui cédoit ni en naissance ni en mérite. Ils vécurent ensemble dans une parfaite union; mais les troubles qui arrivèrent en Lorraine les contraignirent de se séparer. Le comte occupa, à la suite du duc son maître, des emplois dignes de lui, si on en excepte le commandement qu'on lui donna d'un méchant château où il eut l'assurance de résister à l'armée du Roi pendant quelques jours, au hasard de subir la sévérité des lois de la guerre qui menacent ces commandans téméraires d'un supplice infâme. Il fit même davantage; et on peut dire qu'il ajouta l'insolence à la témérité, puisque à chaque coup de canon qu'on lui tiroit il paroissoit aux fenêtres avec des vio-

lons qui jouoient à ses côtés. Cette folie (car on ne peut pas l'appeler autrement) pensa lui coûter cher. Il fut agité dans le conseil de guerre, quand il fut pris, si on ne le feroit point servir d'exemple. Il est sans doute qu'il le méritoit; mais on eut du respect pour sa naissance et peut-être aussi pour sa bravoure, quoiqu'indiscrète. Madame de Saint-Balmont demeura dans ses maisons pour les conserver. Jusque-là elle n'avoit exercé son humeur guerrière qu'à la chasse, qui est une espèce de guerre; mais l'occasion se présenta bientôt de l'exercer véritablement : elle fut telle. Un officier de cavalerie vint faire un logement sur ses terres, et y vécut avec assez de désordre. Madame de Saint-Balmont, avec beaucoup d'honnêteté, lui envoya faire des plaintes qu'il reçut fort mal; ce qui l'ayant piquée, elle résolut d'en tirer raison elle-même : et ne consultant que son cœur, elle lui écrivit un billet qu'elle signa, *le chevalier de Saint-Balmont*. Dans ce billet elle lui marquoit que le mauvais traitement qu'il avoit fait à sa belle-sœur l'obligeoit à s'en ressentir, et qu'il le vouloit voir l'épée à la main. Le capitaine accepta le défi, et se rendit au lieu qui lui avoit été marqué. Là, madame de Saint-Balmont l'attendoit en habit d'homme. Ils se battirent : elle eut avantage sur lui; et, après l'avoir désarmé, elle lui dit galamment : « Vous avez cru, monsieur, « vous battre contre le chevalier de Saint-Balmont; « mais c'est madame de Saint-Balmont qui vous rend « votre épée, et qui vous prie à l'avenir d'avoir plus « de considération pour les prières des dames. » Elle le quitta, après ces mots, rempli de confusion et de honte; et l'histoire ajoute qu'il s'absenta aussitôt, et

qu'on ne l'a jamais vu depuis. Pour elle, cette occasion n'ayant servi qu'à lui enfler le courage, elle ne se contenta plus de conserver seulement ses biens en repoussant la force par la force, mais elle donna protection à quantité de gentilshommes ses voisins, qui ne firent point de difficulté de se réfugier dans son bourg, et de se ranger sous ses ordres quand elle alloit à la guerre, d'où elle revenoit toujours avec avantage, exécutant ses entreprises avec autant de prudence que de valeur. Je l'ai vue diverses fois chez madame de Feuquières à Verdun; et c'étoit une chose assez plaisante de voir combien elle étoit embarrassée en habit de femme, et avec quelle liberté et quelle vigueur, après l'avoir quitté hors de la ville, elle montoit à cheval, et servoit elle-même d'escorte aux dames qui l'accompagnoient et qu'elle avoit laissées dans son carrosse. Cependant cette vie si éloignée de celle d'une femme, et qui, dans d'autres qui s'en sont mêlées, a presque toujours été accompagnée de libertinage, n'avoit rien d'approchant en celle-ci. Quand elle étoit en repos chez elle, toute sa journée étoit employée en offices de piété, en prières, en saintes lectures, en visites des malades de sa paroisse, qu'elle assistoit avec une charité admirable : ce qui, lui attirant l'estime et l'admiration de tout le monde, lui faisoit aussi porter un respect qui n'auroit pu être plus grand pour une reine.

Je passai l'hiver de l'année 1639 à Verdun où étoit demeurée madame de Feuquières avec toute sa famille, monsieur son mari étant allé à la cour. Comme je me retirois un soir de chez elle, il pensa m'arriver une assez méchante rencontre. J'étois de garde, et je m'en

allois faire ma ronde, ayant seulement un laquais qui portoit un flambeau devant moi. En passant devant un cabaret j'entendis un assez grand bruit, comme de gens qui se battoient. Je crus qu'il étoit de mon devoir d'y donner ordre, et qu'il suffisoit de paroître avec mon hausse-col, comme le capitaine de garde, pour me faire porter du respect; mais, étant monté dans une chambre où se faisoit tout ce vacarme, je vis bien que le vin ne connoissoit personne. Je trouvai cinq ou six hommes ivres, ou peu s'en falloit, l'épée à la main les uns contre les autres. Sans écouter mes remontrances, ils me parlèrent insolemment : un entre autres qui faisoit le fier-à-bras m'insulta tellement que je fus obligé de le charger, et je le fis de telle sorte qu'il eut sujet de s'en repentir. Les autres se jetèrent sur moi; et si la chambre ne se fût trouvée si pleine du monde qui étoit accouru au bruit, qu'ils n'avoient pas toute la liberté de se servir de leurs épées, j'aurois été assez empêché à me défendre de cinq ou six ivrognes enragés. Je fis si bien pourtant que j'attendis le secours que mon laquais étoit allé querir au corps-de-garde. Des soldats étant arrivés, mes ivrognes mirent les armes bas et je les envoyai en prison cuver leur vin; mais celui que j'avois blessé ne faisoit pas de petites menaces, et je ne devois jamais mourir que de sa main. Comme ce n'étoient pas des gens de la ville, je les fis mettre le lendemain en liberté, et je n'en ai pas ouï parler depuis.

Nous essuyâmes pendant cet hiver deux grands accidens, l'un du feu, l'autre de l'eau, et cela à si peu de jours de distance qu'on en pouvoit faire aisément la comparaison. Quelques maisons d'une rue proche

la rivière périrent par l'embrasement ; et il faut avouer qu'il n'y a rien de plus horrible que ce qui paroît en ces rencontres, où tous les objets sont affreux et propres à donner de l'effroi; mais le remède qu'on y peut donner en diminue la crainte en quelque sorte. Il n'en est pas de même de l'eau, qui, sans montrer toutes ces horreurs, fait des ravages inévitables, sans qu'il reste aucune espérance de s'opposer à sa furie. Nous l'éprouvâmes bien en cette rencontre, puisqu'en moins de six heures une effroyable inondation de la Meuse emporta presque tous les ponts de la ville et une grande partie des maisons de cette même rue qui, quelques jours auparavant, avoit été sauvée du feu. A propos de cet embrasement, je crois pouvoir dire qu'on y vit un effet sensible de la puissance du Saint-Sacrement; car, comme les flammes étoient les plus grandes, et poussées avec violence par un vent impétueux vers le quartier de la ville le plus peuplé, les augustins ayant apporté cette sainte hostie pour l'opposer comme une digue à ce déluge de feu, par un miracle visible le vent se tourna en un moment, et porta ces flammes menaçantes du côté de la rivière où elles ne pouvoient plus faire de mal.

Madame de Feuquières, qui m'étoit comme une seconde mère, pensa en ce temps-là à un mariage pour moi. C'étoit avec la fille d'un trésorier de France, fort jeune et assez bien faite, à laquelle on donnoit cinquante mille écus. Ce m'eût été assurément un assez grand avantage en l'état où étoient mes affaires; et madame de Feuquières se promettoit de disposer mon père à consentir à cet établissement. Mais elle ne savoit pas encore que mon consentement pour cela étoit plus

difficile à obtenir que le sien; parce que, quelque jeune que j'aie été, je n'ai jamais pu comprendre qu'on prît la résolution de se marier sans aimer la personne qu'on épouse. Je sais bien que c'est un sentiment assez particulier en ce temps-ci, et qui peut être traité de ridicule par ceux qui ne cherchent que de l'argent; mais je sais bien aussi que ceux-ci s'exposent souvent à quelque chose de pis que le ridicule. Quoi qu'il en soit, par cette raison je remerciai très-humblement madame de Feuquières de sa bonne volonté; et je suis toujours demeuré constant dans mes maximes, dont je ne me suis jamais repenti. Ce n'est pas que j'eusse aversion pour le mariage: au contraire j'ai toujours cru que, s'il y avoit une vie heureuse sur la terre, ce doit être celle de deux personnes qu'un parfait rapport d'esprit et d'humeur unit pour toute la vie par ce saint lien. Mais enfin je ne devois pas être de ces heureux. Je me suis toujours souvenu de ce que me dit un jour M. de La Grange-aux-Ormes, homme très-savant dans la science de deviner. Par l'inspection de ma main (1), il me prédit que je ne serois jamais marié et que je changerois de profession, et cela dans un temps où selon le cours ordinaire des choses, et même selon mon inclination, il y avoit toute apparence du contraire. Il n'a tenu qu'à moi qu'il ne m'en apprît davantage sur mon avenir; mais c'est une curiosité que j'ai toute ma vie rejetée. En effet, si on n'y ajoute point de foi, elle est tout-à-fait inutile; et si on y croit, comme il est

(1) *Par l'inspection de ma main:* A cette époque, les personnes les plus éclairées n'étoient pas exemptes de cette sorte de crédulité; et plusieurs princes consultoient des astrologues.

assez difficile de s'en garantir entièrement, on s'expose à bien des inquiétudes et à bien des chagrins, dans l'attente des biens qu'on espère avec une impatience qui dévore, ou dans la crainte des malheurs qu'on est persuadé de ne pouvoir éviter : car, si on croyoit pouvoir les détourner, on seroit convaincu de la fausseté de la science qui annonceroit des choses qui en effet n'arriveroient point. Cependant il est certain qu'on voit quelquefois des effets étonnans de ces prédictions ; et ce même M. de La Grange m'en fournit un exemple remarquable que je crois pouvoir proposer ici comme une chose extraordinaire. Au reste, ce n'étoit point un homme du commun, ni qui tirât du profit de cette science ; il étoit fort bien en ses affaires, et avoit été long-temps résident pour le Roi auprès des princes d'Allemagne. Ce fut pendant le temps de ses emplois qu'étant à Francfort-sur-le-Mein, il donna de son savoir la preuve que je m'en vais rapporter. Il avoit un frère capitaine de carabiniers ; celui-ci avoit été prié par Saint-André (ce grand pétardeur de places en son temps) de le servir à enlever une fille qu'il vouloit épouser. Ils exécutèrent leur entreprise ; mais, ayant été poursuivis, il y eut un rude combat où le frère de La Grange fut laissé pour mort sur la place. Un de ses gens, échappé de la mêlée, vint à toute bride à Francfort en apporter la nouvelle. M. de La Grange le crut d'abord, car le moyen de ne pas croire un homme qui avoit vu la chose ? Puis s'étant mis à se promener à grands pas, et rêvant profondément, comme pour rappeler en sa mémoire les anciennes idées de ce qu'il avoit autrefois remarqué en son frère, il s'écria tout d'un coup, mais

avec autant de certitude que s'il en eût cru ses yeux : « Non, dit-il, mon frère n'est point mort, mais il « faut qu'il soit blessé aux cuisses. » En effet, étant monté à cheval aussitôt, il trouva qu'on le rapportoit en l'état qu'il avoit dit. Quand il vouloit faire quelque prédiction bien certaine, il examinoit non-seulement le front et les mains, mais encore les pieds et la poitrine; et prétendoit que Dieu avoit mis en toutes les parties de notre corps des marques et des signes de l'avenir, qui s'éclaircissoient les uns par les autres. Il est certain qu'il a prédit des choses surprenantes en beaucoup de rencontres, et telles que, comme ce n'étoit pas un homme qui eût beaucoup de religion, on le soupçonnoit d'employer dans sa science quelque chose de plus que la chiromancie ou l'astrologie judiciaire.

Quand le temps de la campagne approcha, on donna une armée à M. de Feuquières pour la commander en chef, et on le renvoya en son gouvernement, aux environs duquel elle se devoit assembler. Il avoit pour maréchaux de camp M. de Saint-Paul, très-brave gentilhomme de Dauphiné, M. de Grancey, à présent maréchal de France, et le marquis de Praslin, qui étoit mestre de camp général de la cavalerie légère; et La Becherelle pour aide de camp. M. Arnauld devoit aussi servir dans cette armée avec son corps de carabiniers. Je fus à Paris sur cette nouvelle pour obtenir de mon père quelque secours, ne pouvant pas honnêtement ne point suivre M. de Feuquières en cette occasion; et, ayant acheté des chevaux, je le fus rejoindre à Vitry. Il en partit deux jours après pour Sainte-Menehould; et il nous arriva une assez plaisante

aventure à sept ou huit que nous étions. Il faisoit un temps fort fâcheux, et nous avions la pluie et le vent au nez. Etant à une croisée de chemins, comme si ç'avoit été de concert, sans qu'aucun de nous hésitât le moins du monde, nous enfilâmes celui qui alloit à droite, sans faire seulement réflexion si c'étoit celui que nous devions suivre, et si ce n'étoit point pour nous mettre le vent à côté que nous le prenions, par une inclination naturelle à se garantir de ce qui incommode. Nous marchâmes jusque vers le soir sans nous défier de n'aller pas bien, quoique le chemin nous parût extrêmement long. Enfin étant arrivés sur un étang où j'avois passé autrefois, je commençai à me reconnoître. Nous fûmes à un village que nous voyions au bout de l'étang : il s'appeloit Nétancour. Ayant demandé à quelques femmes qui se cachoient si nous étions encore loin de Sainte-Menehould, elles nous dirent que nous étions à trois lieues de Bar-le-Duc. Il fallut retourner sur nos pas ; et, ayant pris un guide, nous arrivâmes après minuit à Sainte-Menehould où nous couchâmes fort mal dans le faubourg, les portes de la ville étant fermées. Cependant M. de Feuquières étoit fort en peine de nous, ce pays-là n'étant pas fort sûr. Je fus le lendemain à son lever, et d'aussi loin qu'il m'aperçut : « Et d'où diantre viens-« tu, me cria-t-il ? — Je viens de Bar, monsieur, lui ré-« pondis-je. — Comment de Bar ? — Oui, monsieur, de « Bar. » Et je lui contai notre bévue qui le fit bien rire.

De là étant allé à Verdun, il reçut courrier sur courrier pour mettre en campagne sans retardement, quoiqu'il n'eût pas encore la moitié de ses troupes ensemble. Cela l'obligea de me dépêcher à M. des

Noyers qui étoit fort son ami, aussi bien que de mon père. J'étois chargé de lui représenter l'impossibilité qu'il y avoit à exécuter les ordres qu'il lui envoyoit. Je me rendis donc en poste à la cour; et, ayant donné ma dépêche à M. des Noyers, je trouvai un homme qui n'écoutoit aucune raison, et qui, dans la crainte qu'il eut que je ne retournasse pas avec assez de diligence, dépêcha aussitôt sans que je le susse un autre courrier à M. de Feuquières, avec nouvel ordre de faire marcher l'armée en quelque état qu'elle fût, et d'assiéger une place considérable. Quelques jours après il me renvoya après m'avoir donné une ordonnance pour mon voyage, que M. Bouthillier surintendant me fit payer grassement par M. Fieubet, tous deux étant amis de mon père. Je retournai donc à Verdun où je ne trouvai plus M. de Feuquières: il en étoit parti la veille. Je le fus trouver à Consenvoye, grand village sur la Meuse, où s'étoit rendu ce qu'il avoit pu rassembler de troupes qui n'alloient pas à douze mille hommes. Il me dit d'abord: « Tu vois « la hâte qu'ils ont de nous faire partir; va donner « ordre à tes affaires, et tu me reviendras joindre avec « M. de Choisy » (lequel devoit être intendant de notre armée). Je ne m'arrêtai que trois ou quatre jours à Verdun, d'où je me rendis à Metz; et là j'appris que M. de Feuquières étoit devant Thionville. Il avoit déjà pris ses quartiers; et, lorsque j'arrivai auprès de lui, il étoit appuyé sur une fenêtre d'où l'on découvroit la place et tous les environs. Il me dit en me la montrant: « Voilà notre maîtresse; elle est belle, « mais elle sera un peu difficile à réduire. » Je lui répondis qu'il n'en auroit que plus de gloire. Il me

parla ensuite du grand empressement que l'on avoit eu à le faire partir ainsi, n'ayant à peine que la moitié de ses troupes, et manquant de beaucoup de choses nécessaires : « Mais au moins, ajouta-t-il, ils seront « contens de notre obéissance, et ne se plaindront « pas que la place que j'attaque ne soit pas propre à « faire l'effet qu'ils souhaitent. » Il faut savoir, pour l'explication de ces paroles, que le marquis de La Meilleraye, grand-maître de l'artillerie, avoit mis le siége devant Hesdin avec la grande armée qu'il commandoit toujours ; c'étoit celui qui possédoit toute la faveur du cardinal de Richelieu, et il ne falloit pas qu'il manquât aucune de ses entreprises. La prise de cette place lui devoit valoir le bâton de maréchal de France, comme en effet il le reçut ensuite sur la brèche. On étoit averti que les ennemis se préparoient à la secourir. Il falloit donc faire quelque diversion puissante pour lui laisser achever son siége en liberté. Voilà le mystère de toute cette précipitation, et de ce commandement absolu qu'eut M. de Feuquières d'attaquer une place considérable. La chose réussit comme on l'avoit cru. Les ennemis, connoissant l'importance de Thionville, ne pensèrent plus à Hesdin, et tournèrent tous leurs efforts contre nous. Cependant M. de Feuquières faisoit travailler avec une application incroyable à la circonvallation. Il s'étoit logé à une portée de canon au-dessus de la place, dans un petit village peu éloigné de la rivière, auprès duquel il avoit dressé un pont de bateaux. Il étoit couvert d'un ruisseau dont les bords étoient assez relevés, qui couloit entre la ville et son quartier, et qui n'étoit guéable qu'en un ou deux endroits. Sur la gauche, un

peu loin de son quartier, il avoit placé le parc de l'artillerie, qui étoit aussi couvert du même ruisseau. Ensuite étoit le quartier de M. de Saint-Paul, maréchal de camp, où le terrain commençoit à s'élever; et de là, en continuant sur la montagne, le quartier de Bussi-Rabutin avec d'autres régimens. Cette montagne, couverte de bois sur la hauteur, et de vignes sur son penchant vers la ville, s'étendoit alentour de la place et venoit finir au quartier du régiment de Navarre, laissant une petite prairie entre le pied de la montagne et la rivière. Derrière le quartier de Navarre, dans un assez grand village, étoit le quartier général de la cavalerie, au milieu des prairies qui entourent la place de tous côtés. Les lignes de circonvallation enfermoient tous ces quartiers; et si les ennemis nous eussent donné encore deux ou trois jours, elles eussent été en état de défense, et ils eussent peut-être pensé deux fois à les attaquer. Ce n'est pas qu'à bien considérer ce qui causa notre disgrâce, on ne puisse croire que rien n'étoit capable de nous en garantir; tout sembla y contribuer: la foiblesse de notre armée, comme je l'ai dit, le manquement de beaucoup de choses, l'absence de quelques officiers principaux, mais surtout la terreur panique de toute notre cavalerie, et peut-être la trahison du colonel Streff, Allemand, qui, ayant été commandé d'envoyer des partis de son régiment à la guerre pour prendre langue des ennemis, ne donna aucun avis de leur marche. Ce colonel, quelques jours auparavant, avoit eu un furieux démêlé avec M. de Feuquières, qui, étant ennemi de tous les désordres, le reprit sévèrement, à la tête de beaucoup d'officiers, de ceux que

faisoit son régiment. Streff lui fit quelque réponse insolente qui obligea M. de Feuquières à mettre la main au pistolet, et si on ne se fût mis entre deux il en eût fait peut-être un exemple. Les amis de Streff l'obligèrent de se retirer, et ensuite à leur prière M. de Feuquières lui pardonna; mais on a pourtant su depuis que ce colonel avoit toujours gardé du ressentiment de l'injure qu'il croyoit avoir reçue. Quoi qu'il en soit, il est certain que ses partis, sur lesquels on se reposoit, ne donnèrent aucun avis des ennemis, et que M. de Feuquières ne fut averti qu'ils marchoient à lui que par une lettre de madame de Feuquières qui, étant à Verdun, avoit soin d'envoyer aux nouvelles, et reçut un avis certain par un parti de sa garnison. Aussitôt que M. de Feuquières eut lu la lettre, il tint conseil avec les officiers généraux le soir du sixième de juin, qui étoit, si je ne me trompe, le dixième jour du siége. On avertit en même temps tous les quartiers, et le lendemain, à la pointe du jour, M. de Feuquières se rendit à celui de Navarre pour faire promptement achever un pont de chevalets qu'il faisoit faire au-dessous de la place, comme il y en avoit un de bateaux au-dessus, pour avoir la communication libre avec le quartier des carabins, qui étoit seul au-delà de la rivière.

Sur les sept heures, Chambord, capitaine de cavalerie, le vint avertir qu'il paroissoit quelques cravates à la tête de notre grand'-garde, au-delà des bois. On envoya ordre aussitôt à toute la cavalerie de monter à cheval et de se mettre en bataille dans ce pré qui étoit à la tête du quartier de Navarre, et nous poussâmes au galop jusqu'à la garde avancée que nous trou-

vâmes escarmouchant déjà avec des cravates. En moins de rien nous vîmes paroître plusieurs escadrons ; en sorte que, ne doutant plus que ce ne fût au moins l'avant-garde des ennemis, M. de Feuquières retourna pour mettre l'armée en bataille, espérant bien que notre cavalerie qu'il trouva toute au meilleur ordre du monde, soutenue du régiment de Navarre, lui en donneroit le loisir. Mais il fut bien trompé dans son attente ; car à peine fûmes-nous hors du quartier de Navarre pour gagner celui de Bussy par le haut de la montagne, qu'à la vue des premiers escadrons ennemis notre cavalerie fut saisie d'une telle épouvante que, sans tirer un coup de pistolet, elle se précipita dans la rivière et la passa à la nage, comme si elle eût été poursuivie par toute leur armée. On dit que le marquis de Praslin se voyant sur l'autre bord, revenant à lui comme d'un songe qu'il auroit eu, dit à tous ceux qui se trouvèrent à l'entour de lui : « Ah ! messieurs, qu'avons-nous fait ? Il n'y a pas un « de nous qui ne mérite qu'on lui fasse couper le « cou. » Cependant les ennemis, sans perdre temps, enfoncèrent le régiment de Navarre, qui, abandonné comme il étoit, se défendit vigoureusement et se retira en bataille jusqu'au poste du régiment de Beauce, qui travailloit aux lignes sur le haut de la montagne dans le bois. Il étoit commandé par le comte de Donzin qui soutint bravement Navarre. Le combat fut rude en cet endroit, et le comte y fut tué. Tout cela se fit en si peu de temps, que nous n'étions pas arrivés au quartier de Bussy lorsque nous nous trouvâmes parmi ces deux régimens qui se retiroient encore en assez bon ordre ; mais, ayant été coupés par

deux escadrons de cuirassiers qui avoient pris par le bas de la montagne auprès de la ville, nous entrâmes tous pêle-mêle dans le quartier de Bussy; et tout ce que nous pûmes faire fut de gagner celui de Saint-Paul, d'où, ayant rassemblé notre débris, nous passâmes au quartier du Roi. Notre cavalerie qui avoit fui s'y rendit aussi, ayant repassé la rivière sur notre pont de bateaux. M. de Feuquières, tout désespéré qu'il étoit de ce mauvais succès du matin, ne laissa pas de faire tout ce qu'on pouvoit attendre de sa prudence et de son courage. Il n'y avoit plus de parti à prendre que de se retirer à Metz, la place étant secourue et une grande partie de ses troupes défaite: mais de se retirer en plein jour devant une armée victorieuse, et plus forte que la sienne de la moitié, c'étoit s'exposer à une perte certaine; d'abandonner son canon, il ne pouvoit s'y résoudre. Cependant tous les chevaux de l'artillerie se trouvoient à Metz, où ils étoient allés la veille pour prendre des munitions. Il fit donc partir promptement des courriers pour les faire revenir, et mit son armée en bataille depuis le parc de l'artillerie jusqu'à son quartier, derrière le ruisseau dont j'ai parlé, lequel il borda d'infanterie qui se trouvoit ainsi comme à couvert d'un parapet, derrière les bords assez relevés du ruisseau. En cet état il fit bonne mine, résolu, dès que la nuit seroit venue, de faire sa retraite. Mais il avoit affaire à un trop habile général pour qu'il le laissât ainsi échapper. Piccolomini, qui étoit arrivé à Thionville avec toutes ses troupes et son canon, les mit en bataille à notre vue, et commença à nous canonner sur les cinq heures du soir. On vit bientôt que notre ca-

valerie n'étoit pas encore rassurée de sa frayeur du matin, car elle s'ébranloit fort aux coups de canon. Les ennemis qui s'en aperçurent marchèrent tout d'un temps sur une ligne jusqu'à cent pas du ruisseau ; mais ils furent si bien reçus de notre infanterie qui le bordoit, et surtout du régiment de Collas, Allemand, qu'ils reculèrent de quelques pas. M. de Feuquières, voulant profiter de ce mouvement qu'il leur vit faire, commanda à un escadron de passer le gué pour les charger, et m'envoya faire avancer le régiment de Picardie pour le soutenir ; mais, comme celui qui commandoit l'escadron ne se pressa pas beaucoup d'obéir, les ennemis se mirent en devoir de faire ce qu'il n'avoit osé entreprendre. M. de Feuquières voulut s'opposer à leur dessein avec quinze ou vingt gentilshommes ou gardes qui se trouvèrent auprès de lui ; mais dans le même temps il reçut deux coups de mousquet qui lui cassèrent le bras droit en deux endroits. Comme je revenois le joindre, après avoir exécuté l'ordre qu'il m'avoit donné, je trouvai qu'on le ramenoit soutenu sur son cheval par l'enseigne de ses gardes. Je le pris de l'autre côté par son bras blessé ; il me dit d'abord : « Mon ami, j'ai « ce que j'avois demandé : il n'y avoit pas moyen de « survivre au malheur de cette journée. » Dans ce moment il vit quelques cavaliers qui commençoient déjà à fuir ; il se tourna vers eux, et leur dit avec toute la force qui lui restoit : « Eh ! messieurs, vous « fuyez et on ne vous suit pas ; voulez-vous ternir ma « mémoire par la perte d'une bataille ? » Son chirurgien étant arrivé dans ce temps-là, je lui quittai ma place pour qu'il pût mieux secourir son maître qui

perdoit beaucoup de sang. M. de Feuquières me dit qu'il alloit se faire panser dans le fossé des lignes, et que j'allasse voir à notre pont s'il n'y auroit point quelque bateau qui le pût porter à Metz. J'ai sujet de croire qu'il me dit cela pour ne me point envelopper dans sa perte; car, par le chemin qu'il prit, il s'éloigna beaucoup du lieu où il m'avoit dit que je le retrouverois. Cependant, sans pénétrer son dessein, je fus au pont, que je trouvai en feu et au pouvoir des ennemis. Revenant le long des lignes où je croyois rejoindre M. de Feuquières, je me trouvai enveloppé dans la foule et la confusion de toute notre cavalerie qui fuyoit à toute bride, et je fus emporté par ce torrent qu'il me fut impossible de traverser. Les ennemis étoient déjà mêlés parmi nous; et, sans la bonté et la vitesse de mon cheval, il étoit difficile que j'évitasse au moins d'être pris. A demi-lieue du camp je trouvai le pauvre La Becherelle qui se retiroit blessé. Nous tâchâmes d'obliger nos fuyards de faire ferme à un pont qui étoit à moitié chemin de Metz; et en effet quelques-uns s'y étant ralliés, les ennemis cessèrent de nous poursuivre. Je n'arrivai qu'à la nuit à Metz où beaucoup de gens étoient déjà entrés. J'en trouvai les portes fermées; et je passai la nuit avec deux ou trois officiers dans un méchant village abandonné, une lieue au-dessus de Metz. Y ayant passé la rivière, j'entrai dans la ville à porte ouvrante; c'étoit une chose pitoyable d'y voir la consternation de tout le monde. J'y trouvai les deux jeunes fils de M. de Feuquières; ils y étoient arrivés dès le soir: l'un est l'abbé de Feuquières, et l'autre est mort mestre de camp d'un régiment de cavalerie. Ils étoient

affligés autant qu'on le peut croire, et je ne l'étois pas moins qu'eux. Je leur appris les dernières nouvelles de monsieur leur père, personne de connoissance ne l'ayant vu depuis moi. Nous sûmes ce jour-là qu'il avoit été fait prisonnier et mené dans Thionville. Piccolomini le vint voir, et, abusant un peu de sa bonne fortune, il s'emporta en des vanteries indignes d'un homme tel que lui. M. de Feuquières y répondit seulement : « Douleur au vaincu ! » Mais quand il l'entendit parler des grandes entreprises qu'il alloit faire, la patience lui échappant, il lui dit : « Vous « n'oseriez aller à Metz ; si vous voulez aller à « Verdun, vous y serez battu : vous irez peut-être à « Mouzon, et encore pourrez-vous bien y échouer. » On peut voir par là qu'il fut traité dans sa prison assez incivilement, mais surtout par le général Bec, qui, malgré la grande fortune qu'il avoit faite, se ressentoit toujours de la bassesse de son origine. Ce n'est pas qu'il n'eût le cœur grand, mais il étoit brutal. Il ne manquoit pas aussi d'esprit, témoin la réponse qu'il fit un jour à Piccolomini, ce me semble. Celui-ci lui reprochoit qu'il avoit été messager à pied de Luxembourg. « Il est vrai, dit Bec, je l'ai été ; mais « la différence qu'il y a entre vous et moi, c'est que « je ne le suis plus ; et si vous l'aviez été vous le se- « riez encore. »

Je me suis un peu étendu en cette relation de la bataille de Thionville ; et on me le doit pardonner, puisque, outre l'attachement que j'avois à la personne et aux intérêts de M. de Feuquières, je n'ai point vu que dans nos histoires on ait parlé de cette action selon la vérité et la justice qu'on lui devoit.

Pour reprendre la suite de mon discours, ayant délibéré avec messieurs de Feuquières sur ce que nous avions à faire, nous résolûmes de nous rendre à Verdun en toute diligence, n'étant pas hors d'apparence que les ennemis en pourroient entreprendre le siége. Nous partîmes donc le soir avec toute la cavalerie qu'on avoit rassemblée à Metz, et qu'on envoyoit à Pont-à-Mousson pour l'éloigner des ennemis, dont le nom seul étoit capable de la dissiper. Nous marchâmes toute la nuit; et on ne croiroit peut-être pas ce que la peur est capable de faire faire : vingt fois ces troupes effrayées prirent l'alarme sur des ombres vaines, et se débandoient comme si elles eussent eu tous les cravates du monde à leurs trousses.

De Pont-à-Mousson nous prîmes des chemins détournés par les bois, et arrivâmes heureusement à Verdun. Dieu sait quel renouvellement de douleur me causa la vue de madame de Feuquières et de toute sa famille inconsolable! Deux ou trois jours après, M. Arnauld et le comte de Pas, qui avoient été retenus à Paris par quelque indisposition, arrivèrent. On pensa tout de bon à se préparer à être assiégés; et, comme on nous avoit envoyés deux régimens dans la ville, le nôtre entra dans la citadelle. Nous priâmes tous madame de Feuquières de vouloir se retirer, des femmes n'étant guère bien dans une place assiégée. Son grand cœur avoit peine à y consentir, et elle nous disoit quelquefois : « Si vous voyez que j'aie peur, « liez-moi et me mettez au fond d'une cave. » Mais enfin, vaincue par les raisons qu'on lui alléguoit, elle s'y rendit. Je fus choisi pour l'escorter, avec cent mousquetaires, jusques auprès de Sainte-Menehould.

Je prenois congé d'elle lorsque je vis arriver M. Arnauld mon oncle, duquel j'ai déjà parlé, qui, sur la nouvelle de la défaite de M. de Feuquières, avoit pris la poste pour se rendre à Verdun bien malheureusement pour lui, puisqu'il y perdit la vie. Il avoit aussi une compagnie dans notre régiment, mais il n'y avoit jamais servi; et, par beaucoup de raisons de chagrin qu'il avoit, il étoit sur le point de partir pour s'en aller en Hollande, quand cette malheureuse nouvelle lui fit changer de dessein. Nous reprîmes ensemble le chemin de Verdun; à deux ou trois lieues de là je vis paroître quelques cavaliers qui venoient vers nous. Comme tout étoit suspect, et que je n'avois personne à cheval pour les envoyer reconnoître, n'ayant que des officiers sur des bidets, je priai mon oncle de demeurer à la tête de nos mousquetaires, en côtoyant un bois que nous avions sur notre droite; et moi étant monté sur mon bon cheval que j'avois eu à la bataille de Thionville, avec lequel j'espérois bien prendre tel parti que je voudrois, je fus à cette troupe de cavalerie que je reconnus être de Verdun, et que M. le comte de Pas avoit envoyée au devant de moi, sur quelque avis qu'il avoit eu que les ennemis devoient investir la place. Cela nous donna une autre alarme; car, en approchant, nous vîmes quelques maisons des faubourgs en feu : ce qui nous fit croire que la ville étoit effectivement investie; mais, ayant envoyé reconnoître, il se trouva qu'on avoit pris cette occasion pour brûler deux ou trois granges proches des murailles, qui auroient pu incommoder en cas de siége.

Nous fûmes quinze jours ou trois semaines dans

l'incertitude si nous serions assiégés. Durant ce temps-là nous voyions souvent les ennemis à nos portes. Nous avions été renforcés de quelques régimens d'infanterie, et entre autres de celui de M. le comte de Noailles qui le commandoit en personne, mais qui étoit alors fort peu en état d'agir, ayant été extrêmement blessé à une épaule d'un coup de mousquet qu'il avoit reçu en voulant loger dans un bourg de la présidente de Mesmes, dont les paysans lui disputèrent l'entrée. J'avois eu l'honneur de le connoître dès le siége de Damvilliers, où il étoit lieutenant de la compagnie de chevau-légers du comte d'Ayen son frère, qui étoit mort depuis. Mais, dans le séjour qu'il fit à Verdun, j'acquis quelque part en son amitié; et, quoique les malheurs de ma vie m'aient toujours éloigné depuis des lieux où je le pouvois revoir, je n'ai pas laissé d'éprouver, après beaucoup d'années, qu'il ne m'avoit pas entièrement oublié.

Un jour les ennemis, étant venus en assez grand nombre à nos portes, enlevèrent nos bestiaux qui paissoient dans la prairie. L'alarme ayant en même temps sonné fort chaude, je montai à cheval comme beaucoup d'autres officiers volontaires pour sortir avec le comte de Pas. Je passai à mon logis de la ville, que j'avois abandonné à mon oncle. Il eût bien voulu venir avec nous; mais, n'ayant point de cheval, il sortit avec l'infanterie qui nous suivoit. Le malheur qui l'avoit toujours persécuté parut bien en cette rencontre; car, comme il étoit en cet état, il rencontra un palefrenier qui menoit un cheval en main; il se jeta dessus, et nous joignit dans le temps que nous chargions avec notre petit escadron, qui n'étoit

que de trente ou trente-cinq maîtres, un gros escadron de cuirassiers qui étoit soutenu d'un autre. Ils nous firent leur décharge des mousquetons qu'ils avoient au premier rang, mais nous les chargeâmes sans marchander; ils plièrent et se mirent en fuite. Mon oncle, qui avoit vu un cavalier se détacher du gros, fut à lui; et cet homme, l'attendant à couvert d'un arbre, lui donna de deux balles de son mousqueton dans le corps. Mon oncle tomba mort du coup. Comme ce fut dans le temps que nous chargions, je ne vis rien de cela; et on ne m'apprit cette cruelle nouvelle qu'après que nous eûmes cessé de poursuivre les ennemis. Nous les poussâmes quatre lieues durant; il y en eut beaucoup de tués, et je vengeai sans le savoir une personne qui m'étoit si chère. On me voulut même faire croire, peut-être pour me consoler, que je l'avois vengée sur celui même qui lui avoit ôté la vie. Cette action assurément fut des plus vigoureuses qu'il se pouvoit, et peut-être un peu trop, car il semble que la prudence demandoit autre chose de nous; le bon succès pourtant la rendit belle. Il n'y eut autre perte que celle que j'y fis, et personne de blessé qu'un officier du régiment de Noailles. On rendit les honneurs funèbres à M. Arnauld avec toute la pompe militaire qui se pratique en ces rencontres; et messieurs les chanoines de Verdun lui firent l'honneur de l'enterrer dans l'église cathédrale. Je puis dire, sans le flatter, qu'il n'étoit pas indigne de ces témoignages d'estime qu'on lui rendit. Il étoit né avec beaucoup de bonnes qualités, sans aucun vice considérable: bien fait de sa personne, d'une humeur douce et complaisante, agréable parmi les dames, fier quand il le

falloit être parmi les hommes ; et, sans l'étoile dominante et malheureuse de notre maison, il auroit dû être élevé à des emplois plus considérables que ceux dans lesquels il a passé sa vie.

Les ennemis s'étant ensuite éloignés de Verdun, on retira une partie des troupes qu'on y avoit jetées. Elles furent joindre M. le maréchal de Châtillon vers Stenay, où il commandoit un corps d'armée composé de quelques régimens frais et des restes de la bataille de Thionville. Il ne s'y passa rien de considérable.

Pour nous, nous demeurâmes à Verdun où madame de Feuquières revint bientôt; et comme elle avoit d'assez bonnes nouvelles de la santé de monsieur son mari, et qu'elle étoit assurée que son malheur ne lui avoit point nui à la cour, le calme commença à se remettre dans son esprit; sa maison fut ouverte comme auparavant, et devint le rendez-vous des honnêtes gens qui restoient encore dans la ville. Nous y avions, outre M. de Noailles dont j'ai déjà parlé, messieurs de Clanleu et du Plessis-Bellière, et M. le comte de Saint-Aignan qui, ayant toujours eu l'esprit galant, étoit alors passionné pour le vieux gaulois et pour les rébus qui étoient à la mode en ce temps-là. Ce n'étoit tous les jours que billets en langage d'Amadis et qu'énigmes de cette sorte; et les laquais avoient assez d'affaires d'aller et venir de chez lui au logis du Roi, où nous tâchions de lui répondre. Madame de Langlée, jeune mariée et belle, se trouvant aussi alors à Verdun, en augmentoit la bonne compagnie; et ces messieurs que j'ai nommés dansèrent un ballet chez elle.

Sur la fin de la campagne, M. de La Ferté-Imbaut,

depuis le maréchal d'Etampes, demeura à Châlons pour commander les troupes qui étoient logées aux environs. M. Arnauld m'avoit donné la cornette de sa compagnie, celui qui l'avoit étant monté à la lieutenance que mon oncle avoit fait vaquer par sa mort; et j'avois quitté Verdun avec lui pour le suivre au régiment. Etant venu à Châlons, j'y renouvelai connoissance avec le marquis de Mauny, fils de M. de La Ferté. Nous avions été à l'académie ensemble. Il étoit pour lors amoureux d'une dame de Châlons assez bien faite, et fort jaloux de Bussy-Rabutin (1) qui y étoit bien mieux reçu que lui. Un soir que j'avois soupé chez monsieur son père, il me dit tout bas qu'il avoit besoin de moi, et que nous sortissions. Je le suivis, et, comme nous fûmes dans la rue, il me dit : « Allons chez « madame de... ; Bussy-Rabutin y sera sans doute : je « lui veux faire quitter la place. » Je fis ce que je pus pour lui ôter ce dessein, étant fort contre mon inclination d'aller faire un vacarme chez une femme ; mais enfin, n'en pouvant venir à bout, je résolus au moins de modérer sa fougue autant qu'il me seroit possible. On nous dit à la porte que madame n'y étoit pas; mais, sans nous arrêter à cela, nous montâmes droit à la chambre, où nous trouvâmes en effet Bussy-Rabutin avec elle. Il est aisé de juger de l'embarras où nous les mîmes. Mais Bussy avec son esprit adroit s'en démêla galamment, et, se tournant vers elle, lui dit : « Il y a apparence, madame, que vous attendiez « ces messieurs, et j'aurois mauvaise grâce de vouloir « entrer dans les secrets du fils de mon général. »

(1) *Et fort jaloux de Bussy-Rabutin :* Bussy ne parle de cette aventure ni dans ses Mémoires manuscrits, ni dans ses Mémoires imprimés.

En achevant ces paroles, il fit une grande révérence, et sans attendre de réponse il sortit. Nous ne profitâmes guère de son absence; car, comme cette dame étoit piquée par plus d'une raison, il se fit, entre le marquis de Mauny et elle, une petite conversation de picoterie qui auroit pu devenir fort aigre si je n'avois rabattu les coups. Cependant, comme il n'y avoit pas beaucoup de plaisir pour aucun de la compagnie, nous ne la poussâmes pas bien loin, et nous nous retirâmes, lui fort content de ce qu'il venoit de faire, et moi fort chagrin de m'être trouvé engagé à contribuer au déplaisir de deux personnes qui ne m'en avoient jamais fait. On sut cela le lendemain par la ville, et on en parla diversement. On admira la grande prudence de Bussy, et on renouvela les railleries qu'on avoit déjà faites sur son sujet, lui faisant dire à cette dame (à son retour de Châlons, après la bataille de Thionville): qu'il n'avoit jamais cru avoir autant d'amour pour elle qu'il en avoit, et qu'il falloit que sa passion fût bien forte pour lui avoir fait oublier son honneur et son devoir en cette journée, par le désir qu'il avoit eu de se conserver pour elle. Pour moi, je ne crois pas que ces reproches lui fussent dus. Il a eu depuis des emplois considérables dans lesquels il a fait son devoir; mais il y avoit peut-être quelque justice qu'un homme qui devoit déchirer la réputation de tout le monde par ses médisances (1), ne fût pas exempt de celles des autres.

[1640] Les troupes ayant été mises en quartier d'hiver, je m'en allai à Paris avec M. Arnauld. Nous passâmes par Bayes, maison de madame de Lorme, où

(1) *Par ses médisances* : Allusion à l'Histoire amoureuse des Gaules.

nous nous arrêtâmes un jour, en fort bonne compagnie, dont la célèbre Marion de Lorme (1) n'étoit pas ce qu'il y avoit de moins agréable. Elle étoit alors dans sa grande beauté; mais tous ses charmes ne la mirent pas à couvert de la fureur du maréchal de La Meilleraye dont elle me conta l'histoire, en nous promenant le long du canal de Bayes. Si elle avoit été aussi sage que sa sœur (madame de Maugerou) le fut à l'égard de ce maréchal, à la ruine de toute sa famille, elle auroit laissé d'elle une plus belle réputation.

Dès que nous fûmes à Paris, M. Arnauld commença à s'employer fortement pour la liberté de M. de Feuquières auprès du père Joseph et de M. des Noyers, tous deux ses amis. La chose parloit d'elle-même. On savoit assez qu'on l'avoit précipité dans le malheur qui lui étoit arrivé; et comme M. le cardinal de Richelieu, qu'on peut dire avoir été le meilleur maître du monde à ceux qui le servoient, le regardoit comme sa victime, on n'eut pas de peine à le résoudre de le tirer de sa prison, et de lui faire oublier par des récompenses la douleur de sa défaite. Cependant, comme il y avoit diverses choses à ajuster pour cela, cette négociation dura tout l'hiver. Le Roi avoit alors à Vincennes deux prisonniers de guerre de conséquence, le fameux Jean de Verth et le général Ekenfort. On résolut de faire l'échange de ce dernier avec M. de Feuquières; et les choses furent conduites au

(1) *Marion de Lorme* : Elle étoit d'une famille honnête de Châlons-sur-Marne. Après avoir mené une vie à peu près pareille à celle de Ninon de Lenclos, dont elle fut l'amie, elle tomba dans la misère, et mourut à un âge très-avancé.

point qu'on étoit convenu des conditions avec les ennemis, auxquels on devoit encore payer une somme considérable. M. Arnauld, ayant reçu toutes les expéditions nécessaires pour cela, avoit déjà, par ordre du Roi, tiré M. d'Ekenfort du bois de Vincennes, et l'avoit amené coucher chez mon père, auquel ce généreux Allemand avoit bien voulu donner cette marque de son amitié. Ils avoient fait connoissance dans sa prison, où mon père alloit assez souvent voir M. l'abbé de Saint-Cyran son intime ami, qui, par des intrigues (1) qu'on sait assez, y avoit été mis depuis quelque temps. M. d'Ekenfort, qui avoit beaucoup de mérite, reconnut bientôt celui de cet homme illustre. Il fut d'abord admirateur de sa vertu, que toute la modestie dont il la cachoit ne pouvoit pas empêcher d'éclater; et il força en quelque façon sa grande retraite, en l'obligeant par charité de ne lui pas refuser dans ses chagrins les consolations dont il avoit besoin, et qu'il trouva dans ses discours si sages et si remplis de l'esprit de Dieu. Mon père, qui les trouvoit souvent ensemble, goûta fort M. d'Ekenfort; M. d'Ekenfort, de son côté, goûta fort l'esprit de mon père : en sorte qu'il ne fut pas difficile à M. de Saint-Cyran de lier entre eux une amitié dont il fut lui-même le nœud, et qui, n'étant fondée que sur la vertu, a duré autant que leur vie.

M. d'Ekenfort donc avoit couché chez mon père, et nous étions près de partir avec d'assez bonnes nouvelles pour consoler M. de Feuquières de tous ses

(1) *Par des intrigues :* Aucune intrigue ne porta Richelieu à prendre cette mesure contre un homme qui s'étoit déclaré ouvertement chef d'une secte nouvelle.

malheurs, puisqu'on lui promettoit de le faire maréchal de France et gouverneur de monseigneur le Dauphin. C'étoit assurément un choix digne du discernement de celui qui l'avoit fait, n'y ayant peut-être personne en France qui fût plus capable que lui de cet important emploi. Mais, comme nous étions près de monter sur nos chevaux de poste qui nous attendoient dans la cour, nous vîmes arriver l'abbé de Feuquières, qui n'étoit pas encore ecclésiastique, avec un autre de ses frères, qui, nous apprenant la triste nouvelle de la mort de monsieur leur père, nous précipitèrent, pour ainsi dire, du comble de la joie dans le plus profond abyme de la douleur. Nous demeurâmes sans parole et sans mouvement, comme des gens qui auroient été frappés de la foudre. M. d'Ekenfort lui-même en parut étonné comme nous, quoiqu'il vît en ce cruel contretemps la ruine de ses espérances et un grand éloignement à sa liberté, dont il avoit commencé de goûter la douceur. Il surmonta, par grandeur d'ame, sa propre douleur pour soulager celle de ses amis, et s'employa à notre consolation comme s'il n'en eût pas eu besoin pour lui-même. On le ramena le soir au bois de Vincennes avec autant de tristesse qu'on avoit eu de joie la veille à l'en retirer. Nous apprîmes après à loisir les particularités de cette mort, et avec d'autant plus de douleur qu'elle n'avoit pas été toute naturelle ni sans soupçon de poison. Il étoit guéri de ses blessures, et il y avoit déjà quelque temps qu'il avoit quitté le régime d'un malade. Un jour maigre, on lui servit une fort belle truite dont il mangea assez, quoique sans excès. Peu de temps après il sentit d'extrêmes douleurs qui devinrent si violentes que, dans

l'agitation qu'elles lui causèrent, toutes ses plaies se rouvrirent, la fièvre lui prit, et en peu d'heures il fut contraint de succomber à la violence du mal. Ainsi finit Manassé de Pas, marquis de Feuquières, grand en toutes choses, hormis en fortune. Il avoit servi le Roi dans ses armées depuis sa jeunesse, et avec tant de bonheur qu'il n'avoit jamais été blessé. Il avoit passé par tous les degrés jusqu'aux premières charges de la guerre; il fut employé en diverses négociations et ambassades, et il s'acquitta de tous ces emplois avec une réputation particulière de valeur et de prudence. Il étoit d'un naturel doux, quoiqu'un peu prompt; aimable et gai, quoique sérieux; fier et sévère quand il le falloit être, mais sans orgueil et sans dureté : surtout il étoit agréable et commode dans sa famille, également éloigné de cette austérité chagrine de quelques pères qui les fait régner sur leurs enfans avec une espèce de tyrannie, et de cette trop grande indulgence de quelques autres, par laquelle ils en font souvent des insolens et des libertins. Il avoit une fermeté d'ame à l'épreuve des plus grands périls, et dans l'occasion un sang-froid dont fort peu de gens sont capables. Cependant je dirai ici (parce que c'est une chose assez remarquable) qu'il avoit eu toute sa vie, aussi bien que quelques autres, une espèce de petite superstition qui consistoit à ne point commencer par le vendredi quelque voyage considérable; il s'en moquoit lui-même comme d'une chose vaine, et à laquelle on ne devoit point s'arrêter : et en effet il ne s'y arrêta pas, puisque, pressé par les instances réitérées de la cour, il partit le vendredi de Verdun pour se rendre à son armée. Cependant on a pu voir,

par ce que j'ai rapporté de ce malheureux voyage, que ce que l'on peut regarder dans les autres comme une foiblesse étoit en lui une espèce de pressentiment, tel que nous lisons qu'en ont eu la plupart des hommes extraordinaires.

Je me suis peut-être un peu étendu sur cette matière, mais on le doit pardonner à une juste reconnoissance qui ne me permet pas de céler des vérités dont je suis encore plus persuadé que je n'ai dessein d'en persuader les autres. Je perdis tout en le perdant. Cette mort si surprenante, à la veille d'une si grande fortune, me fit faire des réflexions auxquelles je n'avois encore jamais pensé; et si je ne renonçai pas dès lors à l'ambition et aux vaines espérances du siècle, c'est que j'étois encore trop foible pour former une si grande résolution.

Le Roi conserva le gouvernement de Verdun au marquis de Feuquières d'aujourd'hui, et donna l'abbaye de Beaulieu à son frère, qu'on prétendoit vacante par la félonie de M. l'évêque de Verdun, prince de la maison de Lorraine, qui la possédoit, et qui, ayant suivi le parti du duc Charles, faisoit la guerre à Sa Majesté.

Je servis cette campagne à ma cornette. D'abord nous fûmes de l'armée de M. le maréchal de Grammont, qui n'étoit encore que comte de Guiche, avec laquelle il fit mine de vouloir assiéger Charlemont. Nous campâmes quinze jours ou trois semaines devant cette place, où il se passa seulement quelques légères escarmouches. Ce fut là les premières armes de M. le duc d'Enghien, qui étoit venu sous le titre de volontaire dans cette armée; mais, comme il eut reçu la

nouvelle qu'on avoit formé le siége d'Arras, il nous quitta, et alla chercher dans une si grande occasion à donner des preuves de son courage et de cette valeur héroïque qui lui a depuis acquis tant de gloire. Nous demeurâmes encore quelque temps dans notre camp après son départ. N'ayant pas grande occupation, on passoit les jours à jouer; et cela me fait souvenir de deux assez plaisantes choses à propos du jeu. M. le comte de Guiche, jouant à grande prime avec M. Arnauld et quelque autre, s'emporta fort sur un coup qui vint en dispute, jurant et tempêtant comme il lui étoit assez ordinaire. Le jeu fini, et lorsqu'on lui eut laissé tout le temps de se refroidir et de redevenir de bonne humeur, M. Arnauld lui dit en riant: « Eh « bien, monsieur, vous nous avez fait tantôt une belle « vie. —Il est vrai, répondit-il avec quelque chagrin; « mais c'est que je n'ai pas un ami qui quand je m'em- « porte ainsi mal à propos me donne un grand souf- « flet pour m'en corriger. » Et il assuroit sérieusement qu'on lui feroit le plus grand plaisir du monde d'en user ainsi. « Je le crois, monsieur, lui dit M. Ar- « nauld; mais, à tout hasard, je ne voudrois pas être « cet ami. » L'autre histoire du jeu est plus extraordinaire. M. de Saint-Aignan, toujours plein d'inventions nouvelles, comme chacun sait, avoit inventé un nouveau jeu de cartes, auquel il jouoit un jour dans sa tente avec M. de Roquelaure (ils étoient alors tous deux capitaines de chevau-légers); il y eut difficulté pour un coup. M. de Roquelaure, qui a plus l'esprit du jeu que personne, assuroit que, par toutes les raisons du jeu, le coup devoit passer comme il disoit; M. de Saint-Aignan soutenoit le contraire, et se

fondoit sur une assez bonne raison, ce lui sembloit, qui est qu'ayant fait lui-même le jeu il l'avoit fait ainsi, quand même ce seroit contre les raisons du jeu. Cependant, comme la dispute s'échauffoit, il fallut prendre des juges qui condamnèrent M. de Saint-Aignan, assurant qu'il n'avoit pas pu faire en son jeu une faute contre les règles. Il fallut en passer par là, quoiqu'il ne pût pas bien comprendre qu'il ne fût pas permis à un homme qui invente un jeu de l'assujettir aux règles qu'il lui plaît. Cela donna matière de rire aux assistans, et en effet la chose le méritoit bien.

Quelques jours s'étant passés ainsi, M. le comte de Guiche eut ordre de mener une partie de ses troupes au siége d'Arras, et de laisser l'autre sur la Meuse. Nos carabins furent de ceux-ci. Vers la fin du siége, comme les convois se rendoient difficiles par l'approche de l'armée ennemie, M. du Hallier, qui depuis a été M. le maréchal de L'Hôpital, eut ordre de se mettre à la tête de nos troupes pour escorter les convois. Il n'y eut jamais, je crois, de telles fatigues que celles que nous eûmes en ce bel emploi : nous n'étions pas plus tôt revenus d'un convoi qu'il falloit repartir pour un autre. Cependant c'étoit une chose nécessaire ; et sans notre petite armée la grande seroit morte de faim et la conquête d'Arras manquée. Le dernier que nous y menâmes devoit, selon toute apparence, donner lieu à une bataille : aussi tout ce qu'il y avoit de gens à la cour voulurent être de la partie ; et le Roi, qui étoit alors à Amiens, ordonna que tous ces volontaires fussent commandés par M. de Cinq-Mars qui étoit alors son favori. Je ne sais si c'est à cause qu'il avoit été malade, mais, quoique beau et de bonne

mine ailleurs, et extrêmement paré ce jour-là, il ne paroissoit pas à la tête de son escadron avec cette noble fierté qui sied si bien à un homme de guerre. Messieurs de Mercœur et de Beaufort, qui ne pouvoient se résoudre à lui obéir, firent l'honneur à M. Arnauld de vouloir combattre à notre tête, c'est-à-dire, au poste avancé; car en ce temps-là les carabins étoient en possession de l'avoir toujours. Nous marchâmes en bon ordre jusqu'à deux lieues du camp, ne doutant point de rencontrer les ennemis; et M. le maréchal de La Meilleraye, sur cette même opinion, en sortit avec quelque cavalerie pour venir au devant de nous. Nos coureurs crurent d'abord que c'étoit l'avant-garde ennemie. Il ne nous eut pas plus tôt joint qu'un officier dépêché par messieurs les maréchaux de Chaulnes et de Châtillon, ses collègues en ce siége, le vint avertir que les ennemis avoient attaqué les lignes. Ils avoient pris ce parti-là plutôt que de venir à notre rencontre. M. le maréchal de La Meilleraye repartit en même temps à toute bride, et nous le suivîmes avec toute la diligence qui nous fut possible. Il trouva le combat fort échauffé. On repoussa les ennemis, mais ils demeurèrent maîtres du fort de Rantzau qu'ils avoient pris. Nous arrivâmes dans ce temps-là dans les lignes; nous croyions camper au camp de César, qui est un ancien retranchement qui porte ce nom, et nous avions grand besoin de repos, nos chevaux étant sur les dents. Cependant on nous commanda pour soutenir les troupes destinées à reprendre ce fort de Rantzau. Nous fûmes long-temps exposés au canon des ennemis; et pour nous rafraîchir après la reprise de ce fort, on nous y envoya passer la nuit.

Si nous eussions su nous repaître de chair humaine, nous étions en lieu de faire bonne chère, car nous y trouvâmes beaucoup de morts.

Peu de jours après, la place n'espérant plus de secours, se rendit à composition. M. le comte de Guiche y entra à la tête du régiment des Gardes dont il étoit mestre de camp; et, m'ayant rencontré dans la ville sur son passage, il me fit des reproches obligeans de ce que je ne l'avois point encore vu. Je me promenai par toute cette grande ville et visitai les belles églises; et tant les bourgeois que les moines se tuoient de nous faire remarquer partout les fleurs de lis, comme autant de témoignages de ce qu'ils avoient été autrefois sujets de la France.

Etant revenu à Amiens, j'y tombai malade d'une fièvre double-tierce qui me traita d'abord assez mal. Madame de Feuquières l'ayant appris m'envoya enlever, et me fit venir à Feuquières où elle étoit depuis quelques mois. J'y passai douze ou quinze jours sans que la fièvre me quittât. Enfin, ennuyé de cette longueur et de l'incommodité qu'il me sembloit que je causois à tant de personnes obligeantes qui n'omettoient rien pour me soulager, je résolus de regagner Paris, quelque résistance qu'y pût apporter madame de Feuquières qui ne pouvoit se résoudre à me laisser partir en cet état. La fièvre me quitta dès la seconde journée, et j'arrivai à Pomponne auprès de mon père vers le commencement d'octobre.

[1641] Je reçus, peu de mois après, une nouvelle douleur bien sensible par la mort de madame de Feuquières qui étoit revenue à Paris. Depuis celle de monsieur son mari, elle n'avoit fait que languir, et elle

auroit assurément quitté la vie sans aucun regret, si elle n'eût pas laissé beaucoup d'enfans qui avoient encore grand besoin d'elle. C'étoit une femme d'un mérite extraordinaire, et tout-à-fait digne du mari que Dieu lui avoit donné si elle avoit su, comme lui, renoncer à la fausse religion dans laquelle ils étoient nés.

Je passai tout l'hiver à Paris; on y fit le mariage de M. le duc d'Enghien avec mademoiselle de Brezé, fille du maréchal de ce nom et nièce de M. le cardinal, qui fit les noces avec beaucoup de magnificence. On y représenta sur le théâtre de son palais la comédie de Mirame (1), dont Son Eminence elle-même avoit donné le dessein au sieur Desmarets. Elle fut jouée en présence de la Reine. J'eus ma part de ce spectacle, et m'étonnai comme beaucoup d'autres qu'on eût eu l'audace d'inviter Sa Majesté à être spectatrice d'une intrigue (2) qui sans doute ne devoit pas lui plaire, et

(1) *La comédie de Mirame :* Cette pièce est une tragi-comédie à laquelle le cardinal de Richelieu eut beaucoup de part. Voici ce que dit Pélisson sur l'effet qu'elle produisit : « Le cardinal témoigna des ten-« dresses de père pour cette pièce, dont la représentation lui coûta deux « ou trois cent mille écus, et pour laquelle il fit bâtir cette grande salle « de son palais qui sert encore aujourd'hui à ces spectacles. Aussi est-« elle intitulée : *Ouverture du palais Cardinal.* J'ai ouï dire que les « applaudissemens que l'on donnoit à cette pièce, ou plutôt à celui « qu'on savoit qui y prenoit beaucoup d'intérêt, transportoient le car-« dinal hors de lui-même, que tantôt il se levoit, et se tiroit à moitié « du corps hors de sa loge pour se montrer à l'assemblée, tantôt impo-« soit silence pour faire entendre des endroits encore plus beaux. » La pièce, qui parut sous le nom de Desmarets, fut reprise avec beaucoup d'éclat le 14 janvier 1641. — (2) *D'une intrigue :* Mirame n'est qu'un roman dialogué; mais cette pièce offre quelques vers dont la Reine dut être vivement blessée.

Celle qui vous paroît un céleste flambeau
Est un flambeau funeste à toute ma famille,

que par respect je n'expliquerai point. Mais il lui fallut souffrir cette injure, qu'on dit qu'elle s'étoit attirée par le mépris qu'elle avoit fait des recherches du cardinal. Elle en fut un peu vengée par le peu d'estime qu'on fit de cette pièce : ce dont le cardinal fut assez mortifié. On ne pouvoit alors avoir d'autre satisfaction des offenses d'un homme qui étoit maître de tout et redoutable à tout le monde, quelque indignation qu'on eût contre lui d'un pareil procédé.

Je pensai être embarrassé quelque temps après dans une assez méchante affaire. Mademoiselle Paulet, dont j'ai déjà parlé, avoit un de ses parens (l'abbé de Croizilles) prisonnier à l'officialité de Paris. On l'accusoit seulement d'avoir abusé d'une fille en lui faisant croire qu'il étoit un conseiller d'Etat, et de l'avoir épousée, quoiqu'il fût prêtre, par le ministère d'un valet qu'il avoit supposé être le vicaire de Linas où ce beau mariage s'étoit fait. Son affaire étoit en assez mauvais état, et on avoit sujet de craindre qu'il n'en sortît mal. Mademoiselle Paulet qui avoit du cœur en étoit dans une

Et peut-être à l'Etat. . . . . .
. . . . . .
Acaste, il est trop vrai, par différens efforts
On sape mon Etat et dedans et dehors;
On corrompt mes sujets, on conspire ma perte,
Tantôt couvertement, tantôt à force ouverte.

On remarqua des allusions encore plus directes. Tout le monde sait qu'en 1627 Buckingham, qui affectoit pour la Reine une passion insensée, fit déclarer la guerre à la France parce qu'il lui avoit été défendu d'y revenir. Le poète, voulant faire supposer qu'Anne d'Autriche ne fut pas insensible aux soins du ministre anglais, place dans la bouche de son héroïne les vers suivans :

Je me sens criminelle, aimant un étranger
Qui met pour mon amour cet Etat en danger.

fort grande inquiétude; et comme M. Arnauld avoit beaucoup d'amitié pour elle, il entreprit de tirer M. de Croizilles de sa prison. La chose étoit un peu délicate; mais que ne fait-on point pour ses amis? Il prétendoit aller voir M. de Croizilles à l'officialité : celui-ci l'auroit reconduit près de la porte; M. Arnauld se seroit saisi du geôlier, et auroit fait sortir l'abbé. Je devois, avec dix carabins qui auroient attendu dans un cabaret voisin, me rendre maître de la porte du cloître Notre-Dame et assurer la retraite : ce pouvoit être un assez mauvais emploi. Toutes choses étoient disposées, et nous attendions chez madame de Clermont, avec laquelle demeuroit mademoiselle Paulet, des nouvelles de M. le comte de Guiche qu'on avoit prié de pressentir comment cette entreprise pourroit être prise par M. le cardinal de Richelieu, qu'on ne croyoit pas s'y devoir beaucoup intéresser. Cependant ce fut tout le contraire, et M. le comte de Guiche écrivit un billet à M. Arnauld par lequel il lui mandoit qu'il prît bien garde d'exécuter ce projet, et qu'il se perdroit infailliblement s'il le faisoit. Cela fit juger à toute la compagnie et à mademoiselle Paulet elle-même qu'il n'y avoit nulle apparence à persister en ce dessein : ainsi tout ce beau projet s'évanouit. Mais je n'en fus pas quitte comme les autres; j'en eus une grosse querelle avec une femme qui fut long-temps à me pardonner que je me fusse exposé sans sa permission à un péril qu'elle jugeoit plus grand qu'il n'étoit peut-être en effet.

Comme je ne tirois pas aisément de l'argent de mon père, et que je n'ai jamais pu me résoudre à subsis-

ter aux dépens du paysan et des pauvres, ainsi que beaucoup de gens du métier, je ne me trouvai pas en état de faire la campagne de 1641, et je m'en allai à Verdun à ma compagnie. M. le marquis de Feuquières d'à présent, aujourd'hui ambassadeur auprès du roi de Suède, avoit succédé au gouvernement de monsieur son père, et y étoit avec toute sa famille. Comme nous étions parens et bons amis, et que depuis l'académie où nous avions été ensemble nous n'avions guère été séparés, je passois très-doucement auprès de lui le temps que j'étois forcé de demeurer dans la garnison, et nous ne nous quittions presque point. Cela fit que je me trouvai un jour présent à une petite rencontre assez plaisante, et que je rapporterai sous le bon plaisir des dames, protestant que je n'ai jamais rien eu dans l'esprit de ce qui les y pourroit choquer. M. de Feuquières avoit envoyé querir un bourgeois de la ville, sur les plaintes qu'on lui avoit faites qu'il maltraitoit extrêmement sa femme qui étoit assez jolie. Il lui disoit force choses pour lui faire voir le tort qu'il avoit; il y ajoutoit des menaces. Le mari se défendoit le mieux qu'il pouvoit; et comme il disoit avec emportement à M. de Feuquières que s'il savoit la méchante femme que c'étoit il ne le blâmeroit pas, un sien compère qu'il avoit amené avec lui lui dit doucement par-dessus l'épaule : « Compère, il y a rai-« son partout; on sait bien qu'il faut battre une « femme, mais il ne la faut pas assommer. » Cette belle maxime nous fit fort rire. On loua le compère de son bon jugement, et on renvoya le mari, à la charge d'être plus sage.

Un jour que j'étois de garde à la porte qu'on nomme

la Porte à chaussée, il y arriva deux cavaliers qui nous donnèrent les premières nouvelles de la bataille de Sedan. Tout le monde a su ce qui s'y passa, et que M. le cardinal fut consolé de la perte que nous y fîmes quand il sut que M. le comte y avoit été tué; mais je n'ai vu personne qui sût une particularité que je vais dire, et qui peut occasioner des réflexions touchant la mort de M. le comte, de laquelle on a parlé si diversement et avec tant d'incertitude. Un de ces commis que M. des Noyers employoit en diverses sortes de commissions, et qui nous apportoit quelquefois de l'argent à Verdun pour payer notre régiment, me dit un jour : que deux ou trois mois après la perte de cette bataille M. des Noyers l'avoit envoyé querir, et lui avoit dit de se rendre au jour et à l'heure qu'il lui marqua avec une assez grande somme d'argent en or et des lettres de change pour beaucoup plus sur la montagne de Donchery, au pied d'une croix d'où l'on découvre toute la ville; qu'il en verroit sortir un homme en deuil sur un cheval noir; que cet homme le viendroit aborder, et qu'il lui donnât tout l'argent qu'il lui demanderoit. Le commis y fut; l'homme qu'on lui avoit désigné ne manqua pas de s'y rendre. Il lui demanda s'il n'avoit pas ordre de lui donner de l'argent : il répondit que oui, et lui demanda s'il seroit content de tant (je ne me souviens pas précisément de la somme). Le cavalier lui dit que ce n'étoit pas assez, et qu'il lui falloit encore tant. Le commis lui donna ce qu'il demandoit; ils se séparèrent, et jamais depuis il n'en a entendu parler. Cette aventure, à mon avis, peut faire penser et deviner bien des choses, et une si grande récom-

pense ne pouvoit être que pour un service important.

Je passai toute cette année à Verdun, et il me semble que ce fut celle en laquelle M. le duc de Lorraine ayant fait son accommodement avec le Roi fut remis en possession de ses Etats. M. de Feuquières crut être obligé de lui envoyer faire ses complimens, et me choisit pour cette commission. Je trouvai ce prince à Pont-à-Mousson avec toute sa cour. La princesse de Cantecroix, sa prétendue femme (1), et la petite princesse sa fille y paroissoient avec tout l'éclat de la souveraineté. On voit peu de plus grandes beautés que celles qui brilloient en elle en ce temps-là. Je trouvai par bonheur le duc dans la meilleure humeur du monde; il me fit demeurer seul avec lui dans sa chambre où, après m'avoir interrogé sur beaucoup de choses, et m'avoir parlé fort avantageusement de feu M. de Feuquières, il me demanda si j'avois été avec lui au combat de Poligny. Je lui dis que non, mais que j'avois appris de lui toutes les belles actions de conduite et de valeur qu'y avoit faites Son Altesse. « Il est vrai, me dit-il, que j'y fis mon devoir; mais « M. de Feuquières n'a pas su peut-être que je ne « fus forcé de me retirer que par faute de munitions, « et après avoir fait tirer dans les mousquets jusqu'au « dernier bouton d'argent de mon justaucorps. » Je ris un peu en moi-même de cette gasconnade en un Lorrain, mais j'y applaudis pourtant comme je devois. En sortant dans son anti-chambre qui étoit pleine

(1) *Sa prétendue femme :* Nicole de Lorraine étoit l'épouse légitime de Charles III. Il l'avoit répudiée en 1637 pour donner sa main à Béatrix, princesse de Cantecroix. Ce mariage fut cassé par le pape Urbain VIII en 1639.

de colonels et d'autres officiers, il vit un cavalier qui s'approchoit pour lui parler ; et le prévenant il lui dit : « Eh bien! vous me venez encore demander de l'ar- « gent, n'est-il pas vrai ? » Puis, se tournant vers ceux qui étoient autour de lui : « C'est une chose étrange, « dit-il, je n'ai dans mes troupes que ce seul Français « que M. de Souvrai m'a donné, et il est sans cesse à « me demander de l'argent, comme si j'en donnois à « mes troupes. N'est-il pas vrai, messieurs, continua- « t-il en parlant à ses officiers, que j'ai bien accou- « tumé de vous en donner? » Il passa ainsi, laissant ce pauvre homme dans la dernière confusion. Il ordonna au marquis de Blinville, un des plus qualifiés de sa cour, d'avoir soin de moi. C'étoit un parfaitement honnête homme : il connoissoit toute notre cour, y ayant même pris alliance. Il me mena dîner chez lui, et, en nous entretenant, il me conta une aventure de sa vie assez singulière. Au commencement du séjour qu'il fit à Bruxelles avec le duc, il devint fort amoureux de la comtesse de Cantecroix, et fut assez heureux pour n'en être pas haï. Cela dura quelque temps avec toute la satisfaction pour lui qu'on peut aisément s'imaginer ; mais il fut étrangement surpris un peu après lorsque, sans lui en avoir donné aucun sujet, il la vit se refroidir pour lui. Il lui en demanda la cause plusieurs fois sans qu'elle la lui voulût dire. Enfin un jour, forcée par les instances qu'il lui en faisoit : « Je vous satisferai, dit-elle, mais « vous ne le saurez pas de moi. » Elle lui dit ensuite de venir seul chez elle le soir, et qu'il trouveroit une personne qui le conduiroit en lieu où il seroit éclairci de ce qu'il cherchoit. Il s'y rendit dans le plus grand

embarras du monde, ne sachant quelle explication donner à tout ce qu'elle lui avoit dit. Il fut conduit dans un cabinet qui répondoit à la ruelle du lit de cette comtesse. De là il pouvoit aisément entendre ce qu'on y disoit. Il n'y avoit pas long-temps qu'il attendoit lorsqu'il y vit venir le duc de Lorraine avec cette dame, lequel, après mille protestations d'un amant très-passionné, la pressoit extrêmement de consentir à l'épouser. Qui eût voulu être à cent lieues de là? c'étoit le marquis de Blinville. Le reste de la conversation lui dura une année : enfin elle finit, et la comtesse ayant reconduit le duc revint trouver son prisonnier qui, se jetant à ses pieds, lui demanda mille pardons de l'audace qu'il avoit eue, et ne la regarda plus après cela que comme la femme de son maître. En effet ce beau mariage s'accomplit peu de temps après. On peut voir dans l'histoire quelles en ont été les suites ; mais je dirai à propos de cela une plaisanterie de M. de Lorraine qui fera voir le caractère de son esprit, et le cas qu'il faisoit de l'excommunication dont le Pape l'avoit frappé. Il ne fut pas long-temps bien avec le Roi. Il sembloit qu'il ne se fût raccommodé que pour achever de piller tout ce qui restoit de biens dans son pays. Les peuples qui ont toujours eu pour lui une affection extraordinaire et en quelque façon aveugle, malgré tous les maux qu'il leur a causés, se saignèrent encore alors pour lui en donner des marques, espérant qu'à l'avenir ils alloient se remettre de toutes leurs pertes par la paix. Mais ce duc avoit bien d'autres desseins : il ne pensoit qu'à refaire ses troupes, et il s'avisa d'un plaisant moyen pour remonter sa cavalerie. Il assembla tous

ses curés, sous prétexte de délibérer des choses qui regardoient leurs églises; et, pendant qu'on les amusoit, il fit prendre tous leurs chevaux, qu'il fit ensuite distribuer dans ses régimens, disant qu'il n'étoit pas raisonnable que des prêtres allassent à cheval, et que tant de braves cavaliers fussent à pied. Il ne tarda guère après cela à en venir à une nouvelle rupture avec nous. Il battit M. du Hallier à Lifou, et lui prit tout son bagage. On trouva dans ses coffres une croix du Saint-Esprit qu'on apporta à M. de Lorraine, qui, la prenant par le cordon bleu, et la montrant aux soldats : « Eh bien, mes compagnons, leur dit-il, on « dit que nous sommes excommuniés; voyez, voilà « le Saint-Esprit qui se range de notre parti. » C'est assez parler de M. de Lorraine.

Pendant le séjour que je fis à Verdun, nous ne fûmes pas toujours inutiles; il ne se passoit guère de semaine que nous ne vissions les ennemis : mais comme ce n'étoient que des rencontres de partis de garnison à garnison, je ne grossirai pas ces Mémoires de ces petits combats, dont il y en eut pourtant d'assez beaux. J'eus bien une autre affaire en ces temps-là avec un conseiller du parlement de Metz qui, s'étant rencontré à Verdun en un temps où, par l'absence de M. de Feuquières et du lieutenant de Roi, je me trouvois commandant dans la place, voulut entreprendre de marcher devant moi à la procession du jour de l'Assomption qu'on fait tous les ans par ordre du Roi. Il s'imaginoit, quoique seul, devoir représenter tout le parlement. J'étois d'une opinion différente; et en effet, quand il voulut sortir de l'église devant moi, je le mis derrière un peu rudement. Il fit de grands

procès-verbaux contre moi, et il ne me menaçoit pas moins que de me faire couper le cou. Je ne m'en mis pas beaucoup en peine; en effet, il ne m'a point fait de mal.

Vers l'automne de 1642 on donna un corps de troupes à M. Arnauld avec lesquelles il eut ordre de bloquer La Motte, la meilleure place qui restât à M. de Lorraine, et dont la garnison incommodoit fort par ses courses toutes les provinces voisines. Il m'écrivit à Verdun, me proposant fort honnêtement de venir servir auprès de lui en une occasion où il avoit besoin de personnes de confiance. Je le fus trouver aussitôt; et comme j'avois appris que mon père avoit vendu sa terre d'Andilly, ce qui étoit le plus grand tort qu'il pût me faire, je priai M. Arnauld de lui représenter mes intérêts : à quoi il reçut pour réponse qu'il me dédommageroit d'ailleurs. Sur cette parole, qu'il ne m'a pourtant pas tenue, je fus le trouver à Paris; il me confirma les mêmes promesses, et m'obligea de ratifier le contrat auquel mon consentement étoit nécessaire. Il me donna cent pistoles, et je n'en ai jamais eu davantage. Avec cela je me rendis auprès de M. Arnauld, qui assembloit ses troupes dans le Bassigny. Peu de temps après il prit ses quartiers à l'entour de La Motte, et la bloqua si bien tout l'hiver qu'on ne fut plus incommodé des courses de sa garnison, et qu'elle-même le fut beaucoup. Ce ne fut pas sans d'extrêmes fatigues de notre part. Nous étions presque continuellement à cheval, par les neiges et un froid extrême; mais il est vrai que ces peines étoient adoucies par la bonne compagnie que nous trouvions en ce pays-là à la campagne et

à Chaumont, y ayant alors de fort jolies femmes.

Madame la marquise d'Eseau, sœur du marquis de Nangis, étoit une des plus considérables; elle avoit avec elle une de ses parentes religieuse, mais qui n'en portoit guère l'habit, n'en ayant qu'une espèce de coiffure, et une petite guimpe fort claire et fort courte; elle eût été bien fâchée que cette guimpe eût caché sa gorge, qui étoit fort blanche et fort bien faite. On me faisoit un peu la guerre au sujet de cette dame, mais, je puis le dire, fort injustement; car, quoique je la trouvasse belle, qu'elle le fût en effet, et que je ne fusse pas alors fort scrupuleux, il est vrai pourtant que je n'ai jamais été assez abandonné pour n'avoir point d'horreur des sacriléges. Ainsi je n'avois pour elle que du respect, et plus peut-être qu'elle n'en auroit souhaité; car elle se croyoit si peu religieuse, qu'elle pensoit dès lors à se faire absoudre de ses vœux: et en effet elle se maria depuis. J'aurois été bien plus sensible aux manières douces et enjouées de mademoiselle de Créange, que nous voyions souvent à Chaumont avec madame la comtesse de Créange sa mère, fille de M. d'Andelot, de l'illustre maison de Coligny. C'étoit une femme encore bien faite et de bonne humeur, quoiqu'elle ne fût plus dans une grande jeunesse, et qui pouvoit se vanter d'avoir les plus belles mains du monde. Elle se vantoit d'une autre chose moins agréable assurément: c'étoit de n'avoir jamais couché avec son mari qu'il ne fût ivre. Sa fille n'avoit pas tant de beauté qu'elle, mais elle étoit jeune et plus agréable. Cependant toute la bonne intelligence qui fut entre nous aboutit à me faire son ennemi, et elle mon ennemie (au

moins c'étoit ainsi que nous nous appellions); mais cette inimitié ne m'empêcha pas, quelques années après, de me réjouir de son mariage avec le comte de Lignon, et de m'affliger de sa mort, que lui causa sa première couche.

Parmi beaucoup d'officiers et de jolies femmes, il étoit difficile qu'il n'y eût un peu de galanterie. On fit des vers, on érigea des ordres de chevalerie bons ou mauvais; mais quelque dame de notre cabale, pour s'en moquer, en fit un assez joli, quoiqu'elle le traitât elle-même de ridicule, en le nommant l'ordre des *Allumettes*. On en portoit une d'argent attachée à un ruban jaune et gris-de-lin, avec ce vers :

Nous ne brûlons que pour brûler les autres.

[1643] Sur la fin de l'hiver, M. Arnauld me dépêcha à la cour pour divers besoins de ses troupes. Je fus obligé de laisser mes chevaux à Troyes; et, pendant qu'on m'en cherchoit, j'eus le loisir de m'éclaircir de ce que j'avois ouï dire de la grande aversion de ce peuple pour les jésuites. C'est, je crois, la seule ville en France où ces pères aient voulu s'établir sans le pouvoir faire. Il n'y a sorte d'extrémités qu'elle n'ait soufferte pour s'en garantir, jusqu'à être accablée de quartiers d'hiver et de taxes, par le ressentiment de M. des Noyers, secrétaire d'Etat, qui, étant leur ami et leur protecteur, tenta toutes sortes de voies pour les y faire recevoir. Il les y établit même une fois par une lettre de cachet, et ils se vinrent planter dans une maison qu'ils avoient achetée secrètement. Mais la ville ayant député à la cour pour faire ses remontrances là-dessus, les députés s'adressèrent

à M. le cardinal de Richelieu. Le père Joseph, capucin, étoit présent : il n'aimoit pas les jésuites ; et, en badinant avec sa corde, il disoit tout bas entre ses dents, en sorte qu'un de ces députés le pût entendre : « Ne sauriez-vous vous en défaire ? » Ce fut assez dit : le député ne poursuivit point la réponse ; mais étant de retour à Troyes, et ayant fait son rapport, messieurs de la ville firent prendre un bâton d'exempt à un inconnu, qui s'en alla à la maison des bons pères, et comme en ayant l'ordre du Roi ; il les fit monter dans un carrosse qu'il leur avoit amené, et les conduisit hors de la ville, où ils ne sont point rentrés depuis. Le tour étoit un peu délicat ; mais sur l'assurance du père Joseph, qui pouvoit tout auprès de M. le cardinal, ils ne craignirent point de se commettre, et la chose leur réussit. Ce père étoit un homme hardi et peu scrupuleux : témoin la réponse qu'il fit à un officier qui étant venu prendre ses ordres pour quelque entreprise en Allemagne, ayant pris congé de lui, se souvint qu'il avoit oublié de lui demander quelque chose. Etant donc revenu sur ses pas, il le trouva disant la messe. Il s'approcha et lui dit tout bas : « Mais, mon père, si ces gens-là se dé« fendent ? — Qu'on tue tout, » lui répondit le père ; et il poursuivit sa messe sans s'en embarrasser autrement.

J'eus bien à souffrir en ce voyage à la cour des longueurs et des rigueurs de M. des Noyers, qui, bien qu'ami de mon père, exerça fort ma patience. J'avois beau le presser de m'expédier, à peine m'écoutoit-il, tant il étoit accablé de monde lorsqu'il donnoit ses audiences. Enfin je me résolus de tenter de le prendre

à une heure extraordinaire à Saint-Germain. Ce fut au sortir de la messe, qu'il entendoit de grand matin tous les jours. Je le suivis, sans qu'il m'aperçût, jusque dans sa chambre. Je pensois bien avoir tout gagné; mais dès que je me fus fait voir à lui, il me dit seulement : « Ce n'est pas l'heure, ce n'est pas l'heure. » J'eus beau lui dire qu'il y avoit quinze jours que j'avois cherché toutes les heures inutilement, et qu'enfin s'il lui plaisoit de m'écouter il le pourroit faire sans conséquence, puisqu'il n'y avoit encore personne à la porte : il ne me répondit jamais que la même chose. Cependant, voyant bien que je n'étois pas content, il me dit cette petite flatterie pour m'adoucir : « Vous êtes savant aussi bien que vaillant; souvenez-vous de ce vers de Virgile :

..... *Molles aditus et tempora nosce.*

Je lui dis que c'étoit ce que j'avois cru faire en le prenant à cette heure. Enfin il fallut sortir sans rien obtenir pour lors ; mais sur le midi il me fit rappeler et m'expédia.

Nous achevâmes l'hiver comme nous l'avions commencé, allant de quartier en quartier visiter tous les postes que nous occupions. En l'un d'eux je vis une chose qui paroîtroit presque incroyable, et qui m'a bien persuadé de la force et de l'agilité des Irlandais. Nous en avions deux régimens dans nos troupes, un commandé par Duval, et l'autre par Fischwilain. Ce colonel étoit un jour avec M. Arnauld devant un château dont celui-ci avoit fait réparer une brèche avec des poutres plantées en terre comme des pieux, et qui se joignant faisoient une espèce de muraille presque droite, de plus de vingt pieds de haut, qui se

terminoit à une fraise, le derrière étant plein de terre. M. Arnauld lui dit : « Eh bien, monsieur le colonel, croyez-vous que les ennemis nous prennent « par là ? — Cela est fort bien réparé, monsieur, lui « répondit-il ; mais, avec tout cela, j'ai cent soldats « dans mon régiment qui vont monter sur cette « brèche comme s'ils avoient des échelles. — Ah ! « lui dit en riant M. Arnauld, je donne une pistole « à tous ceux qui y monteront. — Non, non, monsieur, reprit le colonel, ne vous engagez pas à cela ; « donnez-en seulement une au premier que je nommerai. » Et en même temps ayant appelé un de ses soldats qui se trouva là, il lui dit : « Eh bien, mon « compagnon, ne monterois-tu pas bien à cette fraise ? « — Il faut voir, monsieur, lui répondit-il en son langage. » En même temps quittant son épée et sa bandoulière, il prit sa course, et s'étant élancé et donnant du pied contre la brèche, nous fûmes tout étonnés de le voir en un instant attaché à la fraise. Il eut la récompense qu'on lui avoit promise ; et il eût pu la partager avec dix autres auxquels nous vîmes faire la même chose. Ce colonel nous assura qu'il avoit eu un laquais, de sa nation, qui l'avoit suivi à pied de Châlons à Paris. Il couroit la poste, et ce laquais lui tenoit toujours l'étrier quand il changeoit de cheval.

Au mois de mai suivant le Roi mourut, et fit voir, avec l'étonnement de tout le monde, autant de fermeté dans sa mort qu'il avoit montré de foiblesse pendant sa vie. Toute la face de la cour fut changée. La Reine, qui avoit toujours été sans crédit, devint toute puissante. Chacun s'empressoit auprès d'elle, ou pour conserver ses emplois, ou pour en obtenir de nouveaux.

Elle témoigna d'abord de la reconnoissance pour ceux qui l'avoient servie pendant ses disgrâces. Elle fit M. l'évêque de Beauvais son premier ministre; mais le peu de capacité qu'elle y reconnut lui fit bientôt changer ce choix en faveur de M. le cardinal Mazarin, qu'elle crut plus capable qu'aucun autre de la soulager du poids des affaires. Il sut ensuite, avec son esprit adroit et insinuant, ménager si bien celui de la Reine, qu'il l'engagea dès lors à lui donner cette puissante protection qu'elle lui continua toujours depuis, même dans les temps les plus difficiles, et qui a vérifié ce qu'elle dit un jour en regardant un portrait de M. le cardinal de Richelieu à Ruel, se tournant vers ceux qui étoient auprès d'elle. « Si cet homme, leur « dit-elle, avoit vécu jusqu'à cette heure, il auroit « été plus puissant que jamais. » Faisant bien voir que, malgré les grands démêlés qui avoient été entre eux, elle auroit préféré à ses ressentimens le bien de l'Etat, en continuant de se servir des conseils de ce grand génie. Mon père, qui avoit toujours eu un attachement fort particulier pour elle, reçut alors de Sa Majesté beaucoup de marques de confiance, et donna quelque petite jalousie à des gens qui avoient plus d'ambition que lui; mais il borna toutes ses demandes à celle de la liberté de M. l'abbé de Saint-Cyran, qui étoit depuis si long-temps au bois de Vincennes. Il l'obtint de la bonté de la Reine, et fut beaucoup plus sensible à cette grâce qu'à celle d'une pension qu'elle lui donna de son propre mouvement. Il ne jouit pas long-temps de la joie d'avoir délivré son illustre ami, car ce grand personnage mourut d'apoplexie l'année suivante.

Le commencement du nouveau règne se fit estimer par des actions de clémence et de justice. La Bastille, qui avoit été remplie de prisonniers sous Louis XIII, en fut vidée sous le Roi son fils. Parmi tous ceux qui en sortirent, on remarqua particulièrement la différence des humeurs des maréchaux de Vitry et de Bassompierre; car le premier ne perdit pas un moment à sortir dès que la porte lui fut ouverte : il ne capitula point, et s'en alla sans marchander à sa terre de Châteauvillain où on l'envoyoit; au lieu que l'autre s'en fit beaucoup prier, voulant avant toutes choses qu'on le rétablît dans sa charge de colonel-général des Suisses. A la fin pourtant, à la prière de ses amis, il entendit raison, et se retira pour quelque temps où on l'avoit relégué. Il disoit que tout le changement qu'il avoit trouvé dans le monde depuis douze ans de prison qu'il ne l'avoit vu, c'étoit que les hommes n'avoient plus de barbe, et les chevaux plus de queue. Mais on remarquoit en lui bien un autre changement; car cet homme si galant autrefois, et qui avoit passé pour la merveille de la vieille cour, paroissoit alors comme un Allemand, tant son air et ses manières avoient changé depuis qu'il ne l'avoit plus pratiquée. Ce qui fait bien voir que l'air de la cour est quelque chose qui ne se conserve que là, et qu'on a beau être bien fait et avoir de l'esprit, si on n'a pas ce je ne sais quoi qui ne s'acquiert que par l'usage et encore par un continuel usage, on ne réussira point à y être regardé comme de mise.

Dans ce changement de gouvernement, M. Arnauld me renvoya à la cour avec des lettres pour la Reine et pour les nouveaux ministres. En arrivant à Châ-

lons, j'appris à la poste qu'il venoit d'y passer un courrier de M. le duc d'Enghien, portant la nouvelle de la fameuse victoire de Rocroi, qui fut comme le premier degré par lequel cet excellent prince monta au comble de la gloire où l'ont placé depuis tant d'actions extraordinaires. Cette bataille est assez marquée dans nos histoires pour qu'il ne soit pas nécessaire d'en parler ici. Mais je dirai en passant l'action remarquable qu'y fit le baron de Sirot, gentilhomme bourguignon que feu M. de Feuquières avoit tiré du service d'Allemagne pour le rendre à son prince naturel. Il commandoit le corps de réserve; et comme l'aile droite des ennemis avoit enfoncé et mis en désordre notre aile gauche, pendant que M. le prince poussoit de son côté tout ce qui étoit devant lui, un officier major croyant la bataille perdue vint porter l'ordre au baron de Sirot de se retirer avec son gros; mais lui, qu'une longue expérience avoit rendu plus clairvoyant dans les combats, lui répondit sans s'étonner : « Je vois bien, monsieur, que vous ne savez « pas comment on gagne des batailles; pour moi, je « veux gagner celle-ci. » Et marchant en même temps contre les ennemis à demi rompus de la charge qu'ils nous avoient faite, non-seulement il les arrêta, mais il les fit fuir à leur tour, et donna le loisir à M. le prince de rallier nos troupes étonnées, de les ramener au combat, et de se frayer le chemin à une des plus entières victoires qui se soit peut-être vue de nos jours. Cet officier, qui y eut une si bonne part, se vantoit d'une chose fort singulière et fort glorieuse : de s'être trouvé dans trois batailles rangées, d'y avoir combattu main à main contre trois rois, savoir les

rois de Pologne, de Suède et de Danemarck, et d'avoir remporté des marques de les avoir vus de si près, leur ayant enlevé, à l'un son bonnet, à l'autre son écharpe, et à l'autre un de ses pistolets.

Je trouvai la cour dans la joie qu'on peut s'imaginer après une si bonne nouvelle. La Reine reçut avec beaucoup de bonté ce que j'étois chargé de lui dire de la part de M. Arnauld, et me renvoya à M. Le Tellier, qui avoit été mis en la place de M. des Noyers, pour me donner les ordres nécessaires à la continuation de notre blocus. J'avoue que je fus agréablement surpris de trouver en ce nouveau ministre autant d'honnêteté et de douceur que j'avois éprouvé en son prédécesseur de rudesse et d'austérité. Il ne me fit point languir après mes expéditions, et au bout de quinze jours je fus de retour auprès de M. Arnauld, avec le plaisir de lui apporter satisfaction sur toutes les choses qu'il avoit demandées.

Il fut rendre une visite de devoir et de bienséance à M. le maréchal de Vitry, qui étoit dans son voisinage à Châteauvillain; je l'y accompagnai, et nous fûmes bien étonnés que personne ne voulût nous loger dans cette petite ville, M. le maréchal l'ayant défendu, parce qu'il vouloit recevoir chez lui tous ceux qui le venoient visiter : par un esprit bien différent de celui de beaucoup de gens d'aujourd'hui, qui ont fait venir la mode d'envoyer à l'hôtellerie tous les équipages de leurs amis, quelques-uns par vanité, pensant faire par là les grands seigneurs, mais beaucoup plus par une véritable avarice déguisée sous le nom de liberté.

La saison commençant à s'avancer, M. Arnauld rap-

procha ses quartiers à la portée du canon de La Motte, pour la serrer de plus près; quelques jours après nous devions commencer à faire le dégât de la plus belle moisson du monde, à l'entour et sur la montagne où elle étoit située. Mais M. Arnauld reçut ordre de mener les troupes qu'il commandoit à M. le prince, qui avoit assiégé Thionville. Ce lui fut un grand chagrin de se voir ainsi enlever le fruit de ses travaux et la récompense qu'il eût eu raison d'espérer, s'il eût réduit à l'obéissance du Roi une place si importante: ce qu'il auroit fait infailliblement; mais enfin il fallut obéir. Nous trouvâmes M. le prince bien avancé dans son siége; et, comme notre renfort lui venoit fort à propos, nous en fûmes fort bien reçus. J'eus la curiosité de vouloir faire le tour des lignes en dehors, pour voir s'il y auroit bien de la différence de celles que nous y avions faites quatre ans auparavant. Je n'y en trouvai presque point en ce qui étoit du côté de la place; mais, au-delà de la rivière, M. le prince avoit étendu ses quartiers bien plus loin que nous: aussi avoit-il beaucoup plus de troupes. En achevant de visiter ces postes, deux cavaliers me soupçonnant peut-être de quelque mauvais dessein, m'arrêtèrent sans aucune résistance de ma part, me voulant mener, disoient-ils, à M. le prince. Je leur dis qu'ils ne lui feroient rien voir de nouveau, et que j'avois déjà eu l'honneur de le saluer, étant officier dans les troupes que lui avoit amenées M. Arnauld. Je marchois si tranquillement en m'entretenant avec eux, qu'ils virent bien qu'ils s'étoient mépris; ils me quittèrent avec des excuses que je reçus comme je devois, puisqu'en effet ils n'avoient fait que leur devoir. Nous

fûmes quatre ou cinq jours dans le camp, pendant lesquels M. Arnauld ayant reçu un appel du chevalier de Bourlemont, pour quelque logement qu'il avoit fait sur les terres du marquis de Cy son frère, ils se battirent avec des seconds ; M. Arnauld y fut blessé à la main, et ils furent ensuite séparés. On ne le pansa qu'avec la poudre de sympathie qui commençoit à être en vogue cette année, et il en fut guéri en fort peu de temps. Je le trouvai au lit en revenant de la promenade dont je viens de parler ; et, quelque touché que je fusse de son mal, je ne pus m'empêcher de me plaindre à lui avec beaucoup d'émotion de ce qu'il ne m'avoit pas fait l'honneur de se servir de moi en cette rencontre. Il m'en fit des excuses avec beaucoup de bonté, et me dit enfin qu'il n'auroit jamais osé revoir mon père, s'il m'avoit employé en une occasion de cette nature. J'avois bien de la peine à me payer de cette raison, et je ne laissois pas d'avoir un dépit secret qui m'empêcha de dormir toute la nuit. Dieu se servit de ce moyen pour me faire penser à moi, et je me dis enfin en moi-même : « Ne suis-je pas bien « malheureux, et dans une étrange condition, qu'il « faille être ainsi affligé de n'avoir pas commis un « crime ! » Cette pensée, qui arrêta tout mon esprit, modéra le chagrin où j'étois ; et je fis dès lors des souhaits, si je n'en pris pas encore la résolution, de quitter une profession où l'on étoit toujours dans des dispositions si contraires à son salut.

Grâce à la piété du Roi et à sa fermeté inébranlable pour abolir l'usage des duels, ceux qui prennent les armes pour son service ne doivent plus être tourmentés de ces scrupules. Rien ne les peut plus empêcher

d'embrasser la plus honorable des professions, qui assure le repos de l'Etat et fait régner le prince avec gloire. Je revins à Pomponne dans ces pensées. M. Arnauld m'y laissa avec mon père ; pour lui, il s'en alla à la cour bien assuré d'avoir de l'emploi, et m'ayant promis de demander pour moi un brevet d'aide de camp pour servir avec lui. Il fut quelques jours sans me donner de ses nouvelles : enfin je sus qu'il n'avoit pu obtenir pour moi une grâce dont je ne me croyois pas tout-à-fait indigne. Dieu le permit sans doute pour m'humilier, et pour achever de me dégoûter de la vie que j'avois menée jusqu'alors. Enfin je pris ma résolution, je la dis à mon père qui en fut ravi de joie, cela s'accordant aux sentimens de piété qu'il a toujours eus, et à la destination qu'il avoit faite de moi dans mes jeunes années comme par un esprit prophétique, quoique j'y eusse alors si mal répondu. M. Arnauld fut surpris de mon changement et en fut affligé ; il me représenta tout ce qu'on peut s'imaginer pour m'en dissuader ; mais enfin, m'y voyant ferme, il me dit que j'avois raison. Son propre malheur, qui depuis tant d'années de service le tenoit encore fort éloigné des récompenses qu'il méritoit, le convainquoit assez du peu de fonds qu'on devoit faire sur tant de vaines espérances ; et enfin il cessa de s'opposer à une résolution qu'il se seroit estimé heureux de pouvoir prendre lui-même.

SECONDE PARTIE.

Un changement de profession, principalement de l'épée à l'Eglise, ne se fait pas si aisément qu'on n'ait besoin de quelque séparation pour y accoutumer le monde et pour s'y accoutumer soi-même. Je passai le reste de cette année 1643 et presque toute la suivante à Pomponne dans une assez grande retraite; mais j'y goûtois un repos que je n'avois pas encore connu, et je crois que j'aurois continué à en jouir si mon père m'eût tenu ce qu'il m'avoit promis. Il avoit pris la résolution de se retirer tout-à-fait du monde dans la solitude de Port-Royal : et comme il n'avoit plus lieu de faire de la dépense, il m'avoit laissé de quoi subsister honnêtement; mais cela ne dura qu'une année. Son humeur plus que libérale ne le quitta point dans le désert. Il eut besoin de tout ce qu'il avoit quitté pour la satisfaire, et ce fut à moi à me réduire. Ce n'auroit pas été sans beaucoup de peine, sans la favorable occasion qui se présenta de suivre M. l'abbé de Saint-Nicolas, mon oncle, dans son voyage d'Italie. Il étoit retiré depuis deux ans en son abbaye d'Angers, et je l'y étois allé voir au mois d'août de l'année 1645. Il sortoit d'une assez longue maladie. Nous y passions une vie fort douce, sans penser que nous la dussions quitter sitôt; mais, sur la fin de l'automne, il reçut une lettre de M. de Lyonne, son ami très-particulier, qui lui mandoit de venir à Paris, et que M. le cardinal Mazarin l'avoit choisi pour aller à Rome prendre le soin des affaires

de France, n'y ayant point alors d'ambassadeur. L'emploi étoit beau et honorable; cependant M. de Saint-Nicolas avoit de la peine à l'accepter, et il fallut que sa famille l'y déterminât. Ce lui étoit un grand honneur qu'on le vînt chercher dans sa retraite pour lui donner une commission importante que beaucoup de gens auroient briguée; mais on peut dire aussi qu'il en étoit digne, personne n'ayant jamais eu un esprit plus propre aux négociations que le sien, ayant joint à une fort grande patience et un secret impénétrable une parfaite connoissance de l'histoire et des généalogies des princes, qui sont comme les sources de leurs intérêts. Il fit bien voir un jour à quel point il possédoit cette science. Il étoit à l'hôtel de Rambouillet où le bonhomme comte de Brienne arriva, encore tout fatigué de la longue application qu'il avoit apportée, disoit-il, à rechercher tous les degrés de parenté qui se trouvoient entre M. de Longueville et mademoiselle de Bourbon (1) dont on faisoit alors le mariage. Il venoit de dépêcher un courrier à Rome pour les dispenses; et s'étant mis à faire l'énumération de toutes ces parentés, M. de Saint-Nicolas remarqua aussitôt qu'il en oublioit une : il le lui dit doucement. M. de Brienne voulut un peu contester; mais enfin, ayant fait venir les livres de messieurs de Sainte-Marthe, il passa condamnation, et il n'eut d'autre parti à prendre que celui de renvoyer promptement après son courrier, et de faire une nouvelle dépêche.

(1) *Et mademoiselle de Bourbon :* Ce mariage se fit en 1642. La nouvelle duchesse de Longueville, âgée alors de vingt-trois ans, figura bientôt dans la Fronde : à un âge plus avancé, elle prit une grande part aux querelles du jansénisme.

Nous partîmes d'Angers au mois d'octobre, et de Paris seulement le 17 de décembre. La commission de M. de Saint-Nicolas étoit de passer chez plusieurs princes d'Italie, et de là de se rendre à Rome, pour ménager auprès du pape Innocent X, depuis peu élevé au pontificat, les intérêts des Barberins, dont le Roi avoit pris la protection contre les persécutions de ce Pape. On les accusoit de beaucoup de choses qu'il étoit fort difficile de prouver; mais le plus grand de leurs crimes étoit d'avoir amassé beaucoup de biens sous le long pontificat de leur oncle Urbain VIII : ce qui avoit excité l'envie et l'avidité insatiable de dona Olympia, belle-sœur du Pape, et toute puissante sur son esprit. Le cardinal Antoine, qui paroissoit être le plus en butte, s'étoit déjà sauvé en France; et toute la prudence et la sagesse du cardinal François Barberin ne le purent si bien assurer qu'il ne fût contraint quelque temps après de fuir avec toute sa famille le même péril et de chercher le même asyle.

Nous arrivâmes à Lyon le 28 de décembre 1645, et descendîmes sur le Rhône jusqu'à Avignon, d'ou nous nous rendîmes à Aix. Toute la prévoyante précaution de M. l'abbé de Saint-Nicolas ne le put garantir de l'indiscrète civilité de M. l'archevêque d'Aix, frère de M. le cardinal Mazarin. Nous étions exprès arrivés de nuit, et étions allés descendre à une maison où on n'avoit pas accoutumé de loger, M. de Saint-Nicolas, qui ne se portoit pas trop bien, désirant d'avoir au moins la nuit pour se reposer. Mais cet archevêque, qui avoit eu avis qu'il devoit arriver, avoit mis tant d'espions en campagne qu'enfin il découvrit notre logis; et lui-même, à dix heures du soir, vint éveiller

M. de Saint-Nicolas qui étoit couché ; et quelques prières qu'il lui pût faire de le laisser là pour cette nuit, il fallut qu'il se relevât et qu'il allât coucher à l'archevêché. A qui aura connu le naturel chaud et turbulent de cet homme, cela ne paroîtra pas fort étrange; cependant on peut dire qu'il y a bien peu de différence entre une véritable incivilité et une civilité si à contre-temps. Nous passâmes deux jours à Aix, pendant lesquels nous fûmes priés avec lui à un grand dîné qu'on lui donnoit. Nous ne fûmes pas peu surpris d'y voir au milieu de l'hiver toutes les fleurs du printemps, et tous les fruits de l'été et de l'automne.

Nous allâmes nous embarquer à Marseille sur la galère de Boyer Bandol, qui alloit prendre à Menton, petit port de l'Etat de Monaco, un corps de galère neuf qu'on y avoit bâti pour le Roi.

Nous nous arrêtâmes quelques jours à Toulon par le mauvais temps, et nous y fûmes régalés par le chevalier Paul (1) dans sa bastide, qui étoit fort propre et fort agréable. Ç'a été un homme célèbre, qui d'une

(1) *Le chevalier Paul:* Ce célèbre marin étoit né dans un bateau en 1597, d'une lavandière. Il fut matelot sur une galère de Malte, et, ayant montré une intrépidité extraordinaire, il devint chevalier servant. Il passa, sous le ministère de Richelieu, au service de France, et eut le commandement d'un vaisseau de guerre. Il fut ensuite chef d'escadre, lieutenant général, et enfin vice-amiral des mers du Levant. Ses infirmités ne lui permettant plus un service actif, il commanda la marine à Toulon, et ne mourut qu'en 1667. Chapelle et Bachaumont, dans leur Voyage, parlent ainsi de lui :

C'est ce Paul, dont l'expérience
Gourmande la mer et le vent,
Dont le bonheur et la vaillance
Rendent formidable la France
A tous les peuples du Levant.

naissance fort médiocre s'est élevé par son mérite et par ses services jusqu'à être fait chevalier de grâce à Malte, et à devenir un des plus considérables chefs de l'armée navale du Roi. Je lui ai ouï dire qu'ayant été une fois attaqué par deux vaisseaux turcs chacun plus fort que le sien, après un combat fort opiniâtre où il avoit perdu presque tout son monde, ne pouvant plus empêcher les ennemis de se jeter sur son bord, il se retira sous son premier pont qu'il fit sauter avec tous les Turcs qui se croyoient maîtres de son vaisseau; et que, s'étant ainsi dégagé, il se sauva dans le port de Gênes, sans mâts et sans voiles, à demi brûlé, avec l'étonnement de tous ceux qui le virent arriver en cet équipage. Action aussi grande et aussi belle qu'il s'en lise dans l'antiquité.

Etant arrivés aux îles de Sainte-Marguerite, nous apprîmes que le cardinal Barberin étoit à Cannes avec le prince préfet son frère dom Thadée : ce qui obligea M. de Saint-Nicolas de les y aller trouver la nuit. Il apprit d'eux de quelle manière ils avoient été contraints de se sauver, et beaucoup de choses qu'il étoit important qu'il sût dans la négociation qu'il alloit faire pour leurs intérêts.

Le lendemain nous arrivâmes à Monaco, où le prince, qui depuis quelques années s'étoit donné à la France après s'être délivré l'épée à la main de l'esclavage des Espagnols, nous logea magnifiquement en son palais qui est fort beau. Je ne fus de ma vie couché si délicieusement, dans des draps aussi lisses que du satin, et tout parfumés de jasmin et de fleurs d'orange.

Nous en partîmes le 25 de janvier, jour de la con-

version de saint Paul, que les mariniers disent être une forte étoile, et avec beaucoup de raison, à ce qui nous parut; car ayant fait quelques milles dans une felouque fort bien armée, par un vent frais mais assez bon, il se renforça tellement sur le midi, que jusqu'au soir nous fûmes toujours en danger de faire naufrage. Nous eussions bien pu relâcher à la côte; mais M. de Saint-Nicolas ne le vouloit pas, de peur qu'étant près de Final, place des Espagnols, on ne lui dressât quelque embuscade. Enfin, après avoir bien lutté contre la tempête, il fallut pourtant prendre le parti de relâcher à La Pria, petite place de la république de Gênes, à trois ou quatre milles de Final, résolus d'y attendre la galère de Gênes qui y vient toutes les semaines. Mais, par un effet ordinaire de l'inconstance de la mer, à peine fûmes-nous au rivage que le vent cessa, et qu'elle fut calme. La lune se leva dans le même temps : ce qui nous fit résoudre d'aller terre à terre jusqu'auprès de Final où nous prîmes le large; et sans aucune mauvaise rencontre nous arrivâmes à Noli en sûreté, ravis de nous voir à terre, après nous être vus en état de ne la revoir jamais.

Le lendemain, par le plus beau calme du monde, nous nous rendîmes à Gênes. Il ne se peut rien voir de plus agréable et de plus magnifique tout ensemble que l'aspect de cette superbe ville, quand on arrive dans son port. Les plus belles décorations de théâtre n'approchent point de cet amphithéâtre naturel qui s'élève le long de la montagne en demi-cercle, qu'on voit couvert comme par degrés de palais ou d'églises de marbre, et d'une infinité de maisons d'une très-belle architecture, ou véritable, ou feinte par

d'excellens peintres dans toutes les règles de la perspective.

Nous passâmes trois jours en cette ville, régalés par le marquis Giustiniani, partisan de France, et par beaucoup d'autres gentilshommes de la république. Nous y laissâmes le père Serroni, jacobin qui devoit y prêcher le carême, et qui avoit pris l'occasion de passer avec nous. Il avoit été compagnon de l'archevêque d'Aix lorsqu'il étoit encore religieux, et ne s'en étoit point séparé depuis qu'il avoit été élevé à l'épiscopat. Son esprit vif et pénétrant lui fit comprendre dès lors l'avantage qu'il pourroit espérer en s'attachant au service de la France; et l'événement a bien fait voir qu'il avoit assez bien pris ses mesures, puisqu'ayant été fait premièrement évêque d'Orange, puis de Mende, il est aujourd'hui archevêque d'Albi et un des plus accommodés prélats du royaume.

Nous étions tellement rebutés de la mer que nous résolûmes de prendre le chemin des montagnes, très-difficile et très-incommode en cette saison, surtout à cause des neiges. Nous passâmes la montagne de Sainte-Croix qui est très-fâcheuse, et traversâmes plusieurs fois la rivière du Taro, non sans danger, parce que cette rivière est une espèce de torrent où je pensai me noyer. Enfin nous arrivâmes à Fornoue, lieu célèbre par la victoire d'un de nos rois (1). Nous y trouvâmes un carrosse du duc de Parme, qui avoit

(1) *Par la victoire d'un de nos rois :* Cette bataille fut gagnée par Charles VIII le 6 juillet 1495. Il revenoit de Naples, et se trouvoit presque enveloppé par l'armée des princes d'Italie, à la tête desquels se trouvoit le marquis de Mantoue. (*Voyez*, dans la première série de cette Collection, le Tableau du règne de Charles VIII.)

été instruit de notre arrivée. Nous fûmes conduits premièrement à Parme, puis à Plaisance où étoit le duc, avec lequel M. de Saint-Nicolas avoit à négocier. Nous le vîmes passer en traîneau avec le marquis Gaufredy son favori, que tout le monde jugeoit assez indigne de sa faveur, et qui en convainquit enfin son maître, puisque quelque temps après ce prince le condamna au dernier supplice. Pendant notre séjour à Plaisance, nous eûmes le divertissement d'une fête que le duc donna aux dames. A moins d'aimer extrêmement la musique, c'étoit une chose assez ennuyeuse. Toutes les femmes y étoient assises comme au sermon ; chacune y apportoit son petit coffret sous le bras, les unes d'ébène, les autres de cèdre ou de quelque autre bois fort propre. J'aurois eu peine à deviner ce que cela vouloit dire, si enfin les leur voyant mettre sous leurs pieds je n'eusse compris que c'étoit des chauffoirs pour se garantir du froid qui étoit alors fort grand. On étoit là dans un grand silence, occupé à écouter toutes sortes de musiciens et d'instrumens, qui auroient assurément donné plus de plaisir à l'assemblée si l'honnête liberté des hommes avec les femmes y eût mêlé quelque conversation.

Après avoir passé trois ou quatre jours en cette cour, nous prîmes le chemin de Modène. Nous trouvâmes aussi à Reggio un carrosse du duc de Modène. Si nous avions été bien reçus dans les autres cours, nous le fûmes encore mieux en celle-ci, d'autant plus que M. de Saint-Nicolas portoit au cardinal d'Est le brevet du Roi pour la protection de France à Rome. C'étoit un prince d'un fort grand mérite et bien digne

du nom *della casa d'Este*, si célébrée (1) par tout ce qu'il y a eu de plus beaux esprits en Italie. Le duc son frère ne lui cédoit en rien; et quoiqu'il fût encore alors dans les intérêts d'Espagne, par son procédé honnête avec nous il témoignoit déjà assez son inclination pour la France. Il s'en présenta même une occasion quelques jours après. On célébroit une fête pour le jour de la naissance de la duchesse. Le prince voulut qu'on donnât le bal à la française. Ce ne fut pourtant pas de telle façon qu'on n'y retînt beaucoup des cérémonies d'Italie. En effet, toutes les femmes étoient séparées des hommes : elles étoient assises sur une estrade qui faisoit un demi-cercle au bout de la salle. La duchesse étoit au fond, et toutes les dames à droite et à gauche le long des murailles. Les hommes étoient confusément dans la salle, laissant un grand espace vide au milieu. Un maître des cérémonies alloit querir celui ou celle qu'on vouloit prendre pour danser. M. l'abbé de Saint-Nicolas fut invité à voir la compagnie, et on le plaça pour cela dans une chambre dont, la porte étant ouverte, on voyoit fort commodément tout ce qui se passoit dans la salle. Je ne fus de ma vie plus surpris que je le fus lorsque, le bal étant commencé, je vis venir à moi le maître des cérémonies me prier de danser de la part de la marquise Calcagnini, dont le mari étoit favori du duc. Il ne me sembloit pas qu'étant en habit noir tout uni, avec des cheveux courts en abbé, je dusse craindre qu'on me prît pour avoir part à cette fête. Cependant de refuser

(1) *Si célébrée :* La maison d'Est protégea constamment les lettres ; le Tasse l'a louée de la manière la plus pompeuse dans la *Jérusalem délivrée.*

cette dame ç'auroit été lui faire affront, en l'accusant tout au moins de peu de jugement dans son choix. Ainsi, après un moment de délibération dont on ne s'aperçut point toutefois, je suivis le maître des cérémonies, et me revis sans y penser dans un exercice que je croyois avoir quitté pour toute ma vie. Il est vrai qu'à proprement parler on ne dansoit pas, mais plutôt on marchoit en cadence, sans même quitter le manteau : ce qui étoit la mode du pays. Au reste, il ne se faut pas étonner qu'ils le gardent en dansant, puisqu'ils l'ont même en courant la bague : c'est ce que nous vîmes le lendemain et qui me parut assez ridicule. Ils ont une autre cérémonie, un peu étrange à mon avis pour des gens qu'on accuse d'être jaloux : c'est qu'on ôte ses gants en dansant, et qu'on tient nue la main de celle qu'on mène. Je reçus beaucoup de complimens sur ma belle danse. Il me sembloit que je ne les méritois guère ; mais, parmi de méchans danseurs, un médiocre pouvoit passer.

M. l'abbé de Saint-Nicolas eut diverses conférences avec le duc ; et on peut croire qu'il jeta dès lors les fondemens de l'engagement que ce prince contracta avec nous, et qui éclata quelques années après. Nous fûmes privés de la satisfaction de voir l'illustre Fulvio Testi (1), si célèbre par ses beaux vers et encore plus par son malheur. Il avoit possédé long-temps la plus haute faveur de son maître, mais il étoit alors prisonnier dans la citadelle de Modène. Il n'en sortit quelques mois après que pour finir ses jours par une mort tragique. On l'accusoit d'avoir révélé les secrets du prince

(1) *Fulvio Testi :* Il excelloit surtout dans le genre lyrique. Ses ouvrages furent imprimés à Venise en 1656, deux vol. in-12.

aux Espagnols, auxquels, contre son devoir, il se trouva trop attaché. Ce que nous vîmes de plus curieux à Modène, où il y a de beaux tableaux et d'autres choses rares, fut le fameux seau qui causa la sanglante guerre entre les Modénois et les Bolonais, et que le Tassoni a immortalisée dans son agréable poëme de *la Secchia rapita*. Cette glorieuse conquête est conservée dans la tour du dôme ou de la grande église de Modène, au même lieu où l'on garde les saintes reliques; elle est pendue au haut de la voûte, et elle y est en si grande considération que celui qui la reçoit en garde donne caution de sept mille écus.

De Modène nous passâmes à Bologne. On y voit dans l'église de Saint-Dominique le tombeau du roi Entius de Sardaigne, fils de l'empereur Frédéric II. Ce prince, étant venu au secours des Modénois dans cette guerre de la Secchia, fut fait prisonnier par ceux de Bologne, qui ne le voulurent jamais rendre; mais, si l'on en croit la tradition, lui-même consentit à cette prison pour ne vouloir point sortir de celle d'une belle Bolonaise dont il étoit devenu passionnément amoureux, et qui donna depuis le nom à la célèbre maison des Bentivoglio; car, comme ce prince ne parloit qu'allemand, l'amour lui apprit bientôt ces trois mots dont il se servoit pour exprimer sa passion à sa maîtresse, en lui disant continuellement : *Ben ti voglio*.

De Bologne nous fûmes à Florence; mais, n'y ayant pas trouvé le grand-duc, nous le fûmes chercher à Livourne dans des carrosses de Son Altesse, avec un gentilhomme nommé Dragomanni, qu'il avoit laissé à Florence pour nous recevoir. M. de Saint-Nicolas fut fort bien reçu de ce prince, et demeura

deux jours auprès de lui. Nous prîmes ensuite la route de Rome.

Nous nous arrêtâmes un jour à Pise, république autrefois célèbre, et particulièrement par son port; mais qui, par la vicissitude des choses du monde, a perdu son port et sa liberté, la mer s'étant retirée à plusieurs milles de la ville, et la ville elle-même s'étant vue assujettie par le grand Côme de Médicis. Il y reste encore de grands et beaux bâtimens qui rendent témoignage de son ancienne gloire; mais tout cela paroît si abandonné et si peu peuplé, qu'on ne le peut voir sans compassion. Pendant que M. de Saint-Nicolas s'occupoit à faire ses dépêches à la cour le jour qu'il demeura à Pise, j'allai à Lucques. C'est une ville bien fortifiée et qui, par un assez grand bonheur, s'est maintenue jusqu'ici, quoique cette petite république soit bien plus foible qu'aucune des trois qui composent l'Etat du grand-duc, et qu'elle ne fût pas moins à sa bienséance. La place est fortifiée régulièrement de onze bastions avec un bon fossé sec, au milieu duquel passe un ruisseau d'environ dix pieds de large. Il y a dans l'arsenal de quoi armer quarante mille hommes. La république est gouvernée par un gonfalonnier et neuf anciens que l'on élit tous les deux mois. Il y a outre cela le grand conseil de la république, dans lequel réside toute l'autorité. Ces messieurs demeurent dans le palais dans une espèce de dortoir, et n'en peuvent sortir plus de trois à la fois, et encore après avoir demandé permission aux autres. La république peut avoir cent cinquante mille écus de rentes. Il y a quatre sortes de noblesse : les gonfalonniers sont tirés seulement de la première, les anciens de la seconde,

le reste du conseil de la troisième, et la quatrième est des nouveaux nobles; mais, selon les services qu'ils rendent, ceux d'une noblesse peuvent monter à celle d'au-dessus. Quand les gonfalonniers et les anciens sont hors de charge, ils demeurent simples citoyens comme auparavant. Il y a des tours dans la campagne, tout à l'entour de la place; elles servent à donner le signal quand il y a quelque soupçon, et alors tous les habitans du pays sont obligés de se rendre à la ville. Ils peuvent faire environ vingt mille hommes. Le peuple ne paie quoi que ce soit. Il peut y avoir dans la ville vingt-huit mille ames.

De Pise nous passâmes à Sienne; c'est la dernière des trois républiques dont j'ai parlé, et qui composent l'Etat du grand-duc. On s'y souviendra toujours du fameux siége qu'y soutint le célèbre Blaise de Montluc, maréchal de France.

Enfin nous arrivâmes à Rome le dix-septième du mois de mars. Il n'y eut pas moyen de s'exempter d'aller descendre au palais du cardinal d'Est, qui avoit ordonné à un gentilhomme de sa maison, nommé le comte de Calcagni, d'aller au-devant de nous, et de nous loger et défrayer jusqu'à ce que M. de Saint-Nicolas eût pris un palais. Ce comte seconda parfaitement bien les généreuses intentions de son maître. Il étoit très-assidu auprès de M. de Saint-Nicolas, l'accompagnant partout dans ses visites, et, aux heures qu'il étoit retiré, nous ménageant des plaisirs de Rome ceux qu'on trouve chez les peintres, les musiciens et les chanteuses, qui en font une des plus saines parties. Il en étoit fort charmé lui-même, et ne nous entretenoit presque d'autre chose. Quoiqu'il portât l'habit long,

ses habits de dessous (ce qui est fort ordinaire à Rome) étoient d'écarlate. Il portoit un collet de buffle galonné d'or : nous ne l'aurions jamais pris pour autre que pour un cavalier fort mondain. Il étoit prêtre toutefois ; et j'avoue que je ne fus jamais plus surpris que quand, étant allés tous ensemble à Saint-Louis le jour de Pâques pour faire nos dévotions, je le vis sortir de la sacristie, revêtu d'une chasuble, et le calice à la main pour aller dire la messe. J'ai reconnu depuis que ces sortes de choses étoient assez ordinaires à Rome ; et l'on peut juger par là du véritable respect que l'on y a pour la religion.

Nous employâmes les premiers jours que nous y fûmes à voir la ville et ce qu'il y avoit de plus curieux. La maison du Jésus, qui est un collége de jésuites, est une des plus dignes d'être vue ; elle est bâtie sur une petite place où l'on remarque qu'en tout temps il y a du vent : ce qui la rend extrêmement fraîche en été. Sur quoi M. de Saint-Nicolas nous disoit un jour que, dans son premier voyage d'Italie, s'étant trouvé à la promenade avec le commandeur de Sillery alors ambassadeur de France, et avec l'ambassadeur de Venise, comme ils furent en cette place du Jésus, le commandeur de Sillery dit : « C'est une « chose étrange qu'on trouve toujours du vent ici. « — N'en savez-vous pas la raison, reprit l'ambassa- « deur de Venise ? — Non, répliqua le commandeur, « et vous nous ferez plaisir de nous l'apprendre. — « Je le veux, répliqua plaisamment le Vénitien. « Sachez donc, monsieur, que, selon une ancienne « tradition, le diable et le vent se promenoient un « jour ensemble par Rome, et qu'étant enfin arrivés

« devant cette maison des jésuites, le diable dit au « vent : Attends-moi ici, j'ai un mot à dire là-dedans. « Il y entra et n'en est point sorti ; et le vent l'attend « toujours à la porte. » Cette historiette étoit digne d'un Vénitien, avant que les bons pères eussent profité des besoins pressans de la république pour être rétablis à Venise (1) moyennant des sommes considérables.

Nous trouvâmes à Rome le parti de France fort abattu, le palais tout-à-fait contraire, peu de partisans déclarés, point d'ambassadeur depuis fort long-temps. Le dernier qui l'avoit été étoit le maréchal d'Estrées ; mais il y avoit perdu une partie de la réputation qu'il avoit acqtuise dans sa première ambassade, ayant souffert en cette dernière (sans en avoir eu aucune satisfaction) un insigne affront, sur la fin du pontificat du pape Urbain. On avoit mis à prix la tête du sieur de Rouvroi son écuyer, et à ce qu'on disoit son parent ; et des bandits l'avoient assassiné à Frascati, au travers d'une palissade de jardin. Ces scélérats lui ayant coupé la tête, elle fut exposée publiquement au bout du pont Saint-Ange, avec cette inscription : *C'est la tête de l'écuyer de l'ambassadeur de France.* La patience que l'ambassadeur eut en cette occasion rappela, dans la mémoire de plusieurs, les actions de vigueur si différentes de beaucoup de nos ambassadeurs précédens. On se souvenoit encore de celle du

(1) *Pour être rétablis à Venise :* Les jésuites avoient été exclus de cette république pendant le démêlé qu'elle eut avec le pape Paul v, et qui fut terminé en 1607 par la médiation de Henri IV. Ils furent rappelés dans la suite ; et il paroît que leur réintégration tint plus au vœu de la cour de Rome en leur faveur qu'à des sommes d'argent données par eux aux Vénitiens.

marquis de Pisani, père de feu madame la marquise de Rambouillet. Celui-ci, sans s'arrêter aux prières ni aux menaces de Sixte V, ce pape si terrible, crut ne pouvoir s'abstenir de se trouver à la cérémonie de la canonisation de saint Didace, Espagnol. Le roi d'Espagne en faisoit les frais : ce qui avoit obligé son ambassadeur (afin d'y avoir les honneurs) de supplier Sa Sainteté de faire en sorte que l'ambassadeur de France ne s'y trouvât point. Le Pape en ayant fait parler au marquis de Pisani, il répondit qu'il ne pouvoit se dispenser d'y aller, la dignité de son maître exigeant qu'il tînt son rang en une action si éclatante. Sa Sainteté, irritée de son refus, ayant dit en colère qu'elle l'empêcheroit bien d'y venir, et ayant même disposé des gardes sur les ponts Sixte et Saint-Ange pour s'opposer à son passage, le marquis de Pisani choisit, parmi tous les Français qui étoient à Rome, vingt-cinq ou trente gentilshommes hardis et déterminés, résolu de se mettre à leur tête, d'entrer dans Saint-Pierre à quelque prix que ce fût, et d'y prendre sa place au-dessus de l'ambassadeur d'Espagne. Mais il n'en fut pas en la peine; car le Pape, ayant été averti de cette terrible résolution, prit le parti le plus sage. En effet l'ambassadeur d'Espagne ne parut pas à la cérémonie, et le nôtre y fut à son ordinaire avec un nombreux cortége.

Sous le pontificat de Clément VIII, quelques Français qui étoient à Rome, et dont le comte des Chapelles (qui depuis fut le cardinal de Sourdis) étoit le chef, firent une action encore plus hardie; car ayant vu l'église de Saint-Jacques des Espagnols, le jour de la fête, tendue d'une fort belle tapisserie qui repré-

sentoit la vie de Charles-Quint, et sur une des pièces de laquelle étoit représentée la prise de François Ier. à la bataille de Pavie ; ne pouvant souffrir une chose qui leur sembloit une insulte à la nation, ils arrachèrent cette pièce du lieu où elle étoit, et la furent brûler au même temps au milieu de la place Navonne. L'ambassadeur d'Espagne s'en plaignit au Saint-Père ; mais ce sage Pape lui répondit : « Pourquoi renou-« velez-vous la mémoire d'une histoire comme celle-« là ? » Et il n'en fut autre chose.

On pourroit citer beaucoup d'autres exemples semblables, mais je ne veux plus alléguer que celui du commandeur de Sillery, frère de M. le chancelier ; parce qu'ayant l'honneur de lui appartenir à titre de parenté, j'y dois prendre plus d'intérêt qu'aux autres, et que j'ai appris cette histoire de M. d'Angers qui en a été témoin oculaire. Elle arriva en l'année 1624, sous le pape Grégoire XV. Le commandeur, qui étoit ambassadeur de France auprès de lui, avoit envoyé demander audience à la duchesse de Fiano, belle-sœur du Pape ; et on la lui avoit accordée sur le soir, parce que l'ambassadeur d'Espagne, qui l'avoit aussi envoyé demander le premier, devoit avoir la sienne de bonne heure après dîné. On supposoit, et avec raison, que sa visite seroit faite bien auparavant l'heure qu'on avoit marquée au commandeur. Cependant, comme ces messieurs les Espagnols croient devoir faire toutes choses avec gravité, l'ambassadeur d'Espagne alla si tard chez cette princesse, qu'il y étoit encore quand le commandeur de Sillery y arriva, précisément à l'heure qu'on lui avoit donnée. On lui dit que l'ambassadeur d'Espagne étoit avec madame

la duchesse de Fiano : il répondit qu'il n'importoit pas, et qu'il n'y monteroit pas moins. Il demanda son épée à son écuyer, et dit à Luzarche, son maître de chambre, de prendre garde à bien placer son fauteuil où il devoit être, et du reste qu'on le laissât faire, qu'il s'en démêleroit bien. Cependant les gens de la duchesse de Fiano lui étant allé dire que l'ambassadeur de France montoit, cette princesse, voyant bien qu'il pourroit arriver du vacarme, pria celui d'Espagne de se retirer, et de considérer que c'étoit lui qui avoit causé cet embarras par le retardement de sa visite. Il sortit tout bouffi de colère de ce qu'il lui falloit céder la place ; mais il n'en fit pas moins les cérémonies ordinaires qui se passent entre les ambassadeurs quand ils se rencontrent dans la salle.

Revenons à l'état de nos affaires à Rome quand nous y arrivâmes. Le seul cardinal Grimaldi en prenoit le soin, et on peut dire qu'il les soutenoit avec une fermeté admirable. Nous avions bien un autre cardinal français, savoir le cardinal de Valençay ; mais il n'étoit raccommodé que depuis fort peu de temps avec la cour, à laquelle il s'étoit mis mal, parce qu'il s'étoit fait cardinal sans sa participation. On peut bien dire qu'il s'étoit fait lui-même cardinal : et il le fit d'une manière assez adroite qu'on sera peut-être bien aise de savoir. Dans la guerre que le pape Urbain avoit eue avec le duc de Parme pour la principauté de Castro, le bailli de Valençay, qui avoit eu un commandement considérable dans les armées de l'Eglise, y avoit servi utilement Sa Sainteté. Il en méritoit récompense ; et le Pape, qui se piquoit d'être généreux, ne vouloit pas qu'on lui pût reprocher

d'avoir manqué à lui en donner des marques. On lui en proposa plusieurs qu'il refusa toutes : on lui voulut donner de l'argent, on le tenta par des présens ; il demeura ferme dans ses refus, étant trop payé, disoit-il, des services qu'il avoit été assez heureux de rendre à la sainte Église par les bonnes grâces du Pape, dont il ne prétendoit rien de plus. Cela donnoit du chagrin à Sa Sainteté, qui ayant enfin dit un jour en présence de quelques-uns de ses confidens : « Mais que fe-« rons-nous donc enfin du bailli de Valençay? Faut-« il que nous demeurions ingrats envers lui? » Un de ceux qui l'écoutoient, peut-être instruit de ce qu'il devoit dire : « Votre Sainteté est bien embarrassée, « lui dit-il; qu'elle le fasse cardinal.—Vraiment vous « avez raison, répondit le Pape. » Et la chose s'exécuta ainsi. Ce nouveau cardinal revint quelque temps après en France; mais le Roi, qui n'étoit pas content de sa conduite, envoya M. de... lui défendre de venir à la cour et lui ordonner de sortir en vingt-quatre heures de Paris, et dans huit jours de ses Etats. Ce seigneur, par méprise ou autrement, fit une transposition un peu ridicule de ces huit jours et de ces vingt-quatre heures : ce qui donna occasion à ce mot piquant du cardinal, et fort conforme à son génie qui n'épargnoit personne : qu'il ne pouvoit pas douter que Sa Majesté ne voulût qu'il s'en retournât en diligence, puisqu'il lui avoit envoyé pour cela le meilleur cheval de son royaume.

D'abord que M. de Saint-Nicolas fut arrivé, il fut voir le cardinal Grimaldi, et ensuite le cardinal de Valençay; et ils résolurent entre eux qu'il ne témoigneroit aucun empressement de voir le Pape.

Les choses étoient en cet état quand M. le cardinal d'Est revint de Modène avec un train conforme à un prince de la maison d'Est, et de plus protecteur de la France. Les Espagnols virent avec beaucoup de chagrin ôter les armes d'Espagne de dessus la porte de son palais, pour mettre celles de France en leur place ; et croyant qu'il y alloit de l'honneur de leur Roi et de l'Empereur que ce prince avoit autrefois servi dans la guerre, ils résolurent de lui donner avec éclat des marques de leur ressentiment. L'occasion s'en présenta tout à propos, par l'arrivée de l'amirante de Castille, qui sortoit de la vice-royauté de Naples. Il fut résolu entre les ministres espagnols qu'il ne visiteroit point le cardinal d'Est, et même qu'il ne feroit point arrêter son carrosse devant lui s'il le rencontroit par les rues : ce qui est un affront insigne en ce pays-là. Le cardinal en étant averti résolut de son côté de se faire rendre ce qui lui étoit dû. L'honneur de la France se trouvoit aussi intéressé avec le sien ; de sorte qu'on vit tout ce qu'il y avoit de Français dans Rome se rendre auprès de cette Eminence, et en peu de temps tout le monde prendre parti dans cette fameuse querelle. Les Espagnols firent venir des soldats du royaume de Naples. Le cardinal en fit venir de Modène ; et il se trouva que ces deux partis étoient plus puissans dans Rome que le Pape même, qui, comme dans une espèce de léthargie, regardoit tout cela sans y prendre part, parce qu'il espéroit peut-être que notre parti, comme le plus foible, pourroit être accablé par le nombre. Mais il en alla autrement ; car après force allées et venues de quelques médiateurs officieux qui ne produisirent rien, le car-

dinal d'Est résolut enfin d'aller chercher l'amirante, et de l'obliger de s'arrêter devant lui en quelque manière que ce fût. C'est pourquoi, ayant été averti par ses espions qu'il étoit parti de son palais pour aller faire quelques visites, il monta dans son carrosse avec les cardinaux Grimaldi et de Valençay, et l'abbé de Saint-Nicolas. Ce qu'il y avoit de Français un peu considérables le suivoient dans d'autres carrosses; et tout cela étoit précédé et suivi de deux ou trois cents estafiers en deuil : car le cardinal le portoit alors. C'étoient plutôt autant de soldats armés de mousquetons et de pistolets sous leurs manteaux. On menoit un cheval de main du cardinal de Valençay derrière le carrosse: ce qui faisoit bien parler les Romains, qui sont en possession, comme chacun sait, de raisonner sur toutes choses. On avoit quelques gens devant à la découverte. Nous marchâmes ainsi en bon ordre droit à la rencontre de l'amirante; mais il ne nous donna pas la peine de le défaire, ses gens s'étant défaits eux-mêmes. Sur l'avis qu'ils eurent que nous étions proches, une si grande terreur les saisit que, jetant leurs armes dans les rues et par les soupiraux des caves, ils s'enfuirent honteusement, abandonnant les ministres espagnols, qui ne délibérèrent pas à regagner leur logis un peu plus vite qu'il ne convenoit à la gravité de la nation. Pour nous, nous fîmes notre tour fort paisiblement, avec les applaudissemens qu'on donne aux vainqueurs. On ne parloit d'autre chose dans Rome que de la fermeté du cardinal d'Est et de la foiblesse de l'amirante; et il y eut des Italiens qui dirent à des Espagnols, les accusant de s'être commis mal à propos: *Non sapete voi, ch'i Francesi vanno à la*

morte, come s'havessero da resuscitare l'altro giorno (1) ? Cependant le grand bruit de cet incident réveilla le Pape, malgré qu'il en eût. Le marquis del Buffalo, capitaine de ses cuirassiers, fit des propositions d'accommodement de la part de Sa Sainteté. Enfin la chose fut ajustée par les soins du prince Gallicano, et les conditions furent : que le Pape accommoderoit lui-même les parties ; que l'amirante déclareroit n'avoir jamais eu intention de faire injure au cardinal d'Est ; qu'ensuite il l'iroit visiter, lui envoyant demander audience selon la coutume ; que le cardinal lui rendroit sa visite, et que dans les devoirs de civilité on observeroit ce qui a coutume de les accompagner. La chose fut ainsi exécutée, et il faisoit beau voir assurément la manière dont se fit cette première visite. L'amirante monta l'escalier au milieu d'une double haie de ces estafiers dont j'ai parlé, que l'on appeloit les *bandes noires*. Il fut conduit ensuite, par quatre ou cinq salles ou chambres pleines de monde, à l'appartement du cardinal d'Est. L'entrevue se fit avec des visages bien différens, le cardinal y faisant éclater une certaine sérénité accompagnée d'honnêteté et de modestie, l'amirante ayant une mine triste et abattue qui en vérité faisoit pitié.

M. de Saint-Nicolas fut quelques mois sans aller à l'audience du Pape, qui paroissoit toujours fort contraire à ce que nous souhaitions de lui. On eut même un avis que Sa Sainteté continuant dans son aversion pour les Barberins avoit résolu de se saisir du palais du car-

(1) Cela signifie : « Ne savez-vous pas que les Français vont à la mort « comme s'ils devoient ressusciter le lendemain ? »

dinal Antoine aux Quatre-Fontaines : ce qui fit résoudre que les ministres de France iroient s'y loger ; et en effet le cardinal Grimaldi, l'abbé de Saint-Nicolas et le bonhomme M. Gueffier, résident perpétuel, s'y établirent : ce qui rompit les mesures des conseillers du Pape.

Enfin notre armée navale paroissant dans les mers d'Italie, ayant pris Piombino et s'étant attachée au siége d'Orbitello, Sa Sainteté parut un peu plus traitable; et M. de Saint-Nicolas commença à trouver moins de difficultés dans la négociation qu'il avoit entamée avec elle, quelques jours auparavant, par l'entremise des ambassadeurs de Venise.

Quelque temps après il fut résolu qu'il se rendroit auprès du prince Thomas, qui avoit levé le siége devant Orbitello ; c'étoit dans les plus grandes chaleurs de l'été, que les Italiens croient mortelles à ceux qui sortent de Rome pour y revenir dans cette saison. Nous allâmes, ne marchant que de nuit, jusqu'à Valentana dans l'état de Castro. Nous y trouvâmes un frère du cardinal Grimaldi malade, et revenant de ce malheureux siége ; nous y apprîmes que le prince Thomas s'étoit rembarqué. Le duc de Brezé, qui comme amiral commandoit notre armée navale, fut emporté d'un coup de canon sur son bord pendant cette expédition. C'étoit un jeune homme de grande espérance et d'un grand mérite : il avoit toutes les bonnes qualités du maréchal de Brezé son père, sans en avoir les défauts. Sa mort fut alors regardée comme une grande perte; mais ce fut peut-être un coup de la Providence qui veilloit au salut de l'Etat : car, étant beau-frère de M. le prince, il auroit pu faire beau-

coup de mal s'il avoit suivi son parti dans la guerre civile, comme il y a toute apparence qu'il l'auroit fait.

Nous retournâmes donc à Rome avec un peu de mortification de ce qui réjouissoit les Espagnols et le palais. Mais nous ne fûmes pas long-temps dans ce chagrin. Les maréchaux de La Meilleraye et du Plessis ayant été renvoyés avec l'armée navale pour former quelque nouvelle entreprise, ils descendirent en l'île d'Elbe, et firent le siége de Porto-Longone. Le maréchal de La Meilleraye voulut lui-même reconnoître la place : et, comme il étoit fort tourmenté de la goutte, il se fit mettre sur un bidet pour faire le tour de la place ; mais ne pouvant ainsi approcher assez près à son gré à cause des rochers, il mit pied à terre ; et, oubliant l'état où il étoit, il se traîna au commencement, et enfin s'en revint marchant fort bien : tant la passion pour les choses que nous poursuivons a de force, et se rend maîtresse des plus grands obstacles.

Comme il étoit nécessaire de ménager l'esprit du grand-duc dans cette conjoncture, on manda à M. de Saint-Nicolas de se rendre auprès de lui, mais de n'y arriver que quand l'armée seroit devant Porto-Longone. Il prit congé du Pape, sous prétexte de quelque incommodité qui l'obligeoit d'aller chercher du soulagement aux bains de Saint-Cachan, sur les frontières des états de Florence. Nous nous arrêtâmes à Radicofani, et fûmes onze jours à y observer les vents, qui étoient toujours contraires à notre flotte. Radicofani est une montagne fort haute sur les confins des Etats du grand-duc, qui a une forteresse avec un assez gros

bourg. Un peu plus bas sur le grand chemin il y a une fort belle hôtellerie, et vis-à-vis une fontaine que le grand-duc a fait bâtir pour la commodité des voyageurs, et dont il tire un assez bon revenu. On peut s'imaginer avec quel plaisir nous fûmes si long-temps en un lieu dont on pouvoit être ennuyé au bout d'un quart-d'heure. Si nous eussions été d'humeur à nous appliquer aux secrets de la nature, nous eussions pu examiner à notre aise de quelle manière se forment les brouillards que nous voyions dix fois par jour s'élever de la vallée jusqu'à nous, et ensuite se perdre en l'air en montant au-dessus de nous. D'autres gens peut-être aussi oisifs que nous en ce beau séjour, ayant fait la même observation, avoient écrit sur une muraille de cette maison ces vers, que je trouvai assez raisonnables :

Sapete, ser Christophano,
Perche dell' alto monte
Chiamato il Radicofano
Spesso nebia fumosa arma la fronte?
La causa è manifesta :
Chi stà sù le grandezze, hà fumo in testa (1).

Le plus grand divertissement que j'y eus fut celui d'entendre un dialogue d'un voiturin avec le bonhomme Luzarche qui étoit le maître de chambre ordinaire de tous nos ambassadeurs à Rome, et qui faisoit la même fonction auprès de M. l'abbé de Saint-Nicolas. Comme il étoit assis à la porte du logis, il vit

(1) Savez-vous pourquoi la cime de cette montagne est si souvent couverte d'un brouillard épais et fumant? La cause en est manifeste : quiconque est placé au faîte de la grandeur a la tête remplie de fumée.

venir ce voiturin avec son âne qu'il avoit entrepris de faire boire à la fontaine : mais l'âne n'y vouloit point entendre ; ce qui fit une grande contestation entre eux. Enfin Luzarche en riant demanda à cet homme s'il ne savoit pas encore qu'on ne peut faire boire un âne s'il n'a soif ? *Ah ! signor*, répondit-il, *bisogna ben che beva, perche se non beve què, non bevera sin à domattina.* « Il faut bien qu'il boive, car autre-« ment il ne boira pas jusqu'à demain matin. » C'est un grand malheur qu'un âne ne veuille point entendre raison ; mais il y en a bien d'autres que celui-là par le monde.

Pendant notre séjour à Radicofani, nous fûmes en poste à Saint-Cachan, qui n'en est qu'à quatre ou cinq lieues, voir le prince Casimir de Pologne (1), qui de jésuite avoit été fait cardinal depuis peu de temps. Nous le trouvâmes dans un assez plaisant habit pour un jésuite et un cardinal : il étoit en justaucorps noir, avec un chapeau gris et des plumes noires. Cela nous surprit d'autant plus que nous n'avions pas encore perdu l'idée de sa robe de jésuite dans laquelle nous l'avions vu peu auparavant à Frascati, où M. de Saint-Nicolas l'étoit allé trouver le jour même qu'il fut fait cardinal, et lui avoit présenté de la part du Roi un carrosse à six chevaux pour premier meuble de son équipage. Ce fut dans ce même temps qu'il lui proposa M. Bartet pour secrétaire français ; et on peut

(1) *Le prince Casimir de Pologne :* Jean Casimir. Son frère Uladislas, roi de Pologne, étant mort en 1648, il quitta l'état ecclésiastique, lui succéda au trône, et épousa sa veuve. Il abdiqua en 1668, et se retira à Paris, où il se fixa dans le couvent de Saint-Germain-des-Prés, dont il devint abbé. Il mourut en 1672.

dire que par là il fut l'auteur de sa fortune. La France ne tira pas grand avantage d'avoir ce prince de son parti; car comme il vouloit être traité d'Altesse au lieu d'Eminence, et qu'il ne le put obtenir, il prit bientôt après le chemin de Pologne, où une plus grande fortune l'attendoit.

Enfin les vents s'étant rendus favorables nous tirèrent de notre ennuyeuse montagne, et nous poussèrent à Florence, en même temps que notre flotte à Porto-Longone. Nous y demeurâmes pendant tout le siége avec beaucoup de satisfaction. On ne peut rien imaginer de plus honnête et de plus commode que la manière dont le grand-duc et les princes ses frères en usoient avec nous. Je parle des princes Matthias et Léopold; car pour le cardinal Jean Carle, comme il étoit général des galères d'Espagne, il n'étoit pas alors en cette cour. Ce fut un avantage pour nous; car il étoit tout puissant sur l'esprit du duc son frère, jusque-là qu'on disoit que pour ses intérêts particuliers il lui avoit mis dans l'esprit qu'il y alloit de sa vie s'il couchoit avec madame la grand'-duchesse, dont il n'avoit qu'un fils unique qui est le grand-duc d'aujourd'hui. C'étoit une fort belle princesse, héritière du dernier duc d'Urbain, et qui aimoit notre nation. Elle avoit conservé une grande correspondance avec mademoiselle de Guise, depuis le séjour que celle-ci avoit fait à Florence; et elle étoit le plus souvent habillée à la française, selon les modes que cette princesse avoit soin de lui envoyer de Paris. Le grand-duc connoissoit son mérite et avoit beaucoup d'amour pour elle; mais, craignant encore plus pour sa santé, il évitoit qu'on les laissât seuls, témoignant une égale

foiblesse pour sa santé et pour son amour. Mais on peut dire qu'il étoit esclave de la première. Je l'ai vu se promener dans sa chambre au milieu de deux grands thermomètres sur lesquels il avoit continuellement les yeux attachés, et s'ôter, se remettre des calottes, dont il avoit toujours cinq ou six à la main, selon les degrés de froid ou de chaud que ces machines lui marquoient. C'étoit une chose assez plaisante à voir; il n'y a point de joueur de gobelets qui soit plus adroit à les manier que ce prince l'étoit à changer ses calottes.

Cependant le siége de Porto-Longone se continuoit avec succès; et par notre bonne intelligence avec le grand-duc nous tirions toutes sortes de rafraîchissemens de ses Etats. Après que la place fut prise, M. le maréchal de La Meilleraye lui fit un présent de chevaux, auquel Son Altesse répondit avec la même libéralité.

Mon frère (1), qui étoit arrivé à Rome la veille que nous en étions partis, nous vint retrouver à Florence. Il passa quelques jours avec nous, puis il s'en retourna à Casal, où il étoit intendant depuis trois ou quatre ans.

Pour nous, nous reprîmes le chemin de Rome, où toutes choses commencèrent à nous être plus favorables. Le Pape s'étoit radouci pour les Barberins, et pendant notre séjour à Florence on avoit obtenu de lui leur grâce, leur rétablissement et leur retour; ce qui s'exécuta quelques mois après. Sa Sainteté eut cette bonté pour M. de Saint-Nicolas, de témoigner de la peine de ce que son absence l'avoit empêchée

(1) *Mon frère* : Simon Arnauld, depuis marquis de Pomponne.

de terminer avec lui cette négociation. Il l'avoit toujours fort bien traité dans les audiences qu'il lui avoit données, et quoiqu'ils ne fussent pas toujours d'accord, il prenoit plaisir de s'entretenir avec lui. Il ne lui disoit jamais rien de fâcheux; mais comme c'étoit un esprit extrêmement adroit, lorsqu'il se voyoit quelquefois pressé sur des choses qu'il n'avoit pas envie de faire, il détournoit la conversation, en lui contant quelques histoires qu'il faisoit venir à propos, et qui faisoient insensiblement passer le reste du temps de l'audience. Il lui disoit souvent qu'il ne falloit jamais rien précipiter : et ce fut à cette occasion qu'il lui apprit un jour une particularité considérable de la conduite du pape Clément VIII, au sujet de l'absolution de Henri IV. Cette particularité est sue de peu de personnes, et mérite bien pourtant d'être conservée dans l'histoire; car, comme ce Pape étoit dans une grande irrésolution de ce qu'il devoit faire dans une affaire si importante, craignant d'un côté de perdre la France, et de l'autre d'irriter les Espagnols, il eut recours à l'artifice pour découvrir les sentimens de ceux-ci. Il se servit pour cela du cardinal Tolet, qui, quoique Espagnol, n'avoit que de bonnes intentions pour la paix. Ce cardinal allant donc un jour voir la comtesse de Bénévent, ambassadrice d'Espagne, lui dit sous le dernier secret, et comme par une confidence tout extraordinaire, que le Pape étoit enfin résolu de donner l'absolution au roi de France. Il ne douta point que cette femme ne révélât le secret à son mari, et que l'ambassadeur ne dépêchât aussitôt en Espagne. Il attendit tout le temps qui lui parut être nécessaire pour le voyage du courrier et pour son

retour ; et enfin quand il vit qu'il n'entendoit parler de rien, rassuré sur le courroux et les ressentimens des Espagnols, il fit la chose et la déclara. Action autant remplie de prudence que d'adresse, et qu'on peut donner pour un exemple à suivre dans de semblables occasions.

Nous vîmes à Rome, cette même année 1646, madame la maréchale de Guébriant, qui y arriva le 28 de juin ; elle revenoit de Pologne, où elle avoit été conduire par ordre du Roi la reine de Pologne (Marie de Gonzague de Mantoue), avec la qualité d'ambassadrice : ce qui est un exemple assez rare pour une femme. Elle avoit avec elle mademoiselle de Guébriant sa nièce, fille de la Reine : c'étoit une des beautés de notre cour. Elle fut logée au palais des Quatre-Fontaines, où toutes les dames de Rome la visitèrent : et je me souviens d'une petite conversation qui se passa entre mademoiselle de Guébriant et la signora dona Portia Ursini, femme del signor Pietro Mazarini, père de M. le cardinal ; conversation qui, à mon avis, ne servit pas à diminuer les chagrins de cette dame. Elle entendoit avec plaisir parler de la liberté que les femmes ont en France, et elle ne pouvoit assez s'étonner qu'elles s'en servissent si peu à certains usages dont les dames italiennes auroient bien mieux su profiter. Elle soupiroit en y pensant, se rappelant surtout d'avoir été trompée dans l'espérance qu'elle avoit eue d'y devoir un jour avoir part ; car elle ne s'étoit résolue, jeune, bien faite et de grande naissance comme elle étoit, à épouser son vieux mari que dans la vue de venir en France et de tirer de grands avantages de la fortune de son beau-fils : ou

du moins, si elle demeuroit à Rome, d'y être dans une grande considération par la part que son mari auroit aux affaires, dont il étoit fort capable. Cependant elle n'avoit rien de tout cela, et le signor Pietro n'y paroissoit que comme un simple gentilhomme romain; tout le monde étoit assez étonné que M. le cardinal témoignât en faire si peu de cas. M. Mancini son beau-frère et mesdames ses sœurs n'y faisoient pas une meilleure figure, toute la participation de cette grande fortune du cardinal semblant être réservée pour ses nièces et pour ses neveux.

L'année suivante 1647 fit voir cette grande révolution de Naples qui, ayant commencé au mois de juillet par des enfans pour des fruits, finit par la prison de M. de Guise. Je n'entreprends point d'en faire une relation particulière; il y en a eu assez d'écrites. Je dirai seulement qu'avant le commencement de ces mouvemens, quelques Napolitains, et Tonti entre autres, venoient traiter secrètement avec M. l'abbé de Saint Nicolas, et leurs propositions alloient à demander M. le prince pour leur roi. C'eût été le plus grand avantage que la France eût pu recevoir; et ce sera toujours une tache dans le ministère du cardinal Mazarin d'avoir négligé de rendre un si grand service à l'Etat, pour satisfaire la folle ambition du cardinal de Sainte-Cécile son frère, qui s'étoit mis dans la tête de vouloir être vice-roi de ce riche et agréable royaume. Ceux qui ont connu ces deux frères savent assez le pouvoir qu'avoit le cadet de faire faire ce qu'il lui plaisoit à son aîné, non pas par l'estime que celui-ci eût pour lui, mais parce que, le connoissant d'un naturel violent et emporté, il évitoit les occa-

sions de lui faire faire quelque éclat extravagant, s'il lui eût refusé ce qu'il vouloit. C'étoit peut-être une prudence, mais le cardinal de Sainte-Cécile ne l'interprétoit qu'à foiblesse : témoin ce qu'il disoit à des officiers de l'armée de Catalogne lorsqu'il y étoit intendant. Ceux-ci se plaignant un jour du mauvais traitement des troupes, il leur dit : *Signori, fate rumore, perche mio fratello è un coglione* (1). Cet homme donc, si indigne de l'emploi qu'il prétendoit, fit obstacle à la juste récompense que la fortune sembloit offrir aux grands services de M. le prince, et fut la cause, bien qu'éloignée, des malheurs dont la France fut affligée quelques années après, par les funestes dissensions qui causèrent la guerre civile.

Avant que les choses s'échauffassent à Naples et se traitassent secrètement à Rome, M. de Guise y étoit arrivé en décembre 1646; il étoit encore alors si amoureux de mademoiselle de Pons, fille de la Reine, que, dans le dessein de l'épouser, il entreprit de venir lui-même solliciter la cassation de son mariage avec la comtesse de Bossu, qu'il avoit épousée en Flandre. Mais ce voyage, qui avoit commencé par l'amour, devoit se terminer par la guerre, comme on verra dans la suite. Ce prince (2) vint loger dans le même

(1) Messieurs, faites bien du bruit, vous intimiderez mon poltron de frère.—(2) *Ce prince :* Le duc de Guise avoit l'ambition de ses aïeux, mais il étoit loin d'en posséder le génie. Ses passions fougueuses et déréglées l'entraînèrent à des entreprises dont le succès ne répondit pas à ses espérances. Il figuroit plusieurs années après avec le grand Condé dans une fête donnée par Louis XIV. On disoit du prince : *Voilà le héros de l'Histoire ;* et du duc : *Voilà le héros de la Fable.* Les Mémoires du duc de Guise font partie de cette série.

palais du cardinal Antoine, dans lequel nous étions; et il faut dire à son honneur qu'en peu de temps il gagna les cœurs de tout le monde par ses manières douces et obligeantes. Il témoigna beaucoup de confiance et d'amitié à M. de Saint-Nicolas, et me fit l'honneur de me considérer plus que je ne méritois. Je ne me défendrai pas d'en avoir été touché au-delà de ce que je croyois le pouvoir être, dans la considération des intérêts de sa maison si opposés à ceux de M. le prince, auquel M. Arnauld et notre famille étoient particulièrement attachés; mais c'étoit, ce me semble, une juste reconnoissance qu'on ne pouvoit refuser à son mérite et à ses honnêtetés. Cela ne m'empêcha pas toutefois de ressentir avec chagrin la maligne joie qu'il eut, et qu'il ne put assez dissimuler, quand on reçut à Rome la nouvelle de la retraite de M. le prince de devant Lérida, laquelle il ne faisoit envisager que par ce qu'il y a de fâcheux dans tout ce qui a le nom de retraite; quoiqu'on puisse dire que cette action ne fut pas moins glorieuse à M. le prince que les batailles qu'il avoit gagnées, étant plus rare de trouver de la prudence que de la valeur dans l'ame d'un jeune héros.

Il arriva en ce temps-là à Rome un certain homme nommé Maison-Blanche, qui venoit de Constantinople où il avoit été long-temps secrétaire de M. des Hayes, notre ambassadeur à la Porte. Je me suis étonné cent fois que le secret d'une ambassade eût pu être confié à un tel homme, et encore autant de ce que, dans les lettres de Voiture, il y en ait d'adressées à lui, comme si ce poète en eût fait quelque cas; car tout ce qui nous a paru de lui a été marqué au sceau de l'extra-

vagance et de la folie. En ses habits, qu'il ne manquoit point d'étaler en toutes les fêtes publiques, on l'eût pris pour un charlatan ou pour un arracheur de dents; en ses passions, il étoit vain jusqu'à être ridicule. Il crut par là qu'il lui seroit beau d'être rival de M. de Guise, qui voyoit alors la Nina Barcarola, une des plus fameuses courtisanes de Rome, mais qui étoit aussi honnête qu'on le peut être en ce métier-là. Aussi ne l'exerçoit-elle que pour quelques amis particuliers, et sa maison étoit ouverte à tous les honnêtes gens, qui y alloient seulement chercher la musique, parce qu'elle chantoit admirablement. Ce galant homme entreprit donc de lui plaire, et fit mille folies pour y parvenir. La Nina s'en divertissoit avec M. de Guise, qui enfin voulut en avoir le plaisir tout entier. Il lui fit donner une assignation par cette femme, mais avec toutes les cérémonies d'une véritable bonne fortune; elle lui marquoit les difficultés qu'elle auroit à se dérober à M. de Guise pour le satisfaire, et pour conclusion elle lui disoit de se trouver en un certain lieu, qu'elle lui enverroit une de ses femmes pour le conduire où elle l'attendroit, sans autre lumière que celle de leurs feux, pour tromper les yeux de ses argus. Le soir venu, toutes choses s'exécutent comme elles avoient été projetées. Maison-Blanche se couche auprès de sa belle; mais à peine y étoit-il, que M. de Guise, avec la Nina fort parée, entre dans la chambre, deux pages marchant devant lui avec des flambeaux; et, tirant les rideaux du lit, on vit le plus ridicule spectacle du monde: Maison-Blanche entre les bras d'une des plus hideuses vieilles qu'on eût pu choisir dans Rome, qui abonde en ces sortes de créatures. Si

les ris furent grands d'un côté, la confusion le fut de l'autre autant qu'on se le peut imaginer. Enfin cet Adonis, s'étant démêlé avec peine des embrassemens de sa déesse, s'enfuit tout nu de cette maison, comme s'il eût eu le diable à ses trousses. Cet acte de comédie fut bientôt suivi d'un autre qui ne fut guère moins plaisant. Comme cette pièce fut sue de tout le monde, chacun prit la liberté de s'en divertir, entre autres un certain gascon nommé Saint-Amant, qui avoit une antipathie mortelle contre Maison-Blanche. Celui-ci donc, enragé des railleries qu'on lui faisoit sur son aventure, résolut de décharger sa colère sur Saint-Amant, et lui fit dire qu'il le voulcit voir l'épée à la main. Ils choisirent pour champ de bataille *la strada dè Condotti*. C'est une rue qui vient de la rue du Cours, et se termine à la place d'Espagne, n'ayant de longueur que celle d'une juste carrière. Jamais combat ne fut plus burlesque ni moins sanglant; les deux champions mirent l'épée à la main, chacun à un bout de la rue, et s'avancèrent au petit pas l'un contre l'autre avec des cris menaçans, mais qui ne produisirent autre chose que de réveiller les bourgeois, qui, sortant des boutiques avec ce que chacun trouva sous sa main, séparèrent les combattans à grands coups de gaules, et mirent fin à la bataille avant qu'elle eût été commencée. Ce conte, qui est pourtant véritable, pourra servir à délasser l'esprit, qu'une lecture toujours sérieuse pourroit à la fin fatiguer.

Mais revenons à l'histoire; et avant de rentrer dans la suite de celle de Naples dont nous avions à parler, rapportons un trait assez curieux de celle du dernier

siècle, que j'ai appris à Rome de M. de Guise même. Comme il ne se lit, que je sache, en aucun de nos historiens, il y a assez d'apparence que c'est une de ces traditions qui se conservent dans les familles. Ce fut en une promenade où M. de Guise m'avoit fait l'honneur de vouloir que je l'accompagnasse, que, la conversation s'étant tournée sur les extrêmes résolutions qu'on est obligé de prendre en certaines rencontres inopinées, il me conta que monsieur son grand-père Henri de Lorraine, ce grand et infortuné duc de Guise, étant un jour au bal chez la Reine, et dansant avec une dame de la cour avec laquelle il n'étoit pas mal, elle lui dit sans qu'on s'en aperçût : « Vraiment, il vous fait beau voir vous amuser ici « à danser pendant qu'on vous enlève Meaux. » Il sut d'elle en peu de paroles l'entreprise qu'on faisoit contre lui; et, sans faire semblant de rien, il commanda à son écuyer d'aller à l'hôtel de Guise, et de l'attendre avec un cheval turc capable de faire une grande diligence. Il acheva le bal comme si de rien n'eût été ; et, après s'être mis au lit et avoir congédié tout le monde, il se rhabilla aussitôt, et sortant par un escalier dérobé il se rendit à la petite porte de l'hôtel de Guise, où son écuyer l'attendoit. Il partit avec lui seul, et fit une telle diligence qu'il arriva à Meaux à porte ouvrante. Il pousse d'abord dans la barrière ; et ne voyant plus de ses gens au corps-de-garde, il demanda audacieusement où étoient tels et tels officiers, et commande qu'on les lui amène. Il s'élève un murmure confus parmi ces soldats : le bourgeois, entendant dire que M. de Guise étoit arrivé, le suit en foule jusqu'à la grande place, où

s'étant arrêté il harangue le peuple. Il fait mettre les armes bas à ceux qui les avoient prises contre lui ; il rétablit ceux de son parti qu'on avoit emprisonnés ; et enfin il parla et il menaça avec tant de fierté, qu'il jeta l'épouvante dans tous les esprits : et après avoir remis toutes choses au premier état, avec la même diligence qu'il avoit faite il se trouva le même jour au dîner du Roi, comme s'il n'eût bougé de Paris. On ne verra peut-être en aucune histoire ni une résolution plus hardie, ni une exécution plus heureuse, ni une audace plus achevée.

M. le marquis de Fontenay-Mareuil fut, dans cette même année 1647, renvoyé à Rome pour la seconde fois en qualité d'ambassadeur extraordinaire, et y arriva au mois de mai. M. l'abbé de Saint-Nicolas n'auroit pas pu en souhaiter un autre, quand on lui en auroit donné le choix, puisque, outre la parenté assez proche qui étoit entre eux, il étoit son ami de longue main. Leur intelligence parut la plus grande du monde au commencement. M. de Saint-Nicolas ne lui céla rien de tout ce qu'il avoit négocié jusqu'alors. Cependant comme M. de Fontenay vit que ceux qui avoient accoutumé de traiter avec lui continuoient de s'y adresser, et que du côté de la cour M. de Saint-Nicolas avoit ordre d'entretenir les mêmes commerces, il en conçut une si furieuse jalousie qu'il s'éloigna peu à peu de lui, et vint ensuite à lui rendre tous les mauvais offices qu'il lui fut possible ; à quoi pourtant il ne réussit pas, la conduite de M. de Saint-Nicolas ayant toujours été approuvée.

Cependant les Napolitains, qui, après la mort de

Mazaniello, le premier chef de la révolte, avoient donné le commandement à Gennaro-Annèse, qui n'étoit qu'un simple armurier, prévoyant bien que leur parti ne pourroit pas subsister s'ils n'avoient quelque puissant appui, renouveloient sans cesse leurs instances auprès du Roi pour qu'il les prît en sa protection, et qu'il donnât un chef à leur nouvelle république. Enfin, voyant qu'on ne se déterminoit point à la cour, et trouvant sur les lieux M. de Guise, qui d'ailleurs ne manqua pas de s'aider, ils le demandèrent avec empressement : et on le leur accorda.

La conjoncture des affaires ne demandoit pas de retardement. Ce prince, que son ambition pressoit encore davantage, fut bientôt prêt à partir avec quelques gentilshommes de sa maison, du nombre desquels étoit M. le chevalier de Forbin, et avec quelques autres Français qui furent bien aises d'aller chercher fortune avec lui.

Parmi ceux-ci étoit M. de Cérisantes (1), homme d'esprit et de belles-lettres, qui, n'étant fils que d'un médecin de Saumur, s'étoit élevé jusqu'à être résident auprès de la reine Christine de Suède. Il est vrai qu'il se piquoit de grande noblesse, et que, portant le nom de Duncan, il se faisoit descendre d'une illustre maison d'Ecosse. Soit que cela fût vrai ou qu'il ne le

(1) *M. de Cérisantes :* Marc Duncan de Cérisantes. Son père, gentilhomme écossais, avoit pratiqué la médecine à Saumur, et s'étoit fait connoître sous Richelieu par un écrit assez hardi sur la possession des religieuses de Loudun. Cérisantes, dévoré d'ambition, commença par être précepteur, et eut ensuite beaucoup d'aventures singulières. Ayant suivi le duc de Guise à Naples, il reçut une blessure grave dans un combat contre les troupes espagnoles, et mourut au mois de février 1648. Il avoit composé quelques poésies latines estimées dans le temps.

fût pas, il étoit aussi audacieux que s'il eût été ce qu'il se disoit être; et il le fut au point qu'étant résident de Suède en France, il fit appeler M. de Candale (1) sur quelque différend qu'il eut avec lui. Cette affaire et quelques autres aussi mauvaises l'ayant depuis mis en état de ne savoir plus où donner de la tête, il étoit venu à Rome comme par une espèce de désespoir; et cette occasion de Naples étant fort bonne pour un homme ruiné, et qui de plus avoit une ambition démesurée avec une fort bonne opinion de lui-même, il offrit son service à M. de Guise, qui n'en refusoit de personne.

Celui qui le gouvernoit alors, et qui avoit tout pouvoir sur sa maison, étoit le baron de Modène (2), homme de mérite assurément, s'il n'eût point corrompu par ses débauches les belles qualités de son esprit. Il faisoit d'aussi beaux vers qu'homme de France, et il me montra un jour quelque chose d'une ode où il faisoit voir la différence de l'ancienne Rome avec la moderne. Cette ode méritoit bien, selon moi, l'estime publique; on en jugera par cette stance qui m'est demeurée imprimée dans la mémoire :

(1) *Il fit appeler M. de Candale :* Ce jeune seigneur ayant rencontré au Cours mademoiselle de Pons, que le duc de Guise vouloit épouser, l'avoit insultée. Cérisantes, alors résident de Suède en France, crut devoir venger cette dame, à l'amant de laquelle il étoit attaché. Cette démarche détermina Christine à le rappeler. — (2) *Le baron de Modène:* Esprit de Raymond de Mormoiron, depuis comte de Modène. Dans la guerre civile de Naples il prit, sous le commandement du duc de Guise, le titre de mestre de camp général des armes du peuple. Il tomba au pouvoir des Espagnols, subit une longue captivité dans le Château-Neuf, et mourut en 1670. On a de lui une *Histoire des Révolutions de la ville et du royaume de Naples*, 3 vol. in-12.

Rome n'a plus cette beauté
Qui charma César et Pompée,
Et qui leur fit tirer l'épée
Pour captiver sa liberté :
Elle n'a plus cette fortune
Qu'elle avoit au temps que Neptune
A son Tibre faisoit la cour,
Et que cette reine féconde,
En mettant mille enfans au jour,
Donnoit mille maîtres au monde.

Cet homme eut les premiers emplois à Naples auprès de M. de Guise ; mais il fut bientôt disgracié pour des causes qu'on n'a pas bien sues. Il a tâché de se justifier dans des Mémoires (*des Troubles de Naples*) qu'il a fait imprimer étant en France, où il revint après beaucoup de misères, et où, par une continuation des désordres de sa vie, il épousa en secondes noces la sœur de la Béjart, fameuse comédienne. Il avoit été marié, étant encore jeune, à la douairière de Lavardin, mère de feu M. l'évêque du Mans. Il en avoit eu un fils, qui est mort aussi-bien que le père.

Le jour du départ de M. de Guise étant pris, M. de Fontenay et M. de Saint-Nicolas, qui n'étoient pas encore brouillés, le conduisirent à quelques milles de Rome. Il étoit dans la meilleure humeur du monde, raillant avec ces messieurs des grands exploits qu'il alloit faire. « Car enfin, messieurs, leur dit-il, tout « est Romain en cette expédition, jusqu'au nom de « Cérisantes. »

On voit dans ses Mémoires une très-belle relation de ce qu'il fit à Naples ; et bien que son passage dans des felouques, au travers de l'armée d'Espagne,

semble quelque chose de fabuleux, on peut dire que ses Mémoires seroient exactement véritables si toutes les choses qu'il rapporte l'étoient autant que cette action. Il fut reçu à Naples comme un dieu échappé des flots, ou plutôt comme vainqueur des vents et de la mer, qui sembloient avoir conspiré d'abymer sa petite flotte. Il sut parfaitement ménager l'esprit de ce peuple; il s'accommoda à leur langue et à leurs coutumes, et il est certain qu'il se seroit établi en ce royaume si, content d'en être vice-roi pour la France, son ambition ne l'eût point porté à s'en vouloir faire roi. Il fut quelque temps sans rien témoigner de ses desseins; mais quand, après quelques heureux succès, il crut ses affaires affermies, il commença à dévoiler ses projets. Il écrivit à la Reine en Napolitain; il prit la couronne fleurdelisée sur ses armes, telle que l'avoient portée autrefois les anciens rois de Sicile; il fit de grandes demandes d'un ton un peu haut; enfin il donna des soupçons qui mirent la cour en inquiétude : ce qui fut cause qu'on ne se hâta point de lui envoyer les secours qu'il demandoit.

Comme on n'avoit personne de confiance auprès de lui, on résolut d'y envoyer M. de Saint-Nicolas, auquel il sembloit qu'il eût quelque croyance. Les ordres pour cette commission furent adressés à M. de Fontenay. Mais cette jalousie dont j'ai parlé, et qui l'avoit dès lors tout-à-fait éloigné de lui, prenant sujet de s'irriter par cette marque de confiance de la cour, lui fit faire une chose bien hardie, et qui auroit peut-être mérité punition dans un autre temps. Il retint les lettres du Roi sans en donner aucune connoissance à M. de Saint-Nicolas. Il récrivit à la cour, alléguant les

raisons qu'il lui plut pour faire honorer un autre de cet emploi. Il croyoit sans doute par là satisfaire son injuste haine, mais il obligeoit, sans y penser, celui qu'il pensoit desservir; car il le sauva pour le moins de la prison d'Espagne où il auroit apparemment tenu compagnie à M. de Guise, si cependant ceux qui ont connu M. de Saint-Nicolas ne pensent pas que ce ministre auroit pu par son adresse et ses sages avis retenir M. de Guise dans les bornes de son devoir: ce qui lui auroit pu faire éviter le malheur qui le priva de sa liberté, et la France des avantages qu'elle avoit droit d'espérer de la conquête de Naples.

[1648] Mais ce prince, par un malheur fort ordinaire à ceux de cette condition, n'avoit auprès de lui que des flatteurs ou des gens intéressés qui ne pensoient qu'à faire leurs affaires. S'affermissant donc par leurs conseils dans la résolution de se rendre maître d'un peuple qui ne l'avoit reçu que comme chef, sous la protection de la France, il donna tant de soupçons de ses desseins qu'enfin les plus intéressés commencèrent à y faire réflexion. Il s'étoit déjà brouillé avec Gennaro-Annèse, qui avoit encore sa cabale parmi le peuple. Cet homme offensé du mépris de M. de Guise, et voyant bien que de la manière dont il s'y prenoit il seroit abandonné de la France, qu'ainsi les affaires iroient en désordre, et qu'il faudroit retomber entre les mains des Espagnols qui étoient sans miséricorde pour ceux qui s'étoient une fois révoltés, pensa à se tirer de ce danger, et à mériter son pardon en ramenant à l'obéissance ceux qui en avoient secoué le joug. Il voyoit bien que ce n'étoit pas une chose tout-à-fait sûre pour lui; mais enfin le désir de se venger de

M. de Guise se mettant de la partie, il ferma les yeux à toutes les autres considérations, et ménagea si bien toutes choses que les Espagnols reprirent le dessus, et défirent enfin M. de Guise, qu'ils envoyèrent prisonnier en Espagne.

Ces choses se passèrent dans cet entre-temps que M. de Fontenay avoit renvoyé à la cour les dépêches dont j'ai parlé. M. l'abbé de Saint-Nicolas eut la satisfaction de voir qu'on n'y avoit rien changé, malgré les remontrances de l'ambassadeur.

Il reçut son ordre de se rendre à Naples. Filippo-Valenti, banquier qui fournissoit à Rome l'argent de France, lui étoit déjà venu offrir vingt mille écus pour ce voyage, et il se disposoit à partir le lendemain, quand on reçut la nouvelle de la défaite de M. de Guise.

J'ai raconté le succès tout de suite; mais avant et pendant tout cela il s'étoit fait d'autres négociations, entre autres celle du retour en France de M. le duc de Bouillon (1). Il avoit passé quelques années à Rome depuis sa disgrâce : il y étoit quand nous y arrivâmes ; mais nous y fûmes assez long-temps avant que d'obtenir de la cour la permission de communiquer avec lui. M. le cardinal de Valençay, qui étoit de ses amis, avoit souvent témoigné à M. de Saint-Nicolas l'envie que le duc avoit de le voir ; mais comme les défenses

(1) *M. le duc de Bouillon :* Frédéric-Maurice de La Tour-d'Auvergne, frère aîné de Turenne. Ayant trempé, en 1642, dans la conspiration de Cinq-Mars, il fut arrêté à Casal au milieu de l'armée qu'il commandoit, et enfermé à Pierre-Encise. Il n'obtint sa liberté qu'en cédant à la France la ville de Sedan, qui lui appartenoit. S'étant brouillé avec Mazarin, il partit pour Rome en 1644, et il commanda pendant quelque temps les troupes du Pape.

de la cour étoient trop positives pour qu'on pût y contrevenir, cette Eminence résolut d'obtenir par supercherie ce qu'elle n'avoit pu par la persuasion. Ainsi M. de Saint-Nicolas étant venu un jour chez elle, M. de Bouillon, qui en avoit été averti, sortit tout d'un coup d'un cabinet, et lui dit fort obligeamment que, puisqu'il ne vouloit point le voir, il lui devoit pardonner la tromperie qu'il lui avoit faite. M. de Saint-Nicolas lui repartit comme un homme qui obéissoit à regret aux ordres qu'il avoit, et voulut se retirer; mais le cardinal s'y opposa, et lui dit que cette visite ne tireroit à aucune conséquence, et qu'elle ne seroit pas même sue. Il demeura donc, et ils se séparèrent fort satisfaits l'un de l'autre. Cependant M. de Saint-Nicolas ayant jugé à propos d'informer M. le cardinal Mazarin de cet incident, et en ayant pris occasion de rendre office à M. de Bouillon, on lui permit de le voir.

M. de Bouillon avoit avec lui madame sa femme et tous messieurs ses enfans encore fort jeunes : il étoit incognito à Rome avec un train honnête, mais fort modeste. Sa maison étoit un exemple de vertu peu connue dans cette grande ville, où l'on peut dire que la piété ne gît que dans de vaines apparences : il y vivoit dans une assez grande retraite, faisant peu de visites et en recevant peu. Mais depuis que nous en eûmes reçu la permission, nous avions souvent l'honneur de le voir, et je puis dire n'avoir jamais vu plus de modération et plus de vertu (1) qu'en ces deux illustres

(1) *Plus de modération et plus de vertu :* Le duc et la duchesse de Bouillon étoient dévorés d'ambition. Ils prirent, comme on le verra, la plus grande part aux troubles de la Fronde.

personnes, si dignes l'une de l'autre; ce qui est, je crois, le plus grand éloge qu'on en puisse faire.

M. de Saint-Nicolas s'appliqua, avec toute l'affection qu'il leur devoit, à continuer de leur rendre de bons offices à la cour : et il eut la satisfaction d'y réussir pour leur raccommodement. Nous les vîmes partir avec joie, par la part que nous prenions en leurs intérêts, et en même temps avec douleur de perdre une si désirable compagnie.

A propos de M. de Bouillon, on ne sera peut-être pas fâché de savoir quelques particularités de son emprisonnement à Casal : je les ai apprises de témoins oculaires qui furent même chargés en partie de le conduire à Lyon en l'année 1642. Il commandoit l'armée du Roi en Piémont, en suite de son accommodement avec la cour après la bataille de Sedan et la mort de M. le comte. Il avoit pour maréchaux de camp MM. du Plessis-Praslin, de Castellans et le colonel Salis, Suisse, sans aucun lieutenant général. M. de Castellans apporta de la cour l'ordre de l'arrêter. Il conféra des moyens avec ses deux collègues. Il fut résolu que le régiment de Normandie, qui étoit le premier régiment de l'armée, iroit se saisir de toutes les avenues d'un petit château où étoit logé M. de Bouillon, à trois lieues de Casal. La chose se devoit exécuter le lendemain; mais le hasard, qui a grande part en presque toutes les affaires du monde, fit manquer celle-ci lorsqu'on s'y attendoit le moins. Les ennemis, comme d'intelligence en sa faveur, attaquèrent un de nos quartiers. M. de Bouillon y courut, et rencontra le régiment de Normandie qui marchoit. Ç'auroit été assez pour lui donner quelque soupçon, puisqu'il ne

lui en avoit point envoyé l'ordre ; mais, sans y faire de réflexion, il crut qu'il marchoit à l'alarme. Cependant les maréchaux de camp ayant manqué leur coup crurent ne le devoir pas hasarder une seconde fois à l'armée ; ils changèrent de dessein, et résolurent pour cela de tâcher d'attirer M. de Bouillon dans Casal, où la chose se pourroit exécuter plus sûrement. Ils firent proposer, dans un conseil de guerre qui se tint avec lui, plusieurs entreprises que pouvoit faire l'armée, et tournèrent si bien l'affaire qu'on y résolut le siége de Pont-d'Esture. Pour cela il falloit passer le Pô, et on ne le pouvoit faire commodément qu'à Casal. Ils ne doutèrent point que M. de Bouillon, qui n'avoit point encore vu cette place, n'y entrât. La chose réussit comme ils l'avoient espéré. Quand M. de Bouillon fut à Casal, M. de Castellans tira à part M. de Couvonges, gouverneur de la place, et lui montra l'ordre du Roi, le chargeant de l'exécuter. M. de Couvonges mit ordre à toutes choses; et sur le soir, après avoir promené partout M. de Bouillon, l'ayant fait entrer dans son cabinet, il lui témoigna avec les plus belles paroles le déplaisir qu'il ressentoit de l'ordre qu'il avoit reçu de l'arrêter. M. de Bouillon sans s'étonner lui dit que cela ne pouvoit être, qu'il n'avoit rien fait qui eût pu lui attirer la colère du Roi, et lui demanda de voir son ordre. M. de Couvonges, qui ne l'avoit pas, se trouva fort embarrasé ; et, par une seconde imprudence plus grande que celle qu'il avoit eue en ne retirant point l'ordre des mains de M. de Castellans, il sortit promptement pour l'aller chercher, mais avec si peu de précaution que M. de Bouillon, se servant de l'obscurité, trouva moyen de sortir ; et allant de rue en rue il

se sauva enfin dans un grenier rempli de foin. Il est aisé de s'imaginer le désespoir où entra M. de Couvonges lorsqu'il s'aperçut de la faute qu'il avoit faite. Il fit donner l'alarme par toute la ville, il fit border tous les remparts par les soldats de sa garnison ; il fit faire une recherche si exacte qu'enfin on trouva le matin M. de Bouillon. On le conduisit à Pignerol avec toute l'armée. Il y fut environ deux mois, après quoi on eut ordre de le mener à Lyon. On choisit pour cela la compagnie de gendarmes de Lesdiguières, et le régiment de dragons d'Arzilliers. Trois colonels, dont Arzilliers étoit un, avec Montpesat et La Cassagne, furent commis pour cette escorte que commandoit M. de Castellans, avec vingt-quatre capitaines d'infanterie qui marchoient devant et après la litière où étoit M. de Bouillon avec son médecin. Les vingt-quatre capitaines le gardoient à vue, y en ayant toujours huit avec un colonel qui veilloient dans sa chambre quand il étoit couché. Une brigade de gendarmes étoit à la porte de sa chambre : M. de Castellans couchoit dans une autre, et voyoit cette même porte de son lit : une autre brigade de dragons entouroit le logis et faisoit la garde. Il fit fort bonne mine les premiers jours, et s'entretenoit avec ses gardes avec assez de gaîté ; mais depuis qu'il eut rencontré à Sorges M. de Longueville qui alloit prendre le commandement de l'armée, et avec lequel on lui permit de s'entretenir, il parut triste et fort chagrin. M. le cardinal Mazarin se trouva à Lyon à son arrivée, y ayant été envoyé par M. le cardinal de Richelieu. Il flatta fort tous les officiers qui avoient été employés à cette conduite, et leur fit espérer bien des récompenses qui

furent cependant réduites à huit pistoles qu'il fit donner à chaque capitaine pour retourner rejoindre l'armée. On sait assez quel fut le sujet de cette prison, quelle en fut la suite, et en quelles extrémités se trouva madame de Bouillon, entre la nécessité de rendre Sedan et la crainte de perdre monsieur son mari. Enfin l'amour l'emporta sur l'ambition, et elle donna lieu à cette fameuse date pour cette année 1642 qu'on lit dans une épître du petit Scarron :

L'an que l'on prit le fameux Perpignan,
Et sans canon la ville de Sedan.

Après que M. de Bouillon fut parti de Rome, au mois de mai 1647, M. l'abbé de Saint-Nicolas prit le palais qu'il quittoit. Il est un des plus agréables de la ville et des mieux placés, faisant un des coins des Quatre-Fontaines. Nous y fûmes plus d'un an, pendant lequel temps je voyois souvent M. le chevalier del Pozzo, dont le nom vivra éternellement parmi les curieux. Son cabinet étoit toujours ouvert aux honnêtes gens et aux étrangers, qui y trouvoient en raccourci tout ce qu'il y avoit de plus beau à Rome et dans toute l'Italie. On y voyoit entre autres choses un recueil qu'il avoit fait faire de toutes les espèces de citrons et d'oranges que les Italiens comprennent sous le nom d'*agrum*. Il les avoit fait peindre en mignature au naturel avec beaucoup de dépense et de soin; et on auroit peine à s'imaginer qu'il y en a d'autant d'espèces que nous en avons de poires et de pommes. J'y en ai vu une bien bizarre : c'est un citron dans un citron. Il étoit fort gros; et quand on l'avoit coupé tout à l'entour d'un pouce d'épais au-dessous de la

chair et du jus que l'on trouvoit comme aux citrons ordinaires, il se présentoit un autre citron tout entier couvert d'une nouvelle écorce, et, par rapport au dedans, absolument semblable au premier. Cet homme, si digne d'être estimé, avoit été maître de chambre du pape Urbain VIII; et la voix publique faisoit un reproche public à ce Pape de n'avoir pas fait cardinal un sujet d'un mérite si distingué, et par les lumières de son esprit et par l'innocence de ses mœurs, et par cette civilité engageante qui gagnoit le cœur de tout le monde. Il me détrompa de l'opinion que j'avois qu'un étranger pût apprendre l'italien à un point de ne pouvoir être distingué d'un naturel du pays; car lui alléguant un jour qu'un certain jacobin français, grand prédicateur en italien, se vantoit d'avoir acquis cette perfection, il me dit avec sa sincérité ordinaire qu'il le pourroit faire accroire à des étrangers comme lui, mais non pas aux Italiens: ce qui me rebuta de m'appliquer davantage à apprendre cette langue, me bornant à l'entendre bien et à m'expliquer facilement, sans prétendre à y exceller.

Je voyois aussi souvent le célèbre peintre M. Poussin, qu'on ne se pouvoit lasser d'entendre raisonner sur son art, dont on peut dire qu'il avoit atteint la perfection; et l'illustre M. Mignard, qu'on jugeoit bien dès lors ne devoir céder en rien au premier, et que nous voyons aujourd'hui exceller dans toutes les parties de la peinture, faisant également admirer dans ses tableaux et dans ses portraits tout le dessin de Raphaël et tout le coloris du Corrège.

Enfin, après bien des instances que fit M. de Saint-Nicolas à la cour pour obtenir son congé, il reçut

une lettre du Roi par laquelle Sa Majesté lui accordoit la permission de retourner en France, ou de demeurer à Rome pour continuer à la servir dans ses affaires avec M. de Fontenay, lequel, en ce cas, auroit ordre de lui communiquer toutes ses dépêches. Son humeur douce et ennemie des querelles lui fit prendre le parti du retour; et dans la crainte qu'il eut de recevoir quelque contre-ordre, il se mit bientôt en état de partir dans fort peu de jours. J'en aurois eu plus de joie quelques années auparavant que je n'en eus alors; car il est certain qu'au commencement du séjour que je fis à Rome je m'y ennuyai cruellement, après que j'eus employé les premiers jours à satisfaire ma curiosité sur toutes les belles choses qu'il y a à voir. Mais ayant contracté depuis des habitudes avec des Romains, je trouvois alors la vie de Rome assez douce. Je voyois souvent M. l'abbé de La Roche-Pozai qui étoit presque tout Romain, tant il s'étoit fait aux usages et aux coutumes du pays. M. le chevalier Digby, dont le mérite a été assez connu en France dans le long séjour qu'il y a fait à cause de la religion catholique qui l'avoit fait chasser de son pays, et qui étoit alors ambassadeur à Rome pour la reine d'Angleterre, contribuoit fort à la satisfaction que je trouvois dans cette ville, par le plaisir qu'il y avoit de l'entendre discourir de toutes choses avec une capacité et une lumière admirables. Mais l'amitié que j'avois faite avec M. l'abbé Capponi, neveu du cardinal du même nom, m'y faisoit passer d'agréables heures: c'étoit un homme de beaucoup d'esprit, plus sage qu'on ne l'auroit dû attendre de son âge et de la corruption de l'Italie; et ses procédés tout-à-fait honnêtes étoient accompagnés

de manières douces et engageantes. On en jugera par ce que je vais dire.

J'étois allé prendre congé de lui le jour qui précéda notre départ. Etant entré dans la salle, je m'arrêtai à regarder attentivement un grand tableau d'une Madeleine, qui me frappa les yeux par l'éclat d'un coloris fort beau et fort tendre. Il me trouva dans cette posture, et me demanda doucement si je le trouvois beau. Je lui dis qu'il pouvoit s'en être aperçu par l'attention où il m'avoit vu en le regardant. Il ne me dit rien davantage; mais je fus bien étonné qu'étant revenu le soir au logis, je trouvai ce même tableau sur la table de ma chambre, avec un billet par lequel il me prioit de l'accepter. J'eusse bien voulu m'en défendre; mais on m'assura si sérieusement que je ne le pourrois faire sans l'offenser en quelque façon, qu'il me fallut le recevoir et lui en faire mes remercîmens par lettre, parce que nous partions le lendemain. Ce fut au printemps de l'année 1648.

Nous prîmes notre chemin par Lorette; et je dirai en passant que j'y éprouvai en ma personne ce que j'avois bien ouï dire à d'autres, mais sans y avoir ajouté beaucoup de foi, qu'on ne sauroit entrer dans cette sainte maison où a commencé le mystère adorable de notre salut, sans être saisi d'une sainte horreur qui donne des mouvemens tout extraordinaires. J'y fus à confesse (1) à un révérend père jésuite français, et il

(1) *J'y fus à confesse :* On voit percer ici l'esprit de secte. A supposer que le propos du jésuite fût vrai, ce qui est fort douteux, est-il décent de révéler ainsi les discours que tient un confesseur au tribunal secret de la pénitence? On s'amusoit beaucoup à Port-Royal de ces sortes de contes.

me souviendra toute ma vie du zèle de ce bon père contre les méchans ; car, m'étant accusé d'avoir battu un voiturin : « Passez, passez, me dit-il, il n'y a pas « grand mal à cela ; ce sont les plus méchans coquins « du monde. » Je ne sais si, sans faire un jugement téméraire, on ne pourroit point croire que ce bon père avoit reçu quelque déplaisir de ces sortes de gens. Il arriva un accident à M. de Saint-Nicolas qui nous fit demeurer à Lorette un jour de plus que nous n'avions résolu ; car comme il vouloit monter à cheval pour partir, ayant le pied dans l'étrier, son cheval s'écarta et le fit tomber à la renverse sur des marches de pierre où sa tête porta, sans que rien le soutînt. Il se la devoit casser en mille pièces, ne se pouvant imaginer une chute plus grande, ni un plus grand coup. Nous le fîmes saigner, et il garda le lit ce jour-là ; le lendemain il dit la messe, et nous partîmes par une extrême chaleur sans qu'il s'en soit jamais ressenti, mais étant fort persuadé d'avoir reçu de la sainte Vierge le secours qu'il lui avoit demandé dans le moment de cet accident. Pour moi, qui n'étois pas si bon que lui, je n'en reçus point de soulagement à une méchante toux qui me travailloit depuis quelques mois, et qui, nonobstant l'extrême envie que j'en avois, me priva de faire le voyage de Venise, parce qu'il me l'eût fallu faire en poste pour pouvoir rejoindre M. de Saint-Nicolas à Florence, où il avoit ordre de repasser.

Il y fut reçu de M. le grand-duc avec la même bonté que ce prince lui avoit toujours témoignée. Ce fut alors, ce me semble, qu'il nous fit voir ce diamant sans prix qu'on croit le plus beau de l'Europe ; et on

pourroit dire du monde, si le Mogol n'en avoit un qui le surpasse encore en grosseur et en beauté. Le grand-duc tient le sien enfermé sous la clef, dans une petite fenêtre de fer enchâssée dans le mur auprès de son lit. On en montre le modèle aux étrangers par un cristal de même grosseur et figure, et taillé aux mêmes facettes; mais peu se peuvent vanter d'avoir vu l'original. L'aventure de ce diamant est assez extraordinaire; car on peut dire qu'il n'a rien coûté au grand-duc, qui l'acheta brut au hasard. Après qu'on l'eut taillé, il se trouva tel qu'il est, et le déchet en fournit assez d'autres moindres pour en payer le premier achat et les façons. Ces pierres si belles et extraordinaires me font souvenir d'une chose que j'ai ouï dire autrefois à feu ma mère. Elle avoit été élevée en Angleterre, pendant que son père, M. de La Boderie, y étoit ambassadeur de France auprès du roi Jacques. Elle étoit souvent auprès de la Reine qui étoit de Danemarck, et elle nous disoit lui avoir vu une bague qui étoit toute d'une seule perle qu'on avoit creusée et percée pour en faire un anneau assez large, de la même façon que nous voyons ces joncs de jais que les femmes portent quelquefois. Si la fameuse perle que la reine Cléopâtre fit distiller pour Antoine a bien trouvé place dans l'histoire, il me semble que celle de la reine d'Angleterre peut bien trouver la sienne dans ces Mémoires. Cette princesse avoit une autre bague que l'art ne rendoit guère moins recommandable que la nature avoit fait l'autre, puisque, dans un cristal d'une grosseur ordinaire, au lieu de pierre on voyoit une montre avec toutes ses roues, sonnant les heures, non pas à la vérité sur un timbre, mais sur le

doigt, que le marteau frappoit doucement par de légères piqûres. Pendant que nous sommes sur cette vieille cour d'Angleterre, je rapporterai encore une chose remarquable que ma mère disoit avoir vue. Toute la cour étoit un jour à voir un combat de dogues contre des lions : ce qui n'est pas extraordinaire en ce pays-là. Une fille de la Reine étoit servie par un des plus honnêtes hommes de la cour, mais avec peu de reconnoissance pour lui. Soit pour l'éprouver ou pour s'en défaire, elle laissa tomber un de ses gants dans la place du combat; et regardant ce gentilhomme, elle fit fort l'affligée de cette perte. Il entendit bien ce que cela vouloit dire : il descendit froidement; et étant entré dans la place l'épée à la main, et son bras gauche entortillé de son manteau, il fut relever le gant qui l'exposoit à une si dangereuse aventure. Par bonheur le lion se trouva assez occupé pour ne point penser à venir à lui; ainsi il revint glorieux avec la même froideur qu'il étoit allé. Mais s'étant approché de la demoiselle, et lui donnant doucement de ce gant sur la joue : « Tenez, lui dit-il, « mademoiselle, voilà votre gant; mais vous ne mé- « ritez pas d'être servie par un homme comme moi. » En effet il la quitta. Son action fut louée de toute la cour, et la demoiselle couverte de honte.

Pour revenir à notre voyage, nous reprîmes le chemin de Gênes par Massa et Carrara, d'où se tirent les beaux marbres blancs d'Italie. On nous fit remarquer de loin le château des marquis Mallespini, où on dit que, par un privilége particulier qu'ils ont obtenu de Dieu par les prières de saint François de Paule qui passa par là en venant en France, toutes les fois qu'il

doit mourir quelqu'un de cette famille il paroît quelques jours auparavant comme un flambeau allumé sur une des principales tours du château.

J'aurois bien souhaité de pouvoir passer par Lucques, pour y voir un prodige de nos jours, le fameux sculpteur.... qui, ayant excellé dans son art et étant devenu aveugle, ne laissoit pas encore de travailler sur le marbre, et même de faire des portraits ressemblans en tâtant le visage des personnes. On en conte une chose étonnante.

La princesse de Palestrine (dona Anna Colonna), femme du prince préfet Barberin, ayant passé à Lucques en venant en France, voulut voir cet homme extraordinaire, qu'elle avoit connu à la cour du pape Urbain avant qu'il eût perdu la vue. Pour éprouver la vérité des choses qu'elle en avoit ouï dire, elle lui présenta une médaille qu'elle lui dit être la tête du prince préfet, et lui en demanda son avis; mais cet homme, après l'avoir un peu maniée, commença à la baiser avec respect en lui disant : « Madame, vous ne me « tromperez pas ainsi; je connois trop bien que c'est « le visage de mon bon maître le pape Urbain : » comme s'il avoit eu des yeux au bout des doigts pour discerner une chose aussi peu sensible à l'attouchement que le bas-relief d'une médaille.

La république de Gênes nous donna une galère pour nous porter à Toulon; mais dans l'appréhension qu'eut M. de Saint-Nicolas d'y trouver de nouveaux ordres de retourner à Rome, il débarqua à Antibes, d'où nous prîmes le chemin de Grasse pour y voir M. l'évêque (l'illustre M. Godeau), qui a rendu ce petit coin de terre si célèbre par ses beaux vers, mais plus encore

par le bon exemple de sa vie. Il nous y reçut avec toute la joie et l'affection d'un ancien ami qui n'étoit pas accoutumé à y en voir de ceux qu'il avoit laissés à Paris. Nous nous y délassâmes trois ou quatre jours avec toute la satisfaction possible. De là nous gagnâmes Lyon, et vînmes nous embarquer à Rouanne sur la rivière de Loire. Nous trouvâmes à Dezize un carrosse du comte de Druy qui nous mena chez lui à quelques lieues de là. C'est une belle baronnie dont il porte le nom, et qui nous est substituée; mais parce que nous ne sommes pas heureux en successions, celle-là nous est échappée comme par miracle. Le comte de Druy dont je parle étoit fils de M. de Druy président au grand conseil et contrôleur général des finances, fils, aussi-bien que ma grand'mère, du fameux M. Marion, avocat général. Il étoit cadet, et porta d'abord les armes; ensuite, par un mouvement de dévotion, il entra chez les pères de l'Oratoire, et y fut fait diacre. Son frère aîné étant mort sans enfans d'une manière un peu suspecte, il plaida contre la veuve; et par accommodement il l'obligea à renoncer à son douaire. Il se retira ensuite en sa terre de Druy, où, par l'occasion du voisinage, il devint amoureux d'une sœur du comte d'Anlezy, et se mit en tête de l'épouser. Tout le monde traitoit sa prétention de chimère. Cependant il fit si bien qu'étant allé lui-même à Rome solliciter sa dispense, il l'obtint, et se maria avec cette demoiselle dont il a eu plusieurs enfans. Son fils aîné a épousé une fille du comte de Montal, lieutenant général des armées du Roi.

Nous passâmes deux jours à Druy, d'où nous nous rendîmes à Port-Royal vers la Saint-Jean, auprès de

mon père. Nous l'y avions laissé trois ans auparavant dans une vraie solitude; mais, par la dépense qu'il y avoit faite à sécher un marais et à planter des jardins, il avoit tellement changé ce lieu que les religieuses de Paris, qui se trouvoient logées à l'étroit, y avoient envoyé une partie des sœurs, n'ayant plus de peur du mauvais air qui les en avoit autrefois chassées. Après y avoir passé quelques jours, nous allâmes à Paris loger chez M. de Saint-Ange, premier maître-d'hôtel de la Reine, et tellement de nos amis, aussi-bien que madame sa femme, que mon père avoit mis auprès d'elle une de mes sœurs qui avoit voulu sortir de Port-Royal, où elle avoit été élevée et où elle s'est depuis faite religieuse, comme madame de Saint-Ange elle-même, qui y a fini saintement ses jours dans le fort de la persécution que cette sainte maison a soufferte.

Sur la fin de l'été je fus à Saint-Ange avec mon père; nous y trouvâmes madame de Servien, l'ambassadrice de Piémont, qui avoit depuis peu marié sa fille avec le fils de M. de Saint-Ange. Nous apprîmes en revenant l'issue de la journée des barricades de Paris, sur le sujet de M. de Broussel. Toutes les choses qui suivirent ce malheureux événement ne sont que trop marquées dans l'histoire. On y verra toujours avec horreur jusqu'où l'insolence de quelques esprits intéressés peut aller, ainsi que la folie d'un peuple infatué d'une fausse apparence de vertu masquée sous le fantôme d'un homme de bien. De là naquirent tous nos malheurs. On perdit le fruit de cette fameuse victoire de Lens que M. le prince venoit de remporter sur les Espagnols, et qu'on peut regarder comme une des

plus belles actions de sa vie ; car, après que la première ligne qui faisoit la retraite eut été battue, il se mit à la tête de la seconde ; et, ayant laissé passer les fuyards par les intervalles sans s'ébranler, il retourna si à propos au combat qu'il vainquit les victorieux, leur défit leurs meilleures troupes, et fit leurs principaux chefs prisonniers. Mais, par le malheur de la France, n'y ayant plus d'ennemis étrangers à craindre, les domestiques en prirent la place, et firent tant par leurs excès, qu'après avoir tenu le Roi assiégé dans le Palais-Royal ils l'obligèrent enfin, pour se tirer de leurs mains, de sortir de Paris la nuit de la fête des Rois de l'année 1649, et d'assiéger ensuite cette grande ville qui avoit levé l'étendard de la sédition et de la révolte.

Cette guerre effective et sanglante fut précédée d'une autre guerre qui divisa les esprits, au sujet des deux fameux sonnets de Job et d'Uranie (1), celui-ci

(1) *Des deux fameux sonnets de Job et d'Uranie :* Cette dispute eut lieu en 1647. Voici les deux pièces :

Sonnet de Benserade.

Job, de mille tourmens atteint,
Vous rendra sa douleur connue,
Et raisonnablement il craint
Que vous ne soyez point émue.

Vous verrez sa misère nue ;
Il s'est lui-même ainsi dépeint :
Accoutumez-vous à la vue
D'un homme qui souffre et se plaint.

Bien qu'il eût d'extrêmes souffrances,
On voit aller des patiences
Plus loin que la sienne n'alla :

Il souffrit des maux incroyables,
Il s'en plaignit, il en parla.
J'en connois de plus misérables.

de Voiture et l'autre de Benserade ; guerre plus douce à la vérité, mais qui sembla être le présage ou le prélude des troubles véritables qui la suivirent de près. Ainsi nous lisons dans l'Ecriture sainte qu'avant cette cruelle guerre des Machabées qui affligea le peuple de Dieu, les habitans de Jérusalem virent paroître en l'air pendant plusieurs jours comme des armées en bataille qui, par leurs divers mouvemens, le choc des armes et des chevaux, représentoient au naturel de véritables combats. Cette image de guerre dont je parle eut quelque chose de plus réel : elle partagea toute la cour et la ville ; on en étoit au *qui-vive* dans les compagnies ; chacun soutenoit son parti avec chaleur, et jamais les gibelins et les guelfes ne firent peut-être plus de bruit qu'en firent alors les jobelins et les uranins. Madame de Longueville s'étoit déclarée chef de ces derniers ; ce qui fit faire à mademoiselle de Scudéri ce quatrain si digne d'elle :

Sonnet de Voiture.

Il faut finir mes jours dans l'amour d'Uranie :
L'absence ni le temps ne m'en sauroient guérir ;
Et je ne vois plus rien qui me pût secourir,
Ni qui sût rappeler ma liberté bannie.

Dès long-temps je connois sa rigueur infinie ;
Mais, pensant aux beautés pour qui je dois périr,
Je bénis mon martyre, et, content de mourir,
Je n'ose murmurer contre sa tyrannie.

Quelquefois ma raison, par de foibles discours,
M'invite à la révolte, et me promet secours ;
Mais, lorsqu'à mon besoin je veux me servir d'elle,

Après beaucoup de peine et d'efforts impuissans
Elle dit qu'Uranie est seule aimable et belle,
Et m'y rengage plus que ne font tous mes sens.

A vous dire la vérité,
Le destin de Job est étrange,
D'être toujours persécuté,
Tantôt par un démon, et tantôt par un ange.

Le parti d'Uranie ne fut pourtant pas le plus fort. Il en arriva comme il a coutume d'arriver des beautés : les plus régulièrement belles ne sont pas toujours celles qui plaisent le plus. Ce fut ainsi que se passa la fin de l'année 1648, et je ne sais si on ne pourroit point dire que cette impression de chaleur qu'avoit laissée dans les esprits cette contestation galante fut une disposition malheureuse à allumer le feu violent qui, comme une fièvre frénétique, embrasa le corps de l'Etat, et le mit à deux doigts de sa ruine.

Comme ceux qui n'étoient point frondeurs (c'étoit le nom qu'on donnoit aux révoltés, au lieu que ceux du bon parti étoient appelés mazarins); comme, dis-je, ceux-ci n'étoient point en sûreté à Paris, nous en sortîmes avec assez de peine, M. de Saint-Nicolas, mon frère et moi, et nous nous retirâmes à Port-Royal des Champs, où il y avoit alors un assez bon nombre de personnes de piété qui s'étoient retirés du monde pour y faire pénitence. Chacun se crut alors obligé de prendre les armes pour garantir ces bonnes religieuses des insultes des soldats insolens qui vivoient avec toute sorte de licence; mais les prières de ces saintes filles étoient leur défense la plus forte.

M. le duc de Luynes (1) étoit alors aussi comme re-

(1) *M. le duc de Luynes :* Il étoit l'un des principaux chefs de la Fronde. Lorsque la cause royale eut triomphé, il fut convenu à Port-Royal qu'on auroit l'air de condamner ces mouvemens séditieux, quoiqu'on eût eu des rapports très-intimes avec ceux qui les dirigeoient.

tiré à Port-Royal. On auroit eu de la peine à croire qu'une vertu solide, telle que paroissoit la sienne, eût dû être ébranlée quelques années après, jusqu'à lui laisser prendre une résolution aussi étrange que celle d'épouser mademoiselle de Monbazon sa tante, et si jeune au prix de lui. Ç'a été un grand et terrible exemple de la force de l'amour. Mais si cette passion pouvoit être excusée par une grande beauté, la sienne le pouvoit être, n'y ayant rien de plus beau alors que cette jeune personne. Je me souviens de l'avoir vue à Coupvrai : elle n'avoit que dix ans, quoiqu'on lui en eût pu donner quatorze, tant elle étoit grande et bien formée; et M. le prince de Guémené, son frère, nous disoit un jour en nous la montrant : « Des rois « ne devroient-ils pas choisir quelque personne comme « celle-là parmi leurs sujettes pour en faire une reine, « plutôt que d'aller chercher chez les étrangers quel- « que princesse mal bâtie, qui les fait souvent en- « rager ? »

Pendant le séjour que nous fîmes à Port-Royal, l'évêché d'Angers (1) ayant vaqué, fut donné à M. l'abbé de Saint-Nicolas avec tout l'agrément possible; car la Reine ayant demandé en riant à M. de Nogent à qui on pensoit que le Roi donneroit cet évêché, il répondit, un peu embarrassé, qu'on croyoit que ce seroit à l'abbé de Saint-Nicolas. « On nous « feroit tort, reprit obligeamment Sa Majesté, si on « avoit une autre opinion de nous. »

M. l'abbé de La Rivière en usa bien honnêtement

(1) *L'évêché d'Angers :* Les frondeurs, alors très-puissans, firent donner cet évêché à l'abbé de Saint-Nicolas, qui figura depuis dans les querelles du jansénisme.

pour lui, quoiqu'il n'y eût eu entre eux qu'une simple connoissance. Il étoit alors en traité de l'archevêché de Reims avec M. de Valençay, qui en étoit alors archevêque. Une des conditions du traité étoit qu'on donneroit un évêché à M. l'abbé de Sillery son neveu. Madame de Puyzieux, mère de cet abbé, ne manqua pas de demander celui d'Angers, quoiqu'elle fût d'ailleurs bonne amie de M. de Saint-Nicolas, et que M. de Puyzieux son mari fût cousin issu de germain de ma mère. Mais M. l'abbé de La Rivière s'y opposa; et sans considérer son intérêt, ce qui est fort rare, il dit qu'il aimeroit mieux n'avoir jamais d'évêché que d'ôter celui-là à une personne du mérite de M. l'abbé de Saint-Nicolas.

En ce même temps M. de Pomponne, mon oncle maternel, mourut à Pomponne, dont il étoit usufruitier. Comme cette terre m'appartenoit à cause de ma mère, il fallut penser à l'aller conserver, tout étant presque au pillage dans ce misérable temps. Je fus à Saint-Denis, où M. le comte du Plessis-Praslin me donna dix cavaliers d'escorte pour passer à Pomponne. Nous rencontrâmes sur notre chemin un parti de Paris de vingt ou trente maîtres que mes cavaliers voulurent pousser à toute force, tant ils méprisoient ces troupes rebelles; et ce n'étoit pas sans raison, car nous n'eûmes pas sitôt fait mine d'aller à eux qu'ils enfilèrent à toute bride le grand chemin de Paris.

Je fus à Pomponne jusqu'à la paix, et j'y passai l'été avec mon père, qui y vint travailler aux affaires que la mort de M. de Pomponne lui avoit laissées. J'y tombai malade sur la fin de l'automne, et fus un an

dans une langueur mortelle, beaucoup plus insupportable que la fièvre.

Je revins passer l'hiver à Paris auprès de M. l'évêque d'Angers qui n'étoit pas encore sacré, et qui revenoit d'Angers où il avoit fait un petit voyage fort à propos pour cette ville. Elle se voyoit exposée à la fureur du maréchal de Brezé son gouverneur, qui venoit avec des troupes le fer et le feu à la main, ainsi qu'il disoit lui-même, pour punir leur rebellion, et se venger de l'affront que ce peuple lui avoit fait en appelant M. de La Trémouille, et se soumettant à lui pour les intérêts du parlement. M. d'Angers, comme un ange de paix, alla au devant de lui, et fit tant par ses prières et par la force de ses raisons, qu'il conjura cette tempête, et vit rétablir le calme dans sa ville avant que de la quitter. Mais ce ne fut pas pour long-temps, ainsi que l'on verra dans la suite.

[1650] Le maréchal de Brezé vendit son gouvernement à M. le duc de Rohan-Chabot, se réservant seulement celui de Saumur. Il mourut peu de temps après. C'étoit un homme fort emporté dans ses passions, aimant ses plaisirs et sa liberté plus que toutes choses, ennemi du gouvernement dans le temps même qu'il étoit entre les mains de son beau-frère (le cardinal de Richelieu), et qu'il eût pu espérer d'être élevé aux plus hautes charges de l'Etat, s'il eût pu se réduire à avoir pour ce cardinal quelque légère complaisance. Mais parmi ses défauts on trouvoit en lui d'excellentes qualités. Il avoit beaucoup d'esprit, une assez grande connoissance des langues et des belles-lettres; il parloit et écrivoit aussi bien qu'homme

de France ; il aimoit excessivement ses amis et haïssoit de même ses ennemis, sans pourtant que sa haine l'emportât jamais sur sa générosité. Il en donna une preuve bien remarquable après avoir gagné la bataille d'Avein, qui suivit de si près la déclaration de la guerre en 1635; car, rendant compte à la cour de cette grande action, et faisant valoir les services de ceux qui s'y étoient signalés, il rendit la même justice à un officier qu'il n'aimoit pas et qui ne le voyoit point. Des amis de cet officier, qui étoient à Paris, lui mandèrent l'obligation qu'il avoit à ce généreux ennemi, et lui conseillèrent de lui en aller témoigner sa reconnoissance. Il y fut, touché d'un véritable repentir, et lui demanda pardon de l'avoir si mal connu jusqu'alors. Le maréchal le reçut avec la même fierté qu'il avoit eue pour lui, et lui dit qu'il ne lui avoit pas l'obligation qu'il croyoit ; que s'il avoit dit du bien de lui ce n'avoit pas été pour l'obliger, mais parce qu'il devoit ce témoignage à la vérité ; qu'au reste il ne s'imaginât pas pour cela être raccommodé avec lui. La chose n'alla pourtant pas ainsi ; car cet officier, charmé de plus en plus de ce généreux procédé, lui fit tant de soumissions et de protestations d'être toute sa vie son serviteur, quand même il ne le voudroit pas, qu'enfin il désarma son ressentiment, et fut depuis fort bien avec lui.

La paix de Paris s'étant faite, on sait assez par quelles intrigues M. le prince fut mis en prison, par quelles autres il en fut délivré, et comment enfin s'alluma la guerre civile.

Les engagemens qu'avoit avec lui M. de Rohan, qui lui étoit redevable de son mariage et de tout son

établissement, le précipitèrent quelque temps après dans le parti de ce prince, mais avec peu d'honneur pour lui et encore moins d'avantage; car après avoir jeté la ville d'Angers dans une seconde rebellion, et l'avoir assez mal défendue, il ne remporta de toutes ses fatigues, fort peu conformes à son caractère porté au repos et aux plaisirs, que la perte de son gouvernement et de sa santé, on peut dire même de sa vie.

Il ne fut pas le seul que le malheur du temps emporta, contre son inclination, dans ce malheureux parti. Nous en eûmes un exemple domestique dans notre famille en la personne de M. Arnauld qui, s'étant attaché à M. le prince dans le temps qu'il étoit le soutien de l'Etat, se trouva engagé d'honneur à le suivre, après qu'il en eut été déclaré l'ennemi, ou plutôt après qu'il se fut rendu, comme par force, aux importunes sollicitations de ceux qui par des intérêts particuliers ne trouvoient leur compte que dans le trouble. Mais ce n'est pas encore le lieu de parler de ces choses.

La prison de M. le prince, qui les précéda et qui les causa, doit être auparavant mentionnée. Sur quoi il ne sera peut-être pas hors de propos de rapporter un fait qui, quoique peu solide en soi, ne laisse pas pourtant d'avoir eu quelque chose d'assez remarquable.

Je parle d'une espèce de prédiction que fit M. Arnauld quelques mois auparavant l'emprisonnement des princes. Il s'amusoit quelquefois en badinant à l'astrologie judiciaire, et se servoit entre autres moyens d'une certaine pirouette où étoient marquées les constellations célestes. Il la prenoit à pleine main quand elle tournoit; et remarquant les figures qui se ren-

controient sous ses doigts, il en tiroit des conséquences. Un jour donc messieurs les princes étoient à Chaillot, dans la maison du maréchal de Bassompierre ; ils s'y étoient retirés sur le mécontentement qu'ils témoignoient avoir au sujet du gouvernement du Pont-de-l'Arche qui avoit été refusé à M. de Longueville : et l'on peut dire que ce fut là la première étincelle du feu qui embrasa la France. M. le prince se trouvant en assez bonne humeur dit en riant à M. Arnauld : « Eh bien, ne pourriez-vous point, avec « votre pirouette, nous dire ce que deviendra tout « ceci?—Oui dà, monsieur, » lui répondit M. Arnauld avec le même enjouement ; et ayant fait ensuite plusieurs figures : « Ma foi, dit-il, je ne sais ce que tout « cela veut dire, mais je ne trouve ici qu'une prison. » On n'y fit pas grande réflexion alors ; mais l'événement ne tarda guère à justifier sa prédiction. Ce n'étoit pas là la seule qu'il eût faite : il y rencontroit souvent assez juste ; et un jour entre autres que mon père se moquoit de lui, sur ce qu'il s'amusoit à une chose si vaine : « Eh bien ! lui dit-il, voulez-vous que « je vous dise ce qui vous doit arriver demain? » Et, après avoir fait ses observations, il lui prédit trois choses : l'une, que sa maison courroit fortune d'être brûlée, ce qui arriva ; une autre dont je ne me souviens pas, et qui arriva aussi ; et la troisième, qu'il ne dîneroit pas chez lui le lendemain. « Ah ! pour celle-« là, lui dit mon père, je vous attraperai bien, car « je ne sortirai point de chez moi. » En effet il n'en sortit point tout le matin ; mais, comme il s'alloit mettre à table, il vint un laquais de M. de Carbon, son ami intime (c'étoit le père de M. l'archevêque de

Sens d'aujourd'hui). Ce laquais lui apportoit un billet par lequel on lui donnoit avis que M. de Carbon venoit d'être mis en prison pour quelque dette. Cette nouvelle lui fit oublier toute autre chose ; et, sans songer à son dîné ni à la prédiction de M. Arnauld, il courut dans le même instant au secours de son ami. Mais il ne se trouva pas peu étonné de voir, quand il fut de retour, qu'il avoit ainsi accompli la prédiction.

Revenons à la prison de M. le prince. C'est une date trop funeste à ceux qui ont la passion de l'Etat pour en pouvoir perdre le souvenir. Ce fut la nuit du 18 janvier 1650 qu'on paya les services de ce grand prince, qui venoit de conserver au Roi sa couronne, par la plus injuste prison qui fut jamais. On arrêta en même temps tous ceux qu'on croyoit être le mieux avec lui, et M. Arnauld ne s'en sauva que par le plus grand hasard du monde. Mais en évitant un malheur il tomboit dans un autre peut-être aussi grand ; car, à l'heure même qu'on envoya chez lui pour l'arrêter, il épousoit à Saint-Sulpice madame la présidente de La Barre. Ce mariage est peut-être la seule faute importante qu'on puisse lui reprocher en toute sa vie, et je ne sais si elle peut être excusée par la nécessité d'un homme qui avoit mangé tout son bien en servant le Roi, et qui trouvoit quelque ressource dans celui de cette femme. Quoi qu'il en soit, cette rencontre lui conserva alors la liberté pour pouvoir encore servir M. le prince dans son malheur, et mériter de plus en plus la confiance et l'amitié dont il l'honoroit. Comme il avoit grand intérêt à se bien cacher, il changeoit presque tous les jours de logis, sa femme le suivant par-

tout; et ce fut un petit miracle qu'elle ne le fît pas vingt fois découvrir par son imprudence. Il trouva bientôt le moyen de faire tenir de ses lettres à M. le prince, et d'en recevoir de lui. Il couroit toute la nuit pour ses intérêts, et il eut même l'adresse de lui faire tenir une épée dans sa prison. L'invention en fut assez bien imaginée pour trouver place dans ces Mémoires. M. le prince de Conti, qui se trouvoit incommodé, avoit demandé un bâton en béquille et un lit de camp. On sait que les colonnes de ces sortes de lits sont brisées, et qu'une des moitiés se joint à l'autre par un tourillon qui entre dans un trou de l'autre moitié. M. Arnauld fit faire une de ces moitiés de colonnes toute creuse, et logea dedans un bâton dans lequel étoit une épée. Ce bâton étoit tout-à-fait semblable à la béquille qu'on envoyoit à M. le prince de Conti: de manière que le manche de la béquille se pouvoit ajuster sur ce bâton mystérieux. Quand le lit fut tendu, et que les princes furent seuls la nuit dans leur chambre, comme ils étoient avertis du secret, ils tirèrent le bâton de son lieu, et remirent celui de la béquille en la place. Mais comme la pesanteur du fer eût pu découvrir le mystère si quelqu'un y eût touché, ils firent si bien que, sans qu'on y pût faire de réflexion, cette béquille étoit toujours tenue par quelqu'un des trois. Une épée entre les mains d'un homme qui s'en savoit aussi bien servir que M. le prince pouvoit beaucoup contribuer à l'exécution des entreprises qu'on formoit pour leur liberté. Elles ne purent réussir pendant qu'ils furent à Vincennes; mais dans le petit séjour qu'ils firent à Marcoussis lorsqu'on les transféroit au Havre-de-Grâce, M. Ar-

nauld en forma une dont il s'en fallut peu qu'on ne vît l'effet. Il devoit mettre la nuit sur l'étang un bateau de cuir bouilli qu'on avoit apporté sur des chevaux, et l'amener sans bruit au pied de la fenêtre où les princes étoient gardés; un soldat qui étoit du secret, et qui devoit être de garde cette nuit, devoit, avec l'aide du prince, égorger ses compagnons et descendre avec les princes dans le bateau qui les attendoit, et qui les eût rendus au bout de l'étang. Là un gros de cavalerie se tenoit prêt à les recevoir. Toutes choses étoient disposées le mieux du monde pour ce dessein; mais la fortune, qui avoit commencé à tourner le dos à M. le prince, fut encore constante dans sa haine, et fit que le soldat affidé ne fut point de garde cette nuit-là.

Je ne dirai point comment les princes furent conduits au Hâvre, et par quelles intrigues ils en furent tirés : c'est un point d'histoire qu'il faut laisser à ceux qui font profession de l'écrire. Je ne m'étendrai point non plus sur toutes les machines qu'on fit jouer pour obliger M. le prince, contre son inclination, à prendre les armes contre le Roi; je dirai seulement que M. Arnauld combattit de toutes ses forces cette pernicieuse résolution, et qu'il eut quelquefois espérance de la lui voir abandonner; mais enfin le ressentiment, l'intérêt et l'importunité des personnes qui étoient les plus chères à ce prince l'emportèrent sur les plus sages conseils; et vaincu plutôt que persuadé : « Eh bien! « leur dit-il, vous voulez la guerre, il la faut faire; « mais je vous y mettrai si avant, que vous n'en sor- « tirez pas quand vous voudrez. » Il ne fut que trop véritable en ses promesses. M. Arnauld, voyant toutes

choses désespérées, se rendit à Dijon par ordre de M. le prince qui lui en avoit donné le gouvernement, mais avec un chagrin mortel d'être le premier de sa maison qui eût jamais servi contre l'Etat. Un faux honneur pourtant l'engageant avec un prince qui l'estimoit et qui l'honoroit de sa confiance, il employa tous ses soins pour ses intérêts, et ménagea si adroitement les esprits du parlement de Dijon, que, pendant qu'il vécut, on n'y prit aucune résolution préjudiciable à M. le prince. Enfin, rongé d'un chagrin secret dont il ne put être le maître, il tomba dans une jaunisse qui peu après lui causa la mort. Il mourut dans le château de Dijon, et fut regretté de tout le monde. C'étoit un homme extraordinaire, d'un esprit vaste et étendu, capable également des plus grandes affaires, et de ces agréables bagatelles qui ont tant de part en la composition d'un honnête homme. Il écrivoit en prose et en vers aussi bien qu'il se pouvoit : j'ai vu des pièces de lui qui méritoient bien d'être conservées, et qui ne le cédoient point à celles de Voiture pour la grâce, pour l'enjouement, et pour ce tour aisé et naturel qu'on admire dans les ouvrages de cet auteur. Une célèbre plume de ce temps a été plus loin dans le portrait qu'elle a fait de M. Arnauld sous le nom de ....., en disant qu'on trouvoit en lui deux ou trois fort honnêtes hommes à la fois. En effet il est étrange que n'étant déjà plus jeune, et ayant un esprit solide et posé, il ne laissât pas d'être capable de tous les divertissemens des jeunes gens ; et en effet M. le prince l'y appeloit quand il s'y occupoit avec les petits-maîtres : c'est ainsi qu'on appeloit alors messieurs de Châtillon, Tournon, Toulongeon, La Maus-

saye, et quelques autres seigneurs de la cour qui étoient de l'âge et des plaisirs du prince. M. Arnauld avoit servi toute sa vie sans discontinuation, et il étoit monté par degrés jusqu'à être lieutenant général des armées du Roi. Depuis qu'il s'attacha à M. le prince après la prise de Thionville, il le servit dans tous ses siéges et dans toutes ses batailles, et y acquit assez d'honneur pour mériter la part que lui donna Son Altesse en ses bonnes grâces et en ses conseils. Cependant il n'en a pas été plus heureux; et l'on peut dire que hors l'estime de ses amis, et particulièrement de ce grand prince, estime qui n'étoit cependant pas un don de la fortune, il n'eut jamais de cette aveugle déesse que des rebuts et des contre-temps capables de désespérer tout courage qui n'eût pas été si grand que le sien.

TROISIÈME PARTIE.

Au mois de juin 1650, M. d'Angers fut sacré à Paris par M. l'archevêque de Tours, assisté de messieurs les évêques d'Albi et de Chartres. Au mois de novembre suivant, s'étant rendu à Angers, il prit possession de son évêché; et, par une assiduité qui a peu d'exemples, il n'est pas sorti depuis de son diocèse. Il y fut reçu avec tout l'applaudissement qu'il devoit attendre d'un peuple qui l'avoit considéré depuis plusieurs années avec joie comme devant quelque jour être son évêque, et qui lui avoit l'obligation de l'avoir sauvé depuis un an de la fureur du maréchal de Brezé, comme nous avons dit ci-dessus.

M. de Rohan, gouverneur d'Anjou, se trouvoit alors à Angers avec madame sa femme. Il étoit d'une humeur douce et civile; et quoique madame de Rohan fût fort fière, on pouvoit espérer sous leur gouvernement une vie tranquille et heureuse. Mais, dans la guerre civile qui se ralluma, M. de Rohan se croyant obligé de suivre le parti de M. le prince, toutes ces bonnes dispositions furent changées, et il attira les armes du Roi dans l'Anjou, au grand malheur de la province et de lui-même, comme je le dirai dans la suite. Il vivoit en fort bonne intelligence avec M. d'Angers; et étant revenu de Bretagne, où il avoit laissé madame de Rohan, pour se trouver à l'assemblée qui se devoit tenir à Angers pour députer aux Etats-généraux, il fut huit jours à n'avoir point d'autre table que celle de ce prélat.

Sur la fin de 1651, il eut ce grand démêlé avec le maréchal de La Meilleraye qui vouloit l'empêcher de présider aux états de Bretagne, pour mettre en sa place M. de Vendôme. M. de Rohan croyoit avoir si bien fait sa partie, qu'il ne craignit point de venir à Nantes où se devoient tenir les Etats. Madame de Rohan étoit avec lui, et cinq ou six cents gentilshommes se promettoient bien de lui faire avoir satisfaction. Mais le maréchal, qui n'étoit pas accoutumé à se laisser faire la loi, disposa si bien toutes choses, ayant placé ses gardes et ses soldats sur les avenues, et sur les remparts du château quelques pièces de canon qui enfiloient la rue par laquelle cette noblesse devoit venir, qu'il leur eût été impossible d'y paroître sans se faire tous écraser. Comme ils témoignoient pourtant être résolus de tenter l'entreprise, le maréchal envoya son capitaine des gardes à M. de Rohan pour le prier de s'en désister, et lui représenter qu'il ne lui étoit pas possible d'en venir à bout. Cet officier fut reçu et renvoyé avec mépris, et même il lui fut fait quelque insulte par les laquais de cette noblesse. Cela lui fit faire son rapport à son maître avec colère; il l'assura même qu'ils étoient en marche. Cette colère n'eut pas de peine à allumer celle du maréchal, qui étoit toujours assez prête à s'enflammer. Cependant il avoit la goutte. Il se fit mettre sur un bidet, résolu d'aller à leur rencontre et de les charger. Le président de Chalins voulant prévenir un si grand désordre, et jaloux aussi peut-être de l'autorité de sa compagnie qui avoit donné un arrêt en faveur de M. de Rohan, se mit au devant du maréchal, et lui dit tout ce qu'il put penser de plus fort pour lui faire épargner le sang

de toute la noblesse de Bretagne ; mais voyant qu'il passoit outre sans le vouloir écouter, il saisit la bride de son cheval, qui, sentant la saccade, pensa se cabrer. On vit en cet instant une scène assez ridicule, et qui calma la colère du maréchal par des éclats de rire qu'il ne put retenir. M. l'évêque de Nantes, revêtu de ses habits de cérémonie pour présider aux Etats, s'avança, les poings fermés, contre le président de Chalins, et, avec de grosses paroles mêlées de menaces et de juremens qui lui étoient assez familiers, il le fit bientôt repentir de son audace. Ce président retourna vers M. de Rohan, qui comprit enfin que ce seroit une témérité inutile d'entreprendre de forcer le maréchal de La Meilleraye. Madame de Rohan cependant tâcha de faire soulever la populace ; mais le maréchal ayant fait prendre les armes aux bourgeois rompit encore ses mesures, et renvoya faire commandement à M. de Rohan et à tous ceux qui l'accompagnoient de sortir de la ville ; et il fallut obéir. Madame de Rohan voulut avoir la satisfaction de décharger sa bile contre le maréchal : elle se fit accompagner au château par le marquis de Molac et le comte de Carnay. Elle le traita de tyran qui, pour satisfaire sa haine, avoit voulu faire couper la gorge à toute la noblesse de Bretagne ; et, continuant dans son emportement, elle lui dit que s'il vouloit sortir de la ville il pourroit vider sa querelle avec M. de Rohan plus honorablement que sous le canon de son château. M. le maréchal ne s'emporta point, et lui répondit en riant qu'il s'étonnoit qu'elle voulût faire battre M. de Rohan, et qu'elle ne l'avoit pas épousé pour cela. Le marquis de Molac s'étant voulu mêler de parler, et ayant dit entre autres

choses que s'il n'étoit maréchal de France il étoit du bois dont on les faisoit. « Il est vrai, reprit M. le ma-
« réchal; quand on en fera de bois, vous le pourrez
« être. » Le comte de Carnay eut aussi son fait. « Vous
« croyez, lui dit le maréchal, parce que vous êtes un
« grand gladiateur, que personne n'oseroit vous ré-
« sister; mais cela vous est inutile contre moi, car je
« suis un pauvre goutteux qui ne me bats point. » Enfin après les avoir traités fort civilement, ne payant leurs injures que de railleries, il conduisit madame de Rohan hors du château, et la fit après sortir de la ville.

[1652] M. de Rohan revint à Angers dans cette mauvaise humeur, et ce fut alors qu'on commença à s'apercevoir des desseins qu'il avoit contre le service du Roi. Il prit l'occasion du passage du régiment de Picardie, qui alloit joindre Sa Majesté en Poitou, pour s'emparer du Pont-de-Cé: bien heureux de ce que l'avis de Poillac, qui commandoit ce régiment, ne fut pas suivi. Celui-ci, jugeant bien où cela alloit, proposa de se saisir de sa personne, et de le mener à la cour. Ç'auroit été un très-grand service qu'il auroit rendu à l'Etat; mais comme c'étoit une chose assez délicate d'arrêter un gouverneur de province dans son gouvernement sans en avoir d'ordres, les autres capitaines ne jugèrent pas à propos de l'exécuter. Après qu'il fut maître du Pont-de-Cé, il commença à parler plus hardiment; il fit entrer quelques troupes dans Angers: et comme il n'y avoit point d'homme plus propre que lui à gagner les esprits d'un peuple, il ne lui fut pas difficile d'engager celui d'Angers dans ses intérêts, d'autant plus que ce peuple étoit d'ailleurs assez porté à des remuemens par sa légèreté naturelle.

Il arriva dans ces entrefaites que M. Servien, qui étoit retiré chez lui en Poitou, perdit madame sa femme; il étoit fort ami de M. d'Angers, et il lui fit témoigner qu'il auroit une grande consolation dans son extrême douleur s'il le pouvoit voir. Ce fut un étrange embarras pour M. d'Angers; il voyoit bien que son absence pourroit encore donner à M. de Rohan plus de hardiesse pour exécuter ses mauvais desseins; mais aussi il n'étoit pas possible de refuser à un ami du poids de M. Servien, dans une occasion de cette nature, le service qu'il attendoit de lui. M. d'Angers partit donc, faisant état de n'être que trois ou quatre jours en son voyage. M. de Rohan étoit trop habile pour s'oublier en cette rencontre: il voyoit bien que M. d'Angers, dans Angers, lui auroit toujours été un grand obstacle; ce qu'il y avoit de serviteurs du Roi dans la ville auroient toujours eu auprès de lui où se rassembler. De l'arrêter dans son palais épiscopal ou de le chasser de la ville, cela auroit pu faire du désordre; il étoit bien plus aisé de l'empêcher d'y rentrer, puisqu'il en étoit sorti. Aussi prit-il ce parti; et comme il sut qu'il revenoit, il envoya son capitaine des gardes au Pont-de-Cé pour le persuader par de belles raisons, et par la vue même de sa sûreté, de ne point revenir à Angers. Mais comme cet officier vit que nonobstant tout cela il marchoit toujours pour y retourner, il lui fit voir qu'on n'étoit pas d'humeur à le souffrir. On lui fit presque violence pour l'empêcher de passer outre, et il fut contraint de se retirer cette nuit à Brissac.

Il est aisé de concevoir quel bruit cette action fit dans la ville. Je fus en même temps trouver M. de Ro-

han ; je le rencontrai au milieu de force bourgeois révoltés, qui étoient presque aussi grands maîtres que lui. Je lui fis, avec toute la modération possible, mes plaintes de l'indigne traitement qu'il faisoit à un homme qui, ce semble, devoit attendre toute autre chose de son amitié. Il me répondit qu'il ne manqueroit jamais à celle qu'il lui avoit promise ; mais que, dans la conjoncture des affaires, il n'avoit pas pu se dispenser de s'opposer à son retour, sachant qu'il pourroit traverser ses desseins ; qu'il ne tiendroit qu'à lui de revenir, et qu'il n'avoit pour cela qu'à lui promettre de faire simplement sa charge d'évêque, sans se mêler de la sienne de gouverneur. Je lui dis que je ne croyois pas qu'il eût dessein d'entreprendre sur son autorité, et même qu'il n'étoit guère en pouvoir de le faire. Ensuite je le priai de me permettre de l'aller trouver pour lui dire ses intentions. Il me dit qu'il le vouloit bien, et même qu'il me seroit obligé si je pouvois le ramener. Il me reconduisit quand je pris congé de lui ; et comme je lui en faisois des reproches parce qu'il avoit voulu que nous vécussions sans cérémonie, et que je lui disois que c'étoit déjà me traiter en ennemi, il me dit tout bas : « Monsieur l'abbé, je ne puis « pas vous dire tout ce que je voudrois devant ces « gens-ci ; mais si vous saviez les raisons que j'ai de « faire ce que je fais, vous ne blâmeriez peut-être « pas ma conduite. » Je passai dans la chambre de madame de Rohan pour prendre congé d'elle ; et comme elle faisoit profession d'être fort amie de M. d'Angers, elle me pria de lui témoigner le déplaisir qu'elle avoit de tout ceci, et de ce qu'elle n'avoit pas assez de pouvoir pour y remédier.

Je partis le lendemain matin avec un passe-port, et fus trouver M. d'Angers à Brissac : je lui exposai ma commission, mais je le trouvai très-ferme à ne vouloir donner aucune parole pour son retour, ne pouvant manquer au service qu'il devoit au Roi, et ne voulant pas que M. de Rohan lui pût imputer d'avoir manqué à ce qu'il lui auroit promis. Je m'étois bien douté qu'il me feroit cette réponse : aussi étois-je parti d'Angers en intention de n'y revenir qu'avec lui ; mais il voulut que j'y retournasse, jugeant que j'y pourrois être plus utile pour lui donner avis de toutes choses. Je trouvai au Pont-de-Cé M. de Martigny, conseiller au parlement, qui m'y attendoit. Je lui donnai une grande lettre de M. d'Angers; c'étoit une espèce de manifeste. Je fus avec lui chez M. de Rohan, qui étoit avec madame sa femme et tout ce qu'il y avoit de gens plus considérables de son parti. Je lui dis d'abord que ma négociation avoit mal réussi ; que M. d'Angers ne pouvoit lui donner aucune parole contre son devoir ; et qu'enfin, s'il le chassoit de son siége, il espéroit y être bientôt rétabli par une main plus puissante que la sienne. M. de Rohan, qui ne s'attendoit pas à un pareil compliment, en fut tout surpris, et marmotta entre ses dents quelques paroles que je n'entendis pas ; car m'étant tourné en même temps vers madame de Rohan, je lui dis que M. d'Angers la remercioit très-humblement des sentimens qu'elle lui faisoit l'honneur d'avoir pour lui, et qu'il ne les pouvoit mieux reconnoître qu'en lui témoignant combien il la plaignoit d'avoir si peu de crédit auprès de M. de Rohan, lui semblant que par beaucoup de raisons elle en devoit avoir davantage. Comme je n'avois nulle bonne

réponse à attendre, sans lui laisser le loisir de la faire, je lui fis une profonde révérence et me retirai. J'ai su depuis qu'après que je fus sorti M. de Rohan avoit dit que je lui avois parlé d'un ton bien hautain, et comme si j'avois eu dix mille hommes après moi; à quoi quelqu'un qui se trouva là, et qui étoit de mes amis, lui dit assez agréablement qu'il ne s'en devoit point étonner, que c'étoit le ton de la famille, et que si j'avois une maîtresse je lui parlerois sur le même ton.

Ce fut la dernière fois que je vis M. de Rohan. M. d'Angers tenta tous les moyens qu'il se peut imaginer pour rentrer secrètement dans la ville, mais aucun ne put réussir. Enfin sachant que le Roi devoit arriver à Saumur, il s'y rendit quelques jours auparavant. Il y trouva M. de Servien, qui fut bientôt après remis dans l'emploi. M. d'Angers salua Sa Majesté; il en fut reçu comme un homme persécuté pour son service. Il se trouva ainsi à la cour sans y penser, mais avec quelque honte d'y être; et je lui ai ouï dire bien des fois qu'entendant un jour des soldats qui disoient, en le voyant passer avec quelques autres évêques de cour: « Ne verrons-nous jamais ici que « des évêques? » il se sentit piqué de ce reproche comme si cela l'avoit regardé. Je dirai en passant une autre chose qui lui arriva alors, et qui est bonne à savoir, parce qu'elle détruit une erreur dont toute la cour est prévenue touchant l'autorité comme épiscopale qu'y prétend le grand aumônier de France. M. d'Angers étant un jour chez la Reine, Sa Majesté lui dit qu'elle lui enverroit les officiers de la maison du Roi pour résoudre avec lui s'il faudroit donner dis-

pense de manger des œufs pendant le carême. Là-dessus M. le garde des sceaux (Molé) prit la parole et lui dit : « Madame, c'est à M. le grand aumônier « qu'il appartient de donner ces dispenses pour la « cour. — Cela n'est pas vrai, monsieur le garde des « sceaux, répliqua la Reine ; car j'ai ouï dire au bon-« homme cardinal de La Rochefoucauld, qui savoit « bien les droits de sa charge, que cela appartient à « l'évêque diocésain. »

Ce fut en ce temps-là qu'on sut à la cour la promotion de M. le cardinal de Retz au cardinalat. M. d'Angers en reçut le premier la nouvelle, et l'apprit à M. Servien, lequel la fut porter à l'heure même à M. le cardinal.

L'approche du Roi donna un peu à penser à M. de Rohan, et ranima ceux du bon parti. On fit quelque entreprise pour se saisir d'une des portes de la ville, et pour la livrer aux troupes de Sa Majesté ; mais le défaut d'un chef qui eût de l'autorité fit manquer tous ces desseins. M. de Rohan ne laissoit pas pendant tout cela d'entretenir quelques négociations à la cour ; et il y avoit alors auprès de lui un exempt des gardes, nommé Lignerolles, qu'on y avoit envoyé. Nous nous voyions souvent en quelques maisons de la ville, cet exempt et moi, comme étant de même parti. Un matin, prêt à s'en retourner, il m'écrivit un billet par une femme qui me trouva encore au lit, m'étant presque démis un pied quelques jours auparavant. Il me donnoit avis que la veille au soir on avoit intercepté une lettre chiffrée que M. d'Angers m'écrivoit ; que M. de Rohan ni tout son conseil n'avoient pu venir à bout de la déchiffrer ; et qu'enfin on avoit résolu de

m'arrêter et de me mettre dans le château. Je ne délibérai pas long-temps sur ce que j'avois à faire, n'ayant plus à demeurer dans la ville puisque je n'y pourrois plus servir de rien. J'envoyai prier M. de Varennes, ordinaire de chez le Roi, et qui n'étoit demeuré à Angers que par maladie, d'exécuter une partie de promenade que nous avions faite d'aller dîner à La Perrière : c'est une fort agréable maison qu'il a à une lieue d'Angers. Il envoya en même temps prier le marquis de Clérambaut de demander pour lui un passe-port, et dès qu'il l'eut nous montâmes en carrosse, en équipage de gens qui vont seulement se promener. Comme nous fûmes hors des barrières, des soldats du corps-de-garde coururent après nous. Je crus bien alors que j'étois découvert; mais dès qu'ils eurent vu le passe-port, ils nous laissèrent aller. J'avois donné rendez-vous à mes gens à La Perrière; et dès qu'ils furent arrivés, coupant ce dîné un peu court, je montai sur un cheval qu'on me prêta, et par des chemins détournés je me rendis à Sautray chez un gentilhomme de mes amis, dont le château étoit assez fort pour ne craindre pas les insultes de la milice d'Angers. Mes précautions ne furent pas inutiles; car à peine étois-je parti de La Perrière, que l'enseigne des gardes de M. de Rohan y arriva avec dix de ses compagnons. Il visita toute la maison; il alla jusqu'à un bac que je devois avoir passé si j'avois été par le droit chemin; enfin, après une recherche vaine, il retourna à La Perrière, où il fit force menaces à M. de Varennes, qui ne s'en retourna pas moins à Angers. On me manda que M. de Rohan avoit eu pensée de le mettre au château au lieu de moi; c'étoit assurément le moyen de

me ravoir, car j'étois fort résolu de m'aller remettre entre ses mains plutôt que de voir mon ami en peine pour m'avoir rendu service. Mais il arriva ce que j'avois bien prévu, que madame de La Troche sa nièce auroit assez de crédit auprès de M. et de madame de Rohan pour le tirer de cette affaire.

Je demeurai à Sautray pendant que dura le siége d'Angers. M. le maréchal d'Hocquincourt le forma avec peu de troupes, et ces troupes encore manquoient de toutes choses. Il s'empara d'abord des faubourgs, qui ne lui furent point disputés. Les soldats y trouvèrent tant de vin, qu'étant la plupart ivres ils coururent fortune la première nuit d'être égorgés, si les assiégés eussent eu le cœur de sortir.

Le canon et les poudres que M. le maréchal de La Meilleraye envoya de Nantes étant arrivés, on en tira quelques volées : ce qui mit une si grande terreur dans la ville, que, dans l'appréhension qu'elle ne fût prise d'assaut, M. de Rohan trouva à propos de la rendre. Il se croyoit dégagé de sa parole, ayant tenu plus long-temps qu'il n'avoit promis, et ne considéra pas beaucoup l'avantage de son parti; car il est certain que, s'il se fût retiré dans le château, il auroit donné le temps à M. de Nemours de le secourir. Ce prince, agissant de bonne foi pour les intérêts de M. le prince, marchoit à grandes journées au secours d'une place si importante au bien de leurs affaires, ne faisant pas comme M. de Beaufort, qui y seroit bien arrivé à temps s'il eût voulu.

Ce fut pendant le temps que je passai chez M. de Sautray que j'eus le bonheur de faire connoissance avec ses aimables nièces (madame la comtesse de Ma-

rans (1) et mademoiselle de Montalais (2)), qui étoient encore fort jeunes, et qui m'ont toujours honoré depuis de leur amitié. On peut dire de ces deux sœurs qu'avec un égal mérite pour l'esprit, elles ont des caractères fort différens. L'aînée est d'une humeur plus douce, mais aussi plus indifférente dans ses amitiés; quoique quand la passion s'en mêle elle puisse faire bien du chemin. On a vu dans son mariage un exemple de la vengeance de l'amour; car ayant épousé son cousin germain avec beaucoup de répugnance, quoiqu'elle en fût ardemment aimée, elle vint ensuite à l'aimer si violemment qu'on eût dit qu'elle lui avoit enlevé toute sa passion, tant il devint indifférent pour elle. Mais on vit bientôt un autre changement aussi étrange : elle se trouva enfin rebutée, et son cœur s'éloignant de son mari ingrat sembla lui redonner l'amour qu'elle lui avoit ôté en l'aimant trop; faisant voir par un bizarre renversement qu'il suffisoit à l'un des deux d'aimer pour ne l'être point : heureux s'ils eussent fait de leur passion un partage raisonnable, sans laisser ainsi tout d'un côté. Pour mademoiselle de Montalais, elle a donné tant de preuves d'une amitié ardente et généreuse, qu'encore qu'on puisse reprendre en elle quelque sorte d'emportement, on peut dire néanmoins que le bien y passe le mal de bien

(1) *La comtesse de Marans :* Françoise de Montalais épousa Jean de Beuil, comte de Marans, grand échanson. Elle eut depuis quelques démêlés avec madame de Grignan, et il est souvent parlé d'elle dans les lettres de madame de Sévigné, sous le nom de *Mellusine.* — (2) *Mademoiselle de Montalais :* Elle devint fille d'honneur de Madame, duchesse d'Orléans, et se mêla beaucoup des intrigues de cette petite cour. Elle en fut chassée par Monsieur, qui la fit enfermer dans l'abbaye de Fontevrault, d'où elle ne tarda pas à sortir.

loin. Elle a un esprit vif et d'expédient ; et si elle est capable d'intrigues, elle l'est encore plus de les écrire avec beaucoup d'agrément et de politesse. Il ne tiendra qu'à elle de donner à ses amis des Mémoires de sa vie. Ils ne le céderoient à aucun de ceux qui ont été publiés jusqu'ici, soit pour la beauté du style, soit pour la curiosité de la matière. Les personnes de la première qualité du royaume y joueroient un des plus beaux rôles ; et l'on y verroit entre autres choses les motifs de cette amitié de reconnoissance que M. le maréchal de Grammont a toujours pour elle. Elle m'a autrefois promis d'y travailler ; mais jusqu'ici je n'ai vu aucun effet de ses promesses.

Je me rendis à Angers le même jour que M. de Rohan en étoit sorti, et je saluai M. le maréchal d'Hocquincourt chez M. de Varennes où il avoit dîné. Il s'y entretint avec les dames jusque sur les trois heures : pour lors il prit congé d'elles, leur disant qu'il étoit obligé de les quitter, ayant à prendre ce jour-là le Pont-de-Cé. Un nommé Alexandre, qui le tenoit pour M. de Rohan, s'étoit vanté qu'il n'y craignoit que le feu du ciel ; mais il n'en fut pas moins forcé en deux heures. Ce qui fut une assez fâcheuse nouvelle pour M. de Rohan, qui la sut dès le lendemain.

Ainsi finit la guerre d'Angers, qui pouvoit devenir très-considérable si tous ceux qui avoient intérêt de la soutenir y eussent fait leur devoir. On eût pu réduire M. de Rohan à meilleur marché, et ne point détourner l'armée du Roi qui étoit assez nécessaire ailleurs, si on eût voulu accorder au maréchal de La Meilleraye la permission qu'il demandoit de faire ce siége à ses dépens, autant pour satisfaire sa haine

contre M. de Rohan que pour s'acquérir de la gloire; mais les amis que celui-ci avoit à la cour détournèrent adroitement le malheur qui le menaçoit : tant un petit intérêt particulier prévaut souvent sur les plus grands de l'Etat.

Le Roi partit de Saumur aussitôt après la réduction d'Angers, et donna le gouvernement de la ville et du château à M. de Fourilles, lieutenant colonel du régiment des Gardes. Je fus assez heureux pour lier avec lui une amitié très-sincère qui a duré autant que sa vie, et dont je chérirai toujours le souvenir tant que durera la mienne. Madame sa femme l'y vint trouver peu de temps après avec une sœur qu'elle avoit; toutes deux se faisoient estimer par beaucoup d'esprit, et par une humeur très-civile et très-agréable. Je compterai toujours pour un des plus heureux temps de ma vie les deux années que cette aimable compagnie passa à Angers; elles y attiroient beaucoup d'autres dames, dont madame la marquise de La Porte, sœur du dernier duc de Brissac, étoit la plus considérable par sa qualité, mais à laquelle quelques autres ne cédoient en rien pour le mérite. On n'aura pas de peine à me croire, quand je compterai dans ce nombre madame la comtesse de La Fayette, qui, n'étant encore que mademoiselle de La Verne, avoit déjà tous ces talens acquis et naturels qui la distinguent si bien aujourd'hui parmi toutes les personnes de son sexe. Elle étoit avec madame sa mère, qui avoit épousé depuis peu M. de Sévigné, auparavant chevalier de Malte. Il étoit parent de M. le cardinal de Retz, et fort attaché à sa fortune : ce qui l'avoit obligé pendant sa disgrâce de se retirer avec sa famille à une

terre qu'il avoit en Anjou. Il ne faut pas oublier mesdames de La Troche et de Bobigné, dont la réputation est assez bien établie dans le monde pour l'esprit et pour la vertu ; et je pourrois dire pour la beauté, si une chose si fragile n'étoit bien au-dessous des autres éloges qu'elles méritent, et si l'amitié qui a toujours été depuis entre nous n'avoit des fondemens plus solides.

Peu de jours après la réduction d'Angers, M. le maréchal de La Meilleraye eut ordre du Roi d'y venir. On avoit besoin d'une personne comme lui pour rétablir l'autorité que les factieux avoient comme anéantie. M. d'Angers le logea chez lui ; dès le second jour qu'il y fut, il y eut la nuit une espèce de sédition où un de ses gardes fut tué. Ceux qui ont connu l'humeur violente de ce maréchal n'auront pas de peine à s'imaginer la colère où cela le mit. Il est certain que sans M. d'Angers, qui intercéda auprès de lui, il auroit poussé son ressentiment bien loin contre cette ville si mutine. Les choses étoient en cet état quand M. d'Angers reçut une lettre de M. Servien qui, étant demeuré à Saumur après le Roi, vouloit y faire faire un service solennel pour feu madame sa femme. Par cette lettre, on le sommoit de la parole qu'il avoit donnée d'y officier. Il n'y avoit pas moyen de s'en dédire ; cependant il lui fâchoit fort de quitter la ville dans un temps où l'on pouvoit craindre quelque désordre, et de la mauvaise humeur du maréchal, et de la chaleur des esprits encore bouillans et mal disposés. Il résolut donc de partir, mais de revenir dès le lendemain. Il se rendit à Saumur de bonne heure : on disposa toutes choses dès le soir pour le

service du jour suivant. Un vénérable père récolet fit l'oraison funèbre; et ce fut avec tant de jugement, qu'oubliant que M. Servien n'avoit qu'un œil, il appliqua ce beau passage à la défunte : *Erat oculus cæco et pes claudo;* ce qui fit un peu rire la compagnie. Le repas que M. Servien donna ensuite fut magnifique : ce fut dans une salle des pères de l'Oratoire. Il y avoit trois longues tables parfaitement bien servies en poisson ; mais feu madame la duchesse de Brissac troubla un peu la fête : elle avoit pour le saumon de ces aversions naturelles dont on ne sauroit rendre de raison. On n'en avoit point servi pour cela à la table où elle étoit ; mais en ayant été mis sur une autre assez éloignée, soit qu'elle le sentît ou autrement, elle se trouva si mal tout à coup qu'il fallut l'emporter dans une chambre voisine. Dès que le repas fut fini, M. d'Angers, que son inquiétude pressoit, prit congé de M. Servien, qui lui donna un carrosse et des chevaux pour aller rejoindre les siens, qu'il avoit envoyés le matin à moitié chemin. Il étoit nuit quand nous arrivâmes à notre relais. Comme le temps étoit fort mauvais, et qu'il faisoit beaucoup de vent et de pluie, nous n'arrivâmes au port de Sorge qu'à dix heures du soir. Nous ne trouvâmes point de bateliers au bac pour le servir : M. d'Angers vouloit à toute force que ses gens le passassent; mais comme le vent étoit fort grand et les eaux extrêmement débordées, nous lui fîmes enfin entendre raison. Nous retournâmes à La Daguenière, dans l'intention d'y passer la nuit; et nous l'aurions fait, si malheureusement nous n'eussions trouvé sur notre chemin les bateliers du bac que M. d'Angers ramena aussitôt, résolu de passer à quel-

que prix que ce fût. Le maître avoit pris un peu plus de vin qu'il n'eût été à souhaiter; ainsi, dès en démarrant du bord, il manqua la corde, et nous fûmes emportés par le courant. Ce que purent faire nos bateliers fut de s'aider de quelque méchante planche comme d'aviron. Il n'y eut personne de la compagnie qui n'eût voulu pour beaucoup être encore à La Daguenière, quelque méchant que fût le gîte. Enfin le vent qui nous faisoit peur nous sauva; car, nous poussant de côté, nous nous trouvâmes sur la prairie inondée, où nos bateliers se pouvoient servir de leurs perches pour gagner le bord. Cependant il en coûta la vie au maître : sa perche l'emporta dans l'eau, et le vent poussa le bateau sur lui. Nous le vîmes paroître une fois, autant que l'obscurité de la nuit le pouvoit permettre; on lui tendit une autre perche qui nous restoit, mais inutilement. Nous le perdîmes bientôt de vue, et le malheureux se noya sans que nous le pussions secourir. Ses compagnons au désespoir, s'abandonnant aux pleurs et aux plaintes, sembloient s'être oubliés eux-mêmes aussi bien que nous, et nous nous vîmes une seconde fois exposés au péril d'être emportés par le torrent. On avoit beau commander à ces pauvres gens de faire leur devoir, ils étoient sourds à nos paroles, comme s'ils eussent eu dessein de suivre le destin de leur compagnon. Enfin, m'ennuyant de leur étourdissement, je pris l'épée d'un de nos gens, et les menaçai de les tuer s'ils ne reprenoient le soin de la barque. Ce n'étoit guère mon intention de le faire, mais la peur d'un péril plus présent fit l'effet que j'avois espéré. Ils s'aidèrent le mieux qu'ils purent; et enfin, avec le secours du

vent qui nous poussoit aussi, nous arrivâmes au pied d'une chaussée, où avec un peu de peine nous mîmes pied à terre. Je crois que M. d'Angers ne se consolera jamais de la mort de ce pauvre homme. Il envoya de l'argent à sa veuve, et on a cru qu'il n'avoit depuis peu entrepris beaucoup de voyages à pied à Notre-Dame des Ardiliers que pour obtenir au mort la miséricorde du Fils, par la sainte intercession de la Mère.

Nous trouvâmes les choses à Angers plus tranquilles que nous n'avions cru : on en chassa les plus factieux par ordre du Roi ; et le docteur Voisin, fameux boute-feu, fut relégué à Perpignan, où il eût pu finir ses jours dans l'exil, la plus légère peine de celles qu'il avoit si bien méritées, si M. d'Angers, par une bonté dont il a été si mal payé depuis, n'avoit intercédé pour son retour : Dieu, qui exerce les siens en mille manières, destinant dès lors l'ingratitude de ce furieux pour donner la dernière épreuve à la vertu de ce prélat, et pour couronner sa patience.

Après que M. le maréchal de La Meilleraye eut réglé toutes choses, et rétabli l'ordre et l'autorité du Roi dans la ville, il nous laissa sous la conduite de M. de Fourilles, qui nous fit jouir d'un fort grand repos pendant toutes les tempêtes de la guerre civile qui agitoient encore le royaume. C'étoit un homme de beaucoup de mérite, quoiqu'il ne fût pas agréable à tout le monde, et auquel la longue expérience qu'il avoit de la cour avoit donné un fort grand discernement. Je dirai sur cela, à sa louange, qu'il est le premier qui en ce temps-là ait reconnu, au travers des ombres de la plus méchante éducation du monde, les excellentes qualités de Sa Majesté. « Monsieur

« l'abbé, me disoit-il quelquefois, on ne connoît « point le Roi ; on croit qu'il n'est capable de rien et « qu'il ne pense à rien. Mais souvenez-vous de ce « que je vous dis aujourd'hui : il fera voir dans son « temps qu'il ne le cède point en esprit et en courage « aux plus grands des rois ses prédécesseurs. » Je m'en suis souvenu comme il me l'avoit dit ; et toute la terre connoît à cette heure la vérité de cette prédiction. M. de Fourilles donna quelques années après une autre preuve de sa pénétration dans les affaires, lorsque le Roi fit arrêter à Nantes le malheureux M. Fouquet. Sa Majesté avoit fait mettre son régiment des Gardes en bataille dans la prairie, comme voulant en faire la revue en allant à la chasse. M. le maréchal de Grammont et M. de Fourilles s'entretenoient à la tête du bataillon, quand un gentilhomme dépêché à M. le maréchal lui vint dire que le Roi le demandoit, et lui témoigna qu'il se passoit assurément quelque chose de conséquence au château. Pendant qu'on lui amenoit ses chevaux, il commença à raisonner avec M. de Fourilles sur ce que ce pouvoit être : il crut qu'on auroit pu arrêter M. le maréchal de La Meilleraye, et devina encore quelques autres choses semblables, sans aller à la vérité. Enfin M. de Fourilles lui dit : « Pour moi, monsieur, si j'ose vous dire ma « pensée, je crois qu'on en veut à M. Fouquet. » Le maréchal rejeta cela comme une chimère ; et s'en étant allé au château, il revint peu de temps après, et dit à M. de Fourilles : « Vous êtes un diable ; com- « ment est-il possible que vous ayez devinez si juste ? « — Je ne suis point un diable, monsieur, lui répli- « qua-t-il ; mais il y a long-temps que j'avois remar-

« qué certaines choses qui m'ont fait former ce ju-
« gement. » On le détacha à l'heure même, avec quelques compagnies du régiment, pour s'aller rendre maître de Belle-Isle. Ce fut au mois de septembre de l'année 1661.

Pour revenir à l'année 1652, que j'ai interrompue par cette digression, vers l'automne de cette même année mon frère, qui depuis un an étoit revenu de son intendance de l'armée de Catalogne, vint passer deux ou trois mois avec nous. Je lui rendis cette visite deux ans après à Paris; M. de Fourilles y étoit retourné peu auparavant, et ce fut lui qui m'apprit l'évasion de M. le cardinal de Retz du château de Nantes : ce qui fit qu'on le renvoya promptement à Angers.

Cet incident est trop remarquable pour n'en pas rapporter quelques particularités que j'ai sues de deux ou trois personnes qui y eurent part. Je n'examinerai point par quels motifs M. le maréchal de La Meilleraye se chargea de la conduite de ce cardinal du château de Vincennes en celui de Nantes, où il s'engagea de le garder, et où il lui donnoit toute liberté de voir ses amis, même en particulier; et cela, sur les paroles qu'ils s'étoient respectivement données : l'un de ne point penser à se sauver, l'autre de ne point souffrir qu'on le transférât ailleurs. Cependant comme le Pape se rendoit difficile à consentir à la démission que cette Eminence avoit faite de son archevêché de Paris, condition à laquelle on avoit attaché sa liberté, et qu'on s'imagina à la cour que lui-même par ses intrigues faisoit naître ces difficultés, on manda au maréchal de le resserrer : ce qu'il n fit pourtant pas; mais il lui donna à entendre que

s'il venoit des ordres précis de le remettre entre les mains du cardinal Mazarin, il n'étoit pas d'humeur de faire la guerre au Roi pour tenir sa parole. C'en fut assez au cardinal de Retz pour se croire dégagé de la sienne. Ainsi, en ayant conféré avec feu M. le duc de Brissac, madame la duchesse de Retz, M. de Sévigné et ses autres amis, il ne pensa plus qu'aux moyens de se sauver; et il le fit en effet quelques jours après, de la manière que tout le monde a sue. Ce fut l'abbé Rousseau, qui étoit à lui, qui lui porta sous sa soutane une corde, à l'aide de laquelle il le descendit de dessus une terrasse où il s'étoit allé promener. C'étoit un homme fort et résolu qui ne craignoit point de s'exposer; car il n'y avoit guère d'apparence qu'il se pût sauver après lui. Cependant la chose s'exécuta si heureusement que, devant qu'on s'en fût aperçu, le cardinal eut le temps de sortir du château, et même de Nantes; et, s'étant fait conduire à pied par des bois et des chemins détournés, il évita toutes les recherches du maréchal de La Meilleraye, qui, enragé de l'évasion de son prisonnier, mit tout ce qu'il put en campagne pour essayer de le reprendre. La fortune, qui voulut favoriser le cardinal, fit que, justement dans le temps qu'on le descendoit par la muraille, un malheureux jacobin se noyoit dans la rivière. Tout le monde étoit attentif à ce spectacle; et quoique quelques gens criassent, en parlant du cardinal : *Il se sauve! il se sauve!* on crut que cela se rapportoit au jacobin. Le dessein de cette Eminence étoit de s'en aller droit à Paris, et il y avoit des relais disposés pour cela. Il espéroit bien de ranimer sa cabale par sa présence, en profitant des mauvaises dispositions

des Parisiens contre le cardinal Mazarin. On l'accusoit d'avoir embarrassé le Roi mal à propos à faire le siége de Stenay, pendant que l'archiduc et M. le prince, avec plus de trente mille hommes, poussoient vivement celui d'Arras, avec beaucoup d'apparence de se rendre bientôt maîtres de cette importante place. Mais tous les beaux projets du cardinal de Retz s'évanouirent par l'accident qui lui arriva; car abandonnant avec peu d'adresse un excellent cheval qu'il montoit sur un pavé sec et glissant, les quatre pieds lui manquèrent; et la chute fut si grande que le cardinal se démit une épaule. On eut bien de la peine à le remettre à cheval, et il vérifia la prédiction du duc de Brissac, qui, l'attendant à une lieue de Nantes avec M. de Sévigné et d'autres gentilshommes, avoit dit à ces messieurs, en parlant du cardinal: « Vous verrez que notre « homme sera encore si maladroit qu'on nous le rame- « nera estropié. » Il fallut donc prendre d'autres mesures, qui furent d'aller à Machecoul chez M. le duc de Retz, et de passer ensuite à Belle-Isle, d'où quelques jours après il s'embarqua pour Saint-Sébastien; et avec des passe-ports d'Espagne il se rendit enfin à Rome.

Je revins à Angers sur la fin de l'automne de cette même année 1654. En 1656, dans la même saison, étant allé au Château-Gontier, où nous étions allés voir M. le président de Bailleul et madame sa femme, nous y reçûmes la nouvelle d'une grande sédition qui s'étoit élevée à Angers. Les choses allèrent si loin, que pour en faire punition le Roi y envoya peu de temps après quelques compagnies du régiment des Gardes, sous le commandement de M. de Fourilles, avec M. de Fontenay-Hotman, intendant de

la province, qui fit faire une justice exemplaire des séditieux. On connoît assez le mérite et l'activité infatigable de M. de Fontenay dans les divers emplois qu'il a eus, pour que je n'aie pas besoin de faire ici son portrait. Je dirai seulement que je fus assez heureux pour obtenir quelque part en l'honneur de ses bonnes grâces, et j'en ai toujours reçu des marques dans les occasions qui s'en sont offertes.

Je le laissai encore à Angers avec les troupes au commencement de 1657, lorsqu'un procès m'obligea d'aller à Paris. Ce fut en ce voyage que M. de Sévigné me fit faire connoissance avec l'illustre marquise de Sévigné sa nièce, dont le nom seul vaut un éloge à ceux qui savent estimer l'esprit, l'agrément et la vertu. On peut dire d'elle une chose fort avantageuse et fort singulière : qu'une des plus dangereuses plumes de France (1) ayant entrepris de médire d'elle comme de beaucoup d'autres, a été contrainte par la force de la vérité de lui feindre des défauts purement imaginaires, ne lui en ayant pu trouver de réels. Il me semble que je la vois encore telle qu'elle me parut la première fois que j'eus l'honneur de la voir, arrivant dans le fond de son carrosse tout ouvert, au milieu de monsieur son fils et de mademoiselle sa fille; tous trois tels que les poètes représentent Latone au milieu du jeune Apollon et de la petite Diane : tant il éclatoit d'agrément et de beauté dans la mère et dans les enfans. Elle me fit l'honneur dès lors de me promettre de l'amitié; et je me tiens fort glorieux d'avoir conservé jusqu'à cette heure un don si cher et si pré-

(1) *Une des plus dangereuses plumes de France* : Celle du comte de Bussy son cousin, dans l'Histoire amoureuse des Gaules.

cieux. Mais aussi je dois dire, à la louange du sexe, que j'ai trouvé beaucoup plus de fidélité dans mes amies que dans mes amis, ayant été souvent trompé par ceux-ci, et ne l'ayant jamais été par les premières. C'est même ce qui m'obligera de passer légèrement sur ce que j'aurois encore à dire de ce qui me regarde, ne pouvant me ressouvenir, sans un renouvellement de douleur, des mortels déplaisirs que j'ai reçus de quelques-uns dont je le devois le moins attendre, et qui, m'ayant gâté l'esprit et l'humeur, m'ont rendu vieux avant le temps, malgré un assez heureux tempérament qui sembloit me promettre toute autre chose.

Il n'est pas nécessaire de fatiguer mes lecteurs par le reste d'une vie malheureuse, traversée de mille ennuis secrets que de justes considérations m'obligent plutôt de taire que de publier, et que Dieu a sans doute permis pour me détacher des amitiés du monde, auxquelles, par mon inclination naturelle, je ne m'attachois que trop fortement. J'en ai donné assez de preuves en ma vie, et à mon frère plus qu'à personne, en lui donnant presque tout mon bien pour le marier. M. Fouquet, procureur général et surintendant dont il étoit ami, avoit bien proposé son mariage à M. Ladvocat, maître des comptes, lui témoignant même qu'il le souhaitoit. Mais ce n'étoit pas assez pour un homme qui pouvoit raisonnablement aspirer à de meilleurs partis pour mademoiselle sa fille, si je n'eusse assuré à mon frère ce qu'on ne lui voyoit encore qu'en espérance. Je ne me repens point de ce que j'ai fait; mais je ne le conseillerai jamais à personne. C'est un grand hasard de trouver une femme comme

la sienne qui ait d'aussi bonnes qualités, et qui entre avec autant d'amitié dans les intérêts de la famille de son mari.

Ce mariage se fit au mois de mai de l'année 1660, date assez remarquable, puisque ce fut presque au même temps que se fit celui du Roi, qui mit le comble au bonheur de la France et à la gloire de M. le cardinal Mazarin : au moins si on peut croire que la seule vue du bien de l'Etat, et sa reconnoissance pour la Reine-mère sa bienfaitrice, lui fit négliger d'élever sur le trône mademoiselle Marie Mancini sa nièce, et que ce ne fut point plutôt par foiblesse qu'il s'opposa à l'amour du Roi, la grandeur de l'entreprise l'ayant étonné ; ou, comme quelques-uns l'ont cru, qu'il eut peur de l'esprit hardi de cette fille, qui, maîtresse de celui du Roi, auroit voulu le gouverner sans partage, indépendamment des conseils de Son Eminence. Quoi qu'il en soit, le monde a été persuadé qu'il avoit eu entre ses mains la plus haute fortune où un particulier osât prétendre, en devenant oncle du Roi. Et comme il faut juger des choses en bonne part, on peut croire qu'il n'a pas voulu imprimer cette tache à la vie toute belle de Sa Majesté, ni abuser pour ses intérêts d'une passion aveugle et d'un âge où la raison n'est pas encore assez forte pour la combattre, ni s'attirer un reproche éternel d'avoir mal usé du pouvoir que lui donnoit sur ce jeune prince le soin de son éducation, qui lui avoit été confiée.

Sur la fin du mois d'août de l'année suivante 1661, mon frère et ma belle-sœur nous vinrent voir à Angers. Ils n'eurent pas dans ce voyage toute la joie

qu'ils avoient espérée; car ce fut dans ce même temps que le Roi vint à Nantes, voyage qui donna tant à deviner, et qui fut enfin fatal à M. Fouquet. Le Roi le fit avec une grande précipitation, en poste et en relais de carrosse. M. d'Angers lui donna le sien, et M. le duc de Beaufort, qui se mit en la place du cocher, eut l'honneur de verser Sa Majesté. La plupart des grands de la cour avoient pris les devants, et M. le surintendant lui-même, qui y avoit plus de part qu'il ne croyoit. Mon frère, qui n'étoit arrivé à Angers que depuis le passage de M. Fouquet, prit un bateau pour se rendre à Nantes, et il y arriva justement dans l'instant qu'on venoit de l'arrêter. Ce fut pour lui un coup de tonnerre qui renversoit toutes ses espérances; mais il dut être bien plus grand pour celui sur lequel il les appuyoit. Nous l'avions vu passer à Angers quelques jours auparavant dans un état de gloire si haut que, du comble où il étoit élevé, il sembloit voir les autres si bas qu'il ne les pouvoit reconnoître. M. d'Angers fut le saluer, et j'y fus avec lui; à peine nous regarda-t-il: et madame sa femme ne nous parut ni moins froide ni plus civile. Il eût été difficile de juger alors qu'ils dussent être sitôt humiliés, et condamnés à en faire une pénitence si longue et si rude. Mais on peut dire à leur louange que leur malheur n'a servi qu'à développer leur vertu, qui étoit comme étouffée sous le poids des richesses et des grandeurs: tant ils ont donné depuis de marques éclatantes d'intégrité et de courage, de patience et de charité, lui dans son procès et dans sa prison, elle dans ses souffrances et dans son exil.

Le coup qui accabla M. Fouquet en étonna beau-

coup d'autres. Nous vîmes revenir M. de Lionne qui avoit fait le voyage avec lui : il étoit dans une assez grande inquiétude ; mais son mérite et le besoin qu'on eut de lui, puisqu'il étoit presque le seul qui eût connoissance des affaires étrangères, l'affermirent au lieu de l'ébranler ; et il fut bientôt après élevé à la charge de ministre et de secrétaire d'Etat.

M. Colbert marchoit avec plus d'assurance, comme ayant eu part, à ce qu'on croyoit, au dessein qui venoit d'éclater ; et avec sa civilité ordinaire, dans la visite que lui fit M. d'Angers, il lui présenta messieurs ses enfans qui étoient encore fort jeunes, et qui, quoique dès lors destinés à une grande fortune, se seroient peut-être contentés d'une moindre que celle qu'ils possèdent aujourd'hui.

Mon frère eut sa part à la disgrâce de M. Fouquet ; il fut relégué à Verdun. Y ayant été un an, il eut permission de se rapprocher jusqu'à La Ferté-sous-Jouarre pour pouvoir conférer avec la famille de sa femme sur les affaires que la mort de M. Ladvocat son beau-père leur avoit laissées. Il y fut encore dix-huit mois, au bout desquels il obtint la liberté de demeurer à Pomponne. Il y avoit six mois qu'il y étoit, ne pensant plus qu'à couler doucement ce temps de disgrâce, quand M. de Lionne, qui en toutes occasions s'est montré de nos amis, lui écrivit de venir à Paris [1665], et de n'y voir personne qu'il ne l'eût vu. D'abord que mon frère entra, il lui dit d'un air gai : « Eh bien, « monsieur, avez-vous des bottes bien graissées ? « Pourrez-vous encore courir la poste ? — Il y a long-« temps, monsieur, lui repartit mon frère, que j'en « ai perdu l'habitude ; mais s'il y va du service du Roi

« ou du vôtre, je me sens encore en état de tout « entreprendre. — Puisque cela est, reprit M. de « Lionne en l'embrassant, je vous salue donc M. l'am- « bassadeur de Suède. » Si mon frère fut surpris, il ne le faut pas demander. Il crut d'abord que c'étoit une raillerie de ce ministre; mais enfin, ayant été informé de la manière dont la chose s'étoit passée, il n'eut plus qu'à lui rendre tous les remercîmens qu'il lui devoit du service qu'il lui avoit rendu : service qui ne pouvoit être plus important dans ce malheureux état de ses affaires. En effet il falloit être autant ami que M. de Lionne et aussi généreux que lui pour oser proposer au Roi, pour un des plus importans emplois qui fussent alors, un misérable exilé qui souffroit encore actuellement les effets de sa colère. Mais il surmonta les craintes qu'un autre auroit pu avoir dans cette rencontre, ne considérant que l'intérêt de son ami et celui du Roi, qu'il crut que mon frère pourroit servir utilement. Après qu'on eut assez long-temps agité dans le conseil qui seroit propre à être envoyé en Suède, M. de Lionne dit hardiment : « Sire, si j'osois, je proposerois à Votre Majesté un « homme qui a toutes les qualités nécessaires. » Le Roi lui ayant commandé de le nommer : « C'est M. de « Pomponne, Sire, lui dit-il. » En même temps M. Le Tellier, qui a toujours fait l'honneur à mon frère de lui témoigner de l'amitié, ajouta que Sa Majesté ne pouvoit faire un meilleur choix, et qu'il ne savoit pas comment la pensée ne lui étoit pas venue de le proposer aussi bien que M. de Lionne. Ainsi la chose fut résolue. Il falloit partir en diligence; l'emploi étoit rude et ruineux; mais c'étoit un si grand bonheur et si

inespéré de se voir rappelé dans les affaires, qu'on auroit accepté pour cela des choses bien plus difficiles. Ainsi M. de Pomponne fut bientôt en état de partir; le Roi lui parla fort honnêtement à son ordinaire, et lui fit connoître qu'il avoit oublié tous ses soupçons : ce qui le consola extrêmement. Mais M. de Lionne acheva de lui mettre l'esprit en repos ; car, comme il prit congé de lui, il lui dit le plus obligeamment du monde : « Je « ne crains point d'avoir des reproches de vous avoir « nommé à Sa Majesté, ni que vous manquiez d'em- « ploi dorénavant : je ne suis en peine que de vous « y faire subsister ; mais je vous promets que j'y ap- « porterai tous mes soins. » Et il le fit en effet.

Je ne dirai rien des négociations de M. de Pomponne : il en a fait une fort belle relation qui verra peut-être le jour en son temps ; il suffit que son maître en a été satisfait, ainsi qu'il a paru depuis par les glorieuses récompenses qu'il en a reçues.

Je ne bougeai d'Angers pendant tout le temps de la disgrâce de mon frère, ayant, outre mes chagrins particuliers, la peine qu'on peut s'imaginer de voir toutes les espérances de notre maison renversées. M. d'Angers de son côté souffroit une horrible persécution, sous le fantôme du jansénisme (1) ; et les choses vinrent à une telle extrémité, que le Roi nomma des commissaires (2) pour faire le procès aux quatre

(1) *Le fantôme du jansénisme :* On a vu que d'Andilly, dans ses Mémoires, se sert de la même expression qui semble avoir été convenue par le parti. La suite prouva que le jansénisme n'étoit pas un fantôme. — (2) *Le Roi nomma des commissaires :* Ce fut le Pape qui nomma neuf prélats pour faire le procès aux évêques d'Angers, d'Alet, de Pamiers et de Beauvais, qui s'obstinoient à soutenir les erreurs des jansénistes.

évêques, du nombre desquels il avoit l'honneur d'être. Cette commission fut regardée de diverses manières; on s'étonna que quelques-uns de messieurs les évêques nommés l'eussent acceptée. M. de Villemonté, évêque de Saint-Malo, en étoit; et quelqu'un de messieurs ses confrères lui dit assez agréablement qu'il ne croiroit jamais qu'un homme qui n'avoit pas voulu condamner M. le maréchal de Marillac (car il étoit du nombre de ses juges) pût se résoudre à condamner M. d'Angers et M. d'Aleth.

Tout le monde connoît assez la vertu exemplaire de ce dernier; mais tout le monde ne sait pas qu'il doit en quelque façon à mon père d'avoir été fait évêque d'Aleth: ce dont je suis fort persuadé qu'il ne lui a pas grande obligation, tant ce ministère paroît pénible et redoutable pour un homme qui en connoît tout le poids.

Mon père étoit un jour entré par hasard dans l'église de Sainte-Croix à Paris pendant le carême; M. d'Aleth y prêchoit, n'étant alors que M. Pavillon, simple prêtre, et fort peu connu. Mon père fut ravi de sa manière de prêcher toute morale et apostolique. Il y retourna; et s'étant confirmé dans le jugement qu'il en avoit porté, comme madame la duchesse d'Aiguillon étoit fort de ses amies, il lui en parla avec cette chaleur que tout le monde a connue en lui. Il la mena même aux sermons de M. Pavillon; et elle en fut si satisfaite, qu'en ayant fait récit à M. le cardinal de Richelieu auprès duquel elle étoit toute puissante, elle persuada Son Eminence, qui d'ailleurs prenoit plaisir à remplir de bons sujets les évêchés vacans, de lui donner celui d'Aleth qui vaqua bientôt après.

Il faut rendre cet honneur à M. d'Angers, que toute cette tempête ne l'étonna point; il demeura toujours tranquille dans sa foi, pendant que tout le monde trembloit pour lui. Il s'affermit dans l'espérance contre l'espérance, et Dieu récompensa sa foi et son espérance par un effet assez surprenant; il n'appartient qu'à lui de faire de tels miracles, de changer le cœur des rois quand il lui plaît, et de donner des chefs à son Église qui, agissant par son esprit, réparent les fautes de leurs prédécesseurs, pour rendre le calme et la paix à cette sainte mère des fidèles. Tout cela s'est vu dans la manière dont fut enfin terminée, en 1668, cette fameuse querelle (1) qui avoit agité si long-temps et comme divisé l'Eglise de France.

Ce fut pendant ces années-là que madame... d'aujourd'hui vint en Anjou avec M.... qui l'avoit épousée, en quelque façon contre le gré de madame... sa mère: tant étoit forte l'estime et la passion qu'il avoit conçue pour elle, mais qui dégénéra bientôt en indifférence et puis en haine. J'avois été deux ou trois fois à... en la compagnie de M. d'Angers pour lui rendre mes devoirs; et l'ayant toujours trouvée au lit au milieu de beaucoup de monde, je pouvois dire que je ne la connoissois presque point, et je ne croyois pas être plus connu d'elle: ce qui fit que je fus assez surpris quelque temps après lorsque, étant venue à Angers pour voir M. l'évêque qu'elle ne trouva point, elle me fit l'honneur de me demander. On lui dit que j'étois

(1) *Cette fameuse querelle.* L'arrangement dont il est question fut appelé *pacification de Clément* IX. Il ne dura que quelques années, parce que les jansénistes n'avoient mis aucune bonne foi dans la négociation.

à table : elle ne voulut pas qu'on m'avertît, mais elle me fit dire qu'elle reviendroit dans une demi-heure ; elle n'y manqua pas. Elle étoit menée par M. le comte de Coetlogon, et accompagnée de madame la marquise de La Guerche. Après qu'on se fut assis, comme j'étois assez éloigné, elle les pria de s'entretenir pendant qu'elle me parleroit, parce qu'elle étoit venue pour cela ; et, étant entrée dans la ruelle, elle me dit que je serois peut-être surpris que, ne me connoissant point, elle commençât par me faire une confidence ; mais qu'enfin elle étoit si assurée de ma probité, qu'elle ne craignoit point d'avoir lieu de s'en repentir. Me disant ensuite mille honnêtetés dont en vérité je fus confus, mais qui ne m'empêchèrent pas pourtant de lui témoigner ma reconnoissance de l'honneur qu'elle me faisoit, elle me parla à cœur ouvert des mécontentemens qu'elle recevoit tous les jours de M....., et des violens soupçons qu'elle avoit qu'il ne lui voulût faire un méchant parti. Je fus surpris au dernier point de ce discours, car jusqu'alors nous l'avions cru un béat, tant il en faisoit les mines ; et comme je rejetois par cette raison les pensées qu'elle avoit de lui : « Je vois « bien, monsieur, me dit-elle, que vous croyez tous « que M.... est un dévot, mais assurez-vous qu'il ne « l'est point : et plût à Dieu, ajouta-t-elle, qu'il le « fût ! car je ne vois rien de plus estimable qu'une « véritable dévotion. » Nous avons reconnu depuis qu'elle le connoissoit mieux que nous. La conversation fut assez longue, et il étoit aisé de voir qu'elle se déchargeoit avec plaisir du mal dont elle étoit oppressée, et qu'elle m'avoit peut-être choisi pour cette confidence pour l'aider à mettre M. d'Angers dans son

parti. En sortant, elle me recommanda les intérêts de M. de Coetlogon qui étoit embarqué à la recherche de madame sa femme, dont il avoit toute la famille contre lui. Je m'engageai de bon cœur à le servir par le commandement que j'en recevois ; mais son propre mérite suffisoit pour obtenir de moi tout ce que je tâchai de faire en sa faveur. Ce fut peu de chose ; et cependant, par l'humeur généreuse de sa maison, j'ai acquis l'amitié de messieurs ses frères et la sienne, que je compte pour un fort grand bien.

Je rendis compte à M. d'Angers de cette visite de madame.... Il fut aussi étonné que moi de ses soupçons et du procédé de monsieur son mari, et s'entremit plus d'une fois pour les raccommoder. Mais les sujets de plaintes augmentant toujours, elle obtint la permission d'aller à.... pour quelque temps auprès de M..... son père. Son absence ne fit qu'augmenter ses maux. Ses ennemis ne manquèrent pas de profiter de l'humeur facile de M....., qui commença dès lors à travailler à la ruine de sa maison, comme les autres font à l'établissement de la leur. A son retour de..., madame.... trouva ces nouveaux sujets de chagrin : et les choses furent si avant, qu'après un certain bouillon qu'on lui donna elle crut avoir besoin d'orviétan ; elle en prit même une si forte dose, qu'elle en fut plus malade qu'elle ne l'auroit peut-être été du bouillon même. Un valet de chambre que M.... chassa peu après, et qui n'a point paru depuis, lui donna encore, en se retirant, certains avis qui augmentèrent ses frayeurs. Cependant on pensa à retourner à Paris, où se fit enfin ce grand éclat qui a été su de tout le monde, un gentilhomme de M..... ayant révélé à

madame sa femme un dessein diabolique s'il étoit vrai, et ayant offert à M. le prince, à qui il le dit aussi, de se mettre à la Bastille jusqu'à ce qu'il en eût prouvé la vérité. Je fus informé de ces particularités par un gentilhomme de M. le prince qui, s'en revenant en Anjou, eut ordre de madame.... de m'en apprendre le détail. Cela aboutit à une séparation à laquelle M.... consentit, tout le monde s'étonnant assez qu'il souffrît si tranquillement une accusation de cette nature sans faire pendre le calomniateur, et que par une force d'esprit qui a peu d'exemples il crût acheter encore trop peu, à ce qu'il disoit, par tout ce qu'on pourroit croire de lui, le bonheur d'être délivré de madame sa femme. Comme il y a de certaines affaires qu'il n'est point bon d'approfondir, celle-là en demeura là; et, soit par envie ou autrement, il ne manqua pas de gens qui voulurent faire croire dans le monde que c'étoit une vision et un artifice de madame.... pour parvenir à ses fins. Mais l'histoire du laquais qui fut retiré quelques mois après d'une perrière du parc de..., où, après l'avoir égorgé, on avoit jeté son corps, la justifia assez de ce soupçon, et fit voir au moins qu'il y avoit quelque chose de réel dans ce qu'on traitoit de vision et de chimère. C'étoit un laquais de M.... qui étoit bien auprès de son maître, lequel, lui ayant donné quelque commission, témoigna quelque temps après d'être en peine de ce qu'il ne revenoit point. Au bout de trois ou quatre mois, des gens voulant pêcher dans cette perrière dont j'ai parlé et où il y avoit ordinairement du poisson, du premier coup de filet qu'ils donnèrent ils attirèrent ce pauvre misérable à qui on trouva la gorge coupée,

les mains liées et toutes ses poches pleines de pierres, avec sa tasse d'argent où son nom étoit écrit, et quelques pièces de monnoie. Les officiers de la justice de... en dressèrent leur procès-verbal, et le firent enterrer; mais comme un événement si surprenant fit d'abord beaucoup de bruit, les juges d'Angers crurent qu'il étoit de leur devoir d'aller en informer sur les lieux; et l'un d'eux m'a dit qu'après qu'on eut déterré ce corps, il avoit vu encore saigner la plaie comme si elle eût été fraîchement faite. Je ne me mêle point de juger de cette affaire : chacun le pourra faire comme il lui plaira; quoi qu'il en soit, elle fut étouffée, et fort prudemment à mon avis. Cela n'a pas pourtant empêché que M.... n'en ait quelquefois essuyé des railleries piquantes, témoin celle que lui fit un jour M. le prince de Guémené, qui parlant de l'aller voir à.... ajouta : « Mais à condition qu'on fera « l'essai. » A quoi M... repartit fort spirituellement, sans témoigner même entrer dans ce qu'il disoit, mais au contraire en le raillant de la grande opinion qu'il avoit de sa maison de Rohan, qu'ils prétendent venir des rois de Bretagne : « Vous auriez assez de vanité « pour cela. » Ce prince étoit en possession de dire aux autres ce qu'il lui plaisoit, parce qu'il se railloit lui-même le premier. Il eût bien voulu qu'on l'eût traité d'Altesse, et se moquoit pourtant de ceux qui prenoient ce titre, et entre autres de M. de Candale : sur quoi il nous conta un jour une assez plaisante naïveté d'un vieux valet de chambre qu'il avoit, qui prenoit souvent la liberté de lui dire ses vérités. Ce valet lui vint dire un matin, comme il s'habilloit, qu'il y avoit à la porte un valet de chambre

de M. de Candale qui venoit de la part de Son Altesse savoir comment il se portoit. Le prince lui dit : « Hé bien ! allez lui dire qu'il dise à son maître que « Son Altesse le remercie de l'honneur de son sou- « venir. » Son valet le regarda fixement, et lui dit : « Moi, monsieur, que je lui aille dire, en parlant de « vous, que Votre Altesse le remercie! Je me garde- « rai bien de cela. — Et pourquoi, lui dit le prince ? « — Parce que, reprit-il, il se moqueroit de moi. Si « vous voulez être Altesse, vivez donc en Altesse. » Il m'écrivoit, un jour que j'étois à Angers, pour me demander des nouvelles. Je ne crus pas Son Altesse encore assez bien établie pour lui en donner dans ma réponse ; mais, à cela près, je n'y avois rien oublié pour marquer mon respect. Il la fit voir à quelqu'un qui étoit auprès de lui, en lui disant : « Il n'y a « pas d'Altesse ; mais voyez, » ajouta-t-il en lui montrant un grand espace blanc entre le monseigneur et le commencement de la lettre, « cela vaut de « l'Altesse. »

Pour revenir à madame....., j'ajouterai que sa bonne conduite depuis sa séparation l'a entièrement justifiée dans l'esprit des gens non prévenus, et que si son mérite lui a acquis des adorateurs, sa sagesse et sa retenue ont tout-à-fait assuré son innocence. Il suffit de dire, pour en convaincre les plus incrédules, qu'elle a été long-temps auprès de madame la princesse de Conti, dont la vie et la mort ont été si saintes ; et qu'elle n'en a été séparée que par le coup fatal qui ôta du monde cette vertueuse princesse, parce qu'il n'étoit pas digne de la posséder.

Je me suis un peu étendu sur ce sujet, mais j'es-

père qu'on me le pardonnera, puisque c'est le moins que je puisse faire pour reconnoître l'honneur que m'a fait madame.... de vouloir que je fusse de ses amis.

Au commencement de septembre de l'année 1668, je fis un voyage à Paris, après avoir été onze ans sans y aller. Il y avoit long-temps qu'on me gardoit une de mes nièces, pour la nommer sur les fonts avec madame Hebert, sœur de madame de Pomponne. Je partis avec assez de joie, laissant M. d'Angers hors d'embarras; car il avoit reçu les nouvelles de la conclusion de la négociation qui s'étoit faite fort secrètement pour la paix de l'Eglise entre le Roi et le Pape, par l'entremise de quelques évêques, mais particulièrement de M. l'évêque de Châlons-sur-Marne et de M. de Lyonne, qui traita l'affaire avec M. le nonce avec toute l'application et toute l'affection possible; se cachant surtout de M. l'archevêque de Paris (de Péréfixe) et du père Annat, qui n'auroient rien oublié pour la traverser. Cette histoire est trop importante (1) et a trop fait de bruit, pour douter qu'elle ne soit écrite quelque jour par quelque plume exacte et éloquente, digne de la transmettre à la postérité. On y verra des choses extraordinaires (2) et presque incroyables : une hérésie imaginaire, sous le nom de *jansénisme*, poursuivie avec les dernières violences comme quelque chose de fort réel; un grand évêque, mort en opinion de sainteté, condamné comme un

(1) *Cette histoire est trop importante :* Elle fut écrite par Varet, grand-vicaire de l'archevêque de Sens. — (2) *On y verra des choses extraordinaires :* Cette digression, où l'abbé Arnauld quitte son ton ordinaire, paroît avoir été dictée par les jansénistes. Les faits y sont adroitement déguisés, ou entièrement dénaturés.

hérétique, quoiqu'il eût soumis son livre à l'Eglise; un formulaire obligeant de signer des choses qui ne pouvoient appartenir à la foi; une infinité de bons ecclésiastiques persécutés pour ne vouloir pas signer contre leur conscience; et jusqu'aux religieuses mêmes, contraintes par toutes sortes de rigueurs de porter un jugement de choses tout-à-fait hors de leur portée et de leurs obligations. Mais on y verra en même temps les quatre évêques, si célèbres par leur intrépide fermeté, s'opposer comme un mur d'airain à ce torrent d'injustices, au péril de leurs biens et de leurs vies; et une sainte maison de vierges consacrées à Dieu donner un exemple admirable de force et de fidélité, en souffrant avec une patience invincible les exils, les prisons, la dissipation de leur maison, et même la privation des sacremens à la mort, plutôt que de blesser leur conscience par un mensonge ou par un jugement téméraire. Voilà une petite image des maux dont étoit affligée l'Eglise de France, et dont elle a été retirée par la prudente conduite de Louis-le-Grand et le zèle éclairé du saint pape Clément IX. Mais j'oublie que je n'écris que des Mémoires; revenons donc à mon voyage de Paris, d'où cette digression m'a éloigné.

Je n'y trouvai point mon frère : il n'étoit point encore de retour de son ambassade de Suède; mais j'y trouvai un monde nouveau pour moi, deux neveux et deux nièces que je ne connoissois point, et toute la famille de ma belle-sœur dont j'eus tout sujet de me louer. Mademoiselle Ladvocat entre autres me surprit agréablement; je l'avois vue à Angers avec sa sœur : c'étoit une fort jolie petite fille et fort éveillée; je la

retrouvai grande et belle, et plus sérieuse qu'on ne l'est d'ordinaire dans un âge si peu avancé. Elle me fut donnée pour commère, en la place de madame Hebert sa sœur, qui étoit pour lors en Champagne. Je ne perdis pas au change assurément. Notre baptême se fit à Pomponne : ce fut là que commença notre amitié, mais elle ne fut bien établie que quatre ans après.

Cependant mon frère, étant revenu de Suède, fut reçu du Roi fort gracieusement; et je me souviens qu'après une assez longue audience qu'il en eut en particulier, il nous disoit avec admiration et une espèce de ravissement : qu'il étoit impossible de s'imaginer la grandeur, la pénétration et les lumières de son esprit, et avec quelle justesse il disoit les choses, avec quelle douceur charmante dans ses yeux, et quel agrément dans toute sa personne, quand il se défaisoit de la majesté et de cette mine haute et fière dont il se revêtoit dans le public. En sortant de cette audience il rencontra M. l'évêque de Béziers, aujourd'hui M. le cardinal de Bonzi, qui depuis quelques mois étoit de retour de Pologne où il avoit été ambasdeur, et il lui dit tout transporté : « Vous me disiez « l'autre jour, monsieur, que le Roi ne s'étoit sans « doute appliqué qu'aux affaires de Pologne, tant « vous l'y aviez trouvé savant; et moi je vous dis au- « jourd'hui, par ce que je viens de connoître, qu'il « faut qu'il n'ait eu dans l'esprit que celles de Suède, « en étant beaucoup mieux instruit que moi qui m'y « suis appliqué trois ans durant avec quelque soin. » Ce qui redoubla à tous deux leur étonnement, et leur fit admirer de plus en plus les incomparables talens dont Dieu a partagé ce grand prince.

A propos de M. le cardinal de Bonzi, tout le monde a vu avec quelque admiration la grande fortune qu'il a faite en si peu de temps. Il faut demeurer d'accord qu'il en doit la meilleure partie à son grand mérite; mais on sera peut-être étonné de savoir qu'il en soit principalement redevable à madame de Choisy de Can. Ceux qui ont connu cette dame savent qu'elle avoit un esprit hardi qui lui faisoit dire ses pensées avec beaucoup de liberté, et personne ne le trouvoit mauvais; car si elle disoit aux autres leurs vérités, elle ne s'épargnoit pas elle-même. Je lui ai ouï dire une fois qu'elle demeuroit d'accord qu'elle étoit coquette, mais qu'elle ne croyoit pas que ce fût une qualité incompatible avec celle d'une honnête femme. M. de Bonzi donc, étant venu jeune à la cour, la voyoit assez souvent. Il portoit l'épée; il étoit propre et galant parmi les dames. Madame de Choisy, qui avoit le goût fort bon, en faisoit cas, et jugea bien qu'il étoit capable de quelque chose de meilleur que ce qu'il faisoit. Ainsi, avec sa liberté ordinaire, elle lui dit un jour qu'elle ne pouvoit plus souffrir qu'il perdît son temps en des bagatelles; qu'il avoit de l'esprit, qu'il étoit propre à tout; qu'il avoit son oncle évêque de Béziers; qu'il feroit bien mieux de s'attacher à lui, et de songer à conserver dans sa famille cet évêché que cinq de son nom avoient jusqu'alors possédé, depuis que le premier étoit venu en France avec la reine Catherine de Médicis; qu'enfin elle lui défendoit de la venir revoir qu'en habit d'abbé. Il prit d'abord la chose comme une raillerie; mais enfin y ayant fait une plus sérieuse réflexion, il trouva qu'elle avoit raison. Il suivit son conseil, et l'évé-

nement a fait voir qu'il n'en pouvoit prendre un meilleur.

Je fus jusqu'à la Toussaint à Paris, et j'eus le plaisir, avant que d'en partir, de voir la paix de l'Eglise publiée. Je vis aussi sortir de la Bastille le savant M. de Saci, qui avoit été une des victimes sacrifiée à la passion des persécuteurs du prétendu jansénisme. Sa vertu et sa doctrine sont assez connues de ceux qui le voient ou qui lisent ses excellens ouvrages; mais il faut l'avoir vu libre et prisonnier dans la Bastille pour admirer autant qu'elle doit l'être la tranquillité de son esprit, sa douceur, sa modération, et son égalité sans pareille dans l'une et dans l'autre fortune. Nous fûmes, mon frère, ma belle-sœur et moi, lui porter l'ordre pour sa liberté, dont on lui avoit déjà donné quelque espérance; mais nous voulûmes le tromper, et nous lui fîmes accroire que cela étoit retardé pour quelques jours. Il nous en parut si peu ému, que nous crûmes qu'il étoit inutile de feindre plus longtemps. Ainsi mon frère lui présenta l'ordre du Roi : il le lut sans changer de visage, aussi peu altéré par la joie qu'il l'avoit été un moment auparavant par l'éloignement de sa délivrance. Cet homme, qu'on ne sauroit assez estimer pour sa piété, pour la beauté de son esprit, pour la douceur de son humeur et pour l'innocence de ses mœurs, étoit fils de madame Le Maître, sœur de mon père, laquelle est morte religieuse à Port-Royal, et frère de ce fameux M. Le Maître qui, ayant méprisé tout ce que son éloquence lui avoit acquis de gloire dans le barreau, est allé finir ses jours saintement dans cette même solitude. A propos de cette sainte maison, je remarquerai une chose assez

singulière : c'est que ma grand'mère y est morte, après y avoir été religieuse avec six de ses filles et six de ses petites-filles, filles de son fils qui étoit mon père, lequel y est mort aussi depuis deux ans.

Je partis de Paris le jour de la Toussaint pour m'en retourner en Anjou, et je fis une partie du chemin avec M. Le Clerc de Courcelle, conseiller de la grand'-chambre, qui depuis m'a toujours honoré de son amitié jusqu'à sa mort. Je trouvai à Tours M. Ribeyre, intendant de la province, avec M. le président de Novion son beau-père, M. de Vaurouys, conseiller de la cour, son beau-frère, et les dames. Je n'étois pas étranger dans cette famille, M. Ribeyre et moi étant parens : ainsi j'y fus reçu avec tout l'agrément que j'eusse pu souhaiter ; et il s'établit dès lors entre nous une amitié très-sincère qui, à ce que j'espère, ne finira qu'avec nous. Il faut dire, à la louange de M. de Ribeyre, que jamais personne en cette place n'a gagné les cœurs comme lui, par ses manières douces et honnêtes. On le regrette encore tous les jours dans la province ; et on peut dire qu'innocemment il fait quelque tort à M. Tubeuf son beau-frère, qui lui a succédé dans son emploi. Celui-ci, quoique parfaitement honnête homme, étant d'un naturel moins doux, traite les choses d'un air plus haut et moins engageant.

On ne laissa guère mon frère à Paris : il fut renvoyé ambassadeur en Hollande, où étoit alors le fort des affaires. Sa femme l'y suivit avec mademoiselle Ladvocat, qui aima mieux satisfaire son amitié pour sa sœur et sa curiosité naturelle, au hasard d'en être un peu plus tard mariée.

En 1671 le Roi étant venu à Dunkerque, mon frère

y vint faire sa cour. Comme il étoit presque au bout des trois ans de son ambassade, il espéroit d'obtenir d'être rappelé de son emploi qui commençoit à lui devenir ennuyeux, par le peu d'apparence qu'il voyoit de pouvoir retenir messieurs les Etats, qui s'aliénoient tous les jours de nous de plus en plus. Mais on ne lui donna pas le loisir de faire cette demande qui auroit peut-être déplu; sur quoi on peut faire cette réflexion en passant: que le hasard a souvent autant de part que toute autre chose en l'établissement des grandes fortunes.

Le Roi, qui dès lors prenoit ses mesures pour ces grands desseins qui devoient éclore l'année suivante, lui dit d'abord qu'il falloit qu'il retournât en Suède, lui témoignant obligeamment que personne n'étoit plus propre que lui à lui rendre le service qu'il en attendoit, par l'estime qu'il avoit laissée de lui en cette cour. Sa Majesté ajouta qu'elle ne l'y laisseroit pas long-temps; et elle l'envoya ensuite à M. de Lyonne pour recevoir son instruction.

On sait que ce ministre aimoit un peu ses plaisirs, et qu'il leur donnoit tout le temps qu'il pouvoit dérober aux affaires sans préjudicier au service de l'Etat. Ainsi, croyant se pouvoir décharger sur mon frère de la peine de faire cette instruction, après l'avoir entretenu du sujet de son voyage et de ce qu'il auroit à négocier, il lui dit de la faire lui-même: ce que mon frère exécuta, après s'en être excusé autant qu'il put. C'est ici un des plus beaux endroits de la vie de M. de Lyonne. Des gens reconnoissans ne sauroient assez le publier pour en conserver la mémoire. Il porta au Roi cette instruction sans y rien changer.

Sa Majesté la goûta ; et ayant dit à M. de Lyonne, en la louant, qu'il s'étoit surpassé lui-même cette fois, un discours si surprenant pour une ame moins bien faite que la sienne, et qui l'auroit pu piquer de dépit ou de jalousie, n'ébranla point dans son cœur la justice qu'il devoit à son ami, qui n'y avoit travaillé que par ses ordres. Sans hésiter un moment : « Il ne faut « point, Sire, lui dit-il, imposer à Votre Majesté ; « c'est M. de Pomponne qui l'a faite. — Je suis bien « aise, lui dit le Roi, que vous me l'ayez fait con- « noître ; c'est un homme dont on pourra se servir « dans l'occasion. » Nous avons cru, et avec beaucoup d'apparence, que ce fut là le premier fondement de la fortune de mon frère : il en sera éternellement redevable à ce généreux ami qui, par une vertu peu commune, ne voulut point se parer du bien d'autrui ; ce que beaucoup d'autres en sa place auroient pu faire. Il aima mieux risquer de perdre quelque chose de son estime dans l'esprit du Roi, que de ne pas rendre témoignage à la vérité. Ce grand homme ne jouit pas long-temps de la satisfaction qu'il devoit avoir en lui-même d'une si belle action. Il mourut au mois d'août suivant d'une manière assez surprenante, et acheva, sans y penser, l'établissement de mon frère.

Le Roi jeta les yeux sur lui pour remplir l'importante charge que M. de Lyonne laissoit vacante, après que M. le marquis de Berni son fils, qui y étoit reçu en survivance, eut supplié Sa Majesté de recevoir sa démission. Il eût été difficile de deviner qu'un homme relégué, pour ainsi dire, dans le fond du Nord, sans appui particulier à la cour, et pour qui personne ne s'intéressoit, eût pu être préféré à beaucoup de dignes

sujets qui étoient présens, et qui ne manquoient point d'adresse ni d'empressement pour réussir. Ce n'est pas que la voix publique n'eût mis aussi M. de Pomponne au rang de ceux qui y pouvoient prétendre; mais quoique quelques politiques aient voulu croire que par des raisons d'intérêt les autres ministres eussent déterminé le Roi à ce choix, il faut reconnoître, parce que cela est vrai, que cette nomination fut un pur effet de la volonté de Sa Majesté, qui, de son propre mouvement, fit ce qu'elle crut devoir faire pour le bien de son service. Il est vrai néanmoins qu'après avoir nommé M. de Pomponne elle parut un peu embarrassée de ce qu'il n'avoit pas assez de bien pour acquitter cette charge; sur quoi M. de Louvois proposa l'expédient de lui donner à vendre la charge de premier écuyer de la grande écurie qui étoit alors vacante, avec un brevet de retenue de quatre cent mille livres: ce qui fut ainsi exécuté. Comme il n'y a personne au monde qui fasse mieux les choses que le Roi, ni qui possède si excellemment l'art de donner de bonne grâce, il accompagna celle-ci de tous les agrémens possibles. Il écrivit une lettre (1) de sa main à M. de Pomponne: elle étoit conçue dans des termes si propres et si obligeans, qu'on peut dire qu'elle étoit encore plus estimable que son présent, quelque considérable qu'il fût. Sa Majesté avoit la bonté de l'assurer par cette lettre qu'elle ne le laisseroit pas long-temps endetté. Elle en chargea M. de La Gilbertie, un de ses gentilshommes ordinaires, et le dépêcha en Suède, lui recommandant de faire

(1) *Il écrivit une lettre* : Cette lettre se trouve à la suite des Mémoires de Coulanges publiés par M. de Monmerqué, page 533.

diligence ; ensuite elle publia la chose, et écrivit à M. Colbert, qui étoit à Paris, d'en porter la nouvelle à madame de Pomponne, qui y étoit arrivée de Hollande sur la fin du mois de juillet. Elle ne l'apprit pourtant pas de lui ; le comte de Grammont lui avoit dépêché un page de Versailles, et madame du Plessis-Bellière lui avoit envoyé un billet qu'elle venoit de recevoir sur cela de M. le maréchal de Créqui. Sur les six heures du soir M. Colbert arriva chez elle : il lui lut l'article de la lettre du Roi qui la concernoit ; ce ne fut pas de trop bon cœur, si on en veut croire l'opinion commune. M. Courtin qui avoit été un des prétendans à la charge, et avec beaucoup de raison, puisqu'il n'y avoit guère d'homme en France qui en fût plus capable que lui, vint des premiers s'en réjouir avec ma belle-sœur. Il étoit de longue main ami de mon frère ; et il dit fort librement à madame de Pomponne, avec cette manière enjouée qui lui est propre, qu'il auroit bien voulu la charge pour lui-même ; mais que, puisqu'un autre devoit l'avoir, il n'y avoit personne entre les mains de qui il l'aimât mieux qu'entre celles de monsieur son mari. Madame de Pomponne fut à Versailles remercier le Roi. Ce prince la reçut fort honnêtement, et lui dit galamment qu'il lui demandoit une grâce, qui étoit que le courrier qu'elle dépêcheroit en Suède ne devançât pas le sien.

On crut qu'il étoit à propos que mon père allât aussi faire ses remercîmens à Sa Majesté. Il y avoit si long-temps qu'il avoit quitté la cour et le monde, qu'il eût bien voulu se dispenser de les revoir à l'âge de quatre-vingt-quatre ans ; mais il se rendit aux raisons qu'on lui allégua. M. de Bartillac, son ancien

ami, le mena à Versailles (1). Le Roi reçut son compliment le plus obligeamment du monde, et lui répondit qu'il se tenoit trop payé de ce qu'il avoit fait pour son fils, par l'approbation qu'il voyoit que tout le monde donnoit à son choix. S'étant mis ensuite à louer sa vertu et les ouvrages qu'il avoit donnés au public, il lui dit d'un air agréable : « Je crois pourtant « que vous avez un péché sur votre conscience dont « vous ne vous êtes pas repenti. » Mon père lui dit en riant que s'il plaisoit à Sa Majesté de le lui découvrir, il tâcheroit de l'effacer, soit en s'en corrigeant, soit par la pénitence qu'il en feroit. « C'est, lui dit le Roi, « d'avoir mis dans votre belle préface sur Josephe « que vous aviez fait cet ouvrage à quatre-vingts ans ; « car il est bien difficile que vous n'ayez pas eu une « grande complaisance pour vous-même, de vous « voir encore à cet âge capable d'un ouvrage si beau « et si estimé. » Une raillerie si fine et si obligeante fut reçue avec tous les respects qu'elle méritoit. Le Roi alla ensuite se promener (2), et recommanda à M. Bontems de prendre soin de mon père, et de lui faire voir toutes les beautés de Versailles.

Il n'y eut personne en ce temps-là qui ne crût que M. de Pomponne alloit entrer dans une grande faveur. Ceux qui ne cherchent que la fortune se manifestèrent à leur ordinaire : nous fûmes accablés de toutes parts de lettres et de complimens ; on fit des vers et des éloges où le grand Pomponne étoit élevé

(1) *Le mena à Versailles :* Cette audience fut accordée à d'Andilly le 10 septembre. — (2) *Le Roi alla ensuite se promener :* D'Andilly dressa une relation de cette audience. M. de Monmerqué l'a placée parmi les lettres de Pomponne. (Mémoires de Coulanges, page 536)

jusqu'aux cieux. Mais je puis dire que parmi tout cela la tête ne me tourna point, soit que je trouvasse que cette fortune venoit trop tard pour y être encore sensible, soit que je prévisse dès lors que mon frère ne la pousseroit point comme un autre en sa place auroit pu faire, et qu'il croiroit avoir beaucoup fait de se résoudre à payer quatre cent mille livres pour être secrétaire d'Etat, quoiqu'avec un brevet de retenue de pareille somme, mon père ayant refusé en son temps de l'être pour cent mille écus : en quoi il n'a été loué de personne de ses amis.

Je dirai, à propos de cela, qu'il sembloit que mon frère fût destiné à cette charge ; car, quelques années auparavant, feu M. le comte de Brienne qui étoit de ses amis, voyant son fils reçu en survivance, mais peu capable de l'exercer, jeta les yeux sur mon frère pour la lui faire faire par commission jusqu'à ce que son fils pût entrer en exercice. Il en avoit même parlé à mon frère : mais s'en étant ouvert à quelqu'un de ses amis sans doute plus prudent que lui, cet homme lui dit qu'il n'y pensoit pas ; que c'étoit justement là le moyen d'ôter cette charge de sa maison ; que si on étoit une fois accoutumé à M. de Pomponne, qui assurément s'en acquitteroit fort bien, il y avoit toute apparence qu'on ne l'ôteroit jamais de cette place. M. de Brienne goûta cette raison : ainsi il n'en fut plus parlé.

M. l'abbé de Vassé, un de mes meilleurs amis, me fit une espèce de prédiction de cette élévation de mon frère ; car, m'étant venu voir à Angers un peu avant la mort de M. de Lyonne, il me voulut persuader par beaucoup de bonnes raisons que M. de Pom-

ponne pourroit bien lui succéder : ce que je ne pris alors que pour une agréable illusion de son amitié. Mais je le devois mieux connoître, et je l'ai mieux connu depuis. C'est en effet un homme d'un esprit adroit et pénétrant, qui a une infinité d'amis, qui est aussi bien averti qu'on le puisse être, et qui juge parfaitement bien de tout. Il est soigneux, exact, commode et fidèle : en un mot, du meilleur commerce du monde ; et je m'estime fort heureux de celui qu'il veut bien entretenir avec moi. Je n'ai guère moins de plaisir à recevoir ses belles et agréables lettres qu'à jouir de la douceur de sa conversation, qui, parmi les bagatelles du monde qui font l'entretien des honnêtes gens, ne laisse pas d'être toujours accompagnée de solidité et de sagesse.

Cependant M. de La Gilbertie arriva à Stockholm, et rendit la dépêche du Roi à M. de Pomponne, qui la lut avec toute la surprise qu'on se peut imaginer. Sa Majesté lui ordonnoit de se rendre au plus tôt auprès d'elle ; mais il crut devoir au moins reconnoître la grâce qu'elle lui faisoit l'honneur de lui faire, en lui portant la conclusion du traité qui se négocioit depuis si long-temps avec la Suède. En effet, il le pressa avec tant d'application et tant de bonheur qu'enfin il en vint à bout. Il faut cependant avouer que depuis son départ il y survint de nouvelles difficultés qui obligèrent d'y renvoyer M. Courtin, et encore depuis lui M. de Feuquières, lequel a eu l'honneur, après bien des peines, non-seulement de conclure le traité, mais même de le faire exécuter, par l'entrée des Suédois en Allemagne dans un temps où nous avions bon besoin de cette puissante diversion.

M. de Feuquières fut encore plus heureux : car ces peuples, autrefois la terreur de l'Empire, avoient comme dégénéré de la vertu de leurs ancêtres, par les douceurs d'une longue paix, et par la foiblesse des conseils pendant la minorité de leur roi ; ils ne s'étoient montrés à l'Allemagne que pour l'enrichir de leurs pertes. M. de Feuquières fut comme le ministre destiné de Dieu pour relever ces courages abattus, et pour rétablir leurs affaires par le gain de la bataille d'Helmstadt, dont le jeune roi de Suède voulut bien lui confier la conduite. Il rompit ainsi le charme qui sembloit retenir les bras de cette belliqueuse nation, et réveilla dans leurs cœurs cette noble ardeur qui leur a fait remporter depuis la glorieuse victoire de Lunden, où l'on a vu les deux rois du Nord en personne combattre avec la même valeur, mais avec une grande disparité de fortune.

M. de Pomponne entra dans l'exercice de sa charge de secrétaire d'Etat vers le commencement de l'année 1672, célèbre par la déclaration de la guerre contre la Hollande, et plus encore par les progrès prodigieux des armes du Roi, qui, commandant son armée en personne, mit cette puissante république, en moins de deux mois, à deux doigts de sa ruine. Je me rendis à Saint-Germain deux jours avant le départ du Roi ; et j'eus le loisir d'entretenir mon frère durant deux jours que nous passâmes à Pomponne. Je reconnus en lui ce que je m'y étois bien imaginé, un homme simplement appliqué à faire sa charge, sans porter ses prétentions plus haut.

J'obtins par son moyen des lettres patentes en faveur de M. d'Angers, pour introduire dans son ab-

baye de Saint-Nicolas les pères de la congrégation de Saint-Maur ; et j'eus le plaisir de les faire vérifier au parlement, en dépit de la cabale d'Angers qui s'y opposoit. Je puis dire que j'eus la principale obligation de ce succès à mon ancien ami M. Daurat, qui par le moyen de M. de Basville, son confrère en la troisième chambre des enquêtes, dont il me donna la connoissance, me procura l'appui de M. le premier président. Il me donna encore M. Tambonneau pour rapporteur, et celui-ci se porta en cette affaire avec toute l'affection possible.

Je demeurai tout l'été à Paris et à Pomponne où étoit mon père, prenant part aux bonnes nouvelles qu'on y recevoit par tous les courriers. On n'entendoit parler que de trois ou quatre places prises à la fois. Le Rhin, l'Yssel, la Meuse, le Waal ne purent arrêter l'ardeur de nos troupes ; et sans la malheureuse blessure de M. le prince à Tholluys, Amsterdam, cette capitale des Etats, n'auroit pas pu résister à la rapidité du torrent qui avoit déjà inondé toutes ces provinces. Mais le cours en ayant été ralenti par ce malheur, cette ville eut le temps de pourvoir à sa sûreté par une autre inondation, en mettant effectivement sous l'eau le pays qu'elle ne pouvoit plus défendre autrement. Les historiens modernes ont assez parlé de tous ces faits ; ce n'est pas mon dessein de redire ce qui est su de tout le monde : mais on peut ici faire une réflexion sur ce que des causes éloignées produisent assez souvent des effets auxquels elles sembloient n'avoir aucun rapport. En effet, qui auroit pu croire que la disgrâce des maréchaux de Bellefond, de Créqui et d'Humières, occasionée par

le refus d'obéir à M. de Turenne, dût apporter un si grand obstacle à l'achèvement de la conquête de la Hollande? Cependant M. le prince a rendu ce témoignage si glorieux à M. le maréchal de Créqui : que, s'il avoit été dans l'armée, il ne se seroit point exposé à passer le Rhin; mais que, n'ayant personne sur qui il pût se reposer d'une si importante action, il avoit été contraint de l'exécuter lui-même. Il avouoit pourtant de bonne foi que le péril où il avoit vu M. le duc lui avoit fait oublier qu'il étoit général, pour penser seulement qu'il étoit père. L'infirmité humaine est trop grande pour pouvoir toujours se défendre de ces sortes de surprises, où la nature se rend maîtresse de la prudence la plus consommée.

L'impétuosité de la jeunesse ne se retient pas aussi toujours par la raison; et cette même occasion en donna un assez malheureux exemple, puisqu'il en coûta la vie à M. le duc de Longueville, jeune prince dont les excellentes qualités lui avoient acquis l'estime non-seulement de toute la France, mais encore des nations étrangères, et qui étoit comme assuré, lorsqu'il mourut, d'être bientôt élevé sur le trône de Pologne. Jamais mort n'a peut-être tant fait verser de larmes, et de belles larmes, que celle-là. Tout ce qu'il y a de dames spirituelles ou galantes à la cour le pleurèrent beaucoup, par un effet du véritable attachement qu'elles avoient pour ce prince, beaucoup aussi par point d'honneur, pour donner à entendre que ce prince en avoit pu avoir pour elles. Mais toutes, soit en se cachant, soit en faisant semblant de s'en cacher, se faisoient également soupçonner, ou d'une véritable passion, ou d'une folle vanité.

Je dirai à propos de cela ce qui m'arriva sur la fin de cet été avec madame la duchesse de Brissac (1). J'étois allé voir M. le duc de La Rochefoucauld à l'hôtel de Liancourt ; il me dit qu'il venoit de sortir une dame qui se plaignoit fort de moi, sur ce que j'étois à Paris et que je ne l'avois point encore vue. Je lui demandai qui c'étoit : il me nomma madame de Brissac ; mais il m'ajouta qu'elle alloit revenir. En effet, elle rentra presque aussitôt ; mais comme je me fus avancé vers elle pour lui faire mes complimens et mes excuses sur ce que je n'avois point su son retour de la campagne, je vis que presque sans me regarder et sans m'écouter, après avoir demeuré un moment comme immobile, elle fit une petite révérence à la compagnie, et sans dire une parole elle sortit de la chambre, gagna son carrosse et se retira. Si je fus surpris de cette réception d'une dame qui ne revenoit là que pour moi, à ce qu'on venoit de me dire, je le laisse à penser. M. de La Rochefoucauld ne le parut guère moins que moi ; je ne lui témoignai rien pour-

(1) *Madame la duchesse de Brissac :* Gabrielle-Louise de Saint-Simon, duchesse de Brissac, sœur du premier lit du duc de Saint-Simon, auteur des Mémoires. Elle avoit eu une intrigue avec le duc de Longueville ; « mais, dit madame de Sévigné, en tout bien et tout « honneur. » (Lettre du 13 janvier 1672.) Elle étoit coquette et maniérée. Madame de Sévigné, se trouvant avec elle aux eaux de Vichy, la peint ainsi : « Madame de Brissac avoit aujourd'hui la colique ; elle « étoit au lit, belle et coiffée à coiffer tout le monde. Je voudrois que « vous eussiez vu l'usage qu'elle faisoit de ses douleurs et de ses yeux, « et des cris et des bras, et des mains qui traînoient sur sa couverture ; « et les situations, et la compassion qu'elle vouloit qu'on eût. Cha- « marrée de tendresse et d'admiration, je regardois cette pièce, et je « la trouvois si belle que mon attention a dû paroître un saisissement « dont je crois qu'on me saura fort bon gré. » (Lettre du 19 mai 1676.) Madame de Brissac mourut le 25 février 1684, à trente-huit ans.

tant de ce que je pensois; et ayant achevé ma visite, je me retirai. Deux jours après je fus voir madame de Brissac, et je la trouvai seule. Après que nous fûmes assis : « Vous dûtes être bien surpris l'autre jour, me « dit-elle, de l'étrange tour que je vous fis, et vous me « devriez croire bien impertinente; mais l'estime que « vous savez que j'ai toujours eue pour vous me ras- « sure : je me flatte que vous aurez suspendu votre « jugement jusqu'à ce que vous en sachiez la cause. « Je veux bien vous la dire, continua-t-elle, et j'es- « père que vous n'en aurez pas plus mauvaise opinion « de moi. » Je l'assurai fort qu'il faudroit d'étranges raisons pour me faire perdre les sentimens d'estime et de respect que j'avois pour elle. « Puisque cela est, « reprit-elle, je vous avouerai sans façon que j'avois « une amitié fort tendre pour le pauvre M. de Lon- « gueville; je ne m'en cache point, parce qu'il n'y a « jamais rien eu de particulier entre nous. Nous avions « presque toujours été élevés ensemble, je le regar- « dois comme s'il eût été mon frère; notre amitié « avoit crû avec nous, et elle s'étoit encore augmentée « par l'assiduité qu'il fit paroître auprès de madame « la princesse de Conti dans sa dernière maladie, et « par la part qu'il me témoigna prendre à mon ex- « trême douleur (1) pour la perte de cette vertueuse « princesse, à laquelle j'avois mille obligations. Etant

(1) *A mon extrême douleur :* Madame de Sévigné peint ainsi la douleur de madame de Brissac lorsque la princesse de Conti mourut. « Madame de Brissac avoit pris le parti de crier les hauts cris, et de se « jeter par la place. Il fallut la chasser, parce qu'on ne savoit plus ce « qu'on faisoit. Cela n'a pas réussi. Qui prouve trop ne prouve rien, « dit je ne sais qui. » (Lettre du 5 février 1672.)

« en ces termes avec lui, il est aisé de juger combien « j'ai été frappée de sa mort. Mais pour revenir à ce « qui vous regarde, continua-t-elle, comme je ren- « trois pour vous voir dans la chambre de M. de La « Rochefoucauld, par une porte opposée à celle par « laquelle j'étois entrée la première fois, je jetai les « yeux par hasard sur un portrait de M. de Longue- « ville, qui étoit au-dessus de cette dernière porte; « et comme depuis son malheur c'étoit le premier « objet qui pût me le rappeler, cette vue me frappa « l'esprit d'une telle sorte que, ne me trouvant plus « maîtresse de ma douleur, je ne pus que me retirer. « J'espère que vous excuserez ma foiblesse, puisque « vous avez connu sans doute par vous-même le mé- « rite de M. de Longueville. »

Sur ce que je lui dis que je n'avois point eu cet honneur : « Ah! que vous êtes heureux, me dit-elle, « de ne l'avoir point connu! vous seriez assurément « à cette heure aussi affligé que nous de sa perte. » Je la consolai autant qu'il me fut possible, et je lui fis connoître que l'aveu sincère qu'elle m'avoit fait m'assuroit bien mieux de sa vertu que les déguisemens de tant d'autres ne me persuadoient de celle qu'elles vouloient affecter.

On vit encore des afflictions plus touchantes pour cet illustre mort : on remarqua assez long-temps une dame très-bien faite qui venoit tous les jours en deuil pleurer aux Célestins sur son tombeau; on eut la curiosité de la faire suivre, et l'on observa qu'elle laissoit d'ordinaire son carrosse auprès de Saint-Paul. Elle s'en aperçut, et cela fit cesser cette lugubre aventure.

Je connois une autre dame (1) de mes amies à qui cette mort a servi d'un puissant motif pour quitter le monde : tant il est vrai que ce jeune prince avoit fait naître pour lui de grandes et belles passions. Il a laissé un fils naturel qui a été reconnu sans nommer sa mère (2), que tout le monde cependant connoît assez ; et soit que ce fût un effet du hasard ou autrement, elle se trouva au palais dans le temps que le parlement faisoit cette reconnoissance.

Après cette digression qui ne sera peut-être pas désagréable, je reviens à la guerre de Hollande. Les ennemis, par l'inondation de leur pays, avoient empêché les troupes du Roi de pénétrer plus avant dans leurs provinces ; on entendit à quelque négociation, et tout le monde demeure d'accord que c'étoit le temps de faire une paix honorable et avantageuse. Hors l'entière destruction de leur république, il n'y avoit point de parti que les Etats n'eussent accepté. On auroit rétabli glorieusement la religion catholique dans tant de provinces d'où elle étoit bannie depuis un siècle ; on auroit rendu comme tributaires ces peuples dont la fierté méprisoit les rois, et on auroit fait servir à notre commerce ceux qui s'en prétendoient les maîtres. Tout le monde fait l'honneur à M. de Pomponne de croire que son avis étoit pour la paix ; mais l'avis contraire prévalut, et il faut croire qu'il

(1) *Je connois une autre dame :* Il paroît que cette dame étoit la comtesse de Marans, dont parle souvent madame de Sévigné. Elle se jeta ensuite dans la dévotion. — (2) *Sans nommer sa mère :* La maréchale de La Ferté étoit la mère du fils naturel du duc de Longueville. Ce fils, qui prit le nom de chevalier de Longueville, fut tué en 1688 pendant le siége de Philisbourg.

étoit bon, puisque le Roi s'en laissa persuader. En effet, il y avoit quelque chose de bien charmant pour un prince qui aime la gloire de se voir à la tête d'une armée victorieuse, en état de pousser ses conquêtes où il lui plairoit; et il auroit pu exécuter tous ses grands desseins si l'Angleterre ne lui eût point manqué, et si une petite impatience de revoir Versailles n'eût point ralenti l'ardeur de ses troupes, en les privant de sa présence. Il faut aussi demeurer d'accord que la continuation de la guerre a mieux fait connoître sa grandeur, puisqu'on n'auroit jamais pu croire qu'avec ses seules forces il eût non-seulement résisté à toutes les puissances de l'Empire, de l'Espagne et des Provinces-Unies, mais même remporté tous les ans sur elles des avantages considérables. Ce sont de grandes raisons assurément pour autoriser les résolutions qu'on prit alors. Mais si on considère d'autre côté combien de sang et de millions nous a coûté cette gloire, il y aura peut-être peu de gens qui ne la trouvent achetée bien cher, particulièrement si nous faisons réflexion aux périls où le Roi s'expose sans cesse, qui font trembler tous ses bons sujets et tous ceux qui aiment l'Etat, dont le salut est attaché à la vie de ce grand prince; et ne doit-on pas avoir d'autant plus de soin de cette vie précieuse, que lui-même semble la mépriser davantage?

Je rapporterai à propos de cela une petite histoire que m'apprit cette même année M. du Fresne qui avoit été autrefois secrétaire de feu M. de Feuquières, et qui, ayant été connu de feu M. l'électeur de Mayence, devint son agent en notre cour. Cet emploi lui donnoit occasion d'avoir quelquefois des audiences se-

crètes du Roi. Il me conta qu'en ayant un jour eu une, après qu'ils eurent cessé de parler d'affaires, Sa Majesté lui commanda de lui dire ce qu'il savoit de certaines lettres de M. l'électeur palatin, avec lesquelles on accusoit cet électeur d'avoir voulu empoisonner M. de Mayence. M. du Fresne conta la chose; et le fait étoit que M. le palatin avoit chargé un de ses gardes de cette lettre, avec commandement exprès de ne la donner qu'en main propre. Le garde vint à Mayence, et n'y trouva point M. l'électeur. On le mena à son grand-vicaire, qui avoit ordre en son absence d'ouvrir toutes les lettres qu'on lui adresseroit; mais le garde s'étant défendu de donner la sienne sur le commandement qu'il avoit, comme ces princes n'étoient pas bien ensemble, cela donna quelque soupçon. Ainsi le grand-vicaire le fit conduire où étoit M. l'électeur, lui donnant avis en même temps de prendre garde à lui. M. de Mayence prit la lettre et la donna à ouvrir à un secrétaire, qui n'eut pas plus tôt rompu le paquet qu'il tomba comme mort sur le carreau; et s'il n'eût été promptement secouru, il en auroit perdu la vie selon toute sorte d'apparence.

Ensuite de ce petit récit, M. du Fresne prit occasion de dire au Roi que s'il osoit donner un avis à Sa Majesté, il lui sembloit qu'elle permettoit un trop libre accès à toutes sortes de gens pour lui parler; que particulièrement, dans la conjoncture présente des affaires, il croyoit qu'elle ne pouvoit prendre trop de précautions, ayant des ennemis enragés et capables de tout entreprendre. A quoi le Roi répondit : « On « m'a déjà donné beaucoup de pareils avis; mais enfin

« si j'étois capable de ces craintes je ne vivrois pas.
« Il en sera tout ce qu'il plaira à Dieu : je ne prétends
« pas pour cela devoir rien changer en ma conduite. »
Grande marque de la fermeté d'ame de cet invincible monarque.

Je revis encore mon frère au retour du voyage; mais comme il étoit presque toujours à Versailles, et que l'air de la cour n'étoit plus à mon usage, m'étant accoutumé depuis si long-temps à vivre plus libre et plus en repos, je ne songeai plus qu'à mon retour en Anjou. J'allai lui dire adieu à Versailles, à la ménagerie où il étoit logé : j'y fus deux jours. J'eus l'honneur de saluer le Roi, et je renouvelai connoissance avec messieurs les ducs de Noailles et de Montausier, qui tous deux, après tant d'années, me firent voir qu'ils ne m'avoient pas oublié. Le dernier particulièrement m'a fait l'honneur en toutes les occasions de m'en donner d'obligeantes marques. C'est une de mes plus anciennes connoissances, vu qu'il étoit de l'hôtel de Rambouillet, où je l'ai toujours vu lorsqu'il n'étoit encore que M. de Sales. Il étoit alors amoureux de l'illustre mademoiselle de Rambouillet (Julie d'Angennes), qui est morte duchesse de Montausier, gouvernante des enfans de France et dame d'honneur de la Reine. M. de Montausier fut long-temps sans oser prétendre à sa possession : il ne l'obtint que lorsque, par la mort du marquis de Montausier son frère, il fut devenu héritier de son nom et de ses biens, et que, par un heureux changement, il eut abandonné la fausse religion dans laquelle il avoit été nourri pour embrasser la véritable. Il y auroit mille choses à dire de cet homme illustre, soit qu'on voulût s'appliquer

aux qualités de son esprit, orné de toutes les belles connoissances et soutenu d'un génie particulier pour faire les plus beaux vers du monde, soit qu'on examinât son ame remplie de toutes les vertus morales et chrétiennes, soit enfin que s'arrêtant à son cœur on voulût décrire cette fidélité, cette intrépidité dont il a donné tant de marques en servant le Roi, et dont les glorieuses blessures qu'il porte sont des preuves irréprochables. Mais il suffit pour faire son éloge de dire que le plus grand roi du monde et le plus éclairé l'a seul jugé digne d'être gouverneur de monseigneur le Dauphin, et qu'il a parfaitement bien rempli tous les devoirs de cette importante charge.

Enfin je me séparai avec douleur de la chère compagnie que je laissois à Versailles. Mademoiselle Ladvocat, qui étoit devenue fort de mes amies, me promit de me donner souvent de ses nouvelles, et elle m'a tenu parole avec beaucoup d'exactitude. On doit faire cas d'une amitié comme la sienne. Ce qu'on voit d'aimable dans son esprit et en sa personne n'est pas ce qu'on doit le plus estimer. Elle n'aime pas tout le monde, et ne se soucie pas d'en être aimée : mais elle est sincère et généreuse, et on se peut fier en ses promesses. Son esprit est grand et capable de tout, et son cœur est encore plus grand que son esprit. L'ambition, sa passion dominante, paroît le remplir tout entier; mais comme elle n'a pas autant de bonheur que de mérite, il semble qu'on puisse espérer qu'elle cherchera à se satisfaire par des biens qu'elle se pourra donner elle-même. On a déjà remarqué en elle plus de tendresse qu'on ne croyoit qu'elle en pût avoir; et quoique ce n'ait été jusqu'à cette heure que pour

la belle madame de Grignan, qui a des avantages tout particuliers, il pourroit peut-être arriver qu'une si douce passion lui feroit enfin abandonner les ronces et les épines de l'autre, qui sous de belles apparences ne laisse pas de déchirer ceux mêmes qu'elle semble traiter le mieux.

Je partis de Paris au commencement d'octobre, et ne fus le premier jour coucher qu'à Chartres. J'étois prêt à me mettre au lit quand l'abbé de Feuquières, mon cousin et mon bon ami, arriva avec une calèche de M. de Basville, et me dit que M. le premier président l'avoit chargé de m'emmener à Basville; que M. de Basville même me seroit venu chercher, s'il ne lui avoit répondu de mon obéissance à ses ordres. Je me défendis long-temps de cette visite; mais enfin il m'assura si sérieusement que je désobligerois ces messieurs si je les refusois, que je me laissai conduire, étant aussi sensible que je devois l'être à l'honneur qu'ils me faisoient. J'arrivai à dix heures du soir; ils étoient près de se mettre à table. Après le souper on se mit à jouer; mais M. le premier président n'étant point du jeu, j'eus l'honneur de m'entretenir avec lui. Sa conversation me semble en vérité préférable à tous les plaisirs après lesquels on court dans le monde, tant on y trouve à la fois de douceur et d'honnêteté, de brillant et de savoir. C'est à Basville qu'il le faut voir pour le bien connoître: c'est là qu'il sait se proportionner à tous ceux qui l'y visitent, et que, se dépouillant de la gravité qui convient au chef du premier parlement de France, et dont pourtant personne n'a jamais usé avec une plus grande modération que lui, il descend dans tous les devoirs d'un homme

privé, faisant aussi bien que personne les honneurs de sa maison. Il se tient même obligé de l'honneur qu'il fait à ses amis de les y recevoir; et, par l'honnête liberté qu'il y donne, il y invite beaucoup plus qu'il ne pourroit faire par des paroles. Messieurs de Lamoignon et de Basville, dignes fils d'un père si aimable, marchent sur les mêmes pas que lui. En vérité, et sans flatterie, on auroit peine à trouver en France tant de mérite et de vertu dans une seule famille. Vouloir faire l'éloge du père, ce seroit une entreprise bien au-dessus de mes forces; elle ne le seroit guère moins si on vouloit dire tout le bien qui se trouve en messieurs ses fils : on en peut assez juger par les beaux traits d'esprit et d'éloquence que le parlement admire tous les jours dans les plaidoyers de M. l'avocat général de Lamoignon, et par le choix qu'a fait le Roi de M. de Basville pour assister aux conférences de Cologne pour la paix, quoiqu'il fût encore dans un âge si tendre que, s'il ne l'avoit point devancé par les lumières de son esprit et de son jugement, il n'auroit pu encore être reçu dans une charge de conseiller de la cour. Ces messieurs vouloient me retenir tout le lendemain; mais j'obtins mon congé pour l'après-dînée. Ils me donnèrent un carrosse jusques à Etampes où j'avois envoyé le mien. L'abbé de Feuquières me reconduisit jusque là, et le lendemain nous nous séparâmes.

J'eus toutes sortes de malheurs en mon équipage, et j'arrivai à Tours avec bien de la peine, ayant tous mes chevaux estropiés. J'y trouvai M. le marquis de Dangeau qui étoit depuis peu revenu d'Anjou, où le Roi l'avoit envoyé commander par commission pendant la campagne.

C'étoit assurément un commandement fort peu nécessaire, M. d'Autichamp, lieutenant de roi de la ville et du château, étant plus que suffisant pour y contenir tout le monde dans le devoir, non-seulement par l'autorité de sa charge que personne n'a jamais portée plus haut que lui, mais encore par l'affection et le respect que tout le monde croit devoir à sa douce manière de gouverner. C'est un gentilhomme d'un fort grand mérite, et qui a toute sa vie servi avec honneur et distinction : il est de la maison de Beaumont, une des meilleures du Dauphiné, et qui devoit être déjà considérable en 1349, quand Humbert Dauphin donna cette province au roi Philippe de Valois, puisqu'un gentilhomme de son nom a signé dans l'acte de la donation qui en fut faite.

Je trouvai aussi à Tours M. Tubeuf, intendant de la province, dont je reçus toutes les marques d'amitié que je pouvois attendre de la parenté qui est entre nous à cause de madame sa mère. J'en partis le lendemain avec M. le marquis de Vassé, et M. de Valentiné qui nous mena en sa belle maison d'Ussé, où je passai deux jours avec la bonne compagnie qu'on y trouve d'ordinaire, mais dont madame de Valentiné fait toujours la meilleure partie. Elle y étoit avec sa bonne amie madame de Bobigné, à qui on peut dire qu'il ne manque que de la santé pour être une femme toute parfaite. Ce défaut lui fait préférer son couvent d'Angers à toute la satisfaction de Paris ; et pour moi je n'oserois m'en plaindre, puisque sans son agréable compagnie le long séjour que je fais dans la province ne me seroit pas si supportable.

J'y passai l'année 1673 et une grande partie de 1674.

En cette dernière, au mois de septembre, je fus à Bourbon. Ce fut un assez malheureux voyage pour moi; car, outre que je n'eus point de soulagement aux incommodités qui m'y avoient mené, j'y en trouvai de nouvelles par une mauvaise saignée qu'on m'y fit: de manière qu'après plus de deux ans je n'en suis pas encore tout-à-fait guéri. J'y reçus aussi la nouvelle de l'extrême maladie de mon père; elle me troubla tellement que je ne pus achever mes remèdes. J'en appris la mort en arrivant à Angers: il avoit quatre-vingt-six ans, et, à un peu de surdité près, il ne se ressentoit d'aucune incommodité de la vieillesse. Je ne laisserai pas de me louer toute ma vie de ce voyage de Bourbon, puisqu'il me procura la connoissance de M. le maréchal de La Ferté-Seneterre, et l'amitié de M. le comte de Bouligneux, dans la conversation duquel je passai de si douces heures. Ces deux messieurs ne se pouvoient pas louer également de la cour. Le premier en a obtenu des récompenses dignes de ses grands services, et de la gloire dont il se vantoit un jour en présence de M. de Turenne et de quelques autres qui n'avoient pas toujours été dans le bon parti; il n'avoit jamais, disoit-il, fait chanter le coq, c'est-à-dire qu'il n'avoit jamais renié son maître. L'autre, après avoir passé sa jeunesse à la cour et y avoir dépensé une grande partie de son bien en servant, a perdu par la mort de la Reine-mère la charge de lieutenant de ses gendarmes qu'il avoit achetée par son commandement exprès et avec la permission du Roi, et n'a pas même pu conserver le régiment de Normandie, en se réduisant à y servir, quoiqu'il l'eût payé pour le comte de Meilly son frère, qui fut tué en le commandant

à l'attaque de Voerden en Hollande. Ce qui fait bien voir que la fortune ne traite pas toujours également les gens de mérite.

Pendant que j'étois à Bourbon, mademoiselle de Montalais m'adressa à une de ses amies, madame de La Houssaye, sœur de M. de Sainte-Foi, maître des requêtes. Cette dame me conta par quelle aventure elle avoit trouvé cette belle Anglaise madame Stuart, dont la beauté fit beaucoup de bruit dès qu'elle parut à la cour. Elles venoient toutes deux à Paris dans les carrosses de Rouen : et, s'étant rencontrées à la dînée, il parut à madame de La Houssaye qu'une jeune fille, si belle d'ailleurs et étrangère, n'étoit pas trop bien accompagnée de deux ou trois jeunes conseillers de Rouen qui se tenoient fort près d'elle. Elle lui en parla charitablement, lui demanda où elle comptoit loger à Paris, et lui proposa de passer dans son carrosse, où elle seroit avec plus de bienséance. L'ayant trouvée fort docile à ses avis, elle lui dit qu'elle la vouloit loger à Paris avec une demoiselle de ses amies qui avoit une inclination particulière pour l'Angleterre. Madame Stuart lui témoigna qu'elle lui en seroit fort obligée ; ainsi elle la mena à mademoiselle de Montalais (1) qui la reçut agréablement, et elles se sont

(1) *Elle la mena à mademoiselle de Montalais :* Il paroît que cette belle Anglaise n'avoit pas en mademoiselle de Montalais un surveillant bien sévère. On peut en juger par ce passage d'une lettre de madame de Sévigné. « L'autre jour M. de Bagnols donnoit une fricassée à mesdames « d'Heudicourt et de Sanzey, et à Coulanges : c'étoit à la Maison Rouge. « Ils entendent dans la chambre voisine cinq ou six voix éclatantes, « des cris, des discours éveillés, des propositions folles. M. de Cou- « langes veut voir qui c'est : il trouve madame Baillet, Madaillan, « un autre Pourceaugnac, la belle Anglaise et Montalais. En même « temps voilà Montalais à genoux, qui prie humblement Coulanges

tellement attachées depuis l'une à l'autre qu'elles paroissent inséparables. On a parlé diversement des causes de son départ d'Angleterre : on a même cru qu'elle fuyoit une cour où elle craignoit que le Roi ne la trouvât trop à son gré; mais quoi qu'il en soit elle a toujours paru très-sage en la nôtre, et ne s'y est même guère montrée, quoique sa beauté et sa naissance l'y eussent fait considérer selon son mérite. Son esprit s'est porté à des prétentions plus solides; et depuis que Dieu lui a fait la grâce d'embrasser notre religion, c'est un exemple de vertu qu'on ne sauroit assez louer.

Au mois de novembre de cette même année, le Roi me fit l'honneur de me donner l'abbaye de Chaumes, plus considérable par le voisinage de Pomponne que par son revenu, et célèbre d'ailleurs par la vie et par la mort de feu M. Henri de Gondrin (1), ce grand archevêque de Sens, qui en faisoit ses chastes délices et qui y a fini saintement ses jours. On se souviendra éternellement dans l'Eglise de la force et de l'éloquence avec laquelle il a soutenu ses droits et sa discipline, et défendu la justice et la vérité contre la puissante cabale qui avoit entrepris de les opprimer.

L'incommodité qui m'affligeoit m'empêcha pendant l'hiver d'aller remercier le Roi; j'y fus au printemps [1675], quelques jours avant que Sa Majesté partît pour l'armée. Mon frère me présenta à lui : il reçut

« de ne rien dire. Il a si bien fait que tout Paris le sait, et que Mon-
« talais se désespère qu'on sache l'usage qu'elle fait de sa précieuse
« Anglaise. » (Lettre du 3 juin 1675.)

(1) *M. Henri de Gondrin* : Il fut l'un des médiateurs de la pacification de Clément IX.

mes très-humbles actions de grâces avec cette bonté charmante qui lui est toute particulière, et qui le fait régner sur les cœurs avec encore plus de pouvoir que son sceptre ne lui en donne sur tant de millions d'hommes que Dieu lui a donnés pour sujets.

Je passai l'été à Paris où j'avois quelques affaires ; je n'y trouvai plus mademoiselle Ladvocat : elle avoit été mariée l'année précédente ; mais je trouvai en sa place madame la marquise de Vins, qui, quoique femme d'un homme de qualité et de mérite, pouvoit néanmoins, sans trop se flatter, aspirer à une plus grande fortune. Elle étoit encore tous les jours chez sa sœur comme avant son mariage ; et si elle avoit voulu cacher un fils dont elle étoit déjà mère, on l'auroit encore pu prendre pour fille. Nous fîmes plusieurs petits voyages à Pomponne pendant l'absence du Roi ; mais depuis qu'il fut revenu je fus fort attaché à Paris par la maladie de l'abbé de Feuquières, qui pensa mourir. Il avoit extrêmement fatigué pendant la campagne ; il vouloit être partout de jour et de nuit ; il avoit encore accompagné le Roi à son retour, et il avoit fait sans obligation et sans intérêt les fonctions d'aumônier de Sa Majesté pour ceux que leurs charges y obligeoient et qui étoient absens. Enfin, après avoir traîné quelque temps, il fallut succomber au mal ; et sans M. et madame de Pomponne, qui usèrent d'autorité pour chasser un misérable empirique entre les mains duquel il s'étoit mis, on auroit eu de la peine à le sauver. C'eût été pour moi une très-grande affliction, ayant pour lui autant d'amitié que je sais qu'il en a pour moi. Il a beaucoup de bonnes qualités, et les défauts qu'on lui peut reprocher ne

seroient peut-être pas des défauts dans des personnes d'une autre profession que la sienne. Il aime un peu trop la guerre pour un abbé, et il devroit déférer davantage aux avis qu'on lui donne là-dessus; mais il est généreux et bon ami : et quoiqu'il ne soit peut-être pas fort soigneux dans les petites choses, on se peut assurer sur lui dans les grandes. Il a fait une fois en sa vie une action si extraordinaire, qu'on peut juger aisément de ce qu'il seroit capable de faire s'il trouvoit souvent des occasions semblables; elle est trop belle pour en laisser perdre le souvenir, et il est de la justice de conserver, autant qu'il est en nous, les choses qui sont dignes de louanges. Il avoit gagné au jeu une somme considérable à M. le duc de Mazarin; celui-ci, par un esprit bien différent du sien, le paya en un billet de dix mille livres que lui devoit M. de Feuquières son frère. L'abbé le prit en paiement, quoiqu'il eût bien pu le refuser, et l'apporta à son frère qui lui demanda avec un peu de chagrin pourquoi il l'avoit pris, et ce qu'il prétendoit en faire. « Ce que j'en prétends faire, lui dit l'abbé? ce que « vous voyez; » et en même temps il le jeta dans le feu. Je crois qu'on trouveroit peu d'exemples d'une pareille générosité, car il y a peu d'hommes à l'épreuve de l'argent. Si l'abbé de Feuquières avoit connoissance que son frère n'étoit pas assez bien dans ses affaires pour acquitter cette dette, il connoissoit encore mieux les siennes, et savoit que leur état n'auroit pas donné envie à un autre de faire une telle libéralité. Il est le second fils de feu M. de Feuquières, qui mourut à Thionville général de l'armée du Roi. Le troisième est mort dans le service, mestre de camp d'un

régiment de cavalerie. Le quatrième est gouverneur de Toul; et, par une aventure assez extraordinaire, il est devenu plus riche que ses frères, ayant épousé une fille de qualité des Pays-Bas, nièce et héritière en partie du feu comte Henri de Bergue. Le cas est assez singulier pour en faire le récit. Cette demoiselle avoit lié amitié en Flandre avec une religieuse qui, étant venue ensuite demeurer à Toul, entretenoit commerce avec elle. Il s'étoit formé dans son esprit une telle horreur de l'ivrognerie, par le malheur d'une sienne sœur dont le mari étoit toujours ivre, que toutes ses lettres étoient pleines de témoignages de l'aversion qu'elle avoit à se marier en son pays, où ce vice étoit si commun. Enfin elle déclaroit qu'elle préféreroit un homme sans bien, pourvu qu'il eût de la qualité et qu'il fût sobre, aux plus grands partis des Pays-Bas qui pourroient penser à la rechercher. Ces discours souvent répétés firent naître à la religieuse la pensée de procurer cet avantage au comte de Pas; elle lui conseilla d'y penser. Elle écrivit aussi à la demoiselle qu'elle avoit trouvé cequ'elle cher choit, et lui fit un portrait avantageux du comte de Pas. Il ne manquoit plus que de se voir : il fut en Flandre, ils convinrent de leurs faits, et enfin ils se marièrent.

Le cinquième fils de feu M. de Feuquières avoit été guidon des gendarmes de feu M. le prince de Conti, et est mort en sa maison un peu trop tôt pour ses enfans. Il y a de certaines familles privilégiées où on ne trouve presque jamais de rebut : celle de Pas-Feuquières peut passer pour être de ce nombre. Tous ceux que j'ai connus de ce nom ont eu un talent particulier pour la guerre, et c'est proprement

le caractère de cette maison. Le marquis de Feuquières, fils aîné de l'ambassadeur de Suède, soutient déjà dignement son nom, s'étant fait distinguer dans les divers commandemens qu'il a eus jusqu'à être choisi par le Roi pour être à la tête du régiment de Rambures, le premier des petits vieux corps. Il étoit fort estimé de M. de Turenne, qui certainement se connoissoit en gens; mais ce puissant appui lui manqua, comme à toute la France, par le malheur qui nous enleva ce grand capitaine. Ce fut en cette même année 1675. On ne sauroit s'imaginer quelle consternation cette mort jeta dans tous les esprits. Je me trouvai au palais quand elle commença à être sue. Ce n'étoit que murmures et que plaintes: on passoit jusques à la frayeur; et, comme si les ennemis eussent déjà été à nos portes, on voyoit les plus timides songer aux moyens de se mettre en sûreté par la fuite; d'autres, comme dépourvus de tout conseil, ne savoir à quoi se résoudre; et les plus généreux enfin s'exhorter les uns les autres à se réunir et à demeurer fermes pour le service du Roi et de la patrie. Mais on ne fut pas long-temps dans ces alarmes; la prudence de Sa Majesté y remédia aussitôt, en envoyant M. le prince prendre la conduite de l'armée que M. de Lorges avoit ramenée en Alsace. Ce nom terrible aux Allemands abattit d'abord leurs espérances; et ce déluge dont nos provinces étoient menacées fut heureusement arrêté par la valeur de ce grand prince, qui, comme une digue impénétrable, rendit tous leurs efforts inutiles.

Qui voudra savoir la grandeur de la perte que nous fîmes en la mort de M. de Turenne n'a qu'à voir la

belle et éloquente oraison funèbre que prononça M. l'évêque de Tulle en l'honneur de ce grand homme. On ne sauroit porter son mérite plus haut, ni mieux accorder l'exagération et la vérité ; l'esprit demeure rempli, en la lisant, de grandes et de nobles idées que ne laissent pas d'autres pièces qu'on a voulu lui comparer. On prétendra peut-être que celles-ci sont plus dans les règles de l'art (1), et que toutes les parties de la rhétorique y sont mieux observées ; mais, s'il est permis de le dire, je crois voir des disciples qui s'assujettissent servilement aux règles : au lieu que l'autre, comme un maître, s'élève au-dessus des préceptes, se donnant lui-même pour règle à ceux qui seront capables de le suivre. Ce n'est pas la première fois que ces sortes de comparaisons ont été avantageuses à M. de Tulle. Je me souviens d'une Passion qu'il prêcha lorsqu'il n'étoit encore que le père Mascaron ; elle donna tant de jalousie à M. l'évêque de Périgueux, qu'il entreprit de faire voir que ce n'étoit qu'un larcin qui lui avoit été fait d'une qu'il avoit prêchée quelques années auparavant. Elles coururent toutes deux, de manière qu'on put en voir la différence : et le jugement qu'on en fit ne fut point désavantageux à M. de Tulle. On trouva même assez étrange que M. de Périgueux, qui avoit aussi fleuri dans l'Oratoire sous le nom du *père Le Boue*, dont la réputation étoit établie, et qui étoit déjà évêque, eût pris à tâche de décrier un jeune prédicateur son confrère, et de faire tort à sa fortune ; ce qui fit dire

(1) *Que celles-ci sont plus dans les règles de l'art :* On voit que l'abbé Arnauld préfère Mascaron à Fléchier. Plusieurs contemporains partagèrent ce sentiment, qui n'a pas été celui de la postérité.

un assez plaisant mot à un père de l'Oratoire qui, s'étant arrêté avec quelques autres à regarder un carrosse de M. de Périgueux sur lequel ce prélat avoit fait peindre ses armes, ce qui paroissoit peu conforme à la modestie de la congrégation : « Au moins, dit-il « à ses confrères en leur montrant une tête de le- « vrette de gueules qui se voyoit en la pointe de « l'écu, au moins, mes pères, remarquez qu'il a une « chienne de gueule. »

Puisque nous en sommes sur les pères de l'Oratoire, je ne puis oublier ici un trait agréable du père d'Urfé, frère de M. l'évêque de Limoges, mais qui n'est pas dans les mêmes sentimens que ce prélat. Celui-ci se plaignoit un jour à lui dans l'amertume de son cœur de ce que le nom d'Urfé sembloit ne devoir être connu que par l'Astrée. « C'est une étrange « chose, lui disoit-il, qu'il faille que ce méchant livre « déshonore d'autant plus notre nom, qu'il est entre « les mains de tout le monde. Pour moi, je voudrois « que quelqu'un de nous s'appliquât à faire quelque « bon ouvrage qui effaçât la mémoire de celui-là, et « qui empêchât de le lire ; et, comme vous avez de « l'esprit et du loisir, il me semble que vous devriez « vous y employer. » Le père d'Urfé ayant fort loué le zèle de son frère : « Je sais bien un meilleur « moyen, lui dit-il, pour qu'on ne lise plus l'Astrée. « — Et quel est-il? reprit avec chaleur M. de Li- « moges. — C'est, répondit le père d'Urfé, de publier « et d'assurer que les cinq propositions sont dans ce « livre ; il ne faut point douter après cela qu'il ne soit « bientôt défendu et condamné à l'oubli éternel. »

Je ne crois pas avoir besoin d'expliquer ce que c'est

que ces cinq propositions ; elles ont fait et font encore trop de bruit pour n'être pas connues de tout le monde. Je crois qu'il est encore moins nécessaire de dire de quel sentiment étoient ces deux frères sur cette matière.

La mort de M. de Turenne ne fut pas le seul malheur qui nous arriva en cette année 1675 : le Roi eut encore une autre disgrâce par la défaite de M. le maréchal de Créqui auprès de Trèves ; mais sa bonne fortune ordinaire empêcha les ennemis d'en tirer tout l'avantage qu'ils auroient pu. Le duc de Zell, qui commandoit leur armée, rejeta le conseil du vieux duc de Lorraine qui vouloit qu'on allât droit à Metz, et se contenta de prendre Trèves ; mais il trouva plus de difficulté qu'il n'avoit cru par la vigoureuse résistance du maréchal de Créqui, qui s'étoit jeté dedans après sa défaite. Il fit en cela justement ce que le Roi avoit deviné qu'il feroit ; car, comme on fut quelques jours à la cour sans savoir ce qu'il étoit devenu, Sa Majesté dit : « Il doit s'être jeté dans « Trèves. » C'est peut-être ce qui a fait que son malheur ne lui a pas nui comme on auroit cru.

Sur la fin du mois d'août je fus passer huit jours à Chaume, où je n'avois point encore été. Mon frère, ma belle-sœur et madame de Vins y vinrent, en allant de Pomponne à Fontainebleau où étoit la cour ; je les y accompagnai : et après y avoir passé un jour, je pris la route de Bourbon, où j'étois obligé de retourner pour ma santé. Je fis une grande partie du chemin avec M. le président de Champlâtreux qui s'en alloit aux eaux de Vichy, et j'en reçus mille honnêtetés. Je retrouvai à Bourbon M. le maréchal de La

Ferté, qui ne manque point d'y être tous les ans : et on peut dire que ces eaux sont pour lui la fontaine de Jouvence. Il y vient toujours estropié, et il s'en retourne guéri. Je me souviens qu'un jour qu'il se promenoit dans mon jardin, après avoir reçu des nouvelles de Lorraine où l'alarme étoit grande, il me dit avec chagrin : « Monsieur l'abbé, ce n'est pas tout ; « mais c'est que si les ennemis vont à Metz, il n'y a « pas dans la citadelle de quoi tirer six coups de ca- « non. » Il étoit résolu, de quelque manière que ce fût, de s'aller jeter dans cette place dont il étoit gouverneur. Mais les premières nouvelles que nous eûmes dissipèrent nos craintes, la seule présence de M. le prince que le Roi avoit envoyé en Alsace, comme je l'ai déjà dit, ayant fait avorter tous les grands desseins des Allemands.

Je trouvai aussi à Bourbon madame l'abbesse de Notre-Dame de Soissons, fille de feu M. le comte d'Harcourt, cet homme si glorieusement connu dans nos histoires. Elle se déclaroit hautement pour aimer tout ce qui portoit le nom d'Arnauld, ne craignant point qu'on la soupçonnât d'être janséniste. Ainsi elle me fit l'honneur de me commander de la voir souvent : à quoi j'obéis avec beaucoup de respect et de plaisir tout ensemble ; car j'avoue que je n'ai jamais connu un esprit plus beau ou plus éclairé, joint à une plus grande modestie ; plus de douceur avec plus de force, un plus juste tempérament de l'humilité religieuse et des sentimens de noblesse que devoit inspirer la grandeur de la maison de Lorraine. Je ne m'étonnai plus après cela de ce que j'avois vu peu de mois auparavant en mademoiselle d'Armagnac sa nièce,

qu'elle avoit élevée dès l'enfance, et qui étoit aussi faite à douze ans qu'une autre auroit pu l'être à dix-huit. M. Le Grand son père, à qui j'étois allé rendre mes devoirs à Paris, me la fit saluer avec madame d'Armagnac. Elle n'étoit pas encore duchesse de Cadaval, mais elle étoit sur le point de l'être; sa beauté et sa bonne grâce la faisoient paroître très-digne du rang qu'elle alloit occuper en Portugal, et ce rang sembloit ne lui causer aucun embarras. Je suis persuadé qu'elle porteroit avec autant de dignité la couronne de ce royaume, qui la regarde d'assez près.

Nous avions encore à Bourbon beaucoup de personnes considérables, entre autres madame de Novion et madame la marquise de Béthune qui se mesuroient. L'une étoit fière de sa beauté et du mortier qu'elle espéroit voir quelque jour sur la tête de monsieur son mari; l'autre ne l'étoit pas moins du rang qu'elle tenoit à la cour, mais principalement encore de la gloire d'avoir une sœur reine de Pologne, et femme de ce grand maréchal Sobieski que sa vertu et sa valeur, par des exploits presque incroyables, ont élevé à la plus haute fortune où un particulier puisse arriver dans le monde. Je me trouvai logé en même maison avec un abbé polonais, fort honnête homme et de grande piété, qui m'entretenoit assez souvent des merveilles de la vie de ce grand prince; il en avoit un portrait fort ressemblant à ce qu'il assuroit, et tout ce qu'on voyoit en son air et en son visage convenoit parfaitement bien aux grandes idées qu'on s'étoit formées de lui. On en concluoit aisément que le plus grand bonheur de la Reine sa femme n'étoit pas de

porter la couronne, mais de posséder le cœur d'un prince si grand et si aimable.

Toute cette bonne compagnie de Bourbon, à laquelle je pourrois ajouter les noms de beaucoup d'autres personnes de mérite et de qualité, n'a jamais le pouvoir d'y retenir personne dès qu'on a achevé ses remèdes. J'en partis les derniers jours de septembre, me séparant avec regret de M. le comte de Bouligneux, qui n'y étoit arrivé que depuis huit jours. Madame de Boufflers en étoit partie quelque temps auparavant, faisant voir en sa personne un effet comme miraculeux de ces eaux. Elle y étoit arrivée aveugle et paralytique, et elle s'en retournoit parfaitement guérie. Dieu voulut donner au moins cette consolation à M. et madame du Plessis-Guénégaud, ses père et mère, dont il exerçoit déjà la vertu par tant et de si rudes épreuves. Jamais peut-être il ne s'est vu de personnes faire de si grandes pertes en si peu de temps. On sait comment la charge de secrétaire d'Etat leur fut ôtée; avec quelle rigueur ils ont été traités dans leurs biens par la chambre de justice; et enfin de quelle manière ils ont vu périr presque tous messieurs leurs enfans. M. du Plessis, dont la patience a paru extraordinaire dans tous ces malheurs, y a enfin succombé; et il falloit, pour couronner la vertu de madame du Plessis, qu'elle eût encore le chagrin de perdre un vertueux mari qui l'aidoit à soutenir le poids si pesant de tant d'infortunes. On la pourra toujours regarder comme un grand exemple de l'instabilité des choses humaines, et comme un modèle à imiter dans la bonne et dans la mauvaise fortune. Dans l'une, sa modération fit qu'elle ne s'éleva point; et les honnêtes plaisirs que trouvoit

chez elle une troupe choisie d'hommes et de femmes d'esprit étoient de nature à ne pas effaroucher la vertu même la plus scrupuleuse. Dans l'autre, sa patience a même surpassé ce qu'on pouvoit attendre d'elle; et c'est dire en deux mots tout ce qui se peut concevoir de la plus parfaite résignation aux volontés du souverain maître.

Il est temps de finir ces Mémoires: et je ne le puis à mon avis plus utilement qu'en recueillant mon esprit de la dissipation où l'ont jeté tant de choses qui y sont écrites, pour l'appliquer au seul point nécessaire que nous ne saurions assez méditer.

(En janvier 1677.)

FIN DES MÉMOIRES DE L'ABBÉ ARNAULD.

MÉMOIRES

DE LA

DUCHESSE DE NEMOURS,

CONTENANT

CE QUI S'EST PASSÉ DE PLUS PARTICULIER EN FRANCE PENDANT LA GUERRE DE PARIS JUSQU'A LA PRISON DU CARDINAL DE RETZ EN 1652, AVEC LES DIFFÉRENS CARACTÈRES DES PERSONNES DE LA COUR.

AVIS.

Les Mémoires de la duchesse de Nemours auroient dû être placés à la suite de ceux de madame de Motteville, dont ils sont une espèce de résumé. On n'a dérangé cet ordre que pour compléter matériellement ce volume, qui, sans cette augmentation, n'auroit pas eu un nombre de feuilles suffisant.

On doit inviter ceux qui ne sont pas familiers avec l'histoire des premières années du règne de Louis XIV, à n'entreprendre la lecture de cet ouvrage, dont quelques passages pourroient leur sembler obscurs, qu'après avoir pris connoissance de l'Introduction aux Mémoires relatifs à la Fronde, qui est en tête du volume suivant.

NOTICE

SUR LA

DUCHESSE DE NEMOURS

ET SUR SES MÉMOIRES.

Marie d'Orléans naquit en 1625 de Henri, duc de Longueville, et de Louise de Bourbon-Soissons, première femme de ce prince. L'année même de sa naissance, son père, encore très-jeune, eut part aux intrigues qui causèrent en 1626 la perte de Chalais. Heureusement le cardinal de Richelieu ne crut pas nécessaire de diriger des poursuites contre lui; et la crainte que lui fit éprouver le sort de ses imprudens complices le maintint dans le devoir pendant le reste du règne de Louis XIII. Voué à la carrière des armes, il se distingua par quelques belles actions, mais il ne montra point cette force d'esprit et cette élévation de caractère qui font seules les grands hommes.

Mademoiselle de Longueville fut élevée avec beaucoup de soin, et ses dispositions naturelles la portèrent à la culture des lettres, qui commençoient à renaître sous les auspices d'un ministre dont les vues s'étendoient sur tout ce qui pouvoit contribuer à la gloire de la France. Elle avoit douze ans lorsqu'elle perdit sa mère [1637] : ce malheur ne changea rien au plan

d'éducation qu'on avoit adopté pour elle ; et, dirigée par une gouvernante habile, elle acquit des goûts sérieux qui, joints à des connoissances solides, devoient, au milieu des orages qui se préparoient, la préserver des fautes et des disgrâces où furent entraînées un peu plus tard presque toutes les femmes de la cour.

En 1642, le duc de Longueville épousa en secondes noces, Anne-Geneviève de Bourbon, sœur du duc d'Enghien, qui fut depuis le grand Condé. Mademoiselle de Longueville, qu'on commençoit à produire dans le monde à l'âge de dix-sept ans, fut d'abord très-bien avec sa belle-mère, qui n'avoit que six années plus qu'elle. Mais bientôt l'extrême différence des caractères répandit entre les deux princesses beaucoup de froideur : celle qui auroit dû donner l'exemple de la réserve et de la pratique des devoirs étoit vive, légère, étourdie, galante ; et celle qui auroit pu trouver dans son inexpérience l'excuse de quelques fautes s'acquit au contraire l'estime générale, par une conduite pleine de sagesse et de raison. Il résulta de cette position de petites jalousies, des propos malins, des dissensions domestiques qui, malgré la discrétion de mademoiselle de Longueville, percèrent plus d'une fois au dehors.

A l'époque de la mort de Louis XIII et de la régence d'Anne d'Autriche [1643], une multitude d'intrigues se formèrent ; mais la douceur du gouvernement rendit les premières années de cette administration aussi heureuses que tranquilles. Cependant les personnes habituées à observer voyoient que l'anarchie faisoit

chaque jour de nouveaux progrès, et que des tempêtes politiques ne tarderoient pas à éclater. Mazarin, à qui la Régente abandonnoit la suprême direction des affaires, suivoit un système absolument opposé à celui de Richelieu : il vouloit obtenir par l'adresse ce que son prédécesseur avoit arraché par la force; et, peu soigneux de se faire craindre, il ne cherchoit pas assez à se faire estimer.

Ce ministre, ne faisant donc presque aucune attention aux dangers dont il étoit menacé en France, appliquoit toutes ses pensées aux conférences diplomatiques qui étoient ouvertes en Westphalie. En 1646, il adjoignit le duc de Longueville à Servien et à d'Avaux, plénipotentiaires français. Mademoiselle de Longueville fit ce voyage avec son père et sa belle-mère. Elle s'aperçut bientôt que le premier n'avoit pas le secret de la négociation ; et ce défaut de confiance, qui lui parut une injustice, excita en elle de l'aversion pour Mazarin, mais ne lui fit pas perdre l'esprit de modération et de paix qui étoit dans son caractère; car, malgré ses préventions contre les négociateurs, elle conçut de l'estime pour Servien, dont elle admiroit l'habileté et les vastes connoissances.

De grands troubles éclatèrent en 1648, à l'époque où Mazarin rendoit à la France le plus éminent service par la conclusion des traités de Westphalie, qui devoient être, pendant plus d'un siècle, la base du droit public de l'Europe. Le parlement de Paris se mit à la tête des factions armées contre le ministre : on renouvela les journées des Barricades, qui avoient eu, du temps de la Ligue, des suites si funestes ; et la cour,

poussée à bout par des prétentions qui tendoient à l'anéantissement de l'autorité royale, fut obligée de quitter Paris dans la nuit du 6 janvier 1649, avec le projet, plus que les moyens, de réduire les rebelles par la force.

Mademoiselle de Longueville resta dans Paris avec sa famille; et durant le blocus, tandis que sa belle-mère, encore à la fleur de la jeunesse et de la beauté, devenoit l'héroïne et l'idole des frondeurs, elle faisoit les réflexions les plus graves sur les suites que pouvoit avoir cette anarchie, ainsi que sur sa position qui la forçoit, malgré ses habitudes paisibles, à figurer en quelque sorte dans les premiers rangs d'une faction.

Une paix peu solide fut conclue au bout de quelques mois : le prince de Condé, qui avoit combattu pour la cour, se rapprocha bientôt de madame de Longueville; et, poussé par elle, il ne tarda pas à se brouiller avec Mazarin. S'étant joint au prince de Conti son frère, et au duc de Longueville son beau-frère, il fit éprouver au ministre les affronts les plus sanglans; et mademoiselle de Longueville se trouva encore entraînée par sa famille dans une cabale qui avoit pour but de détruire le pouvoir de la Régente. Mais les desseins de cette cabale, qui ne montra ni prudence ni habileté, furent tout-à-coup déconcertés par l'arrestation imprévue des trois princes [18 janvier 1650].

Il y eut en même temps des ordres pour s'assurer de madame et de mademoiselle de Longueville : les deux princesses eurent le bonheur de s'échapper, et elles arrivèrent en Normandie, dans l'espoir que le parlement se déclareroit en leur faveur. Leur attente

fut bien trompée. On ne voulut pas les recevoir à Rouen, et elles se réfugièrent à Dieppe, où elles ne trouvèrent qu'un asyle peu assuré. La cour se transporta peu de temps après dans la province avec des forces imposantes, et il fallut que les deux princesses prissent le parti de se rendre ou de fuir dans les pays étrangers. Il y eut à ce sujet de grandes disputes entre madame et mademoiselle de Longueville. La première, outrée de dépit, étoit résolue à se jeter entre les bras des Espagnols, et à se servir de leurs secours pour relever sa faction; l'autre, au contraire, ne cherchoit qu'une occasion de rentrer dans la vie sédentaire qui avoit toujours eu pour elle beaucoup de charme, et d'obtenir un accommodement honorable. Après avoir conduit fort habilement cette petite négociation, mademoiselle de Longueville se sépara de sa belle-mère, qui, au milieu de mille dangers, parvint à s'embarquer pour les Pays-Bas, déguisée en homme.

Voici comment mademoiselle de Longueville raconte cette circonstance, l'une des plus importantes de sa vie. Après avoir parlé des illusions qui égaroient l'épouse de son père, elle ajoute : « Sa belle-fille, qui « n'étoit pas tout-à-fait si préoccupée qu'elle de sa « grande puissance, et qui d'ailleurs ne trouvoit pas « qu'il fût de la dignité d'une personne de son rang « de courir le monde, quand même elle n'auroit pas « aimé son repos autant qu'elle l'aimoit; et qui, par- « dessus tout cela, étoit persuadée que sa présence « ne pouvoit être d'aucune utilité à monsieur son « père, demanda permission à madame sa belle-mère « de s'en revenir à Paris : ce qu'elle ne lui accorda

« qu'à regret. Mais, comme elle n'étoit pas en état « de se servir de son autorité, elle n'osa lui refuser « cette permission ; et mademoiselle de Longueville « la quitta de cette manière, assez médiocrement « touchée de la peine que son départ lui causoit. »

Mademoiselle de Longueville auroit pu se fixer à Paris, mais elle aima mieux s'éloigner du foyer des troubles ; et elle trouva dans sa charmante retraite de Coulommiers un asyle où elle put se livrer sans obstacle à ses goûts paisibles, tandis que l'esprit de faction continuoit d'agiter toute la France. Elle n'y eut d'autre chagrin que celui de savoir son père en prison; et elle ne négligea aucune occasion de solliciter sa liberté. Sa conduite obtint l'approbation de tout le monde, et madame de Motteville a très-bien exprimé dans ses Mémoires l'effet qu'elle produisit.

« Cette princesse, dit-elle, avoit beaucoup d'es- « prit et de mérite : sa vertu et la tranquillité de sa « vie la mirent à couvert des orages de la cour ; et « quoiqu'elle eût porté le nom de frondeuse, la Reine, « qui savoit le peu de liaison qui étoit entre elle et « madame sa belle-mère, trouva qu'il étoit juste de « la laisser en repos jouir de ses plus grands plaisirs, « qui étoient renfermés dans les livres et dans l'aise « d'une innocente paresse. Par toutes ces raisons, « sa retraite fut estimée de tous, et lui fut à elle fort « commode. »

La prison des princes n'ayant fait qu'augmenter le nombre des ennemis de Mazarin, il se forma contre lui une ligue générale au commencement de l'année suivante [1651]. Alors les frondeurs envoyèrent à

mademoiselle de Longueville une requête toute dressée, dont l'objet étoit d'engager le parlement de Rouen à proscrire le ministre par un arrêt. Ils attendoient beaucoup d'effet de cette pièce, parce que le duc de Longueville étoit gouverneur de Normandie; et ils firent observer à sa fille que c'étoit l'unique moyen de procurer sa liberté. Il falloit un tel motif pour la déterminer à signer une requête séditieuse. Cette démarche, qu'elle fit malgré elle, n'eut aucune influence sur les affaires. Les princes sortirent de prison [13 février]; Mazarin s'éloigna momentanément, et la requête ne fut pas présentée.

Cependant le prince de Condé, se croyant tout puissant, ne ménagea pas assez l'esprit de la Reine, qui continuoit à se conduire d'après les conseils de Mazarin, dont elle ne s'étoit séparée qu'à regret. Séduit par les flatteries de ses partisans, cédant aux instances de madame de Longueville qui ne trouvoit son bonheur que dans le trouble et les factions, il ralluma imprudemment la guerre, et fit de grands efforts pour entraîner le duc de Longueville dans son parti. Ce prince pouvoit le servir très-utilement, parce qu'il disposoit en quelque sorte de la Normandie; et la cour, sentant la nécessité d'empêcher cette union qui auroit eu les suites les plus funestes, prit le parti de s'adresser à mademoiselle de Longueville, dont elle connoissoit le mérite et les bonnes intentions.

Servien, qu'elle avoit autrefois connu en Westphalie, fut chargé de solliciter son entremise dans cette grande affaire; et, convaincue qu'elle serviroit en même temps l'Etat et sa famille, elle se prêta vo-

lontiers à faire ce qu'on exigeoit d'elle. Vainement les amis de sa belle-mère la menacèrent-ils de son ressentiment : elle fut inébranlable dans la résolution qu'elle avoit prise. « Je ne craignois guère, dit-elle, « ce que je n'aimois pas. » Elle fit facilement sentir à son père que son devoir et son intérêt s'accordoient pour le porter à ne plus entrer dans les factions ; et comme il estimoit peu son épouse, il résista sans peine à ses insinuations et à ses prières. Dès ce moment mademoiselle de Longueville reparut à la cour, et elle y fut accueillie comme ayant rendu à l'Etat un éminent service.

A cette époque, la famille de l'infortuné Charles Ier. étoit en France ; et le duc d'Yorck, frère de Charles II, forma le projet d'épouser mademoiselle de Longueville. La reine d'Angleterre, avant de faire aucune démarche près de cette princesse, crut convenable de s'assurer du consentement de la Régente ; elle chargea donc madame de Motteville de la sonder à cet égard. « Je le fis, dit cette dame ; la Reine me « répondit que ce prince, étant fils de roi, étoit trop « grand pour le pouvoir laisser marier en France ; et, « par cette raison politique, l'affaire ne put réussir. « Ce prince en fut fâché : il estimoit cette princesse ; « sa vertu et sa personne lui plaisoient ; et ses ri- « chesses, étant héritière du comte de Soissons, lui « auroient été aussi fort agréables, car alors il n'en « avoit pas beaucoup. En tout temps, ce mariage étoit « convenable à lui et à elle. » Il ne paroît pas que cette décision ait contrarié mademoiselle de Longueville ; et soit qu'elle n'eût pas de goût pour le duc

d'Yorck, soit qu'elle sût habilement dissimuler son humeur, elle ne parut pas moins bien avec la Régente.

Un duel fameux, qui eut lieu en 1652, influa beaucoup sur la destinée de la princesse. Le duc de Nemours, de la maison de Savoie, avoit eu quelque temps auparavant une dispute fort vive avec son beau-frère le duc de Beaufort : ils se battirent derrière l'hôtel de Vendôme, et le premier fut tué. Henri de Savoie, son frère, avoit embrassé l'état ecclésiastique, pour lequel on lui croyoit de la vocation : il étoit nommé à l'archevêché de Reims, mais il n'avoit pas encore pris les ordres sacrés. Ce jeune prince étoit aimable, il possédoit une instruction variée, et sa foible santé sembloit devoir le fixer dans une carrière qu'il pouvoit parcourir avec éclat. D'ailleurs les biens que la maison de Nemours avoit en France étoient passés à ses nièces, et il ne lui restoit que son apanage de Savoie, qui montoit à vingt mille écus de rente.

Mademoiselle de Longueville, qui depuis la fin des troubles menoit une vie fort retirée, avoit depuis peu refusé la main du duc de Mantoue, et paroissoit décidée à ne pas se marier. Le hasard lui ayant fait connoître le nouveau duc de Nemours, la conformité de leurs goûts les rapprocha bientôt. Presque tous les jours le duc soupoit chez la princesse : ils s'entretenoient de littérature au milieu d'une société choisie ; et, après quelques mois d'un commerce où l'esprit seul paroissoit avoir part, ils prirent la résolution de s'épouser. Comme ils étoient parens, une dispense du Pape fut nécessaire ; et elle arriva dans le printemps de 1657.

Le château d'Ivry fut choisi pour la célébration du mariage : les futurs époux s'y rendirent ; mais, au grand étonnement de la cour et de la ville, lorsque tout étoit conclu, la cérémonie fut différée de trois semaines, sans motif apparent. On s'épuisa en conjectures : le bruit courut que Charles II, roi d'Angleterre, qui conservoit alors peu d'espoir de rentrer dans ses Etats, avoit fait demander mademoiselle de Longueville ; que son père, ébloui de cette alliance, lui assuroit trois millions, mais que Mazarin s'y opposoit. Quoi qu'il en soit, le mariage fut enfin célébré. Les contemporains prétendent que la princesse pleura beaucoup pendant la cérémonie : ce qu'il y a de certain, c'est que le duc éprouva un tel saisissement qu'il tomba malade en sortant de l'église.

La nouvelle épouse avoit alors trente-deux ans : son mari ne put jamais entièrement se rétablir, et il mourut peu de temps après, le 2 janvier 1659. Quoique jeune encore, elle ne songea point à se remarier. Jouissant d'une grande fortune, elle adopta une vie plus retirée qu'auparavant, et ne prit part à aucune intrigue. Dans sa solitude, elle étoit souvent saisie d'admiration au récit des grands événemens qui signalèrent le règne de Louis XIV, depuis le moment où il voulut gouverner par lui-même ; et ce sentiment éclate de la manière la plus franche dans quelques passages de ses Mémoires. Habitant alternativement la capitale et ses terres, elle partagea ses loisirs entre la culture des lettres et l'administration de ses biens. Le soin qu'elle apportoit à surveiller ses gens d'affaires la fit passer pour avare, tandis qu'elle n'étoit que

sagement économe. En 1694, elle fut reconnue souveraine de Neuchâtel en Suisse par les Etats du pays, et la même année cette souveraineté lui fut enlevée par Frédéric, premier roi de Prusse (1).

En avançant en âge elle se montra quelquefois triste et chagrine, parce qu'elle aperçut qu'on disposoit déjà de son immense succession. La France, la Savoie et la Prusse y prétendoient. Un jour, se trouvant tourmentée de cette idée, il lui prit fantaisie d'aller se confesser à un ecclésiastique dont elle n'étoit pas connue. Ce directeur, apercevant qu'elle étoit très-irritée, lui conseilla le pardon des injures. « Non, « mon père, lui dit-elle, je ne pardonnerai jamais à « mes trois ennemis. — Et quels sont-ils? — Le roi « de France, le duc de Savoie et le roi de Prusse. » Le confesseur la crut folle, et ne fut détrompé que lorsqu'en sortant de l'église il vit la suite et les équipages de la princesse. Des sentimens de religion très-solides ne tardèrent pas à calmer les chagrins imaginaires de la duchesse de Nemours. Respectée et encore admirée par ceux qui étoient admis dans son intérieur, elle mourut à Paris le 16 juin 1707, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Elle avoit écrit des Mémoires sur les troubles de la Fronde, dont elle s'étoit trouvée témoin dans sa première jeunesse; et elle les confia, avant de mourir, à mademoiselle L'Héritier de Villaudon, qui les fit paroître en 1709 (Cologne, in-12), avec ce titre: *Mémoires de M. L. D. D. N., contenant ce qui s'est passé de plus particulier en France pendant*

(1) Ce prince ne fut proclamé roi que le 18 janvier 1701.

les guerres de Paris jusqu'à la prison du cardinal de Retz, avec les différens caractères des personnes qui ont eu part à cette guerre. Cet ouvrage a été depuis réimprimé plusieurs fois à la suite des Mémoires de Retz et de Joli.

Le style de la duchesse est élégant et facile; et, suivant le goût du temps, elle fait le portrait des divers personnages qui figurent dans son récit. Ces morceaux, travaillés avec soin, se distinguent par une touche légère, et par des traits aussi justes que fins et délicats. Anne d'Autriche, pendant les troubles, avoit été indignement calomniée par tous les partis; et quelques modernes la jugent encore d'après les libelles qui furent alors publiés contre elle. Madame de Nemours est beaucoup plus juste : elle ne dissimule pas les défauts de cette Reine, mais elle la justifie pleinement des imputations odieuses dont elle fut l'objet.

« Tout le monde croit encore, dit-elle, que cette « autorité absolue que la Reine laissoit prendre au « cardinal sur elle venoit d'une amitié bien parti- « culière : cependant la vérité est que ce n'étoit « qu'un effet du peu de goût qu'elle avoit pour les « affaires, et une suite de la mauvaise opinion qu'elle « avoit sur sa capacité à cet égard. En quoi l'on peut « dire qu'elle se trompoit fort; car il est certain que « cette princesse avoit un très-bon sens en toutes « choses, et que dans les conseils elle prenoit tou- « jours le bon parti. Si elle eût voulu s'appliquer, « elle se seroit rendue habile dans les affaires; mais, « avec un bon esprit, elle ne laissoit pas d'avoir un

« certain caractère qui lui donnoit une haine mortelle « pour tout ce qui se peut appeler travail et occupation. « Ainsi, par l'envie d'être déchargée de toutes sortes « de soins, de n'entrer jamais dans aucun détail en- « nuyeux, elle donnoit une autorité sans bornes à « ceux en qui elle plaçoit sa confiance; et comme, « avec l'aversion qu'elle avoit pour le travail d'esprit, « elle avoit aussi une défiance outrée d'elle-même « qui la faisoit se juger incapable de décider rien « d'important, elle avoit une déférence aveugle aux « conseils, ou, si on l'ose dire, aux volontés de ces « mêmes personnes en qui elle se confioit fortement: « docilité fatale qui a plusieurs fois attiré des cha- « grins à cette princesse, qui d'ailleurs avoit mille « aimables vertus et mille grandes qualités d'ame, « dont beaucoup d'esprits vulgaires n'ont jamais « connu le prix en aucune façon, ignorant à tous « égards le caractère de cette princesse. »

Si madame de Nemours se montre parfaitement juste à l'égard d'Anne d'Autriche, elle traite peut-être avec trop de rigueur ceux dont l'ambition et les intrigues ont troublé sa tranquillité. Alors la malice se mêle à des observations fort sensées, et l'impartialité est un peu sacrifiée à d'anciens ressentimens. C'est sous ce point de vue qu'il faut considérer ce qu'elle dit du grand Condé et du duc de La Rochefoucauld.

Le caractère principal de l'auteur est la finesse et la pénétration; mais ces qualités l'entraînent quelquefois à des conjectures hasardées sur les causes secrètes des événemens. A force de vouloir scruter les intentions des personnages qu'elle met en scène, elle at-

tribue à des systèmes profondément combinés des actions qui n'ont été que l'effet imprévu des circonstances. Les Mémoires qui suivent rectifieront ces légères erreurs.

Au reste, l'ouvrage de la duchesse de Nemours doit être regardé comme l'un des monumens les plus précieux des premières années du règne de Louis XIV Des récits intéressans, des peintures de mœurs et de caractères, des réflexions piquantes, en rendent la lecture aussi agréable qu'instructive.

AVERTISSEMENT

DE L'ÉDITEUR DE LA PREMIÈRE ÉDITION.

La plupart de ceux qui ont écrit des Mémoires y ont été portés ou par le dessein de faire leur apologie, ou par l'envie d'apprendre à la postérité la part qu'ils ont eue dans de grandes et importantes affaires. Ce n'est ni l'un ni l'autre de ces motifs qui ont engagé à écrire l'illustre personne dont on donne ici les Mémoires. Elle n'a uniquement pensé qu'à peindre la vérité, sans qu'aucun rapport ni à ses intérêts ni à sa gloire ait eu la moindre part dans ses portraits.

La droiture de son ame, l'innocence de ses mœurs, et la noble simplicité de sa conduite, qui l'avoient toujours mise au-dessus des atteintes de la médisance, l'avoient exemptée du besoin des apologies; et l'amour qu'elle avoit pour le repos et la vie unie l'avoit empêchée d'entrer jamais dans nulles autres affaires que celles où l'engageoient les obligations de son état. Née d'un sang des plus illustres, placée dans un rang des plus éclatans, elle en avoit toujours rempli tous les devoirs avec une modeste grandeur, autant ennemie de la frivole inquiétude que de la vaine ostentation; et, contente de s'être acquis beaucoup d'habileté, elle n'avoit jamais cherché à la faire briller. Ainsi dans les temps tumultueux où la France fut si violemment agitée, et où presque tout ce qu'il y avoit dans ce royaume de plus élevé dans l'un et l'autre sexe entroit indiscrètement dans des partis et dans

des cabales, elle sut avec une judicieuse prudence se garantir de ce dangereux torrent. Mais elle eut la douleur de voir que ce torrent funeste entraîna à ses yeux, malgré tous ses soins, un homme illustre, à qui le sang l'unissoit du lien le plus étroit.

Elle réitéra mille fois ses efforts pour ôter cet homme illustre à un parti qui lui fut si fatal dans la suite. Mais, n'ayant pu réussir dans ses desseins, elle sut parfaitement accorder ses devoirs de fille et de sujette; et en conservant tous les sentimens de respect et d'attachement qu'elle devoit à son père, elle n'en conserva pas moins le zèle et la fidélité qu'elle devoit à son roi, pour qui naturellement elle avoit une vénération extrême, qui ne fit qu'augmenter sans cesse par les grandes qualités qu'elle voyoit briller dans ce sage monarque.

Enfin elle eut la joie de voir l'auteur de sa naissance sortir entièrement de ces malheureuses factions qui troubloient la France; et elle en fut alors bien plus tranquille spectatrice, quoique l'amour qu'elle avoit pour sa patrie lui fît toujours voir avec beaucoup de douleur les mouvemens fâcheux qui l'agitoient, et que la charité dont cette pieuse héroïne a été depuis si vivement animée la portât dès lors avec ardeur à soulager tous les malheureux dont la misère venoit à sa connoissance.

C'étoit là ce qui faisoit ses principales occupations pendant ces temps de discorde; car, ainsi qu'on l'a déjà remarqué, elle n'entra jamais dans aucun parti, elle ne fut jamais d'aucune cabale. Mais si son bon esprit l'empêcha de s'embarrasser dans ces dangereuses liaisons, sa pénétration fit qu'elle en

sut en détail et à fond tous les divers intérêts et toutes les intrigues ; et comme elle avoit un discernement plein de justesse, elle sut démêler admirablement les différens caractères de tous ceux qui figuroient dans ces partis, ou qui en faisoient mouvoir les ressorts sans y paroître. Il n'y a donc jamais eu de main plus propre à écrire les Mémoires de son temps que celle de la personne éclairée qui a composé ceux qu'on donne ici, puisqu'elle étoit parfaitement instruite de toutes les choses dont elle parle, et qu'elle n'a écrit que par l'amour qu'elle avoit pour la vérité.

Au reste, qu'on ne soit pas surpris si l'on trouve dans ces Mémoires la peinture de quelques foiblesses dans de fort grands hommes de divers caractères. Il n'y a point de si beau tableau qui n'ait ses ombres : aussi n'est-il guère de vertus qui soient tout-à-fait exemptes de quelque tache. C'est pourquoi il n'est point étonnant que, parmi les plus grands hommes qui se sont distingués de nos jours dans les armes et dans la politique, il y en ait eu qui ont été quelquefois la victime de leurs passions. L'oubli de la religion, où étoient quelques-uns d'eux dans ce temps fatal, les assoupissoit, et les empêchoit de voir tout le danger de leurs égaremens. Mais lorsque, par un effet de la grâce, leurs cœurs furent retirés de leur assoupissement, le fonds de droiture et la justice qu'ils avoient les rendant propres à être des modèles dans le christianisme, ainsi qu'ils l'avoient été dans la guerre et dans la politique, le triomphe de la grâce parut en eux dans tout son éclat; et ils édifièrent autant par leurs vertus solides et par leur piété reconnue, qu'ils avoient charmé par la vaste étendue de leur esprit,

et par leur intrépidité dans les plus grands périls. Ce que l'histoire rapporte de quelques fausses démarches de leur jeunesse ne peut donc pas obscurcir leur gloire. C'est dans cette persuasion que l'illustre personne qui écrit ces Mémoires a cru ne devoir rien omettre de ce que demandoit l'exactitude de l'histoire, ne croyant point par là faire tort à ces grands hommes, pour qui d'ailleurs elle avoit une estime infinie.

MÉMOIRES

DE LA

DUCHESSE DE NEMOURS.

En voyant aujourd'hui la France si calme, si triomphante, et gouvernée avec tant de sagesse et avec une puissance si absolue, on se persuaderoit aisément qu'elle a toujours été gouvernée de même; et on a peine à s'imaginer qu'elle ait été réduite au point où nous l'avons vue au temps de la régence d'Anne d'Autriche, mère du Roi.

Il est pourtant certain que le ministère du cardinal Mazarin se rendit quelque temps si odieux pendant cette régence, dont ce ministre exerçoit tout le pouvoir sous l'autorité de cette princesse, que les personnes mêmes qui passoient pour les plus sages (1) se trouvèrent comme forcées à se révolter contre la puissance légitime, pour s'affranchir de celle qui leur paroissoit une véritable oppression. Et afin de pouvoir anéantir cette puissance injuste, ceux à qui le gouvernement étoit insupportable excitèrent tant de troubles et formèrent tant de factions, que la minorité du Roi en auroit été infailliblement accablée, si le ciel, qui prenoit soin de ce prince, ne l'eût comblé dès lors du même bonheur qui l'a toujours accompagné

(1) *Qui passoient pour les plus sages :* On a vu dans la Notice que madame de Nemours, alors mademoiselle de Longueville, ne fut pas étrangère aux premiers troubles.

depuis pendant sa majorité. Il falloit sans doute que l'animosité où ils étoient contre le ministère leur eût fait oublier que c'étoit Dieu qui leur avoit donné ce Roi, et que, l'ayant destiné pour donner la loi à l'Europe, personne ne pouvoit avoir d'empire sur lui que lui-même.

Ce prince étoit né à Saint-Germain le 5 septembre de l'année 1638. Il étoit parvenu à la couronne le 14 mai 1643, et, le cinquième jour de son règne, M. le duc d'Enghien gagna la bataille de Rocroy sur les Espagnols : ce qui fut un présage de la gloire et de la félicité du règne de Louis XIV, et le plus heureux augure pour la régence de la Reine sa mère.

Cette régence eut en effet les commencemens les plus favorables, et pendant plusieurs années les armes du jeune Roi eurent les succès les plus éclatans. Ce fut donc comme autant de présages certains de tous ces événemens si grands et si extraordinaires qui lui ont acquis tant de gloire, et qui ont donné depuis sa majorité des bornes si vastes à son empire.

Ce fut par les influences de l'étoile qui présidoit à la naissance de ce prince que, tout enfant qu'il étoit, il sut détruire toutes les factions qu'avoit produites la haine qu'on avoit conçue contre le cardinal Mazarin ; qu'il sut calmer tous les troubles qu'elle avoit excités ; qu'il sut forcer tous ses sujets à sacrifier la haine qu'ils avoient pour le ministre à la fidélité qu'ils devoient à leur Roi. Enfin ce furent là les essais par où ce nouveau César, en commençant à régner dans les Gaules, y commença dès l'entrée de sa majorité un règne encore plus glorieux que ceux des premiers Césars qui y ont régné avant lui.

Mon dessein, en donnant ces Mémoires, n'est que de rapporter simplement, et autant que je pourrai m'en souvenir, ce qui s'est passé à ma connoissance de plus particulier pendant la minorité du Roi ; car je ne suis point assez habile pour pouvoir écrire avec toute la dignité qu'il conviendroit les grandes actions qu'il a faites depuis. Ainsi je ne parlerai que de l'état malheureux où la France se vit réduite par la haine implacable qu'on y avoit pour le cardinal Mazarin, laquelle ne commença pourtant qu'après qu'il eut mal à propos refusé la paix avantageuse (1) que les Espagnols nous offroient à Munster, en consentant, comme ils faisoient, que nos conquêtes nous demeurassent.

Ce refus donna lieu à de nouveaux impôts, et fit juger que, pour avoir un prétexte de les perpétuer, ce ministre avoit dessein d'éterniser la guerre.

Après avoir donné une idée des désordres et des troubles qui agitèrent la France tant que notre nouvel Auguste n'y régna que par ses ministres, à peu près comme les rois de la première race y régnèrent par leurs maires du palais, je ferai connoître les motifs secrets, et je rapporterai les différens caractères des principaux acteurs qui composoient alors le parti attaché à la cour, et celui qui étoit attaché au parlement, qu'on nommoit la Fronde, dans lequel ceux de cette faction entrèrent presque tous, sur le prétexte du bien public et de la défense du peuple.

Mais, avant que d'entrer plus avant dans le détail de

(1) *La paix avantageuse* : Il est fort douteux que les conditions proposées par les ministres du roi d'Espagne fussent aussi favorables que le suppose ici madame de Nemours.

ces Mémoires, il est à propos que je remarque quel fut le sujet du premier mécontentement de la cour contre le parlement avant la Fronde, et que je n'attende pas à dire dans un autre endroit que le Roi étant tombé dangereusement malade de la petite vérole (1), la Reine, M. le duc d'Orléans et M. le prince recherchèrent messieurs du parlement, et eurent pour eux de très-grands ménagemens, dans la vue que si le Roi venoit à mourir, ils pourroient avoir besoin d'eux pour une nouvelle régence. De sorte que ces démarches les avoient tellement gâtés et accoutumés à une si grande considération, que le Roi ne pouvoit prendre de conjonctures moins propres à se faire obéir que celle qu'il prit d'aller au Palais sitôt qu'il fut guéri, pour y porter plusieurs édits, dont il y en avoit quelques-uns qui étoient fort à la charge du peuple; d'autres qui portoient suppression des gages des officiers; d'autres, la création de quantité de charges de maîtres des requêtes; d'autres encore qui contenoient un réglement par lequel celles des officiers qui viendroient à mourir seroient remises aux coffres du Roi, pour être vendues à qui bon lui sembleroit, et qui par conséquent devoient être perdues pour leurs familles.

[1648] Messieurs du parlement, quoique très-mécontens de ces édits, ne le parurent pourtant pas trop lorsqu'on les leur porta. Mais comme ce n'est point en la présence du Roi que se font les difficultés, ils résolurent ensuite de députer à la Reine pour lui faire

(1) *De la petite vérole :* Louis XIV fut attaqué de cette maladie le 10 novembre 1647; il avoit alors neuf ans. On trouvera dans les Mémoires de madame de Motteville le détail de toutes les intrigues auxquelles cette maladie donna lieu.

de très-humbles remontrances, et lui représenter que ces édits ne pouvoient être vérifiés. Or cela n'étoit point contre la coutume de faire de ces sortes de remontrances, non plus que de ne pas vérifier tous les édits que l'on proposoit : au contraire, cela se pratiquoit même assez souvent sans que la cour y trouvât à redire. Mais pour ceux-ci ce ne fut pas la même chose : non-seulement elle ne voulut pas consentir qu'ils pussent être mis en délibération, elle ne voulut pas même écouter les députés du parlement là-dessus.

Les maîtres des requêtes firent une députation en leur particulier, de laquelle on ne fit pas plus de cas. Mais comme ils y étoient les plus intéressés, parce que la perte de leurs charges ruinoit entièrement leurs familles, ils firent d'abord bien plus de bruit que tous les autres officiers, et animèrent encore ceux du parlement, quoiqu'ils fussent déjà assez animés. Ceux-ci prirent une conduite plus sage et plus habile; car, au lieu de parler de leurs intérêts, ils ne parlèrent que de celui du public, et déclarèrent qu'ils ne vouloient plus vérifier d'édits contre le peuple, qui n'étoit déjà que trop misérable. Cette déclaration, qu'ils prirent grand soin de répandre dans la ville, eut un tel succès que le peuple en vint jusqu'à l'adoration pour eux, et leur fit juger, par ses emportemens déréglés d'applaudissement et de reconnoissance, qu'il étoit prêt à sacrifier toutes choses pour leur défense.

Le parlement, se voyant si bien soutenu, en devint beaucoup plus fier et beaucoup plus redoutable. Toutes les compagnies souveraines, jointes au corps de ville, demandèrent l'union pour mieux défendre leurs communs intérêts. Le cardinal, ayant été averti

de cette proposition, envoya querir les députés de toutes les compagnies souveraines, pour leur déclarer qu'absolument la Reine ne vouloit point de ces arrêts d'union. Sur quoi ces messieurs ayant répondu qu'ils n'étoient point contre le service du Roi, il leur répliqua que c'étoit assez que la Reine ne l'eût pas agréable : et que si le Roi ne vouloit pas qu'on portât des glands à son collet, il n'en faudroit point porter, parce que ce n'étoit pas tant la chose défendue que la défense qui en faisoit le crime. Cela n'empêcha pas que ces députés, en le quittant, n'allassent faire le rapport à leurs chambres de ce qui s'étoit passé, et qu'ils ne commençassent ce rapport par une plaisanterie, en faisant des dérisions extraordinaires du cardinal sur sa comparaison des glands, laquelle ils tournèrent dans un très-grand ridicule, et dont on composa pour lors force ouvrages burlesques de toutes sortes d'espèces, en vers et en prose. Ils se moquèrent encore beaucoup de lui sur ce qu'au lieu de dire l'arrêt d'union, il avoit dit l'arrêt d'oignon, par la difficulté qu'il avoit à parler bon français.

Enfin, après bien des railleries, ils résolurent de donner cet arrêt dès le lendemain (1), malgré les défenses que la Reine leur envoya faire le matin, qui ne les empêchèrent pas de passer outre: tant ils étoient enorgueillis et devenus fiers des recherches et des honneurs qu'on leur avoit faits pendant la maladie du Roi, comme je l'ai déjà dit. Ils ajoutèrent encore à cela qu'il falloit écrire aux autres parlemens pour les solliciter à la même union. Et comme ce fut par là que commencèrent la révolte et la désobéissance,

(1) *Dès le lendemain* : L'arrêt d'union fut rendu le 13 mai 1648.

c'est à cela aussi que l'on attribue le commencement de ce qu'on a nommé Fronde, dont la principale source vint du mépris qu'on avoit pour le cardinal, fondé particulièrement sur son humeur foible et craintive, que l'on commença de connoître et de découvrir dès le commencement de la régence, par la foiblesse qu'il eut de consentir à la déposition d'un homme (1) que la Reine avoit pourvu de la cure de Saint-Eustache, pour y mettre en sa place le neveu de celui qui y étoit avant lui, lequel, par de très-grandes aumônes et par une vie toute pleine de piété, avoit tellement gagné le cœur de tous ses paroissiens que, dès qu'il fut mort, tout le peuple des halles, jusqu'aux harangères, alla en foule et en tumulte faire entendre à la Reine et au cardinal qu'ils vouloient avoir son neveu pour leur curé, et qu'ils étoient résolus de n'en point souffrir d'autre. La Reine et le cardinal eurent assez de foiblesse pour consentir à ce qu'ils demandoient avec tant d'insolence : ce qui fit dire en ce temps-là à bien des gens de bon esprit que cet exemple de la foiblesse du cardinal seroit d'une pernicieuse conséquence, comme on ne l'éprouva que trop dans la suite.

Cette foiblesse du cardinal, jointe à la certitude avec laquelle ceux du parlement comptoient sur les suffrages du peuple, par le soin qu'eux-mêmes prenoient de lui persuader l'attachement qu'ils avoient à ses intérêts, contribua encore beaucoup à les rendre

(1) *A la déposition d'un homme :* Mazarin fit cette concession en 1644. Le neveu du curé de Saint-Eustache s'appeloit Merlin ; et les femmes de la halle, qui furent présentées à la Régente, lui dirent *que les Merlins avoient été leurs curés de père en fils.*

si insolens. Ils savoient que, pour pouvoir déterminer le cardinal à ce qu'on désiroit de lui, il ne falloit que le maltraiter et le menacer ; que, d'ailleurs, il n'étoit sensible ni aux offenses ni aux services ; qu'il n'étoit ni cruel ni méchant ; que par-dessus tout cela, également avare et foible, il ne pouvoit se résoudre à faire du bien qu'à ceux qui lui avoient fait ou lui pouvoient faire du mal ; qu'enfin, pour pouvoir obtenir quelque chose de lui, il falloit s'en faire craindre, puisqu'on le menaçoit rarement sans succès. Et c'est ce qui en donna tant aux premières guerres de la Fronde que l'on fit contre lui, et ce qui fit trouver tant de facilité à l'amener à ce qu'on en désiroit.

Le peu de respect du parlement pour la cour venoit encore de ce grand mépris pour le ministre, dont ils le connoissoient si digne ; et ce mépris pour lui devint si outré que la Reine, ne le pouvant plus souffrir, voulut prendre des hauteurs extraordinaires avec ces messieurs. Mais elle s'y prit si tard qu'elles lui furent inutiles ; et cela ne lui parut que trop, lorsque, ayant envoyé le chancelier pour les interdire, le peuple en devint si furieux qu'avant que le chancelier pût être arrivé au Palais il l'auroit mis en pièces (1), si, en se cachant, il ne se fût dérobé à sa fureur ; et le maréchal de La Meilleraye, que la Reine y envoya avec tout le régiment des Gardes pour le dégager, ne put le ra-

(1) *Il l'auroit mis en pièces* : Le chancelier Seguier, le lendemain de la révolte qui avoit suivi l'arrestation de Broussel (27 août), fut chargé d'aller ordonner au parlement de se transporter à Montargis. Attaqué par le peuple en fureur, il trouva heureusement un asyle à l'hôtel d'O, qui appartenoit au duc de Luynes. Immédiatement après on fit des barricades dans toutes les rues.

mener au Palais-Royal qu'avec beaucoup de risque.

Ceux qui contribuèrent le plus à tous ces troubles et à toutes ces révoltes, tant du parlement que du peuple, furent Broussel et Blancménil, lesquels furent aussi ceux qui parlèrent le plus insolemment contre les édits que le Roi avoit portés au Palais, et qui même s'opposèrent avec tant d'opiniâtreté à leur vérification, que la Reine se trouva comme forcée de les faire arrêter tous deux. Ce fut le 26 août 1648 que cette princesse fut obligée d'en venir à cet éclat, jour auquel on avoit chanté le *Te Deum* pour remercier Dieu de la victoire remportée à Lens sur les Espagnols. La détention de Broussel et de Blancménil porta les plus mutins des autres séditieux à ordonner des barricades dans toutes les rues de Paris, dans le dessein de se rendre maîtres de la personne du Roi, de chasser le cardinal Mazarin, et d'augmenter le nombre de ceux qui gouvernoient l'Etat sous l'autorité de la Reine.

Il n'y avoit personne de tous ceux qui se déclarèrent contre la cour, jusqu'aux officiers des cours souveraines, qui n'eût ou du moins ne crût avoir ses raisons particulières, et qui ne voulût persuader qu'il n'y avoit que l'intérêt du peuple et du bien public qui l'y engageoit.

Cependant il est certain que leur intérêt particulier y avoit beaucoup plus de part que celui des autres. Et pour commencer par Broussel et Blancménil, qui parurent les plus zélés, et que la Reine fit arrêter seuls par cette raison, ce qui les anima l'un et l'autre fut, à l'égard du premier, le refus qu'on lui fit d'une compagnie aux Gardes pour son fils, et à l'égard de l'autre

l'alliance qui étoit entre lui et l'évêque de Beauvais (1), que Mazarin avoit fait exiler parce qu'il lui paroissoit dans une trop grande faveur, et qu'il aspiroit au ministère.

Longueil fut le troisième du parlement qui se déclara contre la cour, et dont la raison particulière, outre le prétexte général des autres, fut qu'on ne voulut point lui accorder l'agrément de la charge de chancelier de la Reine.

Le reste du parlement avoit suivi l'exemple de ceux-ci. Ainsi ils se déclarèrent tous les uns après les autres, moins par l'intérêt du public, quoique ce fût là toujours le prétexte, que par leurs intérêts particuliers.

Pendant les barricades, par le moyen desquelles la Reine se trouva forcée de rendre les prisonniers afin d'apaiser la populace, il se passa bien des choses, quoiqu'elles ne durassent que peu de jours. Mais je n'en dirai rien ici, tant parce que d'autres les ont déjà écrites, que parce que j'ai résolu de ne rapporter seulement que ce qu'ils ont pu omettre de certaines particularités, qui ne regardent que quelques circonstances des motifs et des caractères de ceux dont les rôles ont été déjà amplement représentés.

La cour sortit de Paris (2) quelque temps après les

(1) *L'évêque de Beauvais :* Augustin Potier ; il étoit oncle de Blancménil. A l'époque de la mort de Louis XIII (1643), il jouissoit de toute la faveur d'Anne d'Autriche, et l'on croyoit qu'il seroit premier ministre pendant la régence. Ses liaisons avec les *importans*, et la foiblesse de son caractère, donnèrent à Mazarin un grand avantage sur lui ; et il fut relégué dans son diocèse. — (2) *La cour sortit de Paris :* Le 7 septembre. Elle se retira à Ruel, puis à Saint-Germain ; et l'accommodement fut fait le 4 octobre.

barricades, et elle n'y revint qu'après un accommodement que le parlement fit avec la Reine-mère, mais véritablement qu'il fit de la manière qu'il voulut : ce qui impatienta fort le ministre, et la Reine encore davantage. Aussi dès que le parlement se rassembla, ce qui fut vers la Saint-Martin, les cabales recommencèrent, et plus fortement et en plus grand nombre que jamais : sur quoi la cour prit la résolution de bloquer Paris. Mais, avant que de parler de ce blocus, je veux rapporter les noms des grands seigneurs qui vinrent s'offrir au parlement, et dire en même temps quelque chose de leurs motifs et de leurs caractères.

[1649] L'on s'étonnera sans doute que madame de Longueville ait été une des premières, elle qui n'avoit rien à espérer de ce côté-là ni rien à craindre, et qui n'avoit aucun sujet de se plaindre de la cour.

Pour ce qui est de M. le prince, quoiqu'il eût paru prendre quelque sorte d'engagement avec le parlement, et qu'il eût même consenti à une espèce de négociation qui fut traitée pour lui par M. de Châtillon, et pour le parlement par le président Viole, ce fut pourtant toujours sans dessein de prendre d'autre parti que celui de la cour. Tout ce qu'il parut faire contre elle ne fut d'abord que pour se venger du cardinal Mazarin, qui l'avoit engagé au siége de Lerida (1), sur la parole qu'il lui avoit donnée de lui fournir beaucoup plus de troupes et de munitions qu'il ne lui en envoya, et qui, par son manquement de parole, le força à lever ce siége, n'ayant ni assez

(1) *Au siége de Lerida* : Le prince avoit été obligé de lever ce siége le 17 juin 1647.

de monde ni assez de vivres pour prendre cette place. Et dans la suite il ne feignit prendre le parti du parlement que par la seule espérance d'en faire mieux ses affaires avec le ministre, duquel il ne vouloit seulement que diminuer l'autorité, afin de le pouvoir réduire plus aisément à ce qu'il désiroit de lui. Ainsi ce prince vouloit moins servir la Fronde que l'endormir, pour tâcher par là d'obtenir de la cour ce qu'il souhaitoit.

Ce furent là les seules raisons qui engagèrent M. le prince à faire comme s'il avoit envie de prendre le parti du parlement, et à consentir à cette négociation dont je viens de parler; mais à la vérité sa politique là-dessus ne dura guère. La première chose qui l'obligea à la rompre, pour suivre son penchant naturel aussi bien que son devoir, fut que s'étant trouvé un peu avant la guerre de Paris dans une des assemblées du parlement, et Coulon, grand frondeur, y ayant remontré avec beaucoup de véhémence que, pendant qu'on les amusoit, on faisoit venir des troupes auprès de la ville, ce prince lui demanda d'un air assez fier qui les commandoit; et Coulon lui ayant répondu que c'étoit le colonel David, il répliqua qu'il y avoit long-temps qu'il commandoit les armées du Roi sans avoir ouï parler d'aucun colonel de ce nom. Après, il sut donner un si grand ridicule et à Coulon et à son colonel inconnu, que dans l'assemblée on y traita Coulon de visionnaire, et on prit pour une fable l'approche des troupes de son prétendu colonel, quoiqu'il n'y eût rien pourtant de moins fabuleux. Mais cette mortification de Coulon ayant porté M. le prince à rehausser sa voix et à redoubler cette hauteur qui lui étoit si

naturelle, le parlement ne l'ayant pu souffrir le prit encore plus haut que lui : ce que ce prince souffrit à son tour si impatiemment qu'il fit un signe de main en forme de menace à un de ces messieurs qui se nommoit Quatre-Sous. Sur quoi ce conseiller s'écria que M. le prince venoit de le menacer : ce qui fit murmurer le parlement, à qui Quatre-Sous en demanda justice. Mais ceux qui étoient les plus attachés à M. le prince dirent, pour l'excuser, que c'étoit son geste ordinaire, et non pas une menace. A quoi Quatre-Sous répondit d'un air insolent que si c'étoit son geste il devoit s'en corriger comme d'un fort vilain geste : dont M. le prince fut si offensé qu'il fit sa propre querelle de celle du cardinal Mazarin avec le parlement.

M. de Bouillon s'engagea dans les intérêts du parlement, sur le prétexte que la cour ne l'avoit point dédommagé de la souveraineté de Sedan (1), dont il prétendoit avoir été dépouillé par le feu Roi : quoique bien des gens aient assuré que son père l'avoit usurpée par artifice, ne s'en étant fait faire la donation par celle qui en étoit la vraie héritière qu'en lui tenant la main après sa mort, et en lui faisant signer cette donation comme si elle avoit été encore en vie. Au moins voilà ce qu'on en disoit en ce temps-là : du reste, je ne voudrois pas l'avoir assuré.

Mais pour continuer de rapporter ici les motifs qui engagèrent M. de Bouillon à se déclarer contre la

(1) *De la souveraineté de Sedan :* Le duc de Bouillon avoit été dépouillé de cette souveraineté pour avoir pris part à des conspirations contre le cardinal de Richelieu. Elle lui venoit de son père Henri de La Tour-d'Auvergne, vicomte de Turenne, à qui Henri IV avoit fait obtenir la main de Charlotte de La Marck, unique héritière de cette principauté.

cour, ce duc prétendoit, en se mettant à la tête d'un parti considérable qu'il croyoit commander en chef, pouvoir plus facilement se faire faire justice de ses droits. D'autres ont cru que, de concert avec M. de Turenne son frère, il avoit dessein de faire de la France ce que le prince Maurice de Nassau avoit fait de la Hollande. Mais il n'y a guère d'apparence qu'un dessein si vague, si extravagant et d'une exécution si difficile, ait pu entrer en d'aussi bonnes têtes que celles de MM. de Bouillon et de Turenne.

Il est bien plus vraisemblable que M. de Bouillon prit le parti de Paris, persuadé qu'il y feroit le principal personnage; mais, s'étant vu privé de cette espérance, il feignit d'avoir la goutte dans toutes les occasions où l'on avoit besoin de lui. Il s'aperçut donc qu'il étoit moins considéré dans son parti que ne lui avoit fait espérer le poste où il voyoit M. de Turenne son frère, lequel commandoit cette grande armée (1) qu'Hervart avoit gagnée pour la cour à force d'argent. Mais ce qui augmenta encore son dégoût pour le parti du parlement fut de se voir en concurrence avec MM. d'Elbœuf, de Beaufort et le maréchal de La Mothe, sans compter M. le prince de Conti, qui étoit encore au-dessus de tous ces chefs.

Cette concurrence entre tant de commandans fut un effet de la politique du parlement. Selon quelques-uns, il vouloit faire croire à chacun des prétendans qu'il étoit le premier, afin d'engager un plus grand nombre de personnes du premier rang; et selon d'au-

(1) *Cette grande armée :* C'étoient les troupes weymariennes que Turenne se flattoit de pouvoir conduire au secours des frondeurs. Elles demeurèrent fidèles au Roi, et Turenne fut obligé de fuir en Allemagne.

tres, c'est que plusieurs particuliers faisoient chacun à part leurs négociations sans en donner connoissance aux autres.

L'on crut que ce qui pourroit consoler M. de Bouillon de la ruine de ses projets étoit que lui et madame sa femme aimoient passionnément tous les partis qui se faisoient contre la France, et dans lesquels on pouvoit avoir le moindre commerce avec l'Espagne.

M. d'Elbœuf voulut s'engager dans ce parti, persuadé tout de même, comme je l'ai déjà dit, qu'il y commanderoit seul.

Le maréchal de La Mothe, par l'amitié qu'il avoit pour M. de Longueville, comme aussi pour se venger de quatre années de prison (1) où l'avoit détenu la cour.

Enfin M. de Beaufort (2), par la prison qu'il avoit aussi soufferte depuis la régence, pendant laquelle on avoit même commencé à lui faire son procès, sur le soupçon qu'il avoit voulu attenter à la vie du cardinal Mazarin; il s'étoit sauvé au commencement de l'été, et depuis sa sortie il avoit toujours été caché.

Aux premières brouilleries du parlement, madame de Vendôme sa mère y présenta requête pour la justification de son fils; et quoiqu'elle y eût été parfaitement bien reçue, l'affaire en demeura pourtant là.

(1) *De quatre années de prison :* En 1644, le maréchal de La Mothe, qui commandoit en Catalogne, ayant laissé prendre Lerida, fut arrêté et enfermé dans le château de Pierre-Encise à Lyon. Le parlement de Grenoble eut ordre de lui faire son procès; mais Mazarin ne soutint pas avec fermeté cet acte de rigueur. — (2) *Enfin M. de Beaufort :* En 1643, le duc de Beaufort s'étoit mis à la tête du parti des *importans*. Il fut arrêté dans le Louvre le 2 septembre de cette année, et enfermé au château de Vincennes.

M. de Beaufort vint donc s'offrir au parlement (1), tant comme ennemi du cardinal que pour se justifier de cette calomnie, et se mettre par là en lieu de sûreté.

Ce prince parut d'abord extraordinaire en toutes choses; il formoit un certain jargon de mots si populaires et si mal placés, que cela le rendoit ridicule à tout le monde, quoique ces mots, qu'il plaçoit si mal, n'eussent peut-être pas laissé de paroître fort bons s'il avoit su les placer mieux, n'étant mauvais seulement que dans les endroits où il les mettoit. Cependant cela ne le put empêcher de se rendre et de se trouver à la fin le maître de Paris : ce qui donna lieu de dire, pour l'excuser de ce qu'il parloit avec tant de dérangement et si grossièrement, qu'il falloit bien qu'un roi parlât la langue de ses sujets; car son grand pouvoir parmi le peuple lui avoit acquis le titre de roi des halles.

Madame de Longueville et lui avoient été dans la cabale opposée à celle de la régence; et, quoiqu'ils ne témoignassent point se haïr, il étoit pourtant toujours resté un peu d'aversion entre eux : ce qui fut cause qu'il prit des mesures avec le coadjuteur, plutôt qu'avec M. le prince de Conti et elle.

Le coadjuteur sut si bien le faire valoir, en insinuant qu'il étoit irréconciliable avec le cardinal Mazarin, et incapable par conséquent de les tromper, que le peuple de Paris joignit l'adoration pour ainsi

(1) *Vint donc s'offrir au parlement :* Le duc de Beaufort fit cette démarche le 14 janvier 1649. Dans la nuit du 6 au 7 de ce mois, la cour s'étoit échappée de Paris, avoit fixé son séjour à Saint-Germain, et s'étoit arrêtée au projet de bloquer la capitale.

dire à la tendresse qu'il avoit pour lui. Il n'avoit point d'esprit; mais il avoit si bonne opinion de lui-même, qu'il l'insinuoit facilement aux personnes simples. Il affectoit même plus d'ingénuité qu'il n'en avoit, et par cette manière moitié vraie, moitié artificieuse, il témoignoit aussi plus de sincérité que ne lui en remarquoient les plus habiles : ce qui portoit les autres à compter entièrement sur sa bonne foi.

Comme madame de Longueville avoit caché avec beaucoup d'art la brouillerie qu'elle avoit avec M. le prince son frère, personne ne la crut véritable, lorsqu'en jugeant qu'il étoit de son intérêt de la faire connoître, elle consentit qu'on la publiât. Ce qui fut cause que les Parisiens ne prirent aucune confiance ni au prince de Conti ni à elle, et ce qui donna aussi tant d'avantage à l'autre parti qui se trouva dans la ville et qui leur étoit opposé.

M. le prince avoit pour madame sa sœur une extrême tendresse. Elle, de son côté, le ménageoit, moins par intérêt que pour l'estime particulière et la tendre amitié qu'elle avoit pour lui.

En ce temps-là, ni son esprit ni celui de toute la cabale n'étoient point d'avoir des desseins ni de l'habileté; et quoiqu'ils eussent pourtant tous beaucoup d'esprit, ils ne l'employoient que dans les conversations galantes et enjouées, qu'à commenter et raffiner sur la délicatesse du cœur et des sentimens. Ils faisoient consister tout l'esprit et tout le mérite d'une personne à faire des distinctions subtiles, et des représentations quelquefois peu naturelles là-dessus. Ceux qui y brilloient donc le plus étoient les plus honnêtes gens selon eux, et les plus habiles; et ils

traitoient au contraire de ridicule et de grossier tout ce qui avoit le moindre air de conversation solide.

Madame de Longueville savoit très-mal ce que c'étoit de politique : aussi en avoit-elle si peu que, quelques années avant le temps dont je parle, elle avoit vu sans chagrin comme sans conséquence l'amour et l'attachement extrême de M. le prince et de mademoiselle Du Vigean, de laquelle elle avoit fait son intime amie, jusqu'à entrer même dans cette confidence. Mademoiselle Du Vigean, de même caractère que madame de Longueville, avoit vu avec aussi peu d'inquiétude l'extrême tendresse de M. le prince pour madame sa sœur. Il est vrai que lorsque leur expérience leur en eut appris davantage à toutes deux, en devenant plus politiques elles se devinrent insupportables l'une à l'autre. Chabot, par la confiance et par l'amitié que M. le prince avoit pour lui, étant devenu le chef du conseil de mademoiselle Du Vigean, lui fit comprendre qu'il étoit de son intérêt d'avoir seule la confiance de M. le prince : à quoi elle réussit parfaitement bien.

Le maréchal d'Albret, et ensuite La Rochefoucauld, plus politique encore que ce maréchal, firent alors si bien connoître à madame de Longueville le préjudice que cela lui feroit qu'une autre partageât avec elle le crédit qu'elle avoit sur M. le prince, qui se voyoit comme le maître du royaume dans la conjoncture des choses, qu'elle se résolut de rompre la grande intelligence qui étoit entre lui et mademoiselle Du Vigean; et, pour y mieux réussir, elle commença à en donner avis à mademoiselle Du Vigean, qui en fit grand bruit. Ensuite elle détacha le marquis d'Albret pour en faire

le galant de cette demoiselle, afin d'en dégoûter M. le prince ; mais Chabot, qui avertit ce prince que ce stratagême ne venoit que de madame de Longueville, fut cause qu'il ne tourna sa colère que contre elle, que cette intelligence de M. le prince et de mademoiselle Du Vigean n'en fut encore qu'un peu plus forte, et qu'enfin il n'eut plus pour madame de Longueville qu'une extrême froideur. Mais ce qui augmenta beaucoup cette froideur, c'est que la passion de M. le prince pour sa maîtresse devint si violente, qu'ayant toujours eu dessein de se démarier (1) depuis la mort du cardinal de Richelieu, comme prétendant avoir été marié par force, il fit dessein de l'épouser et en fit même parler à madame sa mère, laquelle, voulant avoir du crédit auprès de son fils à quelque prix que ce fût, lui témoigna approuver extrêmement son choix, en lui disant mille biens de cette personne, et en lui marquant beaucoup d'estime pour elle.

Mademoiselle Du Vigean osa bien parler elle-même à madame de Longueville ; et cette dame, sans en témoigner aucun mécontentement, en avertit M. le prince son père, avec lequel elle se raccommoda exprès pour le pouvoir animer davantage contre son fils. Aussi en fit-il un éclat épouvantable, et dit mille choses cruelles de l'amant et de la maîtresse.

M. le prince, de son côté, fort irrité contre madame sa sœur, se résolut de pousser son ressentiment contre elle tout aussi loin qu'il pourroit aller ; et pour cela il dit à M. de Longueville (2), son mari, tout ce

(1) *De se démarier :* Le prince de Condé avoit épousé malgré lui Claire-Clémence de Maillé-Brezé, nièce du cardinal de Richelieu. — (2) *Il dit à M. de Longueville :* Il paroît que le prince dévoila au

qu'il crut le plus nuire à cette dame, après lui avoir même conseillé de la faire enfermer dans une de ses maisons.

M. de Longueville, qui en savoit déjà assez, n'eut pas de peine à croire tout ce que son beau-frère lui voulut persuader de sa femme; mais il n'en fut que cela, et il en demeura là tout court. Outre que naturellement il n'étoit pas sensible, il étoit incapable d'une violence. Mais ce qui paroîtra tout-à-fait bizarre, c'est que M. le prince, qui venoit de témoigner tant de ressentiment contre madame de Longueville, par un excès de l'amour qu'il avoit pour mademoiselle Du Vigean, devint en fort peu de temps, après une maladie qu'il eut depuis la bataille de Nordlingue (1), aussi indifférent pour ce qu'il avoit tant aimé que s'il n'en avoit jamais ouï parler.

Cependant, quoiqu'il ne fût plus du tout question de mademoiselle Du Vigean, le frère et la sœur n'en furent pas mieux ensemble. M. le prince demeura avec bien du mépris pour madame de Longueville, et madame de Longueville avec bien de l'aversion pour lui. Mais comme elle avoit pris goût à cette recherche générale, et à la grande considération qu'il lui avoit procurée, elle voulut suppléer par ses intrigues à ce qu'elle ne pouvoit plus conserver par son frère; et cela lui fut d'autant plus aisé, que ceux dont elle se servoit pour y parvenir, voulant se servir d'elle à leur tour pour parvenir aussi à leurs fins, n'oublièrent rien

mari de sa sœur l'intrigue qu'elle avoit avec le prince de Marsillac, depuis duc de La Rochefoucauld.

(1) *La bataille de Nordlingue* : Cette bataille avoit été gagnée par le duc d'Enghien, depuis prince de Condé, le 3 août 1645.

pour lui mettre dans la tête combien il étoit grand et beau à une femme de se voir dans les grandes affaires, et combien cela la feroit distinguer et considérer, outre le plaisir qu'elle concevoit encore d'être dans un parti opposé à celui de son frère. Car, quoiqu'il y eût quelque apparence qu'il voulût entrer dans celui qu'elle avoit pris, elle le connoissoit trop bien pour l'en croire capable, sachant d'ailleurs combien il haïssoit tous les partis.

Mais la plus forte raison qui la détermina, et qui étoit aussi celle qui la touchoit le plus, fut qu'en se mettant ainsi dans de grands partis elle crut qu'elle passeroit pour en avoir beaucoup plus d'esprit : qualité qui faisoit sa passion dominante, et l'objet de ses désirs les plus pressans et les plus chers. En un mot, tout ce qu'elle croyoit le plus propre à établir son mérite personnel prévaloit toujours en elle sur toute autre considération.

C'est aussi ce qui faisoit que les grandes choses dépendoient presque toujours chez elle des petites ; et qui auroit voulu chercher des motifs bien solides de sa conduite s'y seroit assurément trompé, puisqu'elle sacrifioit ordinairement à sa gloire et sa fortune et son repos. Mais comme elle mettoit presque toujours cette gloire où elle n'étoit point, il ne lui en restoit presque jamais que la vaine imagination de l'avoir cherchée où elle étoit.

Ce fut La Rochefoucauld qui insinua à cette princesse tant de sentimens si creux et si faux. Comme il avoit un pouvoir fort grand sur elle, et que d'ailleurs il ne pensoit guère qu'à lui, il ne la fit entrer dans toutes les intrigues où elle se mit que pour pou-

voir se mettre en état de faire ses affaires par ce moyen.

Pour M. de Longueville, quoiqu'il eût dû être mal content de n'avoir point eu de part au secret des négociations qui s'étoient faites à Munster (1) entre les plénipotentiaires pour la France, où il avoit été aussi en qualité de plénipotentiaire lui-même, cela ne l'avoit pourtant point fâché. Ce ne fut donc pas ce qui l'obligea à se déclarer contre la cour; mais le cardinal, qui ne le connoissoit point assez pour ne pas craindre qu'il n'eût là-dessus tous les sentimens qu'il devoit avoir, et que pour se venger de lui il ne publiât qu'il avoit empêché la paix, trouva sans y penser, en voulant l'apaiser sur ce qu'il ne sentoit point, le secret de le fâcher véritablement.

Il savoit qu'il désiroit sur toutes choses le gouvernement du Havre, qui étoit la seule place importante qu'il n'eût point en Normandie, et qui pouvoit le rendre maître absolu de toute cette province. Il lui fit donc espérer cette place par le nommé Priolo, mais sans avoir pourtant aucun dessein de la lui donner, ne pensant à autre chose qu'à en faire durer davantage la négociation par cette espérance, de laquelle il ne vouloit simplement que l'amuser et l'éblouir. Et comme la chose touchoit trop vivement M. de Longueville pour la pouvoir négliger, il la pressa tant que Priolo le vint assurer de la part du cardinal qu'il la lui donneroit; mais enfin son impatience força le cardinal à se découvrir entièrement, et à lui déclarer tout net qu'il ne la lui avoit jamais promise.

(1) *Des négociations qui s'étoient faites à Munster* : Elles avoient été suivies des traités de Westphalie qui furent conclus en 1648, à l'époque des premiers troubles de la Fronde.

Le ministre ne passoit pas pour avoir une fort grande délicatesse sur l'exécution de ses promesses, et Priolo étoit un fort grand menteur. Ainsi on n'a jamais pu savoir au vrai lequel des deux avoit menti ; mais ce qu'on a cru de plus vraisemblable sur cela, c'est que le cardinal en avoit peut-être moins promis que Priolo n'en avoit avancé, et plus fait espérer que n'en avoua ce ministre.

M. de Longueville, dans cette occasion, ajouta cependant plus de foi à son secrétaire qu'au cardinal : ce qui causa une si grande animosité entre eux, qu'étant devenue publique, mille gens contribuèrent encore à l'augmenter, aussi-bien qu'à rendre ce ministre plus odieux, et cela d'autant plus facilement qu'il étoit devenu dans ce temps-là le mépris et la haine de presque tout le monde.

Dans cette conjoncture de l'aigreur de M. de Longueville contre le cardinal, madame de Longueville revint de Normandie ; et, comme elle étoit grosse, elle emprunta Noisi, qui étoit à M. l'archevêque de Paris, afin de pouvoir faire sa cour plus commodément. M. de Longueville la venoit voir très-souvent. Le coadjuteur, sous prétexte de faire les honneurs de la maison de son oncle, y alloit aussi fort souvent pour négocier ; et il fit tant de propositions, et marqua tant d'empressement à M. de Longueville, qu'il lui fit promettre de servir la France et le parlement. Mais ce prince ne prétendit jamais que ce fût ailleurs que dans le conseil du Roi, où il étoit entré depuis la régence, ne s'étant pas mis dans la tête qu'il dût y avoir de guerre. Aussi ne vouloit-il point venir à Paris au blocus, parce qu'il ne croyoit point s'y être engagé; et

il n'y fût point venu du tout si on ne l'y eût entraîné. Ainsi, comme il n'avoit point de dessein d'y demeurer, et que d'ailleurs il n'y voyoit point de poste qui lui fût convenable, il ne tarda guère à s'en retourner en Normandie où le duc de Retz le suivit, lequel, selon Saint-Evremont (1), n'y fit rien autre chose que la charge de duc et pair.

Sitôt que M. de Longueville fut arrivé en Normandie, toute la province se déclara pour lui ; et dans le même instant l'on renvoya le comte d'Harcourt, que la cour y avoit envoyé pour y commander.

Mais pour dire ici quelque chose du caractère de M. de Longueville, après avoir parlé si long-temps des motifs qui le faisoient agir, ce prince étoit entré dans bien des affaires par le même esprit qu'il étoit entré dans celle-ci, c'est-à-dire toujours sans en avoir le dessein. Naturellement il n'aimoit point à contredire : il le faisoit encore moins pour une chose éloignée, et dont l'exécution lui paroissoit ou douteuse ou sans apparence. Ainsi, lorsqu'elle se tournoit autrement qu'il ne l'avoit conçue, il se trouvoit presque toujours engagé et contre son attente et contre sa volonté.

Quant au coadjuteur, quoiqu'il parût et si empressé et si zélé pour grossir le parti du parlement, et quoiqu'il en fût entêté, il n'avoit jamais eu aucun sujet de se plaindre de la cour : au contraire, il devoit à la Reine sa coadjutorerie de Paris. Mais il avoit une ambition sans bornes, et à quelque prix que ce fût il

(1) *Selon Saint-Evremont :* On a de cet écrivain un petit ouvrage fort malin sur la conduite que tint alors en Normandie le duc de Longueville.

vouloit être cardinal, comme l'avoient été deux évêques de Paris de son nom (1). Un homme de bon sens, d'un cœur droit et d'une conduite régulière, auroit dû croire que la voie la plus sûre, la plus courte, la plus honnête et la plus juste pour parvenir à ses desseins auprès du prince, étoit sa fidélité; il en auroit fait ses principaux moyens, il n'auroit cherché à établir sa grandeur et sa gloire que dans ses devoirs seuls; et enfin ses devoirs et sa fidélité pour son prince lui auroient tenu lieu de toutes choses. Mais comme le coadjuteur ne pouvoit trouver que dans les aventures extraordinaires de quoi remplir ses idées vastes, et satisfaire toute l'étendue de son imagination, il crut au contraire qu'il trouveroit beaucoup mieux son compte dans les partis et dans les troubles. Outre qu'ils flattoient bien davantage son inclination, il en avoit tant pour toutes les choses extraordinaires, qu'il en auroit préféré une de cette nature qui auroit été médiocre ou mauvaise, à une qui auroit été bonne et solide, s'il n'avoit pu y parvenir que par des voies ordinaires. Son esprit, quoique pénétrant et d'une étendue assez vaste, étoit cependant sujet à de si grandes traverses, qu'il se piquoit généralement de tout ce qui ne lui pouvoit convenir, jusqu'à se piquer de galanterie, quoique assez mal fait; et de valeur, quoiqu'il fût prêtre.

Il avoit encore bien d'autres foiblesses, qui furent la cause de tous les malheurs qu'il attira à la France.

(1) *Deux évêques de Paris de son nom :* Pierre, cardinal de Gondy, mort en 1616. Il avoit rendu à Henri IV de grands services. Henri de Gondy, appelé cardinal de Retz, mort en 1622. A la fin de la même année, l'évêché de Paris fut érigé en archevêché.

Mais on auroit assez de peine sans doute à s'imaginer ce qui a commencé à lui remplir l'esprit de toutes les chimères dont il étoit plein, et à concevoir qu'un homme de son caractère et de ses lumières ait pu se trouver susceptible d'une raison aussi creuse que celle qui a donné lieu à tous ses mouvemens, et si vifs et si impétueux pour la Fronde et pour le parlement.

Etant en Italie, le livre de la Conjuration de Louis de Fiesque (1) lui tomba malheureusement entre les mains; et comme la lecture des romans gâte ordinairement l'esprit des jeunes personnes disposées à l'amour, la lecture de ce livre tourna si fort la tête ambitieuse de ce coadjuteur, qu'il osa même entreprendre de justifier dans ce nouveau Catilina ce que l'auteur qui a écrit contre lui y a si justement et si sagement condamné. Et il ne faut que lire le livre qu'il n'a fait là-dessus qu'en feignant seulement de traduire celui de la conjuration, pour voir combien il étoit charmé et des révoltés et des révoltes, puisqu'il paroît ne l'avoir traduit et commenté que pour justifier la conduite et le dessein du comte de La Vagne. Il se faisoit même plus d'honneur et plus de plaisir du nom de petit Catilina qu'on lui donnoit quelquefois, qu'il ne s'en promettoit du chapeau de cardinal que son ambition lui faisoit désirer à quelque prix que

(1) *Le livre de la Conjuration de Louis de Fiesque* : Ce livre est intitulé *la Congiura del conte Gio. Luigi de Fieschi, descritta da Agostino Mascardi. Anvers*, 1629. Il est dans le goût des anciens, et l'on y trouve beaucoup de harangues. Cependant l'auteur y montre les dangers des conjurations et des troubles politiques. Le jeune abbé de Gondy, de retour en France, en publia, dans un esprit tout différent, une imitation écrite d'un style énergique et remplie d'idées hardies.

ce fût, et que sa vanité lui faisoit espérer avec tant de confiance.

De la lecture du livre de cette conjuration, il lui resta donc un si grand goût pour les intrigues parmi les bourgeois de Paris, que depuis cela il avoit toujours ménagé le peuple de cette grande ville avec une attention extrême, persuadé sans doute que l'archevêché de Paris n'étoit propre à rien de si bon qu'à faire des intrigues considérables, qu'à fomenter des séditions et qu'à exciter des révoltes.

Mais il ne faut pas que j'oublie de rapporter ici qu'aux premières barricades du parlement il fut si transporté de joie de trouver un moyen de pouvoir entrer dans les intrigues, qu'il sortit en rochet et en camail pour faire croire, en donnant des bénédictions, qu'il vouloit faire cesser la rumeur. Après quoi il vint avec empressement donner ses avis au cardinal sur ce qui se passoit, lequel n'en fit pas grand cas, sachant peut-être bien qu'il y avoit contribué; car, après qu'il fut parti, lui et la Reine ne firent que se moquer de lui.

Ce fut donc de cette manière froide et méprisante avec laquelle le cardinal reçut les offres du coadjuteur, dont ce coadjuteur fit son prétexte pour se mettre dans le parti de la Fronde.

Les ducs de Brissac, de Luynes, de Noirmoutier et de Vitry entrèrent aussi tous quatre dans le même parti, et ils y furent faits lieutenans généraux sous le commandement des ducs d'Elbœuf et de Beaufort, et du maréchal de La Mothe, au-dessus desquels M. le prince de Conti étoit encore en qualité de généralissime, comme je l'ai déjà dit dans un autre endroit.

Le duc de Brissac entra dans ce parti à cause de l'alliance qui étoit entre le coadjuteur et lui;

Le duc de Luynes, par une dévotion de jansénisme (1) assez mal entendue;

Noirmoutier, par la seule haine qu'il avoit pour M. le prince, à cause de quelque chose qui s'étoit passé à la bataille de Lens, dont il n'a jamais perdu le souvenir;

Et Vitri, par le mécontentement de ce qu'on lui avoit refusé le brevet de son père.

Je ne veux pas encore oublier ici que Laigues (2) entra dans le parti du parlement comme ami du coadjuteur, aussi bien que par la haine qu'il portoit à M. le prince, qui lui avoit donné quelque chagrin au jeu. Avant cela, Laigues étoit un homme peu connu et peu considéré.

La Boulaye, qui étoit entré dans ce parti avant lui, et qui étoit encore moins dans le monde, y entra à cause du mécontentement qu'il eut de n'avoir pu obtenir la survivance de la charge de colonel des Cent-Suisses, que le duc de Bouillon La Marck son beau-père avoit possédée.

Le prince de Tarente prit encore le même parti, à la persuasion de madame de La Trimouille sa mère, qui l'en sollicita fort, parce qu'elle aimoit les procès, et qu'elle en avoit beaucoup.

Le comte de Maure, qui avoit toujours passé pour un fort honnête homme, s'avisa par malheur pour lui

(1) *Par une dévotion de jansénisme :* Ce mot est très-remarquable. Il montre quelles étoient les opinions secrètes de messieurs de Port-Royal. — (2) *Laigues :* Il étoit l'amant de la duchesse de Chevreuse, mère du duc de Luynes. On croyoit qu'il l'avoit épousée en secret.

de se faire frondeur ; car il en acquit un si grand ridicule qu'il n'en est jamais revenu.

Tancrède (1) voulut être encore de ce nombre, malgré tous les sujets qu'il avoit de se plaindre du parlement, qui lui avoit fait perdre son procès contre Chabot ; mais, comme il étoit mineur, l'espérance de revenir contre son arrêt l'avoit obligé à prendre leur parti. Sa mort cependant rendit tous ses desseins fort inutiles, et pour le parlement et pour lui : elle acheva d'assurer à son beau-frère toute cette grosse succession de la maison de Rohan.

Lorsque Tancrède mourut, on fit quelques vers sur sa mort au service du parlement ; mais je ne me souviens que de ces deux-ci :

Il a tout fait pour la justice,
Et la justice rien pour lui.

Mata se vint ranger du côté du parlement, mais il n'y fit pas une figure fort considérable. Je n'ai pas même ouï dire qu'il en ait fait d'autre que celle de général des postes, qu'avoit Nouveau son beau-frère.

Fosseuse, Dallui, Sévigné et plusieurs autres de cette même volée, vinrent tous s'offrir au parlement presque en même temps que Mata ; mais ils y firent si peu de chose que je n'ai rien à en dire.

M. d'Elbœuf avoit fait son traité avec le parlement

(1) *Tancrède :* C'étoit un jeune homme que la duchesse de Rohan vouloit faire passer pour son fils. Elle y étoit portée par le dépit que lui avoit donné sa fille unique, en épousant, malgré sa famille, Henri de Chabot. Le parlement de Paris avoit déclaré Tancrède supposé en 1646. Ce jeune aventurier espéroit, en embrassant le parti de la Fronde, que son procès seroit revu, et qu'il le gagneroit. Il fut tué au commencement de février 1649, dans une sortie que firent les Parisiens.

par le nommé Deslandes-Payen, qui l'avoit assuré de la part de tous ces messieurs qu'il auroit le principal commandement. Ce Deslandes étoit conseiller, et avoit connu M. d'Elbœuf en Flandre, où ils avoient été tous deux en exil.

Ce conseiller avoit de très-grandes obligations à M. d'Elbœuf, qui lui avoit fait gagner un procès dans lequel il s'agissoit d'un bénéfice considérable. Ce fut aussi par le moyen de ce Deslandes, qui avoit un grand crédit au parlement parce qu'il n'y avoit que lui qui entendît la guerre, que ce prince fut reçu d'abord comme général. Il est vrai encore que, pendant l'espace de deux jours seulement, il fut le maître de Paris, les délices du peuple et l'espérance du parlement; mais sitôt que M. le prince de Conti et madame de Longueville furent arrivés, cette grande considération qu'on avoit eue pour lui s'évanouit, et cessa si bien que depuis cela on ne savoit plus qu'il y fût, que par les chansons burlesques qu'on fit contre lui. Ce qui fut cause que la Fronde se détermina à y faire venir M. le prince de Conti et madame de Longueville; car ceux qui négocioient avec lui pour Paris n'avoient pas dessein de les faire venir, qu'on n'eût vu auparavant comme les choses tourneroient. Mais comme ils virent que le duc d'Elbœuf, qui s'offrit dans ce temps-là au parlement, y étoit si puissant, ils crurent bien qu'il n'y avoit plus de temps à perdre, et que cela pourroit traverser leurs desseins. Les assiégeans et les assiégés se trouvoient également trompés dans leurs mesures; car, comme tout le monde a des procès ou craint d'en avoir, il y eut peu de gens qui n'en prissent quelques-unes avec le parlement, ou tout au

moins qui ne frondassent avec lui le ministre et le ministère, et qui n'applaudissent à ce qu'ils paroissoient faire pour le peuple. Mais comme les paroles ne coûtent rien, sitôt que la guerre fut déclarée, tel qui leur avoit fait de grandes protestations, se trouvant plus engagé à la cour qu'à eux, favorisoit lui-même le blocus ; et ceux qui y venoient servir se rendoient et se trouvoient à la fin leurs maîtres. Ce qui dégoûta si fort de la guerre messieurs du parlement, que, sans se mettre beaucoup en peine de ceux qui s'étoient joints à eux, ils délibérèrent de penser à quelque accommodement avec la cour : et cela d'autant plus volontiers que ces trois ou quatre cent mille hommes qu'ils s'étoient flattés de lever à Paris étant tous gens de métier, et aucun ne voulant quitter sa maison qu'on ne lui donnât de l'argent, dont on n'avoit guère, ils se trouvèrent presque réduits à rien. Ainsi on leva peu de monde, et encore de si mauvaises troupes, qu'elles prenoient toutes la fuite à la première occasion. Du côté de la cour, on n'étoit pas moins trompé ; les troupes dont on avoit formé le blocus de Paris pour affamer la ville ne servirent qu'à la nourrir. Les vivres y étoient devenus si chers par la difficulté qu'il y avoit d'y en faire venir, que les officiers, qui en faisoient entrer par charrois, y trouvèrent un profit très-considérable ; et tout le monde par ce même intérêt y en apportoit.

Cependant, quoique chaque général y en fît entrer les jours qu'il étoit de commandement, le peuple ne voulut point croire que d'autres y en fissent entrer que M. de Beaufort et M. de La Boulaye.

Enfin, Paris prit une face si différente de ce qu'il

avoit été, qu'on auroit eu peine à s'imaginer que les mêmes gens eussent pu devenir en si peu de temps si dissemblables d'eux-mêmes. On ne s'y entretenoit plus que de la guerre, du prix de la farine et de l'édit de 1617, qui excluoit du gouvernement tous les étrangers; on n'y parloit plus que d'affaires d'Etat, de quelque âge et de quelque sexe que l'on fût. Plus on avoit d'ignorance, plus on décidoit hardiment. Mais dans ce caprice général où l'on étoit de ne parler que de choses sérieuses, importantes et solides, on y avoit pourtant si peu de solidité dans l'exécution, que presque personne ne s'avisa de traiter de chose importante la témérité qu'il y avoit d'oser soutenir la guerre contre l'autorité royale.

Ce qui fit dire à M. le prince que cette guerre ne pouvoit être bien décrite qu'en vers burlesques, parce qu'on y passoit les jours entiers à se moquer les uns des autres.

Dans le parlement, on n'y traitoit point les affaires avec plus de dignité ni avec plus de gravité. Lorsqu'on y proposoit un avis pour la cour, au lieu de tâcher d'y répondre avec de meilleures raisons que celles qu'on proposoit, on n'y répondoit jamais que par de longues huées semblables à peu près à celles que font les laquais à la porte du Cours ou de la comédie; et c'étoit là proprement ce que l'on appeloit *fronder*.

Ce mot a eu cependant encore une autre origine, qui étoit celle de la guerre que la canaille s'entrefaisoit à coups de pierre dans les faubourgs et dans les fossés de Paris avec des frondes, à laquelle on comparoit celle de Paris, qui se faisoit par des bourgeois qui n'en connoissoient point d'autres. Et l'on com-

mença à mettre le mot de fronde en usage, après que Bachaumont (1), en faisant comme les autres de ces huées ordinaires, eut dit qu'il alloit fronder l'avis de son père, qui étoit le président Le Coigneux, père du dernier mort.

On avoit mené le Roi à Saint-Germain le 6 janvier de cette année, lorsqu'on y sut que M. le prince de Conti et madame de Longueville étoient arrivés à Paris le 10, et que M. le prince, soupçonné d'y avoir fait venir son frère, étoit à un de ses quartiers, qui n'étoit éloigné que d'un quart de lieue de la ville. Cela fit croire qu'il s'y alloit jeter lui-même : ce qui mit la Reine et M. le cardinal dans une appréhension mortelle ; mais cette crainte fut bientôt dissipée par son retour.

M. le prince, soit pour ôter les soupçons qu'on pouvoit avoir eus de lui là-dessus, ou bien pour suivre les mouvemens de la colère où il étoit de voir qu'on s'opposoit à la réduction de Paris qu'il avoit entreprise, dit des choses si terribles de son frère et de sa sœur, qu'il ne falloit être guère éclairé pour pouvoir croire que ce fût un jeu joué entre eux. Il devint si furieux d'abord que personne n'osoit l'aborder, et puis tout d'un coup il revint chez la Reine avec un certain air libre, comme s'il n'avoit jamais été fâché ; et tenant par la main un petit bossu (2) qu'il lui menoit, paré d'une casaque dorée : « Voilà, lui dit-il, madame, en

(1) *Bachaumont* : François Le Coigneux, alors conseiller-clerc au parlement de Paris. Il fit depuis avec Chapelle un Voyage mêlé de prose et de vers, qui a servi de modèle dans ce genre agréable et négligé. — (2) *Un petit bossu* : Le prince de Conti, qui commandoit l'armée parisienne, étoit contrefait.

« faisant de grands éclats de rire, le généralissime de « Paris. » Il est vrai que le prince de Conti ne répondit pas à l'espérance que l'on avoit conçue de son esprit. Madame sa sœur elle-même, qui l'obsédoit et qui le gouvernoit en ce temps-là, étoit bien aise qu'on n'eût pas meilleure opinion de lui, afin que tout lui fût attribué.

Marsillac (1) qui la gouvernoit absolument, et qui ne vouloit pas que d'autres eussent le moindre crédit auprès d'elle, ni même qu'ils parussent y en avoir, l'éloigna fort du coadjuteur, qui n'auroit pas été fâché de la gouverner aussi, et qui l'étoit beaucoup que cela ne fût pas.

Cet éloignement de madame de Longueville fit insensiblement deux partis dans la ville.

On s'y étoit toujours défié d'elle, à cause de M. le prince. D'ailleurs on n'y avoit pas une fort grande opinion de sa bonne foi, et encore une plus mauvaise de Marsillac qui la gouvernoit; et on savoit même qu'elle ne pouvoit être fâchée qu'on doutât de sa sincérité, parce qu'elle s'imaginoit qu'on l'en croyoit plus fine et plus habile : jusque-là que la crainte qu'on ne la crût capable de se plaire avec les esprits vulgaires, ou qui n'étoient pas dans une grande réputation, faisoit qu'elle n'osoit presque paroître honnête avec personne.

Le coadjuteur, de son côté, outre qu'il étoit fort caressant avec tout le monde, se piquoit d'une probité à l'épreuve et au-dessus de toutes sortes d'intérêts. En effet, il n'en avoit point de médiocres : il ne

(1) *Marsillac* : François de La Rochefoucauld. Ses Mémoires font partie de cette série.

trempoit jamais que dans les occasions qui lui pouvoient être d'une grande utilité ; et comme il avoit assez d'esprit pour connoître qu'il n'y en pouvoit avoir aucune pour lui dans la conjoncture présente, il n'eut pas de peine à réussir par là dans le dessein qu'il avoit de s'attirer tout le crédit.

M. de Beaufort, uni avec le coadjuteur, eut la même politique ; il avoit pourtant plus de probité que lui. Car, où il avoit une fois connu à quoi l'honneur l'avoit engagé, pour rien au monde il n'y auroit voulu manquer ; mais comme ses connoissances étoient fort bornées, il avoit le malheur de connoître rarement ses devoirs. Il ne faut pas s'étonner après cela si toutes ces conduites si opposées produisirent l'effet qu'elles devoient avoir du côté de ces deux hommes.

Sur la fin du blocus de Paris, le coadjuteur ôtoit tout le crédit à M. le prince de Conti et à madame de Longueville, comme ceux-ci l'avoient ôté auparavant à M. d'Elbœuf. Mais, par malheur pour lui, il s'avisa de prêcher publiquement pour son parti contre celui du cardinal Mazarin et contre la personne de ce ministre, dans la créance que le peuple en seroit encore plus animé contre lui, parce qu'il avoit ouï dire que cela avoit beaucoup contribué autrefois à soutenir la Ligue : sans penser que la guerre de la Ligue étoit une guerre de religion toute différente de celle-ci. Aussi cela fit-il un effet tout contraire. On eut tant d'horreur qu'on osât, en chaire, louer une faction dans un Etat faite par des sujets contre leur prince légitime, et y prêcher la division comme une chose juste et raisonnable, que, s'en étant aperçu lui-même, il feignit de se trouver mal, afin de finir plus tôt. D'un autre

côté, la défiance que l'on avoit de madame de Longueville étoit si grande qu'on crut qu'elle s'étoit enfuie de Paris, et que c'étoit Le Ferron, alors prévôt des marchands, de qui l'on se défioit aussi bien que d'elle, qui l'avoit fait sortir : ce qui obligea même Le Ferron de se cacher dans un cloître, et madame de Longueville de se faire voir, quoiqu'il n'y eût pas long-temps qu'elle fût accouchée.

Tout cela joint au chagrin qu'avoit le parlement de voir employer mal à propos son argent dans le luxe et dans la magnificence, au lieu des troupes où il l'avoit destiné, lui donna d'abord quelque envie de faire la paix. Mais les malintentionnés et les frondeurs les plus entêtés, qui ne vouloient point qu'on traitât, firent changer cette pensée; et, voyant que leur puissance ne répondoit pas aux espérances qu'on en avoit conçu, ils se trouvèrent forcés d'avoir recours aux ennemis de l'Etat, et d'envoyer chercher du secours chez les Espagnols, à qui Noirmoutier et Laigues, amis intimes du coadjuteur, en allèrent demander; et ce fut dans ce voyage que se fit la connoissance de Laigues avec madame de Chevreuse.

La cour, sur cette nouvelle, et d'ailleurs voyant que la Normandie, la Provence, la Guienne et Reims, s'étoient déjà déclarées pour Paris, la Provence sous le commandement du comte de Carce qui avoit un fort grand crédit dans cette province, et le parlement de Guienne sous le commandement de Sauvebeuf et de Lusignan; la cour, dis-je, informée de tous ces mouvemens contre elle, commença à faire des propositions et des offres aux particuliers, pour les détacher des intérêts du parlement. Marsillac, par son

intérêt seul, fit voir à madame de Longueville que l'extrême défiance qu'on avoit d'elle faisant diminuer son crédit tous les jours, elle en auroit encore moins à l'avenir; et, comme elle se servoit moins de son esprit que de celui des autres, il lui persuada facilement d'entendre aux offres et aux propositions de la cour.

L'on ne fut pas long-temps à s'apercevoir de cette négociation : ce qui fit que chacun voulut traiter séparément. Ceux mêmes qui y étoient les plus engagés étoient fâchés que les autres s'engageassent à faire comme eux ; ils vouloient être les premiers, afin de rendre leur parti meilleur. On proposa donc publiquement, du côté de la cour, une conférence à Ruel qu'on jugea bien devoir réussir, parce que beaucoup de gens étoient déjà d'accord : et on ne faisoit même cette proposition que pour la forme. Le duc de Beaufort et le coadjuteur ne voulurent jamais entendre à aucun traité : ce qui leur donna beaucoup de réputation, et les fit demeurer à la tête d'un gros parti duquel ils furent pendant plusieurs années comme les maîtres.

Madame de Longueville manda à son mari que tout le monde traitoit, qu'il y devoit penser aussi; et puis elle se plaignit de ce qu'il l'avoit fait avant elle.

Par le traité qu'on fit, on donna au prince de Conti Damvilliers, où Marsillac devoit commander sous lui, et dont il devoit même avoir les appointemens. Car, en ce temps-là, les personnes du rang de M. le prince de Conti les laissoient toujours toucher à leurs lieutenans dans leurs gouvernemens.

Sitôt que Marsillac, qui ne se hâtoit, et ne pressoit

tant madame de Longueville que pour en avoir plus tôt ce qu'on lui avoit promis du côté de la cour, en eut obtenu ce qu'il prétendoit, il ne pensa plus guère aux intérêts des autres. Il trouva dans les siens tout ce qu'il cherchoit, et son compte lui tenoit d'ordinaire toujours lieu de tout. Il fit même trouver bon à madame de Longueville qu'on n'eût point pensé à elle, quoique le prince de Conti et elle n'eussent pressé cette paix de leur côté que dans l'espérance de faire leurs conditions meilleures, et dans la crainte de n'en être plus les maîtres s'ils tardoient trop; parce qu'ils s'apercevoient bien que leur crédit diminuoit tous les jours de plus en plus.

A l'égard de M. de Longueville, à la réserve seulement de la survivance de ses gouvernemens qu'on lui accorda pour ses enfans et qu'on ne refusoit à personne en ce temps-là, on ne lui donna rien. C'est ce qui fit qu'il s'opiniâtra si long-temps à ne vouloir consentir à aucun accommodement, à moins qu'il n'eût le Pont-de-l'Arche, que la cour ne vouloit point aussi lui donner, parce que, n'ayant que trop connu et senti le grand crédit qu'il avoit en Normandie, elle n'avoit garde de l'augmenter en lui donnant cette place. Mais M. le prince, voyant cette difficulté, assura M. de Longueville qu'il la leveroit, et qu'il auroit ce qu'il désiroit; que même, en faveur de la paix, il vouloit bien lui en donner sa parole et s'en faire fort, sans se mettre beaucoup en peine s'il pourroit la lui tenir; car il ne se faisoit pas une affaire de manquer à ce qu'il promettoit.

Le coadjuteur fit humainement tout ce qu'il put pour s'opposer à cette paix, quoique M. le prince de

Conti témoignât la souhaiter avec tant de passion.

M. de Beaufort, de son côté, qui n'en faisoit pas moins que le coadjuteur, et qui cherchoit tous les moyens imaginables de l'empêcher, crut en avoir trouvé un infaillible qu'il proposa à M. de Bellièvre, en lui demandant par manière d'avis si, en donnant un soufflet à M. d'Elbœuf, il ne changeroit point la face des affaires : à quoi M. de Bellièvre répondit, d'un sang-froid plus digne de sa gravité que de la question, qu'il ne croyoit pas que cela pût changer autre chose que la face de M. d'Elbœuf. Cela réjouit, et fit beaucoup rire tous ceux qui entendirent cette conversation, et ne fit qu'augmenter les bons contes qu'on faisoit les uns des autres, et surtout de M. de Beaufort.

Ainsi finit la première guerre de Paris (1), où l'on déchira d'une manière épouvantable M. le prince de Conti et madame de Longueville : ce qui leur donna une si cruelle aversion pour la Fronde et pour le parlement, qu'ils l'ont toujours conservée depuis ; et il arriva même parmi les frondeurs qu'on fit plus d'une fois à M. de Marsillac de ces sortes de menaces, qui ne se font guère à des gens de sa qualité.

Après que la plupart du parti fut d'accord que, pour la bienséance et pour contenter le peuple, on demanderoit que le cardinal Mazarin sortît hors de France, comme personne ne se vouloit charger de cette commission, ce qui n'étoit pourtant qu'une pure comédie pour leurrer le peuple, le comte de Maure s'en chargea, croyant que tout cela se faisoit de bonne foi ;

(1) *Ainsi finit la première guerre de Paris :* Le traité entre le parlement et la cour fut signé à Saint-Germain dans la soirée du 11 mars 1649.

mais ce bel emploi qu'il prit acheva de le tourner en ridicule.

Dans cette paix, tout le monde fit réflexion que pendant la guerre on en avoit assez fait pour fâcher le cardinal, mais qu'on n'en avoit point fait assez pour se mettre à couvert de son ressentiment: et c'est par cette réflexion qu'on blâma si fort messieurs du parlement d'avoir fait la paix dans la conjoncture où ils la firent, et de ne l'avoir pas faite ou plus tôt ou plus tard. Car il est certain que, s'ils avoient pris le temps qu'ils avoient tant de postes considérables auprès de Paris, ces postes la leur auroient fait faire plus avantageuse: ou ils devoient du moins attendre encore quelque temps, puisque Paris ne pouvoit plus être affamé, que plusieurs provinces étoient sur le point de se joindre à celles qui s'étoient déclarées pour eux, et qu'enfin la saison forçant la cour de retirer ses troupes pour les renvoyer sur la frontière contre les Espagnols, elle se seroit trouvée dans la nécessité de traiter avec eux aux conditions qu'ils auroient voulu: au lieu que, pour avoir si mal pris leur temps, il en arriva tout autrement. De cette paix, dont aucun des partis ni de tous les gens qui y entrèrent ne fut content, on peut encore faire cette réflexion, qui est que si rien ne flatte et ne séduit tant que les commencemens de ces sortes d'intrigues où l'on entre, rien aussi n'en désabuse tant que leurs fins, par l'expérience qu'elles donnent du contraire de tout ce qu'on s'y étoit proposé en y entrant. La paix du parlement ainsi faite et conclue, madame de Longueville alla à la cour, persuadée qu'ayant été la seule cause de la paix, elle y seroit parfaitement bien reçue; mais

elle trouva, au contraire, qu'on ne s'y souvint que de la guerre qu'elle avoit suscitée et entretenue.

La Reine la reçut donc assez froidement; et le cardinal ne la fut voir que pour la remercier tout haut de lui avoir été toujours plus favorable que tous les autres qui avoient été comme elle opposés à son parti, croyant bien qu'il la décréditeroit dans le sien en lui parlant ainsi. Tout le monde en jugea de même en lui entendant faire un pareil compliment.

M. le prince ne vint ni la voir ni la présenter, comme on pensoit qu'il l'avoit promis, s'excusant sur ce qu'il étoit malade : ce qui fit croire à madame de Longueville que c'étoit une mauvaise excuse. Elle en fit tant de plaintes qu'il fut obligé d'aller chez elle la bouche et les joues si enflées, qu'on vit bien que ses raisons n'étoient que trop bonnes.

M. le prince, depuis la guerre de Paris, voyant que madame de Longueville gouvernoit M. le prince de Conti, qu'elle avoit du crédit auprès de monsieur son mari, et qu'elle étoit comme à la tête d'un gros parti, jugea qu'elle lui pourroit être utile, et avec la même facilité se porta à un accommodement avec cette princesse, pour qui il parut toujours depuis avoir bien de la considération. Il la fit entrer dans toutes les affaires les plus importantes, et ils n'agirent plus tous deux que de concert.

M. le prince étoit charmé de la haine qu'on avoit pour lui à Paris, et de ce qu'il avoit fait accroire à des bourgeois de la ville qui étoient venus à Saint-Germain, qu'il ne se nourrissoit que d'oreilles de bourgeois de Paris. Il se piquoit de craindre si peu Paris, qu'il y vouloit aller seul avant la cour.

Cette haine dont il s'étoit tant moqué ne laissoit pas que de l'embarrasser ; il trouva l'invention, pour y être en sûreté, de faire courir sourdement le bruit qu'il étoit mal avec le cardinal, et, avant que d'y aller, de proposer des conférences avec M. de Beaufort et le coadjuteur : sur quoi il les fit donner dans le panneau. Il vint donc à Paris, et il les vit tous deux comme il avoit été proposé ; mais sitôt qu'il fut parti, il ne fut plus question ni de son accommodement, ni de sa brouillerie avec M. le cardinal.

Le parlement, que ce prince avoit voulu perdre, et qui s'étoit déclaré si hautement son ennemi, eut la lâcheté de lui faire une députation dès qu'il fut arrivé: ce qui donna lieu à bien des écrits pour le blâmer de cette démarche, parce qu'ils n'étoient pas tous de cette opinion; mais comme c'étoit à la pluralité des voix que cela se décidoit, il fallut bien que le moindre nombre cédât au plus grand.

Un peu après, madame de Chevreuse revint en France avec autant de diligence que de secret, et sans la participation de la cour. Sitôt qu'elle y fut arrivée, le cardinal, s'imaginant qu'elle pouvoit lui être utile dans la conjoncture des affaires présentes, lui manda que la Reine vouloit bien qu'elle vînt à la cour, où elle fut parfaitement bien reçue, et où même on lui fit donner de l'argent.

Il y avoit quatorze ou quinze ans qu'elle n'avoit été en France, hors deux ou trois mois seulement au commencement de la régence : ce qui étoit cause qu'elle n'y avoit plus d'habitude ; mais elle avoit tant d'art et de savoir faire pour les intrigues, qu'elle n'y fut pas long-temps sans y être dans une très-grande

considération, et sans y avoir un très-grand nombre d'amis importans qui avoient tous une confiance entière à elle.

M. le prince crut qu'il y alloit de sa gloire de ramener le Roi et la Reine à Paris, et M. le cardinal crut aussi qu'il étoit de l'intérêt de la régence d'y revenir. Mais il étoit resté une certaine cabale de frondeurs, qui se trouvoit dans un crédit absolu parmi le peuple et la Fronde. Ainsi il étoit assez difficile de pouvoir être en sûreté sans négocier avec cette cabale.

M. Servien vint donc à Paris auparavant, et il s'adressa d'abord à M. de Beaufort, persuadé, à la peinture qu'on lui en avoit faite, que ce n'étoit pas une affaire de le réduire à ce qu'il voudroit. Cependant, contre son attente, il ne laissa pas de résister quelque temps; mais enfin il se rendit, et consentit à tout ce qu'on vouloit de lui : qui étoit seulement qu'il ne feroit plus rien contre le cardinal, et qu'il ne s'opposeroit plus à rien de tout ce que la cour témoigneroit désirer, sans qu'on lui promît autre chose, pour une si grande docilité, sinon que le Roi et la Reine le recevroient fort bien : ce qui fit dire en ce temps-là que le coadjuteur, qui gouvernoit M. de Beaufort comme l'on gouverne une pendule, ne l'avoit montée que pour deux heures, parce qu'il n'avoit pas résisté davantage.

Quant au coadjuteur, il ne voulut rien écouter; mais voyant qu'il lui seroit presque impossible d'empêcher le retour de la cour à Paris, il se contenta de laisser croire qu'il n'y mettroit aucun obstacle. Le Roi et la Reine revinrent donc à Paris le 18 du mois d'août 1649. Après la paix de Paris, il falloit songer à celle des provinces. Celle de Rouen avoit été faite en même

temps que celle de Paris; et M. de Longueville avoit obtenu qu'on ôteroit le semestre de ce parlement, qui avoit été établi depuis peu d'années.

M. le cardinal vouloit qu'en Provence le parlement traitât à de meilleures conditions que le gouverneur, quoique celui-ci eût été pour la cour. Sa raison étoit de vouloir lui donner des dégoûts assez grands pour le forcer à lui rendre ce gouvernement qui étoit sur le chemin d'Italie, et il vouloit faire plaisir au parlement, afin de s'en pouvoir faire aimer quand il seroit leur gouverneur; mais M. le prince, qui vouloit favoriser le comte d'Alais son cousin germain, força le cardinal à faire tout le contraire de ce qu'il vouloit.

En Guienne, l'affaire se passa tout d'une autre sorte. M. le cardinal voulut favoriser M. le duc d'Epernon qui en étoit gouverneur, et il le faisoit dans la vue qu'une de ses nièces épouseroit M. de Candale; mais M. le prince encore une fois fit échouer par force les desseins du cardinal Mazarin, et l'on favorisa le parlement au préjudice du gouverneur.

Le cardinal, outré de ce que M. le prince le maîtrisoit et le contrarioit partout, ne lui vouloit guère moins de mal que ceux à qui ce prince faisoit la guerre, et qu'à ceux qui la faisoient à ce ministre.

Un peu après la paix de Paris, M. de Vendôme proposa au cardinal Mazarin le mariage de son fils de Mercœur à une de ses nièces, en lui faisant donner l'amirauté. Mais M. de Beaufort fit tant de bruit de ce mariage, dans la crainte qu'il ne lui fît perdre son crédit parmi le peuple, qu'il le fit rompre sur l'heure, étant si puissant qu'on ne l'osoit fâcher. Mais au mois de septembre, soit que M. de Beaufort eût consenti

au mariage, soit qu'on le considérât moins à cause que le crédit des frondeurs diminuoit beaucoup, on recommença à parler de ce mariage : et même il fut si avancé qu'on pria pour les fiançailles.

Le dernier qui avoit été amiral étoit le duc de Brezé (1), beau-frère de M. le prince, qui avoit demandé l'amirauté, et à qui on l'avoit refusée; mais il avoit tant pressé, qu'au lieu de cette charge on lui avoit donné le gouvernement de Stenay, en spécifiant même que c'étoit pour récompense de l'amirauté. Il est vrai que M. le prince se voyant un pouvoir sans bornes ne laissa pas d'y prétendre, toujours persuadé qu'on n'oseroit lui rien refuser de tout ce qu'il voudroit demander fortement.

Cette charge avoit toujours été vacante depuis la mort du duc de Brezé : et quand M. le prince sut qu'on alloit la donner à M. de Mercœur, il devint si furieux qu'il se résolut de l'empêcher à quelque prix que ce fût ; et le prétexte de la querelle qu'il fit à M. le cardinal là-dessus fut qu'on n'avoit point donné le Pont-de-l'Arche à M. de Longueville, quoiqu'il ne s'en souciât guère auparavant.

M. le cardinal répondit à cette plainte : qu'il ne savoit pas pourquoi il lui alléguoit qu'il s'y étoit engagé avec M. de Longueville, puisque la Reine ne lui en avoit jamais donné aucun ordre. Sur cette réponse, M. le prince lui manda tout net qu'étant las de porter la haine publique pour lui, il vouloit qu'il s'en allât, et qu'il quittât le royaume.

(1) *Le duc de Brezé :* Urbain de Maillé, neveu du cardinal de Richelieu, frère de la princesse de Condé. Il avoit été tué en 1646 au siége d'Orbitello.

Toute la France s'offrit au même instant à M. le prince, à la réserve de M. de Vendôme et du duc d'Epernon. Le président de Bellièvre vint lui offrir toute la Fronde. Tous les frondeurs le virent en particulier, et l'on dit qu'il promit à chacun d'eux de se joindre à eux tous pour chasser le cardinal, qu'il affectoit de tourner en ridicule sur toutes sortes de choses; et, pour lui reprocher sa poltronnerie, il lui cria d'un ton et d'un air moqueur chez la Reine : *Adieu, Mars,* avec mille autres choses outrageantes qu'il lui disoit et qu'il lui faisoit en toutes occasions.

Le cardinal, se voyant presque seul de son parti, haï de tout le royaume, et prévoyant bien qu'il étoit perdu s'il ne s'accommodoit avec M. le prince, commença à entrer en négociation.

Madame de Longueville, qui haïssoit mortellement la Fronde depuis la guerre de Paris, s'entremit avec plaisir de cet accommodement; et on prétend même que Marsillac en eut de l'argent. Le duc de Rohan-Chabot l'acheva, et les conditions furent que l'on donneroit le Pont-de-l'Arche à M. de Longueville; que l'on romproit le mariage de la nièce du cardinal avec M. de Mercœur; que celle-là, non plus que toutes les autres nièces, ne se marieroient point sans le consentement de M. le prince; que l'amirauté demeureroit encore vacante; que l'on ne donneroit aucune charge, aucun gouvernement ni aucun bénéfice considérable sans sa participation, et qu'on ne feroit point commander d'armées à personne qu'il n'en approuvât le choix, jusques aux moindres officiers. On fit deux doubles de ce traité qui furent signés de la Reine, de M. le prince et de M. le cardinal, dont l'un fut donné

à M. le prince, et l'autre demeura à M. le cardinal.

Dans le temps que ce traité fut près d'être réglé, M. le prince, pour avoir un prétexte spécieux de rompre avec la Fronde, envoya querir le président de Bellièvre, avec lequel il dit qu'il vouloit être éclairci d'une chose touchant les frondeurs, savoir : qu'au cas qu'il vînt à se brouiller avec M. le duc d'Orléans, s'ils ne se déclareroient pas pour lui. Sur quoi le président repartit qu'ils étoient parens si proches, qu'il ne pouvoit pas supposer que jamais ils se pussent brouiller. Mais M. le prince persistant là-dessus à vouloir une parole décisive, Bellièvre dit qu'en ayant porté une de la part de toute la Fronde, il ne pouvoit décider sur ce qu'il lui demandoit; qu'il alloit leur en parler à tous, et revenir sur ses pas lui en rapporter la réponse.

Les frondeurs, après s'être bien consultés, connoissant d'ailleurs le penchant qu'avoit M. le prince de se raccommoder avec le cardinal sur le moindre avantage, et se souvenant encore combien il les avoit trompés de fois : toutes ces considérations leur donnèrent lieu de croire que cette proposition n'étoit faite que pour les mettre mal avec M. le duc d'Orléans, avec qui ils étoient fort bien. Ainsi ils résolurent de ne le point sacrifier à M. le prince, mais seulement de lui faire une réponse la plus douce et pourtant la plus indécise qu'ils pourroient : qui fut que tous les frondeurs étoient de l'opinion de M. de Bellièvre; qu'ils ne pouvoient s'imaginer, non plus que lui, que deux princes d'un même sang, si proches parens, et qui par-dessus tout cela avoient tous deux de si bonnes intentions pour l'Etat, pussent jamais se voir brouiller

l'un avec l'autre ; que, pour eux, ils contribueroient toujours de leur mieux à entretenir cette intelligence si nécessaire au bien public. M. le prince parut si mécontent de cette réponse que, sans avoir les moindres égards, ni même vouloir paroître garder les moindres mesures, il se raccommoda publiquement avec le cardinal Mazarin, en déclarant qu'il ne pouvoit pas s'assurer sur des gens qui lui avoient assez fait entendre qu'ils ne seroient pas pour lui contre M. le duc d'Orléans; et sans autres formalités il rompit avec eux.

Lorsque l'on vit que M. le prince sacrifioit tout au cardinal Mazarin après l'avoir tant outragé, il n'y eut personne, jusques aux moins éclairés, qui ne vît bien que ce prince étoit perdu. Il fut le seul qui ne s'en douta point, quoique par l'écrit fait double dont je viens de parler, et qui étoit demeuré secret entre lui, la Reine et le cardinal, il en dût encore plus savoir que les autres sur les outrages qu'il avoit faits à ce ministre.

Un peu après le raccommodement de M. le prince avec le cardinal, la Reine donna le tabouret à la comtesse de Fleix, fille de madame de Senecey sa dame d'honneur ; sur quoi M. le prince de Conti le demanda aussi pour madame de Marsillac, et M. le duc d'Orléans pour madame de Pons, depuis duchesse de Richelieu. Et comme dans ce temps-là tout faisoit de l'émotion, ces nouvelles prétentions en firent tant, que cela alla jusqu'à faire des assemblées de noblesse pour en empêcher l'exécution : à quoi le cardinal contribuoit sous main, dans la pensée qu'elles ne pouvoient être que contre le duc d'Orléans et le prince de

Conti. Mais il en arriva tout autrement : car dès qu'ils furent assemblés, sans se souvenir de ce qui les y avoit obligés, ils se mirent à fronder contre la cour et contre le cardinal ; ce qui fut cause qu'il prit encore un peu plus de soin de rompre ces assemblées, qu'il n'en avoit pris de les faire : et on ne parla plus des tabourets.

Ces assemblées finies, il parut une manière de calme dans le royaume, dont peu de gens étoient contens ; et insensiblement toute l'aversion qu'on avoit eue pour le cardinal se tourna contre M. le prince et contre toute sa maison, à laquelle ils contribuoient plus que tous leurs ennemis : car enfin ils trouvoient que c'étoit se donner un ridicule que de témoigner quelque attention à se faire aimer. Aussi est-il certain que, dans ce temps-là, M. le prince aimoit mieux gagner des batailles que des cœurs.

Dans les choses de conséquence ils s'attachoient à fâcher les gens, et dans la vie ordinaire ils étoient si impraticables qu'on n'y pouvoit pas tenir. Ils avoient des airs si moqueurs, et disoient des choses si offensantes, que personne ne les pouvoit souffrir. Dans les visites qu'on leur rendoit, ils faisoient paroître un ennui si dédaigneux, et ils témoignoient si ouvertement qu'on les importunoit, qu'il n'étoit pas malaisé de juger qu'ils faisoient tout ce qu'ils pouvoient pour se défaire de la compagnie. De quelque qualité qu'on fût, on attendoit des temps infinis dans l'antichambre de M. le prince ; et fort souvent, après avoir bien attendu, il renvoyoit tout le monde, sans que personne eût pu le voir. Quand on leur déplaisoit, ils poussoient les gens à la dernière extrémité, et ils n'étoient capables d'aucune reconnoissance pour les services qu'on

leur avoit rendus. Aussi étoient-ils également haïs de la cour, de la Fronde et du peuple, et personne ne pouvoit vivre avec eux. Toute la France souffroit impatiemment ces mauvais procédés, et surtout leur orgueil qui étoit excessif.

Mais si l'aversion qu'on avoit pour eux étoit grande, la crainte l'étoit encore davantage. Elle l'étoit même à un point que, pour la pouvoir imaginer, il faudroit l'avoir vue. Tout le monde auroit bien voulu être délivré d'eux, mais personne n'avoit assez de courage pour oser y travailler.

D'ailleurs les chefs de la Fronde, que la persécution ni le blocus n'avoient pu abaisser, s'abaissèrent d'eux-mêmes lorsqu'on les laissa en repos, tant par la présence du Roi que parce que le peuple les oublioit. Ainsi, jugeant entre eux qu'il falloit quelque nouveauté pour les ranimer, ils s'avisèrent d'envoyer La Boulaye pour publier par tout Paris qu'on vouloit assassiner M. de Beaufort, et puis pour faire crier aux armes dans toutes les rues. Mais cela n'émut et n'anima personne : et il n'en arriva autre chose sinon un décret contre La Boulaye, qui se trouva dans l'obligation de se cacher pour éviter la prison; et voyant que cette tentative n'avoit pas réussi, ils voulurent en éprouver une autre.

Joli, créature du coadjuteur, qui étoit syndic des rentiers de la ville, fit sa plainte au parlement qu'on avoit voulu l'assassiner, qu'il étoit fort blessé, et qu'on ne lui en vouloit que parce qu'il soutenoit ceux à qui on vouloit faire perdre leurs rentes. Comme on jugea qu'il ne disoit pas vrai, ceux du parlement qui étoient pour la cour firent en sorte qu'on ordonna que quelques-uns de ces messieurs seroient députés pour vi-

siter ses blessures. Mais lorsque le député y fut arrivé, Joli dit qu'il étoit pansé, et il ne voulut jamais les lui faire voir : ce qui en découvrit la fausseté.

Aussitôt après ce bruit, il en arriva un autre bien plus grand et qui eut aussi de plus grandes suites. M. le prince allant au Palais-Royal, comme il faisoit tous les soirs, M. le cardinal lui dit qu'il avoit eu avis que M. de Beaufort et le coadjuteur faisoient tenir des gens à la place Dauphine pour l'assassiner lorsqu'il s'en retourneroit à l'hôtel de Condé. M. Servien vint ensuite qui lui donna le même avis, comme s'il n'eût point su que le cardinal le lui eût donné. Tous deux conseillèrent à M. le prince de renvoyer son carrosse avec quelqu'un dedans afin de savoir si l'avis étoit bon, et que cependant il demeureroit au Palais-Royal pour savoir ce qui en seroit arrivé. On fit donc mettre un laquais de Duras dans le carrosse, et on prétend que de la place Dauphine on tira un coup dont ce laquais fut tué.

Les frondeurs ont toujours soutenu qu'il s'en portoit fort bien, et qu'on l'avoit fait cacher. Comme on n'a jamais bien su la vérité de cette affaire (1), et qu'elle est toujours demeurée douteuse, je dirai seulement ici ce qui s'en est publié, sans rien décider, et je laisserai la liberté de juger tout ce qu'on en trouvera de plus apparent. La plus commune opinion étoit alors que M. le prince avoit supposé cet assassinat pour faire sortir de Paris les chefs de la Fronde, et s'en faire chef lui-même. Ce qui faisoit croire que ce n'étoit pas les frondeurs, c'est que six hommes à cheval avoient

(1) *La vérité de cette affaire* : Toute cette intrigue est expliquée dans l'Introduction aux Mémoires relatifs à la Fronde.

paru à la place Dauphine dès les trois ou quatre heures après midi; et quand on leur demanda ce qu'ils faisoient là, ils répondirent que c'étoit M. de Beaufort qui les y avoit envoyés. Aussi paroissoit-il qu'ils se vouloient montrer; car il n'étoit pas besoin qu'ils vinssent là de si bonne heure pour tuer M. le prince, qui ne s'en retournoit jamais qu'à deux heures après minuit.

D'un autre côté, ce qui faisoit contre les frondeurs étoit que, bien qu'on ne crût pas M. de Beaufort capable d'un assassinat de cette nature, on n'avoit pas la même opinion du coadjuteur qui ne lui disoit pas tous ses desseins, et aussi de ce qu'on avoit vu plusieurs mouvemens de la part des frondeurs, comme ceux de Joli et de La Boulaye : et l'on accusoit même le dernier d'avoir tiré le coup qui tua le laquais de Duras. On avoit peine à croire que ce fût le cardinal qui eût voulu faire assassiner M. le prince, puisque c'étoit lui qui en avoit donné l'avis : outre qu'il n'étoit point de l'humeur dont on soupçonne quelques gens de son pays, ni pour la vengeance, ni pour le meurtre, ni pour le poison. Ce qui se disoit encore là-dessus, et dont on a été le plus persuadé dans la suite, c'est que ce cardinal avoit voulu faire croire cet assassinat à M. le prince pour le rendre irréconciliable avec les frondeurs et le perdre plus aisément, comme il fit.

M. de Beaufort et le coadjuteur allèrent faire compliment à M. le prince sur son prétendu assassinat, sans témoigner savoir qu'on les en accusât. Mais sitôt qu'il sut qu'ils montoient son escalier, il quitta brusquement la compagnie, et alla s'enfermer dans son cabinet; et, après les avoir fait attendre long-temps, il leur manda qu'il ne pouvoit les voir. Ensuite de quoi

il fit publiquement des plaintes contre eux au parlement. Les frondeurs, assez embarrassés de se voir ainsi poussés, et d'ailleurs se sentant fort mal à la cour, firent entremettre des gens pour négocier avec M. le prince; mais ils n'en reçurent que des réponses fières, qui concluoient toutes qu'il vouloit absolument qu'ils sortissent de Paris.

Les frondeurs lui firent représenter qu'il n'étoit pas de sa grandeur de soutenir qu'ils l'eussent voulu faire assassiner, puisqu'ils pouvoient aisément prouver leur innocence, et que La Boulaye étoit bien loin du Pont-Neuf quand le coup fut tiré. M. le prince, avec sa hauteur ordinaire, ne répondit autre chose sinon que pareils éclaircissemens étoient inutiles, parce qu'innocens ou coupables il vouloit qu'ils sortissent de Paris, et qu'il les trouvoit bien plaisans de ne pas obéir quand il commandoit. Il étoit ravi qu'on pût croire que la Reine n'eût pu les obliger à sortir de Paris, quoiqu'ils fussent mal auprès d'elle, et que, pour n'être pas bien avec lui, ils en sortissent.

Ils envoyèrent encore Noirmoutier et Fosseuse à madame la princesse, de laquelle ils avoient l'honneur d'être parens, pensant que cette considération gagneroit quelque chose sur elle, et qu'ils l'en fléchiroient plus tôt. Mais ils n'y gagnèrent pas davantage que les autres: et, du même ton, elle répondit que M. de Beaufort et le coadjuteur étoient bien insolens de vouloir demeurer à Paris lorsque son fils vouloit qu'ils en sortissent. Ces messieurs lui répondirent qu'il n'y avoit que le Roi qui eût assez d'autorité pour chasser de Paris des gens de plein droit, et surtout des gens du caractère et de la qualité de ceux dont il étoit ques-

tion ; et qu'enfin la Reine elle-même les y avoit bien laissés. Ce qui la mit dans une si grande colère qu'elle dit qu'il y avoit de la différence entre son fils et le Mazarin ; et que si d'autres princes du sang avoient bien voulu négliger de se faire obéir, son fils n'étoit point de cette humeur.

Ils firent encore dire à M. le prince qu'ils ne feroient aucune difficulté de lui obéir, sans qu'il y alloit de leur honneur de se faire justifier auparavant. Mais ils n'eurent plus de réponse ; et M. le prince, sans aucun ménagement, poussa l'affaire au parlement contre les frondeurs.

Madame de Longueville et Marsillac étoient ravis de l'extrémité où se trouvoient les frondeurs ; mais M. de Longueville étoit d'un sentiment opposé, et il n'y avoit rien qu'il ne fît auprès de M. le prince pour l'empêcher de les pousser, parce que le coadjuteur l'avoit fort ménagé depuis que M. le prince avoit rompu avec eux pour se raccommoder avec la cour. Et ce qui y contribua le plus, c'est qu'il étoit fort mal avec sa femme : à quoi le coadjuteur ne s'opposa point ; mais, quoiqu'il la haït beaucoup, elle ne laissoit pourtant pas que d'avoir assez de crédit auprès de lui.

Madame de Chevreuse depuis son retour avoit pris de fort grandes liaisons et fait de fort grandes habitudes avec les frondeurs ; et cela parce que naturellement les gens d'intrigues se cherchent. C'étoit par le moyen de Laigues et de Noirmoutier qu'elle connoissoit de Flandre, et aussi parce que le coadjuteur étoit devenu amoureux de sa fille. Elle commença donc à penser sérieusement à ce qu'elle avoit projeté depuis qu'elle étoit en France, qui étoit de raccommoder les

frondeurs avec la cour contre M. le prince, qu'elle voyoit bien que M. le cardinal ne pouvoit jamais aimer. Quoique M. le prince fût assez puissant, il ne l'étoit pourtant point autant qu'on se le figuroit. Il y avoit assurément beaucoup d'imagination à le croire si redoutable, et beaucoup de foiblesse et d'ignorance à le craindre tant.

Madame de Chevreuse, qui revenoit de Flandre, n'étant point préoccupée de cette crainte et de cette créance universelle, comme ceux qui étoient demeurés dans le royaume, en jugea plus sainement. C'est aussi ce qui la rendit plus hardie à agir contre lui et à proposer sa prison.

[1650] Après les premiers pas de cette dame, le coadjuteur vint en habit déguisé voir le cardinal Mazarin. M. le prince qui sut cette visite en parla au cardinal, lequel sut lui tourner fort ridiculement et le coadjuteur, et son habit de cavalier, et ses plumes blanches, et ses jambes tortues; et il ajouta encore, à tout le ridicule qu'il lui donna, que s'il revenoit une seconde fois déguisé il l'en avertiroit, afin qu'il se cachât pour le voir, et que cela le feroit rire. En trompant ainsi M. le prince, il sut lui ôter si bien jusqu'aux moindres soupçons de la vérité, que ce prince continua toujours son procès criminel contre les frondeurs sans aucune appréhension.

Mais ce qu'il y avoit de plus embarrassant pour l'exécution de ce qu'on machinoit contre M. le prince, c'est qu'il étoit absolument nécessaire que M. le duc d'Orléans donnât son consentement, comme lieutenant général de la régence : et ce duc étoit entièrement gouverné par l'abbé de La Rivière, qui ne pa-

roissoit pas moins dépendant de M. le prince que s'il eût été son propre domestique, et cela par les raisons que je vais dire.

Le cardinal Mazarin ayant promis à La Rivière de le faire cardinal, quoiqu'il n'en eût aucune envie, et ne sachant comment se tirer de là, il fit en sorte que M. le prince demanda le chapeau pour M. le prince de Conti. Le cardinal croyoit encore que cela mettroit une grande désunion entre M. le duc d'Orléans et M. le prince : mais cette mauvaise finesse du cardinal ne tourna que contre lui.

M. le prince fit savoir à La Rivière que ce dessein lui avoit été inspiré par le cardinal, qui le trompoit; qu'il ne se soucioit point du chapeau pour son frère, et qu'il le lui disputeroit ou lui céderoit, selon que M. le duc d'Orléans en useroit avec lui : et comme c'étoit une grande élévation pour La Rivière, il porta toujours son maître, depuis ce temps-là, à suivre aveuglément les sentimens et les intérêts de M. le prince.

Il falloit donc, pour exécuter les résolutions qu'on avoit prises contre ce prince, détruire le favori; ce qui paroissoit impossible, à cause du temps qu'il y avoit que sa faveur étoit rétablie, et que depuis ce temps-là rien ne se faisoit que par ses conseils.

Madame de Chevreuse ne se rebuta pas pour tous ce obstacles. Elle commença par encourager Madame à parler contre cet abbé, qu'elle n'aimoit pas. Quelque crédit qu'eût le cardinal, il n'osoit pourtant rien entreprendre là-dessus ; et je ne sais même si avec toute leur industrie à tous ils auroient pu réussir sans M. le prince lui-même, qui, selon sa conduite ordinaire, gâtoit plus ses affaires que ses ennemis.

Le duc de Richelieu devint amoureux de madame de Pons, quoiqu'assez laide et assez vieille. Elle fut si bien instruite par la maison de Condé, à qui elle en fit confidence, qu'elle engagea ce duc à l'épouser. Ils l'amenèrent à Trie pour faire son mariage, et ils envoyèrent ensuite au Havre pour s'en saisir au nom de M. de Richelieu : car madame d'Aiguillon tenoit encore cette place entre ses mains, comme tutrice de son neveu.

Cet événement fit un furieux bruit à la cour, mais bien moins pour le mariage que pour le Havre (1), parce que l'un paroissoit bien plus important que l'autre. Sur cette nouvelle on affecta de publier que M. de Longueville étoit le maître absolu de la Normandie, qu'il alloit s'en faire le souverain, et qu'il y avoit long-temps qu'il avoit cette pensée, quoiqu'il ne l'eût jamais eue. On ajouta encore à cela que M. le prince se cantonnoit dans la Bourgogne, et qu'il y avoit peu d'endroits dans le royaume où il n'eût du pouvoir et dont il ne pût se rendre le maître.

Quoique M. le duc d'Orléans se laissât extrêmement gouverner, il ne laissoit pas pourtant d'avoir bien de l'esprit ; ainsi il comprit que si tout ce qu'on publioit n'étoit pas vrai, il pouvoit toujours y en avoir assez pour lui nuire. On lui découvrit ensuite que ce qui rendoit M. le prince si hardi à entreprendre étoit qu'il se tenoit sûr que La Rivière lui feroit trouver tout bon ; et comme on s'aperçut que tous ces discours commençoient à le dégoûter de son favori, on con-

(1) *Pour le Havre :* Condé fut trompé dans son attente ; car de Bar, gouverneur du Havre, détermina le jeune duc de Richelieu à demeurer fidèle à la Reine et à sa tante.

tinua à lui en dire tant qu'enfin on parvint à le perdre. Après cela on fit voir à M. le duc d'Orléans l'écrit qui contenoit le dernier accommodement de la cour avec M. le prince, lequel avoit comme forcé le cardinal à le faire, et qui étoit entièrement opposé aux droits et à l'autorité de la charge de lieutenant général du royaume : ce qui acheva de déterminer le duc d'Orléans à conclure la prison de M. le prince.

Madame d'Aiguillon fut la première qui eut la hardiesse de la proposer; et le coadjuteur la négocia après avec madame de Chevreuse, sans en donner aucune part à madame d'Aiguillon.

La Reine et M. le cardinal parurent avoir toujours fort sur le cœur le prétendu assassinat de M. le prince, et vouloir lui aider à s'en venger; mais M. le duc d'Orléans, bien loin d'en faire de même, et de continuer d'aller au Palais comme il avoit commencé, après avoir monté les degrés jusqu'à la Sainte Chapelle, feignit de se trouver mal, et s'en retourna. Le lendemain il manda qu'on ne l'attendît plus pour les assemblées, parce qu'il étoit encore malade. M. le prince, voyant ce changement, en fit des reproches à La Rivière, qui lui donna les meilleures excuses qu'il put, sans lui vouloir avouer qu'il n'étoit plus bien auprès de son maître.

M. le prince, croyant avoir rendu le Mazarin tout-à-fait méprisable, voulut aussi rendre la Reine ridicule, dans la créance que tout le monde l'abandonneroit; et pour cela il persuada à Jarzay qu'elle avoit de la bonne volonté pour lui, qu'il devoit pousser sa bonne fortune; et enfin il lui en dit tant qu'il l'engagea à parler d'amour à cette princesse dans une

lettre que, de concert avec madame de Beauvais, il mit sur la toilette de la Reine. Il est certain qu'il ne pouvoit y avoir qu'un homme aussi entêté de son mérite et de sa bonne mine, et aussi animé de l'envie de plaire à M. le prince, qui eût pu se trouver capable de prendre une telle commission, que la bonne opinion seule qu'il avoit naturellement de lui-même, jointe à l'aveuglement qu'il avoit pour M. le prince, lui firent croire possible; car, d'ailleurs, il avoit beaucoup d'esprit et de mérite. Mais on peut dire que M. le prince se servit dans cette occasion du foible qu'avoit Jarzay pour lui, afin d'en faire sa victime, et que la vanité de Jarzay l'empêcha de s'apercevoir du dessein et de l'artifice de M. le prince.

La Reine, en recevant la lettre de Jarzay, crut que cette extravagance ne venoit que de lui, et qu'il étoit plus à propos de l'éloigner sur un autre prétexte que d'en faire du bruit. Mais lorsqu'elle sut que cela venoit de M. le prince, et qu'il en faisoit des contes partout, jusqu'à les tourner même en propos de table dans ses débauches, elle s'en mit dans une si grande colère, qu'elle fit défendre (1) publiquement à Jarzay de se présenter jamais devant elle.

M. le prince, avec cette hauteur de laquelle il ne pouvoit jamais rien rabattre avec qui que ce fût, vint trouver le cardinal, et lui dit qu'il vouloit que la Reine vît Jarzay dès le même jour. Le cardinal eut beau lui représenter qu'après une pareille impudence il n'y avoit personne qui y pût obliger la moindre femme

(1) *Qu'elle fit défendre :* Ce fut la Reine elle-même qui signifia publiquement cette défense à Jarzay. (*Voyez* l'Introduction aux Mémoires relatifs à la Fronde.)

du monde, il ne répondit autre chose, selon sa coutume de ce temps-là, sinon qu'il le falloit pourtant bien, parce qu'il le vouloit. La Reine se trouva donc forcée à le voir; mais l'audace de ce prince ne servit qu'à en avancer un peu davantage sa prison, la cour en ayant été plus irritée que de tout ce qu'il avoit osé faire et entreprendre auparavant.

M. le prince continuant à son ordinaire d'outrager la Reine, d'insulter le cardinal et de pousser à bout les frondeurs, agissoit pourtant et vivoit avec autant de confiance que s'il avoit vécu d'une manière à ne se point faire d'ennemis, et comme s'il n'avoit eu rien à craindre. Ce qui fait bien voir que presque tous les grands princes, et même ceux qui deviennent des plus modérés et des plus judicieux dans la suite de leur vie, sont dans leur jeunesse aussi persuadés qu'on les craint, que les belles femmes ou celles qui se piquent de l'être sont persuadées qu'on les aime; et qu'il n'est pas plus aisé de détromper celles-ci des effets de leurs charmes, qu'il est facile de persuader les autres de la terreur que cause leur nom.

Ce qui devoit plus contribuer à donner du soupçon à M. le prince, c'est que le bonhomme Broussel se trouva accusé de son assassinat; et comme il n'étoit pas même capable de s'en faire soupçonner, on n'eut pas de peine à comprendre qu'il n'avoit été mis dans ce procès que pour achever de mettre mal M. le prince avec le peuple, lequel adoroit encore ce vieillard.

Toutes ces particularités firent tant de peur à ceux qui étoient attachés à la maison de ce prince, que beaucoup de gens lui donnèrent des avis là-dessus. Mais véritablement il les reçut si mal, qu'au dix-sep-

tième qu'on lui donna il dit que c'étoit la dix-septième folie qu'on lui avoit dite ce jour-là sur un même sujet. Un autre que lui, moins persuadé de son pouvoir, auroit pu croire que ce pouvoit bien n'être pas une sottise, puisqu'elle lui avoit été répétée tant de fois, et y auroit peut-être fait assez de réflexion pour en pouvoir profiter.

On avoit pris hors de Paris un nommé des Coutures, qu'on prétendoit être un témoin de l'assassinat de M. le prince; et il devoit arriver par la porte de Richelieu. M. le cardinal dit à M. le prince qu'on l'avoit averti que les frondeurs le vouloient enlever, de peur qu'il ne témoignât contre lui; qu'il falloit donc des troupes à cette porte pour les en empêcher; et que, puisque c'étoit son affaire, il étoit à propos que ce fût des siennes, la Reine ne pouvant pas toujours paroître pour le défendre. M. le prince donna dans ce piége; et croyant en être mieux soutenu, il dit qu'il falloit que ce fussent des troupes du Roi. Sur quoi le cardinal répondit qu'il falloit donc que ce fût lui qui leur donnât l'ordre de faire ce qui leur seroit commandé : à quoi M. le prince acquiesça, et ce qu'il n'exécuta que trop exactement pour lui; car l'ordre qu'on leur donna fut de le mener prisonnier au bois de Vincennes. Mais comme on ne pouvoit l'arrêter sans le consentement des frondeurs, la cour se trouva forcée de traiter avec eux, avant que de pouvoir exécuter la résolution qu'on avoit prise. Quoique embarrassés dans leur procès criminel, ils ne laissèrent pas de se faire acheter par M. le cardinal.

Quant au coadjuteur, plus il avoit d'intérêt et moins il vouloit paroître en avoir. Cependant il ne laissa pas

de trouver bon qu'on lui promît deux gouvernemens pour ses amis, qui devoient servir à établir la sûreté du parti. On promit à Laigues une charge dans la maison de M. le duc d'Anjou (1) quand elle seroit faite, les sceaux à M. de Châteauneuf, et un brevet à quelqu'un de la Fronde dont on conviendroit.

On ne vouloit pas se fier à un homme de l'esprit de M. de Beaufort d'un secret de cette importance, outre qu'on avoit peur qu'il ne le révélât à des femmes : mais, comme on avoit besoin de lui, le coadjuteur dit qu'il falloit lui confier la chose, et qu'il trouveroit l'invention de la lui dire sans aucun péril. On ne laissa pas cependant, par cette même raison du besoin qu'on en avoit, de stipuler pour lui la survivance de l'amirauté, avec une grosse pension sur cette survivance, en attendant qu'il fût pourvu de cette charge, c'est-à-dire après la mort de son frère, à qui on la donna. Le coadjuteur lui fit voir en détail l'étrange état où ils se trouvoient tous réduits, par les rigueurs et par les violences de M. le prince. Il lui dit ensuite qu'il lui étoit tombé dans l'esprit de proposer à M. le cardinal de le faire arrêter, parce qu'il ne l'aimoit pas ; mais il lui fit connoître en même temps qu'il ne croiroit cette pensée bonne que lorsqu'il lui auroit témoigné l'approuver, en suivant son procédé ordinaire avec lui, qui étoit de lui faire toujours croire qu'il ne se gouvernoit que par ses conseils, quoiqu'en effet il eût accoutumé de le mener toujours lui-même comme un enfant.

(1) *M. le duc d'Anjou :* Philippe de France, frère du Roi. On l'appela depuis *Monsieur*, et après la mort de Gaston il prit le titre de duc d'Orléans.

M. de Beaufort marqua approuver ce dessein ; sur quoi le coadjuteur, feignant de ne s'y être déterminé que parce qu'il le trouvoit à propos, l'assura qu'il y alloit travailler. On avoit affecté de ne lui parler de cette affaire qu'en carrosse ; et on y laissa même toujours Laigues avec lui qui ne le quittoit point, et qui le promenoit dans les rues sans souffrir qu'il en descendît pour entrer dans aucune maison, de peur qu'il ne parlât de cette négociation à quelqu'un : tant on le croyoit incapable de garder le moindre secret.

Le coadjuteur lui vint rendre réponse ; il l'assura que sur ses avis il avoit si bien négocié, qu'en moins d'une heure les princes alloient être arrêtés, et qu'ensuite il falloit qu'il parût dans les rues pour y assurer le peuple.

Quoique cette négociation fût bien prompte pour une affaire de cette importance, il ne laissa pas de le croire bonnement, parce qu'on le lui disoit, et qu'il n'étoit pas d'un esprit à tant raisonner sur les choses. Mais lorsque le bruit commun lui eut appris comment le traité s'étoit fait, il ne put souffrir d'avoir été pris pour dupe : et comme il étoit plus vain qu'intéressé, l'amirauté ne le put apaiser. Depuis cela il eut toujours beaucoup de refroidissement pour le coadjuteur, lequel de son côté ne se soucioit plus aussi guère de lui, et qui l'abandonna même, dans la créance que la cour étoit irréconciliable pour lui. A son égard, croyant y être bien raccommodé, il s'imagina n'avoir plus besoin du peuple ; et sur ce fondement, sans se mettre davantage en peine de se rendre ni de paroître populaire, il ne songea plus qu'à devenir un bon courtisan : et on commença de s'apercevoir que sa sincérité

et sa probité n'étoient pas tout-à-fait si bien fondées ni établies qu'il avoit voulu le persuader.

Mais, pour en revenir à la prison des princes, ils furent tous trois au conseil comme ils avoient accoutumé; et afin que M. de Longueville ne manquât pas de s'y rencontrer aussi, et qu'on pût le mener prisonnier avec les deux autres, on l'assura, pour le leurrer, qu'on lui accorderoit la survivance de la lieutenance de roi de la haute Normandie, qu'il sollicitoit depuis long-temps pour le fils de Beuvron.

Bien des gens leur avoient conseillé de n'aller jamais tous trois ensemble au conseil; mais ils méprisèrent cet avis, comme beaucoup d'autres de cette nature qu'on leur avoit donnés, et avant leur prison et sur leur prison.

La Reine les obligea d'aller ce jour-là au conseil avant elle; et comme ils entrèrent dans la galerie où on le tenoit, ils y furent arrêtés (1). On les fit descendre ensuite tous trois par le petit escalier : on les fit monter dans le carrosse de Guitaut; et Miossens les conduisit au château de Vincennes.

Cet événement causa une joie si grande et si générale à toute la France, où la nouvelle en fut bientôt répandue, qu'il n'y eut pas jusqu'au moindre petit bourgeois qui n'en fît un feu de joie devant sa porte; outre ceux qu'on en fit publiquement par tout Paris.

Madame de Longueville, qu'on voulut arrêter dans le même temps que les princes furent arrêtés, s'enfuit en Normandie, et mademoiselle de Longueville avec elle, pour voir si elles ne pourroient rien faire pour leurs prisonniers. Mais, au lieu de cela, tous

(1) 18 janvier 1650.

ceux de cette province qui, l'année d'auparavant, s'étoient déclarés pour M. de Longueville sitôt qu'il y avoit paru, reçurent madame et mademoiselle de Longueville comme s'ils n'avoient jamais entendu parler d'elles. De sorte que ces deux princesses, voyant qu'il n'y avoit rien à faire à Rouen où elles étoient, allèrent à Dieppe, où madame de Longueville s'opiniâtra de demeurer, quoiqu'on l'eût assurée que la cour y venoit, croyant toujours que ce n'étoit que pour lui faire peur et pour la faire partir : cette imagination du grand crédit qu'elle y avoit eu lui étant toujours si présente qu'elle ne pouvoit sortir de son esprit.

Sa belle-fille, qui n'étoit pas tout-à-fait si préoccupée qu'elle de sa grande puissance, et qui d'ailleurs ne trouvoit pas qu'il fût de la dignité d'une personne de son rang de courir le monde, quand même elle n'auroit pas aimé son repos autant qu'elle l'aimoit, et qui par-dessus tout cela encore étoit persuadée que sa présence ne pouvoit être d'aucune utilité à monsieur son père, demanda permission à madame sa belle-mère de s'en revenir à Paris : ce qu'elle ne lui accorda qu'à regret. Mais comme elle n'étoit pas en état de se servir de son autorité, elle n'osa lui refuser cette permission ; et mademoiselle de Longueville la quitta de cette manière, assez médiocrement touchée de la peine que son départ lui causoit.

La Reine vint donc en Normandie, contre l'attente de madame de Longueville : ce qui obligea cette princesse à se sauver comme elle put.

Elle avoit fait son projet que ce fût par mer. Mais le vent ne s'étant pas trouvé propre, elle se pensa noyer : sans compter que ceux de Dieppe, qui ont de

très-grands priviléges qu'ils craignoient de perdre, la voulurent encore faire jeter dans la mer (1) par leurs matelots.

On dit que ceux qui la conseilloient ne la firent tant rester à Dieppe que pour la tromper. Elle se trouva forcée à demeurer quelque temps errante et déguisée dans la province, avant que de pouvoir s'embarquer; et puis elle alla en Hollande, d'où elle revint à Stenay, dont M. le prince étoit gouverneur. M. de Turenne s'y sauva aussi, La Moussaye avec lui, et plusieurs autres attachés aux princes.

Madame la princesse la mère fut exilée à Chantilly, et sa belle-fille avec elle; mais celle-ci n'y demeura guère. Les partisans de M. le prince, après que le Roi eut été en Normandie et en Bourgogne, la firent aller en Guienne, où M. son fils, M. de Bouillon et La Rochefoucauld (2) l'accompagnèrent; et où, d'abord qu'elle fut arrivée, cette province se déclara pour les princes. Mais en Normandie, sitôt que la cour y fut arrivée, toutes les places de M. de Longueville se rendirent, et M. de Richelieu mit le Havre entre les mains de madame d'Aiguillon sa tante.

La cour alla en Bourgogne après cela, où les places de M. le prince, quoique avec un peu plus de résistance, se rendirent tout de même. La cour alla en Guienne, où elle en trouva encore moins qu'en Bourgogne. Le parlement s'accommoda avec elle.

(1) *La voulurent encore faire jeter dans la mer* : Rien ne justifie cette imputation maligne. Le fait est qu'un matelot, qui portoit madame de Longueville à une barque éloignée du rivage, la laissa involontairement tomber dans la mer. — (2) *La Rochefoucauld* : Marsillac avoit pris ce nom depuis la mort de son père, qui étoit récente.

Madame la princesse, accompagnée de monsieur son fils, et tous ceux qui l'avoient suivie, eurent la permission de se retirer chez eux.

Madame la princesse la mère fut conseillée de se trouver à la mercuriale du parlement, pour voir si là elle ne pourroit point l'animer en faveur des princes; et elle y oublia si fort et son rang et sa fierté ordinaire, et elle passa dans un autre excès si grand, qu'elle descendit jusqu'à dire au coadjuteur et au duc de Beaufort, qui se trouvoient presque toujours à ces sortes de mercuriales, que, puisqu'ils faisoient l'honneur à ses enfans de les avouer pour leurs parens, ils eussent pitié d'eux. Mais ces messieurs n'en furent point touchés; et bien loin de lui être obligés d'une bassesse si outrée, cette bassesse ne servit qu'à leur faire mal au cœur, aussi bien qu'à tous ceux qui en furent les témoins.

Si cette princesse fût venue quelques mois plus tard, elle auroit peut-être trouvé de meilleures dispositions pour ses enfans; mais elle vint dans le temps qu'on étoit le plus animé contre les princes. Ce contretemps fut cause aussi qu'elle réussit si mal, et qu'elle reçut un nouvel ordre de s'en retourner à Chantilly.

Peu de jours après la prison de M. le prince, tous les frondeurs, qui étoient accusés de l'avoir voulu assassiner, furent justifiés au parlement. Il parut que c'étoit, et parce qu'ils n'étoient pas coupables, et aussi par les ordres de la Reine.

Le premier président Molé, qui ne les aimoit pas, ne put s'empêcher de leur dire que la prison des princes étoit une bonne pièce pour prouver leur innocence. Le coadjuteur, ayant été aussi bien avec M. de

Longueville qu'il y avoit été, et lui ayant de si grandes obligations, étoit si honteux d'avoir contribué à sa prison, qu'il publioit partout n'en avoir rien su; et lorsque mademoiselle de Longueville repassa à Paris pour aller au lieu de son exil (1), il la vint voir pour l'assurer que M. le cardinal l'avoit trompé là-dessus, lui ayant donné parole positive que son père ne seroit arrêté que quelques jours seulement, après lesquels il sortiroit sur sa caution.

Pendant qu'il tenoit ces sortes de discours, on en faisoit un autre à la cour qui leur étoit bien opposé. On soutenoit qu'on n'avoit point pensé d'abord à arrêter M. de Longueville, mais que le coadjuteur avoit représenté que ce prince étoit déshonoré si on ne l'arrêtoit pas avec ses beaux-frères; qu'il avoit même témoigné de l'empressement sur cela, en disant qu'il lui falloit sauver l'honneur; et que c'étoit à cela où il avoit mis toute l'amitié qu'il avoit pour lui.

Le cardinal Mazarin, qui n'étoit bienfaisant que lorsqu'il avoit peur, se voyant rassuré par la soumission de trois provinces où la cour avoit été, commença à ne se plus contraindre pour les frondeurs. Le premier qui avoit été négligé étoit M. de Beaufort, lequel fut aussi le premier à écouter les propositions de son accommodement avec les princes.

De leur part on lui demandoit pourquoi il vouloit avoir contribué à leur prison, puisque c'étoit une chose publique qu'il n'en avoit rien su.

On lui tenoit ces discours à deux intentions: l'une pour achever de l'aigrir contre les autres de s'être si

(1) *Au lieu de son exil*: Mademoiselle de Longueville alla passer à Coulommiers le temps des troubles.

peu fiés en lui, et l'autre pour lui faire connoître que les princes ne pouvoient lui en vouloir de mal.

Dans ce temps-là, madame de Longueville, qui étoit à Stenay où étoit M. de Turenne, fit un traité avec les Espagnols, qui devoient donner à M. de Turenne des troupes à commander pour le parti des princes : moyennant quoi on leur donnoit la ville de Stenay, et l'on ne gardoit que la citadelle.

L'on avoit dessein aussi de faire venir des troupes en Normandie, que le maréchal de La Mothe devoit commander. Mais, après que les partisans de M. le prince y eurent bien pensé, ils ne voulurent point qu'il y en vînt, dans la crainte que ces mouvemens ne fissent sortir que M. de Longueville seulement, pour lequel l'on commença à se réchauffer, et que cela ne fît tort aux autres. L'on avoit trouvé à propos que, sitôt que les troupes paroîtroient en Normandie, l'on enlevât le comte d'Harcourt, qui en étoit comme gouverneur, afin de donner plus d'épouvante. Madame de Longueville et la marquise de Flavacourt avoient négocié cette entreprise, dont le comte d'Harcourt ayant eu quelque avis, il s'en plaignit beaucoup ; mais ces dames tournèrent cela tellement en ridicule, que tout le monde l'ayant traité de même, il n'osa plus en rien dire, quoiqu'il ne laissât pas d'en être toujours persuadé.

Le coadjuteur connut trop tard qu'il n'y avoit point pour lui de raccommodement à la cour. On lui manquoit à la plupart des articles qu'on lui avoit promis par son traité. Noirmoutier avoit bien eu le gouvernement du mont Olympe ; mais on ne parloit plus du second gouvernement qu'on lui avoit promis, ni du

brevet de duc pour un de ses amis, quoique le peuple de Paris eût approuvé le raccommodement de ce coadjuteur avec le Mazarin, parce qu'il se voyoit défait par là de M. le prince, qu'il haïssoit alors encore davantage que le cardinal.

Mais, comme le peuple est très-inconstant dans ses sentimens, celui de Paris, après avoir approuvé le raccommodement du coadjuteur et du Mazarin, prit beaucoup de dégoût dans la suite pour l'intelligence de ces deux hommes; et l'aversion pour le ministre revint plus que jamais, et celle qu'on avoit pour M. le prince diminua beaucoup par la pitié que faisoit sa détention.

Le coadjuteur se trouva donc non-seulement très-éloigné d'obtenir rien du cardinal, mais encore n'ayant plus d'assurance pour sa personne que par la faveur de M. le duc d'Orléans, qui étoit devenue fort grande depuis la disgrâce de La Rivière.

Il employa tout son savoir faire à rendre cette faveur encore plus grande; et comme il ne pouvoit avoir de considération que par M. le duc d'Orléans, il étoit de son intérêt que ce prince en eût beaucoup dans son parti. Il lui mit donc dans l'esprit de se rendre maître des trois princes, et de les faire venir à la Bastille.

La cour ayant prévu ce coup avant que d'aller en Guienne, et les trouvant trop près au bois de Vincennes, elle l'avoit déjà fait consentir qu'ils fussent transférés à Marcoussis, qui étoit plus éloigné; et cela sur le prétexte que M. de Turenne avançoit beaucoup, Monsieur ne pouvant pas les retirer si aisément de Marcoussis, quoique, s'il l'eût voulu bien fortement, la chose ne lui eût pas été fort difficile,

particulièrement dans l'absence du Roi. Mais il aima mieux le demander à la cour, et trouva plus à propos qu'ils ne fussent transférés à la Bastille que par son consentement.

Sur cette proposition, et la cour et le ministre furent fort troublés, et l'on fit tout ce que l'on put pour lui ôter cette pensée, tant par les ministres qui étoient demeurés à Paris, que par des lettres. Mais on n'en put jamais venir à bout. Madame de Chevreuse, qui paroissoit être entièrement dévouée à la cour, et qui avoit du crédit auprès de Monsieur, s'entremit aussi pour lui persuader de satisfaire la Reine là-dessus; mais ce fut inutilement.

Les amis des princes ne s'endormoient pas dans cette conjoncture, et recommençoient leurs négociations, tant du côté de la cour que du côté de la Fronde; et, voyant que ces deux partis commençoient à se brouiller, ils eussent bien mieux aimé réussir par le moyen de la cour. Mais, après y avoir fait tout leur possible, jusqu'à proposer le mariage du prince de Conti avec la nièce du cardinal, ils virent à leur grand regret qu'il n'y avoit plus rien à faire de ce côté-là. On tourna donc toute la négociation du côté de la Fronde, et ce fut aussi avec plus de succès.

Madame de Chevreuse écouta avec plaisir la proposition qu'on lui fit du mariage du prince de Conti avec sa fille. Ce fut madame de Rhodes qui la première l'engagea dans les intérêts de M. le prince, par l'espérance qu'elle lui fit concevoir de ce mariage, fondée sur l'avantage que ce prince y trouveroit lui-même; et ce fut sur ce fondement qu'elle la rassura contre le peu de sûreté qu'il y avoit avec lui, en lui

remontrant que, si elle ne pouvoit se fier en sa parole, au moins devoit-elle prendre confiance au soin particulier qu'il prenoit de ses propres intérêts.

Dès que les princes avoient été pris, madame de Rhodes avoit été trouver madame la princesse, et lui avoit promis de rendre des services considérables à messieurs ses fils : ce qui lui étoit aisé, parce que M. de Châteauneuf étoit amoureux d'elle; et, comme fille naturelle du cardinal de Lorraine, elle étoit nièce de madame de Chevreuse, auprès de laquelle elle avoit de très-grandes habitudes. M. de Rhodes, dont elle étoit veuve, avoit été fort attaché à la maison de Condé; mais, outre cela, elle avoit pris un si grand goût aux intrigues qu'elle s'y jetoit à corps perdu, sans se mettre en peine de quoi il étoit question, sans compter encore l'attachement qu'elle avoit elle-même pour cette maison de Condé. Par toutes ces raisons, il est facile de juger qu'elle chercha avec empressement à s'acquitter de ce qu'elle avoit promis à madame la princesse. Le coadjuteur, qui ne savoit ce qu'il deviendroit au retour de la cour, entra volontiers aussi en négociation.

Cependant la cour revint à Fontainebleau, et M. le duc d'Orléans alla au devant d'elle. Quelque chose qu'il eût promis avant que de partir, et quoiqu'il eût paru fort entêté d'avoir les princes entre ses mains, dès que la Reine lui eut parlé, il consentit, par sa foiblesse ordinaire, qu'on les menât au Havre.

On disoit tout haut à la cour qu'au retour de la Reine à Paris il lui seroit aisé d'arrêter les frondeurs, même au milieu des halles.

Quand on sut que les princes alloient au Havre, leur

marche mit bien des gens en peine. Ceux du parti des princes étoient dans le dernier désespoir, ne trouvant point qu'il y eût la moindre espérance pour leur sortie; et les frondeurs de leur côté, voyant la puissance du Mazarin augmentée, tant par la détention des princes dont il étoit devenu le maître absolu, que par le peu de fondement qu'il y avoit à faire sur M. le duc d'Orléans qui étoit leur seul appui, ils se crurent entièrement perdus; et ayant su qu'à la cour on disoit qu'on les pouvoit arrêter, même dans les halles, ils se hâtèrent de signer le traité avec les princes.

Comme ceux qui traitoient pour ces princes n'étoient pas fort scrupuleux, ils ne firent point de difficulté d'offrir à madame de Montbazon, de laquelle M. de Beaufort étoit amoureux et qu'elle gouvernoit, M. le prince de Conti pour sa fille, quoiqu'elle fût promise à un autre, et qu'on eût aussi promis ce prince à mademoiselle de Chevreuse. Mais madame de Montbazon ne voulut point donner dans cette proposition; et l'on en trouva une autre qui lui fut plus agréable, qui étoit de lui faire avoir cent mille écus, dont il y en avoit quatre-vingts qu'on se faisoit fort de lui faire payer par la cour qui les lui devoit pour les appointemens de son mari, et le reste lui devoit être payé par les princes.

Cet article fut arrêté et signé par un traité particulier, parce qu'elle ne voulut pas que le reste de la Fronde le sût; et ce traité fut fait quelques mois avant celui où madame de Montbazon ne signa point.

Quoique M. de Beaufort et le coadjuteur ne s'aimassent guère, la nécessité où ils étoient d'être bien ensemble fit qu'ils se raccommodèrent, parce qu'ils

n'avoient aucun crédit tous deux quand ils étoient désunis.

Les princes furent parfaitement bien servis dans cette occasion; rien ne fut oublié pour leur liberté, quoiqu'on n'en espérât pas un fort grand succès.

La principale personne qui se mêla de cette négociation fut la princesse palatine, femme du prince Edouard palatin, laquelle avant cela n'avoit pas trop paru dans le monde. Il lui étoit même arrivé des affaires assez désagréables (1); mais on lui reconnut tant d'esprit et un talent si particulier pour les affaires, que personne au monde n'y avoit si bien réussi qu'elle.

M. de Nemours (2) s'en mêla aussi; mais il avoit plus d'honneur, de politesse et d'agrément que d'habileté. Il étoit pour les princes, parce qu'un peu avant leur prison, étant mal satisfait du cardinal, il l'avoit querellé jusqu'à lui dire des choses très-dures : sur quoi on lui dit qu'il étoit bien malheureux de n'en avoir point reçu de grâces après cela, et qu'il étoit le seul qui l'eût offensé sans récompense.

La Rochefoucauld vint aussi à son grand regret négocier avec les frondeurs; mais il falloit bien suivre le torrent. Le traité des princes et de la Fronde fut un grand secret; et plus grand encore fut celui du mariage de mademoiselle de Chevreuse avec le prince de Conti. On ne voulut point surtout que M. de Beau-

(1) *Des affaires assez désagréables :* Elle avoit eu une intrigue avec le duc Henri de Guise, et l'avoit même suivi, sans autre garant qu'une promesse de mariage, lorsqu'en 1641 il avoit embrassé le parti du comte de Soissons. — (2) *M. de Nemours :* Charles de Savoie. Il étoit le frère aîné de celui qui épousa depuis mademoiselle de Longueville, auteur de ces Mémoires.

fort le sût, suivant sa destinée ordinaire dans toutes les affaires où il étoit.

Pour en venir à bout, on résolut que M. de Nemours son beau-frère liroit ce traité tout haut, et qu'on marqueroit avec un crayon ce qu'il en falloit passer pour ne le pas lire, afin que M. de Beaufort ne l'entendît pas : ce qui commença à donner lieu au malheur qui arriva entre eux, et qu'on verra dans la suite.

M. le duc d'Orléans entra dans ce traité, où mademoiselle de Valois (1) sa troisième fille fut accordée avec le duc d'Enghien. Le coadjuteur demanda que M. le prince contribuât à le faire cardinal ; car tout le monde traitoit avec ce prince comme s'il eût dû être roi de France, persuadé qu'il ne pouvoit pas sortir de prison sans devenir le maître absolu du royaume : et personne ne traita avec lui que sur ce pied-là.

Enfin de ces deux partis entièrement abattus, et des princes et de la Fronde, il s'en fit un qui devint si puissant qu'il le fut même plus que celui de la cour.

Ce qui contribua à un changement si peu attendu et si extraordinaire, c'est qu'on vit que la cour n'avoit rien pardonné ; et que si elle avoit paru dans quelque occasion le vouloir faire, ce n'avoit été seulement que par l'embarras où elle s'étoit trouvée, parce qu'aussi le ministre n'étoit pas moins abattu dans la mauvaise fortune que fier et hautain dans la bonne.

Le parlement jugea donc pour sa sûreté qu'il falloit donner de nouvelles affaires à ce ministre, et ne le laisser jamais sans en avoir. Ses créatures même fu-

(1) *Mademoiselle de Valois :* Françoise-Madeleine. Elle épousa depuis Emmanuel II, duc de Savoie.

rent bien aises qu'il en eût, tirant beaucoup plus de bienfaits de lui lorsqu'il se trouvoit dans de grands embarras. Mais ce qui fit tout de nouveau ce qu'on appeloit en ce temps-là *claqueter* la Fronde fut que beaucoup de gens du parti des princes, aussi bien que de celui des frondeurs, soutinrent fort ces messieurs. Et ce qu'on n'a guère su, quoique pourtant très-vrai, c'est qu'un grand nombre de gens considérables entrèrent dans le parti de M. le prince quand ils crurent que cela lui étoit inutile, comme M. le duc d'Orléans et les anciens frondeurs du parlement, qui trouvèrent fort commode de se servir de son parti sans qu'il y fût.

Cependant les princes, ainsi que je l'ai déjà dit, ne laissèrent pas d'être extrêmement bien servis : leurs amis n'oublièrent rien de tout ce qui leur pouvoit être utile et dans la Fronde et dans le parlement, où ils faisoient de grandes brigues.

Le parlement qui jugeoit bien que le Mazarin lui vouloit peu de bien, et ce cardinal paroissant à ces messieurs avoir assez d'avantage sur ses ennemis pour se voir en état de prendre quelque résolution contre eux, ils crurent qu'il falloit travailler tout de nouveau à lui donner des affaires. Si bien qu'ils se réunirent aux autres partis : ce qui fit que la Reine ne trouva pas à Paris ce qu'elle avoit pensé.

Madame de Longueville étoit allée à Stenay avec M. de Turenne, où, comme je l'ai déjà dit, elle fit un traité avec les Espagnols qui portoit qu'on leur livreroit la ville de Stenay, et qu'on ne garderoit que la citadelle : moyennant quoi les Espagnols donneroient des troupes que M. de Turenne devoit commander

pour entrer en France ; et même ces troupes avoient déjà pris Rethel, que l'armée du Roi songea à reprendre peu de temps après.

Dès que le cardinal fut à Paris, il en repartit aussitôt pour se rendre sur cette frontière, où tout alla si avantageusement pour lui que Rethel fut repris (1), et que le maréchal Du Plessis-Praslin gagna une bataille contre M. de Turenne. Mais ce qu'il y eut de bizarre pour le ministre, c'est que ses affaires non-seulement n'en allèrent pas mieux à Paris, mais qu'au contraire elles en allèrent encore beaucoup plus mal, et que l'appréhension de le voir devenir trop puissant fit que l'on s'acharna plus que jamais contre lui.

[1651] La cour dans cette conjoncture étoit à Paris, où elle se croyoit triomphante et au-dessus de toutes sortes de craintes et même de précautions; et quoiqu'elle fût bien éloignée de tout ce qu'elle pensoit là-dessus, cette assurance et cette prévention de la Reine firent qu'on ne put lui persuader d'aller au Louvre, d'où elle eût pu sortir de la ville dès qu'elle en auroit eu envie : au lieu qu'étant au Palais-Royal, elle se trouvoit obsédée et enfermée par tout le peuple, et même encore proche des halles, d'où la plus tumultueuse sédition venoit d'ordinaire. L'envie d'avoir des appartemens plus beaux et plus commodes contribua peut-être aussi un peu à son entêtement là-dessus, quoiqu'elle n'eût pas dû oublier qu'au temps des Barricades ce même logement l'avoit forcée à rendre Broussel et Blancménil.

Ce qui commença à lui faire connoître que la crainte

(1) *Rethel fut repris* : Mazarin avoit gagné le gouverneur de cette place, et la bataille que perdit ensuite Turenne fut livrée le 15 décembre 1650.

qu'on avoit d'elle et du cardinal n'étoit pas si grande à Paris qu'ils se l'étoient imaginé tous deux, c'est qu'un matin on y trouva le portrait de ce ministre avec une corde passée dans la toile qui représentoit son effigie : et c'est aussi ce qui commença à l'intimider, et à diminuer de beaucoup cette grande assurance qu'il avoit auparavant.

Pendant cela, M. de Beaufort allant un soir par la ville, quelques hommes s'approchèrent de son carrosse, et en tuèrent un qui étoit dedans à la portière. Cette aventure fit assez de bruit pour réveiller l'animosité du peuple. Tout le monde dit qu'on en vouloit au maître, et que comme ce mort étoit fort blond on l'avoit pris pour lui.

Du côté de la cour, on y tenoit un langage bien différent. On y soutenoit que le mort n'avoit pu être pris pour M. de Beaufort, parce qu'il avoit les cheveux noirs. Si bien que Saint-Eglan (c'étoit le nom du mort) avoit des cheveux selon le parti qu'on embrassoit; et d'ailleurs c'étoit un homme si peu connu, qu'il n'étoit pas malaisé de le peindre des couleurs qu'on vouloit lui donner.

Après cela, on publia à la cour que cet assassinat venoit du parti des princes. On disoit aussi que cette mort étoit une *Joliade* renforcée, et que la feinte de la blessure de *Joli*, que l'on avoit déjà supposée avant la prison des princes pour échauffer le peuple, n'ayant pas eu le succès qu'on désiroit, on avoit voulu cette fois sacrifier un homme tout de bon, pour voir si cela réussiroit mieux. Mais ce qui dénoua entièrement toute cette intrigue fut une capture de voleurs qui fut faite dans ce temps-là, et parmi lesquels on trouva ceux

qui avoient fait le coup. Ces misérables avouèrent ce meurtre, et dirent qu'ayant vu dans le carrosse du duc de Beaufort plus de monde qu'ils n'y en croyoient, ils avoient quitté la partie et abandonné le dessein de le voler.

Ce dénouement fut cause que depuis cela on ne se soucia plus guère de quelle couleur pouvoient être les cheveux du mort en question, et qu'enfin on voulut bien leur laisser celle qu'ils avoient dans le temps qu'il étoit en vie.

Pendant ces petits mouvemens dans Paris, on en faisoit renaître de plus considérables : on recommençoit à y parler des désordres de la France, et à dire que les finances y étoient mal gouvernées. Mais ce qui empira beaucoup l'affaire contre le cardinal fut la mauvaise finesse qu'il fit de feindre de vouloir faire sortir les princes.

Comme on crut voir revenir bientôt M. le prince, tout le monde voulut avoir part au changement de son sort; et l'on commença à parler publiquement de l'élargissement des princes, et à dire qu'il falloit nécessairement qu'ils sortissent de prison, et qu'il n'y avoit uniquement que ce remède aux désordres et aux malheurs de l'Etat.

M. le duc d'Orléans étoit toujours pour les frondeurs quand il étoit avec eux : mais dès qu'il parloit à la Reine, ce n'étoit plus cela; et il changeoit si fort qu'il étoit presque impossible qu'aucun des partis pût faire un fond certain sur lui.

Madame de Chevreuse persuadoit à la Reine qu'elle travailloit de tout son pouvoir pour engager ce prince à faire tout ce qu'elle souhaitoit; et même elle sem-

bloit quelquefois y avoir assez bien réussi. Mais enfin, un jour que Monsieur étoit au Palais-Royal, le cardinal dit au Roi que le duc de Beaufort et le coadjuteur étoient comme autant de *Fairfax* et de *Cromwels ;* que le parlement étoit comme celui d'Angleterre, et que si on les laissoit tous faire ils feroient en France tout ce qui avoit été fait en Angleterre.

Sur ce discours, Monsieur, qui ne cherchoit peut-être qu'un prétexte pour rompre, répondit qu'ayant l'honneur d'être parent si proche du Roi, il ne pouvoit pas souffrir qu'on lui donnât des impressions si étranges, et qu'il étoit de son devoir de lui en représenter l'injustice et la conséquence ; et qu'il n'entreroit plus chez le Roi que ceux qui lui donnoient de pareilles défiances de ses meilleurs sujets n'en fussent dehors : ensuite de quoi il se retira sans prendre congé.

On courut après lui, mais inutilement : il manda à la Reine qu'il ne retourneroit plus au Palais-Royal que le Mazarin ne fût parti, et qu'il n'en avoit que trop souffert.

Le lendemain le coadjuteur fut au parlement, où il déclara qu'il avoit ordre de M. le duc d'Orléans de leur faire connoître qu'il trouvoit à propos que les princes sortissent, et qu'il avoit protesté à la Reine qu'il n'iroit plus chez elle tant que le cardinal y seroit. Il leur apprit ensuite tout ce qui s'étoit passé. Le coadjuteur a dit depuis, peut-être pour faire sa cour à M. le prince, et peut-être aussi parce que c'étoit la vérité, qu'il avoit fait cette déclaration au parlement, sans que Monsieur le lui eût commandé, dans la crainte que ce prince ne changeât la résolution qu'il en avoit prise : mais que, comme on l'avoit proposé et résolu

dans son conseil, il avoit dû croire qu'il le trouveroit bon, comme il fit aussi, parce qu'il étoit encore fort animé contre la cour. Tout cela intriguoit fort la Reine, et lui donnoit de grandes inquiétudes.

Les ministres vinrent trouver plusieurs fois de sa part M. le duc d'Orléans, sans y rien gagner. Elle lui manda même que, s'il l'avoit agréable, elle l'iroit voir : sur quoi il lui fit dire que s'il la voyoit entrer par une porte, elle le verroit sortir par l'autre.

La reine d'Angleterre le fut encore trouver de la part de cette princesse, mais elle ne fut pas mieux reçue que les autres ; au contraire, après avoir employé ses discours inutilement, comme elle sortoit, des insolens lui crièrent sur les degrés : *A la Mazarine!* Ce qui la fâcha si fort qu'elle rentra dans la chambre de Monsieur, son frère, pour lui dire qu'elle ne le verroit jamais, s'il ne l'assuroit qu'on la respecteroit chez lui comme on devoit.

Madame de Chevreuse, de son côté, après avoir bien fait des voyages du Palais-Royal au palais d'Orléans pour tâcher à persuader Monsieur, vint dire enfin à la Reine qu'il étoit si entêté qu'assurément personne ne pouvoit rien gagner sur son esprit ; qu'il n'y avoit qu'elle seule qui en pourroit venir à bout ; qu'elle avoit un tel ascendant sur son esprit, et une adresse si grande à le persuader, que si elle le voyoit elle le radouciroit sans doute beaucoup, et qu'elle détruiroit infailliblement tout ce que les frondeurs avoient gagné sur lui, lesquels appréhendoient fort cette entrevue ; qu'enfin, pour contenter Monsieur, il falloit faire aller le cardinal seulement à Saint-Germain, parce qu'absolument il s'étoit engagé à ne point aller au Palais-

Royal tant que ce ministre y seroit; et que, quand elle y tiendroit une fois Monsieur, elle en feroit après cela tout ce qu'elle voudroit: tant son esprit avoit de pouvoir sur celui de ce prince.

Le cardinal donna dans ce piége (1), soit parce qu'il pouvoit y avoir quelque vraisemblance, soit parce qu'il avoit une créance entière à madame de Chevreuse, laquelle il croyoit habile, et ne pouvoir être que dans ses intérêts, à cause de Laigues qui la gouvernoit, lequel il savoit ne pouvoir jamais se raccommoder avec M. le prince. Mais ce qu'il ne savoit pas encore assez bien, c'est que madame de Chevreuse avoit gouverné Laigues en cette occasion.

M. le cardinal partit donc pour Saint-Germain la nuit d'après (2); et ils demeurèrent d'accord, la Reine et lui, que les princes ne sortiroient point sans la participation l'un de l'autre. Ils se firent ces promesses réciproques, sans croire pourtant que le temps de leur séparation dût être fort considérable.

La Reine manda dès le lendemain à Monsieur que, pour le satisfaire, elle avoit fait partir le cardinal; et qu'ainsi il pouvoit venir voir le Roi et elle quand il lui plairoit. A quoi Monsieur répondit que ce ministre n'étant qu'à cinq lieues de Paris, où il pourroit revenir par conséquent quand il voudroit, il souhaitoit qu'il fût hors du royaume avant que de retourner au Palais-Royal: et dans l'instant même il alla au parle-

(1) *Le cardinal donna dans ce piége:* Il paroît au contraire que Mazarin jugea très-bien qu'une absence momentanée étoit devenue absolument nécessaire, dans la position très-difficile où il se trouvoit. — (2) *La nuit d'après:* Mazarin sortit de Paris par la porte Richelieu, non sans d'assez grands dangers, dans la nuit du 7 au 8 février 1651.

ment pour faire bannir de France le Mazarin, le déclarer *perturbateur du repos public*, et ordonner à tout le monde de *lui courre sus*. Ce qu'il n'eut pas beaucoup de peine à obtenir, parce que le départ du cardinal, qui paroissoit une fuite, avoit fait reprendre cœur, au parlement et l'avoit fait perdre aux créatures de ce ministre.

Ensuite de cela il vint un grand bruit que la cour se vouloit retirer secrètement de Paris. Je ne sais s'il étoit bien fondé; mais M. le duc d'Orléans le crut si vrai qu'il envoya querir le prévôt des marchands et les échevins, pour leur dire qu'il avoit de bons avis que les créatures de Mazarin vouloient enlever le Roi, et que, comme cet événement pouvoit causer de très-grands désordres, il étoit à propos, pour les prévenir, que les bourgeois gardassent et les portes du Palais-Royal et les portes de la ville : ce qui fut aussitôt exécuté qu'ordonné. Et la Régente, afin d'empêcher que l'autorité royale ne fût blessée par ce commandement, envoya aussi querir le prévôt des marchands pour lui donner le même ordre.

Il ne se passoit point de nuit que M. le duc d'Orléans n'envoyât réveiller la Reine deux ou trois fois pour savoir des nouvelles du Roi : ce qu'elle supportoit très-impatiemment, et encore plus de ne se pas voir dans une fort grande sûreté de sa personne, par l'animosité qu'elle savoit être et contre elle et contre le Mazarin.

Madame de Chevreuse avoit toujours soutenu dans le conseil de la Fronde qu'il n'y avoit qu'à éloigner le cardinal de la Reine; et que, la connoissant comme elle faisoit, elle étoit assurée que sitôt qu'elle ne le

verroit plus elle l'oublieroit : ce qui arriva ainsi qu'elle l'avoit prédit, comme on le va voir dans la suite.

Tout le monde croit pourtant encore que cette autorité absolue que la Reine laissoit prendre au cardinal sur elle venoit d'une amitié bien particulière. Cependant la vérité est que ce n'étoit qu'un effet du peu de goût qu'elle avoit pour les affaires, et une suite de la mauvaise opinion qu'elle avoit sur sa capacité à cet égard. En quoi l'on peut dire qu'elle se trompoit fort, car il est certain que cette princesse avoit un très-bon sens en toutes choses, et que dans les conseils elle prenoit toujours le bon parti. Si elle eût voulu s'appliquer, elle se seroit rendue habile dans les affaires; mais, avec un bon esprit, elle ne laissoit pas d'avoir un certain caractère qui lui donnoit une haine mortelle pour tout ce qui se peut appeler travail et occupation. Ainsi, par l'envie d'être déchargée de toutes sortes de soins, de n'entrer jamais dans aucun détail ennuyeux, elle donnoit une autorité sans bornes à ceux en qui elle plaçoit sa confiance; et comme, avec l'aversion qu'elle avoit pour le travail d'esprit, elle avoit aussi une défiance outrée d'elle-même qui la faisoit se juger incapable de décider sûr rien d'important, elle avoit une déférence aveugle aux conseils et, si on l'ose dire, aux volontés de ces mêmes personnes en qui elle se confioit fortement. Docilité fatale qui a plusieurs fois attiré des chagrins à cette princesse, qui d'ailleurs avoit mille aimables vertus et mille grandes qualités d'ame, dont beaucoup d'esprits du vulgaire n'ont jamais connu le prix en aucune façon, ignorant à tous égards le caractère de cette Reine.

Je sais donc qu'une chose que je vais dire là-dessus est contre l'opinion générale. Cependant je la sais si certainement que je ne puis ni en douter, ni même m'empêcher de la rapporter : car il me semble que les vérités les plus ignorées sont dignes d'une plus grande curiosité; et ce que j'ai à dire de si inconnu, c'est que, depuis que le cardinal fut parti, la Reine et lui agirent peu de concert, et furent souvent peu satisfaits l'un de l'autre.

La Reine, par cette même prévention de ne se croire jamais sur rien, eut donc la même créance aux autres ministres, sitôt que le cardinal fut parti; et comme ils lui conseillèrent tous de faire sortir les princes, elle y consentit volontiers, sans même se souvenir qu'elle s'étoit engagée avec Mazarin de n'y consentir jamais sans sa participation.

Il est vrai qu'elle auroit eu assez de peine à s'en dispenser, le Roi et elle se voyant comme prisonniers dans le Palais-Royal. Les ministres, avec le premier président Molé et les amis des princes, négocièrent les conditions de leur sortie; et le maréchal de Gramont devoit en être le porteur.

Lorsque le cardinal sut cette nouvelle, et le peu d'égards que la Reine avoit eu pour lui dans cette occasion, il n'en fut pas moins touché que surpris. Mais les amis qui lui étoient restés à la cour, en lui donnant cet avis, lui mandèrent qu'il falloit qu'il s'en fît honneur, et qu'il allât lui-même délivrer les princes : ce qu'il fit, et même à de meilleures conditions pour eux que celles que le maréchal de Gramont leur devoit porter, qui devinrent inutiles parce que ce maréchal n'arriva au Havre qu'après

le cardinal, qui les avoit déjà fait sortir de leur prison

On étoit si préoccupé que la Reine ne se gouvernoit que par le cardinal Mazarin, que personne ne s'aperçut du peu de correspondance qui étoit entre eux, non plus qu'on n'a point fait attention dans la suite à diverses mésintelligences (1) qui y ont toujours été depuis ; car il est certain que, du côté de la confiance, ils n'ont jamais vécu ensemble, depuis ce départ, comme ils y vivoient auparavant.

La Reine cependant se trouvant toujours enfermée par la continuation de la garde des bourgeois qu'on n'avoit point encore levée depuis l'ordre donné pour la sortie des princes, auquel elle avoit consenti, les amis du Mazarin dépêchèrent M. de Navailles à ce cardinal, pour lui dire de ne le pas faire exécuter sitôt, et de mander à Paris qu'on n'en verroit l'effet que lorsque le Roi et la Reine seroient en pleine liberté. Mais M. de Navailles arriva trop tard, et les princes étoient déjà sortis (2) du Havre lorsqu'il y entra.

M. le prince se trouva surpris et embarrassé lorsqu'il vit le cardinal, dans l'incertitude s'il étoit puissant ou malheureux. Cependant il prit le parti de le bien recevoir et de lui faire bon visage dans la prison, avant même qu'il sût rien de ce qui l'amenoit. Ensuite de quoi lui et le Mazarin prirent ensemble de grandes

(1) *A diverses mésintelligences :* Il y eut bien entre la Reine et Mazarin quelques mésintelligences qui résultoient de l'état critique des affaires ; mais si l'on en croit madame de Motteville, beaucoup mieux instruite que la duchesse de Nemours, Anne d'Autriche demeura convaincue que le cardinal seul étoit en état de diriger le gouvernement jusqu'à ce que Louis XIV pût régner par lui-même. — (2) *Les princes étoient déjà sortis :* Ils furent mis en liberté le 13 février, et firent leur entrée à Paris le 16 du même mois.

mesures. Mais, entre eux, les mesures ne les contraignoient guère; et même on remarqua que sitôt que M. le prince fut sorti, à peine faisoit-il semblant de regarder ce ministre.

J'avois oublié de dire qu'aussitôt que la princesse palatine sut les princes hors de prison, elle alla trouver madame de Montbazon; et, en lui témoignant toutes les amitiés qu'on peut s'imaginer, elle lui dit qu'elle avoit grande impatience de lui faire payer l'argent que les princes lui avoient promis; qu'elle lui donnât son titre pour le lui faire payer au plus tôt, et qu'elle en prendroit tous les soins du monde.

Madame de Montbazon, abusée par de si belles paroles, sans songer à l'inconvénient qui en pourroit arriver, quoique fort intéressée, lui donna sa promesse; mais après cela elle n'en entendit plus parler. Sur quoi elle pressa madame la palatine de conclure son affaire, ou de lui rendre son papier : à quoi cette princesse répondit que, l'ayant donné à M. le prince de Condé, elle n'en pouvoit plus disposer.

Sur cette réponse-là, madame de Montbazon fit demander son paiement à M. le prince, qui, pour toute réponse, se contenta de tourner l'affaire en plaisanterie, et la dame en ridicule. Cette dame, voyant que sa perte étoit sans remède, n'en parla plus, soit pour l'inutilité qu'elle y trouvoit, soit pour ne point faire connoître jusqu'à quel point elle avoit été dupée. Je rapporte tout ce qui regarde cette affaire en un seul article, quoique cela soit arrivé en divers temps; mais c'est pour ne point interrompre dans la suite le fil de ma narration.

Avant le retour des princes à Paris, M. le duc

d'Orléans envoya à mademoiselle de Longueville, depuis duchesse de Nemours, une requête toute dressée, pour demander au parlement de Normandie de passer l'arrêt contre le cardinal Mazarin, dont elle étoit alors la seule partie, à cause des princes; parce qu'il n'y avoit qu'elle en ce temps-là qui les pût représenter par la proximité. Il falloit donc que ce fût en son nom que cette requête fût envoyée. Cependant on n'en a pas entendu parler depuis, et l'on ne sait quel usage on en fit.

On attendoit M. le prince à Paris, comme s'il eût dû en venir prendre possession, et en devenir le maître absolu. On jugeoit que, puisque tout prisonnier qu'il étoit son parti osoit et pouvoit bien tenir le Roi assiégé, il n'y avoit rien qu'il n'osât entreprendre, et qu'il ne pût exécuter quand il se trouveroit à leur tête. On présumoit qu'il falloit de toute nécessité qu'il eût une puissance absolue et sans bornes, et qu'elle fût capable de tout surmonter.

Ses amis et ses créatures ne pensoient déjà plus qu'à choisir toutes les charges et tous les gouvernemens du royaume; et ses ennemis étoient dans des alarmes mortelles. La Reine et les ministres vivoient dans de pareilles inquiétudes, abandonnés de tout le monde et sans savoir à quoi se déterminer. En un mot, toutes sortes de gens de la cour et de Paris étoient dans un état pitoyable; il n'y avoit de tranquilles que ceux qui avoient pris quelques liaisons avec M. le prince.

On publioit qu'en arrivant il commenceroit par faire tuer le vieux M. de Guitaut, pour avoir eu la hardiesse de l'arrêter; qu'ensuite de cela il feroit prendre la Reine pour la mettre dans un couvent; et

qu'enfin il se feroit déclarer Régent conjointement avec Monsieur, dans l'association duquel on jugeoit bien qu'il auroit tout le pouvoir de la régence ; et l'on ajoutoit encore à tout cela que comme aux anciennes régences on avoit avancé la majorité à treize ans, on pouvoit la remettre à dix-sept, comme elle avoit été auparavant.

Il est certain qu'on ne craignoit et qu'on ne prévoyoit rien là-dessus, quelque extraordinaire que cela parût, qui ne pût bien arriver ; et que M. le prince le pouvoit entreprendre et exécuter facilement, dans la terreur et dans la consternation qu'il avoit donnée à toute la France. Aussi peut-on dire que l'aveuglement qui le retint et qu'il eut dans cette occasion, malgré tout son esprit et toute sa hauteur, ne se peut attribuer qu'au bonheur du Roi (qu'attendoient de si grandes destinées), et à la volonté de Dieu, qui ne vouloit ni permettre la perte du royaume, ni que la France reçût les lois d'un prince moins digne de lui commander que celui qu'il lui avoit donné lui-même pour la conserver.

La première démarche que fit M. le prince en revenant de prison fut qu'en passant à Rouen il ne fit point donner par le parlement de cette ville l'arrêt qu'on avoit résolu contre le cardinal, et qu'il n'en parla même pas. Ce qui fut extrêmement remarqué, sans que personne pût pénétrer dans ses intentions, quoiqu'on ne laissât pas de raisonner long-temps là-dessus.

La Reine, qui ne parloit plus avec autorité, pria le maréchal d'Aumont (1) de vouloir bien prendre lui-

(1) *Le maréchal d'Aumont :* Antoine, duc d'Aumont. Il étoit du petit nombre de grands seigneurs dont la fidélité n'étoit pas ébranlée.

même le bâton de capitaine des gardes, et de ne le point confier à son fils, qui n'étoit encore qu'un jeune homme, quoiqu'elle n'ignorât point qu'ayant l'honneur d'être maréchal de France, cet emploi ne fût au-dessous de lui. Sur quoi ce maréchal lui répondit que ce lui étoit un si grand avantage de servir le Roi, qu'en quelque qualité que ce pût être il s'en feroit toujours beaucoup de gloire; mais que, comme il en vouloit sortir à son honneur, il ne se chargeroit point du bâton qu'elle ne lui promît que le Roi ne marcheroit point trop loin de lui, afin qu'il pût mieux répondre de sa personne, et que l'huissier eût ordre de laisser entrer tous ceux qu'il présenteroit. Il ajouta qu'il avoit quantité d'officiers et de cavaliers réformés dont il répondoit, et dont il vouloit faire remplir son appartement lorsque les princes viendroient, afin qu'elle pût être la maîtresse. Ce que la Reine approuva et trouva fort à propos.

Ceux qui virent cette quantité de gens inconnus crurent que le hasard et la curiosité seulement de voir une entrevue aussi considérable que celle de M. le prince avec la Reine en avoient formé la foule.

Le jeudi gras que les trois princes arrivèrent à Paris, on y fit des feux de joie de leur élargissement, comme on avoit fait auparavant de leur prison. Mais, à dire la vérité, les derniers ne se firent ni d'un si bon cœur ni avec tant de gaieté que les premiers : car le peuple est bien étrange dans ses divers mouvemens, et il en avoit donné plusieurs marques au sujet de ces trois princes.

M. le duc d'Orléans alla au devant d'eux dans son carrosse, où le duc de Beaufort et le coadjuteur eu-

rent l'honneur de l'accompagner. Ce furent de grands embrassemens et de grands complimens de part et d'autre; mais voilà à quoi se borna entre eux toute la reconnoissance, aussi bien que toute l'amitié.

Monsieur, qui n'avoit point vu la Reine depuis leur brouillerie, vint lui présenter les trois princes; et de là il les mena souper au palais d'Orléans. Cette visite fut assez froide, le repas ne fut guère plus échauffé; et comme il n'y arriva rien de plus remarquable, on commença dès lors à se remettre de ce qu'on avoit tant appréhendé de ce retour de M. le prince.

On jugea facilement, par cette retenue qu'on n'attendoit point de lui, qu'il n'avoit ni de si grands ni de si violens desseins qu'on se les étoit figurés; et, par un commencement si modéré et si peu prévu, on jugea même encore de toute la suite de ses démarches.

Mais pour savoir de quelle manière toute cette grande puissance et de M. le prince et de la Fronde se dissipa; pour concevoir comment tant de prétextes si spécieux s'évanouirent, comment tant de projets si terribles se trouvèrent détruits sans efforts et en si peu de temps, et enfin comment tant de si grandes liaisons et de traités parurent sitôt rompus, il est nécessaire, pour le pouvoir mieux faire comprendre, d'en dire tous les sujets; et pour cela il faut reprendre la chose de plus haut.

Comme les amis de M. le prince étoient parfaitement bien informés que les deux partis qui composoient la Fronde se haïssoient à la mort, ils avoient eu l'adresse de faire croire à chacun des deux que le

sien étoit le seul que M. le prince considérât. M. de Beaufort étoit entêté au dernier point de cette prédilection en sa faveur; et on lui avoit tout-à-fait bien persuadé que, de l'autre côté, ce n'étoit qu'un raccommodement plâtré: mais que, pour avec lui, il étoit de la plus parfaite sincérité. On ajoutoit qu'avec le mérite de la sortie des princes qu'il falloit lui attribuer, la cause de leur détention ne pouvoit pas lui être imputée, puisqu'il étoit de notoriété qu'il ne l'avoit pas sue; qu'ainsi ils ne pouvoient ni lui en savoir mauvais gré, ni rien conserver dans le cœur pour lui, dont il ne dût être content : outre qu'il avoit été le premier encore à traiter de leur côté. M. de Beaufort donnoit à pleines voiles dans tout ce qu'on lui débitoit sur ce ton-là; et à tout ce qu'on pouvoit lui dire de plus flatteur, il ajoutoit encore mille particularités à son avantage.

Ceux qui traitoient pour les princes feignoient de croire ce qu'il disoit, et marquoient ne pas douter que ce ne fût lui qui avoit tourné le coadjuteur pour les mêmes princes. De plus, on l'exaltoit extrêmement de n'avoir rien demandé; mais on pensoit bien en même temps qu'il n'avoit affecté ce faux désintéressement que pour en avoir davantage.

Cependant, comme il présumoit facilement et beaucoup, tant de sa bonne fortune que de son intrigue, il croyoit non-seulement avoir persuadé par l'une ce qu'il avoit voulu faire croire de l'obligation que lui avoient les princes, mais encore avoir acquis par l'autre une fort grande part dans les affaires, et comme ami principal et comme favori de celui qui gouvernoit.

Il étoit donc si bien infatué de cette opinion, que

lorsqu'il apprit le projet du mariage de mademoiselle de Chevreuse, il entra dans une si violente colère et dans un chagrin si mortel qu'il en fut long-temps comme absorbé, jugeant bien que cette union donneroit à l'autre parti de la Fronde de grands avantages sur lui auprès de M. le prince, par les grandes liaisons que ce mariage donneroit à cet autre parti auprès de ce prince; et que la place qu'il y tiendroit seroit bien différente, par conséquent, de celle dont il s'étoit flatté.

Voilà donc ce qui faisoit sa douleur. Mais ce qui lui causoit tant de colère étoit d'avoir été pris pour dupe dans ce traité, et de n'avoir pas su ce désespérant mariage, quoique l'extrême habitude qu'il avoit à ces sortes de réserves qu'on avoit à son égard, et au peu de confiance qu'on lui marquoit ordinairement dans de pareilles occasions, eussent dû l'y rendre moins sensible.

De cette dernière réserve qu'on eut avec lui, il en voulut tant de mal à M. de Nemours son beau-frère, et il en conçut tant d'aigreur contre lui, qu'on croit qu'elle fut cause enfin qu'ils se battirent l'un contre l'autre : et ce fut dans ce combat (1) que M. de Nemours fut tué par M. de Beaufort. Cela, joint au manque de parole de M. le prince pour madame de Montbazon, sur ce billet qu'il lui devoit payer, obligea M. de Beaufort à traiter avec la cour, dont M. le prince ne se soucia pas beaucoup.

(1) *Et ce fut dans ce combat :* Ce combat n'eut lieu que l'année suivante, et fut provoqué par d'autres causes qu'on verra dans l'Introduction aux Mémoires sur la Fronde. Le duc de Nemours y fut tué, et son frère Henri de Savoie, qui hérita de ce duché, épousa mademoiselle de Longueville en 1657.

Le lendemain que ce prince fut arrivé, il alla fort exactement chez madame de Chevreuse, exprès pour lui faire de très-grands remercîmens de tout ce qu'elle avoit fait pour lui, en l'assurant qu'il lui étoit uniquement redevable de sa liberté; et, suivant la parole qu'il en avoit donnée, il ne manqua pas de lui faire la demande de mademoiselle sa fille pour le prince de Conti, lequel, s'étant trouvé présent à cette demande, fit aussi, en la confirmant, ses offres de service à mademoiselle de Chevreuse. Madame de Chevreuse répondit que, quelque grand que fût l'honneur qu'ils fissent l'un et l'autre à sa fille, elle ne le pouvoit cependant souhaiter, si M. le prince y avoit la répugnance que bien des gens croyoient qu'il y eût, et qu'elle aimoit mieux le voir satisfait qu'elle n'aimoit la fortune de sa fille; qu'à l'égard de la parole qu'il lui avoit donnée, elle savoit fort bien que celles qu'on donne en prison n'engagent point; qu'ainsi elle lui remettoit volontiers la sienne, pour n'en faire que ce qu'il lui plairoit; que, pour elle, ce lui seroit toujours beaucoup d'avantage d'avoir pu servir une personne de son rang et de son mérite, et que quand elle ne recevroit pas l'honneur qu'il lui proposoit, elle n'en demeureroit pas moins attachée à ses intérêts. Mais M. le prince, pour tout ce que madame de Chevreuse lui venoit de dire, ne se rengagea qu'un peu davantage encore à ce mariage en question, et même avec de nouvelles protestations si fortes qu'elle les crut sincères, quoique pourtant il n'eût aucun dessein de les exécuter. Car enfin il ne comptoit pas pour beaucoup un semblable manquement de parole, et il ne témoignoit souhaiter cette alliance avec tant de passion que

parce qu'il savoit qu'on l'appréhendoit à la cour, laquelle il vouloit engager à le prier de la rompre, afin de lui en faire acheter la rupture bien cher.

Madame de Chevreuse de son côté n'avoit témoigné tant d'indifférence là-dessus que parce qu'elle savoit bien que M. le prince ne pouvoit pas encore avoir eu le loisir de s'accommoder avec la cour; et qu'en s'engageant de nouveau avec elle après tout ce qu'elle lui avoit dit, il se mettoit tellement dans son tort qu'il lui seroit extrêmement difficile de se dégager.

Le bruit du prochain accomplissement de ce mariage ayant éclaté, la Reine connut alors clairement que madame de Chevreuse l'avoit toujours trompée, et elle n'en fut pas fort surprise : car elle s'étoit depuis long-temps défiée de cette princesse, jusqu'à avoir mandé même au cardinal ce qu'elle pensoit de son infidélité. Ce ministre n'en avoit aucun soupçon, et ne pouvoit se résoudre à le croire; mais lorsqu'il s'en vit tout-à-fait convaincu, il jura qu'il ne se fieroit jamais à une femme de sa sorte. Il fit ce serment en se servant d'un nom tout-à-fait injurieux qu'il lui donna, pour s'expliquer mieux sur ce qu'il pensoit d'elle.

Madame de Chevreuse, par sa dangereuse habileté et par toute sa conduite, avoit si bien fait connoître à la cour ce que ce seroit qu'une femme de son caractère et de son esprit dans la maison du prince de Condé, laquelle maison, pour son utilité propre et pour celle de madame de Chevreuse elle-même, ne pouvoit avoir d'autres intérêts que ceux de ce prince; la cour, dis-je, avoit si bien connu de quoi seroit capable cette princesse dans la maison de Condé, que les ministres n'oublièrent rien pour l'empêcher d'y

entrer ; et ils jugèrent aussi que M. le prince rompant avec elle, ce seroit rompre avec toute la Fronde : ce qui seroit un grand désavantage pour lui. De sorte donc que, pour y parvenir, on commença à négocier ; et ce furent MM. de Lyonne et Servien, qui lui étoient plus agréables que M. Le Tellier, qui se mêlèrent de cette négociation, où M. le prince entra dans l'instant même, sans faire la moindre réflexion à toutes les protestations de ses nouveaux engagemens avec madame de Chevreuse.

Du côté de la cour, on résolut de lui sacrifier le gouvernement de Guienne, et de lui faire espérer celui de Provence pour le prince de Conti, quoiqu'on n'eût aucune envie de remplir cette espérance.

La princesse palatine s'offrit à la Reine pour travailler à cette négociation. M. de La Rochefoucauld y entra tout de même, et de tout son cœur, parce qu'il haïssoit la Fronde au dernier point. Ainsi, dans le même temps que de la part de la cour on négocioit avec M. le prince, on traitoit secrètement aussi avec tous ceux de son parti pour les en détacher.

Madame de Longueville de son côté, étant encore à Stenay pour achever de régler quelques intérêts avec les Espagnols, y apprit avec une douleur sensible la nouvelle du prochain mariage de monsieur son frère avec mademoiselle de Chevreuse, dans la crainte que la mère et la fille ne lui fissent perdre le crédit qu'elle avoit sur ce frère, lequel étoit le seul de sa famille sur qui elle en eût un véritable. Mais ce qui la touchoit encore bien davantage étoit de voir entrer dans cette famille une personne et plus belle et plus jeune qu'elle.

Quoique de si loin cette princesse ne pût pas savoir bien précisément en quel état étoit cette négociation, ni s'il étoit à propos de faire connoître sitôt le dessein de M. le prince et le sien, elle ne laissa pas cependant, pour faire croire qu'elle étoit assez habile pour réussir à tout ce qu'elle entreprendroit, de vouloir bien se hasarder d'écrire à Fuensaldague (1) qu'elle alloit à Paris pour rompre ce mariage du prince de Conti avec mademoiselle de Chevreuse.

M. de Noirmoutier, qui connoissoit mieux M. le prince que les autres, n'avoit jamais voulu entrer dans la négociation de ce prince avec la Fronde, ni même revenir à Paris pendant tout le temps qu'on en parla : c'est pourquoi il manda aux frondeurs que, ne prétendant rien aux grands avantages et aux grandes félicités qu'ils alloient recevoir par le moyen de leur raccommodement avec M. le prince, il ne vouloit point aussi entrer avec leur parti dans cette nouvelle liaison; mais qu'il ne laisseroit pourtant pas de demeurer toujours uni avec eux, si dans la suite ils ne trouvoient pas dans cette liaison si éblouissante tout ce qu'ils en espéroient. Il les avertit en même temps de ce que madame de Longueville avoit écrit à Fuensaldague, qu'il avoit su par certaines femmes de ce pays-là avec lesquelles il avoit eu en diverses occasions quelque sorte d'habitude.

Les frondeurs prirent quelques soupçons, et de cet avis que leur donna M. de Noirmoutier, et de ce qu'ils avoient vu qu'on avoit différé le plus qu'on avoit pu d'envoyer querir la dispense : joint à cela que madame de Chevreuse étant allée attendre madame de Lon-

(1) *Fuensaldague :* Il étoit gouverneur des Pays-Bas.

gueville chez elle le jour qu'elle revint de Stenay, afin de lui marquer plus d'empressement, et afin aussi de la voir plus en particulier, madame de Longueville, bien loin de lui faire le moindre compliment sur le mariage de sa fille avec son frère, affecta même de ne lui en pas parler.

Ils jugèrent donc dans le conseil des frondeurs que non-seulement M. le prince pourroit bien avoir le dessein de rompre ce mariage, mais encore que, quand il l'auroit, ils ne pourroient pas l'empêcher de l'exécuter ; que c'étoit peut-être même la seule raison qui l'obligeoit à se détacher de la Fronde ; et que, pour ne pas tout perdre, ils devoient s'offrir des premiers à favoriser ce dessein, au cas qu'il l'eût. Sur quoi le coadjuteur vint trouver M. le prince, et lui dit que, pour peu qu'il eût de répugnance au mariage de monsieur son frère, il le romproit ; qu'il se faisoit fort même que madame de Chevreuse n'en seroit point fâchée, et qu'enfin il le prenoit sur lui.

Le prince de Condé négligea cette occasion de rompre de bonne grâce le mariage de son frère, soit que son traité avec la cour fût fait ou qu'il ne fût pas encore conclu, soit qu'il ne crût pas ce qu'on disoit. Enfin, par une mauvaise finesse, il n'accepta pas le parti qu'on lui proposa : outre que d'ailleurs il négligeoit tellement la Fronde, que lorsqu'elle témoigna tant d'empressement pour faire donner un arrêt au parlement qui donnoit l'exclusion aux cardinaux étrangers d'être premiers ministres, et que la cour, d'un autre côté, pour embarrasser le coadjuteur, fit ajouter à cet arrêt que les cardinaux français en seroient également exclus, il parut s'intéresser très-peu et au

dessein de la Fronde et à l'opposition du coadjuteur à cette addition de la cour contre lui, lequel, ayant fait connoître par tous ses mouvemens qu'il prétendoit être et cardinal et premier ministre, mit bien des gens contre lui. Car enfin, quelque haine qu'on portât au Mazarin, on appréhendoit encore davantage de voir le coadjuteur dans le ministère, que d'y voir ce cardinal : et ce fut dans les instances pressantes que fit le coadjuteur à M. le prince pour l'obliger à le favoriser, qu'on remarqua, par la foiblesse et par la négligence avec lesquelles ce prince s'y employa, qu'il ne le faisoit que par politique, et qu'il ne s'en mettoit guère en peine.

M. le prince et madame de Longueville revinrent avec cette même humeur et ces mêmes manières qui les avoient décriés et perdus, sans s'apercevoir et sans se douter en aucune façon qu'elles leur pussent faire le moindre tort : surtout madame de Longueville ; et quoiqu'elle eût plus d'envie que personne de se raccommoder avec la Reine, elle vouloit pourtant que ce fût sans en rabattre de sa hauteur, et que sa fierté allât même jusqu'à cette princesse.

Elle lui fit donc dire, comme l'auroit fait une reine étrangère, le temps qu'elle iroit chez elle ; et, pour comble d'orgueil, elle se fit attendre deux ou trois heures, dont M. le prince fut très-fâché. Mais il est vrai que jamais fierté ne fut si mal soutenue ; car enfin, dès qu'elle fut devant la Reine, il lui prit un tremblement si grand qu'on eût pu croire qu'elle avoit la fièvre, et elle n'eut pas la force d'ouvrir la bouche pour parler, au moins pour dire deux mots de suite ; de sorte qu'il fallut que la Reine elle-même

la rassurât, dont cette princesse ne laissa pas de rire beaucoup après.

La Rochefoucauld, qui étoit d'un meilleur sens que madame de Longueville, ne jugeant pas qu'elle dût être si puissante qu'elle se le figuroit, lui conseilla de se faire valoir auprès de son frère du crédit qu'elle avoit auprès de son mari, et de celui qu'elle avoit auprès de son frère; de négocier entre eux, et enfin de faire si bien sa manœuvre, qu'ils ne parlassent que rarement et très-peu de temps ensemble, de peur qu'ils ne découvrissent son artifice, parce qu'en effet elle n'étoit bien ni avec l'un ni avec l'autre : et il lui étoit important qu'ils ne le connussent pas. Mais insensiblement elle fit tout le contraire de ce qu'elle devoit pour faire réussir le conseil que lui avoit donné M. de La Rochefoucauld; et elle le voulut prendre d'un ton si haut avec son mari, qu'elle ne le put soutenir sans son frère : dont elle se trouva fort mal, comme on le verra par la suite.

M. le prince faisoit un grand secret de sa négociation avec la cour; mais la cour étoit bien aise de la laisser plus qu'entrevoir, afin de le décréditer parmi la Fronde. Les ministres tiroient ce traité en longueur, parce que M. le prince demandoit des choses exorbitantes; et avant que d'y répondre ils vouloient affoiblir son parti, afin qu'il ne fût pas en état de se rendre si difficile sur les conditions.

MM. de Bouillon et de Turenne abandonnèrent M. le prince sur de foibles prétextes, et ils se raccommodèrent avec la cour à des conditions qui leur paroissoient meilleures et plus sûres que celles que M. le prince leur pouvoit faire pour les arrêter : ce

qui fut cause qu'ils le quittèrent, étant d'ailleurs très-mal satisfaits des manières qu'il avoit eues à leur égard en diverses occasions.

M. de La Rochefoucauld, qui avoit trouvé que mademoiselle de Longueville pouvoit faire quelque obstacle à sa belle-mère, avoit aussi trouvé à propos de la ménager. Même avant le retour de madame de Longueville, il avoit déjà commencé à la voir plusieurs fois, et à lui rendre compte de tout ce qui se passoit, en lui insinuant, toutes les fois qu'il la voyoit, qu'il falloit qu'elle fût bien avec madame sa belle-mère, et en l'assurant qu'il se chargeoit non-seulement de cet accommodement, mais encore de le maintenir et de l'entretenir.

Il conseilla la même chose à madame de Longueville; mais comme elle ne croyoit que son orgueil, et qu'elle s'imaginoit être parvenue au suprême degré de la grandeur et de la puissance, elle n'en voulut point croire M. de La Rochefoucauld : outre que le long temps qu'elle avoit été sans le voir l'avoit si fort décrédité auprès d'elle, qu'elle commença même un peu à s'en dégoûter. De sorte qu'au lieu de bien recevoir sa belle-fille lorsqu'elle l'alla voir, elle ne la regarda que comme une personne contre qui elle étoit en colère, sans que mademoiselle de Longueville lui eût pourtant rien fait autre chose, sinon qu'elle avoit toujours marqué beaucoup de respect pour le Roi et pour la Reine. Car, pour ce qui est des divers efforts indirects que cette princesse avoit tentés auprès de monsieur son père pour le détacher des partis opposés à la cour, madame de Longueville ne pouvoit lui en vouloir de mal, car elle n'en avoit jamais

rien su. Mais la principale raison qui lui faisoit recevoir sa belle-fille avec tant de dédain et d'aigreur, c'est qu'elle n'étoit pas si puissante qu'elle. Ce commencement des airs insultans qu'on prenoit avec cette princesse lui faisant juger des mauvais traitemens qu'elle pouvoit éprouver dans la suite, contribua beaucoup à la faire entrer dans une affaire que je vais dire; joint aussi qu'elle étoit persuadée que la fin qu'elle s'y proposoit étoit le véritable intérêt de monsieur son père, et qu'elle n'avoit pu jusque là, ainsi que je l'ai déjà dit, lui faire bien envisager.

M. de Longueville, avec ces places qu'on lui avoit rendues en Normandie, avoit repris dans cette province presque tout le crédit qu'il y avoit avant sa prison: crédit qui le rendoit alors fort considérable, et qui fit juger à la cour qu'il étoit important pour elle de le désunir d'avec M. le prince. Mais on ne savoit comment s'y prendre, parce qu'on le croyoit absolument obsédé et entraîné par la maison de Condé; et l'on craignoit fort que cette maison ne le retînt toujours attaché à elle, dans la persuasion où l'on étoit de l'extrême pouvoir que madame sa femme avoit sur lui, quels que fussent les incidens qui les brouilloient quelquefois.

Ce prince avoit eu dans ses affaires un homme qui étoit dévoué à la cour; mais il l'avoit chassé de son service; et il en avoit un autre à sa femme, qui étoit ce même Priolo qui, par ses rapports, l'avoit jeté dans le parti de la Fronde. On ne savoit donc à qui s'adresser; et d'un autre côté M. le prince avoit donné tant de terreur à tout le monde, que la peur de le fâcher, qu'avoient presque tous les esprits, faisoit

qu'on appréhendoit que, le parti de la cour étant si bas et si décrédité, il n'y eût sujet de craindre que personne ne se voulût charger de cette commission ; ou bien que ceux qui s'en chargeroient ne trompassent la cour ensuite. Enfin M. Servien s'avisa de penser à mademoiselle de Longueville, qu'il savoit n'aimer pas beaucoup sa belle-mère.

Ce ministre étoit de ses amis depuis le voyage qu'elle avoit fait à Munster ; et, sur le prétexte de cette connoissance, il l'alla voir à la sortie de prison des princes. Il lui proposa de travailler auprès de monsieur son père, pour l'engager de se raccommoder de si bonne foi avec la Reine, que rien ne fût plus capable de les désunir.

Elle se chargea volontiers de cette commission ; et les mesures qu'ils prirent là-dessus allèrent même bien plus loin que l'on n'eût osé l'espérer. Mais mademoiselle de Longueville recommanda à M. Servien de n'en point parler à son père que cette grande prévention de la puissance de M. le prince ne fût un peu passée, sur l'espérance qu'elle avoit que pendant ce temps-là elle prépareroit cette négociation, et qu'elle lui feroit savoir quand il seroit à propos de la commencer.

Au milieu de toute la puissance que pouvoit avoir M. de Longueville, il se trouvoit accablé de ses beaux-frères, qui se vouloient servir de ses établissemens pour mieux affermir leurs affaires, sans que l'appui et l'utilité qu'il apportoit à leur parti le fissent considérer davantage d'eux ; et c'étoit là leur procédé ordinaire avec tous ceux qui vouloient bien le souffrir.

Madame de Longueville de son côté étoit dans un tel enthousiasme de sa prospérité, qu'elle ne se connoissoit plus elle-même. D'abord elle crut si fortement qu'elle auroit plus de considération que M. le prince, qu'elle ne pouvoit pas s'imaginer pourquoi il auroit pu en avoir plus qu'elle. Cependant un peu après elle rabattit quelque chose de cette opinion ; mais cette modestie n'alla pas jusqu'à son mari, car elle lui fit dire que, s'il s'avisoit de trouver à redire à sa conduite, elle le rendroit le plus malheureux de tous les hommes.

Comme on s'étoit persuadé qu'il ne feroit jamais d'autre figure que celle de suivre le parti de M. le prince, et que d'ailleurs c'étoit un crime capital auprès de sa femme et de son beau-frère que de le ménager, les frondeurs ne le considéroient guère ; et ils n'avoient même avec lui que très-peu de commerce, surtout le coadjuteur, tant par les raisons que j'en viens de dire que par la honte qu'il avoit de l'avoir fait prendre prisonnier, après en avoir été et tant aimé et tant protégé. Il lui disoit toujours pourtant qu'il vouloit avoir un long entretien avec lui ; mais cet entretien ne venoit jamais.

M. de Longueville étoit donc dans cet état, lorsque mademoiselle sa fille entreprit de l'engager dans le parti de la cour ; et comme cette princesse ne craignoit guère ceux qu'elle n'aimoit pas, elle n'eut aucune appréhension des Condé, quoiqu'elle eût grande part aux menaces de sa belle-mère. Ce qui lui donna encore le plus de hardiesse, c'est qu'elle ne demeuroit plus avec elle, parce qu'elle étoit revenue à son logis particulier avant que madame de Longue-

ville fût arrivée à Paris, et qu'elle y étoit toujours demeurée depuis.

Elle commença d'abord la négociation qu'elle avoit à faire avec monsieur son père par le flatter beaucoup, par s'ingérer ensuite de lui parler de ses affaires les plus importantes, et par décider hardiment de tout ce qu'elle savoit qui pouvoit le plus réussir auprès de lui. Mais, pour mieux disposer sa matière, elle voulut commencer par le rassurer contre la maison de Condé, en plaignant M. le prince d'être seul à ne pas prévoir les périls où il alloit se précipiter, et en lui faisant voir qu'ils présumoient bien souvent de leur puissance sans aucun fondement; que leur prison en étoit une preuve convaincante, et que, lors même qu'ils en présumoient le moins, ils ne laissoient pas de faire encore toute la même contenance, dans la vue d'étourdir le public par cet artifice.

Elle ajouta qu'ils couroient d'ordinaire à leur perte par leur manque de foi à l'égard de tous ceux qui les avoient servis, parce que, malheureusement pour M. le prince et pour tous les gens qui avoient à traiter de quelque chose avec lui, il ne faisoit consister l'honneur qu'à être brave et intrépide, et nullement à être homme de parole et de probité; que personne n'osoit ni lui faire de reproche là-dessus, ni l'avertir que c'étoit la cause de ce que tout le monde l'abandonnoit; qu'ainsi il n'étoit guère possible qu'il pût changer de conduite; enfin qu'il n'y avoit que lui qui ne s'aperçût pas des dangereux effets qu'il en devoit attendre, et qui même lui en étoient déjà arrivés, parce qu'il n'y avoit que lui qui en ignorât

la cause, à laquelle il ne pouvoit rien attribuer par conséquent de tout ce qui lui arrivoit; qu'il seroit donc plus honorable de se raccommoder avec la cour, lorsque ce prince paroissoit encore être en état de se soutenir, que lorsque sa fortune deviendroit dans son déclin; que, comme il avoit toujours accoutumé de faire ses traités sans lui en parler, il pouvoit lui rendre la pareille; et que pour lui, s'il cessoit d'être en considération, ce ne seroit que parce qu'il le voudroit bien; qu'il ne pouvoit se voir hors de prison sans se voir en même temps maître de la Normandie; qu'un homme comme lui n'en pouvoit avoir d'autre que le Roi; qu'il feroit une figure fort désagréable dans un parti où il ne pouvoit être que le quatrième tout au plus; que même le duc de Beaufort et le coadjuteur auroient encore plus de crédit à Paris que lui; et qu'en demeurant comme il étoit, il s'alloit embarrasser immanquablement avec bien des gens qui ne pouvoient pas compatir ensemble.

Par de semblables discours, ou pour mieux dire par les dispositions des affaires, ou si l'on veut encore par la manière dont avoit été traité M. de Longueville, il devint si différent de ce qu'on l'avoit toujours vu, qu'on ne le connoissoit plus. Il résistoit à tous les gens qui l'avoient voulu soumettre, et il le prenoit au-dessus de tous ceux qui mal à propos l'avoient pris sur lui.

Ensuite de toute cette conversation que mademoiselle de Longueville eut avec monsieur son père, elle avertit M. Servien qu'il étoit temps de parler de la négociation qui avoit été proposée entre eux, et qu'elle venoit de la disposer : ce que ce ministre ayant appris,

il sut si bien profiter de cette disposition, qu'il ne tarda guère à en tirer tout l'avantage qu'on en désiroit. Mais il fit connoître à M. de Longueville que la Reine auroit peine à avoir une confiance entière en lui, tant que son fils seroit à Montrond entre les mains de M. le prince. Il pressa même sa fille de lui en parler fortement; et mademoiselle de Longueville le fit avec tant d'adresse et de succès, que, malgré tous les efforts de madame de Longueville pour empêcher que son fils ne sortît de Montrond d'auprès du prince de Condé, M. de Longueville s'opiniâtra tant de le retirer d'auprès de ce prince, qu'on fut contraint de le lui rendre.

Comme le procédé de M. de Longueville avoit plus de rapport en ce temps-là avec le caractère d'esprit de sa fille qu'avec le sien propre, madame de Longueville se prenoit à elle de tout ce que faisoit ce prince : et c'est ce qui lui donnoit une si grande haine contre mademoiselle de Longueville, sans songer qu'elle-même étoit la seule cause de tout ce qui lui arrivoit de fâcheux, et qu'elle se l'attiroit, tant par les manières dont elle avoit vécu avec M. de Longueville, que par toutes les hauteurs et toutes les bizarreries qui l'avoient fait haïr presque de tout le monde, et qui avoient obligé mille gens à parler contre elle à son mari.

La cour, qui ne négligeoit rien, sachant cette aversion de madame de Longueville pour sa belle-fille, quoique assez mal fondée, s'en servit pour la faire tomber dans un piége dont elle ne se douta jamais, quoiqu'il fût cependant fort aisé à connoître.

Comme tout ce qui lui venoit de sa belle-fille lui

étoit odieux, on lui persuada qu'elle mettoit dans la tête de son père de l'emmener en Normandie avec lui, et de la faire enlever au cas qu'elle n'y voulût pas consentir. Elle fut fort effrayée de cet avis, contre lequel voulant se précautionner, elle se fit garder avec un grand soin; et, dans l'alarme où elle étoit, elle se trouva forcée d'employer M. le prince auprès de son mari, pour l'empêcher de l'emmener avec lui.

Si elle avoit été mieux informée de la vérité, elle auroit connu qu'il étoit aisé de réussir sans tant de peine à ce qu'elle désiroit avec tant de passion; parce que son mari ne songeoit à rien moins qu'à l'emmener, et que mademoiselle de Longueville, avec tout le reste des personnes qui lui étoient contraires, en avoient encore plus de peur qu'elle-même, dans la crainte que si elle suivoit son mari elle ne reprît du crédit auprès de lui, et qu'elle ne le remît encore dans de nouvelles affaires fatales à sa gloire et à son repos.

M. le prince, sollicité par madame de Longueville, se chargea donc de parler à M. de Longueville. Mais comme il lui étoit plus utile que sa sœur, il la lui sacrifia, en ce qu'ayant obtenu qu'elle n'iroit point en Normandie, chose qui lui fut peu disputée, il accorda à son beau-frère qu'elle iroit à Bourges, après être convenus l'un et l'autre qu'elle n'étoit pas d'une conduite qui permît de la laisser demeurer à Paris. Mais comme le jour n'étoit pas pris pour la conduire à Bourges, où il étoit bien plus honteux pour elle d'aller que si elle n'eût fait qu'un même voyage avec son mari, il lui resta quelque espérance que les affaires pourroient changer.

Sitôt qu'il eut été résolu que madame de Longue-

ville n'iroit point en Normandie, mademoiselle de Longueville, fortement excitée par la cour, pressa monsieur son père de hâter son voyage : ce qu'il fit aussitôt à sa persuasion; et, dès l'instant qu'il fut arrivé dans cette province, il s'y trouva plus puissant qu'il n'y avoit jamais été.

Pendant tous ces petits mouvemens, il se passoit peu de jours que quelques-uns des amis de M. le prince ne le quittassent; mais on ne pouvoit être content à la cour que M. le duc d'Orléans ne l'eût abandonné, parce que sans lui la retraite de tous les autres ne pouvoit être pour elle d'une grande conséquence.

Les ministres qui étoient demeurés auprès de la Reine s'avisèrent d'une intrigue qui fit réussir ce dessein. Le stratagême qu'ils mirent en usage fut la pomme de discorde entre toutes les parties, et fit échouer le traité que M. le prince projetoit avec la Reine. Enfin ce tour imprévu jeta ce prince dans des labyrinthes dangereux, dont il n'est jamais bien revenu. Voici ce que c'étoit.

M. Servien dit à M. le prince que comme il se défioit des promesses de la Reine et du cardinal, et qu'ils avoient envie de lui faire connoître toute la bonne foi avec laquelle ils désiroient se réconcilier avec lui, il avoit dessein de le lui persuader de leur part, et non par des paroles simplement; qu'il s'apercevroit de la considération qu'ils avoient non-seulement pour lui, mais encore pour ceux qu'il affectionnoit. M. le prince parut fort satisfait de ce qu'on lui promettoit, sans s'en éclaircir plus particulièrement.

Un mercredi de la Passion, qui étoit un jour de

conseil, M. le duc d'Orléans s'y étant trouvé pour y assister, on vit venir le chancelier Seguier que l'on croyoit exilé, le premier président Molé que l'on croyoit au Palais, et Chavigni, tous trois connus pour être amis intimes du prince de Condé, particulièrement le dernier, qui lui étoit entièrement dévoué. Mais on leur avoit fait signer à tous trois, avant que de les admettre au ministère, qu'ils seroient dans les intérêts de la Reine et du cardinal, préférablement à tous autres.

La Reine dit à M. le duc d'Orléans qu'elle les avoit mis dans le conseil, et qu'elle avoit ôté les sceaux à Châteauneuf pour les donner au premier président : dont M. le duc d'Orléans se mit dans une grande colère, et dit qu'ayant l'honneur d'être oncle du Roi et lieutenant général de la régence, on n'avoit point dû faire un changement de cette nature au conseil sans sa participation; et qu'il n'y reviendroit plus qu'on n'y eût donné ordre.

M. le prince de son côté demeura tout étourdi, ne sachant si ce qu'il voyoit lui étoit bon ou mauvais. Cependant il ne laissa pas de se retirer avec M. le duc d'Orléans, en déclarant qu'il ne pouvoit être content que Monsieur ne le fût; mais quand il eut fait un peu de réflexion et pris conseil, il comprit que ces nouveautés lui étoient préjudiciables, et que c'étoit pour le rendre suspect. Aussi voulut-il s'en justifier: et étant allé chez madame de Chevreuse, il y fit des sermens terribles qu'il n'avoit rien su de ces nouveaux changemens. Mais il n'en fut pas mieux cru, et ses sermens ne servirent qu'à donner de l'horreur pour lui, parce qu'on les croyoit tous faux : ce

qui cependant, en cette occasion, étoit une grande injustice.

M. le duc d'Orléans, la Fronde et le public ne faisoient aucun doute que M. le prince n'eût part à ce qui étoit arrivé, n'y ayant, à ce qu'il leur sembloit, nulle apparence que la Reine, toute prisonnière qu'elle étoit au Palais-Royal, eût osé une pareille chose sans l'avoir concertée avec M. le prince.

Il y eut ensuite un conseil au palais d'Orléans sur le mécontentement de Monsieur à l'égard de la Reine. M. de Beaufort y parla fort mal à son ordinaire; le coadjuteur y donna des avis fort violens, et entre autres de jeter des pierres contre le Palais-Royal. Sur quoi M. le prince, lorsqu'on lui demanda le sien, en se moquant visiblement d'eux répondit qu'il ne savoit point la guerre des cailloux, et qu'il falloit demander à ces messieurs comment elle se pratiquoit : ce qui augmenta encore la défiance qu'on avoit de lui.

Les ministres qui traitoient avec ce prince ne lui parlèrent plus du gouvernement de Provence pour son frère; et il fallut qu'il abandonnât avec ce gouvernement toutes ses autres prétentions, parce qu'étant devenu suspect au parti opposé, il se trouva forcé de se contenter de ce qu'on lui voulut donner.

On négocia ensuite avec M. le duc d'Orléans pour l'apaiser, et on lui fit trouver bon que ces messieurs demeurassent au conseil, pourvu qu'on rendît les sceaux à M. de Châteauneuf, et qu'il demeurât ministre. On dit à la cour que c'étoit à la considération de M. le prince qu'on ôtoit les sceaux à M. Molé : ce qui, selon l'intention que l'on en avoit, de zélé et fidèle ami que ce premier président étoit de M. le prince, le fit

devenir son plus grand ennemi; et ce qui fut dans la suite d'un préjudice extrême pour ce prince, par la grande considération où étoit alors le premier président.

Après cela, on proposa à M. le duc d'Orléans d'agréer que le mariage de mademoiselle de Chevreuse fût rompu : à quoi il consentit aisément ; et l'on croit que ce qui en fut cause, c'est qu'on lui fit craindre que la maison de Condé ne devînt trop puissante si ce mariage s'accomplissoit.

Dès la semaine sainte, Monsieur revint chez la Reine au Palais-Royal, où elle fit venir le prince de Conti, pour lui dire de ne pas conclure sitôt son mariage avec mademoiselle de Chevreuse.

Monsieur le prince et madame de Longueville ne s'étoient point fiés en lui du dessein qu'ils avoient de le rompre, car ce prince étoit devenu fort amoureux de sa maîtresse; mais ils lui dirent de si terribles choses d'elle, qu'il eut autant d'impatience d'avoir des défenses de la Reine sur ce sujet qu'il en avoit eu d'épouser cette jeune princesse.

Cette excuse des défenses de la Reine parut très-mauvaise, parce qu'elle n'avoit aucun pouvoir en ce temps-là ; et dans la situation où étoient les choses, comme cette alliance s'étoit projetée et proposée non-seulement sans l'aveu de cette princesse, mais encore contre ses sentimens, elle pouvoit bien s'exécuter tout de même.

M. le prince envoya le président Viole à madame de Chevreuse, pour lui rendre compte des ordres de la Reine, et pour l'assurer cependant que, malgré cela, c'étoit une affaire qui n'étoit que différée sans être rompue ; qu'ils iroient, son frère et lui, la voir pour

s'en expliquer mieux avec elle. Mais en prenant des mesures pour exécuter ce qu'ils lui avoient promis par le président Viole, M. le prince dit à son frère que lui seul étoit en obligation de faire cette démarche, comme la partie la plus intéressée; et que pour lui il ne pouvoit plus voir madame ni mademoiselle de Chevreuse, par l'embarras que cela lui feroit.

Le prince de Conti, pour s'en défendre, lui dit qu'étant son aîné, la chose le regardoit plus que lui du côté de ces sortes de ménagemens; qu'à l'égard de l'embarras qu'il en appréhendoit, il seroit encore plus grand pour lui, par la raison qu'étant le plus intéressé il étoit par conséquent le plus engagé; et la fin de toute cette conversation entre ces deux princes fut qu'ayant tourné la chose en complimens, et puis les complimens en raillerie et en plaisanterie, ils ne firent qu'en rire; et enfin, quoiqu'ils eussent mandé à madame de Chevreuse qu'ils iroient la trouver, ils n'y allèrent ni l'un ni l'autre, et ils ne la virent plus depuis.

Alors des deux partis ce fut à qui se hâteroit le plus de faire ôter la garde des bourgeois, qui tenoient le Roi et la Reine comme prisonniers dans le Palais-Royal.

Ainsi donc M. le prince rompit entièrement avec les frondeurs, et il y rompit même avec une très-grande tranquillité, par le mépris qu'il avoit pour eux: il les comptoit comme les derniers hommes du monde, et incapables par conséquent de pouvoir la moindre chose contre lui. Mais ce qu'il y a de très-surprenant en cela, et même de presque incroyable d'un esprit tel que le sien, c'est que ces mêmes gens de qui il témoignoit faire si peu de cas lui parurent dans la

même semaine si redoutables, sans qu'il fût pourtant rien arrivé depuis ; et ils lui devinrent si considérables, que, mal avec eux, il ne se crut plus en sûreté en aucun lieu du monde.

M. le prince parut de bien meilleur sens en craignant les frondeurs qu'en les négligeant. Car aussitôt qu'il eut rompu avec eux, il arriva ce que tout le monde avoit prévu, et dont il ne s'étoit point douté, quoique cela n'eût pas dû cependant lui être difficile ; il arriva, dis-je, ainsi qu'on l'avoit prédit, que les frondeurs se raccommodèrent avec la cour contre lui : à quoi ils n'eurent pas beaucoup de peine, parce que la Reine avoit bien plus d'envie de se voir défaite de ce prince que d'eux.

La haine que les frondeurs, et particulièrement le coadjuteur et madame de Chevreuse, avoient pour M. le prince et pour madame de Longueville alloit si loin, qu'elle leur avoit fait oublier toutes les autres haines, jusqu'à celle qu'ils avoient pour le Mazarin avec lequel ils traitèrent tout de nouveau, sans paroître rebutés par les autres traités qui leur avoient si peu servi. Mais véritablement dans celui-ci il y avoit une clause si extraordinaire qu'elle mérite bien qu'on en fasse mention, qui est que le coadjuteur diroit toujours du mal du cardinal Mazarin afin de conserver toujours le crédit qu'il avoit parmi le peuple, et que par ce moyen il demeurât en état de l'y mieux servir.

Par ce nouveau traité, il fut résolu pour la seconde fois de reprendre M. le prince prisonnier. Comme il n'alloit plus au Palais-Royal par la défiance où il étoit, on ne put point aussi prendre de mesures pour l'y arrêter.

La Reine, qui ne se fioit pas trop aux gens de cette cabale, leur dit qu'elle ne vouloit pas le faire prendre à l'hôtel de Condé, de peur que sa prise ne fît trop de bruit à Paris, et qu'elle n'y causât même de grands meurtres. Cependant on faisoit défiler des troupes du côté du faubourg Saint-Germain.

M. le prince, qui étoit toujours sur ses gardes, se retira la nuit à Saint-Maur ; et il parut n'avoir profité de ses prisons que pour en être plus défiant, parce qu'elles lui avoient laissé toutes ses autres humeurs.

Il envoya Vigneul à madame de Longueville pour lui apprendre sa retraite, et pour lui dire qu'elle n'avoit que faire de l'y aller trouver ; mais malgré cette précaution, et quoiqu'elle eût même une joue fort enflée, elle ne laissa pourtant pas de partir aussitôt, afin seulement de conserver la réputation qu'elle avoit d'être bien avec son frère. Elle se plaignoit après cela que, toute malade qu'elle étoit, elle avoit été obligée de partir par les grands empressemens de ce prince, afin de persuader mieux la confiance qu'il avoit en elle.

Le départ de M. le prince (1) fit un fort grand bruit ; et l'on fut s'offrir au Palais-Royal et à Saint-Maur, tout comme des particuliers auroient fait dans des querelles particulières : et ceux qui alloient d'un côté n'alloient plus de l'autre. Mais on remarqua que peu de gens allèrent à Saint-Maur, dont M. le prince eut beaucoup de chagrin ; et, par la réflexion que trois mois auparavant toute la France avoit été pour lui, il en demeura fort surpris.

(1) *Le départ de M. le prince :* Il sortit furtivement de Paris dans la nuit du 6 au 7 juillet 1651.

La crainte qu'on avoit eue un temps de M. le prince étoit entièrement dissipée. C'étoit une des plus grandes pertes qu'il eût faites à sa prison ; et, à la réserve des huit premiers jours qui suivirent sa sortie, on ne revint jamais à cette grande terreur qu'il avoit autrefois donnée, quoi qu'il pût faire après cela.

Le lendemain que M. le prince de Condé fut à Saint-Maur, M. le prince de Conti alla au parlement, ou il dit qu'il venoit de la part de monsieur son frère leur rendre compte de sa sortie de Paris, et que si elle n'avoit pas été si prompte il auroit été arrêté tout de nouveau ; que c'étoient les effets de l'ancienne haine du Mazarin, parce qu'il s'étoit opposé à son retour ; et que certainement, quoique le ministre fût loin de la cour, son esprit y régnoit toujours par Le Tellier, Servien et Lyonne, qui étoient ses créatures ; que monsieur son frère ne pouvoit plus ni se fier à la Reine ni aller au Palais-Royal tant qu'ils y seroient, et qu'il falloit les en chasser aussi bien que le cardinal.

Le parlement ne prit pas cela tout-à-fait comme se l'étoit imaginé M. le prince. Cependant le prince de Conti ne laissa pas d'y retourner plusieurs fois, et d'y tenir toujours à peu près le même discours.

Le maréchal de Gramont fut trouver le prince de Condé de la part de la Reine, pour savoir le sujet de son mécontentement. Ce prince se plaignit qu'on l'avoit voulu arrêter, dit qu'il ne pouvoit être en sûreté que les trois ministres ne fussent partis, et que sitôt qu'ils le seroient il rendroit ses devoirs au Roi et à la Régente.

La Reine, de son côté, disoit que M. le prince ne faisoit tant de bruit que pour avoir encore quelques

nouveaux avantages; qu'il étoit insatiable, et que plus on lui donnoit et plus il vouloit avoir ; que l'on venoit de lui donner la Guienne, et qu'il vouloit encore avoir autre chose; mais qu'elle étoit résolue de n'en être plus la dupe, quoi qu'il pût faire. Et comme elle ne croyoit pas devoir alors éloigner ses ministres, elle dit aussi que, pour les caprices de M. le prince, elle n'ôteroit pas ceux qui étoient de son conseil; que ce n'étoit qu'un prétexte, et que s'ils n'y étoient plus, ce prince trouveroit de nouveaux sujets de se plaindre.

Quoique M. le cardinal ne fût pas toujours cru lorsqu'il étoit loin, il ne laissoit pourtant pas de conserver une très-grande autorité ; et comme on s'adressoit toujours à lui pour toutes les grâces et pour toutes les affaires d'importance, on ne manqua pas de lui donner avis de celle-ci : sur laquelle il manda qu'il falloit absolument faire retirer les trois ministres, afin d'ôter à M. le prince tout sujet de plainte, et de le mettre entièrement dans son tort, en faisant voir que son dessein n'étoit que de brouiller. Si bien que, lorsqu'on s'y attendoit le moins, la Reine relégua ces trois ministres dans leurs maisons ; ensuite de quoi elle manda à M. le prince qu'elle avoit bien voulu encore le satisfaire en cela, et s'il ne vouloit pas au moins faire quelques pas pour elle, après qu'elle en avoit tant fait pour lui.

M. le prince, qui ne s'étoit jamais figuré qu'on dût ôter ces trois ministres, n'avoit point aussi pensé à ce qu'il diroit si on le satisfaisoit là-dessus : de sorte qu'il ne put jamais ni rien trouver ni rien alléguer pour prétexte de son mécontentement. On crut alors que

le cardinal n'avoit cette complaisance que pour rendre M. le prince encore plus criminel s'il n'y répondoit pas. Mais ce n'étoit point là du tout la principale raison de ce ministre : il en avoit d'autres fort essentielles pour lui qui l'avoient engagé à agir comme il avoit fait.

La Reine lui avoit mandé que M. Servien s'étoit trop avancé avec M. le prince, et qu'on auroit fort bien pu se défendre de lui donner le gouvernement de Guienne; et M. de Lyonne, neveu de M. Servien, ayant su que le Mazarin avoit cette pensée de son oncle, et croyant peut-être qu'elle lui avoit été inspirée par M. Le Tellier, il lui manda que ce ministre prenoit un trop grand ascendant sur l'esprit de la Reine : ce qui fit faire plusieurs réflexions au cardinal; outre qu'il n'étoit pas content que, dans son absence, on eût fait tant de choses sans sa participation.

D'un autre côté, madame de Chevreuse, le coadjuteur et les autres frondeurs surent peindre avec de si étranges couleurs l'ingratitude de M. le prince pour eux, son manquement de foi sur le mariage de son frère, et généralement sur tous les autres articles qu'il leur avoit promis, qu'ils le décrièrent à un point que cela ne se peut comprendre.

Il étoit abandonné de tout le monde : on n'avoit pas la moindre confiance en lui; il n'eut dans ses intérêts que ceux qui ne pouvoient s'en dégager avec honneur. Si bien qu'il connut trop tard que ses manquemens n'étoient pas d'une nature à pouvoir être tournés en plaisanterie, comme il se l'étoit imaginé. Car il n'avoit point fait jusqu'alors aucune de ces réflexions

utiles qu'il fit depuis si heureusement, et qui le portèrent à pratiquer avec tant d'exactitude des vertus solides, dont il ignoroit même le nom en ce temps-là.

Ce prince, sachant comme les frondeurs le déchiroient, ne les épargnoit pas aussi, et dit que madame de Chevreuse lui avoit proposé de prendre la régence. Quoiqu'elle assurât que cette proposition venoit de lui, tout le monde crut M. le prince : car, comme il étoit plus puissant qu'elle, il lui eût été fort aisé d'avoir la régence s'il l'avoit voulu ; et, comme elle étoit plus habile aux affaires que lui, il y avoit bien de l'apparence qu'elle lui avoit donné ce conseil. On ne sait même ce qui put l'empêcher de le suivre ; car on ne lui pouvoit rien donner par un accommodement, qui ne fût beaucoup moindre que ce qu'il auroit pu prendre dans l'administration de la régence. Mais ce prince marqua si peu de prévoyance sur ce qui le regardoit, par le trouble où il se trouva et par la trop grande assurance qu'il avoit de lui-même, qu'il oublia, après sa retraite à Saint-Maur, de s'assurer du comte de Carces, qui étoit maître de la Provence, dans le temps qu'il le pouvoit le plus utilement ; et il ne s'en souvint que deux jours après que Carces fut engagé avec la cour. Mais, ainsi qu'on l'a déjà remarqué, il sembla que, pour le bonheur de la France, le ciel, favorable au Roi et à la Reine régente, aveuglât toujours ce prince sur ses propres intérêts, tant qu'ils furent opposés à son devoir.

Cependant M. le duc d'Orléans continuoit toujours à être irrité. Il étoit ennemi déclaré du cardinal, et mal satisfait de la Reine et de M. le prince, depuis

que ces nouveaux ministres étoient entrés dans le conseil sans sa participation. Dans cet esprit d'aigreur, il sut tellement balancer les deux partis par son mécontentement joint à son incertitude ordinaire, aussi bien qu'à celle du parlement, qu'il leur ôta tout leur crédit à tous, sans même en conserver beaucoup pour lui ; et l'on demanda en ce temps-là qu'étoit devenue l'autorité royale, puisque, la Régente l'ayant perdue, elle ne paroissoit passée à aucun autre.

Ensuite de cela M. le prince vint plusieurs fois lui-même au parlement, où il fit venir beaucoup de gens armés dans la grand'salle ; et la Reine y envoya des compagnies tout entières pour y garder le coadjuteur, tant les intérêts étoient changés.

Dans une de ces assemblées, où il y avoit plus de gens de guerre qu'à l'ordinaire, le premier président Molé dit qu'il étoit étrange que le lieu destiné à rendre la justice fût devenu une place d'armes ; et ajouta que, pour rétablir les choses dans l'ordre et dans la tranquillité où elles devoient être, et faire disparoître ces gens armés, il falloit que chacun fît retirer ceux qu'il connoissoit.

Le coadjuteur fut au passage des huissiers pour dire aux gens de guerre qu'ils se retirassent, afin de satisfaire le premier président; et M. de La Rochefoucauld se leva aussi, comme s'il avoit eu la même envie de faire retirer les gens du parti de M. le prince. Mais ce ne fut que pour fermer la porte au coadjuteur qui étoit sorti, et qui fut dans un très-grand péril par les gens de guerre qui y étoient, et plus encore par le peuple qui étoit fort animé contre lui, parce qu'ils le croyoient Mazarin.

M. de Brissac, qui s'aperçut de ce qui s'étoit passé, se leva de sa place pour ouvrir la porte au coadjuteur et pour le faire rentrer; et il dit à M. de La Rochefoucauld que, s'ils étoient dans un autre lieu, il lui donneroit cent coups d'éperons, parce qu'il ne valoit pas la peine qu'on se battît contre lui: ensuite de quoi ils revinrent dans leur place; et M. de La Rochefoucauld, en serrant la main du coadjuteur et celle du duc de Brissac, leur dit à demi bas : « Je voudrois « vous avoir étranglés. » Sur quoi le coadjuteur lui repartit, en l'appelant du nom que la Fronde lui avoit donné : « Ne vous émouvez point tant, cama- « rade La Franchise, il ne peut rien arriver entre vous « et moi; car vous êtes un poltron, et je suis un « prêtre. » Ceux qui étoient présens à cette conversation tâchèrent de l'adoucir; mais tout ce qu'ils purent faire fut de la rompre.

Avec tout l'esprit qu'avoit M. le prince, il se tiroit toujours assez mal des assemblées du parlement; et le premier président, qui ne l'aimoit plus, lui rompoit toujours en visière. Il lui demandoit pourquoi il ne voyoit pas la Reine, et si c'étoit qu'il voulût élever autel contre autel.

Durant toutes ces assemblées du parlement, on ne laissoit pas de négocier toujours entre la Reine et M. le prince; mais on lui offroit peu de chose. C'étoit l'esprit de la cour de ce temps-là de réduire tout en négociation.

M. le prince, de son côté, souhaitoit beaucoup l'accommodement. Il haïssoit les partis, et il savoit bien qu'il n'y étoit pas propre. Mais madame de Longueville, qui voyoit bien qu'elle alloit être reléguée

à Bourges, comme on l'avoit promis à son mari, vouloit la guerre, afin que M. le prince pût aller à son gouvernement, dans l'espérance qu'elle lui pourroit être plus utile dans la guerre que dans la paix; et que M. de Longueville ne le suivant point en Guienne, il ne seroit plus si considéré de M. le prince à son préjudice.

Le duc de La Rochefoucauld étoit de même sentiment, parce qu'il vouloit s'éloigner de Paris à quelque prix que ce fût, ayant peur qu'un prince, dont il connoissoit bien mal le caractère, ne l'y fît tuer, ou que les frondeurs ne l'y fissent battre. De sorte que madame de Longueville et La Rochefoucauld obsédoient si bien M. le prince, qu'ils le portèrent à faire tout ce qu'ils voulurent, quoiqu'il n'eût ni estime ni amitié pour aucun des deux.

Comme ils le connoissoient à fond, ils se servirent de ses deux principaux foibles, dont l'un étoit l'intérêt, et l'autre la vanité de croire qu'on le craignoit toujours beaucoup, et que l'on ne se pouvoit passer de lui. Ils lui insinuèrent donc que la Reine appréhendoit fort qu'il ne formât un parti; et que s'il faisoit la moindre démarche pour le faire croire, ou bien qu'il feignît de tourner ses pas du côté de la Guienne, on lui enverroit offrir tout ce qu'il pourroit souhaiter. De sorte qu'il n'eut pas de peine à se laisser persuader là-dessus.

Il se disposa donc pour partir, et il envoya auparavant sa sœur à Bourges, comme il avoit promis à son mari.

Mademoiselle de Longueville avoit été fort maltraitée de madame sa belle-mère et de M. le prince,

lorsqu'elle n'avoit rien fait contre eux ; et quand elle parut entièrement pour la cour, et qu'elle fut une des premières à aller chez la Reine, M. le prince la vint voir : il lui rendit compte de toutes ses affaires, et par mille complaisances il fit tout ce qu'il put pour la ménager. Ce qui fait voir, aussi bien que des actions plus importantes, que, dans ces temps, moins on étoit soumis à ceux de la maison de Condé, et plus on en étoit considéré.

Les flatteries intéressées et hors de saison que prodigua ce prince n'eurent pas un fort grand succès pour lui auprès de mademoiselle de Longueville. Sa conscience, ses connoissances et les intérêts de son père ne lui pouvoient pas permettre d'en être ni surprise, ni séduite, ni corrompue.

Comme en ce temps-là toutes les affaires se faisoient au palais, et que tout étoit réglé par les délibérations du parlement, les princes, et tous ceux qui y avoient intérêt, ne manquoient pas aussi de se trouver à toutes les assemblées qui s'y faisoient. M. le duc d'Orléans, qui parloit admirablement bien, y paroissoit beaucoup. M. le prince, qui parloit fort mal en public et qui de plus étoit très-étourdi des orages qu'il prévoyoit, n'y brilloit pas tant ; et il ne réussissoit seulement qu'aux répliques, sur ce qu'on lui disoit d'offensant.

La Reine cependant voyoit avec assez de tranquillité le peu de crédit qu'elle avoit, dans la pensée que la majorité du Roi approchoit, et que dans cette majorité elle trouveroit la fin de ses peines avec l'abaissement de ses ennemis. Depuis que MM. Le Tellier, Servien et de Lyonne furent partis, MM. de Château-

neuf et de Villeroy (1) la gouvernèrent tout comme les autres avoient fait, quoiqu'ils l'eussent trahie de concert avec madame de Chevreuse.

Dès qu'ils furent seuls au conseil, ils lui firent donner une déclaration par laquelle elle s'engageoit de ne faire jamais revenir le cardinal, sans s'apercevoir du tort que lui pouvoit faire une pareille déclaration. Il est vrai que l'on crut que la Reine l'avoit faite avec la participation de ce cardinal. Mais on a vu depuis une lettre de lui, écrite à M. de Brienne, où il s'en plaint extrêmement, et où il en paroît fort offensé.

Le coadjuteur ne sachant plus que faire, et voyant qu'il avoit peu d'agrément dans les deux partis, s'avisa de prendre un nouveau ton. Il dit que, pour ne se plus mêler de rien, il vouloit se retirer, et ne se divertir plus que de ses oiseaux. Il ne prétendoit pas cependant qu'on le crût; et au contraire il vouloit faire imaginer par cet art de fort grands mystères.

Mais, comme la vérité se fait toujours connoître, on jugea aisément que ce qu'il disoit sans le vouloir persuader le faisoit paroître encore plus véritable qu'il ne pensoit et qu'il n'eût voulu.

La majorité du Roi étant sur le point d'arriver, M. le prince vit bien qu'il seroit encore moins en sûreté qu'il n'y étoit auparavant; mais, entêté toujours de la peur que son départ donneroit, il se détermina enfin de partir pour la Guienne le plus tôt qu'il lui seroit possible.

Il résolut donc de ne se point trouver à la cérémonie de la majorité, et alla sur le chemin de Nor-

(1) *De Villeroy* : Nicolas de Neufville, duc et pair, et maréchal de France. Il étoit gouverneur du jeune Louis XIV.

mandie à un rendez-vous qu'il y avoit donné à M. de Longueville, pour savoir s'il n'y avoit rien à faire avec lui.

Mais voyant que sa peine étoit inutile, et que son beau-frère vouloit être toujours inviolablement attaché au Roi et soumis à tous ses ordres, sans se rapprocher de Paris il se mit en route pour aller droit à son gouvernement.

Ce prince étoit si persuadé qu'aux premiers pas qu'il feroit on lui offriroit tout, qu'il attendoit des courriers dans bien des lieux où il passa, et où il séjourna même pour les y attendre. Mais n'en voyant point venir, la colère le prit contre ceux qui l'avoient embarqué à ce voyage; et, en disant des choses horribles à M. le prince de Conti, à madame de Longueville et à La Rochefoucauld, il leur reprocha qu'ils l'avoient engagé dans un étrange parti, mais qu'ils en seroient plus tôt las que lui, et qu'ils l'abandonneroient.

Le Roi ayant eu treize ans accomplis le 5 de septembre, il choisit le 7 du même mois pour faire la cérémonie de sa majorité; et il fut au parlement, selon la coutume, pour se faire déclarer majeur. Là il fit un remercîment à la Reine sa mère des soins qu'elle avoit pris pendant sa régence, et il n'en fit point au duc d'Orléans qui y avoit eu part comme lieutenant général: ce qui l'offensa beaucoup. Mais on feignit à la cour de ne savoir rien de son mécontentement, que bien des gens prirent grand soin d'augmenter.

Un peu avant la fin de la régence on avoit ôté les sceaux à Châteauneuf, pour les donner au premier président Molé. Mais comme dans cette rencontre il falloit deux personnes différentes, parce qu'il n'étoit

pas possible que le même homme fît les deux charges, celle de chancelier et celle de premier président, on laissa les sceaux au chancelier pour quelques jours seulement. On ôta de même les finances au président de Maisons, pour les donner à La Vieuville.

On prit à la cour les premières démarches que fit M. le prince pour des actes d'hostilité; et l'on fit une déclaration contre lui, laquelle fut communiquée à M. le duc d'Orléans pour savoir s'il n'y trouveroit rien à redire. Il y fit seulement changer deux lignes : ce qui fit croire qu'il approuvoit le reste dont il n'avoit point parlé. Cependant quand on porta cette déclaration au parlement, il s'y opposa de la plus grande force du monde, dont la Reine et les ministres furent extrêmement surpris; mais il fallut pourtant le souffrir, comme beaucoup d'autres choses.

Le coadjuteur fut nommé au cardinalat; mais on ne crut pas trop que cela pût réussir : car il étoit assez facile à juger, après tout ce qui s'étoit passé, que la cour ne vouloit seulement que l'éblouir.

Aussitôt que M. le prince fut parti, la cour prit résolution de le suivre, afin de ne lui pas donner le loisir de mettre ordre à ses affaires. La Reine fut bien aise aussi de tirer le Roi hors de Paris, où ils avoient été l'un et l'autre long-temps prisonniers, et où ils n'avoient pu être sûrement depuis le commencement des cabales de la Fronde.

M. le prince passa par le Berry, qu'il fit déclarer en sa faveur, et la Guienne ensuite. Mais dès que le Roi approcha, ces provinces furent encore plus promptes à rentrer dans leur devoir qu'elles ne l'avoient été à se mettre dans l'autre parti. M. de Rohan-Chabot fit

déclarer pour la cour Angers, dont il étoit gouverneur pour M. le prince; et M. Du Dognon fit déclarer Brouage et La Rochelle, à cause, disoit-il, des obligations qu'il avoit eues à M. le duc de Brezé.

A l'égard de Du Dognon, ce ne fut seulement que pour les formes qu'on l'attaqua: car il ne fit aucune résistance. On croit qu'avant de partir de Paris il avoit fait son accommodement, par lequel on lui donnoit un bâton de maréchal de France pour ses gouvernemens.

M. de Nemours suivit M. le prince par la seule raison qu'il s'étoit embarqué dans ses intérêts, n'étant pas d'ailleurs fort satisfait de lui.

Le prince de Tarente, sans savoir trop bien pourquoi, s'en alla le trouver lorsque tout le monde le quittoit. Mais comme la reconnoissance n'étoit pas la vertu chérie de la maison de Condé, l'on n'en eut guère pour un homme qui venoit sans avoir ni troupes ni places qui pussent servir à son parti. Tout ce que M. le prince dit lorsqu'il sut qu'il venoit fut: « Hé! qu'est-ce que nous ferons de Tarente, et qui « peut nous l'avoir envoyé? »

Ce M. de Tarente ne fut pas mieux traité dans la suite. Car comme lui et M. de La Rochefoucauld eurent assiégé Cognac, et qu'une partie de leurs troupes ayant passé, le pont se rompit, ils ne purent empêcher les troupes du Roi de le secourir, et de défaire toutes celles des leurs qui avoient passé.

M. le prince vint tout furieux leur faire mille reproches, et leur dit entre autres choses qu'ils n'avoient pu prendre Cognac, et qu'en un instant l'ombre et la botte de Marsin l'auroient pris. Ce qui rendoit

ce prince si chagrin d'avoir manqué cette place, c'est qu'il avoit compté qu'elle lui devoit servir de passage pour sortir de la province; et que, de plus, il s'étoit engagé qu'en s'en rendant le maître il porteroit la guerre ailleurs : et par ce mauvais succès il se voyoit hors d'état de pouvoir exécuter ce qu'il avoit promis.

D'ailleurs le Roi avançoit en Guienne: ce qui faisoit perdre à ce prince beaucoup de son crédit, et ce qui dégoûtoit même encore extrêmement tous ceux de son parti : outre qu'il fut très-mal servi par les gens qui avoient reçu ses ordres et son argent pour lui lever des troupes, et qui n'en levèrent pas la dixième partie de celles qu'il pouvoit attendre, et qu'on lui avoit fait espérer. Aussi auroit-il été entièrement perdu dès ce moment-là, sans la résolution que prit le cardinal, par laquelle il rétablit lui-même les affaires de ce prince : ce qui donna lieu en ce temps-là de dire que les chefs de parti ne se maintenoient pas si bien par leur habileté que par les fautes de leurs ennemis. Cette résolution du cardinal fut de revenir à la cour; et je vais instruire des raisons qui lui en donnèrent envie.

Le public étoit persuadé que Mazarin étoit toujours dans une grande faveur auprès de la Reine, et que pour le faire revenir elle seroit capable de renverser tout le royaume; mais, pour ce cardinal, il s'apercevoit qu'elle étoit fort accoutumée à se passer de lui. Les ministres s'en apercevoient encore mieux. Mais comme Châteauneuf et Villeroy auroient eu peine à lui devenir assez agréables par eux-mêmes pour s'emparer de toute la faveur, et qu'ils ne vouloient point que les desseins qu'ils avoient d'être seuls les

maîtres du ministère parussent d'abord, connoissant le penchant que cette princesse avoit pour ses parens et pour les étrangers, ils introduisirent le prince Thomas de Savoie, son cousin germain (1), dans la place du cardinal Mazarin.

Ce prince étoit un homme assez pesant, lequel avoit néanmoins de très-bonnes intentions, et qui savoit la guerre, quoiqu'il y eût toujours été malheureux. D'ailleurs, lorsqu'on pouvoit s'apercevoir qu'il avoit du sens, on trouvoit qu'il étoit bon; mais on ne s'en apercevoit pas souvent, parce qu'il étoit bègue, qu'il parloit fort gras et un mauvais français, et qu'avec tout cela il étoit encore sourd. On faisoit toutes les dépêches en sa présence, et la Reine prenoit une grande confiance en lui. Mais, ce qui est rare, c'est qu'il fut favori et presque premier ministre, sans qu'il en eût seulement le moindre soupçon.

Le cardinal, qui en savoit plus de nouvelles que lui-même, étoit fort mécontent de tout ce qui se passoit à la cour; et il avoit peur que, s'il en demeuroit plus long-temps éloigné, il n'eût peine à y revenir. Madame de Navailles, femme d'un homme attaché à lui, pressant un jour son retour auprès de la Reine, cette princesse lui dit ces mêmes mots : « Ma pauvre « femme, vous pouvez juger que personne ne sou- « haite tant que moi qu'il revienne; mais le pauvre « homme est malheureux : les affaires vont fort bien « entre les mains de ces gens-ci, et il faut qu'avant « son retour on ait poussé M. le prince. »

Ce que la Reine dit à cette dame, et ce que le car-

(1) *Son cousin germain:* Il étoit beau-frère de la duchesse de Savoie, sœur de Louis XIII.

dinal apprit encore de plusieurs autres endroits, le pressa de revenir à quelque prix que ce fût, et lui fit croire qu'il étoit perdu s'il tardoit davantage.

Comme il avoit conservé un grand ascendant sur l'esprit de la Reine et sur les ministres, dès l'instant qu'il manda qu'il falloit qu'il revînt, et qu'il étoit à propos que le Roi lui écrivît pour le lui commander, on n'osa s'y opposer, quoiqu'à regret; et le prince Thomas seul souhaitoit son retour de bon cœur, parce qu'il ne prévoyoit pas qu'il en perdroit sa place.

Châteauneuf et Villeroy, sans paroître vouloir contredire à ce qui se proposoit, firent écrire par un nommé Bartet, secrétaire du cabinet, la lettre que le cardinal avoit demandée au Roi : et ils se servirent de ce Bartet, parce qu'ils le savoient dévoué au coadjuteur, à qui ce secrétaire du cabinet ne manqueroit pas de l'apprendre; et ils ne furent point trompés dans leur attente. Bartet en donna avis aussitôt au coadjuteur qui avoit eu un nouveau mécontentement de la cour, en ce qu'il s'étoit fait de nouveaux cardinaux, et qu'il ne l'avoit pas été.

Aussitôt que le coadjuteur sut la lettre dont il s'agissoit écrite, il alla apprendre cette nouveauté à M. le duc d'Orléans qui étoit demeuré à Paris. Cette nouvelle l'irrita fort : il en fit part au parlement, et n'oublia rien pour l'animer là-dessus; à quoi il n'eut pas beaucoup de peine à réussir, parce que ces messieurs y avoient déjà tous assez de disposition. Il fut délibéré que l'on enverroit sur la frontière deux conseillers au cardinal, pour lui signifier de ne point rentrer dans le royaume.

La Fronde, sur cette nouvelle, se ranima plus que

jamais contre la cour. L'animosité devint même si grande qu'elle porta la guerre et le feu dans bien des lieux du royaume; et la cour se trouva forcée de laisser là M. le prince jusqu'à un autre temps pour se rapprocher de Paris. Mais, avant que d'en être bien proche, on attendit le retour du cardinal Mazarin, que le maréchal d'Hocquincourt ramena (1).

[1652] Ce cardinal mit son prétexte de revenir sur ce que, sachant que le Roi avoit la guerre contre M. le prince, il lui amenoit des troupes pour le secourir; mais ce fut un secours bien malheureux, qui fit perdre bien des places à la France, qui causa la mort à bien des gens, et qui fit bien plus d'ennemis à la Reine que ces troupes n'en pouvoient détruire.

Le prince Thomas étoit ravi de tous ces mouvemens, parce qu'il étoit persuadé que les avantages qui lui en revenoient, lui étant procurés par le cardinal, s'augmenteroient à son retour; et il ne se défioit que de ceux qui l'avoient véritablement favorisé. Mais il fut bien surpris ensuite de voir son crédit si diminué au retour de ce ministre, qu'on le réduisit à ne se plus mêler de rien.

La Reine cependant ne laissa pas pour cela de l'aimer toujours; mais il n'en fut qu'un peu plus malheureux encore : car le cardinal, qui ne le croyoit pas si simple qu'il étoit, le regarda toujours depuis comme un homme qui avoit voulu prendre sa place.

Châteauneuf fut chassé de la cour, et Villeroy ne demeura que par sa grande adresse et son extrême

(1) *Que le maréchal d'Hocquincourt ramena :* Mazarin rentra en France au commencement de janvier 1652, et il arriva à Poitiers, où étoit la cour, le 28 du même mois.

soumission. La Reine étoit dans le plus malheureux état du monde : toute la France ne lui pouvoit pardonner qu'elle s'opiniâtrât à maintenir toujours ce ministre dans les affaires, malgré tout ce qui en pouvoit arriver ; et ce ministre ne lui vouloit guère moins de mal, de ce qu'il avoit connu qu'elle ne vouloit pas qu'il revînt. Il résolut donc à son retour, voyant le Roi majeur, de se conserver bien auprès de lui, indépendamment de la Reine, et même d'éloigner cette princesse des affaires aussi bien que des bonnes grâces du Roi : à quoi il a toujours travaillé depuis, ainsi qu'en portent témoignage ceux qui sont bien instruits de tout ce qui se passa de plus secret sous la régence.

On étoit donc agité par divers intérêts et par diverses inquiétudes à la cour, lorsqu'enfin le cardinal y arriva avec le maréchal d'Hocquincourt, qui commandoit son escorte. On crut y revoir ce ministre dans la même puissance qu'il y avoit toujours eue : et la Reine affecta d'être transportée de joie de son retour, quoique l'on ait bien su depuis qu'elle n'en eut pas tant.

Il est vrai néanmoins que d'abord elle se trouva soulagée d'avoir quelqu'un sur qui elle pût se reposer, et qui la déchargeât de l'embarras de toutes les affaires ; mais cela ne dura pas long-temps, et elle auroit bien voulu dans la suite avoir moins de loisir et plus de peine, et avoir conservé toute son autorité. Mazarin ne lui parloit plus de rien, et il ne témoignoit pas même avoir pour elle toute la déférence qu'il lui devoit : ce qui parut fort étrange à la Reine, parce que, dans l'absence du cardinal, les ministres l'avoient accoutumée à recevoir d'eux des marques qu'ils

avoient pour elle les égards les plus soumis, et qu'ils se comptoient dans la plus étroite dépendance. Enfin ils avoient toujours agi avec elle comme on agit avec sa souveraine. Mais, depuis l'arrivée du cardinal Mazarin, le ministère et la cour changèrent entièrement de face.

Du côté de Paris on ne parloit que de guerre; et le duc d'Orléans déclara vouloir prendre les armes, afin d'empêcher le cardinal de demeurer dans le royaume.

Bien des gens prirent des commissions pour lever des troupes, qu'on destinoit à l'exécution de ce dessein. Le parlement parut disposé à suivre de pareils sentimens. Mais quoique ces messieurs allassent plus loin, et contre la cour et contre le ministre, qu'ils n'eussent encore fait, comme on le verra dans la suite, ils ne voulurent pourtant jamais donner l'arrêt d'union avec M. le duc d'Orléans, qu'ils avoient donné si librement à la première guerre de Paris.

M. de Nemours alla en Flandre y lever des troupes espagnoles pour secourir M. le prince, et il en revint avec une armée très-considérable. Cependant M. de Longueville étoit en Normandie avec une puissance si grande, que jamais sujet n'en a eu une pareille. Toute la province étoit résolue à suivre aveuglément toutes ses volontés, telles qu'elles pussent être, et d'entrer dans le parti où il les voudroit mettre.

Ce pays-là est dans une situation importante pour Paris, à cause de la rivière: ce qui fit extrêmement rechercher M. de Longueville par tous les partis; et quoiqu'il fût constant que M. le prince eût traité avec la cour sans lui lorsqu'il sortit de prison, il avoit

peine encore à lui avouer qu'il y eût pris des mesures : joint à ce que M. de Longueville n'aimoit pas à refuser ce qu'on lui demandoit. Si bien qu'il ne pouvoit se résoudre à le rebuter absolument, non plus que M. le duc d'Orléans, quoiqu'il ne laissât pas de faire toujours tenir au Roi tout l'argent de la province.

Saint-Ibal vint vers lui de la part de M. le duc d'Orléans; et il y vint, de la part de M. le prince, le marquis de Montataire, capitaine lieutenant des chevau-légers de Bourgogne, et maréchal de camp dans son armée, quoique très-jeune encore. Tous deux n'oublièrent rien pour engager M. de Longueville dans le parti de la Fronde.

M. de Beaufort lui-même, qui avoit été le premier à vouloir engager M. de Longueville dans le parti de la cour, ne laissa pas d'envoyer aussi en Normandie, pour l'obliger à prendre celui de la Fronde ; et cela seulement par son inquiétude naturelle de changer de parti, et aussi parce qu'il ne trouvoit jamais que personne rendît assez de justice à son mérite.

D'un autre côté, mademoiselle de Longueville, le premier président de Rouen, et les Mazarins, le pressoient encore davantage pour le porter à entrer dans le parti de la cour ; enfin jamais personne ne fut tant tourmenté.

S'il avoit voulu parler un peu plus intelligiblement, on lui auroit moins fait la cour, à la vérité; mais en récompense il auroit évité bien des importunités. Car enfin on ne lui donnoit point de repos, et un parti ne l'avoit pas plus tôt quitté que l'autre le reprenoit. Il est cependant vrai que sa manière d'agir ne laissa pas

de réussir ; car il fit si bien avec toutes ses incertitudes, qu'il empêcha qu'il n'y eût des gens de guerre dans toute la Normandie, qu'elle demeura paisible dans un temps où tout le reste du royaume étoit au pillage et en feu par les soldats : ce qui charmoit les Normands, qui sont naturellement assez intéressés, et ce qui leur a rendu long-temps la mémoire de ce prince très-chère.

Pour remédier aux desseins et aux entreprises de la Fronde, la cour fit rapprocher non-seulement les troupes qui étoient destinées pour la guerre contre M. le prince, mais encore celles des frontières : ce qui fut cause que dans cette campagne les Espagnols prirent Dunkerque, Gravelines, Barcelone et Casal. Peu s'en fallut même que la France ne perdît l'Alsace, par la rencontre que je vais dire ; mais pour la bien expliquer il faut prendre la chose de plus loin.

Après la mort d'Erlac, qui étoit gouverneur de Brisach, un nommé Charlevoi s'en trouva le maître absolu, par le grand crédit qu'il avoit dans la garnison. Comme c'étoit un temps de troubles, on craignoit qu'il ne voulût se faire trop acheter, ou plutôt qu'il ne voulût point se faire acheter du tout, et qu'il ne traitât avec l'Empereur pour garder cette place en propre, en relevant seulement de ce prince.

Comme Charlevoi dans tous les temps avoit été fort attaché au maréchal de Guébriant, la maréchale son épouse (1), qui le connoissoit beaucoup et qui savoit de quoi il étoit capable, se chargea à la cour d'aller

(1) *La maréchale son épouse :* Renée Du Bec. Son mari, Jean-Baptiste de Budes, avoit été tué en Allemagne au siége de Rothweil le 24 novembre 1643.

négocier avec cet homme. Mais elle y réussit par des moyens si extraordinaires, au moins si l'on en veut croire ce qu'on en disoit en ce temps-là, que je ne sais si une autre auroit voulu et rendre et recevoir un service à de pareilles conditions.

Voici donc comme on racontoit la chose. La maréchale, disoit-on, savoit que les femmes avoient un grand ascendant sur Charlevoi, et qu'il avoit un grand foible pour elles. Ce qui l'obligea à prendre pour l'accompagner une demoiselle des mieux faites, et de facile composition, pour imposer à Charlevoi celles qu'elle désireroit : ainsi elle n'eut qu'à lui prescrire la manière dont elle vouloit qu'elle se conduisît.

La maréchale arriva accompagnée de cette demoiselle pour négocier avec lui ; et, en allant voir les raretés de Brisach, elle donnoit tout le temps à Charlevoi de voir et d'entretenir cette personne. Comme elle étoit belle et coquette, elle n'eut pas de peine à donner dans la vue à Charlevoi, lequel s'attacha beaucoup à lui faire sa cour, parce qu'il la croyoit une bonne fortune. Elle de son côté, dont le métier n'étoit que d'engager, et non pas d'être cruelle, ne le parut à Charlevoi qu'autant qu'elle le jugea à propos pour le succès des desseins de la maréchale de Guébriant, laquelle, voyant leur intelligence assez bien établie pour pouvoir exécuter ce qu'elle en vouloit faire, sortit de Brisach pour aller dans une maison à quelques heures de la ville, où elle avoit accoutumé d'aller de temps en temps. Elle feignit d'y être malade pour n'aller point à Brisach : elle obligea cette étrange demoiselle à donner dans cette maison un rendez-vous à Charlevoi, qu'on ne pouvoit tirer de Brisach sans quelque artifice de

cette nature ; et on l'arrêta là, d'où il fut mené prisonnier à Philisbourg.

Quelque temps auparavant, M. le comte d'Harcourt avoit été fait gouverneur de Brisach, pour récompense d'avoir mené les princes au Havre, parce que c'étoit la coutume de ce temps-là de se faire payer bien cher les services que l'on rendoit.

Le comte d'Harcourt ayant donc Charlevoi en son pouvoir, et la garnison de Brisach n'ayant point été changée, il fit proposer à son prisonnier de le délivrer, pourvu qu'il le rendît maître de cette place : ce que Charlevoi exécuta.

Par ce moyen le comte d'Harcourt se trouva le maître des deux principales places de l'Alsace; et avec ce qu'il y avoit de troupes il assiégea Béfort, sur le prétexte que le comte de La Suze (1), qui y commandoit, étoit dans les intérêts de M. le prince. On apprit tout cela à la cour avec bien du chagrin ; mais l'on n'y pouvoit apporter de remède.

Quoique le Roi fût majeur, M. le duc d'Orléans ne laissa pas de se faire déclarer à Paris lieutenant général du royaume. On passa encore plus avant : on y mit à prix la tête de Mazarin, quoiqu'il ne fût pas justiciable du parlement, étant cardinal.

Monsieur sachant que le Roi tournoit du côté de l'Ile de France, et craignant qu'il ne se rendît maître d'Orléans, y envoya mademoiselle sa fille, laquelle

(1) *Le comte de La Suze :* Il avoit épousé Henriette de Coligny, fort connue dans les lettres sous le nom de comtesse de La Suze. La jalousie de l'époux, l'humeur galante de la femme, donnèrent lieu à de grands débats qui aboutirent à une séparation. Madame de La Suze, qui étoit belle et aimable, se rendit célèbre par des élégies, des madrigaux et des chansons, où l'on trouve plus de sensibilité que d'élégance et d'harmonie.

trouvant la porte fermée y entra par une fenêtre (1); et, y étant entrée, elle fit déclarer la ville pour monsieur son père, et obligea le Roi, qui y venoit le lendemain, à prendre une autre route.

M. de Beaufort qui commandoit l'armée de M. le duc d'Orléans, et M. de Nemours celle de M. le prince, se joignirent. M. de Nemours avoit un ordre secret de M. le prince de s'avancer vers la Guienne, et M. de Beaufort avoit d'autres ordres de M. le duc d'Orléans de ne point s'éloigner de Paris. Comme ils ne pouvoient se confier les uns aux autres, et qu'ils se trouvoient de sentimens fort opposés, cela, joint avec l'aigreur qui étoit déjà entre eux depuis assez long-temps, ne manqua pas aussi de faire le sujet d'une grande querelle entre ces deux princes, dont il seroit arrivé du malheur dès lors, sans que Mademoiselle, qui revenoit d'Orléans, les accommoda en passant.

Ensuite de cela, M. le prince, qui ne se trouvoit pas bien en Guienne, y laissa M. le prince de Conti et madame de Longueville, et, ayant traversé toute la France en habit déguisé, vint se jeter dans l'armée (2) de M. de Beaufort et de M. de Nemours; et étant joints ensemble, ils donnèrent le combat de Gergeau contre le maréchal d'Hocquincourt, qu'ils défirent.

On n'avoit nommé le coadjuteur au cardinalat que pour le tromper : aussi ne fit-on pas grand scrupule d'envoyer quelque temps après un courrier pour révoquer la nomination, pendant lequel temps le bailli

(1) *Y entra par une fenêtre :* Mademoiselle entra dans Orléans par un trou qui fut pratiqué par des bateliers de la Loire dans une porte depuis long-temps condamnée. — (2) *Vint se jeter dans l'armée :* Condé arriva dans la forêt d'Orléans le 1er. avril 1652.

de Gondi, averti par un autre courrier du coadjuteur, amusa celui de la cour, et le retarda sur le prétexte de le bien régaler. Pendant ces momens il dépêcha en diligence vers le pape Innocent X, qu'il savoit haïr beaucoup le cardinal Mazarin; et il manda à ce pontife que, s'il vouloit faire le coadjuteur cardinal, il n'avoit plus de temps à perdre, parce qu'il y avoit un courrier à Florence qui alloit à Rome pour y révoquer sa nomination.

Le Pape, qui considéroit le coadjuteur plus comme ennemi du Mazarin que par aucune autre raison, se hâta de lui donner le chapeau avant qu'on pût croire qu'il eût reçu les lettres du Roi qui en nommoit un autre, lequel étoit l'abbé de La Rivière; et ce fut de cette façon qu'il fit le coadjuteur cardinal : ce qui surprit et fâcha extrêmement la cour.

Du côté de la Guienne, voici comme les choses se passèrent dans la seconde guerre de Paris; et, pour en donner une plus grande intelligence, je crois qu'il est à propos d'en reprendre le récit dès le commencement que M. le prince y alla.

Un secrétaire du prince de Conti (1) se mit en tête de gouverner madame de Longueville. Il fit comprendre à mademoiselle de Verpillière, qui étoit une de ses filles d'honneur, et qui avoit un fort grand crédit auprès d'elle, que tant que M. de La Rochefoucauld la gouverneroit, comme il étoit fort habile, et que cette princesse n'en étoit que trop persuadée, elle ne suivroit jamais que ses conseils, et que ceux des autres personnes n'en seroient guère considérés;

(1) *Un secrétaire du prince de Conti:* Ce secrétaire étoit le poète Sarrazin.

qu'ainsi, pour les lui rendre plus considérables, il lui falloit donner quelque ami jeune, bien fait, qui ne fût point propre aux affaires, et qui ne pût que lui plaire et l'amuser. Ils exécutèrent donc ce dessein; et, pour le faire mieux réussir, ils introduisirent M. de Nemours, quoique autrefois il ne lui eût pas trop plu, et que, malgré tout l'attachement qu'il paroissoit avoir pour elle, aussi bien que tout ce qu'il avoit de bonnes qualités et de grands airs, elle n'ait jamais rien pu trouver en lui de charmant que le plaisir qu'il témoignoit lui vouloir faire de quitter madame de Châtillon pour elle, et celui qu'elle eut d'ôter à une femme qu'elle n'aimoit pas un ami de cette conséquence.

Cette intelligence la brouilla absolument avec La Rochefoucauld, lequel, depuis assez long-temps ayant envie de la quitter, prit cette occasion avec joie.

Depuis qu'il cessa de la conseiller, elle parut ne savoir plus ce qu'elle faisoit; et elle prit à Bordeaux des airs si extraordinaires et si bizarres, qu'on n'en avoit jamais vu de pareils à une personne de son rang.

M. le prince s'étant cru obligé, pour le bien de ses affaires, de quitter la Guienne, sembloit y avoir laissé son frère et sa sœur pour y commander en son absence; mais le véritable pouvoir étoit demeuré à Marsin et à Lenet, qui avoient son secret et ses ordres. Ce prince, au retour de Bordeaux, envoya secourir Montrond.

Mais, pour revenir à ce qui se passoit pendant ce temps-là et à la cour et à Paris, et pour en achever

le récit, je continuerai par dire que M. le prince, à son arrivée de Guienne et de l'armée, se crut assez bien avec M. le duc d'Orléans, qui le traitoit agréablement; mais dès qu'il savoit que le cardinal de Retz lui avoit parlé quelque temps, ou bien qu'il étoit venu comme en cachette par le petit escalier, ce prince en paroissoit tout hors de lui, et il ne savoit plus quelles mesures prendre, tant il en étoit troublé.

D'un autre côté, M. de Bouillon s'aperçut, aussi bien que quelques autres qui étoient dans le secret de la cour, que ce n'étoit pas une chose impossible d'avoir part à la confiance de la Reine, ni même d'être mieux auprès d'elle que le cardinal, puisque elle-même s'étoit plainte quelquefois assez ouvertement qu'elle n'avoit jamais eu une belle parole de ce ministre.

Comme le duc de Bouillon étoit bien plus habile et bien plus clairvoyant que le prince Thomas, il ménagea aussi bien mieux que lui le crédit qu'il sut s'acquérir auprès de la Reine. Même, le cardinal présent, il obtint d'elle que sa maison auroit les honneurs des princes; et le cardinal, qui ne le put empêcher, afin qu'on ne s'aperçût pas de cette faveur du duc de Bouillon, fit obtenir la même grâce à la maison de Rohan.

La Reine fit dans ce temps-là M. de Créqui duc; et, pour empêcher qu'on ne crût tout de même que la Reine fît des grâces de son chef, le Mazarin fit donner la même dignité à M. de Roquelaure. Mais ce ministre ne put trouver de remède contre la résolution qu'on prit de donner ensuite la surintendance des finances à M. de Bouillon.

On dit qu'il étoit à propos que le cardinal s'éloignât pour quelque temps, afin d'apaiser Paris et les autres lieux du royaume, qui se plaignoient tous de son retour. On croyoit fortement dans le public que cet avis venoit du cardinal lui-même, qui vouloit leur donner cette satisfaction à tous. Mais un jour que Froullé lui demanda quand il partiroit, il trouva ce discours si mauvais, et il y répondit si durement, qu'il fit bien voir que cette résolution ne lui étoit pas agréable.

Cependant il ne laissa pas que de partir (1) peu après. Mais comme son bonheur étoit au-dessus de tout ce qu'on pouvoit faire contre lui, M. de Bouillon mourut du pourpre à Pontoise. Ce duc eût été le plus dangereux ennemi qu'il eût jamais eu, tant par le crédit qu'il avoit personnellement auprès de la Reine-mère, que par celui que lui auroient donné les finances qu'il eût gouvernées; et encore, avec cela, par l'autorité que le maréchal de Turenne son frère avoit dans l'armée.

La cour s'avança fort près de Paris, et même les troupes du Roi attaquèrent le faubourg Saint-Antoine (2). Elles ne le forcèrent pas comme elles le prétendoient; mais aussi ne furent-elles pas tout-à-fait repoussées : ce qui rendit l'avantage à peu près égal.

Du côté de la cour, Manchini, Saint-Maigrin, le chevalier de La Vieuville et Nantouillet furent tués;

(1) *Il ne laissa pas que de partir :* Il ne partit qu'après la mort du duc de Bouillon, qui arriva le 9 août 1652. — (2) *Le faubourg Saint-Antoine :* Le combat dont parle l'auteur fut livré le 2 juillet, avant la mort du duc de Bouillon et le départ de Mazarin.

et du côté de la Fronde, Flamarin, La Roche-Giffard et le baron de Castries. M. de Nemours fut blessé à la main, et M. de La Rochefoucauld eut une grande blessure à l'œil.

Quoique les troupes du parti de la cour ne fussent point entrées dans Paris, c'étoit pourtant une grande affaire à M. le prince d'y faire entrer les siennes; et elles n'étoient venues dans ce faubourg qu'en tournant par dehors autour de la ville.

Le peuple n'étoit plus affectionné à la Fronde dans cette seconde guerre comme il l'avoit été dans la première, et les bourgeois fermoient déjà leurs portes. Mais Mademoiselle, qui dans ce temps-là avoit beaucoup de crédit parmi le peuple, leur persuada de laisser passer les troupes de M. le prince au travers de la ville. En quoi elle lui rendit un si grand service, que sans elle il couroit risque de sa vie.

Ensuite de cela, Monsieur envoya demander du secours aux Espagnols et à M. de Lorraine. Ce dernier vint lui amener ses troupes lui-même; et ce qui parut fort étrange et fort surprenant, c'est que M. Seguier, chancelier de France, qui étoit dans le parti de Paris, obligea son beau-fils le duc de Sully à donner passage aux Espagnols par Mantes, dont il étoit gouverneur.

Si M. de Lorraine parut empressé à venir secourir Monsieur, de qui il avoit l'honneur d'être beau-frère, il ne le parut pas moins à s'en retourner; et le roi d'Angleterre (1) négocia avec lui, en lui offrant de la part de la cour de l'argent qu'il accepta, sans

(1) *Le roi d'Angleterre :* Charles II, alors réfugié en France, et qui ne rentra dans son royaume qu'en 1660.

paroître se mettre beaucoup en peine du parti qu'il avoit pris et qu'il abandonnoit. Madame (1) en pensa mourir de chagrin, et cela n'en inquiéta pas davantage le duc son frère.

M. de Nemours et M. de Beaufort, qui étoient en froideur il y avoit long-temps, se raccommodèrent au combat de Saint-Antoine; mais leur intelligence ne dura guère. Monsieur forma un conseil dans Paris, dont ils furent tous deux; et la dispute de rang ayant rappelé leur ancienne jalousie, M. de Nemours fit appeler M. de Beaufort, qui le tua de deux balles dans le cœur. Le combat fut de cinq contre cinq, dont il y en eut encore deux qui furent tués.

Peu de temps après cela, le peuple s'avisa d'une espèce de manie qui parut tout d'un coup, sans qu'on ait su qui la commença. C'étoit que, pour marquer qu'on étoit bon frondeur et zélé pour le parti, il falloit avoir de la paille sur soi. Cette manie alla si loin que ceux qui n'en avoient pas étoient réputés mazarins, et fort en péril de leur vie; en sorte que tout le monde, sans exception, étoit obligé de porter cette marque du parti qu'il y tenoit, jusque-là même que l'on vit des religieux avoir de grands bouquets de paille sur leur froc.

M. le duc d'Orléans et M. le prince vouloient que la ville demandât l'union avec le parlement et les princes, et qu'elle confirmât la lieutenance générale de Monsieur, laquelle avoit déjà passé au parlement.

Pour cet effet, on tint une grande assemblée dans la maison de ville, où non-seulement se trouvèrent les échevins et les conseillers de ville, mais encore

(1) *Madame*: Elle étoit sœur du duc de Lorraine.

beaucoup d'officiers des cours souveraines qui y étoient comme colonels de leurs quartiers, et le maréchal de L'Hôpital comme gouverneur de la ville.

Aussitôt qu'ils furent assemblés, on vit toute la Grève remplie de gens qui ne paroissoient être que du peuple; mais, par ce qu'ils firent, ils prouvèrent bien qu'ils n'étoient rien moins que ce qu'ils paroissoient.

Ils commencèrent donc par menacer tous ceux de cette assemblée de les tuer et de les brûler, s'ils ne consentoient à tout ce qu'on désiroit d'eux; et, sans savoir ce qui s'y passoit, ils se mirent à tirer et à vouloir monter aux fenêtres de l'hôtel-de-ville, d'où, pour repousser l'injure, on voulut tirer aussi. Et ce qui fit bien connoître que ceux qui attaquoient étoient des gens de guerre, c'est que, bien loin de s'effrayer des coups qu'on leur tiroit, ils continuèrent à s'approcher. On dit même qu'on avoit entendu qu'ils se disoient : « A moi, Bourgogne! à moi, Condé! » qui étoient les noms des régimens de M. le prince.

Le désordre alla encore plus loin; et ceux qui le faisoient poussèrent leur insolence jusqu'à faire approcher auprès de la porte des fagots, où ils mirent le feu. Ceux qui étoient dans la maison de ville, qui voyoient qu'on les alloit brûler, que la porte étoit déjà enflammée et que la fumée les étouffoit, se hasardèrent de sortir; mais ils n'en rendirent pas leur condition meilleure. Il y en eut un très-grand nombre de tués (1), et l'on remarqua que le malheur tomba

(1) *Il y en eut un très-grand nombre de tués :* Cet événement arriva le 4 juillet 1652.

principalement sur les plus grands frondeurs, parmi lesquels périrent Miron et Janvri.

Le maréchal de L'Hôpital, gouverneur de la ville, à qui on en vouloit particulièrement, se trouva fort embarrassé. Il cacha son cordon bleu, et il se déguisa si bien et si heureusement qu'il échappa de leurs mains comme par miracle, et qu'il sortit de Paris.

On ne sait point au vrai qui fut la cause d'un si grand désordre. Tout le monde le désavoua. Mais ce qui a passé pour être le plus constant, c'est que M. le prince ne voulant seulement que faire peur à l'assemblée de l'hôtel-de-ville, pour empêcher qu'on n'y délibérât rien que ce qu'il vouloit, les soldats allèrent plus loin que leurs ordres. On dit qu'un homme de grande distinction, qui paroissoit cependant fort attaché à la cour, avoit mandé à M. le prince qu'il falloit faire quelque action d'autorité qui marquât avec éclat son pouvoir, pour rendre son accommodement plus avantageux.

Il y a eu même des politiques qui ont pensé que des gens dévoués à la cour poussèrent ces troupes à de grandes violences, exprès pour dégoûter les peuples des princes.

Enfin, je ne sais ni quelle en fut l'intention, ni qui en furent les auteurs; mais ils demeurèrent entièrement décrédités parmi le peuple, qui commençoit à s'ennuyer beaucoup de la guerre, et qui perdit tout le goût qu'il avoit eu pour la Fronde.

M. le duc d'Orléans, qu'on connoissoit incapable de ces violences, n'en fut point accusé : aussi vint-on en grande hâte l'en avertir. Et Mademoiselle et M. de Beaufort étant chez lui, il les y envoya pour apaiser

le peuple, et pour faire sortir avec sûreté ceux qui étoient investis dans la maison de ville.

Cette princesse et ce prince furent donc envoyés par Monsieur à l'hôtel-de-ville pour en apaiser le désordre. Mais, au lieu de se hâter, ils s'amusèrent à disputer en chemin qui d'eux avoit plus de crédit parmi le peuple. Mademoiselle soutenoit au duc de Beaufort qu'il ne seroit pas en sûreté sans elle; et lui, qui se piquoit de l'amitié du peuple plus que de toutes choses, l'assuroit au contraire que c'étoit lui qui lui procuroit cette sûreté. Mais enfin on leur fit apercevoir que leur contestation étoit fort inutile et même dangereuse, parce que le mal pressoit beaucoup : ce qui les obligea à ne penser plus qu'à s'avancer dans la plus grande diligence qu'il leur fut possible pour faire cesser le désordre, lequel finit cependant encore plus par les ordres secrets de M. le prince que par leurs présences.

Madame de Rhodes, qui étoit allée faire quelques négociations avec M. le cardinal, lui parloit chez la princesse palatine, lorsque les nouvelles lui vinrent du feu et du carnage de l'hôtel-de-ville : et comme le maréchal étoit son beau-père et qu'elle l'aimoit fort, elle s'évanouit d'effroi pour lui.

Le cardinal, jugeant bien de l'avantage qui lui reviendroit de cette violence dont on lui apprenoit la nouvelle, et présumant qu'il n'avoit plus besoin de personne, se soucia peu de ce que madame de Rhodes lui vouloit dire, et la quitta brusquement pendant qu'elle étoit évanouie. Quand elle revint de son évanouissement, elle fut si outrée du peu de cas qu'il avoit fait et d'elle et de ses négociations, qu'elle

mourut en moins de quatre jours après; et ce qui y contribua encore fut le grand chemin qu'elle fut obligée de faire à pied pour rentrer dans la ville sans être connue.

Tout le monde, au lieu de la plaindre, se moqua d'elle d'être morte, comme si elle avoit fait une action fort ridicule; et, afin qu'elle le parût encore un peu davantage, on ajouta qu'elle avoit été déguisée en cordelier dans la conférence qu'elle eut avec M. le cardinal, et que l'on avoit trouvé dans sa garde-robe des habits de carmes, de minimes, d'augustins, enfin de toutes sortes d'ordres de religieux.

On fit M. de Beaufort gouverneur de Paris en la place du maréchal de L'Hôpital, et Broussel prévôt des marchands. Il ne faut pas oublier de faire remarquer ici que M. le prince avoit tellement perdu la tramontane, et étoit si fort dérouté en tout ce qui regardoit sa conduite, qu'il n'envoya des troupes pour secourir Saint-Maur que lorsqu'il fut pris.

Cependant, malgré tout ce dérangement dans la conduite de ce prince, M. d'Orléans et lui députèrent vers l'archiduc pour en avoir du secours. Il envoya pour la seconde fois M. le duc de Lorraine en France, mais avec un ordre si précis d'y demeurer tant qu'ils auroient besoin de lui, qu'il en devint aussi attaché à leur parti qu'il l'avoit peu été la première fois.

M. de Chavigny, qui avoit tant fait de choses pour endre celui de la Fronde considérable, n'en fit pas moins pour le détruire, dans la vue de s'en faire un mérite auprès de la cour. Il commença donc premièrement à vouloir faire l'accommodement de Monsieur et de M. le prince tout à la fois. Après cela, il travailla

à celui de M. le prince de Condé séparément de celui de M. le duc d'Orléans ; et, voyant qu'il n'y pouvoit réussir, il voulut changer de batterie, et faire celui de M. le duc d'Orléans séparément de celui de M. le prince.

Il alloit la nuit à la cour pour ses négociations, sans la participation ni de l'un ni de l'autre. De sorte qu'on auroit pu ignorer ses démarches encore quelque temps, si des coureurs de M. le prince n'avoient pris un homme chargé de lettres, par lesquelles on découvrit toute cette intrigue. Et comme ensuite de cela M. de Chavigny, qui ignoroit qu'on eût fait cette découverte, alla voir le prince de Condé qui étoit malade, ce prince, en lui montrant ses lettres, le traita si outrageusement que la fièvre l'en prit et qu'il en mourut, tant il fut pénétré de douleur et de chagrin.

Ensuite de cela, le Roi ordonna au parlement de Paris de se transférer à Pontoise : à quoi cette compagnie ne voulut point obéir ; et, à l'exception du président de Novion et de sept ou huit conseillers, le reste demeura à Paris.

Tout le monde étoit si rebuté des chefs de parti qui étoient sur la scène, que s'il fut venu quelque homme dont on n'eût jamais entendu parler, il eût été celui que l'on eût choisi pour l'être, et dont le parti eût été le plus considérable.

Il est cependant vrai que si l'on étoit dégoûté de la cour, on l'étoit beaucoup plus encore à Paris les uns des autres. Les parlementaires s'accommodoient mal entre eux ; et ils s'accommodoient encore plus mal avec les princes. Les princes eux-mêmes n'étoient pas trop bien ensemble, et ils ne comptoient plus sur le

parlement. Le peuple, de son côté, n'aimoit plus ni les frondeurs d'épée ni ceux de robe.

La cour, informée de tous ces mouvemens et de tous ces désordres, résolut de revenir à Paris sans traiter avec personne, mais seulement d'envoyer des gens parmi le peuple sonder leurs dispositions, et ménager les colonels et capitaines des quartiers.

L'abbé Fouquet y vint en cachette avec le duc de Bournonville, qui étoit un Flamand dont on n'avoit guère entendu parler avant cela. Ils se firent beaucoup de fête d'avoir réussi à cet emploi, quoique la chose fût faite ou du moins fort préparée par la disposition où la violence de l'hôtel-de-ville avoit mis les esprits.

On commença à faire quelques assemblées au Palais-Royal, dans lesquelles, pour marquer la différence des frondeurs d'avec les royalistes, ceux-ci mettoient du papier à leurs chapeaux, pour opposer à la paille qui étoit la marque de la Fronde.

Les Parisiens souffrirent ces assemblées et ces distinctions sans en paroître émus. Et, pour le jour de la naissance du Roi, on fit de grands feux devant le Palais-Royal, et même encore au-delà. Les bourgeois, à cette imitation, en firent de leur côté. Ceux des environs du Palais-Royal commencèrent, et leur exemple fut suivi presque dans tous les quartiers de Paris, où les bourgeois burent tous solennellement à la santé du Roi.

Le cardinal de Retz, étant informé des brigues qui se faisoient sourdement à Paris pour la cour, offrit de s'en mêler, et promit de les faire réussir. La cour l'en remercia comme lui en sachant gré; mais on défendit

en même temps à ceux qui conduisoient ces intrigues de souffrir qu'il y entrât, et de s'en fier à lui d'aucune. Cependant il ne laissa pas d'en vouloir être.

M. le prince voyant bien qu'il n'y avoit plus rien à faire pour lui, et qu'on ne pouvoit empêcher la ville de faire son accommodement, s'en alla en Flandre avec le duc de Lorraine, qui, par la même raison, s'y en retourna aussi.

Depuis cela on commença à dire à la cour ouvertement que le Roi et la Reine venoient dans peu à Paris : ce qui donna aux Mazarins un nouveau courage, et ce qui acheva d'abattre celui de la Fronde. Le prévôt des marchands alla de la part de la ville et de tous ses habitans supplier le Roi de leur faire l'honneur d'y revenir.

Ensuite de quoi, et avant que d'y rentrer (1), le Roi envoya ordre à M. le duc d'Orléans de s'en aller à Blois, et à mademoiselle sa fille à Bois-le-Vicomte ; mais elle ne s'en tint pas là, et elle voulut aller jusqu'à Saint-Fargeau. On chassa même et le duc de Beaufort et Broussel, sans que le peuple s'en émût non plus que s'il n'avoit jamais entendu parler d'eux.

Il y eut encore quelques particuliers du parlement de chassés, sans compter madame de Montbazon, madame de Châtillon, et même quelques-uns des plus mutins de la halle, sans qu'il parût que personne y songeât.

On fit dans une galerie du Louvre des bancs et un lit de justice comme au palais, et le Roi envoya querir les officiers pour tenir le parlement. Mais comme le Roi ne prétendoit pas que ce parlement fût en

(1) *Avant que d'y rentrer :* Le Roi rentra à Paris le 21 octobre 1652.

corps, parce qu'il l'avoit transféré ailleurs, au lieu d'envoyer dans la grand'chambre le maître des cérémonies pour les y convier selon la coutume ordinaire, on leur envoya des lettres de cachet à chacun en leur particulier, et ils vinrent tenir le parlement au Louvre, où se joignirent ceux qui composoient le parlement de Pontoise. Et le Roi déclara ensuite valables tous les arrêts qu'on avoit donnés à Paris pour les particuliers.

Cette hauteur avec laquelle la cour étoit revenue faisoit juger que de meilleures têtes que celles du temps de la régence se mêloient des affaires : ce qui a souvent fait soupçonner que c'étoient les conseils de M. Le Tellier qui faisoient agir.

Dès le lendemain que le Roi fut à Paris, tout y parut aussi paisible que si jamais il n'y avoit eu de Fronde, et l'autorité royale aussi bien établie qu'avant les troubles.

Cependant le cardinal Mazarin ne revenant point, on voyoit bien qu'il y avoit quelque raison secrète qui l'en empêchoit, n'y ayant plus rien à la cour ni parmi le peuple qui résistât à sa puissance; mais on ne jugeoit point quelle pouvoit être cette raison.

D'un autre côté le cardinal de Retz étoit fort inquiet. Quoique l'on eût reçu ses offres et ses services, quoiqu'on l'eût même employé, quoiqu'il se fût trouvé au Louvre à l'arrivée du Roi, et enfin quoiqu'il eût prêché devant Leurs Majestés, il sentoit bien néanmoins ce qu'il méritoit, et il parut être dans une grande défiance. Il ne vouloit plus même aller au Louvre; mais on lui fit si bien comprendre qu'il étoit impossible qu'il pût demeurer dans cet état avec

la cour, qu'il se trouva forcé d'y retourner, après avoir pourtant bien balancé et bien retardé. Il y fut convaincu que ses alarmes n'étoient que trop bien fondées, car il y fut arrêté prisonnier (1): ce qui mit la dernière fin aux troubles, dont il n'y eut plus que les suites, qui furent des accommodemens.

[1653] Peu de temps après que le cardinal de Retz eut perdu la liberté, le cardinal Mazarin revint à Paris (2), où le peuple parut ne se soucier pas davantage de la haine qu'il avoit eue pour lui, que de l'amitié qu'il avoit eue pour les frondeurs.

On jugea que le Mazarin n'avoit ainsi remis son retour après la prison du cardinal de Retz, que pour être en pouvoir de mander et persuader à Rome que les ministres l'avoient résolue et arrêtée sans sa participation, afin que la captivité d'un de ses confrères ne lui fût point imputée.

M. le prince de Conti et madame de Longueville étoient si occupés du soin de reprendre du crédit dans Bordeaux et dans la province, qu'ils ne songèrent en façon du monde qu'ils avoient affaire contre la cour; et ils croyoient n'avoir d'ennemis que ces deux hommes de confiance que M. le prince avoit laissés : ce qui n'avançoit pas leurs affaires ni celles de son parti.

Il y eut auprès de Bordeaux une assemblée des plus mutins, qui n'étoient que du menu peuple, lesquels s'assemblèrent la première fois dans une maison qu'on nommoit l'Ormée : ce qui fit que l'assemblée se nomma de ce nom.

(1) *Il y fut arrêté prisonnier* : Le 19 décembre 1652. — (2) *Mazarin revint à Paris* : Il y fit une entrée solennelle le 9 février 1653.

Le prince de Conti et madame de Longueville y prirent du crédit : ils y mirent des gens fort à eux; et comme cette mutinerie s'augmentoit insensiblement et naturellement, sans le secours même des soins qu'ils y prenoient, ce prince et cette princesse voyant que le parlement, très-bien informé des intentions de M. le prince, ne considéroit que Marsin et Lenet, ils mirent dans la tête des plus mutins de l'Ormée que le parlement devenoit mazarin, et qu'il n'étoit plus dans les intérêts de M. le prince : ce qui les obligea à le pousser si violemment, qu'il fut contraint de sortir de la ville, quoique M. le prince lui eût l'obligation d'avoir été reçu dans la province. Aussi les affaires allèrent-elles toujours en empirant, depuis que M. le prince de Conti et madame de Longueville eurent préféré une assemblée de mutins au parlement : cette assemblée de canaille n'étant pas un appui pour M. le prince aussi solide qu'un corps de cette considération.

Ce même secrétaire du prince de Conti, qui, pour gouverner madame de Longueville, avoit voulu brouiller M. de La Rochefoucauld avec elle ; ce même secrétaire, dis-je, trouva que le ministère de cette princesse lui étoit peu utile, et conclut qu'il lui étoit plus avantageux d'avoir du crédit auprès de son maître par son maître même, que par madame de Longueville. De sorte qu'il trouva encore moyen de la brouiller avec lui : ce qui causa un nouveau désordre dans Bordeaux, et ce qui y fit aller les affaires de M. le prince absolument de travers.

Un nommé Guyonnet, conseiller au parlement de Bordeaux, qui étoit un des hommes du monde qui

avoit le plus d'esprit, fit son accommodement avec la cour et celui de toute sa compagnie.

M. le prince, informé de tout cela par Marsin et par Lenet, en eut un chagrin mortel; et cela augmentoit bien encore le mépris qu'il avoit déjà pour son frère et pour sa sœur. Enfin tous ces mécontentemens vinrent à un point à Bordeaux qu'ils ne pensèrent plus qu'à leurs brouilleries particulières, et point du tout aux affaires de M. le prince.

Dès que le Roi y envoya, qui fut presque aussitôt après son retour à Paris, M. le prince de Conti et madame de Longueville s'accommodèrent sur la première proposition qu'on leur en fit. Ils obligèrent la ville à s'accommoder aussi; et ce que ce prince et cette princesse en trouvèrent de plus satisfaisant, c'est qu'ils se trompèrent l'un l'autre.

M. le prince de Conti traita donc sans la participation de sa sœur avec M. de Candale, où son mariage fut conclu et résolu avec mademoiselle Martinozzi, nièce du cardinal Mazarin.

Madame de Longueville, tout de même, traita de son côté, sans lui en parler, avec M. de Vendôme, qui étoit venu à Bordeaux avec les vaisseaux comme amiral.

Une des conditions du traité de M. le prince de Conti fut que son frère et sa sœur ne reviendroient jamais à Paris; et une de celui de madame de Longueville fut qu'on travailleroit à la raccommoder avec son mari.

Après ces accommodemens, il ne parut presque plus de restes de troubles dans le royaume, et le peu qu'il en restoit fut bientôt entièrement dissipé. Mais

depuis cela il n'a plus paru dans le règne du Roi qu'une suite perpétuelle et miraculeuse d'actions extraordinaires, dignes d'une mémoire et d'une admiration éternelle, et dont la cause se doit moins attribuer à la grande fortune de ce prince qu'à ses grandes qualités, qui lui ont fait entreprendre et exécuter tant de choses si incroyables qu'elles feront croire un jour notre histoire fabuleuse, par le peu de vraisemblance qu'elles porteront dans les siècles à venir sur tout ce qu'elles leur en apprendront, et sur tout ce que nous en admirons dans le nôtre.

FIN DES MÉMOIRES DE LA DUCHESSE DE NEMOURS.

Paris, Imprimerie de A. BELIN, rue des Mathurins S.-J., n°. 14.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE TRENTE-QUATRIÈME VOLUME.

MÉMOIRES D'ARNAULD D'ANDILLY.

Seconde partie. Page 1

MÉMOIRES DE L'ABBÉ ARNAULD.

Notice sur l'abbé Arnauld. 109
Avis des Editeurs. 115
Lettre de madame de Brissac à M. l'abbé Arnauld sur ses Mémoires. 118
Avertissement. 119
Mémoires de l'abbé Arnauld. 123
Première partie. 123
Seconde partie. 221
Troisième partie. 292

MÉMOIRES DE LA DUCHESSE DE NEMOURS.

Avis. 370
Notice sur la duchesse de Nemours et sur ses Mémoires. 371
Avertissement de l'Editeur de la première édition. 385
Mémoires de la duchesse de Nemours. 389

FIN DU TOME TRENTE-QUATRIÈME.

Universitat

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

a39003 001187573b

DC 3 .C622 1820 V34

COLLECTION DES MEMOIRE

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 07 04 06 14 14 1